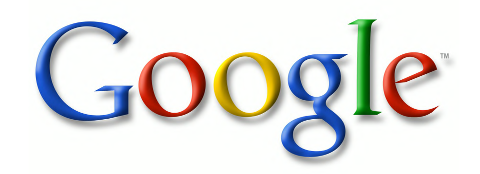
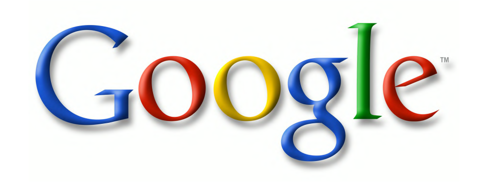
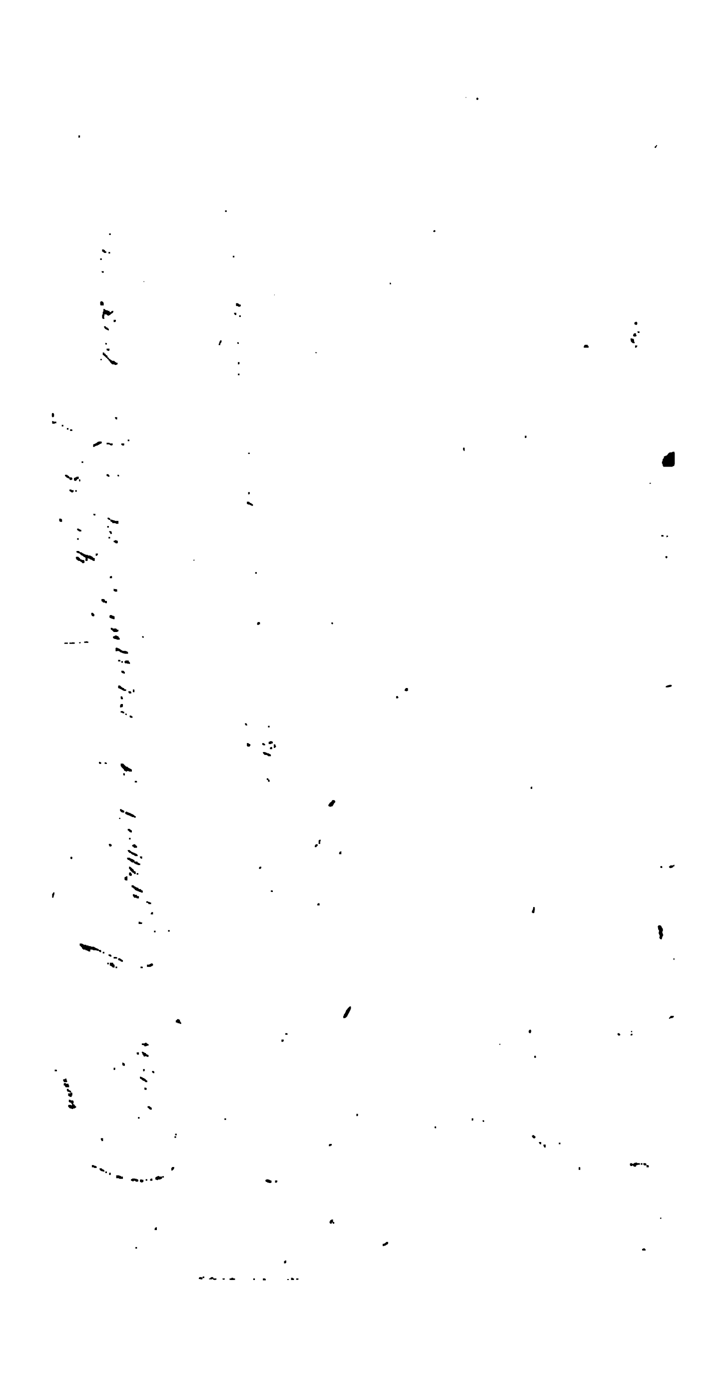


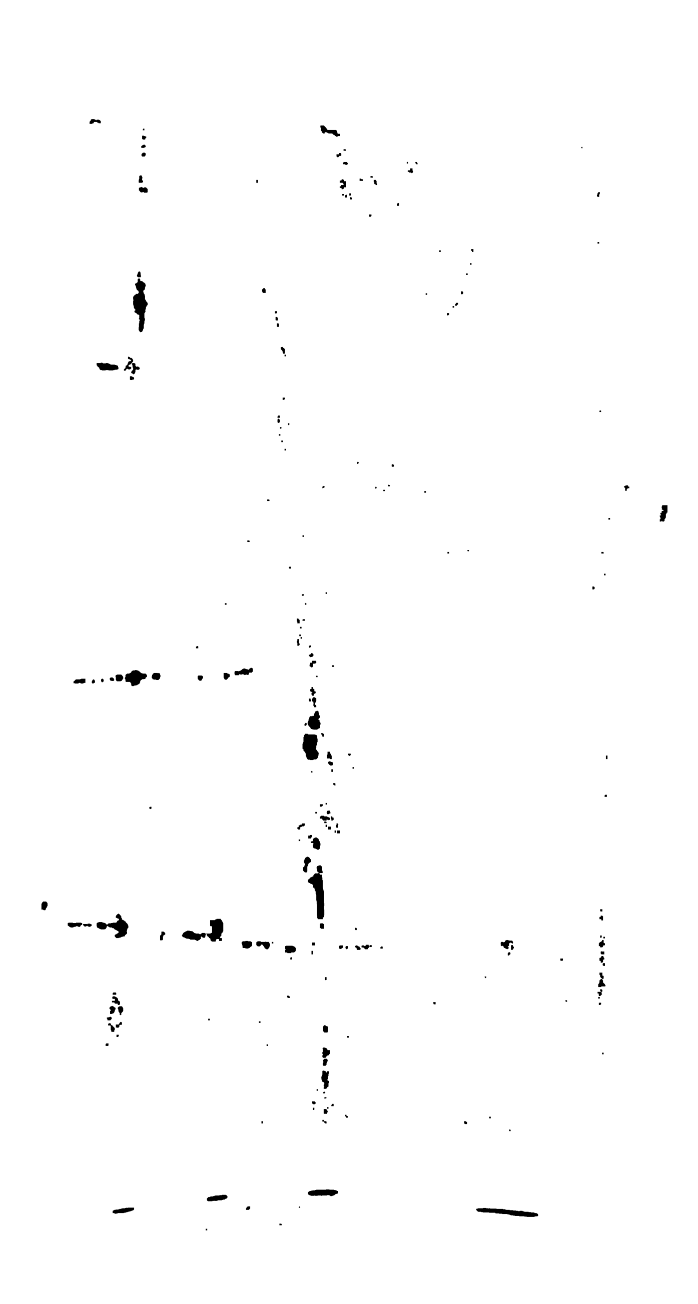





DEUS SCIENTIARUM DOMINUS
EX LIBRIS
VAN DEN BRULE
PRESBYTERI


A 459375







Absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi. Galat. 6. 14.

Jacques Joseph Duguet

EXPLICATION DU MYSTERE DE LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST,

Suivant la Concorde.

PREMIERE PARTIE.



6

Le prix est de 50 sols relié.

A PARIS,

Chez JACQUES ESTIENNE, ruë saint Jacques, à la Vertu.

ET

FRANÇOIS BABUTY, ruë saint Jacques, à saint Chrysostome.

M. DCC. XXVIIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

TABLE
DES CHAPITRES

Contenus dans la premiere Partie.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

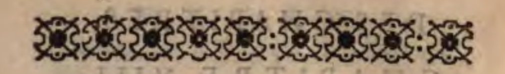
CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

ARTICLE I.

ARTICLE II.

CHAPITRE VIII.



APPROBATION de Monſieur Tournely, Docteur de Sorbonne, & Cenſeur Royal des Livres.

J'AY lû par l'ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux l'Ouvrage diſtingué en deux parties, qui a pour titre, *Explication du Myſtere de la Paſſion de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt, ſuivant la Concorde*; dans lequel j'ai trouvé de grands ſentimens de religion & de piété. A Paris ce dixiéme Décembre mil ſept cens vingt-ſept.

TOURNELY.

l'auteur de cette approbation



EXPLICATION
DU MYSTERE
DE LA PASSION
DE
N. S. JESUS-CHRIST,
Suivant la Concorde.

JESUS CRUCIFIÉ.
PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE I.

JESUS-CHRIST crucifié, comme un maître à qui sa Croix sert de chaire, enseigne tous les hommes, & les instruit de toutes les veritez nécessaires pour le salut.

§. 1. *Les hommes plongés dans les sens avoient besoin d'un maître divin qui les détrom-*

HAP. I.

pât de la fausse idée qu'ils avoient des biens & des maux, & les instruisît de leur fin, & des moyens d'y parvenir. C'est ce que JESUS-CHRIST *a fait par sa vie, & sur-tout par sa mort.*

1. IL n'y avoit rien qui fût plus nécessaire aux hommes, que d'être instruits des véritables biens, & des véritables maux : des moyens pour arriver au bonheur, & des obstacles contraires : du bonheur en lui-même, de sa nature, de sa verité, & par conséquent de leur fin, qui ne peut être différente du vrai bonheur. Mais il n'y avoit aucune matiere sur laquelle ils eussent moins de lumiere. Leurs passions les avoient jettez dans mille erreurs. La cupidité ne connoissoit d'autres biens ou d'autres maux, que ceux dont les sens peuvent juger : & la cupidité étoit dominante dans tous les hommes que la grace n'avoit point changez. Tout ce qui étoit spirituel & invisible, passoit pour n'être pas, ou ne faisoit aucune impression. On comptoit uniquement sur la vie ; & si l'on avoit quelque idée de la vertu, l'ont étoit toûjours préparé à la sacrifier aux interêts de l'amour propre.

2. Pour détromper les hommes, il falloit autre chose qu'une simple instruction. Il falloit un autre maître que l'un d'entre-eux. Il falloit que Dieu lui-même devînt visible ; qu'il vécût parmi eux, qu'il leur parlât un langage qu'ils pussent entendre ; qu'il attirât leur admiration par des miracles, & leur amour par des bienfaits ; qu'après les avoir enseignez, il prouvât sa doctrine par ses exem-

ples ; & qu'il réunît dans un dernier ex[illegible] toutes les circonstances capables de pui[illegible] qu'il y a une autre vie que celle-ci ; que la vertu est quelque chose de très-réel ; que les esperances qu'elle a d'un bonheur éternel sont bien fondées ; que Dieu mérite une obéissance sans bornes, & que l'obéissance digne de lui est celle où l'on n'est soutenu ni consolé que par le desir de lui plaire, tout le reste étant ôté, & l'ignominie la plus profonde se trouvant jointe à la plus extrême douleur.

3. Tout cela a été divinement accompli par JESUS-CHRIST. Il est descendu du ciel lui qui étoit la vie même. Il a souffert la mort qui nous étoit dûë, & il l'a tuée par la plenitude de sa vie. Mais avant sa mort il nous a crié d'une voix de tonnerre, que nous retournassions à lui, & que nous le suivissions jusques dans le sein de son Pere où il s'est retiré. *Descendit hùc ipsa vita nostra, & tulit mortem nostram, & occidit eam de abundantia vitæ suæ, & tonuit clamans, ut redeamus hinc ad eum in illud secretum, unde processit ad nos.* Toute sa vie depuis sa naissance, toutes ses actions, toutes ses paroles, sa mort, sa résurrection, son retour vers son Pere, forment un cri que les plus sourds sont contraints d'entendre, & qui nous rappelle à lui, qui ne s'est dérobé à nos yeux, que pour nous faire rentrer dans notre cœur où il est caché : *Clamans dictis, factis, morte, vitâ, descensu, ascensu : clamans ut redeamus ad eum : & discessit ab oculis, ut redeamus ad cor, & inveniamus eum.*

S. Aug. lib. 4. conf. c. 12. n. 2.

Ibid.

4. Il suffit d'avoir des yeux pour être in-

CHAP. I.

ſtruits de notre véritable fin, & des moyens qui nous y peuvent conduire. Il ſuffit de les ouvrir ſur JESUS-CHRIST, pour être détrompez de nos erreurs, & de nos faux préjugez par rapport au bonheur & à la miſere. Sa ſeule vûe décide tout, & diſpenſe de tout raiſonnement. La mort nous paroiſſoit terrible, & le plus grand de tous les maux : en s'y ſoumettant il nous a détrompez. Rien n'étoit plus honteux ni plus horrible ſelon nos idées, que d'expirer ſur une croix : en choiſiſſant pour lui-même ce genre de mort, il a changé nos idées : *Mori metuebant (homines) : morte multatus eſt. Ignominioſiſſimum mortis genus crucem putabant : crucifixus eſt.* Le deſir d'avoir certains biens, & la crainte de tomber dans certains maux, nous empêchoient de nous attacher à la vertu. JESUS-CHRIST en renonçant à ces biens dont l'amour nous affoibliſſoit, les a dégradez & déhonorez, & nous les a rendu mépriſables. Et en acceptant les maux dont la crainte nous faiſoit abandonner la verité & la juſtice, il les a vaincus pour lui & pour nous, & il a mis en poudre tous les obſtacles qui nous retenoient. *Omnia quæ habere cupientes non rectè vivebamus, carendo vilia fecit. Omnia quæ vitare cupientes à ſtudio deviabamus veritatis, perpetiendo dejecit. Tota vita ejus in terris, diſciplina morum fuit.*

S. Aug. de vera relig. n. 31.

Ibid. & n. 32.



§. 2. *Description de l'état où étoit l'univers avant la Croix de* Jesus-Christ. *Regne universel de l'idolâtrie. Incertitude & timidité parmi les philosophes sur les points les plus essentiels de la religion. La Croix a prouvé les veritez du salut, les a rendues populaires, & a inspiré le courage de les défendre.*

1. Avant la Croix de Jesus-Christ dans quel état étoit l'univers ? Quel usage avoient fait les hommes du spectacle de la nature, & de l'admirable sagesse qui éclate dans tous les ouvrages du Créateur ? Le vrai Dieu avoit-il un temple dans toute la terre, excepté l'unique temple de Jérusalem ? La raison avoit elle garanti quelque peuple de l'idolâtrie, quoiqu'elle soit si opposée à la loi naturelle ? Ceux qui faisoient profession d'une plus haute sagesse, n'avoient-ils pas converti en problêmes les veritez les plus constantes, & obscurci par leurs vains raisonnemens les anciennes traditions sur l'immortalité de l'ame, la résurrection des corps, les biens ou les maux préparez à la vertu ou au vice, que le simple peuple, malgré ses ténébres, conservoit plus religieusement que les philosophes ? Ceux d'entre-eux à qui Dieu avoit manifesté son unité, sa providence, & sa justice, n'avoient-ils pas retenu ces connoissances dans le secret par une ingrate & timide lâcheté ? Un seul d'entr'eux s'est-il élevé contre l'impieté qui avoit substitué au Dieu vivant & véritable des idoles muettes, & des figures non seulement d'hommes, mais de bêtes & de repti-

CHAP. I.

Scholas habebant privatas, & templa communia. S. Aug.

Socrates.

Xenophon.

les ? Un seul s'est-il abstenu d'aller dans les temples, quoiqu'il n'approuvât pas dans son cœur le culte superstitieux qu'il autorisoit par sa présence & par son exemple ? L'unique dont la religion fut mise à l'épreuve, ne traita-t-il pas de calomniateurs ceux qui l'accusoient de n'adorer pas les dieux que les Athéniens adoroient ? Son Apologiste, qui étoit aussi son disciple & son ami, le défend-t-il autrement, qu'en assurant qu'il a toujours reconnu les mêmes divinitez que le peuple ? Et Platon lui-même n'est il pas contraint d'avoüer que ce lâche prévaricateur ordonna un sacrifice impie, quoiqu'il fût certain de mourir ? Un petit extrait d'une lettre de Platon nous fait voir combien il craignoit de s'expliquer sur la nature & l'unité de Dieu, & combien par consequent il étoit éloigné de lui rendre graces, de le confesser devant les hommes, & de s'exposer au moindre danger en lui rendant témoignage. Les actions honteuses qu'on attribuoit aux faux Dieux, le faisoient rougir ; mais il se contentoit de dire, ou qu'ils n'étoient pas coupables de ces crimes, s'ils étoient Dieux, ou qu'ils n'étoient pas Dieux, s'ils les avoient commis : sans oser dire qu'il n'y avoit qu'un seul Dieu, & sans avoir le courage de s'élever contre le culte public fondé sur les crimes mêmes dont il avoit honte.

Fragmentum Epistolæ Platonis ad Dion.

Plato de republic. lib. 3.

2. Quelle apparence y avoit-il qu'on pût jamais détromper des hommes charnels, grossiers, prévenus, attachez à un culte qui favorisoit toutes leurs passions, & qui justifioit tous leurs vices, qu'on pût leur persuader des veritez aussi sublimes que celles qui sont le fondement de la religion chrétienne ;

qu'on pût les rendre capables d'un culte interieur & spirituel, où les sens ne comprennent rien, & dont la cupidité est ennemie? Et qui, s'il avoit été consulté sur le choix des moyens pour réussir à ce grand ouvrage, auroit pensé à la croix & aux opprobres dont elle étoit couverte?

3. Cependant c'est de cette Croix qu'est venue toute la lumiere & toute la sagesse des nations. C'est en y voyant le Fils de Dieu attaché, qu'elles ont connu la vanité & l'idolâtrie; l'unité de l'essence divine dans des personnes distinctes; la corruption générale de la nature humaine, dont l'origine est infectée; le besoin qu'avoient les hommes d'un médiateur; l'impuissance où ils étoient de retourner à Dieu par leurs seuls efforts, ou par des moyens qui ne réformassent pas leurs volontez; la nécessité de vivre sous les yeux de Dieu, & d'avoir un cœur droit & sincere, qui ne démentît pas l'exterieur des actions; la certitude des biens & des maux, qui ne se découvrent qu'après la mort; & l'obligation indispensable de rendre compte de toute sa vie devant un juste juge, à qui tout est connu, & tout est présent.

4. La Croix de JESUS-CHRIST qui est la preuve de ces veritez, les a rendu sensibles & populaires. De simples femmes sans lettres les ont comprises: des artisans & des hommes destinez aux travaux de la campagne en ont été persuadez: des enfans leur ont rendu témoignage. Tous les ont crûes sans hésitation, sans variation, sans être arrêtez, ou par les difficultez, ou par la lenteur naturelle de l'esprit. Plusieurs ont donné leur vie pour les soutenir, & tous ont été convaincus

CHAP. I. que leur persuasion devoit aller jusques-là.

5. Que l'on compare ces veritez aux foibles lumieres des philosophes sur un petit nombre de points. Que l'on compare aussi la fermeté & la vive persuasion de tant de peuples qui les croient, avec l'incertitude, l'inconstance, la timidité des plus grands hommes du paganisme sur des articles essentiels. Que l'on compare enfin la haute sagesse d'un jeune enfant dans le christianisme, avec celle de la Synagogue entiere, à qui tout étoit donné cacheté & couvert de voiles, qui ne répondoit qu'en bégaiant & en hésitant sur des points capitaux, & qui étoit même remplie de préjugez contre beaucoup d'autres.

§. 2. *La folie de la Croix a enseigné aux hommes tout ce qui est nécessaire pour les rendre sages. Craindre de retourner dans les ténébres, en quittant la simplicité de la foi ; c'est la source de tous les nouveaux systémes sur la Religion.*

1. JESUS-CHRIST du haut de sa Croix est devenu le maître universel que tous les hommes ont écouté. Il les a tous rendu sages, éclairez, spirituels, par ce qui paroissoit en lui une folie ; & il a au contraire convaincu de folie tout ce qui paroissoit sage parmi eux, avant qu'il en fût connu. Il n'est plus question après lui de raisonner, de chercher, de faire des plans sur la Religion : *Nobis curiositate opus non est post Christum Jesum, nec inquisitione post Evangelium*, dit excellemment Tertullien. Il nous suffit de sçavoir & de connoître JESUS-CHRIST crucifié, pour tout sçavoir, comme saint Paul s'en glorifie.

Tertull. de præscrip. c.8. p. 233.

Et nous devons être persuadez que ce ne peut être que par la séduction du serpent que nous nous dégoutons de la simplicité de la foi, pour courir après l'appas de nouvelles veritez, à l'exemple d'Eve, & pour devenir comme elle, plus habiles que Dieu n'a voulu : *Timeo*, disoit saint Paul aux Corinthiens, *ne sicut serpens Evam seduxit astutiâ suâ, corrumpantur sensus vestri, & excidant à simplicitate, quæ est in Christo.* CHAP. I. 2. *Cor.* 11. 3.

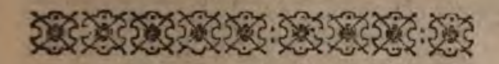
2. C'est principalement une vaine & inquiete philosophie qui inspire le dégoût de la simplicité de la foi, en faisant naître le desir de chercher quelque chose de nouveau, de plus clair, de plus satisfaisant, & l'esperance de le trouver. Elle porte avec impatience le joug qui lui est imposé. Elle veut voir, & sortir de cette espece d'enfance, où l'on se contente de croire. Elle s'efforce de pénétrer les conseils de Dieu, de concilier des veritez qui paroissent opposées, de dévoiler des mysteres qu'on lui confie sans lui en rendre raison. JESUS-CHRIST crucifié l'importune & la met à la gêne. Elle se trouve plus en liberté en ne consultant que l'idée abstraite d'un premier Estre, qui ne peut lui en découvrir les volontez libres & les décrets, & qui lui permet de se les figurer comme il lui plaît. Et le fruit de sa temerité est de perdre ce qui étoit trouvé, de rendre douteux ce qui étoit certain, d'ajouter aux salutaires obscuritez des mysteres les tenebres de l'erreur, & de rentrer, après la lumiere de l'Evangile, dans tous les vains systêmes qui ont partagé & séduit les philosophes payens.

3. » Prenez garde, disoit saint Paul aux » Colossiens, que personne ne vous enleve *Colos.* 2. 8.

CHAP. I.

» & ne vous raviſſe votre foi par la philoſo-
» phie & par des raiſonnemens vains & trom-
» peurs, ſelon les traditions des hommes,
» ſelon les principes d'une ſcience mondaine,
» & non ſelon JESUS-CHRIST. *Videte ne quis vos ſeducat* (*deprædetur* συλαγωγῶν) *per philoſophiam & inanem fallaciam.* Prenez garde qu'en vous promettant l'évidence, on ne vous enleve la foi, & qu'on ne vous trompe, en vous faiſant eſperer la verité. On vous parlera un langage humain, naturel, conforme à vos penſées : défiez vous-en pour cela ſeul. La vraie ſageſſe ne reſſemble point à la ſageſſe humaine : *Secundùm traditionem hominum, ſecundùm elementa mundi, & non ſecundùm Chriſtum.* N'écoutez rien après JESUS-CHRIST. Regardez tout autre maître non ſeulement comme ſuſpect, mais comme convaincu de ſéduction & d'erreur. Que ſon Evangile vous tienne lieu de tout. Que ſa Croix ſoit pour vous & l'abregé, & l'interpretation, & la preuve de ſon Evangile. Conſiderez-le dans ce myſtere, après l'avoir écouté dans ſes inſtructions ; & que ce myſtere vous rappelle par ſa ſeule vûe tout ce que ſes inſtructions vous ont appris. *Nobis curioſitate opus non eſt poſt Chriſtum Jeſum, nec inquiſitione poſt Evangelium.*





CHAPITRE II.

JESUS crucifié eſt notre exemple & notre modéle.

§. 1. JESUS-CHRIST, *pour nous mieux inſtruire, a joint ſes exemples à ſes diſcours.*

1. IL n'a pas été poſſible de montrer JESUS crucifié comme un maître à qui ſa croix ſert de chaire pour enſeigner tous les hommes, & pour leur apprendre à diſcerner les vrais biens & les vrais maux, de ceux qui n'en ont que l'apparence, & les moyens qui conduiſent au bonheur, des obſtacles qui en éloignent : il n'a pas, dis-je, été poſſible de le montrer en qualité de maître qui enſeigne les hommes, ſans le montrer auſſi, au moins indirectement, comme leur modéle. Mais ces deux qualitez que JESUS-CHRIST a unies dans ſa perſonne auroient pû être ſéparées. Il auroit pû être notre légiſlateur, ſans devenir notre exemple. Il auroit pû nous découvrir le ſentier étroit de la Croix, ſans y marcher le premier. Il auroit pû nous convaincre de la néceſſité de retourner au ciel par un chemin contraire à celui qui nous a perdus, ſans vouloir entrer lui-même dans la gloire qui lui étoit dûe, par des ſouffrances qui n'étoient dûes qu'aux pécheurs.

2. Conſiderons le donc ſous ce nouveau

CHAP. I.

rapport d'exemple & de modéle, & croions que c'est à nous, aussi-bien qu'à Moyse, que Dieu commande de considerer avec attention, & d'imiter avec soin le modéle qui nous est montré sur la montagne: *Inspice, & fac secundùm exemplar quod tibi in monte monstratum est.* Ces paroles en effet ont un rapport essentiel à JESUS-CHRIST comme Pontife des biens futurs, & comme hostie de la nouvelle alliance, dont le tabernacle & toutes ses proportions étoient la figure, ainsi que nous l'enseigne saint Paul, qui emploie pour le prouver, les paroles mêmes que Dieu dit à Moyse. C'étoit JESUS CHRIST qui étoit le plus grand & sublime original que Moyse copioit avec les sombres couleurs de la loi. C'étoit l'exercice de son sacerdoce que le ministere d'Aaron représentoit. C'étoit son sacrifice que toutes les hosties avec leurs ceremonies différentes exprimoient. C'étoit le Calvaire qui étoit la montagne où la verité étoit placée, comme la lumiere qui éclairoit tous les nuages qui en reçoivent la reflexion. Et c'étoit sur ce qui se devoit accomplir sur cette montagne, que Moyse avoit ordre de fixer ses regards, pour ne rien faire dans la structure du Tabernacle, & dans tout ce qui en concernoit le ministere, qui n'y eût un rapport essentiel.

f Exod. 25. 40.

Heb. 8. 5.

3. Mais si ces paroles, *Inspice, & fac secundùm exemplar quod tibi in monte monstratum est*, laissent dans l'esprit quelque obscurité: celles de saint Paul qui leur sert d'interprete, sont bien claires & bien précises. » Jettons les yeux, dit-il, sur JESUS l'auteur & le consommateur de la foi, qui au lieu » du bonheur * qui lui convenoit & qui lui

* Il y a dans le grec: *ἀντὶ τῆς προκειμένης αὐτῷ χαρᾶς: pro convenienti ipsi gaudio.* Il manque dans la vulgate la particule, *pro: pro proposito sibi gaudio.*

» étoit dû, a souffert la croix, en méprisant » la honte & l'opprobre. Ce n'est point un exemple étranger; & qu'il vous soit libre d'imiter, ou de ne pas suivre, que je vous propose, dit saint Paul. C'est l'auteur même de notre Religion & de notre foi que j'expose à vos yeux. C'est lui qui a commencé & qui a fini l'ouvrage de notre salut. Il pouvoit être heureux s'il l'avoit voulu. La gloire lui étoit dûe dès le premier moment de son incarnation, s'il lui avoit plû de l'accepter. Mais il lui a préferé la croix, pour l'amour de nous, & il en a méprisé la honte & l'ignominie, pour nous délivrer d'un opprobre. Voyez & jugez. Pouvez-vous cesser un moment de considerer un tel exemple? Pouvez-vous le regarder sans fruit? Ne deviendroit-il pas votre condamnation, si la crainte d'être obligez à l'imiter vous portoit à l'oublier: ou si vous n'en conserviez qu'un stérile souvenir? *Aspicientes in auctorem fidei & consummatorem Jesum, qui proposito sibi gaudio sustinuit crucem, confusione contemptâ.* *Heb. 12. 2.*

4. Le dessein de JESUS-CHRIST en consentant à mourir sur la Croix, a été d'être notre modéle. Nous sommes appellez pour le suivre. Notre gloire consiste à lui ressembler, & c'est par sa grace que cette ressemblance nous est accordée. Toutes ces veritez, qui sont essentielles à la Religion, sont clairement enseignées par saint Pierre dans ce peu de paroles: *Si benefacientes, patienter sustinetis: hæc est gratia apud Deum: In hoc enim vocati estis: quia & Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum, ut sequamini vestigia ejus.* L'application que nous fait l'Apôtre du grand exemple que nous

1. *Pet.* 2. 20. 21.
τοῦτο χάρις παρὰ θεῷ.
On peut traduire, *Cela est agréable à Dieu.* Ou: *C'est un don & une grace de Dieu.*

a donné JESUS-CHRIST ne peut être plus manifeste, ni plus précise. Nous marchons par état, par un devoir indispensable, par le titre de notre vocation, sur les traces de JESUS-CHRIST. Il a marqué notre route par la sienne. Ses pieds imprimez sur le sentier y ont laissé des vestiges qui nous montrent la voie. On pourroit expliquer ses paroles, trouver quelque obscurité dans ses leçons, imaginer quelque exception dans des loix generales, réduire l'exacte observation de ses commandemens à un certain genre de personnes plus obligées à la perfection. Mais les pas qui sont marquez sur le chemin, ne peuvent être couverts. Le chemin qu'ils montrent est unique. L'obligation de le suivre, si l'on ne veut s'égarer, est sans exception. Elle est attachée inséparablement à la vocation au christianisme; & c'est un grand bonheur, une grande grace, une signalée misericorde, quand on y est fidéle. *In hoc vocati estis..... hæc est gratia apud Deum.*

5. Adam & JESUS-CHRIST sont deux chefs. Tous deux sont peres: tous deux sont imitez par leur famille: tous deux communiquent leur image & leur ressemblance à leurs enfans. Nous avons tous porté l'image honteuse du premier homme: nous avons tous été rebelles, ingrats, charnels & terrestres comme lui. Serions-nous assez injustes pour refuser de porter l'image du second Adam, de l'homme spirituel & celeste qui nous a délivrez de l'opprobre de notre premiere naissance? Aurions-nous honte de lui ressembler? Regarderions-nous son obéissance, comme une servitude; son humilité, comme une bassesse; sa patience, comme un effet de son

impuissance ; sa croix, comme un objet de haine & d'horreur ? Ne confesserions-nous pas alors, que nous appartenons encore à l'homme prévaricateur, & au serpent qui l'a vaincu ? Ne serions-nous pas alors sans JESUS-CHRIST & sans Dieu dans le monde ; & le caractere de la bête ne paroîtroit-il pas sur un front qui rougiroit du caractere de l'agneau & de son image ? » Portons donc, » comme nous y exhorte saint Paul, l'image » de l'homme celeste, comme nous avons » porté l'image de l'homme terrestre : *Sicut portavimus imaginem terreni, portemus & imaginem cœlestis.* Et faisons par une fidéle imitation de JESUS-CHRIST qu'on le reconnoisse dans nous, comme la conformité de nos vices & de nos passions a rendu visible le premier pécheur dans notre conduite : *Qualis terrenus, tales & terreni : & qualis cœlestis, tales & cœlestes.*

1. Cor. 15. 49.

Ibid. n. 48.

§. 2. *L'exemple de* JESUS-CHRIST *explique ces paroles :* Celui qui ne me suit pas, n'est pas digne de moi. *Le renoncement doit être general, comme celui de* JESUS-CHRIST.

1. LORSQUE JESUS-CHRIST disoit pendant sa vie, que celui qui ne prend pas sa Croix, & ne le suit pas, n'est pas digne de lui : *Qui non accipit crucem suam, & sequitur me, non est me dignus ;* on se formoit avec peine une idée précise d'un commandement jusques là inoui, & l'on ne comprenoit pas distinctement en quoi il se donnoit pour modéle, ni à quoi il attachoit l'obligation de le suivre, à peine d'être indigne de lui.

Matth. 10. 38.

CHAP. II. Mais JESUS-CHRIST réellement crucifié pour la verité & pour la justice, immolé à son Pere par l'obéissance, sacrifiant sa vie à sa charité pour les pecheurs, portant avec une patience invincible tout ce qui étoit nécessaire à l'expiation de nos iniquitez, ne nous permet plus de douter qu'il ne soit en tout cela notre exemple; que nous ne devions le suivre jusqu'à la Croix, jusqu'aux dernieres humiliations, jusqu'à la mort; que nous serions indignes de lui, si nous mettions à notre obéissance quelque exception qu'il n'a pas mise à la sienne; & que notre reconnoissance & notre amour pour lui, ne répondroient pas à la charité qu'il a eue pour nous, si nous refusions de le suivre jusqu'au bout pour notre propre interêt, pendant qu'il continue de marcher pour nous par pure misericorde.

2. Il en est de même de cette condition que JESUS-CHRIST attache inséparablement à l'honneur d'être son disciple, & qui consiste
Luc. 14. 33. à renoncer à tout ce qu'on possede : *Sic omnis ex vobis qui non renunciat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus.* Car avant que JESUS-CHRIST mourût sur la Croix, on pouvoit, ce semble, douter de l'étendue de ce renoncement : on pouvoit être tenté d'y soupçonner quelque exageration; on pouvoit au moins le regarder comme sans exemple. Mais JESUS-CHRIST dépouillé de tout, même de ses vêtemens, sans biens, sans amis, sans protection, condamné, deshonoré par mille outrages, que ses douleurs, sa patience, & sa mort même n'ont pas arrêtez, nous déclare nettement que le dépouillement du disciple doit

être aussi étendu & aussi universel que celui du maître, & que l'un ne peut pas reserver ce que l'autre a sacrifié pour lui.

3. Entre les disciples qui suivent JESUS-CHRIST, les uns ont des biens, d'autres des protecteurs, d'autres du credit, d'autres de la réputation. Quelques-uns réunissent en leurs personnes tous ces avantages; & il y en a dont le sacrifice leur coute beaucoup, surtout quand les interêts d'une famille fortifient l'attachement qu'on y a. On consulte alors, on délibere, on compare les tristes consequences d'un devoir, avec l'obligation d'y être fidele; & il est rare qu'on ne trouve pas ou dans soi-même, ou dans le conseil de ses amis, des raisons qui diminuent l'évidence du devoir, & qui representent l'extremité où l'on se réduiroit en le suivant, comme un excès, comme une singularité sans exemple, comme une folie, condamnée non seulement par la prudence humaine, mais même par celle qui est une vertu, dont une conduite si peu mesurée seroit le scandale & la honte.

4. Ainsi une condition qui paroissoit très-serieuse, quand JESUS-CHRIST l'attachoit à l'honneur d'être son disciple, n'a presque jamais lieu: & plus il est clair qu'il en couteroit tout pour lui être fidéle, plus il paroît alors évident qu'on est dispensé de l'être. On demande alors des exemples d'un tel renoncement; & comme on n'en trouve point, ou qu'ils sont très-rares & peu frappans, parce qu'ils ne sont que dans des personnes obscures, on conclut qu'il n'y en a point; & de ce qu'il n'y en a point, on conclut avec la même certitude, que si on le donnoit soi-même on seroit très-imprudent & hors de la regle, au lieu de la suivre.

AP. II. 5. Mais si l'on peut conclure ainsi, tant qu'on ne regarde que les hommes, & qu'on ne consulte que les hommes; combien cette fausse prudence est elle confondue par la parole de JESUS-CHRIST, soutenue & expliquée par son exemple? Les termes de la loi sont generaux: *Omnis ex vobis.* Personne n'est excepté. Le renoncement est total: *qui non renunciat omnibus quæ possidet.* L'exclusion du nombre des disciples est sans retour: *non potest meus esse discipulus.* Les comparaisons qui précedent cette loi dans le discours de JESUS-CHRIST sont une preuve qu'elle est indispensable. Car il nous compare à un homme, qui avant que de bâtir une tour, suppute à loisir s'il aura de quoi l'achever; & à un Prince qui étant en guerre avec un autre, examine avec soin s'il peut la soutenir, ou s'il ne feroit pas mieux de la terminer par une négociation de paix. Après quoi il ajoute, „ C'est ainsi que quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il possede, ne peut être mon disciple. „ Qu'il examine, avant que d'en prendre la qualité, s'il aura de quoi la soutenir. Pour moi, j'exige tout. Je veux un sacrifice plein & parfait. Je renonce pour disciple celui qui commence à édifier, & qui n'acheve pas; qui s'engage avec moi dans une guerre dont il se lassera. Comme disciple, il doit m'écouter toujours; & moi comme son maître, je ne puis l'être à demi, ni composer avec lui, ni me contenter d'être son égal.

6. Voila la loi: mais combien l'exemple du maître est-il plus clair & plus pressant que la loi? De tous les biens dont la possession appartenoit à JESUS-CHRIST, lequel s'est-

il reservé ? Que lui reste-t-il sur la croix ? Où est sa gloire ? Où est sa liberté ? A qui l'a-t-on associé dans son supplice ? De quoi n'est-il pas accusé, puisqu'il est accusé d'avoir usurpé la qualité de Fils de Dieu, & d'être un seducteur que Dieu desavoue, & qu'il laisse expirer dans les tourmens ? Quel abandonnement peut être plus grand que le sien ? Son Pere même n'y en ajoute-t-il pas un autre infiniment plus sensible, dont il nous instruit par ses plaintes ? Qui de nous peut renoncer ainsi à tout, & même aux consolations qui paroissent nécessaires à la patience ? De qui le maître exigera-t il un sacrifice aussi universel que le sien ? Et quand le disciple lui en offriroit un pareil, y auroit-il une comparaison à faire entre le maître qui donne l'exemple, & le disciple qui le suit : entre le maître dont le ciel & la terre sont les ouvrages, & un disciple à qui tout ce qu'il sacrifie étoit prêté pour un tems : entre le maître qui rachette son disciple, & qui donne tout pour le racheter ; & le disciple qui conserve, & qui rend éternel tout ce qu'il sacrifie à son Redempteur ?

§. 3. *Explication d'un endroit de l'Ecclesiastique chap. 14. qui marque le saint empressement d'un homme de bien pour découvrir les traces de la Sagesse, qui pour lors étoient fort obscures. Depuis que cette Sagesse s'est incarnée, ces traces sont visibles, & conduisent toutes au Calvaire.*

1. Il y a un endroit admirable dans le quatorziéme chapitre de l'Ecclesiastique, où le Saint Esprit représente d'une maniere très-

CHAP. II.

vive & très-touchante ! l'empressement d'un homme de bien pour découvrir les sentiers où marche la Sagesse, & le lieu où elle se retire : sa sainte curiosité pour considerer ce qu'elle fait, & pour écouter ce qu'elle dit, afin de régler ses actions sur un si parfait modéle : sa joie de l'avoir trouvée, & son application à bâtir auprès de sa maison une cabanne où il soit en sûreté avec sa famille contre tous les malheurs & tous les dangers qui sont inévitables dans le reste de la terre. Cette divine Sagesse est certainement celle qui est née du Pere céleste, & qui s'est incarnée pour nous, lorsque les tems ont été accomplis. Mais il faut lire le texte, avant que d'en faire l'application à JESUS-CHRIST qui est devenu notre modéle, & principalement sur la croix, auprès de laquelle celui qui est véritablement sage, fixe sa demeure, & y trouve un asyle contre tous les dangers ou publics ou particuliers. » Heureux l'homme qui va après la Sagesse, » comme tâchant de découvrir ses traces », *vadens post sapientiam quasi investigator* ; » & marchant dans les routes par où elle » passe, qui regarde par ses fenêtres, & qui » écoute à sa porte : » *qui respicit per fenestras, & in januis illius audiens* : » qui se » tient auprès de sa maison, & qui en» fonçant un pieu dans sa muraille, se bâ» tit une petite cabanne auprès d'elle, où » ses biens se conservent pour jamais dans » un grand repos » : *qui requiescit juxta domum illius, & in parietibus ejus figens palum statuit casulam suam ad manus illius.* » Il établira ses fils sous son ombre, & il » demeurera sous ses rameaux & sous ses

Eccli. 14. 2. 27.

» branches : » *Sub tegmine ejus, & sub ramis ejus.* » Il trouvera sous elle un couvert » contre l'excès de la chaleur, & il se re» posera dans sa gloire » : *Protegetur sub tegmine illius à fervore, & in gloria ejus requiescet.*

2. Avant que JESUS-CHRIST qui est la Sagesse éternelle, se fût rendu visible en prenant notre chair, il étoit notre régle & notre modéle. Mais il étoit très-difficile de découvrir ses pensées & ses sentimens, de marcher sur ses traces, de suivre ses vestiges peu marquez & peu sensibles. Il falloit être extrêmement attentif, pour démêler ses voies de celles qui nous égarent ; & l'on étoit dans une crainte continuelle de s'y méprendre. On étoit contraint d'écouter à la porte ce que la Sagesse disoit dans le secret. On tâchoit de s'élever jusqu'à l'une des fenêtres, pour voir ce qui se passoit au-dedans de sa maison, qui demeuroit fermée. On se logeoit auprès ; on s'établissoit dans son voisinage, en attendant qu'elle parût elle-même. On mettoit sous sa garde ses biens & sa famille, afin qu'elle en prît soin quand elle voudroit bien se manifester au-dehors.

3. Mais depuis que cette Sagesse éternelle, après nous avoir envoié ses Prophetes, est venue nous dire elle-même, Me voici ; *Ecce ego, ecce ego* : & que ses secretes pensées nous ont été découvertes par ses actions & par ses exemples, ses pas sont si visiblement imprimez dans le sentier où elle a marché, qu'il est aisé de les discerner. Et comme ils se terminent tous au Calvaire, qui est le centre & la fin des mysteres qui ont précedé son dernier sacrifice, ils y conduisent tous

Isai. 65. 1.

ceux qui desirent sincerement de l'imiter. C'est là qu'elle a établi sa demeure, & c'est là que ses disciples établissent la leur. Ils enfoncent un pieu dans sa croix, pour servir d'appui & de fondement à leur cabane. Ils mettent leurs biens & leur famille sous les pieds de JESUS-CHRIST, afin que le sang qui en découle les purifie. Ils se mettent à couvert sous l'ombre & la protection de ses bras étendus. Ils connoissent le prix d'un tel asyle. Ils sçavent que tout le reste du monde est condamné à l'embrâsement : & bien loin de rougir de la Croix de leur Sauveur, ils y mettent leur gloire, parce qu'elle est maintenant la source de leur justice, & qu'elle est aussi le principe de leur bonheur futur, & de leur immortalité : *In parietibus ejus figens palum, statuet casulam suam ad manus illius... Protegetur sub tegmine illius à fervore, & in gloria ejus requiescet.*

§. 4. *Explication de la double humiliation de* JESUS-CHRIST *qui est notre modéle. Comme Dieu il s'est anénati en prenant la forme de serviteur. Comme homme il s'est humilié jusqu'à la mort de la Croix.*

1. RIEN en effet n'est plus glorieux pour l'homme, que d'entrer dans les sentimens de JESUS-CHRIST qui est son Dieu aussi-bien que son liberateur ; & qui est son modele, non seulement par l'humiliation de la nature humaine jusqu'à la mort de la croix, mais aussi par l'anéantissement où la nature divine est comme descendue en s'unissant la forme de serviteur. Nous n'aurions osé parler ainsi, si saint Paul ne l'eût fait avant

nous. Mais après que le Saint Esprit a consacré cette expression, nous la devons regarder comme très-exacte, quoiqu'elle soit aussi très-étonnante. » Soyez, dit l'Apôtre aux Philippiens, dans la même disposition & dans le même sentiment où a été JESUS-CHRIST, qui ayant la forme & la nature de Dieu, n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation d'être égal à Dieu : mais il s'est anéanti lui-même, en prenant la forme & la nature de serviteur, en se rendant semblable aux hommes.... Il s'est rabaissé lui-même, en se rendant obéissant jusqu'à la mort de la croix. » Saint Paul distingue en JESUS-CHRIST deux abaissemens : l'un de son humanité jusqu'à la mort de la croix, l'autre de sa divinité jusqu'à la forme de serviteur. Il appelle l'un une humiliation, & l'autre un anéantissement ; & il veut que l'un & l'autre soient notre modele, & que nous entrions dans tous les sentimens de JESUS-CHRIST anéanti jusqu'à la forme de serviteur ou d'esclave, & humilié jusqu'à la mort de la croix. *Hoc sentite in vobis quod & in Christo Jesu.... Semetipsum exinanivit formam servi accipiens.... humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis.*

CHAP. II.

Philip. 2. 5. 8

2. Mais comment peut-il être vrai que Dieu s'anéantisse ? Comment peut-on même s'imaginer qu'il s'abaisse & qu'il s'humilie ? Une grandeur & une majesté essentielle peut-elle jamais être autre chose que grandeur & que majesté ? Et une nature infiniment immuable peut-elle souffrir un changement aussi indigne d'elle, que l'humiliation & l'a-

CHAP. II. baissement ? Il faut certainement exclure tout changement réel : & ce n'est pas aussi de quoi il s'agit. Mais en exceptant ce seul point, on doit convenir que lorsque la divinité se manifeste, l'éclat & la gloire doivent accompagner sa manifestation ; & que si elle s'en prive, jusqu'à s'exposer à être méconnue & à être confondue avec la forme d'esclave, dont elle a bien voulu se revêtir, elle obscurcit sa majesté, & elle anéantit la distinction exterieure & sensible qui devoit être entr'elle, & la forme de serviteur qui lui sert de nuage & de vêtement.

3. On doit aussi convenir que lorsque la divinité consent à se priver de la gloire qui lui est dûe, & à supprimer tous les témoignages de sa présence, elle les sacrifie alors à sa miséricorde & à son amour, & qu'elle leur preférе sa compassion pour les hommes, & le dessein qu'elle a de les instruire & de les corriger par l'exemple & par le mérite d'un tel abaissement. Or c'est dans cette préférence de la charité & de la compassion du Verbe éternel pour les pécheurs à sa propre gloire, que consiste l'humilité du Verbe. C'est dans le choix d'un moien qui nous est salutaire, mais qui couvre & qui obscurcit sa majesté, que consiste son abaissement. C'est dans l'acceptation d'un état où le Verbe sera caché, où sa charité ne sera pas connue, où la forme d'esclave paroîtra seule, & sera prise pour le seul objet existant, que consiste l'anéantissement du Verbe. Et l'on ne peut desavouer qu'une disposition si admirable dans le Verbe, avant qu'il se fasse chair, ne soit un exemple d'humilité encore plus étonnant, que l'humiliation & l'obéissance

ſance du Verbe fait chair juſqu'à la mort de la croix.

4. Cette diſpoſition incompréhenſible du Verbe éternel, n'eſt pas ſeulement une preuve de ſa charité & de ſon humilité, ſelon l'explication que je viens de donner : mais elle eſt, ſelon ſaint Paul, une démonſtration de la parfaite égalité du Pere & du Fils dans l'eſſence divine. » JESUS-CHRIST, dit l'Apôtre, ayant la forme & la nature de Dieu, » n'a point cru que ce fût pour lui une » uſurpation d'être égal à Dieu ; mais il » s'eſt anéanti lui même, en prenant la forme & la nature de ſerviteur. » C'eſt-à-dire que JESUS-CHRIST n'a renoncé pour un tems à la gloire dûe à ſa divinité, en s'anéantiſſant juſqu'à la forme de ſerviteur, que parce qu'il étoit certain de ſon égalité avec ſon Pere ; car s'il en avoit été l'uſurpateur, & qu'il n'y eût pas eu par ſa naiſſance un droit éternel & néceſſaire, il ne ſe ſeroit pas privé d'un éclat extérieur, qui auroit été ſon unique titre. En renonçant à cet éclat, il auroit tout perdu, puiſque ſa majeſté n'auroit été qu'empruntée, ou plûtôt uſurpée. Mais il ſçavoit bien qu'il demeureroit ſur le trône, en ſouffrant que la gloire du trône diſparût. Il ſçavoit bien qu'il étoit toujours le Fils propre, naturel, & conſubſtantiel de ſon Pere, quoiqu'il s'unît à la forme de ſerviteur, & que la forme de ſerviteur parût ſeule aux yeux des hommes. Il ajoutoit la gloire de l'humilité à celle de la divinité ; & ne pouvant devenir plus grand en s'élevant, il acqueroit une nouvelle grandeur par un abaiſſement volontaire, plus ſurprenant & plus capable de

CHAP. II.

nous étonner, que sa puissance & sa majesté naturelle. *Mirabilior nobis fit in Deo humilitas, quàm potestas.*

S. Leo serm. 11. de pass.

5. Voilà notre modéle : *Hoc sentite in vobis quod & in Christo Jesu.* JESUS-CHRIST est Dieu : il s'est anéanti. JESUS-CHRIST est homme : il s'est humilié jusqu'à la mort de la croix. C'est parce qu'il est égal à son Pere, qu'il s'est anéanti ; c'est parce qu'il étoit le Roy de gloire, comme fils de l'homme, qu'il a expiré sur la croix. Rien ne paroissoit lui moins convenir que l'anéantissement & l'humiliation ; rien n'a été plus digne de lui que l'un & l'autre : rien n'a plus fait éclater sa bonté : rien n'a été plus propre à instruire & à reformer l'homme : rien n'a mieux prouvé que JESUS-CHRIST étoit Dieu & le Seigneur de la gloire, que son consentement à se priver pour nous d'un éclat, dont il demeuroit non seulement le maître, mais le principe & la source.

§. 5. *Un tel modéle est proposé à tous : mais sans qu'aucun puisse atteindre jusqu'à la perfection de l'original. Chacun en exprime quelque trait : & delà vient la différence du caractere des Elus. Notre gloire est d'offrir chacun nos travaux & nos souffrances, pour concourir à l'expression parfaite de ce divin modéle.*

1. UN tel modéle est proposé à tous, mais sans qu'aucun de ses imitateurs puisse atteindre jusqu'à la perfection de l'original. L'un le copie par un endroit ; l'autre tâche de l'exprimer par un autre. Sa croix l'étale

aux yeux de tous : mais les vûes & les dispositions de ceux qui l'étudient pour le représenter dans eux mêmes, sont aussi différentes que les dons & les graces qui diversifient les caractéres des Saints. Les Martyrs sont ceux qui approchent le plus de la vérité : mais entre les Martyrs, combien y a-t-il de dégrez, de distinctions, & de varietez. Il en est de même de ceux qui ont joint à l'innocence du batême les saintes austéritez de la pénitence : leur amour pour JESUS CHRIST les applique à mille vertus différentes, chacun selon son attrait. Les mortifications de ceux qui travaillent à réparer la perte du batême par un nouveau batême de larmes, sont aussi de mille genres différens, quoique la croix de JESUS-CHRIST soit leur principal point de vûe. Les croix particulieres & personnelles que la divine providence distribue dans tous les états, sont comme les petites portions de la vraie Croix répandues dans tout le monde, & qui font le trésor de plusieurs Eglises particulieres, comme le dit Saint Cyrille de Jerusalem : *Ligno Crucis universus tandem orbis terrarum particulatim oppletus est.* Mais comme toutes ces portions ne font pas l'arbre entier de la Croix, & qu'elles n'en diminuent pas l'intégrité, au rapport de saint Paulin : il n'y aura jamais aucune comparaison entre les souffrances des Saints de chaque état & celles de JESUS-CHRIST, & le modéle de sa charité, de son obéissance, de sa patience, sera toujours inimitable, quoique les Justes de tout état s'appliquent uniquement à l'imiter.

S. Cyril. catech. 4. p. 17.

S. Paulin à Severe.

2. Car ces justes ne sont pas la justice

même, ni la vérité même comme JESUS-CHRIST, quoiqu'ils souffrent pour la justice & pour la vérité. Ceux qui les font souffrir sont leurs égaux, & non leurs créatures, comme tous les hommes le sont par rapport à JESUS-CHRIST, qui pourroit leur ôter la vie en cessant seulement de la leur conserver. Quelque grandes que soient leurs épreuves, elles ne seront jamais égales aux supplices éternels qu'ils ont méritez, & dont ils ne sont délivrez que par grace. Il n'y en a aucun parmi eux qui ne doive dire, comme le saint pénitent : » Nous n'endurons que » ce que méritent nos mauvaises actions ; » mais celui là, qu'a t-il fait ? » Est-il d'ailleurs en notre pouvoir d'éviter ce que nous souffrons, comme JESUS-CHRIST étoit le maître de ne rien souffrir ? Si nous en perdions le fruit par l'impatience, nous ajouterions à nos maux, bien loin d'en diminuer le sentiment. Beaucoup d'infidéles souffrent autant, ou même plus que nous, sans en rien espérer. Nous pourrions être comme eux sans consolation & sans espérance. On nous calomnie, on nous ôte les biens & la liberté, on nous laisse sans protection & sans défense ; mais ce qu'on nous ôte, JESUS-CHRIST nous le conserve. Il convertit nos pertes en des sacrifices de religion. Il met en sûreté pour une vie éternelle, ce qu'une mort prompte & lente nous raviroit. C'est un honneur inestimable qu'il nous fait en nous associant à sa croix : c'est par un privilege particulier qu'il nous en fait part : c'est par la foi & par la patience qu'il nous inspire, que nous l'acceptons avec soumission, ou même avec joye. Y a-t-il eu de

notre part quelque choſe de ſemblable par rapport à lui ? Nous lui devons tout. Nous en avons tout reçû. Son oblation eſt ſans exemple. Il eſt ſeul l'agneau de Dieu. Nous autres, au lieu d'être des victimes de ſa colere, nous le ſommes devenus de ſa miſéricorde.

5. Ces ſentimens, qui diſtinguent les ſouffrances des juſtes, & de ceux qui s'appliquent à le devenir, des ſouffrances des impénitens & des infidéles, ne diminuent pas leur zéle pour atteindre autant qu'ils le peuvent à la perfection du modéle qui leur eſt propoſé, & pour contribuer par diverſes imitations particulieres à le repreſenter dans ſon tout. Ils ſçavent que depuis le juſte Abel juſqu'au dernier élu qui terminera le ſiécle & le tems, les ſouffrances des Saints ſont deſtinées à exprimer le ſacrifice entier de JESUS-CHRIST. Ils offrent chacun leurs travaux & leur patience, pour concourir à cette expreſſion pleine & parfaite. Ils ſont jaloux de la gloire qu'ils ont d'y contribuer : & comme chaque ſacrifice ancien avoit ſon caractere particulier, & ſon rapport à quelques circonſtances particulieres de celui de JESUS-CHRIST, ils tachent d'être fidéles & diligens pour conſerver le caractere de celui qu'ils doivent offrir, ou par l'humiliation, ou par le dépouillement, ou par la douleur, ou par le ſilence : s'eſtimant heureux à proportion de ce que Dieu en accepte en ſecret la bonne odeur, & que l'attention des hommes à les louer ou à les plaindre, n'en altere pas la pureté.



CHAPITRE III.

JESUS-CHRIST crucifié est notre consolation dans les souffrances, & une pressante exhortation à nous soumettre avec patience à celles que l'attachement à nos devoirs nous attire, ou que la divine Providence nous envoie.

§. I. JESUS-CHRIST *en souffrant pour nous, a voulu nous montrer avec quelle bonté il s'interesse à ce que nous endurons pour lui, & combien l'experience qu'il a faite de nos douleurs le rend tendre & compatissant.*

1. C'EST une suite nécessaire de ce que JESUS-CHRIST crucifié est notre exemple & notre modéle, qu'il soit aussi notre consolation dans les souffrances, & une pressante exhortation à nous soumettre avec patience à celles que l'attachement à nos devoirs nous attire, ou que la divine Providence nous envoie. Car en le voiant cloué sur le bois, & rassasié d'opprobres, non pour son interêt, mais pour le nôtre, qui oseroit se plaindre d'avoir quelque part à son calice, & qui ne sent pas diminuer ses propres peines en considerant celles qu'il souffre, & avec quelle charité il les souffre, sur-tout quand on sçait avec

quelle bonté il s'interesse à ce que nous endurons pour lui demeurer fidéles, & combien l'experience qu'il a faite de nos douleurs le rend tendre & compatissant ?

2. » Nous n'avons pas, dit saint Paul, » un Pontife qui ne soit pas capable de com» patir à nos infirmitez & à nos foiblesses : » *Qui non possit compati infirmitatibus nostris.* Car il a été tenté comme nous par toutes sortes d'épreuves à l'exclusion du péché : *tentatum per omnia pro similitudine, absque peccato.* Il a voulu nous devenir semblable en tout, excepté dans ce qui étoit incompatible avec sa sainteté. Il a voulu tout éprouver, & sçavoir par lui même tout ce qui exerceroit notre patience, afin d'en être instruit immédiatement, & avant que nos larmes & nos gémissemens le lui apprissent, afin que nous ne pussions douter qu'il n'eût une pleine connoissance de nos maux, & que nous prissions une entiere confiance en sa bonté, qui l'avoit porté à descendre plus bas même que notre misere, pour nous persuader qu'il y étoit sensible, & qu'il en étoit attendri. Heb. 4. 15.

3. Comme fils de l'homme, il devoit être exemt de douleur, puisqu'elle n'est dûe qu'au péché : mais comme Fils de Dieu, il en devoit être encore infiniment plus éloigné. » Et Heb. 5. 8.
» néanmoins, tout Fils de Dieu qu'il étoit, » il a voulu souffrir, & apprendre à obéir » par ses souffrances. *Et quidem, cum esset Filius Dei, didicit ex iis quæ passus est obedientiam.* Paroles étonnantes, & qui méritent bien d'être approfondies. C'étoit au Fils de Dieu à commander : il s'est abbaissé jusqu'à obéir. Il pouvoit n'obéir à son Pere que dans des choses dignes de son état, ou

CHAP. III. glorieuses, ou faciles : il a voulu lui obéir jusqu'à la mort de la croix. Et pourquoi l'a-t-il voulu ? Son motif est encore plus admirable que son obéissance. C'a été afin d'apprendre par lui-même ce qu'il en coûtoit aux sens & à la nature pour obéir ; pour se mettre à la place de ses serviteurs, à qui une semblable obéissance seroit prescrite ; pour juger du prix de leur soumission ; pour examiner jusqu'où penétrent les pointes d'une douleur, quand elle est vive & continuelle ; pour sçavoir jusqu'où des hommes foibles peuvent être tentez, & combien le secours dont ils ont besoin doit être prompt, & superieur aux sentimens naturels ; enfin pour leur commander avec bonté, pour mesurer la tentation sur les forces qu'il leur prépare, & pour les en faire sortir avec succès & avec avantage. *Et quidem cùm esset Filius Dei, didicit ex iis quæ passus est, obedientiam.*

§. 2. *La consolation dans les souffrances est plus grande de penser que celui qui a souffert pour nous, est Dieu. En quel sens on peut dire que Dieu a souffert.*

1. S'IL avoit été possible que JESUS-CHRIST fût le Sauveur des hommes sans être Dieu, la consolation de ceux qui souffrent seroit beaucoup moindre, & elle feroit sur eux beaucoup moins d'impression, parce que l'extrême distance de Dieu jusqu'à eux, & l'immuable félicité dont il jouit, affoibliroient extrêmement l'idée de sa compassion par rapport à eux. Ils le regarderoient avec raison comme l'unique ou la principale cause du vif sentiment qui les pé-

netreroit. Car il n'y a que sa main qui puisse enfoncer la pointe de la douleur dans l'intime de l'ame : lui seul peut la tourmenter, & la rendre malheureuse ; & lui seul peut l'humilier, & la briser sous ses coups redoublez, sans qu'elle puisse s'y soustraire, & sans qu'aucune autre puissance soit capable de l'en délivrer. Comment donc cette ame brisée par des coups si pesans, oseroit-elle penser que la terrible main qui les décharge sur elle, est pleine de compassion, & qu'elle en sent en quelque maniere tout le poids, si la douleur lui étoit absolument étrangere, & si son propre Fils ne l'avoit pas éprouvée ?

2. Il est vrai que ce Fils dans sa nature divine est impassible comme son Pere Mais son humanité sainte lui étant personnellement unie, & cette humanité sainte étant plongée dans la douleur ; on ne peut plus dire que la douleur lui soit étrangere, puisque c'est le Fils même qui la souffre dans une nature qui est à lui, qui lui appartient, & qui ne peut être séparée de lui. C'est pour cela que saint Paul dans l'exhortation qu'il fit aux anciens, c'est-à-dire aux chefs de l'Eglise d'Ephese, ne craignit point de leur dire que Dieu avoit acquis par son propre sang l'Eglise dont le Saint Esprit leur avoit confié l'intendance & le soin : *Attendite vobis, & universo gregi, in quo vos Spiritus Sanctus posuit Episcopos, regere Ecclesiam Dei, quam acquisivit sanguine suo.* Expression forte, mais très-exacte, qui prouve que le sang qui a été la rédemption de l'Eglise, est le sang de Dieu même, & que c'est Dieu qui l'a versé pour l'acquerir, *Act.* 20, 28.

CHAP. III. & pour se l'attacher étroitement. Ainsi le Fils de Dieu a éprouvé la douleur dans une chair & dans une ame qui lui sont unies personnellement : & le Pere, qui est inséparable de son Fils, ne peut être indifferent à des douleurs dont son Fils a senti la vive impression, & au milieu desquelles il a expiré.

3. Combien ces véritez sont-elles propres à consoler ceux qui sont dans les souffrances, & à les remplir de confiance en celui qui connoît leur état par sa propre experience, & qui s'en est approché de si près, même selon sa divinité, quoiqu'elle soit toujours demeurée impassible. » Pensez, leur dit » l'Apôtre, mais pensez-y avec réflexion, à » celui qui a souffert une si grande contra» diction de la part des pécheurs : » *Recogitate eum, qui talem sustinuit à peccatoribus adversùm semetipsum contradictionem.* (Heb. 12. 3.) Car vous n'éprouvez qu'une legere partie de ce qu'il a souffert : & vous n'avez pas encore répandu votre sang, pour résister au péché & à l'injustice : *Nondum enim usque ad sanguinem restitistis adversùs peccatum repugnantes.* (v. 4.)

4. » Avez-vous oublié, continue saint (v. 5.) » Paul, cette exhortation & cette consolation » qui s'adresse à vous comme étant les en» fans de Dieu : Mon fils, ne recevez pas » avec indifference & sans fruit le châtiment » dont le Seigneur vous corrige, & ne vous » laissez pas abbatre lorsqu'il vous reprend ? » Car le Seigneur châtie ceux qu'il aime, (v. 6.) » & il frappe de verges tous ceux qu'il re» çoit au nombre de ses enfans. » Les paroles que cite saint Paul sont celles de la Sa-

gesse, c'est-à-dire, du Verbe éternel, qui console en ces termes ceux qui sont dans l'affliction : *Disciplinam Domini, fili mi, ne abjicias ; nec deficias cùm ab eo corriperis. Quem enim diligit Dominus corripit, & quasi pater in filio complacet sibi.* Prov. 3. 11. Cette consolation est certainement très-grande : mais combien devient-elle plus sensible, quand cette même Sagesse, qui se contentoit autrefois de parler aux personnes affligées, se montre à elles au milieu des douleurs & des opprobres ; quand elle reçoit sur elle-même le châtiment qui nous étoit dû ; quand c'est elle qui se soumet, non à des verges paternelles, mais à une cruelle flagellation ; quand elle consent à n'entrer dans son propre Royaume qu'à des conditions plus dures que celles des enfans rebelles que la charité du pere corrige par de salutaires châtimens, afin de les rétablir dans les biens qu'il avoient perdus ?

§. 3. *Il est dit que la Sagesse descendit avec Joseph dans la prison ; & elle promet au Juste d'être avec lui dans la tribulation. Mais la consolation est toute autre, quand on voit que cette Sagesse a bien voulu prendre sur elle & éprouver toutes nos peines. Alors chacun dans ses afflictions particulieres s'adresse à elle avec bien plus de confiance, & lui représente sa foiblesse comme Job.*

1. Il est dit que lorsque le chaste Joseph fut mis dans les fers en punition de sa vertu, la Sagesse descendit avec lui dans la profonde prison où l'on l'avoit enfermé,

CHAP. III. & qu'elle se rendit comme captive avec lui : *Descendit cum illo in foveam, & in vinculis non dereliquit illum.* Mais quoique ces expressions soient infiniment tendres & consolantes, c'est toute autre chose de voir la Sagesse en personne porter réellement nos liens ; être menée captive devant tous les Tribunaux ; deshonorée dans le conseil des Juifs par des soufflets & par un indigne bandeau ; traittée de folie par Herode & par sa cour ; punie par le supplice des esclaves dans le Prétoire ; mise en parallele, non avec Joseph & les autres justes, mais avec deux criminels publics ; & mourant dans le sein de l'ignominie.

Sap. 10. 13.

2. Elle nous promettoit, cette divine Sagesse, d'être avec nous dans l'affliction, de nous y proteger, de nous en délivrer. *Cum ipso sum in tribulatione : eripiam eum, & glorificabo eum.* Mais nous n'aurions jamais pû concevoir qu'elle fût capable de partager réellement avec nous nos souffrances pour les adoucir, & pour nous en délivrer, si elle ne s'étoit pas mise dans le même état que le nôtre, & si elle n'avoit pas uni dans le sien toutes les especes de douleurs qui sont partagées & divisées entre ceux qui lui sont fideles. Il n'y en a aucun qui ne soit consolé en se souvenant que son Seigneur & son Dieu a éprouvé tout ce qu'il souffre, & qui ne trouve dans les épines qui lui percent la tête, dans les cloux qui lui percent les pieds, dans la dure situation qui le tient étendu sur la croix, dans les outrages qui lui sont faits par toute sortes de personnes, un adoucissement à ses peines, un rafraîchissement dans ses plus pressantes douleurs,

Psal. 90. 15.

une paix & un repos dans les tortures les plus violentes.

3. Il n'y en a aucun qui ne tire de son agonie, & de sa défaillance au milieu d'une sueur de sang, une nouvelle force & un nouveau courage pour se soumettre aux volontez de Dieu, quoique contraires aux inclinations naturelles. Il n'y en a aucun qui ne fonde son esperance sur l'abandon exterieur dont J. C. lui-même se plaint à son Pere: & les plus foibles, malgré leurs craintes & leurs foiblesses, sentent au fond de leur cœur une secrette assûrance que leur patience n'est pas rejettée, parce que celui qui est la force des Martyrs n'a pas dédaigné de s'abbaisser jusqu'aux plus foibles de ses brebis, pour sanctifier leurs craintes en les soumettant à l'obéissance, parce qu'il est prêt à excuser la répugnance naturelle & les gémissemens d'une victime tremblante, quand d'ailleurs elle consent à être sacrifiée; & parce qu'il sçait par lui-même combien l'épreuve de la douleur, quand elle est extrême, est au-dessus de la nature.

4. Il est permis alors à un homme, soumis à la vérité, mais craignant de ne l'être pas assez, ou de ne l'être pas toujours, de representer à Dieu qu'il trouve sa main bien pesante, & de lui dire avec Job: Quelle est donc ma force, Seigneur, pour pouvoir vous répondre que ma patience ne s'affoiblira pas? Vos épreuves n'ont point de fin: mais ma patience est très-bornée. Je n'ai pas la dureté & l'insensibilité des pierres, & ma chair n'est point de bronze. Il lui est encore plus permis de s'adresser à J. C. pour lui faire des plaintes dont l'humilité est le principe, *Job. 6. 11. 12.*

CHAP. III. & de lui dire : Vous sçavez par l'essai que que vous en avez fait, ô mon Sauveur, que ma chair n'est pas insensible, qu'elle est brûlée & déchirée par la douleur, qu'elle y succombe, si elle n'est puissamment soutenue. J'appelle à mon secours, non-seulement votre charité & votre compassion, mais votre experience, & votre propre sentiment. Vous êtes revêtu de la même chair que moi : vous avez souffert ce que je souffre. Aidez-moi, comme faisant partie de vous-même, & recevez-moi dans vos plaies, afin que j'y trouve la consolation & le rafraîchissement que vous m'avez méritez : *Nec fortitudo lapidum, fortitudo mea, nec caro mea anea est.*

§. 4. *Les souffrances de* JESUS-CHRIST *nous fournissent une grande consolation dans les calamitez publiques qui ne sont que temporelles, & qu'on ne peut comparer à ce que le Fils de Dieu a enduré.*

1. C'EST ainsi que les forts & les foibles trouvent une consolation toujours présente & toujours réelle, *fortissimum solatium*, dans leurs afflictions particulieres, en pensant à Jesus crucifié, quand cette pensée est l'effet d'une foi vive, soutenue par la reconnoissance & par l'amour. Mais ce n'est pas dans les seules afflictions particulieres & personnelles que le souvenir des souffrances & de la croix de J. C. est une source de consolation & de paix : c'est aussi dans les malheurs publics & généraux, sur-tout quand ils ne sont que temporels, & qu'on en peut faire un saint usage par une patience

Heb. 6. 18.

chrêtienne. Car dans les afflictions de ce genre, quoiqu'elles soient grandes, & qu'elles méritent de la compassion & des larmes, que peut-on y comparer avec J. C. couvert d'opprobres, & mis en croix par ses propres créatures? Lorsque Rome, capitale de l'univers, fut prise & pillée par les Goths, la consternation fut universelle, & le récit des désordres causez dans cette grande ville attendrit tous les peuples qui faisoient partie de l'empire Romain. L'Afrique fut émue comme les autres provinces, & saint Augustin, qui joignoit à un excellent naturel les entrailles que donne la charité, en fut vivement touché. Mais dans un discours qu'il fit sur ce grand & terrible évenement, voici comme il console son peuple, & comme il se console lui-même. » J. C. dit-il, le Roi » des Rois, & le Seigneur des Seigneurs, a » été pris, lié, flagellé, exposé à toutes les » especes d'outrages & d'insultes. Il a été » suspendu au bois : il y a été cloué : il y est » mort. Mettez en parallele J. C. avec Rome. » Mettez dans la balance J. C. avec toute la » terre. Comparez à J. C. le ciel & la terre. » Que sont toutes les créatures, en comparaison du Créateur? Et peut-on même les » lui comparer? Cependant lui-même a été » compté pour rien, & il a été traitté comme » un homme de néant, par ceux qui l'ont » fait souffrir. » *Appende cum Christo Romam; appende cum Christo totam terram; appende cum Christo cœlum & terram. Nihil creatum cum Creatore pensatur. Et tamen à persequentibus deputatus est nihil.*

S. Aug. sermo de urbis excidio, n. 9.

2. C'est par de semblables vûes qu'il faut se soutenir & se consoler dans des évene-

Chap. III. mens qui paroissent ébranler les provinces entieres & les états, & qui répandent une consternation generale. Car dans ces malheurs quelle comparaison en peut-on faire avec J. C. avec ses ignominies, & avec sa mort ? Ce qu'il a souffert nous console de tout. Après lui nous ne devons rien pleurer, qu'avec des larmes passageres, dont la foi tarit la source, & qu'elle convertit souvent en actions de graces. Tout ce qui peut périr, tout ce qui peut nous être ôté par les hommes, tout ce qui a été tiré du néant, & qui peut y retourner, n'est pas l'objet d'une douleur inconsolable. Il n'y a aucune grandeur, aucune majesté comparable à celle de J. C. Nous devons être étonnez de sa patience, & de son humiliation : mais après cet exemple, nous ne devons être étonnez de rien.

3. Le joug que portent les enfans d'Adam est d'un poids accablant, & ils sont contraints de le porter depuis leur naissance jusqu'à leur mort, depuis le sein de leurs meres jusqu'à celui de leur mere generale qui est la terre. *Grave jugum super filios Adam, à die exitus de ventre matris eorum, usque in diem sepulturæ in matrem omnium.* (Eccli. 40. 1.) Les soins, les inquietudes, la pauvreté, les maladies, les déplaisirs particuliers, les afflictions generales, une foule de maux qui se succedent, traversent leur miserable vie. S'ils y joignent le découragement & le désespoir, ils appesantissent leur joug. S'ils tâchent de s'affermir par un faux courage, ils n'en sont pas moins accablez. Il n'y a qu'une humble patience qui soit capable de l'adoucir, & de le convertir en une

salutaire pénitence : & rien n'est plus capable d'inspirer une patience humble, que le souvenir de celle de J. C. CHAP III.

4. Car en méprisant pour nous les maux, & en acceptant pour nous la mort, qui étoit en même tems la plus cruelle & la plus honteuse, il nous a mis au-dessus de tous les maux de la vie : il nous a fortifiez contre toutes les craintes ; & il nous a donné des armes pour vaincre tous les maux, en nous montrant comme il les a vaincus. *Christo passo in carne*, disoit saint Pierre, *& vos eadem cogitatione armamini.* Il nous presse même, & nous exhorte d'une maniere qui se fait sentir jusqu'au fond du cœur, en prenant sur lui tout ce qui faisoit trembler notre foiblesse ; & la consolation qu'il répand dans l'ame de ses serviteurs, les porte jusqu'à desirer de souffrir pour lui, & à préférer, lors même qu'ils en ont le choix, une vie crucifiée à une vie heureuse & tranquille. 1. *Petr.* 4. 1.

§. 5. *C'est par l'exhortation du Sauveur crucifié que tant de Martyrs, de Pénitens, de Vierges, ont été portez à renoncer à tout ce qu'ils avoient de plus cher, à souffrir toutes sortes de maux, & à s'élever aux plus sublimes vertus pour avoir part à ses souffrances.*

1. C'EST par cette exhortation secrette, mais puissante, que tant de Martyrs ont regardé la croix de J. C. comme leur gloire ; qu'ils se sont trouvez honorez d'avoir part à ses opprobres ; qu'ils ont rendu graces, comme d'une grande faveur & d'un signalé privilé-

CHAP. III.

ge, de boire après lui dans le calice qu'il leur offroit. C'est par la même exhortation que tant de Solitaires, tant de Vierges, tant de Martyrs de l'Evangile & de la pénitence, ont méprisé le siecle, leur liberté, les nécessitez même de la vie, pour en faire un sacrifice volontaire à J. C. C'est par cette exhortation que plusieurs de tout sexe & de tout état ont tâché d'aller au-delà des devoirs communs du christianisme, & de ne pas se contenter d'une obéissance prescrite à tous, mais d'y ajouter, selon l'expression de Tertullien, le dessein & le desir de plaire à Dieu par des services affectez, & par une attention à ses volontez semblable à celle d'un courtisan flateur pour gagner les bonnes graces de son maître : *Non tantùm obsequi debeo Domino, sed & adulari.*

Tertull. de jejun. cap. 13.

2. Supprimez la croix de J. C. jettez un voile sur ses ignominies, cachez ce que les orgueilleux trouvent d'indigne & de bas dans ses souffrances : que devient cette exhortation generale, qui a été le principe du courage de tant de saints ; qui les a guéris de l'amour du siecle & d'eux-mêmes ; qui a changé leur orgueil, leur ambition, leurs délices, leurs passions pour les richesses, en humilité, en patience, en austeritez, en détachement ? Où sont les Martyrs, où sont les grandes vertus, où faudra-t-il chercher les grandes leçons, & les grands exemples, si le scandale de la croix est levé ? Que serions-nous, & que seroit la Religion, si les insensez, qui osent blasphemer ce qu'ils ignorent, avoient réformé dans J. C. ce qui n'est pas de leur goût, & qui ne convient pas à leur fausse sagesse ? Qui ne voit pas au con-

traire, combien il y a eu de sagesse & de puissance, aussi bien que de charité, dans tout ce que J. C. a choisi pour consoler, pour exhorter, & pour animer ses serviteurs. *Hæc omnis hortatio*, dit saint Augustin, *quæ jam ubique prædicatur, ubique veneratur, quæ omnem obedientem animam sanat, non esset in rebus humanis, si non essent facta illa omnia, quæ stultissimis displicent.* S. Aug. lib. de Agone christiano, num. 12.

CHAPITRE IV.

JESUS-CHRIST crucifié est notre force, & le remede de tout ce qui peut nous affoiblir.

I

APRES avoir consideré J. C. crucifié comme un Maître qui nous enseigne toutes les veritez salutaires, comme le modele que nous devons imiter, & comme le consolateur de ceux qui souffrent avec piété: nous allons le considerer comme notre force, & comme le remede de tout ce qui peut nous affoiblir. Ces deux choses sont étroitement unies: mais j'éviterai de les confondre, pour les traiter avec plus de clarté.



§. 1. *Dieu n'exerce son pouvoir à notre égard, pour nous conduire au salut, que par* JESUS-CHRIST *crucifié. Saint Paul dit en plusieurs endroits qu'il n'est que foiblesse, & qu'il tire toute sa force de* JESUS-CHRIST.

1. EN proposant J. C. crucifié comme législateur & comme maître, comme modele, comme consolateur, je n'ai pas prétendu le comparer à Moyse ministre & médiateur de l'ancienne loi ; ni réduire son exemple à un simple spectacle digne d'admiration, ni borner sa consolation & son exhortation à la seule vûe de ses souffrances. Je sçai que dans J. C. tout est efficace & puissant, que c'est par son onction qu'il enseigne ; que c'est par l'impression de sa grace qu'il devient notre modele, & que c'est par la présence de son esprit qu'il nous exhorte à souffrir pour lui, & qu'il nous console dans nos souffrances. Une foi vive en J. C. n'est jamais sans fruit, & n'est jamais réduite à un simple souvenir de sa croix. Et comme tout est vie en lui, & que tout y est salutaire, parce qu'il n'y a point d'autre nom que le sien qui puisse nous sauver, en quelque sens qu'on le considere, & sous quelque idée qu'on l'invoque, on éprouve toujours qu'il est à notre égard une source de grace & de force. Mais il est utile de le considerer sous differentes faces, quoique ces differens rapports se terminent à l'unité d'un seul objet : parce que ces vûes distinctes soutiennent & nourrissent la foi, en éclairant l'esprit ; & qu'elles contribuent à découvrir & à faire rechercher les trésors in-

finis cachez dans les douleurs & dans les hu- CHAP. IV.
miliations de J. C.

2. » Les Juifs, dit ſaint Paul, deman- 1. *Cor.* 1. 22. 25.
» dent des miracles, & les Gentils cherchent
» la ſageſſe ; mais pour nous nous prêchons
» J. C. crucifié, qui eſt un ſcandale aux Juifs,
» & une folie aux Gentils : parce que ce qui
» paroît en Dieu une folie, eſt plus ſage que
» toute la ſageſſe de tous les hommes ; & que
» ce qui paroît en Dieu une foibleſſe, eſt
» plus fort que la force de tous les hommes. »
Et le même Apôtre avoit dit peu auparavant :
» La parole de la croix eſt une folie pour *Ibid. v.* 18.
» ceux qui ſe perdent, mais pour ceux qui
» ſe ſauvent, c'eſt-à dire pour nous, elle eſt
» la vertu de Dieu. » Voila en peu de mots
tout le fond & tout le myſtere de la Religion chrétienne découvert. J. C. crucifié
eſt la force de Dieu. La parole de la croix
eſt la vertu & la puiſſance de Dieu. C'eſt-à-dire, que Dieu n'exerce ſon pouvoir à
notre égard pour nous conduire au ſalut que
par J. C. crucifié. Il eſt tout-puiſſant, il eſt
le maître de tout, il eſt plein de miſéricorde & de bonté : mais il a établi la croix de
J. C. pour l'unique moien & l'unique canal de ſa puiſſance & de ſa grace. Ce moien
paroît y être un obſtacle : mais c'eſt pour
cela même qu'il l'a choiſi. Il eſt regardé comme foible, comme une folie par
ceux qui ſe perdent : *Verbum crucis pereuntibus ſtultitia eſt, iis autem qui ſalvi fiunt, Dei virtus eſt.... Nos prædicamus Chriſtum crucifixum : Judæis quidem ſcandalum, gentibus autem ſtultitiam : ipſis autem vocatis Judæis atque Græcis, Chriſtum Dei virtutem, & Dei ſapientiam,*

CHAP. IV.

3. » Je puis tout, dit saint Paul, en ce-
» lui qui me fortifie » : *Omnia possum in eo*
Philip. 4. 13. *qui me confortat.* Il est clair qu'il veut parler de J. C. & le texte grec ne permet pas d'en douter : *in corroborante me Christo.* Avec lui je suis à l'épreuve de tout, je suis superieur à tout. Il n'y a rien qui soit capable de m'affoiblir, ni de me vaincre, parce qu'il est ma force, & qu'il est lui-même invincible. Si j'étois fort par moi-même, je serois bien-tôt affoibli : car ma force seroit bornée. Mais je suis foible par mon propre fonds. Je ne suis la source ni du courage, ni de la patience : & parce que je ne puis me les donner, je m'attache par une foi vive à J. C. qui devient ma force, & qui m'éleve au dessus de toutes les tentations, de tous les dangers, & de toutes les especes d'afflictions & de douleurs, parce qu'il n'y a ni tentation, ni danger, ni douleur, dont sa grace ne puisse triompher, & dont elle ne triomphe en effet, quand on s'y fie pleinement & qu'on la demande avec instance.

2. Cor. 12. 9. 10. 4. » C'est le Seigneur lui-même, dit ail-
» leurs le même Apôtre, qui m'a appris cette
» grande vérité, que sa puissance se fait plus
» paroître, & qu'elle a un plus grand effet
» dans la foiblesse » : *Dixit mihi : sufficit tibi gratia mea ; nam virtus in infirmitate perficitur.* » Je prendrai donc plaisir, con-
» tinue saint Paul, à me glorifier dans mes
» foiblesses ; afin que la puissance & la force
» de J. C. habitent dans moi. Et en effet, je
» sens de la satisfaction & de la joye dans mes
» foiblesses, dans les outrages, dans les né-
» cessitez où je me trouve réduit, dans les
» persécutions, dans les afflictions pressantes

» que je souffre pour J. C. Car lorsque je » suis foible, c'est alors que je suis fort. » *Cùm enim infirmor, tunc potens sum.*

5. Saint Paul se sert du terme general de foiblesse, pour marquer tout ce qui met sa foi & sa patience à l'épreuve. Il comprend sous ce nom les persécutions, les outrages, les afflictions pressantes qu'il souffre pour J. C. aussi bien que ses tentations personnelles, qu'il désigne par l'ange de satan, & par l'aiguillon de sa chair. C'est qu'en effet, par rapport aux tentations exterieures ou interieures, il n'est par lui-même que foiblesse; que toutes l'en font souvenir; que toutes l'humilient, & le rappellent à la connoissance de son infirmité; que toutes le pressent de recourir à J. C. comme au principe de sa force, ou pour la continence, ou pour le martyre. Et c'est parce qu'elles l'avertissent de ne pas mettre sa confiance en lui même, & qu'elles donnent occasion à la puissance de J. C. de se manifester & d'agir efficacement en lui, qu'il se glorifie dans ses foiblesses. *Libenter igitur gloriabor in infirmitatibus meis, ut inhabitet in me virtus Christi.... Cùm enim infirmor, tunc potens sum.*

§. 2. *C'est des foiblesses de* JESUS-CHRIST, *que saint Paul tiroit sa force. C'est par son agonie, par sa soumission, par ses prieres, par son silence, par son profond abbaissement devant son Pere, qu'il nous a mérité la grace de souffrir avec patience, & avec courage.*

1. MAIS demandez à ce grand Apôtre d'où vient cette force puissante que J. C. com-

Chap. IV. munique à ceux qui ne sont par eux mêmes que foiblesse ? Il vous répondra qu'elle vient des foiblesses mêmes & des souffrances de

Heb. 2. 18. J. C. » Il a été tenté, dit-il, & éprouvé » par les peines qu'il a souffert ; & c'est pour » cela, qu'il est puissant * pour secourir ceux » qui sont tentez & affligez : » *In eo enim, in quo passus est ipse & tentatus, potens est & eis qui tentantur, auxiliari.* Remarquez, s'il vous plaît, cette liaison : il a souffert, il a été éprouvé ; & c'est pour cela qu'il a le pouvoir de secourir. Sans les souffrances de J. C. notre Médiateur & notre Pontife, Dieu seroit éternellement inaccessible à l'homme. La Sagesse éternelle seroit pour nous inéxorable, si elle ne s'étoit pas soumise à tout ce qui devoit expier nos péchez. Le Saint Esprit ne nous auroit inspiré aucun mouvement de pénitence ni aucun desir de retourner à la justice, & nous n'aurions jamais reçû aucune grace qui nous préparât à la réconciliation. C'est J. C. crucifié qui est pour nous la puissance & la vertu de Dieu.

1. *Cor.* 1. 23. 24. *Nos prædicamus Christum crucifixum... Christum Dei virtutem.*

* Il ne faut pas traduire *il est disposé.*

2. Il a voulu devenir le principe de notre courage, en se livrant à la tristesse, à l'ennui, & même à la crainte : *cœpit pavere*

Marc. 14. 33. *& tædere.* Il a demandé que le calice qui lui étoit présenté, passât, & qu'il ne fût pas obligé de le boire, afin que ses serviteurs l'acceptassent avec joie. Il s'est prosterné ; il a mis, comme dit le Prophete, sa bouche dans la poussiere, pour détourner de lui le sacrifice qu'il avoit desiré toute sa vie, afin de relever de terre ses Disciples & ses Martyrs. Il a souffert une cruelle agonie, où

où le sang est sorti de toutes ses veines, pour mériter la fermeté, l'intrepidité, & même la joye, à des hommes foibles & tremblans. Il s'est abaissé jusqu'à leurs foiblesses, pourvû qu'elles fussent soumises à la volonté de Dieu, afin de leur donner en échange sa puissance & sa force. Car il a voulu acheter lui-même tout ce qu'il devoit nous donner par grace. Il nous a cedé sa gloire, & s'est chargé de notre humiliation. Il est entré avec nous, comme il a été dit ailleurs, dans un commerce, où tout le gain a été pour nous, & où il a pris notre infirmité & notre crainte, pour nous communiquer sa vertu & sa victoire. *Nostra infirmitatis affectus participando curabat..... Venerat enim in hunc mundum dives atque misericors negotiator cœli... nostra accipiens, & sua retribuens.* S. Leo, serm. 2. de pass. cap. 4.

3. C'étoit nous qui disions par la bouche de notre Pontife plein de compassion : „ Mon „ Pere, s'il est possible, faites que ce calice „ passe. „ Mais c'étoit notre puissant Médiateur qui ajoutoit en notre nom : „ Neanmoins, mon Pere, que votre volonté soit „ faite. Et ce plein & parfait consentement à la volonté de son Pere a été, & sera jusqu'à la fin des siecles, la source de la sincere & pleine soumission de ceux qui ont souffert ou qui souffriront pour la justice. „ Cette parole du Chef, dit saint Leon, a été le salut „ de tout le corps. Cette parole, que votre „ volonté soit faite, a été une leçon & un „ exemple pour tous les fideles. C'est à elle „ que les Confesseurs de J. C. doivent leur „ zele & leur amour. C'est à elle que les Martyrs doivent leur perseverance & leur couronne. *Hæc vox capitis salus est totius cor-* S. Leo, serm. 7. de pass. n. 5.

poris. Hæc vox omnes fideles instruxit, omnes Confessores accendit, omnes Martyres coronavit. Car, dit le même Pere, qui pourroit vaincre la haine du monde conjuré contre la vertu, qui pourroit resister à l'attrait des tentations qui se cachent dans les tenebres; & qui pourroit surmonter ce que les persecutions ont de plus terrible, si J. C. ne disoit pour tous, & dans tous à son Pere : Que votre volonté soit accomplie ? *Nam quis mundi odia, quis tentationum tenebras, quis posset persecutorum superare terrores, nisi Christus in omnibus & pro omnibus diceret Patri : Fiat voluntas tua ?*

4. Joignez à l'effet de cette priere de J. C. faite dans le jardin, l'efficace de celle qu'il fit pour nous sur la croix, & qu'il accompagna de ses larmes. Joignez-y le mérite de sa patience invincible, de son silence qui ne fut interrompu que par sa charité, de son abaissement profond devant son Pere, du sacrifice interieur de son esprit affligé & de son cœur brisé, de son obéissance sans bornes & pour les douleurs & pour les opprobres, de sa mort en baissant la tête sous les ordres de son Pere. Joignez-y les plaintes d'un abandon, qu'il détournoit de nous en s'y soumettant. Joignez-y enfin le dépôt de notre perseverance & de notre patience jusqu'à la fin de la vie, confiez entre les mains du Pere, avec l'esprit de son Fils : & vous aurez alors le riche trésor, & le fonds inépuisable de patience, de courage, d'amour, où tous les martyrs ont puisé, en le laissant neanmoins tout entier à ceux qui les imitent. *In eo enim in quo passus est ipse & tentatus, potest & eis, qui tentantur, auxiliari.*

§. 3. *C'est des foiblesses de* JESUS-CHRIST *qu'est venu le courage & la fermeté inviolable des Martyrs. Exemples : Saint Ignace, S. Laurent, Sainte Potamiene.*

1. IL ne faut plus s'étonner de ce qu'ont fait & souffert les Martyrs, après qu'on a vû de quelle source venoit leur courage & leur force. En s'approchant de la croix, ils y trouvoient J. C. C'étoit à lui plutôt qu'à la croix qu'ils étoient attachez. C'étoit à la puissance de sa grace & de sa divinité, plutôt qu'à l'infirmité de sa chair qu'ils étoient unis. Car, dit saint Paul, » Quoique J. C. ait été cru- 2. *Cor.* 13. 4.
» cifié selon la foiblesse de la chair, il vit » neanmoins maintenant par la vertu de » Dieu. *Etsi crucifixus est ex infirmitate, sed vivit ex virtute Dei.* C'est-à-dire, que l'infirmité de sa chair, dont nous avons été le motif, s'est convertie en force pour nous par sa resurrection ; & cette force s'est renduë aussi sensible dans les Martyrs, que l'infirmité de notre chair s'étoit renduë sensible en J. C.

2. Ils ont surmonté les plus cruels & les plus longs tourmens avec un courage, que les tourmens mêmes paroissoient redoubler. On en voit des exemples dans des actes sinceres qu'on en a recueillis, qui sont non seulement au-dessus des forces humaines, mais au-dessus de toute admiration. On ne peut lire aujourd'hui sans être saisi d'étonnement, ce qu'ont souffert les Martyrs de Lion & de Vienne sous Marc Aurele, dont les Confesseurs témoins de leur perseverance rendent compte aux Eglises d'Asie : ce qu'Euse-

Eusebe, Hist. liv. 5.

Id. lib. de Martyr. Palæst.

CHAP. IV.

Sozom. lib. 2. Hist. Eccl. Acta sincera Ruynard.

be a écrit des Martyrs de Palestine : ce que rapporte Sozomene des Martyrs de Perse : ce que nous lisons dans les actes particuliers, mais originaux, des souffrances incroiables & plusieurs fois réiterées des Saints Martyrs Taraque, Probe, & Andronic : dans les actes des saints Martyrs d'Afrique, entre lesquels les deux illustres femmes, Perpetue & Felicité, se distinguerent si fort par leur humble patience, malgré la foiblesse de leur sexe : ce que Victor de Vite, auteur contemporain & bien informé, nous dit des supplices affreux des Catholiques dans la persecution des Vandales, & de leur invincible fermeté ; sans parler d'une infinité d'autres exemples, qu'on a recueillis avec soin, & qui doivent être précieux à tous ceux qui aiment J.C. parce qu'ils sont sa gloire & son triomphe.

3 Car c'étoit lui qui combattoit dans ses Martyrs : c'étoit lui qui les animoit : c'étoit lui qui leur inspiroit non seulement la patience dans les douleurs, mais le desir même & l'empressement de souffrir pour lui. La lettre de saint Ignace aux Romains est connue de tout le monde. On sçait combien il craignoit qu'ils n'employassent leurs sollicitations pour faire changer son supplice, & pour lui conserver la vie, & avec quelle ardeur il les conjure de ne pas s'opposer au bonheur & à la gloire où il aspire de devenir le pain de J. C. étant moulu par les dents des bêtes. Mais ce qui me touche le plus dans cette lettre que l'esprit de J. C. a dictée, & ce qui a le plus de rapport au sujet que je traite, est l'aveu que fait ce grand Martyr, que c'est J. C. lui-même qui l'exhorte intérieurement & qui le presse, & qui

comme un feu brûlant ne lui laisse aucun repos jusqu'à ce qu'il ait consommé son sacrifice. » C'est celui, dit-il, qui est mort pour » nous que je cherche, c'est celui qui est ressuscité pour nous que je veux. Laissez-moi » la liberté d'imiter les souffrances de mon » Dieu. Que celui qui l'a déja dans son cœur, » comprenne ce que je desire, & qu'il ait » compassion de moi, puisqu'il est instruit » des liens qui m'attachent à ce que j'aime. » C'est par le desir ardent que j'ai de mourir que je vous écris. Car l'objet unique » de mon amour est crucifié : & mon amour » pour lui fait aussi que je le suis. Le feu qui » m'anime & qui me pousse, ne peut souffrir aucun mélange, aucun temperament » qui l'affoiblisse : mais celui qui vit & qui » parle en moi, me dit continuellement au » fond de mon cœur » : Hâtez-vous de venir à mon Pere. *Si quis illum in se ipso possidet, intelligat quid volo, & compatiatur mihi, ut qui sciat quæ me constringant. Scribo vobis amore captus moriendi. Meus amor crucifixus est. Et non est in me ignis amans ullam aquam ; sed vivens & loquens in me, intus mihi dicit : Veni ad Patrem.*

CHAP. IV.

4. Il est dit de S. Laurent que le feu que J.C. allumoit dans son cœur, amortissoit par son activité le feu exterieur qui brûloit son corps: *Segnior fuit ignis qui foris ussit, quam qui intus accendit.* Et il est dit encore de lui, qu'étant saintement enivré du sang de J. C. & qu'étant plein de la force & de la vie qu'il avoit puisée dans l'Eucharistie, il devint non seulement invincible dans des tourmens très-cruels & très-longs, mais même comme insensible, tant il étoit au-dessus des douleurs

S. Leo, serm. 83. *n.* 2.

„ notre Seigneur, c'est à-dire, de l'amour que J. C. nous a mérité, dont il est la source, & qu'il nous inspire. Aucune creature, telle qu'elle puisse être, ne peut vaincre cet amour, parce que celui qui l'inspire est le Dieu tout-puissant. Ce n'est point la creature qui le donne: ce n'est point aussi la creature qui peut le surmonter. Saint Paul ne seroit assuré de rien, s'il se fondoit sur l'inconstance de la volonté humaine. Tout seroit capable de l'affoiblir, & tout le mettroit en danger: mais c'est dans la force de J. C. qui est celle de Dieu même, qu'il se fonde: & sa confiance n'est ni vaine, ni présomptueuse, ni exposée au danger d'être vaincue.

2. Comme il paroît plus aisé, selon nos pensées, que Dieu agisse sur la matiere, dont tout le monde convient qu'il est le maître absolu, que sur les volontez qui demeurent toujours libres, plusieurs s'imaginent que les Martyrs, & principalement ceux dont les tourmens font horreur, sentoient peu ce que les persecuteurs leur faisoient souffrir; & ils croient que J. C. adoucissoit leurs peines en diverses manieres, ou par des extases & des ravissemens: ou par des douceurs & des consolations si sensibles, qu'elles les rendoient indifferens à tout ce qui se passoit au dehors: ou par des miracles qui arrêtoient l'activité du feu, qui délivroient les Martyrs, qui punissoient les tyrans, & qui tournoient contre les persecuteurs ce qu'ils avoient préparé contre les confesseurs de son nom. C'est sur de semblables préjugez, que des hommes temeraires ont osé feindre de faux actes, ou alterer les actes sinceres des Martyrs, en y multipliant les miracles: & que le peuple, ama-

teur de ces merveilles, a reçû sans discernement ces fictions qui deshonorent en même tems J. C. & ses Martyrs, en ôtant à la grace de J. C. les preuves de sa puissance sur les volontez, & aux Martyrs la gloire & le mérite d'une patience invincible.

3. Il est arrivé quelquefois que Dieu, selon ses desseins, a fait éclater sa puissance d'une maniere publique pour proteger ses Martyrs. Mais le grand nombre de ceux qui étoient effrayez par le seul spectacle du supplice, ou qui succomboient aux premieres épreuves, ou qui étoient enfin surrontez par la durée des tourmens, est un témoignage de ce qu'il en coûtoit aux Martyrs pour perseverer jusqu'à la mort, & de la force que J. C. leur inspiroit pour demeurer fermes & inébranlables au milieu des plus longues, des plus vives, & des plus insupportables douleurs.

§. 5. *La force de la grace de* JESUS-CHRIST *n'empêchoit pas les Martyrs de sentir de la tristesse, de l'ennui, de l'accablement. Ces veritez doivent consoler les foibles, & faire trembler les forts, qui ne peuvent continuer de l'être, que par l'humilité & la priere. Exemple de saint Pierre.*

1. IL ne faut pas même penser que cette force, quoique réelle & très-puissante, empêchât les Martyrs de sentir leur foiblesse, & par une suite nécessaire de sentir de la tristesse, de l'ennui, & même de l'accablement dans de certaines occasions. Saint Paul qui désiroit avec tant d'ardeur de souffrir pour J. C. & qui mettoit toute sa gloire dans sa

CHAP. IV. croix, avoue aux Corinthiens que les maux dont il avoit été accablé en Asie, avoient été au-dessus de ses forces. » Je suis bien aise,

2. Cor. 1. 8. 9.

» leur dit-il, que vous sçachiez l'affliction » qui nous est survenue en Asie, qui a été » telle, que la pesanteur des maux dont nous » nous sommes trouvez accablez, a été ex- » cessive, & au-dessus de nos forces jusqu'à » nous rendre même la vie ennuyeuse. *Supra modum gravati sumus, supra virtutem, ita ut taderet nos etiam vivere.* L'humilité, qui est inseparable de la verité, éclate dans ces paroles. Un homme moins sincere se garderoit bien de parler ainsi à ses disciples. Mais saint Paul veut que les Corinthiens soient instruits de ses dispositions secrettes, & que ses maux lui ont paru excessifs, qu'ils ont été au-dessus de ses forces, & qu'ils lui ont rendu la vie ennuyeuse. Et pourquoi veut-il qu'ils en soient instruits ? Afin qu'ils ne se fassent pas une fausse idée du courage chrétien, & de la grace de J. C. qui en est le principe; qu'ils ne croient pas que la patience, lors même qu'elle est réelle, & digne d'un Apôtre, exclue toujours le sentiment de sa foiblesse, & celui du poids qui l'accable; qu'ils ne dissimulent pas ce sentiment par l'affectation d'un courage étranger, dont l'orgueil soit la source; & qu'ils apprennent que la perseverance dans les épreuves est accordée à l'humilité, à l'aveu de son infirmité, à l'instance dans la priere qui attend & qui demande un puissant secours à J.C. » Nous » avons reçû, continue saint Paul, dans » nous-mêmes une * réponse de mort. » (c'est-

* On pourroit traduire, *ita ut taderet nos etiam vivere*; „ en sorte „ que nous desesperions

à-dire, nous n'avons trouvé dans nous aucune force, ni aucune ressource: nous avons éprouvé que le fonds de la vie & du courage n'étoit point en nous) « afin que nous ne » missions point notre confiance en nous, » mais en Dieu qui ressuscite les morts: *Ut non simus fidentes in nobis, sed in Deo qui suscitat mortuos.*

2. Le même Apôtre, dans la même Epitre aux Corinthiens, parle de ses persecutions & de ses souffrances en general d'une maniere très-capable de nous instruire de la vraie patience & du véritable effet de la grace de J. C. dans ceux qui souffrent pour lui. « Nous » sommes pressez, dit-il, par toutes sortes » d'afflictions, mais au milieu des détresses » nous ne sommes pas resserrez dans le fonds » du cœur. Nous nous trouvons dans des » difficultez insurmontables, mais nous n'y » succombons pas neanmoins. Nous sommes » persecutez, mais non pas abandonnez. » Nous sommes abbattus, mais non entie- » ment perdus. » Ces états que saint Paul regarde comme differens, & qui le sont en effet, paroissent bien voisins à notre foiblesse, & le paroissent encore davantage à l'orgueil. Car où est la difference entre ces deux états? » Etre abbattu, & n'être pas entierement per- » du: être dans des difficultez insurmonta- » bles, & n'en être pas vaincu? *Aporiamur, sed non destituimur: dejicimur, sed non perimus.* Nous voudrions que l'intervalle entre

2. Cor. 1. v. 8. & 9.

„ de notre vie. „ Et l'on pourroit aussi traduire, *responsum mortis habuimus.* „ Nous nous con- „ damnions à mourir. Mais la version que j'ai suivie est plus conforme au dessein de saint Paul.

CHAP. IV. le danger & la perseverance fût plus grand; que le courage fût hautement & pleinement superieur; & que non seulement on ne fût pas entierement renversé, mais qu'on ne fût ni abbattu, ni même ébranlé. Mais la sagesse de Dieu est bien differente de nos pensées. La grace de J. C. nous soutient, mais ne nous cache pas le fonds de notre foiblesse. Elle nous inspire le courage, mais en nous faisant sentir qu'il vient d'elle & non pas de nous,

2. Cor. 4. 7. » Nous portons ce trésor dans des vases de » terre, dit saint Paul, afin qu'il soit évident » que la force toute puissante qui est en nous, » vient de Dieu, & non pas de nous. *Habemus thesaurum istum in vasis fictilibus, ut sublimitas sit virtutis Dei, & non ex nobis.*

3. Les foibles qui avouent leur foiblesse, & qui desirent d'avoir plus de force & plus de courage, sont consolez par les veritez que saint Paul vient de nous enseigner. Car ils ne pouvoient croire que les grands hommes fussent quelquefois si voisins de leur état; & l'idée qu'ils s'étoient formée de leur constance & de leur fermeté dans les épreuves & dans les maux qui les environnent, leur ôtoit l'esperance d'arriver jamais jusqu'à une patience si héroïque. Mais quand ils sçavent que cette patience est compatible avec le sentiment de l'infirmité humaine, & que la grace de J. C. quoique très-puissante, ne change pas entierement la nature des vases de terre où elle habite, ils ne désesperent pas d'arriver par degrez à une semblable vertu; & en apprenant que la force des plus forts vient de Dieu seul, & non pas d'eux, ils s'occupent moins de leur foiblesse, dont le remede est entre

les mains de Dieu, qui écoute les prieres des humbles.

4. Mais ces mêmes veritez qui conſolent les foibles, apprennent à ceux qui ſont forts combien ils doivent trembler en conſiderant combien ils ſont fragiles par eux-mêmes, & avec quelle attention ils doivent demander l'inſpiration continuelle & perſeverante d'une force qui leur eſt toujours étrangere, lors même qu'ils en ſont remplis, parce qu'ils n'en ſont pas le principe. Ils doivent toujours ſe ſouvenir de ſaint Pierre, plein d'ardeur & de zele, mais qui eſt trompé par la preſence d'un ſentiment qui lui cache ſa foibleſſe, qui s'endort au lieu de veiller & de prier avec J. C. & qui s'expoſe à la tentation ſans s'y être préparé par aucun des moyens légitimes. C'eſt ſur l'exemple de J. C. qui eſt la force même, qu'ils doivent ſe régler, s'humilier & ſe proſterner avec lui; demander avec lui que le calice paſſe; l'accepter quand la néceſſité les y contraint; ſouffrir en ſilence tout ce qui leur arrive; prier ſans ceſſe, & même avec larmes, afin que la perſeverance leur ſoit accordée; & ſe bien perſuader qu'ils ne conſerveront la grace de J. C. que par des moyens ſemblables à ceux qu'il a employez pour la leur mériter: n'étant pas juſte que ce qui a été le prix de ſon ſang, de ſes opprobres, & de ſes inſtantes prieres, ſoit accordé à des perſonnes qui ſe contentent de la juſtice de leur cauſe, & de la gloire de ſouffrir pour elle, ſans travailler à ſe conſerver cet honneur par une humilité, un ſilence, une priere, qui ayent quelque conformité avec les diſpoſitions de J. C.

§. 6. La force que JESUS-CHRIST *communique à ceux qui souffrent pour lui, éleve l'ame au-dessus de toutes les passions capables de l'affoiblir. Elle la prépare aux plus grands combats par le mépris des délices, du repos, des espérances du siecle; par l'amour de la pauvreté, de l'obscurité, de la priere; & par le détachement de tout ce qu'on aimoit légitimement.*

1. CAR il ne faut pas s'imaginer que la force qu'il communique à ceux qui souffrent pour lui, soit semblable à une force corporelle, & exterieure, qui agisse indépendamment des dispositions secrettes du cœur. Cette force, est une force spirituelle, qui guérit l'ame, qui l'éleve au-dessus des passions capables de l'amollir, qui l'attache à ses devoirs d'une maniere ferme & constante. Cette force est celle de la charité, c'est-à-dire, de l'amour de la justice & de la sainteté, qui surmonte les douleurs, après avoir vaincu la volupté; & qui se rend maitresse de la crainte & du sentiment des maux les plus pressans, après avoir triomphé de tous les desirs & de tous les attraits de la cupidité.

2. La premiere victoire n'est pas celle qu'on remporte par la patience, & le premier ennemi qu'on a à combattre, n'est pas la douleur. Il faut se préparer à ce combat par la haine des délices; par l'amour de la pauvreté; par une vie humble, & cachée autant qu'il est possible dans une salutaire obscurité; par la fuite du siecle; par le mépris de sa fausse gloire & de ses vaines promesses; par la misericorde envers les pauvres; par une vie sé-

rieuse, remplie de devoirs & de saintes actions ; par une priere assidue & fervente. C'est par où il faut commencer. *Ipsæ sunt primæ acies debellandæ. Primò vincendæ sunt delectationes, & postea dolores.* Car on sera toujours foible, si l'on aime quelque chose que le monde puisse nous ôter. On le craindra toujours, si l'on en espere quelque chose. On cedera enfin à ses persecutions, si l'on n'est pas au-dessus de ses promesses, & de ses manieres seduisantes & flateuses. *Quomodo potest superare mundum sævientem, qui non potest superare blandientem? Qui non contemnit quod pollicetur, quomodo superare potest quod minatur?* S. Aug. serm. 335. Ibid.

3. Il n'est pas nécessaire qu'on tienne à beaucoup de choses, ni qu'on ait de grandes esperances, pour être affoibli dans une occasion importante & décisive. Il suffit qu'on s'aime soi-même, qu'on aime son repos, sa liberté, son obscurité même, où l'on est tranquille, & où l'on esperoit d'être à l'abri. Il suffit de tenir à la vie, à sa santé, à ses livres, à ses amis, à son emploi, souvent juste & nécessaire. Il suffit de desirer de ne pas déplaire & de n'être pas désaprouvé ; de vouloir conserver la paix avec tout le monde, de craindre d'être singulier ; & de s'engager dans un combat, dont la durée & la fin sont incertaines. Il suffit de retenir dans son cœur quelque attachement qui donne prise au monde ou à l'ennemi de notre salut, & qui lui serve comme de premier anneau de la chaîne qu'il nous prépare.

§. 7. *C'est en guérissant notre cœur de ses passions, que* JESUS-CHRIST *l'a rendu invincible à la séduction & à la terreur.*

1. JESUS-CHRIST attaché à la croix, a vaincu pour nous tout ce qui pouvoit nous affoiblir par l'attrait & par la séduction, comme il a triomphé pour nous de tout ce qui pouvoit nous abbattre par la terreur & par la violence. Il a commencé par nous guérir, & ensuite il nous a rendu invincibles. Il nous a délivrez de l'amour de nous-mêmes, de la volupté, & du monde : & il a mis dans notre cœur une force capable de clouer à la croix & l'amour propre, & la volupté, & le monde, sans nous laisser abbatre par la douleur, & sans céder à la fureur du siecle, armé de tout ce qu'il a de plus terrible.

2. C'est par sa croix qu'il a triomphé, non seulement de nos ennemis exterieurs, mais de nous-mêmes, de nos passions, de nos foiblesses, & de nos maladies. C'est en nous rendant justes, qu'il nous a rendu forts. C'est par son humilité qu'il a guéri notre orgueil, & qu'il nous a merité la force de mépriser la gloire du monde, & son mépris. C'est par son dépouillement & sa nudité qu'il a guéri notre passion pour les richesses, & pour tous les biens temporels, & qu'il nous a obtenu la grace de les sacrifier avec joye à notre devoir. C'est par sa patience & par sa charité qu'il a éteint en nous tout ressentiment, tout murmure, toutes plaintes contre ceux qui nous font quelque injure, & qu'il nous a mis en état de vaincre le mal par le bien, au lieu d'être vaincus par le mal. Et le remede

dont il s'est servi pour guérir tout ce qui s'opposoit en nous à un amour sincere & ferme pour la justice, est d'une si grande efficace, que quiconque se fie pleinement à sa vertu est certainement victorieux de toutes ses passions. Car, ainsi que le dit saint Augustin, quel seroit l'excès de notre orgueil ; si l'humilité de J. C. ne le guérissoit pas? Quelle seroit notre avarice, si la pauvreté du Fils de Dieu n'en étoit pas le remede ? Quelle seroit notre impatience, & quelle seroit notre sensibilité dans les injures & dans les mauvais traitemens, si elles étoient incurables à la grace que la patience invincible de J.C. nous a meritée ? *Hæc medicina hominum tanta est, quanta non potest cogitari. Nam quæ superbia sanari potest, si humilitate Filii Dei non sanatur ? Quæ avaritia sanari potest, si paupertate Filii Dei non sanatur ? Quæ iracundia sanari potest, si patientia Filii Dei non sanatur ?*

CHAP. IV.

S. Aug. lib. de Agone Christi, n. 12.

§. 8. *Sagesse admirable de* JESUS-CHRIST *dans le choix qu'il a fait de tout ce qui pouvoit guérir nos différentes maladies. Priere à* JESUS-CHRIST *pour lui demander qu'il nous communique cette force, en nous inspirant le mépris du monde, & qu'il devienne le remede de toutes nos blessures.*

1. QUAND on étudie serieusement J. C. crucifié, non comme un simple spectacle, ni comme un modele purement exterieur, mais comme le Sauveur des hommes, qui a parfaitement connu leurs maladies, & qui a pris sur lui tout ce qui pouvoit en être le remede, on ne peut se lasser d'admirer sa sagesse & sa

charité infinies dans le choix & dans l'acceptation de tout ce qui pouvoit nous guérir ; dans le renoncement à tout ce qui nous rendoit malades ; dans le discernement & dans la préference de tout ce qui devoit nous rendre la force & la santé. Tous les hommes, en quelque état qu'on les suppose, trouvent en lui des remedes propres & personnels. Toutes les especes de vanité, de quelque prétexte qu'elles se couvrent, y sont découvertes & guéries. Tout amour pour le superflu, pour le merveilleux, pour un vain éclat, y est condamné, & réprimé. Toutes les vertus nécessaires, & tous les moyens de les acquerir, y paroissent d'une maniere sensible, & en même tems féconde & puissante. On voit en J. C. crucifié, ce qui nous a perdus, puisqu'il prend une route opposée. On y voit ce qui doit nous rétablir, puisqu'il l'accepte & le préfere. Mais on le voit comme dans son Sauveur, ainsi que je l'ai dit, en se l'appliquant, en y cherchant sa guérison, en y trouvant sa santé & sa force. *O medicinam omnibus consulentem, omnia tumentia comprimentem, omnia superflua resecantem, omnia necessaria custodientem, omnia perdita reparantem, omnia depravata corrigentem?*

S. Aug. de Agone Christi, n. 12.

2. C'est ainsi, ô mon Sauveur, que vous avez rendu votre croix, non seulement la source de la gloire & de l'immortalité, quoiqu'elle fût avant vous un supplice honteux & cruel ; mais que vous l'avez rendu la source de la force, quoiqu'elle ne fût qu'un instrument de foiblesse, & qu'elle est devenue par vous l'origine & le canal de toutes les graces & de toutes les benedictions. *Crux tua*

S. Leo, serm. 8. de pass. n. 7.

omnium fons benedictionum, omnium est causa gratiarum, per quam credentibus datur virtus de infirmitate, gloria de opprobrio, vita de morte. Guérissez-nous pleinement. Délivrez-nous de tout ce qui est un obstacle à la perfection de l'obéissance & de l'amour que nous vous devons. Faites que nous commencions à devenir sincerement vos disciples, en renonçant à tous les desirs du siecle, & en n'aimant rien de tout ce que le monde peut ôter, selon cette parole d'Ignace votre martyr : *Nunc incipio Christi esse discipulus, nihil de his quæ videntur desiderans.* Il ne convient point à notre foiblesse d'ajouter avec lui, que nous ne craignons ni le feu, ni le crucifiement, ni les bêtes farouches, ni le brisement des os, ni les supplices les plus cruels & les plus recherchez que le démon puisse inventer. Mais nous vous demandons que vous soiez l'unique objet de nos desirs ; que nous ne regardions que vous ; que tout le reste nous paroisse ou n'être plus, ou n'avoir jamais été ; que vous fassiez uniquement notre consolation & notre joie ; & que toutes les creatures ne fassent sur nous aucune impression qui nous affoiblisse, selon la leçon que nous en fait l'un de ceux que vous nous avez donné pour maîtres : *Qui credit in Christum, ipsum intueri debet, cætera nec nata computare, ut creatura vilescat, & creator in corde dulcescat.* Nous demandons pour nous & en votre nom cette grace à votre Pere, à qui nous représentons que vous êtes le remede de toutes nos blessures & de toutes nos maladies, que vous l'êtes devenu sur la croix, & que vous nous en appliquez l'effet par votre puissante médiation auprès de lui.

Ignat. Ep. ad Rom.

S. Aug. serm. 179. n. 1.

Exaudi nos, lui disons-nous avec confiance; *per medicinam vulnerum nostrorum*, *quæ pependit in ligno*, *& nunc sedens ad dexteram tuam te interpellat pro nobis.*

CHAPITRE V.

JESUS-CHRIST crucifié apprend à l'homme quelle est sa grandeur, & quelle est sa misere, en le rétablissant dans sa premiere dignité, en le relevant de sa bassesse, & en le formant une seconde fois à son image & à sa ressemblance par une nouvelle création.

CETTE matiere, qui est très-importante & très étendue, contribuera beaucoup à nous faire connoître le mystere de la croix, & elle est très-capable d'inspirer à ceux qui l'étudieront avec un esprit de foi & de religion, des sentimens dignes du prix qu'ils ont couté à J. C. » Que le genre humain, » disoit saint Augustin, conçoive de grandes esperances, & qu'il apprenne des souffrances de celui qui l'a racheté quel rang » il occupe, & de quelle dignité il est entre » les ouvrages de Dieu. *Erigat spem suam genus humanum, & videat quantum locum habeat in operibus Dei.*

S. Aug. lib. de Agone Christi, n. 12.

§. 1. *L'homme depuis ſa chute eſt plein de contrarietez étonnantes. Sentiment de grandeur & de baſſeſſe. Il ſeroit très-dangereux de lui montrer l'un de ces états ſans l'autre. C'eſt ce qu'ont fait les Philoſophes & les Juifs. Un tel diſcernement n'a point été fait avant* JESUS-CHRIST.

1. L'HOMME depuis ſa chute eſt plein de contrarietez étonnantes. Il retient de ſa premiere origine des ſentimens de grandeur & d'élevation, que ſa dégradation & ſa baſſeſſe n'ont pu étouffer. Il veut tout : Il aſpire à tout. Son deſir pour la gloire, pour l'immortalité, pour un bonheur qui renferme tous les biens, eſt infini. Et d'un autre côté il s'amuſe à tout. Un neant l'occupe : un neant l'afflige ou le conſole. Il eſt un enfant en mille occaſions ; foible, découragé, abbattu : ſans parler de ſes vices & de ſes paſſions, qui le deshonorent & l'aviliſſent, & qui le rendent quelquefois inferieur aux bêtes, dont il eſt plus voiſin que de l'homme par ſes indignes inclinations.

2. Quand il rentre en lui-même, mais ſans avoir d'autre lumiere que ce qui lui eſt reſté de raiſon après le péché, il ne peut démêler cet amas confus de ſentimens ſi vifs & ſi oppoſez. Il ne connoît ni leur principe, ni leur uſage. Il ne ſçait s'ils lui ſont également naturels, & s'il peut également les ſuivre. Il doute quelquefois de ſa grandeur, & quelquefois de ſa baſſeſſe ; & après bien des reflexions, il ſe livre ſucceſſivement à des mouvemens contraires, dont les uns flattent ſa vanité, & les autres ſon inclination pour la molleſſe & pour le plaiſir.

CHAP. V.

3. Car tout le fruit qu'il tire de ce qui lui reste de grandeur, est de s'élever : & celui qu'il tire de la connoissance de sa bassesse, est d'en justifier les penchans, ou de s'y livrer par découragement & par paresse. Il n'évite ainsi l'orgueil que par le desespoir ; comme il n'évite le désespoir que par la vanité. Il y a des tems où il oublie sa misere, & y retombe en l'oubliant, puisqu'elle est réelle & sans remede : & il y en a d'autres, où il oublie sa grandeur, ses résolutions, sa philosophie, & où il fait voir que sa philosophie & ses résolutions n'étoient qu'une vaine enflure, & un abus de sa grandeur, & non un moyen de la rendre parfaite.

4. Il seroit très-dangereux de lui montrer combien il est devenu égal aux bêtes par ses vices & par sa bassesse, sans lui montrer sa grandeur. Il seroit dangereux aussi de lui faire voir trop sa grandeur sans sa bassesse. Mais il est encore plus dangereux de lui laisser ignorer l'une & l'autre : & rien n'est plus nécessaire ni plus avantageux pour lui, que de lui représenter l'une & l'autre, leurs différentes causes, & ce qui peut concilier de si grandes contrarietez. Mais qui lui rendra ce service ? & qui sera assez instruit de sa grandeur & de sa bassesse, de sa dignité & de sa misere, pour ne les pas confondre, & pour ne pas obscurcir l'une par l'autre ?

5. Les philosophes, & même les Juifs, qui ignoroient le mystere de J. C. & qui n'étoient enfans que de la synagogue, ne donnoient point à l'homme des idées proportionnées aux deux états qui sont unis en lui. Les Stoïciens qui s'étoient fait une idole de leur sagesse chimerique, & les Pharisiens qui

ne connoiſſoient qu'une vertu faſtueuſe, inſpiroient à l'homme des ſentimens d'une grandeur pure : & ce n'eſt pas ſon état. Les Epicuriens qui avoient dégradé l'homme en le réduiſant à la matiere ; & les Saducéens, qui nioient comme eux l'exiſtence des eſprits & l'immortalité de l'ame, inſpiroient à l'homme des ſentimens de baſſeſſe pure : & c'eſt auſſi peu ſon état. Il falloit lui inſpirer des ſentimens de grandeur, mais d'une grandeur réelle & non faſtueuſe, qui vinſſent de la grace, & non de la préſomption de ſa juſtice & de ſon mérite. Il falloit lui inſpirer des ſentimens de baſſeſſe, & non d'une baſſeſſe de nature, mais de pénitence ; non pour y demeurer, mais pour aller par l'aveu de cette baſſeſſe à une véritable grandeur. Mais encore un coup, qui étoit capable entre les hommes de diſcerner des choſes ſi voiſines, & en même tems ſi éloignées : ſi voiſines, puiſque l'état de l'homme les réunit ; & ſi éloignées, puiſqu'elles appartiennent par leur nature à des états totalement differens ?

6. Un tel diſcernement n'a point été fait avant J. C. ou indépendamment de J. C. L'homme ne s'eſt point connu, & n'a pû ſe connoître avant lui. Il s'eſt ou trop élevé, ou trop abbaiſſé. Ses maîtres l'ont toujours trompé, ou en flattant un orgueil qu'il falloit abbattre, ou en ajoutant à une baſſeſſe qu'il falloit relever. Tous ceux qui ſont venus avant l'auteur de la grandeur de l'homme, & le réparateur de ſa baſſeſſe, ont aigri ſes maux, au lieu de les guérir. Ils l'ont égorgé, au lieu de lui rendre la vie. Et comme ils avoient uſurpé la qualité de maîtres, qui ne leur convenoit pas, n'étant que des ſédu-

CHAP. V.

Joan. 10. 8.

éteurs ; ils n'ont employé que des poisons au lieu de remede. *Omnes quotquot venerunt, fures sunt & latrones.* Tous ceux qui n'ont pas annoncé J. C. crucifié, tous sans distinction, soit Juifs, soit Gentils, ont usurpé la place du Pasteur & du Sauveur des brebis. Aucun n'a connu le caractere des brebis, qui ne sont ni justes par elles mêmes, ni incapables de le devenir. Aucun n'a travaillé à les rendre humbles, ni à les remplir d'une utile confiance. Aucun en un mot ne leur a parlé un langage semblable à celui de J. C. Et aussi aucune brebis digne de ce nom ne les a écoutez. *Et non audierunt eos oves.*

§. 2. JESUS-CHRIST *crucifié découvre ce double état de grandeur & de bassesse aux plus simples fideles, mais sans les enfler, & sans les décourager.*

1. Mais depuis J. C. & sur-tout depuis qu'il est mort pour nous sur la croix, laquelle de ses plus foibles & plus simples brebis ne sçait pas ce qui a été caché à tous les sages du siecle ? Laquelle, en le voyant crucifié pour elle, peut ignorer sa grandeur, & sa propre bassesse ? Laquelle, si elle est interrogée avec clarté & avec ordre, n'est pas en état de répondre sur l'origine de sa grandeur, & sur la cause de sa bassesse : sur le mélange qui s'est fait en elle de l'une & de l'autre : sur la cause de ce mélange : sur l'esperance de sortir de sa bassesse, pour arriver à une grandeur qui en soit entierement exemte : sur les moyens qu'elle doit employer pour rétablir une grandeur, dont les restes lui sont précieux, & pour faire un saint usage des restes humilians de sa bassesse : enfin sur la premiere

cause

cauſe de ſa nobleſſe & de ſa dignité, & ſur la cauſe du rétabliſſement qu'elle eſpere ?

2. Elle n'a beſoin ni de grands raiſonnemens, ni de profondes reflexions, ni même d'une grande connoiſſance de la religion, qui ſeroit au-deſſus de ſon état. Il lui ſuffit de ſçavoir, que celui qu'elle voit attaché à la croix, eſt ſon Dieu ; qu'il s'eſt fait homme pour elle, & qu'il eſt mort pour elle. Car, dit-elle, pour qui a-t-il ſouffert tant de choſes, & une mort ſi honteuſe ? & pourquoi les a-t-il ſouffertes ? Si l'homme n'étoit pas d'un prix, en un certain ſens, infini, conviendroit-il qu'un Dieu mourût pour lui ? Et ſi l'homme n'étoit pas condamné à être éternellement malheureux, s'il n'étoit pas rejetté de Dieu, indigne & incapable par lui-même de retourner à lui, ſeroit-il néceſſaire qu'un Dieu méritât ſa reconciliation par tant de douleurs, & tant d'abbaiſſemens ?

3. Ainſi par la grandeur du remede qu'il a fallu employer, J. C. crucifié montre à tous les hommes, & mêmes aux plus ſimples de ceux qui croient en lui, quelle eſt leur grandeur, & quel eſt l'excès de leur miſere. Car que peut-on comparer à un Dieu qui donne ſa vie pour eux ? Et que peut-on comparer à un mal & à une miſere, dont il n'y a que la mort cruelle & honteuſe d'un Dieu qui puiſſe être le remede ? Ainſi JESUS crucifié abbaiſſe infiniment plus l'homme que la raiſon ſeule ne peut faire, mais ſans le déſeſperer : & il l'éleve infiniment plus que ſa préſomption & ſon orgueil ne peuvent faire, mais ſans l'enfler. Il ne lui ôte pas les biens qui lui ſont reſtez, pour l'humilier & pour l'abbattre. Il ne lui cache pas non plus la pro-

fonde misere où il est tombé, pour lui donner une vaine consolation. Il l'instruit & le guérit par la verité, sans rien exagerer ni dans ses biens, ni dans ses maux. Il ne lui montre pas les forces qu'il n'a plus : il ne lui ôte pas aussi une legitime esperance de les recouvrer. Il le tient dans un juste milieu, entre la présomption & le désespoir; & en se manifestant à lui comme voie & comme verité, comme moyen & comme terme, comme remede & comme vie, il le releve de terre en lui faisant comprendre qu'il est tombé très-bas, & il le guérit en lui faisant sentir jusqu'à quel excès va sa maladie.

4. Sous un tel maître, & avec un tel medecin, l'homme devient humble à proportion de ce qu'il espere, & il est rempli de confiance à proportion de ce qu'il sçait qu'il ne doit rien attendre de soi-même. Il est un ver : il est l'opprobre de son ancienne dignité. Il le sçait, & il en convient. Mais ce ver, cet homme couvert d'opprobre, sçait bien ce qu'il a été par sa creation, & ce qu'il peut devenir par le puissant Médiateur qui l'a racheté. Il descend jusques dans l'abîme où il s'est précipité, mais plein d'esperance d'en sortir. Il s'unit à son Liberateur, & ose attendre de lui un état encore plus élevé & plus heureux que celui dont il est déchû; mais sans se fonder ni sur ses propres forces, ni sur son mérite; & en considerant ce que la Sagesse éternelle lui avoit donné dans sa premiere origine, & ce que cette Sagesse incarnée lui restitue par une création nouvelle, il est encore plus consolé par l'esperance de son rétablissement, qu'affligé de ses anciennes pertes.

§. 3. L'homme ainsi éclairé reconnoît la noblesse de son origine & de sa destination, & il en pleure la perte. Il comprend le prix de cette ancienne image par tout ce qu'il en a couté à JESUS-CHRIST *pour la reparer. Il comprend par la même raison combien elle étoit défigurée.*

1. L'HOMME étant devenu ainsi éclairé, humble, courageux, reconnoissant, remonte, également touché de repentir & de confiance, jusqu'au commencement des tems où Dieu le forma à son image, & lui communiqua sa ressemblance. Il se souvient qu'il fut le terme de ses ouvrages, & qu'au lieu d'être tiré du néant, comme les autres êtres, par une seule parole, Dieu délibera comme dans une espece de conseil sur sa grandeur future, & sur l'auguste place qu'il lui destinoit dans l'univers. Il se souvient que les mains mêmes de Dieu figurerent l'argile dont il fut formé, & que l'esprit de vie qui lui fut communiqué sortit de la bouche & du cœur, pour ainsi dire, de Dieu même. Il se souvient qu'il porta dès-lors l'empreinte & le caractere de la Divinité; qu'il devint son expression & son image, non par la plénitude, mais par la capacité, non par son fonds, mais par ses desirs; non qu'il fût ni la verité même, ni le souverain bien, mais parce que son esprit ne pouvoit être borné que par une verité infinie, & que son cœur étoit plus grand que tous les biens limitez; non qu'il fût la liberté même, mais parce que tout, excepté Dieu, lui étoit indifferent, & que comme lui, il n'avoit besoin que de lui pour être heureux,

CHAP. V. sans qu'aucun des autres êtres lui fût nécessaire.

2. Il se souvient de cela, & il pleure en s'en souvenant. Mais au milieu même de ses larmes, il admire avec quelle facilité de si grands biens lui furent accordez, & avec quelle profusion tout lui fut donné en un moment : vie, dignité, justice, immortalité, empire sur tout le monde materiel & visible, dont l'image de Dieu qui faisoit sa gloire le distinguoit infiniment. Il s'étonne de ce que de si grandes choses sont rapportées dans la Genese d'une maniere si abregée, & en apparence si simple. Il se figure que si la sublime dignité de l'homme avoit été plus lentement accordée, moins gratuitement, moins parfaitement dans les premiers instans, l'homme auroit mieux connu sa véritable grandeur, le prix de ce qu'il avoit reçû, la bonté & la magnificence de celui dont il le tenoit, & qu'étant plus reconnoissant, il auroit été aussi plus obéissant & plus fidéle.

3. Mais tournant tout à coup ses regards vers JESUS crucifié, qui est cette Sagesse dont les mains avoient formé le premier homme, & la voyant clouée sur une croix, revétue de la ressemblance de l'homme, & de l'homme pécheur, avec tous les caracteres exterieurs de l'homme dégradé, exclus du Ciel & du Paradis terrestre, condamné à la pénitence & à la mort : & sçachant qu'elle s'est réduite en cet état pour rétablir l'homme en celui dont il est déchû : il passe de son premier étonnement à un autre beaucoup mieux fondé, & il admire combien il en coute à son Createur pour réformer son propre ouvrage, qui ne lui avoit couté dans le commencement

qu'un ſouffle, & qu'une legere occupation de ſes mains. Il connoît alors le prix ineſtimable de l'homme, par le prix infini dont il eſt racheté. Il connoît ſa grandeur, par les humiliations & par les opprobres de ſon Liberateur. Il connoît ſa dignité par le profond anéantiſſement où le Fils de Dieu s'eſt réduit pour la lui rendre. Il connoît ſa gloire & ſa felicité paſſée, par les douleurs & par le ſupplice également cruel & deshonorant du Roi de gloire qui ſe met à ſa place.

4. Mais en faiſant reflexion ſur les abaiſſemens & ſur les ſouffrances de J. C. qui ſont le prix de la rédemption de l'homme, il en fait auſſi une ſérieuſe ſur la miſere inconcevable où l'homme étoit tombé. Car il faut, dit-il en lui-même, que l'abîme, où il s'eſt précipité, fût bien profond, puiſque ſon Dieu pour le chercher & pour le relever, eſt obligé de deſcendre ſi bas, & de ſe rendre ſemblable à un ver de terre ſans défenſe & ſans aucune force apparente; de s'expoſer aux outrages les plus ſenſibles; de ſouffrir qu'on deshonore ſon viſage par des ſoufflets, & même par des crachats, comme s'il étoit l'objet le plus digne d'inſulte, de mépris, & d'execration. Il faut, continue-t-il, que l'image de Dieu que l'homme avoit reçûe fût bien défigurée & bien méconnoiſſable, pour ne pouvoir être reparée que par de telles indignitez.

5. Elle n'étoit pas abſolument effacée: car elle ne peut l'être entierement que par l'anéantiſſement de l'homme. Mais, excepté quelques grands traits, que ſa miſere & ſes vices n'avoient pû abolir, tous les autres étoient diſparus. Elle étoit comme ces anciens ta-

bleaux, où l'on ne distingue que la taille & le contour de la figure, mais où tous les traits du visage sont effacez ou confus, sans qu'on puisse discerner quel est celui que la figure représente. Elle étoit comme ces restes d'architecture, qui subsistent au milieu des ruines, & qui marquent encore la sçavante main qui avoit taillé les colonnes, & conduit tout l'édifice; mais qui ne servent qu'à faire déplorer les débris d'un si grand ouvrage. Ou plutôt, ce qui restoit dans l'homme de son ancienne ressemblance avec Dieu, devoit être comparé à un tableau dont plusieurs traits originaux étoient effacez, & où une main nouvelle & ignorante en avoit formé d'irréguliers & de difformes, sans qu'on pût discerner qu'avec peine, les anciens & les nouveaux, ni reconnoître l'idée du premier dessein. Elle ressembloit encore à un temple tombé en ruine, mais où quelques colonnes restées dans leur entier étoient placées sans ordre & sans symmétrie, & mêlées avec d'autres défigurées, ou parce qu'il n'en restoit que des fragmens, ou parce qu'elles étoient ajoutées par des hommes, qui avoient bâti au milieu des ruines des grottes & des cabanes, plus propres aux bêtes qu'aux usages de religion : en sorte que tout y étoit confondu, le religieux & le profane, l'art & l'ignorance, l'édifice ancien avec des ouvrages de terre & de boue.

§. 4. JESUS-CHRIST *seul pouvoit démêler ces deux choses, & retracer son image en nous. Mais jamais l'ange ni l'homme n'auroient pensé au moyen qu'il a emploié pour cela. Ce moyen, en prouvant son amour pour nous, marque aussi la noblesse de notre origine, & la grandeur de notre chute.*

1. IL n'y avoit que la Sagesse éternelle, qui pût, au milieu de cette confusion & de ce mélange, discerner ce qui venoit d'elle, & ce que l'erreur & l'ignorance y avoient ajouté, retranché, défiguré, perverti. Il n'y avoit qu'elle qui connût son dessein & ses vûes, & à quoi il lui avoit plû de destiner l'homme. Il n'y avoit qu'elle qui fût capable de réédifier un temple que les ruines & la profanation avoient réduit à une retraite de bêtes impures. Il n'y avoit qu'elle qui pût retracer un tableau que son ennemi avoit rendu difforme par l'effet d'une haine encore plus grande contre le modele, que contre son expression & son image.

2. Mais avant que les pensées de cette divine Sagesse nous fussent manifestées par le mystere de la croix, il ne nous seroit jamais venu dans l'esprit qu'elle dût emploier autre chose que sa volonté & sa puissance, pour réformer ce que sa volonté & sa puissance seules avoient fait. Jamais l'homme, jamais les esprits celestes n'auroient imaginé le moyen qu'elle a choisi. Avant la révelation, ni l'œil, ni l'oreille n'avoient vû ni entendu rien de pareil. Jamais un tel excès de charité n'auroit paru vrai-semblable, ni

CHAP. V. à l'eſprit, ni au cœur de l'homme ; & par conſéquent ni l'homme, ni l'ange n'étoient de juſtes eſtimateurs de la grandeur de l'homme, ni de l'excès de ſa miſere. Il falloit être Dieu pour connoître à fond l'un & l'autre. Il falloit être la fin de l'homme, & ſon ſouverain bien, pour juger de ſa haute élévation, & de la chûte qui l'avoit briſé. Il falloit être la grandeur même & la miſéricorde même, pour avoir fait l'homme ſi grand, & pour le délivrer d'une ſi profonde miſere par un tel excès de bonté.

3. O mon Dieu, de qui j'avois tout reçû, & qui me rendez tout après que j'ai tout perdu, je n'ai qu'à conſiderer le prix que vous paiez pour moi, pour connoître ma dignité paſſée, & combien j'étois incapable de la recouvrer ; combien vos dons étoient grands, & combien j'étois devenu inſolvable ; combien j'avois dû à votre bonté, & combien je devois à votre juſtice. Vous m'aviez fait ſi grand, que vous étiez ſeul au-deſſus de moi : & dans ma plus grande miſere, vous avez été ſi touché du reſte d'une grandeur que j'avois deshonorée, que vous l'avez préferé à votre vie, à votre felicité, à votre gloire, & que vous ne vous êtes pas contenté de me relever en vous abbaiſſant pour moi juſqu'à la mort, juſqu'au tombeau, juſqu'aux enfers : mais qu'en conſentant à vous unir à moi pour me reſſembler, vous m'avez uni éternellement à vous, afin que que je devinſſe votre image d'une maniere infiniment plus parfaite que le premier homme dans le tems de ſon innocence & de ſa juſtice.

§. 5. Cette nouvelle image eſt plus parfaite & plus glorieuſe que la premiere, puiſqu'elle nous unit à Dieu même. Ainſi rachetez & réparez par JESUS-CHRIST, *nous lui appartenons par un nouveau titre encore plus puiſſant que le premier.*

1. IL étoit alors votre image, mais il n'étoit pas vous. Il n'étoit pas uni à votre perſonne. Il n'étoit pas Dieu par cette union qui m'étoit réſervée, & ce qui eſt inconcevable, qui m'étoit reſervée dans le tems de ma plus grande miſere. Je me conſole, ô ſouveraine bonté, de la perte d'une reſſemblance moins parfaite & plus éloignée, quoique je ſois très-coupable de l'avoir perdue. Celle que vous me rendez eſt bien d'un autre prix ; & ce n'eſt même que par rapport à elle que je juge que le prix qu'elle vous coute n'eſt point exceſſif : car une dignité infinie, mérite d'être achetée par un prix infini ; & rien n'eſt exceſſif ni dans les abaiſſemens, ni dans les douleurs, ni dans la mort d'un Dieu, quand il s'agit de porter l'homme jusqu'à ce dégré de gloire, qu'il ſoit avec Dieu une même perſonne, & qu'il le ſoit toujours.

2. Je ſçai que l'union perſonnelle de l'homme avec Dieu n'eſt que dans vous ſeul, & pour vous ſeul, ô mon Sauveur, & qu'elle n'a jamais pû être méritée du côté de l'homme. Mais nous pouvions n'y avoir aucune part, & nous étions très indignes d'y en avoir ; & c'eſt pour nous y aſſocier, que vous avez ſouffert tant de tourmens & tant d'opprobres. Vous nous avez communiqué

CHAP. V. la gloire, que votre sainte humanité a reçue, comme vous l'avez dit vous-même à vos (a) Apôtres. Vous nous avez rendu participans de votre divinité, quoique dans un dégré très-inférieur à vous : *divinæ consortes naturæ*. Vous nous avez élevez jusqu'à la qualité d'enfans (b) de Dieu : & quoique notre gloire soit encore secrette & cachée, nous sçavons que lorsque vous paroîtrez, nous vous serons semblables. Vous nous avez fait asseoir auprès de votre Pere, en prenant place à la droite de sa majesté comme notre chef & notre Pontife, selon cette grande parole de votre Apôtre : » Que Dieu, [votre Pere] qui est riche en misericorde, » poussé par l'amour extrême dont il nous » a aimé lorsque nous étions morts par nos » péchez, nous a rendu la vie avec vous, » & à cause de vous, par la grace duquel » nous sommes sauvez ; qu'il nous a ressuscitez avec vous, & qu'il nous a fait asseoir avec vous dans le ciel : » *convivificavit.... conresuscitavit.... consedere fecit in cœlestibus* : unissant ainsi toujours notre gloire avec la vôtre, aussi bien que notre justice.

I. Pet. 1. 4.

Eph. 1. 4. 6.

3. Il y a bien loin de cette gloire à ma bassesse. Je suis poudre, & condamné à retourner en poudre : & néanmoins il m'est commandé de me regarder en vous comme déja ressuscité, & comme assis dans le lieu le plus éminent du ciel. Faites, Seigneur,

(a) *Et ego claritatem, quam dedisti mihi, dedi eis, ut sint unum, sicut & nos sumus.* Joan. 17. 22.

(b) *Carissimi, nunc filii Dei sumus : & nondum apparuit quid erimus. Scimus quoniam, cùm apparuerit, similes ei erimus.* 1. Joan. 3. 2.

que ces deux choses me soient toujours pré- CHAP. V.
sentes : que je sois utilement & salutairement humilié de ma bassesse, & que je sois plein d'esperance pour la grandeur que vous m'avez acquise ; que je me souvienne dans tous les tems de la maniere indigne dont je m'étois livré au séducteur, pour un fruit, pour une esperance vaine, & de la maniere si généreuse & si gratuite dont vous nous avez rachetez, selon ce que vous avez dit par l'un de vos Prophetes : *Gratis venundati estis, & sine argento redimemini.* Mais surtout, que je n'oublie jamais que ce n'est que pour moi que ma rédemption a été gratuite, mais qu'elle vous a couté, non de grandes sommes d'or & d'argent, mais votre propre sang, versé pour moi sur le bois où vos plaies vous tenoient suspendu. Que j'aye toujours dans l'esprit cette parole du premier de vos Apôtres : » Que ce n'a point » été par des choses corruptibles, telles que » l'or ou l'argent, que nous avons été rachetez » de la vanité paternelle & héréditaire de » notre premiere vie, mais par le précieux » sang que vous avez répandu, vous qui » êtes l'agneau sans tache & sans défaut. » Et que je porte gravé dans le fond de mon cœur cet avertissement que me donne un autre Apôtre : » Que nous ne sommes pas à » nous, parce que nous avons été rachetez » un grand prix, & que nous sommes obli» gez de glorifier & de porter Dieu dans » notre corps, & dans notre esprit, puisque » l'un & l'autre sont à Dieu. » *Non estis vestri : empti enim estis pretio magno. Glorificate & portate Deum in corpore vestro,* [*& * in spiritu vestro, quæ sunt Dei.*]

Isai. 52. 3.

1. *Pet.* 1. 18.

1. *Cor.* 6. 20.

* Selon le grec.

§. 6. Il faut exhorter les Chrétiens à connoître leur véritable grandeur, & à n'en pas dégénerer. C'est une chose commune parmi eux, de préferer les moindres biens à leur ame, quoiqu'elle soit au-dessus de l'univers entier. Quelle difference entre un homme qui court sans cesse après les faux biens, & un homme détrompé par la croix de JESUS-CHRIST, *qui ne songe qu'à sauver son ame ?*

1. RECONNOISSEZ, ô Chrétien, nous dit un grand Pape, quelle est votre dignité, & après avoir été associé à la Divinité du Fils de Dieu, ne retournez pas à votre ancienne bassesse, par une vie qui vous dégrade & vous deshonore. Souvenez-vous de l'auguste Chef, dont vous êtes devenu le membre. Souvenez-vous de la sainteté du corps, où sa grace vous a fait entrer: *Agnosce, ô Christiane, dignitatem tuam, & divinæ consors factus naturæ, noli in veterem vilitatem degeneri conversatione redire. Memento cujus capitis, & cujus corporis sis membrum.*

S. Leo. Serm. 1. de nativ. Domini.

2. Mais devroit-il être nécessaire qu'on nous fît souvenir de notre dignité, & d'une telle dignité, qui surpasse toute intelligence? A-t-on besoin de dire à un Roi qu'il est Roi? Et quelle comparaison peut-on faire d'une Royauté, qui ne seroit que temporelle, avec un Royaume éternel? Ne rougit-on pas d'une naissance basse, d'un état humiliant, d'une misere extrême, sans qu'on prenne soin d'en inspirer de la confusion & de l'éloignement? Quelqu'un délivré de la

mendicité, de la captivité, d'une affaire CHAP. V.
honteuſe & criminelle, eſt-il porté, s'il n'eſt retenu par ſes amis, à ſe rengager dans le malheureux état d'où il eſt ſorti? N'eſt-ce pas une grande preuve de notre miſere, que de la ſentir ſi peu? N'eſt-ce pas un grand témoignage de notre baſſeſſe, que d'être ſi peu touché de notre véritable grandeur?

3. Nous ſommes par notre premiere deſtination, & encore plus par notre création nouvelle, au-deſſus de tout ce qui doit finir avec le tems, au-deſſus de l'univers entier, conſideré comme l'aſſemblage de tous les biens qui ne ſont ni la juſtice, ni la verité : & ce ſeroit pour nous une extrême folie, de perdre notre ame pour acquerir tout le monde; puiſque rien ne peut entrer en comparaiſon avec elle, ni tenir lieu d'échange à ſon égard. Et cependant tout entre en comparaiſon avec elle, & ſouvent tout lui eſt préferé. On délibere ſerieuſement entr'elle & les moindres biens : entr'elle & une eſperance ſouvent mal fondée des biens les plus legers : entr'elle & la crainte des maux paſſagers, & ſouvent imaginaires. On oublie à chaque moment ce qu'elle eſt, & ce qu'elle a couté. C'eſt être ſage, que de s'en ſouvenir; c'eſt être vertueux, que de lui donner la préference. Et l'effet du plus grand courage conſiſte, à être plus touchez de notre interêt perſonnel que de tout autre, en nous eſtimant plus nous-mêmes, que ni la liberté, ni la vie, ſelon cette parole du grand Apôtre : *Non facio animam meam pretioſiorem quam me.* » Je fais plus d'état » de moi que de ma vie. *Act. 20. 21.*

4. Mais ce courage, qui est si conforme à l'équité, & si étroitement lié avec nos véritables interêts, & qui par consequent devroit être fort commun, est devenu très-rare. Une ame immortelle, achetée si cherement par son Liberateur, destinée à un bonheur infini, & qui est le bonheur de Dieu même, selon cette parole, *intra in gaudium Domini tui;* est presque toujours sacrifiée à un bonheur présent, ou plûtôt au desir & à la recherche d'un tel bonheur. Mais demandez à ceux qui le cherchent avec tant d'empressement, s'ils sçavent ce qu'ils cherchent, & s'ils en ont une juste idée? Demandez-leur si quelqu'un d'eux l'a trouvé; s'il a pû s'y fixer; s'il a pû le fixer lui même; s'il n'a pas échapé à leurs mains, quand ils ont cru l'avoir saisi; s'ils n'ont pas éprouvé que c'étoit une ombre sans réalité qui les avoit séduits; s'ils n'ont pas été dégoutez successivement de tous les biens dont ils avoient fait dépendre leur félicité, avant que de les avoir obtenus. Demandez-leur si cette experience, qui les a détrompez à l'égard de tout ce qu'ils ont obtenu, les a corrigez, & leur a ôté le desir de chercher quelque chose de nouveau. Demandez-leur s'ils ont enfin compris que leur cœur étoit plus vaste & plus grand que tout ce qu'ils ont eu, & que tout ce qu'ils ont esperé: si ce gouffre insatiable n'a pas paru aussi avide, & aussi plein de desirs, après tout ce qu'on y a jetté, que s'il étoit demeuré absolument vuide: & si une faim si dévorante, à qui rien ne suffit, ne les a pas enfin convaincus qu'elle a un autre objet, qu'ils s'efforcent inutilement de remplacer par tous.

Matt. 25. 21.

les biens particuliers qu'ils entaſſent, & qui ne ſont à l'égard du bien infini que le cœur a perdu, mais dont il eſt un continuel deſir, qu'une goutte d'eau, plus capable d'allumer ſa ſoif que de l'éteindre. Demandez-leur enfin ſi leur miſere, au milieu des biens préſens, n'eſt pas une preuve ſenſible d'une grandeur preſque infinie qu'ils négligent, & à laquelle ils ne peuvent renoncer, quoiqu'ils ſoient aſſez malheureux pour l'oublier, & aſſez injuſtes pour mettre leur bonheur dans cet oubli.

5. Quelle difference entre ces hommes trompez qui courent, un bandeau ſur les yeux, après des biens qui fuient devant eux, & qui n'ont aucune ſolidité ; & ces hommes fidéles & reconnoiſſans, à qui J. C. crucifié a appris quelle eſt leur véritable dignité, & quel eſt le remede à leur miſere ; en qui il a éteint la ſoif des biens, qui ne peuvent qu'augmenter leur miſere, en enflammant la concupiſcence, qui eſt la ſource de leur injuſtice ; à qui il a montré en quoi conſiſte le véritable bonheur, & l'unique chemin pour y arriver ; qu'il conſole maintenant par la patience & par l'eſpérance, & qu'il tient humiliez, mais tranquilles à ſes pieds, après les avoir perſuadez, que toutes leurs anciennes agitations étoient inutiles, & qu'ils ne pouvoient trouver de repos, de ſureté, de gloire, de bonheur, qu'en ſe tenant unis à lui, qui eſt l'auteur & le réparateur de leur véritable grandeur, & le ſeul qui puiſſe les relever de leur baſſeſſe, & les délivrer de leur miſere.

CHAPITRE VI.

JESUS-CHRIST crucifié est le fondement de notre esperance par rapport à la véritable justice, & au véritable bonheur.

1. TOUT ce qui a été dit jusqu'ici prouve que notre Seigneur Jesus, crucifié pour nous, est le fondement de notre esperance, & que c'est de lui, & par lui, que nous devons attendre la justice & le bonheur, qui sont les deux grands objets de l'esperance chrétienne. Ceux qui ne sont pas éclairez par la foi, ou qui ne suivent pas sa lumiere, séparent ces deux choses, en desirant le bonheur, sans desirer la justice, qui est le seul moyen d'y parvenir. Mais ces deux choses sont inséparablement unies. Sans la justice veritable, on sera toujours malheureux : & avec elle on ne peut l'être. » L'affliction & le désespoir *, dit saint Paul, » accableront tout homme qui fait le mal, » le Juif premierement, & puis le Gentil. » Et au contraire, l'honneur, la gloire, & » la paix seront le partage de tout homme » qui fait le bien, du Juif premierement, » & puis du Gentil. » La loi éternelle l'ordonne ainsi, & il ne faut esperer aucune exception.

* στενοχωρία. Rom. 2. 9.

2. C'est donc également par rapport à la justice véritable, & par rapport au véritable bonheur qui ne peut être qu'éternel, que

je regarde en ce chapitre J. C. comme le fondement de notre esperance, dont j'établirai les motifs, & dont je marquerai par une suite necessaire les grands caracteres & les effets. CHAP. VI.

§. 1. *Les motifs de l'esperance sont renfermez dans un passage de saint Paul, qui les fonde sur la charité du Pere qui a livré son Fils pour nous, & sur celle du Fils qui a donné sa vie pour nous rendre la justice.* JESUS-CHRIST *fait encore dans le Ciel la fonction de victime & de Prêtre.*

1. SAINT PAUL réunit, dans le huitiéme chapitre aux Romains, les principaux motifs de l'esperance chrétienne, dont il fait voir que J. C. est l'unique fondement. » Si Dieu, dit-il, est pour nous, qui sera » contre nous ? S'il n'a pas épargné son » propre Fils, & s'il l'a livré à la mort » pour nous tous, que ne nous donnera- » t-il point après nous l'avoir donné « ? C'est Dieu que nous avons offensé : c'est lui qui nous a exclus du ciel : c'est sa justice inéxorable, que nous devions satisfaire, sans le pouvoir jamais : c'est lui seul que nous devions craindre. Et c'est lui au contraire qui se declare pour nous, & qui prend en main notre défense. Quelle puissance peut combattre la sienne ? Quelle malignité & quelle envie peuvent s'opposer à sa bonté ? Qui peut rendre sa miséricorde inutile, ou en suspendre l'effet ? *Rom.* 8. 31. 34.

2. Mais quelle preuve avons-nous de sa miséricorde & de sa bonté ? Comment sa

justice & sa sainteté ont-elle été satisfaites ? Qui a pu révoquer sa malédiction prononcée contre nous ? Comment des decrets immuables contre des pecheurs incapables par eux-mêmes de pénitence & d'un amour sincere pour la justice, ont-ils été abolis ? C'est que Dieu n'a pas épargné pour nous son propre Fils, & qu'il l'a livré à la mort pour nous tous. *Etiam Filio suo non pepercit.* Il s'est porté jusqu'à cet excès inoui, que de sacrifier son propre Fils, son unique Fils, son Fils égal à lui-même, pour nous sauver, sans que nous l'en priassions, sans que nous le sçussions, sans que nous fussions ni moins rebelles, ni moins ingrats, ni moins impenitens. Il nous a mis en parellele avec lui, & il nous a préferez. Il a vû ce qu'il en devoit couter à ce Fils uniquement aimé, & ce qu'il devoit lui en couter à lui-même en l'immolant pour nous : & nous lui avons été plus chers. Il avoit emploié tous les autres moyens pour nous rappeller à lui : bienfaits, châtimens, instructions, miracles. Mais il lui restoit un unique Fils, & il ne se l'est pas reservé.

3. Il l'a livré à la mort pour nous tous, & il a noié dans son sang toutes nos iniquitez. Il a mis sur ce Fils attaché au bois, nos malédictions & nos anathêmes, avec nos péchez. Il l'a chargé de tout ce que nous devions à sa justice. Il a exigé de lui à la rigueur tout ce que son inéxorable sainteté eût éternellement & inutilement exigé de nous. Il l'a brisé comme s'il avoit été coupable, parce qu'il tenoit la place de ceux qui l'étoient. Il l'a rassasié des opprobres dont nous étions dignes. Il a rempli le ta-

lice qu'il lui a fait boire, de tout le fiel & de toute l'amertume dont notre coupe devoit être inondée. Il n'a rien épargné ni pour les douleurs, ni pour les ignominies, de tout ce qui étoit dû à nos crimes. *Etiam proprio Filio ſuo non pepercit, ſed pro nobis tradidit illum.*

4. » Qui accuſera [déſormais,] continue » l'Apôtre, les élus de Dieu ¿ C'eſt Dieu » même qui les juſtifie » ; & qui en les juſtifiant les rend des créatures nouvelles. Car il ne ſe contente pas de les décharger de leurs crimes, & de leur accorder, comme les Princes de la terre, des lettres de grace ou d'abolition, qui leur procurent ſeulement l'impunité, ſans les convertir. Mais il leur donne un cœur nouveau, & un eſprit nouveau. Il les purifie par ſon amour. Et l'implacable calomniateur des Saints ne peut rien trouver en eux qui ſoit à lui, ni faire revivre des péchez effacez abſolument, ou faire obſerver des taches autrefois auſſi viſibles que le vermillon, mais dont la place eſt devenue auſſi pure & auſſi blanche que la neige, ſelon cette parole du Prophete : *Si fuerint peccata veſtra ut coccinum, quaſi nix dealbabuntur ; & ſi fuerint rubra ut vermiculus, velut lana alba erunt.* *Iſai. 1. 18.*

5. » Qui * oſera les condamner ? J. C. eſt » celui qui eſt mort ; qui de plus eſt reſſuſ- » cité ; qui, outre cela, eſt aſſis à la droite » de Dieu ; & qui même parle & fait inſtance » pour nous. » Tout eſt ici d'une grande for-

* Il faut joindre cette ſeconde queſtion : *Qui oſera les condamner ?* non avec ce qui précede, mais avec ce qui ſuit, comme il paroît par le grec, & encore plus par le ſens.

CHAP. VI. ce & d'une grande énergie, & ce seroit un grand mal que de ne pas approfondir des paroles, qui nous fournissent tant de sujets d'esperer.

Qui osera condamner ceux dont J. C. même est le Médiateur, qui a fait sa cause de la leur, qui ne s'est pas contenté d'être leur Pontife, mais qui est aussi devenu leur victime ; & qui a consenti à mourir pour expier leurs pechez, non de cette sorte d'expiation que les sacrifices de la loi peuvent procurer, & qui ne va point jusqu'à la conscience, mais de cette expiation qui change le pecheur en innocent, & le coupable en enfant de Dieu ? Qui seroit assez hardi pour contester le prix d'un tel sacrifice, & d'une telle victime ? Qui oseroit en présence de J. C. faire revivre des crimes qu'il a ensevelis ? Qui pourroit dégrader l'agneau sans tache, qui ôte les pechez du monde, & le réduire à la condition des hosties qui s'offrent toujours dans le temple, mais qui laissent subsister des iniquitez dont on se souvient toujours, & dont on n'est jamais déchargé ?

6. Si J. C. étoit seulement mort, & non ressuscité, on pourroit craindre que son sacrifice n'eût pas été accepté, & qu'il nous eût laissez dans la disgrace de Dieu, en succombant pour lui & pour nous à sa justice. Mais sa résurrection est une preuve que sa mort a tout obtenu : c'est-à-dire, que nous avons tous été compris dans sa mort, & que nous sommes tous en lui des hommes nouveaux par sa résurrection ; que nos anciens péchez sont demeurez ensevelis dans le tombeau ; qu'ils nous sont devenus étrangers ;

& que l'ancienne condamnation ne nous regarde plus. *Nihil nunc damnationis est iis qui sunt in Christo Jesu.* Rom. 8. 1.

7. Mais J. C. n'est pas seulement ressuscité : il est assis dans le Ciel à la droite de Dieu, où il parle & fait instance pour nous. Il est entré dans tous les droits dûs au Fils de Dieu. Sa puissance dans le ciel & dans la terre est sans bornes. Il peut sauver, absoudre, justifier qui il veut. Il ne doit compte à personne de ses graces & de ses misericordes. Il peut & il fait, tout ce que fait son Pere, Aucun n'a droit d'appeller à son Pere de ses jugemens. Il est assis à sa droite. Il a le même trône que lui. Il a le même tribunal ; & nous ne devons pas craindre que le Pere diminue, suspende, ou révoque ce que le Fils a ordonné par une autorité qui est la même que celle du Pere.

8. Mais si notre foi & notre esperance ont encore besoin d'être affermies, considérons quel usage fait J. C. de l'auguste place qu'il occupe à la droite de son Pere. Il y continue le ministere & la fonction de médiateur & de pontife. Il est y même comme victime, puisqu'il y est avec ses plaies, & avec tous les signes de son immolation. Il y est vivant, & néanmoins comme un agneau égorgé, & dont le sang coule même sur l'autel : *Vidi agnum stantem, tanquam occisum.* Apoc. 5. 6. Il y est plein des mêmes sentimens qu'il avoit pour nous sur la croix. Il continue d'y offrir des prieres que sa charité sçait allier avec sa souveraine puissance. Et il nous apprend par son Apôtre, qu'il exerce pour nous une sacrificature aussi réelle que celle du Calvaire, quoiqu'elle soit accom-

CHAP. VI. pagnée de l'immortalité, & d'une gloire infinie. *Qui est ad dexteram Dei, qui etiam interpellat pro nobis.*

Rom. 8. 34.

9. Nous aurions pû croire que depuis qu'il est entré dans sa gloire, il est moins touché de nos miseres, & moins plein de compassion pour nous; que le mystere de sa croix est passé; que son sacerdoce s'est terminé avec sa vie, & avec l'oblation qu'il en a faite une fois; qu'il ne nous est plus permis de le regarder dans le séjour de sa gloire comme notre intercesseur, & comme notre avocat; ou qu'au moins nous ne pouvons que nous souvenir de ce qu'il a fait pour nous sur la terre, sans esperer qu'il le continue dans le ciel. Mais ce que nous venons d'entendre, écarte absolument ces pensées; & rien n'est plus précis, que ce que saint Paul ajoute dans l'Epitre aux Hébreux.

Heb. 7. 24. 25. » JESUS-CHRIST, dit-il, demeure éternellement, & il possede un sacerdoce qui est éternel. C'est pourquoi il peut toujours sauver ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise, étant toujours vivant pour interceder pour nous.

10. Le sacerdoce de J. C. est éternel, & il faut par consequent que son sacrifice le soit aussi. » Car tout pontife, dit le même Apôtre, est établi pour offrir à Dieu des dons & des victimes. C'est pourquoi il est necessaire que J. C. ait aussi quelque chose qu'il offre à Dieu. » Mais quelle oblation nouvelle peut être necessaire après celle qui a été faite sur le Calvaire? *Sanctificati sumus per oblationem corporis Jesu Christi semel.* Elle a suffi pour rendre parfaits pour toujours ceux qu'il a sanctifiés.

Heb. 8. 3.

Heb. 10. 10.

Una enim oblatione consummavit in æternum sanctificatos. Cette oblation est unique, & elle ne peut être réiterée, selon la doctrine de saint Paul : *jam non relinquitur pro peccatis hostia.* Il faut donc que dans le ciel même J. C. offre continuellement à son Pere ce qu'il a souffert pour nous sur la croix, & que ce sacrifice unique soit éternel, comme son sacerdoce est éternel : c'est-à-dire, qu'il soit toujours offert, toujours accepté ; & qu'il soit toujours aussi présent au Pere, & aussi réel du côté du Fils par ses dispositions, que lorsqu'il a été accompli sur le Calvaire : & qu'il nous donne dans tous les tems le même accès auprès de J. C. & de son Pere, que lorsque tout fut consommé sur l'autel de la croix, & que J. C. en baissant la tête expira. Et c'est pour cela, conclut saint Paul, que J. C. peut toujours sauver ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise, parce que ni son sacrifice, ni son sacerdoce, ne sont point limitez au tems, & qu'ils ne peuvent être interrompus. *Sempiternum habet sacerdotium : unde & salvare in perpetuum potest accedentes per semetipsum ad Deum : semper vivens ad interpellandum pro nobis.*

Ib. v. 14. *Ib. v. 26.* *Heb. 7. 24. 25.*

§. 2. *En nous donnant son Fils, Dieu nous a tout donné. C'est sur ce don qu'est fondée la ferme assurance des élus. Pour douter de son effet, il faudroit douter de la toute-puissance du Pere & de la divinité du Fils.*

1. COMMENT après un tel don que Dieu nous a fait de son Fils, don qui subsiste tou-

jours ; don éternel & irrévocable, don qui est toujours actuel, & qui a dans tous les instans la même efficace & la même vertu : comment, dis-je, après un tel don pourrions-nous craindre que Dieu n'eût mis quelques bornes, ou quelques reserves à notre égard dans ses autres dons ? En livrant son Fils pour nous, il nous a tout donné. Tous les trésors sont dans son Fils, & toutes les richesses sont dans la croix de ce Fils. Il n'y a rien que nous ne puissions esperer. Il n'y a rien qui ne nous soit promis. Les graces les plus puissantes, les secours les plus efficaces, la victoire des plus terribles & des plus longues épreuves, la perseverance au milieu de ce que les démons & les hommes peuvent emploier de plus séduisant ou de plus cruel, le triomphe de la charité sur l'enfer & sur le siecle conjurez contre elle, font partie du don que le Pere nous a fait en livrant pour nous son Fils à la mort : *Quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit ?* Rom. 8. 32.

2. Et c'est en effet sur ce principe que saint Paul ajoute aussi-tôt, « qu'il est certain que » ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni » les principautez, ni les puissances, ni les » choses présentes, ni les futures, ni la hau- » teur, ni la profondeur, ni toute autre créa- » ture, ne nous pourra séparer de l'amour » de Dieu en J. C. notre Seigneur. » C'est-à-dire, que ni le desir de la vie, ni la crainte de la mort, ni les démons pleins d'envie, ni les plus puissans d'entr'eux, soutenus par les princes du siecle, ni les persécutions présentes, ni les futures, ni la violence la plus déclarée, ni l'artifice le plus secretement conduit, Ib. v. 38. 39.

duit, ni aucune tentation de quelque part qu'elle vienne, ne surmonteront l'amour que Dieu nous porte à cause de J. C. ni celui que la grace de J. C. nous inspirera.

3. C'est ce que J. C. avoit dit lui-même en parlant de ses brebis, & de la mort qu'il devoit souffrir pour elles. » Je suis le bon » Pasteur... & je donne ma vie pour mes bre- » bis... Je leur donne la vie éternelle, & » elles ne périront jamais, & nul ne les ra- » vira d'entre mes mains. Mon Pere qui me » les a données est plus grand que toutes » choses, & nul ne peut les ravir de la main » de mon Pere. Mon Pere & moi sommes » une même chose. » De si grandes promes- ses, ou plûtôt des assurances si positives & si précises, sont fondées sur la charité de J. C. qui donne sa vie pour ses brebis, & qui leur donne la vie éternelle en mourant pour elles. Elles sont sa conquête, & le prix de son sang. Car c'est la mort du Pasteur qui forme son troupeau : & elles ne seroient jamais ses brebis, s'il ne les rendoit telles en les enfantant par sa mort. Mais dès qu'il consent à leur donner la vie en sacrifiant la sienne, elles lui sont confiées, elles sont mi- ses en dépôt dans sa main, & c'est lui qui répond de leur vie, de leur état, de leur perseverance. Il seroit vaincu, si elles étoient vaincues. Il laisseroit périr entre ses mains le dépôt que son Pere lui a confié, si elles périssoient. Il seroit convaincu d'impuissan- ce, ou d'infidelité, si quelqu'un pouvoit les lui ravir. Mais sa main invincible, qui a créé le ciel & la terre, tient ses brebis en- fermées, & les met en pleine sureté. Et si la foiblesse de notre foi nous fait encore

Joan 10 v. 11.15.28.29. 30

CHAP. VI craindre quelque chose pour elles, J. C. bannit absolument cette crainte, en ajoutant que son Pere qui lui a confié ses brebis, les retient encore dans sa propre main : qu'il est infiniment plus grand que tout ce qui peut s'opposer à leur salut : qu'aucune puissance ne peut les lui ravir, & que c'est par son égalité parfaite avec son Pere, ou plûtôt par l'unité d'une même essence & d'un même pouvoir, qu'il est le sauveur & le protecteur invincible des brebis qu'il a confiées à son amour.

4. Il faudroit donc douter de la toute-puissance de Dieu, & de la distance infinie qui est entre lui & les créatures : il faudroit douter de la divinité de J. C. & de son unité naturelle & essentielle avec son Pere, pour douter que le salut de ses brebis soit en sureté, & pour ébranler les fondemens de l'esperance que nous avons en lui. *Oves meæ... non peribunt in æternum, & non rapiet eas quisquam de manu mea. Pater meus * qui dedit mihi, major omnibus est : & nemo potest rapere de manu Patris mei. Ego & Pater unum sumus.* (Joan. 10. 27. 30.)

5. On voit par ces paroles que le Pere conserve dans sa main les mêmes brebis qu'il met dans celles de son Fils ; qu'il en est avec lui le défenseur & le garant ; & qu'il les donne à son Fils pour se les conserver. Car c'est le Pere qui nous enseigne d'aller à son Fils, & c'est lui qui nous attire à son Fils. *Omnis qui audivit à Patre & didicit, venit ad me. Nemo potest venire ad me, nisi* (Joan. 6. 44. & 45.)

* C'est ainsi que le porte le grec. Il y a dans la vulgate : *Pater meus quod dedit mihi, majus omnibus est.*

Pater, qui misit me, traxerit eum. Et d'un autre côté, c'est le Fils qui nous conduit à son Pere, & sans lui tout accès auprès de son Pere nous est interdit : *Nemo venit ad Patrem, nisi per me.*

Joan. 14. 6

6. Ces veritez, qui d'abord paroissent opposées, se communiquent mutuellement leur lumiere & leur force. Car puisque le Pere nous enseigne d'aller à J. C. & qu'il nous attire & entraîne vers lui, c'est une preuve que le salut est attaché à la foi de J. C. Et puisque sans J. C. on ne va point au Pere, c'est une preuve que c'est par lui seul qu'on est réconcilié avec Dieu. Mais remarquez la force des expressions dont J. C. même se sert : *Omnis qui audivit à Patre, & didicit, venit ad me. Nemo potest venire ad me, nisi Pater, qui misit me, traxerit eum.* La voix du Pere, & la maniere dont il enseigne, sont infailliblement suivies de la persuasion & de l'obéissance. Il n'éclaire pas seulement, il attire, & il entraîne ; & J. C. à qui le Pere envoie ses brebis, les admet avec bonté, & n'en rejette aucune. *Omne, quod dat mihi Pater, ad me veniet : & eum qui venit ad me non ejiciam foràs.* Mais jusqu'où va cette bonté du Fils pour ceux que son Pere lui envoie ? Elle n'a point d'autre terme que le salut ? Elle s'étend jusqu'après la mort. Elle leur assure la résurrection parmi les justes & les saints. Et pourquoi ? C'est qu'il ne doit perdre aucun de ceux que son Pere lui donne : parce qu'il est descendu lui-même du ciel pour accomplir la volonté de son Pere, & que l'objet de cette volonté est le salut & la résurrection de ceux qu'il lui confie. *Quia descendi*

Joan. 6. 37.

Joan. 6. 38. & 39.

CHAP. VI. *de cœlo, ut faciam voluntatem ejus qui misit me. Hæc est autem voluntas ejus qui misit me Patris, ut omne quod dedit mihi, non perdam ex eo, sed resuscitem illud in novissimo die.*

§. 3. *Dieu a confirmé par un serment la promesse qu'il fit à Abraham, pour rendre notre esperance inébranlable. C'est* JESUS-CHRIST *même qui est chargé de l'execution de ces promesses, dont notre foi, notre salut, notre héritage éternel sont l'objet.*

1. LORSQUE Dieu promit à Abraham de le benir, & de benir tous les peuples de la terre dans le Fils qui naîtroit de lui, c'est-à-dire dans J. C. il ajouta le serment à la promesse; & n'aiant personne au-dessus de lui par qui il pût jurer, il jura par lui-même : » Afin, nous dit saint Paul, qu'étant appuiez sur ces deux choses inébranlables, » c'est-à-dire, la promesse de Dieu, & son serment, » par lesquelles il est impossible que Dieu nous trompe, nous ayons » une puissante consolation, nous qui cherchons notre refuge & notre asyle dans l'esperance qui nous est offerte, & que nous » saisissons. » Car c'étoit nous, selon le même Apôtre, qui étions l'objet de la promesse de Dieu & de son serment. C'étoit notre foi & notre esperance qu'il promettoit à Abraham. C'étoit la verité & la certitude de notre salut & de notre héritage éternel qu'il juroit de nous accorder. C'étoit dans le dessein de nous procurer l'immobilité de ses decrets, qu'il emploioit, outre sa parole qui est la verité même, l'immutabilité d'un ser-

Gen. 22. 16.

Heb. 6. 18.

ment irrévocable. » Comme les hommes, dit
» ce grand Apôtre, jurent par celui qui est
» plus grand qu'eux, & que le serment est
» la plus grande assurance qu'ils puissent don-
» ner pour mettre fin aux contestations &
» aux défiances : Dieu voulant aussi faire voir
» avec plus de certitude aux héritiers de la
» promesse la fermeté immuable de sa réso-
» lution, a ajouté le serment à sa parole. »
C'étoit donc pour les héritiers de la promesse,
c'étoit pour leur faire voir avec plus de cer-
titude la fermeté immuable de sa résolution,
que Dieu emploioit outre sa parole le ser-
ment. Ils étoient compris dans la promesse
du Médiateur, comme dans le principe &
dans la cause, & leur benediction future par
rapport au tems étoit déja réelle dans le de-
cret immuable de les benir.

CHAP. VI.

Heb.6 16.17.

2. Si ces deux choses, la promesse de Dieu & son serment, étoient le fondement inébranlable de la foi & de l'esperance d'Abraham, & si elles étoient pour lui une puissante consolation avant l'incarnation & la mort de J. C. combien, après que tout est accompli, & que la vérité a surpassé l'attente & les pensées de tous les hommes, combien devons-nous mettre notre confiance & notre appui dans une promesse, & dans un serment, dont tous les mysteres de J. C. attestent la verité, & à qui sa mort & sa résurrection ont mis le sceau.

3. C'est à J. C. que toutes les promesses qui nous regardent ont été confiées. C'est sur lui que reposent nos benedictions. C'est pour nous, & en notre nom, qu'il s'est chargé d'effectuer le serment fait à Abraham. Lui ferons-nous l'injure de douter ou de son pou-

CHAP. VI. voir, ou de son amour ? Regarderons-nous en lui nos biens comme incertains, & comme en péril ? Aurons-nous de lui la même défiance que d'Adam, qui a si mal répondu à notre esperance ? Nos promesses, après qu'il s'en est rendu le garant, sont-elles douteuses & sujettes à variation ? Demandons le à saint Paul, qui en est si bien instruit, & proposons-lui nos doutes. Le *oui* & le *non*, ne se trouvent point en J. C. nous répond-il. Tout y est ferme & stable : tout y est vrai.
2. Cor. 1. 19. 20. » JESUS-CHRIST Fils de Dieu qui vous a » été prêché par nous, n'est point tel que le » *oui* & le *non* se trouvent en lui : mais tout » ce qui est en lui est *oui*, c'est-à-dire uni» quement certain. Car * en lui toutes les » promesses de Dieu sont *oui*, & sont *amen*, » pour sa gloire, » c'est-à-dire, qu'elles ont en lui & par lui leur verité & leur accomplissement, & que c'est ainsi que Dieu est reconnu fidele dans ses promesses, & que la gloire, est rendue à sa misericorde qui a promis, & à sa verité qui a accompli tout ce que sa misericorde avoit promis.

§. 4. *Pour assurer encore davantage notre esperance*, JESUS-CHRIST *nous applique le fruit de sa mort dans le Batême & dans l'Eucharistie.*

1. IL faut avouer néanmoins qu'il y auroit encore quelque chose qui pourroit servir

* ὅσαι γὰρ ἐπαγγελίαι θεοῦ, ἐν αὐτῷ τὸ ναί, καὶ ἐν αὐτῷ τὸ ἀμὴν τῷ θεῷ πρὸς δόξαν. La vulgate en cet endroit est plus obscure : mais le texte original l'éclaircit.

de prétexte à l'hésitation & à la timidité de notre esperance en J. C. s'il s'étoit contenté d'accomplir en mourant pour nous les promesses qui nous ont été faites, & dont il est en même tems le dépositaire & la caution à notre égard ; & s'il nous avoit laissez sans aucun témoignage sensible qu'il nous avoit associez à sa mort. Car lorsqu'il l'a soufferte, aucun de nous n'étoit présent, & tous ceux qui ont été les ministres d'un si grand sacrifice, n'y ont contribué que par leurs crimes. Nous voudrions que le prix d'une mort qui nous a rendu la vie, nous fût appliqué par quelque mystere qui fût en même tems efficace & visible. Nous désirerions qu'on nous plongeât réellement dans le sang qui nous a lavez. Nous serions consolez, & pleinement affermis, si l'on attestoit par quelque auguste cérémonie, que la mort de J. C. est à nous, qu'elle nous est propre, que nous sommes morts & ensevelis avec lui.

2. Mais c'est précisément ce que le batême a fait par rapport à chacun de nous. » Ne sçavez-vous pas, nous dit saint Paul, *Rom. 6. 3. 4.* » que nous tous qui avons été batisez en J. C. » nous avons été batisez en sa mort ? Nous » avons été ensevelis avec lui par le batême, » pour mourir. » C'est-à-dire, pour entrer dans sa mort, pour en recevoir l'effet, & pour y participer en l'imitant : car le texte original porte dans les deux endroits, *in mortem*, εἰς τὸν θάνατον ; & cette expression signifie clairement, que la mort de J. C. est devenue notre bien, notre prix, notre mort, & que nous y avons été réellement associez par un mystere également efficace & sensible, comme nous le demandions.

3. Si cela ne suffit pas, J. C. nous met entre les mains l'hostie même qui nous a rachetez, l'agneau même qui a été immolé pour nous, le sang même qui a été répandu pour nous. Il ne se contente pas de l'aspersion generale qui en a été faite à la croix : il nous offre lui-même la coupe où il est renfermé. Il nous exhorte à la prendre, & à la boire, comme notre rançon particuliere. Il nous declare qu'elle est pour nous la coupe d'une alliance éternelle. Il nous assure qu'elle est pleine du sang qui nous a remis nos pechez. Quel mystere sera capable de nous rassurer, si celui-ci ne nous rassure pas ? Il est personnel, quoique general. Il est à chaque particulier, quoiqu'il soit le sacrifice universel. Il est entier & parfait pour la moindre brebis, comme pour tout le troupeau.

4. Il ne ressemble pas aux sacrifices anciens offerts pour le peché, dont le pecheur étoit exclus. Il ne ressemble pas aux holocaustes prescrits par la loi, où Dieu seul avoit tout, sans que ses serviteurs y fussent admis. Il ne ressemble pas aux hosties pacifiques, où l'on ne pouvoit recevoir qu'une petite partie, & où le partage qui s'en faisoit entre Dieu, le prêtre, & le peuple, pouvoit faire douter qu'on eût été uni à Dieu, puisqu'on étoit exclus de la partie qu'il s'étoit réservée. Ici tout est rassemblé, & tout est réuni. Le même sacrifice est en même tems holocauste, pour le peché, & pacifique. Dieu ne se reserve rien qu'il n'accorde aussi au prêtre, au peuple, à chaque fidele. Comment un témoignage si personnel, & en même tems si sensible, ne donne-t-il pas à notre esperance en J. C. crucifié un degré qui aille jusqu'à

la confiance, quoiqu'il ne puisse & ne doive jamais aller jusqu'à la certitude ? Comment repousse-t-on même, par une espece d'incrédulité, & le mystere qui nous est offert, & la main qui nous le présente ? Et comment se sépare-t-on soi-même du salut, en demandant toujours de nouvelles preuves qu'il est pour nous, & ne faisant aucun usage de celles qui nous sont accordées.

§. 5. *L'application de ce sang nous est faite au saint sacrifice de la Messe, comme si nous assistions à celui de la Croix.*

1. Si nous avions été instruits de ce qui se passoit sur le Calvaire, & qu'il nous eût été permis de nous approcher de la croix de J. C. avec quelle ardeur l'eussions-nous embrassée ? Avec quel respect eussions nous reçu sur nos têtes le sang qui découloit de ses plaies ? Avec quelle religion eussions-nous baisé la terre qui en étoit arrosée ? Combien eussions-nous desiré que ce sang adorable pénétrât jusque dans notre cœur, & qu'il le purifiât de tout ce qui le rendoit injuste ? Et combien eussions-nous été rassurez, si J. C. lui-même nous avoit exhorté à le recueillir, & à le boire, & s'il nous avoit dit du haut de sa croix, qu'il le répandoit pour la rémission de nos pechez ? Tout cela se trouve dans le mystere de son corps & de son sang offerts pour nous sur l'autel, & distribuez à chacun de nous. Et desormais si nous manquons d'esperance, c'est que nous manquons de foi, & que nous ne comprenons pas ce qui nous est donné, parce que l'esprit de Dieu qui nous le feroit comprendre, n'habite point en nous : au lieu

CHAP. VI. que ceux qui l'ont reçû sont dans l'admiration d'un si grand don, & s'empressent pour en faire un saint usage, bien loin de demander quelque nouveau témoignage. *Nos autem non spiritum hujus mundi accepimus, sed spiritum qui ex Deo est, ut sciamus quæ à Deo donata sunt nobis.*

1. Cor. 2. 12.

Lib. 10. Conf. cap. 43. n. 3.

2. Je fais, dit saint Augustin, une profonde réflexion sur le prix que J. C. a donné pour moi, lorsque je reçois ce prix là même, que je le mange, que je le bois, & que je le distribue aux autres. Je le regarde comme étant à moi. Je m'y unis étroitement, & tout mon desir est de ressembler à ces pauvres spirituels, dont la sainte faim s'en rassasie. *Cogito pretium meum, & manduco, & bibo, & erogo : & pauper cupio saturari ex eo inter illos, qui edunt & saturantur.* Il faisoit ce qu'il loue dans sa pieuse mere. Il unissoit, comme elle, son ame par le lien de la foi, c'est-à-dire par une intime confiance, à la sainte victime qui étoit offerte sur l'autel, & distribuée ensuite aux fidéles : & il s'appliquoit ainsi par une vive esperance le fruit & le mérite des souffrances & de la mort de J. C. *Ad cujus pretii nostri sacramentum ligavit ancilla tua animam suam vinculo fidei.*

3. Douterois-je, disoit-il, que nos péchez ne fussent remis, en recevant celui dont le sang a effacé la cédule qui nous étoit contraire, & dont la mort a triomphé de notre accusateur, qui cherche en vain nos péchez dans celui qui les a effacez, & qui l'a vaincu? Est-il au pouvoir de quelqu'un de lui restituer le prix que nous lui avons couté, pour faire revivre nos anciennes dettes? Y a-t-il un sa-

crifice qu'on puisse comparer au sien ? Y a-t-il une victime dont le sang puisse entrer en comparaison avec celui qu'il a répandu pour nous racheter ? Qui lui rendra donc ce sang d'un prix inestimable, pour nous asservir de nouveau, & qui fera retracter une alliance dont il a été le sceau, & qui est éternelle, pour nous remettre dans notre premier état ? *Victima sancta, qua deletum est chirographum quod erat contrarium nobis, quâ triumphatus est hostis, computans delicta nostra, & quærens quid objiciat, & nihil inveniens in illo in quo vincimus. Quis ei refundet innocentem sanguinem ? Quis ei restituet pretium quo nos emit ?*

S. Aug. lib. 9. Conf. c. 13. n. 3.

4. On répondra peut-être qu'il faut de grandes dispositions pour s'unir d'une maniere si étroite & si vive à ce que J. C. a fait & souffert pour nous, & pour se lier à la rédemption, à la grace, & au salut qui sont en lui, par des sentimens aussi purs & aussi tendres que ceux de saint Augustin, ou de sa religieuse mere. Mais ce n'est pas ici le lieu d'examiner les dispositions necessaires pour entrer comme il faut dans les grands motifs de l'esperance chrétienne. Il n'est maintenant question que de ces motifs, qui sont plus ou moins connus, plus ou moins approfondis, mais qui sont exposez à tous, & dont aucun particulier n'a pas plus de droit qu'un autre de se faire l'application. C'est sur ces motifs que l'esperance de tous est fondée. C'est par cette esperance que commencent les dispositions necessaires, plus grandes dans les uns, plus imparfaites dans les autres. Et bien loin d'opposer la necessité de ces dis-

positions à l'esperance, c'est au contraire par l'esperance qu'il faut tâcher de les obtenir.

§. 6. JESUS CHRIST *sur la Croix, où il devoit être comme une victime muette, ne déclaroit pas expressément avec quelle charité il s'offroit pour nous : mais il l'avoit fait pendant tout le cours de sa vie. Ses miracles, & ses bienfaits. La guérison de la femme courbée, & du lépreux. Le paralytique descendu par le toit. La Cananée.*

1. LORSQUE J.C. s'offroit pour nous sur la croix, le mystere de son amour étoit encore secret & caché. La victime devoit être muette. Le souverain sacrificateur parloit à Dieu, & non aux hommes. Il falloit que le démon fût pris dans ses propres piéges, & que les puissances du siécle ignorassent ce qui s'accomplissoit par leur injustice. Il ne convenoit donc pas que J. C. nous découvrît clairement ses pensées à notre égard, ni qu'il nous fît observer avec quelle charité il s'immoloit pour nous. Mais il nous y avoit préparez par tout le cours de sa vie, & principalement depuis son ministere public. Car tout ce qu'il avoit fait jusqu'à sa mort avoit eu pour but d'établir & d'affermir notre confiance en lui, & de la fonder uniquement sur sa miséricorde & sur nos besoins. » Il avoit passé, com-
Act. 10. 38. » me le dit saint Pierre, faisant du bien à
» tous, & guérissant tous ceux que le dé-
» mon tenoit dans l'oppression. Il n'avoit re-
» jetté personne. Il n'avoit refusé à per-
Matt. 15. 30. sonne la guérison & la santé. On jettoit à

ses pieds un grand nombre de malades de toutes sortes de maladies ; aveugles, sourds, boiteux, paralytiques : & il leur rendoit à tous la santé, & l'usage des organes qu'ils avoient perdus. Une vertu secrette, mais abondante & perpetuelle, sortoit de lui, qui portoit tous ceux qui avoient des plaies & des infirmitez à s'approcher de lui avec empressement, & à former autour de lui une foule, dont sa bonté n'étoit jamais importunée ; & il suffisoit de le toucher pour recevoir l'impression de cette vertu. Une femme pleine de foi, mais timide, n'osant lui demander la guérison d'une maladie humiliante, éprouva que jusqu'à la frange de sa robe tout étoit efficace en lui : & nul Evangeliste n'a observé qu'aucun de ceux qui ont eu la confiance de s'adresser à lui pour être guéris, ait été refusé ou trompé dans son esperance. *Marc. 5. 25.*

2. Un lépreux, convaincu de la puissance de J. C. mais moins certain de sa miséricorde, lui disoit qu'il étoit en son pouvoir de le guérir s'il le vouloit : & J. C. en le touchant avec compassion, lui dit : » Je le veux, » soiez guéri. » Ce lépreux, qui étoit notre image, puisque le peché dans l'Ecriture est figuré par la lépre, a demandé pour nous que J. C. voulût bien s'expliquer. Nous ne doutions pas de sa puissance : nous n'étions en peine que de sa miséricorde. Il nous a tous rassurez en disant : *Je le veux, soiez guéri.* Et ce seroit le tenter, & nous défier de sa parole, que de douter de sa bonté après cette réponse si précise & si absolue. Car tout ce qui est écrit, est écrit pour nous ; & notre lépre doit nous persuader que cet

CHAP. VI. endroit de l'Ecriture nous regarde encore plus que tout autre.

3. La réponse ordinaire de J. C. à ceux qui s'adressoient à lui pour être guéris, étoit, „ Qu'il vous soit fait selon votre foi : *secundum fidem tuam fiat tibi* ; „ Qu'il vous „ soit fait selon ce que vous voulez : *fiat tibi sicut vis*. Il faisoit ainsi tout dépendre de leur confiance en lui, & de leurs desirs, & les rendoit en quelque sorte maîtres de sa puissance, s'ils vouloient s'y fier pleinement, & de ses faveurs s'ils les estimoient assez pour les desirer avec ardeur. C'est l'union de ces deux choses, la foi & le desir, qui forme l'esperance chrétienne. Et les réponses de J. C. nous apprennent, que tout lui est promis, & qu'elle peut tout attendre, si les obstacles ne l'ébranlent pas.

4. Il y a dans l'Evangile divers exemples d'une esperance combattue par des obstacles, mais victorieuse des difficultez & des résistances. Mais je me contente de deux, qui sont plus propres à notre sujet, & plus capables de nous inspirer pour J. C. une confiance pleine & entiere. Voici comme saint

Marc. 2. 2. 5. Marc rapporte le premier. „ Il s'assembla, „ dit-il, un si grand nombre de personnes „ dans une maison où étoit J. C. & où il „ enseignoit, que ni le dedans du logis, ni „ tout l'espace d'auprès la porte, ne les pou„ voient contenir. Alors on vint lui amener „ un paralytique, qui étoit porté par quatre „ hommes. Mais comme la foule les empê„ choit de le lui présenter, ils découvri„ rent le toit de la maison où il étoit, & „ y aiant fait une ouverture, ils descendirent „ le lit dans lequel le paralytique étoit cou-

» ché. Et Jesus voiant leur foi, dit au paralytique : Mon fils, aiez confiance, vos pechez vous sont remis. » Quelques Docteurs de la loi qui étoient présens condamnerent dans leur cœur cette parole de J. C. comme un blasphême, parce que Dieu seul peut remettre les pechez. Mais J. C. en rendant au paralytique une si prompte & si parfaite santé qu'il put se charger de son lit, & marcher ainsi jusqu'à sa maison, comme il en avoit reçu l'ordre, confirma le miracle secret de la rémission des pechez par un autre public, dont l'évidence étoit manifeste, & il prouva ainsi sa divinité aussi clairement que sa miséricorde.

Matt. 9. 24.

5. Avant que de faire usage de cet exemple, & de l'appliquer à mon sujet, je dois l'éclaircir, par deux observations. La premiere, que l'escalier de la maison où étoit J. C. étoit placé au dehors, & pouvoit conduire au toit, sans qu'on entrât dans le logis. Cette maniere étoit alors commune, & il y en a des preuves dans (*a*) l'Evangile. La deuxiéme, que le toit de la maison étoit en (*b*) terrasse, comme c'étoit l'usage presque general dans la Palestine, & qu'on pouvoit y placer le paralytique, en attendant qu'on eût fait une ouverture pour le descendre dans la chambre.

6. Ces observations supposées, je demande si les obstacles exterieurs qui s'opposoient au desir du paralytique, & à la foi de ceux qui le portoient, pouvoient être plus grands ?

(a) *Qui fuerit in tecto, & vasa ejus in domo, ne descendat tollere illa.* Luc. 17. 31. On pouvoit descendre sans y entrer.

(a) *Cùm ædificaveris domum, facies murum tecti per circuitum.* Deut. 22. 8.

CHAP. VI. La porte & les fenêtres mêmes de la maison, où étoit J.C. étoient inaccessibles. Une foule impenetrable en assiégoit les environs. La pensée de monter sur le toit, & d'y faire une ouverture, ou ne seroit venue dans l'esprit de personne, ou elle auroit été condamnée comme imprudente, & comme contraire même au succès. Quel droit avoit-on en effet de causer ce desordre dans une maison étrangere ? Avec quelle témerité osoit-on interrompre par le bruit, & par le danger de laisser tomber quelque partie du débris du toit sur les assistans, ou même sur J. C. de sublimes discours qui demandoient une si religieuse attention ? Quel danger ne couroit-on point d'être condamné par lui, & de changer sa douceur & sa patience en indignation ? Pourquoi n'attendoit-on pas un tems plus commode ? Pourquoi choisir une voie si extraordinaire & si irréguliere, pouvant après quelques heures, ou dans un autre jour, présenter le paralytique à J. C. quand il sortiroit, ou quand il seroit moins accompagné ? Toutes ces vûes auroient arrêté un desir moins empressé, & une esperance plus timide.

7. Mais J. C. qui étoit secretement l'auteur du desir & de la confiance de ceux qui portoient le paralytique, & qui vouloit nous apprendre à vaincre tous les obstacles qui empêchent d'aller à lui, ou qui combattent l'esperance que nous devons avoir en sa bonté, au lieu de témoigner de la surprise ou de l'indignation, se hâta de dissiper la crainte du paralytique, en lui disant : *Mon fils, ayez confiance* ; l'appellant du nom le plus tendre, & mettant dans son cœur la paix &

la confiance qu'il lui commandoit. Qui se seroit attendu à une telle charité ? Qui ne se seroit pas trouvé trop heureux, d'être souffert & d'être excusé ? Qui n'auroit pas cru avoir besoin de supplication pour faire pardonner une conduite si singuliere ? Mais le cœur de J. C. bien different du nôtre, se manifeste par la maniere pleine de bonté dont il rassure le paralytique humilié devant lui, & saisi d'une crainte respectueuse. Et en ajoutant aussi-tôt, & sans aucun intervalle, *Vos pechez vous sont remis* ; il ne met pas seulement le comble à ses bontez, mais il inspire à tous ceux qui sçavent profiter d'un tel exemple, une confiance sans bornes & une charité infinie, qui ne prévient pas seulement nos desirs, mais qui les surpasse.

8. Ni ceux qui présentent le paralytique à J. C. ni le paralytique lui-même, ne paroissent occupez de la rémission de ses pechez. Leur objet unique paroît être la santé. Et c'est ici le seul exemple où la rémission des pechez soit offerte gratuitement, & avant qu'elle ait été demandée. Mais il étoit necessaire que dans la vie de J. C. il y eût quelque preuve de ce que dit saint Paul : *Beatus vir cui Deus accepto fert justitiam sine operibus* : & que dans un homme incapable d'agir, porté par les autres, & ne pensant qu'à la santé du corps, J. C. fit voir d'une maniere publique comment il agit en secret dans ceux qu'il conduit à la rémission des pechez, & à la justification, par des dispositions dont la grace prévenante est le principe. Il mit tout à la fois dans ce malade, ce qui prépare à la justice, & ce qui la fait. Il fit interieurement dans son ame

Rom. 4. 6.

un miracle aussi grand, que celui qu'il fit un moment après dans son corps. Il rendit à l'ame & au corps une santé pleine & parfaite ; & par cet exemple à jamais mémorable, il nous apprit deux grandes veritez.

9. La premiere, que puisqu'il faut necessairement & indispensablement aller à lui, pour être guéri, il faut y aller par toute sorte de voies ; par la fenêtre, si la porte est fermée ; par le toit, si un autre chemin est interdit ; par l'ouverture du toit, s'il n'y a pas d'autre entrée ; par des moiens inusitez & contraires en apparence aux regles, si ceux qui sont ordinaires & communs ne réussissent pas : qu'il faut se faire porter, si l'on ne peut marcher : & qu'il faut sur l'heure tenter tout, & faire une espece de violence pour entrer, sans remettre à un autre tems & à une autre occasion, dont on est incertain.

10. L'autre verité est que comme nos maux sont infinis, il ne faut point donner de bornes à la confiance en J. C. qui peut seul les guérir ; que nous devons tout attendre de lui, puisqu'il est la source de tout, & que tous nos biens sont en lui ; qu'on n'est jamais témeraire, jamais importun, jamais trop empressé, quand on ne desire de lui que ce qu'il exhorte lui-même à lui demander ; & que nous devons suivre dans nos demandes l'ordre qu'il a gardé dans ses miracles à l'égard du paralytique, en préferant l'ame au corps, & la justice à la santé.

11. Le second exemple tiré de l'Evangile, où l'esperance en J. C. est combattue par de grands obstacles, mais dont elle est victorieuse, est celui de la Cananée, qu'on

nomme ainsi, parce qu'elle étoit du pays & de la race des Cananéens, que les Israelites avoient eu ordre d'exterminer. Comme elle sçut que J. C. s'étoit avancé près de son pays, elle en sortit pour lui demander la délivrance de sa fille qui étoit miserablement tourmentée par le demon. Cette priére, dont la compassion & la tendresse maternelle étoit la source, paroissoit mériter quelque attention, surtout par rapport à une étrangere, que la grace qu'elle demandoit pouvoit attirer à la vraie religion, dont elle commençoit de s'approcher, en reconnoissant J. C. pour fils de David, & pour le Messie. Mais J. C. ne lui répondit pas un seul mot. Et par ce silence, qui ne lui étoit pas ordinaire, il ajoutoit ce semble au refus une espece de mépris. Il ne fut pas neanmoins capable de rallentir les instances de cette femme, ni de faire cesser ses cris. Et les Apôtres qu'elle suivoit, & qui en étoient importunez, s'approcherent de J. C. pour le prier de la renvoyer, ou en lui accordant ce qu'elle demandoit, ou en lui disant au moins quelque parole qui lui marquât clairement son refus. *Dimitte eam, quia clamat post nos.*

Matt. 15. 22. 28.

12. La réponse de J. C. fut encore plus accablante, & plus capable d'ôter toute esperance, que le silence qu'il avoit gardé. *Je n'ai*, dit-il, *été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israel.* C'étoit pour cette femme un coup de foudre. Car elle étoit d'une race ennemie de la maison d'Israel, & condamnée à l'anathême. Celui dont elle imploroit le secours, disoit nettement qu'il n'étoit pas envoyé pour elle, puisqu'il n'étoit envoyé que pour chercher & pour rame-

ner au troupeau les brebis d'Israël qui s'étoient perdues. Il étoit sans apparence que J. C. voulût passer pour elle les bornes de sa mission, & l'excepter d'une exclusion generale pour tous les étrangers. Et plus elle étoit pleine de respect pour celui que le Pere celeste avoit envoyé, moins elle devoit s'attendre qu'il ne suivroit pas à la rigueur les ordres qu'il en avoit reçûs.

13. Mais cette réponse, qui nous auroit mis au désespoir, accrut son esperance. Elle ne se contenta plus de suivre de loin J. C. & de l'accompagner de ses cris. » Elle vint » se jetter à ses pieds, & l'adora, en lui di- » sant : Seigneur, assistez moi ; le regardant non seulement comme envoyé, mais comme Seigneur & comme maître du ciel, de la terre, & des enfers ; pouvant également sauver l'étranger comme l'Israelite ; pouvant excepter de l'anathême qui il vouloit, sans être borné dans ses misericordes ; pouvant commander aux demons les plus violens, & les chasser par une seule parole. *Illa venit & adoravit eum, dicens : Domine, adjuva me.*

14. Une si humble perseverance, dont le simple recit nous attendrit, ne parut faire aucune impression sur J. C. & il répondit à cette femme prosternée, penetrée de douleur, & pleine de foi : » Il n'est pas juste de pren- » dre le pain des enfans, & de le jetter aux » chiens. *Non est bonum sumere panem filiorum, & mittere canibus.* Je laisse ce qu'il y a d'humiliant, & même d'odieux en apparence, dans la comparaison. Nous en eussions été fort blessez : & il ne seroit pas étonnant que cette femme l'eût regardée comme

un outrage. Je m'arrête à cette seule parole. CHAP. VI.
» Il n'est pas juste ; *non est bonum.* Car elle suffit pour glacer le cœur, & pour aneantir l'esperance. Puis-je donc esperer, pouvoit dire cette femme, qu'on fera pour moi une injustice, & que celui dont je révere la haute vertu, deviendra injuste pour moi ? Je n'ai qu'à me plaindre du malheur de ma naissance, & de l'iniquité de mes peres. Je n'ai qu'à accuser ma triste destinée. Inutilement ferois-je de nouveaux efforts. Il y a trop de preuves contre moi, & contre la grace que j'avois esperée, pour m'opiniâtrer plus long-tems à la demander. Heureux les enfans ! Heureux ceux qui ont ce privilege ! Il ne faut pas que des chiens esperent de le devenir. Celui qui est le Sauveur d'Israel me l'a déclaré, non seulement en termes précis, mais très-durs. Mes cris & mes larmes ne l'ont point touché. Les prieres de ses disciples n'ont pas eu plus d'effet. J'ai tout tenté, & tout employé. Si je me livre maintenant au désespoir, on peut me plaindre, mais non m'accuser. Aucun de ceux qui ont été guéris, n'en a fait autant que moi. Tous ont été traitez selon leur foi : la mienne a été méprisée. En vain on essayeroit de me consoler par des motifs generaux. C'est à moi-même qu'on a parlé. C'est moi qui ai été refusée : c'est à moi que les raisons du refus ont été dites. On n'est point envoyé pour moi : il n'est pas juste de rien faire pour moi. Cela n'a pas besoin d'interprete ; & j'ai la funeste consolation dans ma déplorable destinée, de sçavoir bien certainement qu'elle est sans remede.

15. C'est ainsi que nous eussions pensé.

Une telle épreuve eût converti notre esperance en désespoir : & nous aurions trouvé une claire démonstration de notre réprobation dans un traitement si dur. Mais la Cananée, plus humble & plus fidele que nous, se servit de la réponse même de J. C. pour animer sa confiance, & pour faire instance dans sa priere. Elle lui repliqua : » Il est » vrai, Seigneur ; mais les petits chiens man- » gent au moins des miettes qui tombent de » la table de leurs maîtres. Elle comprit que tout ce que lui avoit dit J. C. n'étoit general ni pour tous les tems, ni pour tous les étrangers : qu'il s'agissoit seulement d'un certain ordre dans ses misericordes : & qu'il étoit juste que les étrangers ne fussent pas préferez, ni même égalez aux enfans ; mais que la grace & la misericorde pouvoient les appeller en leur rang, & leur distribuer des miettes, en leur laissant attendre quelque chose de plus, s'ils étoient humbles, & reconnoissans. » Il » est vrai, dit-elle, qu'il n'est pas juste de » prendre le pain des enfans, & de le jetter » aux chiens. » Je reconnois que je mérite ce nom. C'est une verité, & non une injure. Je suis à vos yeux, & en comparaison des Israelites, aussi vile & aussi méprisable que les petits chiens. Mais les miettes qui tombent de la table sont pour eux. On ne leur défend pas de les ramasser : & le nom que vous me donnez m'autorise à vous les demander. Il ne me convient point d'être assise à la table des enfans. Les pains sont pour eux : mais, Seigneur, vous ne refuserez pas les miettes aux petits chiens, au rang desquels vous m'avez mise.

16. » O femme, s'écria pour lors J. C.

„ avec admiration, que votre foi est grande ! „ Qu'il vous soit fait comme vous le desirez. „ Et sa fille fut guérie à l'heure méme. „ Ces dernieres paroles de J. C. accompagnées du miracle qui en fut l'effet, découvrirent le fond de son cœur, couvert jusques-là par une apparente dureté. Il n'avoit mis la foi & l'esperance de cette femme à une si longue & si difficile épreuve, que pour les faire croître par les obstacles mêmes, & pour nous donner l'exemple de l'instance & de la perseverance qui nous sont commandées. J. C. ne dit à aucun de nous, ce qu'il dit à cette femme. Il nous invite au contraire, & nous exhorte d'aller à lui. Il nous offre sa table, & le pain des enfans. Il nous a tous associez aux brebis de la maison d'Israel, & nous ne composons avec elles qu'un seul troupeau sous un méme pasteur. Mais ses moindres délais nous rebuttent. Nous cédons aux plus légeres épreuves. Notre confiance en lui ne dure qu'autant que son secours est present. Nos prieres tombent & languissent, dès que nous n'avons pas un témoignage sensible qu'elles sont écoutées. Tout notre travail nous paroît inutile pour nous-mêmes, & pour les autres, dès que le succès n'y répond pas assez promtement. Chaque difficulté nous arrête. Tout nouvel obstacle nous étonne. Notre esperance timide & paresseuse, se rend avec mollesse au premier choc, & elle est même assez aveugle pour prendre son découragement pour humilité, & pour donner ce nom à un orgueil réel, qui ne peut souffrir les retardemens, & qui les prend pour un refus absolu.

17. Mais, ô mon Seigneur, qui avez admiré vos dons en admirant la foi de cette

CHAP. VI. femme, permettez-nous de vous dire à notre tour : Que votre charité est grande ! & que le saint artifice dont vous vous êtes servi pour nous en persuader est admirable ! Votre secret est desormais découvert. Il ne vous est plus possible de nous dissimuler votre misericorde & votre amour. Nous ne pouvons plus être trompez, ni par vos délais, ni même par vos réponses, quelque dures qu'elles paroissent. Nous sçavons quel en est le sens, & quel en est le but. Vous voulez éprouver notre esperance, & l'affermir par l'épreuve. Vous voulez qu'elle soit digne de vous, & digne de vos dons. Nous regardons comme une exhortation puissante à croire toujours, & à esperer toujours, ce que vous semblez opposer à notre foi & à notre esperance. Et les louanges que vous avez données à la Cananée nous apprennent à les mériter comme elle par une humilité & par une patience préparées à tout souffrir, & par une confiance en votre misericorde qui s'enflamme par vos refus.

18. Ainsi traitez-nous comme il vous plaira. Observez à notre égard un rigoureux silence. Paroissez peu touché des prieres de vos serviteurs, aussi-bien que de nos cris & de nos larmes. Dites nous même, s'il est possible que vous alliez jusques-là, que vous êtes envoyé pour d'autres que pour nous. Ajoutez à cela les termes les plus humilians. Nous supporterons tout : nous croirons tout : nous espererons tout. Car nous sommes certains que vous admirerez vous-même notre perseverance, si la certitude où nous sommes que vous êtes la misericorde même nous fait

surmonter

surmonter tout ce qui seroit capable de nous en faire douter. CHAP. VI.

19. Avant que vous vous fussiez dévoilé, les dehors qui vous cachent pouvoient nous inspirer de la défiance & de la timidité. Mais ces voiles ne servent plus qu'à nous découvrir ce qu'ils paroissent cacher. Ils sont devenus transparens : & ils ajoutent quelque chose de plus vif à notre esperance, que s'ils étoient entierement levez, parce qu'ils sont une preuve que vous prenez plaisir à voir qu'ils ne nous arrêtent pas, & qu'ils nous animent par une espece d'énigme & de mystere, dont nous avons la clef.

§. 7. *L'amour & la bonté de* JESUS-CHRIST *pour les pécheurs ne paroissent pas moins après sa résurrection. Il donne le nom de freres à ses Disciples. Il se montre à saint Pierre, aux deux Disciples d'Emmaüs, à Madeleine, aux Apôtres dans la pêche miraculeuse. Il conserve ses plaies dans sa gloire. Il benit ses Disciples en montant dans le Ciel.*

1. MAIS, dira peut-être quelque brebis timide, qui m'assurera que le Pasteur que l'Evangile représente comme si compatissant & si tendre, a conservé les mêmes dispositions pour nous après sa résurrection ; & que son nouvel état, si éloigné de notre misere, ne lui a pas inspiré d'autres sentimens ?

2. Qui vous en assurera ? Ce sera l'Evangile même : car il est immuable & éternel, *Evangelium æternum*, comme il est appellé dans l'Apocalypse. Il nous apprend que J. C. *Apoc. 14. 6.* étoit hier ce qu'il est aujourd'hui, & ce qu'il

CHAP. VI.

Heb. 13. 8

sera dans tous les siecles : *Jesus Christus heri, & hodie : ipse & in sæcula.* Sa résurrection & son état glorieux n'ont rien changé dans sa misericorde ni dans sa bonté pour nous : ou s'il s'est fait en lui quelque changement à notre égard, c'est en ce qu'il est devenu, ce semble, plus indulgent, plus doux, plus ouvert, & si on ose le dire, plus aimable par rapport à nous. Ses Apôtres l'avoient lâchement abandonné. Le premier d'entr'eux l'avoit renoncé trois fois devant plusieurs témoins à la seule parole d'une esclave. Aucun d'eux, excepté saint Jean, n'étoit revenu de sa premiere terreur, & n'avoit osé être spectateur de ses souffrances. Et neanmoins le premier soin de J. C. est de les consoler. Il charge les pieuses femmes qui étoient venues à son sépulcre, & en particulier Marie-Madeleine, de leur porter la nouvelle de sa résurrection, en les appellant ses freres : *vade ad fratres meos :* terme dont il ne s'étoit point servi pendant sa vie mortelle, & qu'il se hâte de leur donner avant le renouvellement de leur foi, avant leur pénitence, avant qu'ils l'aient mérité par leur humilité & par leur amour.

3. Il se montre à Pierre le jour même qu'il est ressuscité, & avant que de se manifester aux autres Apôtres : comme s'il étoit pressé d'essuyer ses larmes, & comme s'il avoit de l'impatience de l'assurer qu'elles avoient effacé son peché. Il n'y a rien de plus admirable que la maniere, dont il le lui fit réparer après la pêche miraculeuse arrivée en Galilée. Car au lieu de lui remettre devant les yeux ses trois renoncemens, & d'en exiger une humiliante confession, il se contenta de lui de-

mander trois fois s'il l'aimoit, & de couvrir ſa faute, dont la crainte avoit été la cauſe, par une charité dont l'eſprit de grace & de liberté étoit le principe. Il en uſa de même pour le guérir de ſa préſomption, & pour la lui faire expier. Car il ſe contenta de la lui marquer indirectement, en lui demandant s'il l'aimoit plus que ſes autres diſciples ne l'aimoient : *diligis me plus his ?* le faiſant ſouvenir avec une bonté pleine d'attention à le ménager, qu'il s'étoit préferé à eux en l'aſſurant que quand tous les autres l'abandonneroient il lui demeureroit fidele. Et ce qui met le comble à l'indulgence & à la douceur de J. C. c'eſt qu'il ne paroît vouloir s'aſſurer de l'amour & de l'humilité de ſaint Pierre, que pour lui confier ſes agneaux, les lui recommandant à chaque nouvelle proteſtation : *amas me ? paſce agnos meos :* & ne lui diſant jamais, que c'eſt pour reparer les trois renoncemens, qu'il exige de lui trois proteſtations de ſon amour.

4. Quiconque a lû avec attention toutes les circonſtances de l'entretien de J. C. avec ſes deux diſciples qui alloient à Emmaüs, doit avouer qu'il n'y a rien dans toute la vie de J. C. qui ſoit ſi touchant, ni ſi capable de perſuader & de faire ſentir combien l'amour de J. C. eſt tendre, ouvert, ſincere, familier même, & combien il prend plaiſir à exciter & à raſſurer le nôtre. Qu'on examine comment il ſe met du voyage : comment il entre dans la converſation, après être entré dans les diſpoſitions de ceux qu'il vouloit inſtruire : comment il ajoute des reproches de lenteur & d'incredulité à ſes diſcours perſuaſifs : rien n'étant plus capable de conſoler

des personnes foibles & découragées, que de leur dire que leur bonheur est si réel, qu'il y a une espece de folie à le regarder comme douteux : comment il entre secrettement dans leur cœur, en même tems qu'il leur explique les Prophetes : comment il se fait prier pour demeurer avec eux, afin de rendre sa presence plus aimable par la crainte d'en être privez : comment il met un voile sur leurs yeux aussi long-tems qu'il est nécessaire qu'il paroisse leur égal, & que l'entretien soit semblable à ceux des amis : & comment enfin il disparoît après avoir dissipé ce voile qui avoit caché sa dignité pendant qu'il étoit appliqué à témoigner son amour. Qu'on examine tout cela, comme de si grandes choses doivent être examinées, & l'on conviendra que J. C. ne pouvoit rien faire après sa résurrection qui fût plus capable d'établir notre confiance en lui, & de nous rendre certains de son amour.

5. Pourquoi demande-t-il à Marie-Madeleine quel est le sujet de ses larmes ? & pourquoi les rend-il plus abondantes par cette question, sinon parce qu'elles sont un témoignage de l'amour de Madeleine, auquel il prend plaisir, & parce qu'il aime lui-même, puisqu'il desire d'être aimé ? Pourquoi se cache-t-il à elle dans le tems même qu'il se montre, sinon pour augmenter son desir, pour se faire chercher avec plus d'ardeur, & pour la consoler d'une maniere plus sensible, en ajoûtant la surprise à sa manifestation ? Qui peut exprimer ce que produisit dans le cœur de Madeleine le ton de voix auquel elle reconnut son maître, & son ancienne bonté ? Douta-t-elle un moment qu'il n'eût pour elle, & par consequent pour ses autres disci-

ples, les mêmes sentimens qu'elle lui avoit connus avant sa mort ? & lorsqu'elle voulut se jetter à ses pieds dans la pensée qu'il alloit lui être enlevé, & qu'elle ne pourroit plus ni le voir, ni l'entendre, combien fut-elle consolée en * apprenant de lui-même que son retour vers son Pere étoit differé, & qu'elle auroit long-tems le bonheur de le voir dans la Galilée, où il l'avoit délivrée de la possession de sept demons, & où il la chargeoit de dire à ses Apôtres de s'assembler.

6. L'histoire de la pêche miraculeuse arrivée dans ce païs, est encore pleine de circonstances pareilles. J. C. paroît le matin sur le rivage de la mer, après le travail inutile de ses Apôtres durant la nuit. Et pour être plus en état de se familiariser avec eux, & d'être pris par eux pour leur égal, non seulement il se cache par un miracle passager qui empêche qu'il ne soit connu, mais il ajoute à ce voile exterieur celui d'un langage familier & populaire. » Enfans, leur dit-il, n'avez-vous » rien à manger ? *Pueri, numquid pulmentarium habetis ?* Qui se seroit attendu, dans une telle gloire & dans un état si élevé au-dessus de nous, que J.C. seroit capable d'une si aimable bonté ? Mais plus nous avions besoin d'être rassurez contre le préjugé, que désormais nous lui serions moins chers, ou qu'il seroit pour nous moins accessible, plus il affecte de descendre jusqu'à nous, & de jetter un voile sur sa majesté, pour nous persuader qu'il est toujours le même à notre égard. Il n'attend pas que ses Apôtres tirent le filet à bord, qu'ils allument du feu, qu'ils y mettent une partie de leur pêche, qu'ils aillent chercher du pain. Lui-même leur prépare tout

* C'est le sens litteral de ces paroles, *nondum ascendi*, &c. mises selon le langage hébreu pour, *nondum ascendo.*

cela : & pour comble de bonté, il les sert lui-même, leur distribue le pain & les poissons qu'il avoit préparez, & leur prouve d'une maniere qu'il est plus aisé de sentir que d'exprimer, qu'il est tel après sa résurrection qu'ils l'ont connu avant sa mort, & qu'il est encore parmi eux plutôt comme serviteur, que comme maître.

7. Mais rien ne prouve plus efficacement que son nouvel état n'a rien changé dans sa charité, &, si je l'ose dire, dans son humilité, que le miracle qu'il a fait pour conserver ses plaies dans son état immortel & impassible, & pour les conserver, non par le seul vestige, ou par une cicatrice apparente, mais par les ouvertures profondes faites par les clous & par la lance, capables de recevoir le doigt & la main, & d'être réellement sondées. Ce prodige, que l'amour seul a pû inventer, & dont le desir d'exciter notre confiance a inspiré le dessein à l'amour, n'a été connu par aucun Prophete, ou pour le moins n'a été predit par aucun d'eux. Nous en devons la certitude & la claire connoissance à l'incredulité de saint Thomas, ou plutôt à la charité du pasteur pour une brebis indocile. Mais combien cette charité est-elle admirable ? C'est après avoir guéri l'incredulité, qu'elle exhorte à ni pas retomber. Les paroles de saint Thomas ont été entendues : on le lui fait connoître indirectement, en lui demandant qu'il mette son doigt dans les ouvertures des mains, & sa main dans celle du côté. Mais elles ne lui sont point reprochées : & la douceur incomparable du pasteur fait presque autant d'impression sur sa brebis, que l'évidence de sa résurrection, attestée

par les plaies mêmes qui ont causé sa mort.

8. Cette union de la croix de J. C. avec sa gloire, & avec la souveraine puissance où il est entré en prenant place à la droite de son Pere, doit nous persuader pleinement qu'il est tel dans le ciel, qu'il a été sur la terre : qu'il est tel pour nous dans sa gloire qu'il a été sur la croix : qu'il nous porte dans ses mains & dans son cœur, comme il nous y portoit lorsqu'il a été blessé & mis à mort pour nous; & que notre souvenir lui est aussi present que ses plaies lui sont presentes à lui-même, & par lui à son Pere.

9. Mais pour rendre notre esperance en lui ferme & immuable, suivons-le jusqu'au moment où il quitte la terre pour s'élever dans le ciel. Examinons ses derniers sentimens. Soyons témoins de sa derniere action. » Il » mena, dit l'Evangile, jusqu'à Béthanie, » jusqu'à la montagne des Oliviers, ses dis- » ciples : & en levant les mains, il les benit, » & en les benissant, se sépara d'eux, & fut » enlevé au ciel. » C'est ainsi que finit l'Evangile. J. C. benit ses disciples, & dans eux benit tous ceux qui le seroient jusqu'à la fin des siecles. Ce fut en les benissant qu'il les quitta. Ce fut en les benissant qu'il monta au ciel, & qu'il alla s'asseoir à la droite de son Pere. *Luc. 24.*

C'est ainsi que celui en qui toutes les nations doivent être benies, a quitté la terre. Peut-on douter qu'il ne continue ce qu'il a fait en se séparant de nous ? & pouvons-nous regarder autrement J. C. que comme préparé à nous benir, & comme nous ayant été donné par son Pere pour nous benir : selon cette

parole de saint Pierre : *vobis Deus suscitans Filium suum, misit eum benedicentem vobis.* » C'est pour vous que Dieu a ressuscité son » Fils ; & il vous l'a envoyé pour vous be- » nir.

Act.

10. Voila les fondemens & les motifs de notre esperance en J. C. Ils ont été traitez avec un peu d'étendue, (quoique par rapport à la dignité du sujet ce ne soit qu'un leger essai) parce que c'est très-inutilement qu'on parle de J. C. & du mystere de sa croix, si on ne lui est pas uni, & que le lien qui nous attache à lui est une vive esperance, dont la foi est la racine, & dont l'amour est le fruit.





CHAPITRE VII.

JESUS-CHRIST *crucifié est la plus grande preuve de l'amour que Dieu a pour nous, & le motif le plus pressant pour nous porter à l'aimer.*

ARTICLE PREMIER.

JESUS-CHRIST crucifié est la plus grande preuve de l'amour que Dieu a pour nous.

§. I. *Il y a presque dans tous les hommes un fond d'incredulité & d'hésitation, qui les fait douter si Dieu les aime, & qui les empêche eux mêmes de l'aimer ; en quoi pourtant consiste toute la Religion.*

1. IL y a une si prodigieuse inégalité entre Dieu & l'homme, une si grande disproportion entre nos idées & les sentimens de Dieu à notre égard, que les personnes qui connoissent peu la religion, & qui n'y sont pas assez affermies, ne sçauroient se persuader que Dieu nous aime assez pour vouloir être aimé de nous. Il est, disent-elles, la plénitude même, la felicité même, le bien essentiel & infini. De quelle utilité lui sommes-nous ? Que pouvons-nous ajoûter à son

CHAP. VII. bonheur ? En quoi, & sous quels rapports serions-nous l'objet de son amour ? Sa sainteté met encore plus de difference entre lui & nous, que ses autres attributs. Nous sommes injustes, & conçus dans l'injustice. Qu'y a-t-il d'aimable en nous ? Qui d'entre les hommes nous aimeroit, si nous en étions bien connus ? Avec toute l'inclination que nous avons à nous cacher tous nos défauts, ou à les excuser, nous nous sommes insupportables à nous-mêmes. Et que sommes nous donc aux yeux de Dieu ?

2. D'autres vont plus loin ; & comme ils ont obscurci par des passions l'idée de leur premiere grandeur, dont ils ne conservent que des restes sans en connoître l'usage, ils se méprisent à l'excès, & ils ne peuvent croire que Dieu, s'il pense à eux, puisse faire autre chose que de les mépriser. Comme ils ne l'aiment point, ils ne sçauroient se persuader qu'ils en soient aimez, ni qu'il soit attentif à la disposition de leur cœur. Les bienfaits dont ils sont comblez, les richesses de la nature, le spectacle de l'univers, la structure admirable des organes de leur corps, les soins generaux & particuliers de la providence, ne leur paroissent que les suites d'un ordre une fois établi, & qui marquent seulement en Dieu un soin general de ses creatures, & une bonté semblable à celle des Princes qui gouvernent avec sagesse leurs états, mais qui ne descendent point jusqu'à aimer leurs sujets, ni à s'attacher à aucun d'eux en particulier.

3. Ces racines secrettes d'incredulité qui ont infecté tous les hommes, & qui presque jamais ne sont entierement arrachées du cœur

des fideles, rendent la foi plus lente & plus engourdie. Elles arrêtent l'activité de l'esperance, & elles sont un venin present contre la charité, qui tire sa force & sa vie de la persuasion que Dieu nous aime, & qu'il veut être aimé de nous. Car il n'est plus possible d'aimer, si on se croit rejetté, si l'on aime sans fruit & sans esperance, si l'on aime sans avoir la consolation de plaire par cet amour. On peut admirer la grandeur de Dieu, le louer de ses dons, lui rendre graces de ses soins : mais on ne l'adorera point comme Dieu, qu'en l'adorant comme souverain bien ; & l'on ne l'adorera point parfaitement sous ce rapport, qu'en l'aimant, qu'en lui soumettant toute sa volonté, qu'en tournant vers lui tous ses desirs. Ainsi tout le fond de la pieté & de la religion dépend de l'amour : & l'amour lui-même dépend absolument d'une vive persuasion de celui que Dieu a pour nous. Il faut donc avant tout poser cet immobile fondement : autrement il n'y a point d'édifice, ou l'édifice périt.

§. 2. *Si l'homme avoit eu le choix des prodiges pour le convaincre de l'amour que Dieu a pour lui, il n'auroit jamais pensé à lui demander l'incarnation de son propre Fils, encore moins sa mort au milieu des douleurs & des ignominies ; & cela pour épargner des esclaves rebelles.*

1. S'IL étoit question de prouver la religion à un infidele, qui ne crût l'incarnation ni du Fils de Dieu, ni sa mort, il faudroit le conduire à la croyance de nos mysteres par

une liaison de principes & de veritez qui l'y prépareroient. Mais on suppose une foi pleine & entiere des mysteres de la religion chrétienne dans tous ceux qu'on a en vûe, & l'on ne pense qu'à la rendre plus agissante & plus vive, afin de les rendre eux-mêmes plus reconnoissans.

2. Qu'ils se dissimulent donc un moment ce qu'ils croient, & qu'ils se transportent en esprit jusqu'au tems qui a précedé la venue du Fils de Dieu, ou même jusqu'à celui où on ignoroit qu'il dût venir. Quelle preuve auroient-ils alors desirée de l'amour de Dieu pour les hommes, & quels témoignages en auroient-ils demandé s'ils en avoient eu le choix ? Je suppose qu'un Prophete, aussi autorisé qu'Isaie, leur dise comme celui-ci le
Isai. 7. 11. dit à Achas Roi de Juda : » Demandez tel » prodige que vous voudrez, soit dans le ciel, » soit dans les abîmes, » Dieu est préparé à vous l'accorder. Ne bornez point sa puissance. Donnez-lui toute l'étendue dont vous avez besoin. Choisissez le miracle, ou plutôt telle suite de miracles, qui vous prouvera plus invinciblement qu'il vous aime : *Pete tibi signum à Domino Deo tuo in profundum inferni, sive in excelsum suprà.* Aucun d'eux eût il pensé à demander à Dieu l'incarnation de son propre Fils ? Un tel excès leur eût-il paru possible ? Un tel prodige ne leur auroit-il pas été mille fois plus incroyable, si on le leur avoit indiqué, que l'amour de Dieu dont il auroit dû être la preuve ? Comment donc auroient-ils osé demander que son Fils unique, après s'être revêtu de notre chair, fût immolé pour nous, & qu'il le fût sur une croix, au milieu des opprobres & des douleurs ?

3. Il a bien pû venir dans la pensée des hommes que le sang des victimes pouvoit effacer leurs pechez : & que si celui des hosties ordinaires n'en avoit pas le pouvoir, celui d'un Fils offert pour son pere, en auroit peut-être la vertu. Cette pensée est représentée par un Prophete en ces termes : » Qu'offrirai-je au Seigneur qui soit digne de lui ? » Le fléchirai je par mes adorations & par » mes prosternemens ? Puis-je esperer d'appaiser sa colere en répandant le sang de » mille beliers, & en lui offrant plus de mille hosties pour mon peché ? Ou plutôt sera-ce le sacrifice de la vie de mon premier » né qui expiera mon crime ? Donnerai-je » mon fils unique pour la rançon de mon ame ? *Numquid dabo primogenitum meum pro scelere meo, fructum ventris mei pro peccato animæ meæ ?* Un pere coupable peut s'imaginer que le sang d'un fils innocent détournera le châtiment qu'il mérite. Mais qui eût pû penser que Dieu, qui est la sainteté même, & qui est à proprement parler le seul qui soit offensé par les pechez des hommes, livreroit lui-même son Fils unique pour eux & qu'il le sacrifieroit pour les épargner ? Ce prodige étonnera toujours également les anges & les hommes : & ç'en est un autre, qui doit aussi les étonner, qu'après un tel excès l'amour de Dieu pour nous soit encore regardé comme douteux par quelques uns d'entre nous.

Michée c. 6. v. 6. & 7.

§. 3. *Tous les hommes étoient corrompus & ennemis de Dieu quand il a resolu de livrer son Fils pour eux.*

1. POUR en connoître l'excès, considérons les hommes dans l'état où Dieu les a vûs, lorsqu'il a formé le dessein de livrer pour eux son Fils unique à la mort. Ils étoient alors entierement corrompus. Aucun d'eux ne faisoit le bien : aucun ne l'aimoit. Leurs pensées, & la pente de leur cœur, étoient uniquement tournées vers le mal, comme Dieu lui-même le dit : *Sensus & cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentia sua.* (Gen. 8, 21.) L'amour d'eux-même étoit devenu leur regle, & la fin de toutes leurs actions. Ils vivoient tranquilles dans l'oubli de Dieu. Sa perte ne les affligeoit point. Ils n'étoient touchez ni de leur état, ni de ce qui devoit le suivre : & rien n'étoit plus éloigné de leur cœur que la pénitence & l'humilité. (Rom. ch. 1. & 2.) Ce que saint Paul dit de tous les hommes, soit Juifs, soit Gentils, dans l'Epitre aux Romains, est leur peinture. Ce qu'il dit en particulier des Gentils dans l'Epitre aux Ephesiens, (Eph. ch. 2.) convient à toutes les nations considerées sans J. C. Et c'est le portrait de tous, & dans tous les tems, qu'il fait dans l'Epitre à Tite, en se servant de ces expressions generales : (Tit. 3. 3.) » Nous étions » aussi nous-mêmes autrefois insensez, desobéissans, égarez du chemin de la verité, » asservis à une infinité de passions & de voluptez, menant une vie toute pleine de malignité & d'envie, dignes d'être haïs, & » nous haïssant les uns les autres.

2. Qu'y avoit-il donc alors dans les hom-

mes qui pût porter Dieu à leur donner son Fils ? L'en prioient-ils ? Y pensoient-ils ? N'étoient ils pas tous ingats, aveugles, endurcis, impies ? Pouvoit-il leur promettre alors son Fils, sans les aimer ? A-t-il pû le leur donner, lorsque les tems ont été accomplis, sans les aimer ? Et puisqu'ils étoient tous indignes d'être aimez pour eux-mêmes selon l'état où ils étoient alors ; n'est-il pas évident qu'il les a aimez pour les rendre aimables ? Et que plus il est certain que son amour est purement gratuit, plus il est certain aussi que son amour n'a d'autre source que sa bonté, & qu'il est aussi réel, aussi divin, aussi infini que cette source ?

3. On peut croire, dit saint Paul, qu'un homme de bien seroit capable de donner sa vie pour un autre d'une grande vertu, quoiqu'on n'en trouve pas d'exemple : *Nam pro bono forsitan quis audeat mori.* Mais il est inoui qu'un homme de bien veuille mourir pour un scelerat, qui joindroit à ses crimes l'impenitence & l'ingratitude ; qui ne connoîtroit pas son liberateur, ou qui n'auroit que du mépris pour lui ; ou plutôt qui s'offriroit avec fureur pour lui ôter la vie, en regardant son sang comme souillé, & sa mort volontaire comme un supplice justement mérité. C'est neanmoins ce que Dieu a fait en abandonnant son Fils entre les mains des pécheurs, qui l'ont traité comme s'il eût été le plus criminel d'entr'eux ; qui ont insulté à sa patience & à sa misericorde, bien loin de lui en rendre graces ; & qui ont regardé comme impur le sang même qui expioit leurs iniquitez : mais toujours avec la distance infinie, qui est entre le Fils de Dieu, & un homme

Rom. 5. 7.

CHAP. VII. juste ; distance qui rend l'amour de Dieu pour nous un abîme incomprehensible, & qui donne à sa charité un prix, ou plutôt un caractere, qui n'est propre qu'à lui, & qui ne peut convenir qu'à lui seul : *Commendat caritatem suam Deus in nobis, quoniam cùm adhuc peccatores essemus, secundùm tempus Christus pro nobis mortuus est.*

Rom. 5. 8.

§. 4. *Dieu ne s'est pas contenté que son Fils s'incarnât : il a exigé qu'il souffrît le supplice le plus honteux & le plus cruel, pour nous prouver l'excès de son amour.*

1. NE suffisoit-il pas que Dieu, pour nous témoigner son amour, consentît à l'incarnation de son Fils, & qu'après nous avoir parlé par ses Prophetes, il nous parlât par sa Sagesse, revêtue d'une chair semblable à celle de l'homme innocent, & differente de celle des pécheurs ? N'étoit-ce pas pour nous une gloire infinie, que notre nature fût unie à sa divinité, sans que sa divinité fût unie à nos foiblesses, à nos besoins, à nos souffrances, à notre mortalité ? Cette Sagesse, couverte de notre chair comme d'un voile qui en eût temperé l'éclat, mais non comme d'un sac & d'un cilice qui l'eût rendu méconnoissable, nous eût instruits des veritez salutaires, nous eût consolez dans nos miseres, nous eût attachez à elle par ses bienfaits & par ses miracles ; nous eût reconciliez à son Pere par ses prieres, & par l'humiliation même de son état, qui l'auroit rendu semblable à l'homme ; & après nous avoir justifiez, elle feroit remontée dans le ciel, en nous laissant pleins d'esperance d'y monter aussi après elle,

Aurions-nous douté de l'amour du Pere, & de la charité du Fils, dans de telles circonstances? Et n'aurions-nous pas regardé l'incarnation de J. C. suivie de tout ce que j'ai marqué, comme une preuve infiniment au-dessus de nos pensées & de nos desirs?

2. S'il falloit, pour nous justifier, un sacrifice exterieur & sanglant, ne suffisoit-il pas que J. C. fût immolé, comme Isaac, par la main même de son Pere? Etoit-il nécessaire que son sacrifice fût tellement caché sous l'ignominie d'un supplice, que personne ne reconnût l'oblation volontaire du Fils dans le crucifiement d'un homme condamné comme criminel? Pourquoi ajouter l'opprobre à la mort de la victime? Pourquoi deshonorer un mystere si auguste, & qui est le fondement de la religion? Pourquoi mêler tant d'outrages, tant d'indignitez, tant de blasphêmes à une action si divine? Aurions-nous exigé rien de tel, si nous avions eu l'intelligence de ce mystere, pour être pleinement assurez que le Pere qui livroit son Fils unique à la mort pour nous, & que le Fils qui donnoit sa vie pour notre salut, étoient pleins de compassion & de charité à notre égard?

3. Mais ce qui auroit surpassé nos pensées & notre attente, n'a pas suffi à l'amour que le Pere & le Fils nous ont porté. Le Fils auroit été épargné, s'il n'avoit pas été mis par son Pere à notre place, & qu'il n'eût pas consenti à souffrir tout ce que nous avions mérité de souffrir. Il a été nécessaire, afin que l'amour de Dieu fût satisfait, que l'homme ne dût plus rien à sa justice. S'il étoit demeuré chargé de quelque dette, la charité divine eût été comme bornée, & mise à la gê-

ne. Il falloit que l'homme fût libre de tout, exemt de tout, rétabli dans tous ses droits, mis à la place du fils & de l'heritier: & pour cela il falloit que le Fils s'asservît à tout, portât tout, fût en tout semblable aux pecheurs, excepté le peché, & que les pecheurs dont il prenoit la place, lui fussent préferez.

4. Ainsi son sacrifice, quoique très-volontaire, n'a eu dans l'exterieur que l'apparence d'un supplice merité. Le Pere qui le recevoit en secret, & qui en étoit la premiere cause, cachoit son autorité sous celle des juges, & son action sous celle des impies qui versoient le sang de son Fils. La flagellation, les dérisions, les soufflets, les crachats, les blasphêmes, pour épargner les pecheurs, tomboient sur le Fils, qui ne devoit être épargné en rien. Et c'est à cette continuelle préference de l'interêt des pecheurs à la gloire de son Fils unique, du Fils de son amour,
Colos. 1. 13. *Filius dilectionis suæ*, du Fils en qui il met toute sa complaisance, que le Pere a voulu que les pecheurs connussent jusqu'à quel excès il les a aimez.

§ 5. *Cet amour incomprehensible, n'a d'autre source qu'une bonté infiniment gratuite.*

1. Y a-t-il un plus grand amour que celui que le Pere a pour son Fils unique? Et neanmoins il nous a plus aimez que le bonheur, que la gloire, que la vie de ce Fils, quand ce Fils a été parmi nous. Ce seroit une impieté & un blasphême, que de dire qu'il nous a plus aimez que la personne de son

Fils, ou que l'adorable humanité qui lui est personnellement unie : puisque nous ne sommes aimez que par rapport à elle, & comme étant ses membres. Mais il n'en est pas moins certain pour cela, que le Pere a voulu que son Fils unique fût passible & mortel ; & que nous en avons été la seule cause ; qu'il l'a traité, pour nous épargner, comme s'il eût été coupable ; qu'il l'a frappé pour nous, & qu'il l'a brisé, comme parle l'Ecriture, par des coups redoublez ; qu'il l'a rassasié d'opprobres ; & qu'il a exigé qu'il accomplît en sa personne cette étonnante parole : » Mau- *Deut.* 21. 23.
» dit soit celui qui est suspendu au bois. Il ne faut donc qu'être attentif à ces deux points, en qui tout cela se passe, & pour qui, pour comprendre à quel excès l'amour de Dieu est allé, dans le tems même où nous en étions le plus indignes.

2. *Quomodo nos amasti, Pater bone*, s'écrie avec raison saint Augustin, *qui filio tuo unico non pepercisti, sed pro nobis impiis tradidisti eum ? Quomodo nos amasti, pro quibus ille, qui non rapinam arbitratus est esse æqualis tibi, factus est subditus usque ad mortem, mortem autem crucis ?* A quoi peut-on comparer une telle charité ? Y a-t-il rien de plus grand que le Fils de Dieu, égal en toutes choses à son Pere ? Y a-t-il rien de plus humiliant que la mort, & un tel genre de mort que celui de la croix ? Y a-t-il rien de plus méprisable que le pécheur ? Y a-t-il rien de plus indigne de tout amour, que le pecheur orgueilleux & impénitent ? Par quels motifs, pour quelles causes est-il donc arrivé que le Pere ait livré son Fils unique pour les pecheurs, dans le tems qu'ils ajoutoient

Lib. 10. *Conf.* c. 43.

CHAP. VII. à tous leurs crimes l'orgueil & l'impénitence?

3. Ne cherchons point de motifs ni de causes dans un amour, qui est semblable à l'essence divine, & qui, comme elle, n'a ni principe, ni fin : qui est incomprehensible comme elle, & qui n'a d'autre origine qu'une bonté infiniment gratuite : qui ne suppose point le merite, mais qui le donne, & qui aime à se répandre sur les sujets qui en sont le plus indignes, afin que la gloire de sa grace en éclate davantage, & que rien ne soit capable de l'obscurcir. « La bonté de Dieu

Tite 3. 4.

» notre Sauveur, dit saint Paul, & son amour » pour les hommes a paru, non à cause des » œuvres de justice que nous eussions faites, » mais à cause de sa misericorde. C'est par

Luc. 1. 78.

» les entrailles de cette misericorde que le » Soleil levant, c'est-à-dire J. C. nous est venu visiter d'enhaut, pour éclairer ceux qui » étoient ensevelis dans les tenebres & dans » l'ombre de la mort, & pour conduire nos » pieds dans le chemin de la paix. C'est par-

Ephes. 2. 4.

» ce que Dieu est riche en misericorde, qu'é» tant poussé par l'amour extrême dont il » nous a aimez, il nous a rendu la vie en J. C. » lorsque nous étions morts par nos pechez, » & qu'il nous a sauvez par sa grace. » *Deus, qui dives est in misericordia, propter nimiam caritatem suam, quâ dilexit nos, cùm essemus mortui peccatis, convivificavit nos in Christo cujus gratiâ estis salvati.*

4. Cet excès d'amour, ces richesses de la misericorde, qui sont un abîme sans fond, étonnent l'Apôtre. Mais qui n'en doit pas être étonné, puisque J. C. lui même en est

Jean. 3. 16.

l'admirateur? *Sic Deus*, dit-il, *dilexit mun-*

dum, ut Filium ſuum unigenitum daret, ut omnis qui credit in eum, non pereat, ſed habeat vitam æternam. » Dieu a tant aimé » le monde, qu'il a donné ſon Fils unique, » afin que quiconque croit en lui ne périſſe » point, mais qu'il ait la vie éternelle. C'eſt le Fils unique lui-même qui admire un tel don : c'eſt celui-là même qui ſe livre pour nous, qui paroît étonné de la grandeur de la charité de ſon Pere : *Sic Deus dilexit mundum.* C'eſt ainſi, c'eſt juſqu'à cet excès, c'eſt juſqu'à ce prodige, que Dieu a aimé le monde qui ne le connoiſſoit pas ; qui étoit un amas d'injuſtes & de reprouvez ; qui n'adoroit que les démons, ou ſes paſſions ; qui méritoit de perir éternellement, & dont la perte étoit concluë par un arrêt irrevocable, ſi le Pere n'avoit détourné l'anathême general ſur ſon propre Fils.

§. 6. C'eſt dégrader Dieu de ſa qualité de ſouverain bien, que de croire qu'il ne peut pas rendre dignes de ſon amour ceux qui en ſont indignes par eux-mêmes. Son amour eſt tout gratuit, & tout puiſſant.

1. ON entend deſormais le ſens de cette parole : *Deus caritas eſt.* Dieu eſt charité. 1. *Joan.* 4. 8.
Dieu eſt amour. Dieu eſt la bonté & la miſericorde même. Lui ſeul peut aimer ainſi, parce que lui ſeul n'a beſoin de rien, ne ſuppoſe rien d'aimable dans ce qu'il aime, ne peut être vaincu dans ſon amour par aucune indignité du pecheur. « Vous êtes mon Dieu, *Pſ.* 15. 2.
» lui dit le Prophete, parce que vous n'a» vez beſoin d'aucun de mes biens : *Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non*

eges. Et quel bien en effet pourrions-nous avoir, que nous n'eussions pas reçû de vous ? Qui a pû vous offrir & vous donner quelque chose le premier ? Qui a pû se discerner des pecheurs & des ingrats par quelque distinction dont votre grace ne fût pas le principe ?

2. Ceux qui ne peuvent croire que vous êtes plein d'amour pour les hommes, quoique pauvres, quoique miserables, quoiqu'injustes, jugent de vous par eux-mêmes. Ils ne sçavent pas que vous êtes Dieu en tout, infini en tout, incomprehensible en tout, en amour, comme dans tout le reste. Ils vous dégradent sans y faire attention, en voulant que vous ne puissiez aimer que ce qui mérite d'être aimé ; en refusant de reconnoître que votre amour est createur, & qu'il tire du néant le merite de l'objet qu'il aime ; en vous réduisant à la condition des creatures, qui sont pleines de besoins ; qui cherchent dans ce qu'elles aiment le supplément de leur indigence ; qui sont dans l'impuissance d'ajouter rien de réel aux biens qu'elles cherchent, & qui étant steriles par leur propre fonds, sont absolument incapables de changer la nature ou les qualitez des objets qui ne conviennent point à leurs desirs.

3. Nous sommes, disent ces personnes, qui paroissent raisonner en s'éloignant des lumieres les plus pures de la raison ; nous sommes si peu de chose à l'égard de Dieu, il y a une distance si immense entre sa majesté & notre bassesse ; il y a une telle opposition entre sa sainteté infinie & nos injustices, qu'il est sans vrai-semblance qu'il y ait entre lui &

nous aucune liaison intime, & qui merite le nom d'amour. Il faudroit donc, selon ces principes, que l'amour de Dieu ne fût ni gratuit, ni liberal, ni tout-puissant. Il faudroit qu'il ne pût ni justifier l'impie, ni relever le pauvre de la poussiere, ni tirer de la misere un homme digne d'y être laissé. Il faudroit que Dieu fût semblable à nous, foible, impuissant, interessé. Il faudroit en un mot qu'il cessât d'être le bien souverain, source de tous les autres biens ; & par consequent qu'il ne fût pas celui que nous adorons comme le seul Dieu véritable.

4. Car l'idée qui nous représente plus son être, est celle du souverain bien, qui se suffit à lui-même, qui est indépendant de tout autre bien, & qui peut en être la source en se communiquant. Il est essentiel au bien souverain d'être desinteressé, & de l'être en tout sens, & sous toutes sortes d'égards. Et il lui est essentiel aussi de pouvoir se communiquer, sans s'épuiser jamais, & sans se partager. Comme desinteressé, il ne suppose aucun merite. Comme capable d'une communication infinie, c'est à-dire perpetuelle, & qu'aucun terme ne peut borner, il peut donner tel merite qu'il lui plaît. Il nous a vû tels que nous étions, injustes, ingrats, indignes de pardon : mais il n'avoit pas besoin de notre vertu, & il pouvoit nous la donner. Il ne trouvoit en nous aucun merite : mais il étoit assez riche & assez bon pour nous en accorder un trés-grand. Il a aimé en nous les restes de son premier ouvrage, quoique nous l'eussions défiguré. Il a aimé ses dons futurs. Il a aimé le changement qu'il lui plaisoit de faire dans notre état. Il a aimé ses desseins de mi-

CHAP. VII. sericorde sur nous. Et c'est lui ôter tout à la fois sa misericorde, sa liberté, sa puissance, & même sa divinité, que de lui ôter le pouvoir de rendre dignes de son amour ceux qui en sont indignes.

§. 7. *D'autres dégradent Dieu par une erreur contraire, en prétendant que l'amour de la creature pour Dieu doit être désinteressé. 1°. Par un tel désinteressement on réduit le souverain bien au rang des biens particuliers. 2°. On rend la creature égale à Dieu. L'amour de Dieu pour nous est tout gratuit.*

1. PAR une erreur qui paroît contraire à celle que je viens de combattre, mais qui n'en est pas moins opposée à la qualité de souverain bien qui est essentielle à Dieu, on transporte à la creature le desinteressement qui ne convient qu'à lui seul. On regarde comme une perfection de l'amour qui lui est dû, un desinteressement general & absolu ; & comme un mélange contraire à la pureté de cet amour, l'interêt qu'on trouve à aimer Dieu. Si cet interêt étoit different de Dieu même, & si l on rapportoit l'amour que l'on a pour lui, à un autre objet, & à une autre fin, un tel interêt ne seroit pas seulement un affoiblissement & une alteration de l'amour qui lui est dû, mais il seroit criminel : parce que dans cette supposition, Dieu ne seroit aimé que comme moyen ; & le bien auquel on le rapporteroit, & qui ne pourroit être que la creature, seroit aimé comme derniere fin. Mais ce n'est pas de cette sorte d'interêt, qui convenoit aux Juifs, enfans de

de l'esclave & non de l'épouse libre, qui servoient Dieu pour des récompenses temporelles ; ce n'est pas, dis-je, de cette sorte d'interêt qu'il s'agit. On porte le desinteressement bien plus loin. On veut que l'amour soit si pur, si genereux, si gratuit, si indépendant de toutes vûes interessées, que même à l'égard de Dieu on se contente du plaisir de l'aimer, sans rien attendre & sans rien esperer de lui ; que le plaisir même, ou la consolation qu'il y a dans l'amour de Dieu, soient soupçonnez d'interêt, si l'on y est attaché, & qu'on soit préparé à sacrifier cet amour, dans ce qu'il a de distinct & d'aperçû, si les épreuves qui servent à le purifier exigent un tel sacrifice.

2. Ce n'est pas ici le lieu de combattre ces excès impies, qui sont contraires à la loi naturelle, & qui deshonorent la religion & la pieté sous la vaine apparence d'une perfection chimerique, qui en détruit les fondemens. Je me contente d'observer premierement, que par un tel desinteressement, on réduit le souverain bien au rang des biens particuliers & des creatures, dont aucune, absolument parlant, n'est nécessaire. Car si l'on n'en prétend rien, si l'on n'en espere rien, s'il est de la vertu & de la pieté de s'en détacher, Dieu n'est plus le bien essentiel & souverain ; il n'est plus nécessaire à notre bonheur, ni à notre perfection. Il nous est libre de nous en passer. Il est mieux même, & plus parfait, de ne desirer ni sa possession, ni sa vûe. Mais qui ne voit que dès-lors il n'est plus Dieu ; ou pour le moins qu'il n'est plus le Dieu ni de l'homme, ni de la creature intelligente ; & que ce qu'il est, il l'est pour

CHAP. VII. lui seul; notre indépendance à son égard, fondée sur un absolu desinteressement, ne lui laissant la divinité que pour le spectacle, & non pour l'usage à notre égard?

3. Y a-t-il en effet un autre moyen de reconnoître Dieu pour son Dieu, qu'en lui soumettant toutes ses pensées, tous ses desirs, tous ses mouvemens? Y a-t-il une autre voie pour l'adorer, que de s'assujettir pleinement à lui, que de lui sacrifier tout ce qu'on est, que de le regarder comme la fin & le terme de tout ce qu'on a reçû de lui? Un amour qui n'en espere rien, que lui sacrifie-t-il? & que lui soumet-il? Il est content & satisfait sans lui. Il l'aime, parce qu'il lui plaît de l'aimer. Il l'aime par grace, par justice même, si l'on veut: mais comme un objet dont il n'a pas besoin. Il l'aime à cause de ses perfections, mais regardant ses perfections comme un bien dont il peut & doit se passer; comme dignes à la verité de son approbation, mais comme lui étant au reste indifferentes. Qui peut supporter de telles absurditez, aussi impies qu'insensées, mais qui sont les suites nécessaires d'un desinteressement absolu?

4. J'observe en second lieu, qu'après avoir réduit le souverain bien à la condition des biens particuliers & des creatures, on rend la creature égale à Dieu par ce desinteressement general. Car le caractere essentiel de la divinité, est de se suffire à elle-même, & d'aimer gratuitement & sans interêt tout ce qu'elle aime au dehors. Et ce caractere incommunicable devient celui de la creature, s'il est vrai qu'elle aime Dieu d'une maniere si desinteressée & si gratuite, qu'elle n'en at-

tende ni sa felicité, ni l'accomplissement de ses desirs. Il y a même quelque chose de plus indépendant dans la creature qui aime ainsi, que dans Dieu. Car tous les Theologiens conviennent que Dieu s'aime nécessairement, & que son amour n'est libre, c'est-à-dire, gratuit & desinteressé, que par rapport aux creatures : au lieu que la creature qui aime Dieu de cette maniere pure & desinteressée, ôte cette distinction entre Dieu & les autres êtres, en les mettant en égalité, & n'ayant rien dans son fonds qui la porte vers Dieu plus nécessairement que vers les autres biens.

5. Quelle ignorance de la condition de l'homme, qui est porté par tout le poids de sa volonté naturelle vers le souverain bien ; qui est dans un mouvement continuel & nécessaire vers lui, soit * qu'il le sçache, soit qu'il l'ignore ; qui n'est grand que par la capacité presque infinie qu'il a de le recevoir, & de lui être uni ! L'homme est un vuide infini, que Dieu seul peut remplir ; un besoin universel que Dieu seul peut satisfaire. Il est dans une dépendance essentielle de sa bonté : il a un interêt general, empressé, indispensable qui le pousse vers Dieu, & qui est le fond de sa nature & de son être. Comment la charité, qui est la perfection de la nature, arracheroit-elle l'homme à Dieu, que tous les liens naturels lui unissent ? Comment détruiroit-elle la distinction primitive que Dieu a faite de l'homme pour soi-même ? Comment s'opposeroit-elle à sa fin, à son bonheur, à tout le poids de sa volonté ? D'où

* *Deus, quem amat omne quod amare potest, sive sciens, sive nesciens.* Aug.

viendroit une telle charité, si contraire aux desseins de Dieu, & aux interêts de l'homme? Et comment a t-il pû arriver qu'on regardât comme la perfection de l'amour, un desinteressement phrénetique, qui dégrade Dieu, en le mettant au rang des creatures; qui s'efforce de rendre la creature aussi indépendante que Dieu; & qui détruit également & la nature de l'homme, & ses devoirs?

6. S'il étoit possible qu'il y eût deux Dieux distinguez l'un de l'autre, & mutuellement indépendans, on pourroit considerer l'amour qu'ils auroient l'un pour l'autre, comme absolument desinteressé, parce que l'un seroit parfait sans l'autre; que l'un & l'autre seroient pleins, infinis, incapables de rien recevoir; & qu'il n'y auroit dans l'un ni dans l'autre aucun desir, parce qu'il n'y auroit aucun besoin. Encore ne sçai-je si dans cette supposition, le plaisir de la societé, de la conformité des sentimens, & d'une ressemblance parfaite, n'ajouteroit pas au bonheur de l'un & de l'autre. Au moins il est bien certain qu'ils ne seroient pas indifferens à la vûe l'un de l'autre, & qu'ils n'y renonceroient pas, de peur de mêler quelque interêt à leur amour.

7. On porte donc, par une illusion pleine de folie, le desinteressement de la creature à l'égard du seul Dieu véritable, pour qui elle est faite, & de qui elle a tout reçu, plus loin que ne feroit pas Dieu même, s'il pouvoit y en avoir un autre qui lui fût égal. On ne se contente pas de placer sur la même ligne Dieu & la creature, & de les mettre de niveau, en mettant de part & d'autre le même desinteressement, & par consequent la même

indépendance par rapport à la felicité : mais on pousse le desinteressement de la creature à l'égard de Dieu jusqu'à un excès qui paroitroit injuste & impossible dans Dieu même, s'il avoit un égal.

8. Mais c'est assez parler contre un desinteressement imaginaire, qui est comme le rival de celui de Dieu, & qui s'efforce de l'obscurcir. Reconnoissons que Dieu seul aime gratuitement ce qu'il aime hors de lui, dans le sens qui a été expliqué : c'est-à-dire, sans besoin, & avec une pleine indépendance ; Que pour montrer les richesses de sa misericorde, il nous a aimez, quoique pecheurs, afin que nous cessassions de l'être ; que sa charité a été jusqu'à cet excès, que de livrer pour nous son propre Fils, avant que nous fussions touchez de repentir, & par consequent lorsque nous étions très-éloignez de l'aimer ; & que c'est son amour pour nous, qui est le principe & la source de celui que nous avons pour lui & pour son Fils, qui s'est rendu notre victime. *In hoc apparuit caritas Dei in nobis*, dit l'Apôtre saint Jean, *quoniam filium suum unigenitum misit Deus in mundum, ut vivamus per eum. In hoc est caritas, non quasi nos dilexerimus Deum, sed quoniam ipse prior dilexit nos, & misit Filium suum propitiationem pro peccatis nostris.* Observons ces paroles : *In hoc apparuit caritas Dei in nobis : In hoc est caritas.* Comprenons bien ce qu'elles signifient ; plaçons-les bien avant dans notre cœur, & tâchons d'entrer dans les sentimens de reconnoissance & d'amour, dont le disciple bien-aimé étoit plein en repetant après lui : » C'est » en cela que Dieu a fait paroître son amour

1. *Joan.* 4. 9. & 10.

CHAP. VII. que nous sommes livrez à des esprits pleins de haine & de fureur contre l'homme, & qui ne sont consolez dans leurs tourmens, que par ceux qu'ils lui font souffrir : que nous sommes avec eux plongez dans des gouffres de feu, & que ce feu ne s'éteindra jamais : qu'un ver immortel & infatigable nous rongera toujours le cœur, sans nous porter jamais à un salutaire repentir : qu'un affreux & continuel désespoir ajoute à chaque moment à notre supplice une impatience qui le redouble : que le frémissement & le grincement des dents, marque funeste de notre impénitence aussi-bien que d'une douleur insuportable, est notre seule consolation : que toute issue de cette horrible demeure est fermée pour toujours, & que nous en sommes convaincus : que la lumiere de la justice nous sera toujours refusée : qu'un anathême irrévocable, & un intervalle sans fond, nous separe de la céleste Jerusalem, & de ses heureux citoiens : que Dieu n'est pour nous qu'un Dieu irrité & inflexible, & que notre volonté créée pour lui, sera éternellement privée du bien souverain, vers lequel elle sera malgré elle dans un mouvement qu'il ne sera pas en notre pouvoir d'interrompre. Unissons ensemble ces terribles circonstances, & tâchons d'en soutenir un moment la vûe, non pour effrayer inutilement une imagination qui ne va point au remede, mais pour en édifier notre foi, & pour la porter par cet affreux amas de miseres & de châtimens que nous avons meritez, à rendre de continuelles & d'immortelles actions de graces à J. C. qui nous en a délivrez.

2. C'est lui-même qui nous a fait la pein-

ture de cette inconcevable misere, à laquelle nous étions condamnez sans lui, & qu'aucun ne peut éviter qu'en croyant en lui, & en l'aimant. Ce seroit accuser de mensonge la verité même, que de chercher quelque exageration dans ses paroles, qui sont d'ailleurs si claires & si précises, qu'on ne sçauroit les obscurcir. C'est le Juge de tous, qui condamne le serviteur inutile à des tenebres exterieures : qui dit que le feu de la gêne ou de l'enfer ne s'éteint point, & que le ver qui consume ceux qui y sont condamnez, ne meurt point. C'est lui qui nous parle de larmes éternelles & infructueuses, & de grincement de dents. C'est lui qui met entre Lazare & le mauvais riche un abîme insurmontable, & qui fait refuser par Abraham une goutte d'eau à ce malheureux plongé dans les flammes. C'est lui enfin qui prononce contre les réprouvez ce formidable arrêt : „ Retirez-vous de moi, maudits, & allez au feu „ éternel, qui a été préparé pour le diable „ & pour ses anges. „ Est-il permis, en l'entendant, de faire autre chose que de trembler ? & un si effrayant tonnerre dans la bouche de la verité & de la justice même, ne doit-il pas reveiller de leur assoupissement ceux en qui la foi n'est pas éteinte ?

3. Je sçai qu'il y a des personnes qui s'occupent rarement de ces veritez, & qui en éloignent même la vûe à dessein, parce qu'elles sont plus propres, selon leur pensee, à exciter la crainte, qu'à nourrir l'amour, & qu'elles répandent dans l'ame une terreur qui diminue la confiance, dont ces personnes évitent de troubler la douceur & la tranquillité. Mais y a-t-il quelqu'un qui soit

meilleur juge de l'amour que nous devons à Dieu, & de la confiance que nous devons prendre en sa misericorde, que J. C. Et neanmoins c'est lui qui nous repete souvent dans l'Evangile ces veritez, qu'on s'imagine faussement être contraires à la confiance & à l'amour. C'est lui qui les inculque, qui nous y rend attentifs, qui nous commande de les avoir toujours presentes. Il l'a fait sans doute pour des motifs très-importans: mais entre ceux que la foi & la pieté peuvent discerner, y en a-t-il aucun qui soit plus visible, que le dessein d'exciter notre amour & notre reconnoissance pour celui qui nous a délivrez des maux incomprehensibles dont ces veritez nous font souvenir?

4. De quoi en effet s'occupe cet amour qu'on a si peur de troubler, s'il ne s'occupe pas des misericordes de Dieu? Et quelle misericorde peut-il avoir en vûe, s'il oublie celle qui l'a tiré de la plus profonde misere? Sur quoi est établie la confiance, si J. C. n'en est pas le fondement? Et quelle preuve nous a-t-il donnée d'une bonté capable de servir d'appui à une ferme esperance, si l'on compte pour peu la charité qu'il a eue de donner sa vie pour nous délivrer d'une perte éternelle? Un amour sans reconnoissance, est un amour très-suspect. Une confiance sans humilité, est une fausse confiance. Une paix qui n'est tranquille que parce qu'on en écarte la crainte de l'avenir, & le souvenir du passé, est une létargie plutôt qu'une véritable paix.

5. Si l'un de nous avoit été tiré d'un embrasement par la charité & par le courage d'un ami, qui se seroit jetté pour lui dans les flammes, afin de l'en délivrer, affecteroit-

il d'oublier l'extrême peril d'où il n'auroit été sauvé que par l'intrepide charité de son ami ? & craindroit-il de l'aimer moins, & d'avoir moins de confiance en lui, s'il se souvenoit des flammes où sans lui il auroit été consumé ? Il en est de même de celui qui auroit été sauvé des eaux & du naufrage par le secours d'un homme qui se seroit jetté dans le peril pour l'en tirer, & qui l'auroit ramené du fond de la mer sur le rivage. Ne prendroit-il pas plaisir à se représenter l'horreur d'un danger évité, pour en devenir plus reconnoissant ? Et pourroit-il même l'être, si en oubliant le danger, il oublioit aussi le service de celui qui l'en auroit tiré ? Un homme prêt à être dévoré par un lion qui l'a terrassé, & qui le tient entre ses griffes & sous ses dents, mais qui tout à coup est arraché par un autre Samson, & par un autre David, fait-il autre chose dans le premier moment de sa liberté, que de se prosterner devant son liberateur, & de se répandre en actions de graces ? Et ne forme-t-il pas la resolution d'avoir toujours presente dans son cœur, plutôt que dans sa memoire, une charité si héroïque, & de joindre toujours l'affreux état où il a pû perir, avec le secours inesperé d'un si genereux liberateur ? Joignez à ces idées celle d'un homme qu'un dragon d'une énorme grandeur tient lié par les divers contours d'une longue queue, & qui va dans l'instant être englouti par le vaste gouffre de sa gueule : mais qui voit expirer ce monstre par le trait qu'un homme d'une force & d'une adresse incroiable lui lance dans le cœur. Peut-on rien comparer aux sentimens dont celui qui est si subitement délivré, est saisi ?

CHAP. VII.

Et en se mettant à sa place, que diroit on ? que penseroit-on ? que voudroit-on faire pour témoigner le transport de sa reconnoissance & de son amour? sur-tout si le liberateur venoit aider ce pauvre captif à sortir des longs replis du dragon, qui le lient & l'embarrassent ; s'il versoit dans ses plaies mortelles un excellent contre-poison ; s'il lui rendoit une pleine santé avec la liberté & la vie ; & s'il affectoit de mettre en pieces à ses yeux le monstre terrible qui commençoit à le dévorer.

6. Tous ces exemples, quoique vifs & touchans, ne sont qu'une legere peinture des maux infinis & incomprehensibles, dont la charité de J. C. nous a délivrez. Et les sentimens de ceux qui sont penetrez de reconnoissance pour le liberateur qui les a tirez de l'incendie, du profond de la mer, de la gueule du lion, & des serres du dragon prêt à le dévorer, ne sont qu'une foible image des actions de graces & de l'amour que nous devons au seul liberateur qui merite ce nom. Car dans tous ces exemples, les maux ne sont que temporels. La mort évitée n'est que suspendue, & elle n'en sera pas un jour moins réelle, quoique les circonstances en paroissent moins tragiques. Celui qui en a délivré, n'a point donné sa vie pour racheter celle de son frere & de son ami. Il l'a exposée pour lui ; mais il n'a point consenti à être dévoré par le lion & par le dragon, pour faire perir par sa mort l'un & l'autre. Il étoit ami de celui qu'il se hâtoit de secourir, & il n'en avoit pas été mortellement offensé. Il étoit son frere & son égal, & non son Dieu. Il exposoit pour lui une vie qui devoit finir, & il n'étoit pas devenu mortel par misericor-

de & par charité, étant immortel par ſa nature. Toutes ces differences mettent l'amour que J. C. a eu pour nous, & celui que nous lui devons, au-deſſus de toute comparaiſon; & une ame reconnoiſſante, qui eſt attentive à ces differences, & qui en connoît le prix, ne trouve point de plus douce conſolation que de ſe ſouvenir de l'état d'où J. C. l'a tirée, & que de ſe livrer aux plus vifs tranſports d'un amour qui ne pourra jamais égaler le ſien.

§. 2 JESUS-CHRIST *ne nous a pas ſeulement délivrez des peines éternelles, mais il nous a procuré des biens infinis. Pour les bien connoître, il faut avoir reçû ſon eſprit, & les yeux éclairez du cœur. Et pour lors on eſt penetré de la charité de* JESUS-CHRIST *pour nous.*

1. QUAND il n'auroit fait que nous délivrer des ſupplices éternels, notre reconnoiſſance devroit être éternelle. Mais il n'a pas borné ſon amour à nous tirer de la miſere. Il nous a fait paſſer de l'ignominie à la gloire, & de l'extrême indigence à des richeſſes ineſperées. De la pouſſiere & de la honte même du gibet, il nous a fait monter ſur le trône. Il nous a fait Rois & Prêtres, d'eſclaves & d'impies que nous étions. Il a rompu l'indigne alliance que nous avions faite avec la mort, & avec celui qui en eſt le Prince, pour nous faire entrer dans une même ſocieté avec lui, & avec ſon pere: *Ut ſocietas noſtra ſit cum patre, & cum filio ejus Jeſu Chriſto.* Il nous a merité la grace de l'adoption, à nous qui n'étions que des eſclaves 1. Joan. 1. 3.

CHAP. VII.

rebelles. Il nous a communiqué avec abondance son esprit, afin que nous eussions l'innocence & la liberté des enfans, & que nous eussions la confiance de parler à Dieu comme à notre pere. Il nous a rendu ses freres & ses coheritiers. Il a voulu que son bonheur fût le nôtre, & que sa gloire nous fût commune avec lui. Et par un excès incomprehensible de son amour pour nous, il a demandé & obtenu que nous fussions aimez de son Pere, comme lui-même en est aimé; tâchant, malgré la distance infinie qui sera toujours entre lui & nous, d'y mettre toute l'égalité que la grace peut rendre possible; & voulant, autant que la verité & la justice peuvent le permettre, nous associer en tout à sa dignité & à ses privileges, dont le plus grand & le plus précieux est l'amour de son Pere: *Ut dilectio, qua dilexisti me, in ipsis sit, & ego in ipsis:* » afin que l'amour par lequel vous » m'avez aimé, soit en eux, & que je sois » moi-même dans eux.

Joan. 17. 26.

2. JESUS-CHRIST demandoit pour nous cette grace signalée en allant commencer le mystere de ses souffrances dans le jardin de la montagne des Oliviers, & il l'obtint sur la croix. Par quel amour faudroit-il répondre à un tel amour? à un amour si genereux, si magnifique, si prodigue de ses biens, si excessif, & si infini dans ses desirs, si attentif à notre gloire, si peu jaloux de la sienne; si porté à oublier tout ce qui met quelque difference entre celui qui aime, & ceux qui sont aimez? *Ut dilectio quâ dilexisti me, in ipsis sit, & ego in ipsis.* Est-il donc possible, Seigneur, que nous soions aimez de votre Pere, comme vous en êtes aimé? Ne suffit-il pas

que nous en soions aimez à cause de vous ? L'intervalle entre vous & nous peut-il cesser d'être infini ? Mais sans approfondir des paroles qui sont un abîme, quoiqu'elles ne puissent manquer d'être exactes, quelqu'un pourra-t-il désormais être assez malheureux pour mettre des bornes à l'amour qui vous est dû ? Votre exemple, quand tout seroit égal entre nous, ne confondroit-il pas son amour timide & mesuré, qui regleroit ses mouvemens par des intervalles concertez, & qui n'iroit à vous que par étude, & par une espece de méthode ? Mais vous êtes mon Dieu : vous êtes le bien infini : vous m'aimez avec excès : vous voulez & vous obtenez que je sois aimé comme vous l'êtes vous même ? Que tous les ménagemens périssent; ou qu'ils soient le malheureux partage de ceux qui ne connoissent ni votre amour, ni les biens qu'il nous a procurez.

3. C'est en effet cette double ignorance & de votre amour, & des biens inestimables dont il est la source, qui rend notre reconnoissance si peu vive & si peu sensible, & qui rallentit un amour qui devroit s'éforcer d'égaler le votre. Plusieurs n'ont pas reçû votre esprit, qui seul peut nous instruire des biens immenses que vous nous avez méritez : & comme ils n'en jugent que par les sens, ou par l'esprit du monde qui ne les connoît & ne les aime point, ils demeurent froids & indifférens, ou même stupides, au milieu des richesses & des trésors qui sont l'étonnement des personnes plus éclairées, & qui peuvent dire avec l'Apôtre : » Nous n'avons pas reçû l'esprit du « monde, mais l'esprit de Dieu, afin que 1. Cor. 2. 12.

CHAP. VII. » nous connoissions les dons que Dieu nous » a faits. » *Ut sciamus quæ à Deo donata sunt nobis.* Il faut d'autres yeux que ceux du corps, pour en bien juger. Il faut une autre lumiere que celle de la sagesse humaine pour en connoître le prix. Il faut même quelque chose de plus que la seule révélation, pour en sentir l'importance & la grandeur. Il n'y a que le cœur éclairé par l'amour, qui en juge bien. Son amour, sont ses yeux : & plus son amour est ardent, plus ses yeux sont capables de discerner, quelle est l'esperance à laquelle Dieu nous a appellez, & quelles sont les richesses & la gloire de l'héritage des Saints : *Det vobis* (*Deus,*) dit saint Paul, en priant pour nous aussi bien que pour les Ephésiens, *spiritum sapientiæ & revelationis, in agnitione ejus; illuminatos oculos cordis vestri, ut sciatis quæ sit spes vocationis ejus, & quæ divitiæ gloriæ hereditatis ejus in sanctis.*

Ephes. 1. 17. & 18.

4. Ce sont de grandes paroles que celles que nous venons d'entendre : *Det vobis Deus spiritum sapientiæ & revelationis : illuminatos oculos cordis vestri, ut sciatis quæ sit spes, quæ divitiæ gloriæ hereditatis ejus in sanctis.* Sans cet esprit de sagesse & d'intelligence, sans ces yeux éclairez du cœur, tout le mystere de la religion, tout le fruit de l'incarnation & de la mort de J. C. tout ce que nous devons à son amour, demeure inconnu & couvert de ténebres : ou il nous laisse aussi froids & aussi immobiles, que si nous n'y avions aucun interêt. Mais quand l'esprit de Dieu devient la lumiere du nôtre ; quand il donne au cœur des yeux éclairés ; quand il nous interesse

par un vif sentiment aux biens déja reçus, & par une vive esperance aux biens qui nous sont promis : tous les autres objets disparoissent ; tout ce qui tenoit le cœur dans l'engourdissement, s'évanouit, & l'on commence à comprendre ce que dit saint Paul, » que tout lui paroît une perte au » prix de la haute connoissance de J. C. » & qu'il regarde comme des ordures toutes » choses, pour l'acquérir lui-même, & pour » le gagner, en lui sacrifiant tout le reste. » *Omnia detrimentum feci, & arbitror ut stercora, ut Christum lucrifaciam.* Philip. 3. 8.

5. Ce que le cœur sent plus alors, & ce qui le pénétre le plus, est l'amour que J. C. a eu pour nous, & dont il nous a donné des preuves qui sont au-dessus de l'intelligence de l'ange & de l'homme, & dont la foi même paroît accablée : *supereminens scientiæ charitas Christi.* Ephes. 3. 19. Il ne peut se lasser de sonder cet abyme, & de s'y perdre en le sondant. Il en est occupé jour & nuit. Plus il y pense, plus il y veut penser : & il lui arrive rarement d'y penser, sans y découvrir quelque chose de nouveau, qui est la récompense de ses recherches, & un attrait pour les continuer. Mais comme c'est le cœur qui fait ces recherches, & qu'il les fait par besoin, & pour nourrir son amour, & non par une curiosité stérile, il n'est content, que lorsqu'il aime d'avantage ; & il ne veut voir ni connoître ce qu'il y a de sublime dans la science de J. C. & de ses mysteres, que pour y découvrir de plus en plus jusqu'à quel excès J. C. nous a aimez, & combien il seroit juste de l'aimer avec le même excès, si tout notre amour

ne lui étoit pas dû, & s'il n'étoit pas nécessairement borné par les limites d'une volonté qui ne peut être infinie.

§. 3. On fait réflexion que toute la vie de JESUS-CHRIST, *depuis le moment de son Incarnation jusqu'à la Croix, a été un sacrifice continuel qu'il a offert pour nous: & l'on rougit de ce que notre vie, partagée par mille occupations basses & indignes, répond si mal à un tel sacrifice.*

1. UN homme qui est dans ces dispositions, remonte jusqu'au premier moment où J. C. s'est revêtu de notre chair, où il s'est offert à son pere, pour tenir lieu des holocaustes & des sacrifices pour le péché, qui étoient incapables de nous justifier. Et il le regarde dès-lors, non seulement comme acceptant la croix qui lui sera un jour préparée par les hommes; mais comme y étant déja cloué par sa volonté, par son obéissance pour son Pere, & par son amour pour nous. Il ne considere toute la vie de J. C. que comme un long & perpetuel sacrifice, qui commence à son incarnation, & qui finit à sa mort. Il comprend que tous les travaux de J. C. toutes ses souffrances, toutes ses prieres, toutes ses contradictions de la part des pecheurs, toutes ses humiliations depuis la créche où il fut mis en naissant, jusqu'au bois où il fut suspendu sur le Calvaire, ont été pour nous, & nous ont eus pour but; & il ne peut assez admirer, comment des hommes si indignes d'être aimez, ont été l'objet continuel de sa charité, & la fin d'une vie si précieuse & si divine, sans que rien ait interrompu l'attention continuelle que J. C. a eue pour eux.

Psal. 39.

2. Ces réfléxions le conduisent à d'autres, dont il est humilié le premier, & qui sont en effet très-humiliantes pour la plûpart des fidéles, qui passent les premieres années de leur vie dans les ténébres de l'ignorance, & dans le vice; qui retournent lentement & lâchement à la justice par la pénitence; qui partagent l'amour qu'ils doivent à J. C. par mille sortes de desirs, qu'ils croient l'égitimes, parce qu'ils ne sont pas manifestement criminels; qui se livrent à un stérile loisir, ou à des occupations dont ils font choix au hazard, ou par des vûes où l'amour d'eux-mêmes a beaucoup de part; qui marquent des bornes étroites à leur piété, & aux exercices qui servent à la nourrir; qui considerent comme un joug tout ce qui les rappelle à la religion; qui se délassent en la mettant à part, ou en l'oubliant pour de longs intervalles; qui sont consolez, & mis en liberté par cette espece de tréve; qui respirent, quand tout ce qui paroissoit d'un devoir rigoureux, est acquitté, & dont le cœur rentre dans sa situation naturelle, quand il est rendu à lui-même & à ses desirs, & que J. C. ne le tient plus dans un respect incommode, & dans un recueillement qui l'importune & qui le gêne.

3. Est-ce donc là, dit cet homme touché & plein de réfléxions, ce que nous devons à un Dieu, qui s'est fait homme pour nous, & non seulement homme, mais pauvre, foible passible, mortel? qui n'a vécu que pour nous; qui ne nous a jamais oubliez un instant; qui nous a associez à tout ce qu'il a fait, dit, pensé, souffert pendant toute sa vie; qui brûloit d'impatience de la donner pour nous, & de se plonger pour nous dans un batême de sang & de douleurs; qui sera éternellement notre vi-

CHAP. VII.

*In manibus meis descripsi te. Ezech. 49. 16.

ême dans le ciel, après l'avoir été sur la croix; qui nous porte * écrits dans ses mains, par les plaies qu'il y conserve; & qui tient son côté ouvert pour nous recevoir dans son cœur; qui sera toujours notre pontife & notre médiateur; & qui en s'immolant à son pere dans toute l'éternité comme notre chef, nous unira toujours à son sacrifice comme ses membres? Est-il possible qu'il y ait tant de différence entre son amour & le nôtre; & que cette différence ne vienne pas de ce qu'il nous a aimez le premier, ni de ce que sa charité est infinie, au lieu que la nôtre est bornée: car ces différences entre lui & nous sont inévitables; mais de ce que son amour est grand, perpétuel, généreux, magnifique; & le nôtre foible, interrompu, partagé, & mêlé de mille bassesses?

§. 4. *On considere que si le bonheur de* JESUS-CHRIST *avoit dépendu de nous, il n'auroit pû faire plus que ce qu'il a fait pour le nôtre; & l'on s'excite par ce motif à l'aimer sans mesure.* JESUS-CHRIST *pour tout fruit de son amour pour nous, nous commande de l'aimer.*

I. Si J. C. avoit eu besoin de nous, continue cet homme dont je représente les réflexions, si son bonheur avoit dépendu de notre volonté & de notre pouvoir; s'il avoit été contraint de recourir à notre miséricorde; & s'il avoit été réduit à la nécessité de nous fléchir par tous les moyens possibles, qu'auroit-il pu faire de plus que ce qu'il a fait? Nous seroit-il même venu dans l'esprit d'exiger rien de tel? Mettons en parallele la divinité, la sainteté, la souveraine indépendance de J. C. avec tout

ce qu'il a fait pour nous, qui étions ses ennemis; & comparons ensuite ce que nous faisons pour lui, avec ce qu'il a fait pour nous: & confondons-nous par cette double comparaison, qui nous accable. C'est nous qui sommes injustes & miserables: c'est nous qui avons besoin d'une miséricorde infinie: c'est nous qui devons tout emploier pour fléchir la justice de J. C. qui peut seul décider de notre bonheur ou de notre malheur éternel. Et notre conduite néanmoins, comparée avec les humiliations & les souffrances de J. C. dont son amour pour nous a été la seule cause, porteroit à croire que tous ses biens ont dépendu de nous & que c'est pour lui-même & non pour nous, pour ses interêts & non pour les nôtres, qu'il a fait tant de choses pour persuader de son amour, & pour mériter le nôtre.

2. Combien ces considérations, qui sont si vraies & si naturelles, deviennent-elles pressantes pour quiconque est capable de reconnoissance & d'amour? Combien agissent-elles sur un cœur fidele? Quels aiguillons n'y laissent-elles point, & quels désirs n'y excitent-elles pas de répondre, autant qu'il est possible, à la charité de J. C. par une charité qui n'ait plus d'autres bornes, que celles qui sont inséparables de l'imperfection de la vie présente, & d'une nature tirée du néant? » Je » marche, dit saint Paul, dans le dessein d'at- » teindre J. C. & de le prendre comme il m'a » pris: » * *Sequor autem, si quo modo comprehendam, in quo & comprehensus sum à* *Philip. 3. 12.*

* C'est le sens simple & litteral du texte: la version qui est à la marge dans l'édition de Mons est la meilleure.

Christo Jesu. Je ne l'aurois jamais aimé, s'il ne m'avoit aimé le premier. Je n'ai pu le prévenir, quoique ma justice & ma félicité dépendissent de lui. Sa misericorde purement gratuite est venue me prendre & me saisir, lorsque j'y pensois le moins, & que j'en étois indigne. Mais au moment que je me suis senti enlevé par sa main salutaire du milieu des ténebres & de l'ombre de la mort, j'ay saisi cette main bien faisante; je m'y suis fortement attaché: & semblable à un homme qu'on tireroit de la flamme ou des eaux, je me suis retourné vers mon liberateur avec une vive & prompte reconnoissance, & j'ay tâché de le tenir aussi étroitement, que j'éprouvois que j'en étois tenu.

3. Je sens bien (c'est toujours l'Apôtre qui parle pour expliquer sa pensée;) que mon amour est infiniment au-dessous de celui que J. C. a pour moi, & qu'il y a une distance immense entre ce qu'il a fait pour moi, & ce que je tâche de faire pour lui, en répendant par tout sa connoissance, & en souffrant tout pour son Evangile. Mais je le suis à la trace: *sequor autem*: j'étudie ses pas: je m'applique à imiter sa charité, son zéle, & sa patience: & par toutes sortes de moiens, *si quo modo*, par tout ce que la reconnoissance & l'amour peuvent me suggérer, je m'éforce de le prendre & de le tenir serré, de m'unir intimement à lui, en n'agissant que pour lui & par son esprit, en allant au-devant de tout ce qui peut lui plaire, en acceptant avec joie tout ce qu'il veut que je souffre: je m'éforce, dis-je, de m'attacher inséparablement à lui: *si quo modo comprehendam*: & ma joie ne sera parfaite, que lorsque j'aurai rempli toute la mesure de

l'amour dont je ſuis capable par ſa grace, & qu'après * avoir porté l'image de ſes ſouffrances & de ſa mort, je ſerai par l'efficace de ſa reſurrection affranchi des foibleſſes de cette vie, & en état de l'aimer, à proportion, auſſi pleinement que j'en ſuis aimé : *ſi quo modo comprehendam, in quo & comprehenſus ſum à Chriſto Jeſu.*

4. Qui nous donnera, Seigneur, des ſentimens ſemblables à ceux de votre Apôtre ? Qui nous donnera comme à lui un déſir ardent de vous aimer, une ſainte ſoif qui nous faſſe courir après vous, & qui nous porte à vous chercher ſans relâche Ou plûtôt, Seigneur, qui nous procurera le bien ineſtimable de vous poſſeder dans le ſecret intime de notre cœur, & de trouver à vos pieds, ou même dans votre ſein, ſi vous nous en donnez la confiance & la liberté, le repos que nous avons cherché inutilement hors de vous. Peut-il être permis à des pécheurs d'eſpérer une ſi douce conſolation ? Et ſi leurs péchez leur ſont toujours préſens, la profonde triſteſſe dont ce ſouvenir eſt accompagné peut-elle s'allier avec une joie ſi pure ? Conſentez, Seigneur, que nous oublions des iniquitez que vous avez vous même oubliées, & que vous avez lavées dans votre ſang. Procurez-nous cet oubli, au moins pour des momens, par une yvreſſe paſſagere, & ſouffrez alors que nous ne penſions qu'à votre amour, & à vous témoigner le nôtre, à la maniere de votre ſaint

* C'eſt ce que dit S. Paul immédiatement auparavant : *Ad cognoſcendum illum, & virtutem reſurrectionis ejus, & ſocietatem paſſionum illius : configuratus morti ejus : ſi quo modo occurram ad reſurrectionem, quæ eſt ex mortuis : ſequor autem ſi quo modo, &c.* Philip. 5. 10. 11.

CHAP. VII. Apôtre, en vous saisissant & en vous prenant comme vous nous avez pris, *Quis mihi dabit acquiescere in te ? Quis mihi dabit ut venias in cor meum, & inebries illud, & obliviscar mala mea, & unum bonum amplectar te ?*

S. Aug. l. 1. Confess. c. 5. 1.

5. Tout le fruit que vous avez esperé de vos souffrances & de votre mort, tout ce que vous avez voulu en nous aimant jusqu'à cet excès, que d'expirer pour nous sur une croix, a été que nous vous aimassions. Vous nous demandez notre amour pour toute récompense du vôtre. Vous ne vous contentez pas de nous y exhorter, vous nous en faites une loi; & vous ajoutez au commandement de grandes & de terribles menaces. Eh! Seigneur, le plus grand malheur qui pût nous arriver, ne seroit-ce pas celui de ne vous point aimer ? Pourrions-nous être plus sévérement punis, que par la défense de le faire ? Notre gloire aussi-bien que notre bonheur, ne consistent-ils pas à n'aimer que vous ? Et étoit-il nécessaire de nous rendre attentifs à un si pressant interêt par la crainte de vous offenser ? Quel besoin avez-vous de nous & de notre amour, pour convertir en une indispensable nécessité, ce qui est une grace & un honneur dont nous sommes indignes ? Que ne marquez-vous point par un tel précepte, & par les menaces dont vous l'accompagnez ? Et peut-il y avoir une preuve plus touchante de votre amour pour nous, que d'éxiger que nous vous aimions, & que de nous égaler ainsi à vous en quelque sorte, en voulant que de part & d'autre l'amour soit mutuel, & même égal, autant qu'il est possible ? *Quid mihi es ? quid tibi sum ipse, ut amari te jubeas à me : & nisi faciam, irascaris mihi, & minetis*

Aug. Conf. l. 1. c. 5. n. 1.

neris ingentes miserias ? Parva-ne ipsa est, si non amem te ? Dic mihi per miserationes tuas, quid sis mihi.

6. Vous êtes mon Sauveur ; & c'est parce que vous l'êtes, que vous me commandez de vous aimer : car c'est l'amour de moi-même & des faux biens qui m'a perdu. Vous ne me délivrerez par la charité que vous avez pour moi, qu'en m'attachant à vous par un amour pur & sincere. Sans vous, je suis injuste & misérable. Il faut que vous m'inspiriez votre amour, pour me justifier, & pour me tirer de la misere. Dites moi donc que vous êtes mon Sauveur, & par l'efficace de cette parole produisez en moi votre amour. Dites moi d'une voix forte, & qui pénétre mon cœur, que vous m'avez sauvé en mourant pour moi. Excitez mon amour par cette intime confiance. Donnez moi des aîles pour aller après vous. Laissez-vous atteindre en vous arrêtant pour me recevoir, & souffrez alors que je vous embrasse avec une joie qui surmonte la crainte, ou plûtôt qui la change en respect, en adoration, en action de graces, en saisissement : *Dic animæ meæ : salus tua ego sum. Sic dic, ut audiam. Ecce aures cordis mei ante te, Domine : aperi eas, & dic animæ meæ : salus tua ego sum. Curram post vocem hanc, & apprehendam te.* Aug. ibid.





CHAPITRE VIII.

Caracteres de l'amour que nous devons à Dieu qui nous a donné son Fils, & à JESUS-CHRIST qui s'est livré pour nous.

I. CARACTERE

De notre amour pour JESUS-CHRIST.

Il doit être sans réserve.

TOUT ce qui a été dit dans les deux chapitres précedens, à dû nous convaincre non seulement du devoir indispensable d'aimer Dieu qui nous a donné son Fils, & d'aimer J. C. qui s'est livré pour nous, mais de les aimer sans bornes & sans mesure, & de tâcher de répondre à une charité infinie par une reconnoissance qui épuise nos pensées & nos sentimens. Seroit-il juste en effet que le Pere nous eût tout donné en nous donnant son Fils: *Quomodo non*
Rom. 8, 32. *etiam cum illo omnia nobis donavit?* & que nous eussions à son égard quelques réserves? Seroit-il juste que le Fils se fût livré pour nous, & livré par un amour ex-
Gal. 2. 20. cessif: *Dilexit me, & tradidit semetipsum pro me;* & que nous hésitassions un mo-

ment à nous livrer entierement à lui, & à lui faire un sacrifice general de tout ce que nous avons, & de tout ce que nous sommes, par un amour souverain, & ennemi de tout partage & de tout mélange.

§. 1. Nous devons à Dieu un amour sans partage & sans bornes, par le titre de notre création & par la loi naturelle.

1. UN tel amour nous étoit déja commandé par la loi naturelle, & par le premier precepte du Décalogue, qui n'a fait que rendre extérieure & publique cette premiere loi, que la dépravation de l'homme avoit obscurcie. Nous devions à Dieu tous ce que nous en avons reçu; le cœur, les pensées, les puissances & les forces de l'ame, l'ame elle-même, & le fond de son être & de son activité. Il étoit nécessairement notre fin, puisqu'il étoit notre principe. Rien n'étoit à nous, puisque nous n'avions pû nous rien donner. Nous ne pouvions être ni notre régle, ni notre justice, ni notre bonheur; & la premiere loi de notre être, la premiere condition sous laquelle nous l'avions reçu, notre premier devoir fondé dans notre propre besoin, aussi-bien que dans notre institution primitive, nous obligeoient indispensablement à n'aimer que Dieu comme notre fin, & à lui rapporter l'usage de nous mêmes & de toutes les créatures.

2. Ce titre fondamental de notre être & de notre vie, est indépendant de nous. Il nous reproche nos déreglemens: il en découvre l'injustice: mais il subsiste au

CHAP. VIII. milieu de nos dépravations. Le cœur lui demeure assujetti, lors même qu'il veut s'y soustraire. Aucun amour injuste ne lui peut être permis : & comme il est lui-même le premier coupable, il est bien éloigné de pouvoir justifier ce qui n'est criminel qu'à cause de lui. Il faut donc toujours en revenir à la premiere loi & au premier devoir, que l'ignorance & la corruption ne peuvent affoiblir, & dont aucune prescription ne peut empêcher ni suspendre l'activité ni la force.

§. 2. *Cette obligation d'aimer Dieu devient une nouvelle loi pour la nouvelle créature par le titre de la redemption. Cette obligation sera entierement remplie dans le Ciel. Elle ne l'est qu'imparfaitement sur la terre, à cause de la cupidité ; & c'est le sujet du gémissement des justes. Que faut-il donc penser de ceux qui sentent plus le joug de la charité que celui de la cupidité ?*

1. MAIS ce qui étoit dû en vertu de la loi naturelle, & par le titre de création, devient pour la creature nouvelle, une nouvelle loi & un nouveau devoir. Nous nous devions entierement à Dieu, & à la Sagesse éternelle, qui nous avoient donné l'être & la vie. Nous nous devons une seconde fois au Pere qui nous a donné son Fils, & à son Fils qui s'est livré pour nous. Et cette seconde obligation ne confirme pas seulement la premiere, mais elle y ajoute un degré infiniment supérieur au premier titre : puisque ce n'est plus notre vie qui en est

le fondement, mais la vie du Fils unique du Pere, & que ce n'est plus un bien limité, tel que notre être, mais le don inestimable d'un Dieu qui nous engage à n'aimer que lui, & qui nous engageroit à l'aimer d'une maniere infinie, si nous étions capables de lui rendre autant que nous en avons reçû.

2. Les Saints dans le Ciel s'acquitteront pleinement de ces deux devoirs, en aimant selon toute l'étendue de leur volonté naturelle, & selon la mesure de la grace qu'ils auront reçue, le Pere de notre Seigneur J. C. & J. C. son Fils unique. Tout ce que la premiere création leur a donné, & tout ce que la seconde y a ajouté, sera uniquement tourné vers ce grand objet : & il y aura dans eux par cette raison une parfaite justice, parce qu'aucun amour particulier n'affoiblira dans eux la charité, & qu'il y aura une exacte proportion entre leur reconnoissance & leurs dons.

3. Mais il n'en est pas ainsi dans cette malheureuse vie, où la cupidité, quoique vaincue, s'oppose dans les plus justes au regne de la charité ; & où l'esprit & la chair se combattent par des désirs contraires. Les plus saints ne font pas tout ce qu'ils veulent. Ils sont poussés & retenus par des mouvemens différens. Ils gémissent, ils prient, ils résistent : mais leurs gémissemens mêmes & leurs efforts sont une preuve d'un combat qui partage leurs forces, en divisant leur volonté. Ce n'est pas à la vérité dans des points essentiels que la volonté des justes est partagée. Car ils aiment sincerement & fortement la loi de Dieu, & ils regarde-

CHAP. VIII. roient comme une disposition criminelle un état flottant entre le vice & la vertu. Mais lors même qu'ils consentent du fond du cœur à la loi de l'esprit, ils ne peuvent éviter le combat d'une loi contraire qui les sollicite & les inquiéte : & cette loi contraire, fortifiée par les sens, par la présence des objets qui leur plaisent, par l'usage indispensable des créatures, par la foiblesse que le péché de notre naissance nous a laissée, par l'ignorance qui nous cache certaines vérités, par l'oubli qui nous en ôte la vûe dans des momens où il faut agir, par la lassitude qu'une continuelle vigilance cause à l'ame ; cette loi, dis-je, contraire à l'esprit, enléve aux plus justes diverses pensées, divers désirs, diverses actions, ou par surprise, ou par leur négligence, & détourne ainsi divers petits ruisseaux du principal canal de la charité, qui se ressent de ces pertes secrettes, & qui coule avec moins d'abondance & moins de force vers le bien souverain, après avoir passé dans des sables brulans, où une partie de ses eaux s'est perdue.

4. Voila l'état des justes & des saints en cette vie, qui ont un besoin continuel que la grace de Dieu repare leurs affoiblissemens & leurs pertes, qu'elle en empêche le progrés & les suites, & qu'elle couvre par une continuelle indulgence une multitude de fautes légeres, qui deviendroient importantes, si elle ne les leur faisoit expier par leurs larmes, par la pénitence, & par leur miséricorde envers leurs freres. Mais si cela est ainsi, quel est donc l'état de ceux qui veillent peu ; qui com-

battent mollement contre la cupidité ; qui se permettent beaucoup de choses, sans les approfondir ; qui se croient libres dans tout ce qui n'est pas clairement défendu ; qui se regardent comme maîtres de leur tems & de leurs actions ; qui se déterminent presque toujours par l'inclination ou par le dégout ; qui ne sont que rarement attentifs à purifier la source de leur amour ; qui connoissent peu les eaux étrangeres qui s'y mêlent, & les passages imperceptibles qui épuisent le principal canal, bien loin de travailler sans relâche à détourner le limon, & à conserver les eaux vives d'une charité qui doit remonter avec force jusqu'à sa source, & rejaillir, comme le dit J. C. jusqu'à la vie éternelle ? Ces hommes croient-ils remplir le précepte de l'amour ? Qu'ils le demandent aux saints, si pleins de sollicitude & de vigilance, & si amérement affligez, de ce que malgré tous leurs soins, & malgré même leurs instantes prieres, ils ne peuvent offrir à Dieu un cœur qui soit uniquement à lui, bien loin de lui consacrer toutes leurs pensées, toutes leurs puissances, & toute leur ame, qui porte dans son sein les restes du vieil homme avec les prémices du nouveau.

5. On console les saints, & on a raison de les consoler, en leur representant que le dessein de Dieu en leur laissant la cupidité, est de les tenir dans une continuelle dépendance de sa grace, de les affermir dans son amour par l'humilité, & de les assujettir à une continuelle pénitence par le besoin d'une rémission continuelle des péchez inévitables aux plus justes. On

les console en leur faisant esperer un autre état où la charité seule regnera, & où ils auront enfin une pleine & parfaite justice, dont ils ont maintenant une sainte faim, une ardente soif, & où il leur sera donné d'aimer autant qu'ils le désirent. Mais cette double consolation peut-elle convenir à ceux qui sentent plus le joug de la charité, que celui de la cupidité ? qui resserrent, autant qu'ils le peuvent, le doux & continuel précepte de l'amour ; qui cherchent des prétextes, des dispenses, des excuses, au moins contre son exactitude & contre son étendue ; & qui regardent comme un pays de liberté & de franchise tout le territoire qu'ils tâchent de soustraire à son empire.

6. Ne faut-il pas au contraire faire souvenir ces personnes foibles, dont le cœur est lent & paresseux, que lorsque tout est dû, il n'est pas possible de rien excepter ? que quand on est insolvable, toutes les réserves sécrettes sont interdites : & qu'il ne peut leur être permis d'aimer quelque chose hors Dieu qui ne lui soit point rapporté, qu'à une seule condition, qui est d'avoir un autre cœur que celui qu'ils ont reçû de lui ? Car il demande tout entier celui qu'il a donné. S'ils en ont un autre, ou un autre esprit, ou une autre ame, ou d'autres puissances que celles qu'ils tiennent de lui, ils en peuvent disposer. Mais sa volonté sur l'usage de tout ce qu'il a donné, est clairement marquée. Il veut tout, & il éxige tout. Comment peut-on esperer qu'il sera contraire à lui-même ? ou qu'on cachera le larcin qu'on fait d'une partie de

l'holocauste, dont il ne peut souffrir qu'on retranche quoique ce soit : *Ego Dominus, diligens judicium, & odio habens rapinam in holocausto.* Isai. 61. 8.

§. 3. *Tout amour qui ne se rapporte pas à Dieu est impur.*

1. On vous aime, Seigneur, moins qu'on ne doit, dit saint Augustin, l'orsqu'on aime avec vous quelque chose qu'on n'aime pas pour vous : *Minus te amat, qui tecum aliquid amat, quod non propter te amat.* Lib. 10. Conf. cap. 29. Cette vérité est non-seulement certaine, mais évidente. Car tout amour qui ne se rapporte pas à Dieu, dont Dieu n'est pas la fin, & dont par conséquent il n'est pas le principe, qui n'est pas une dépendance de celui qu'on lui doit, qui ne coule pas de cette source, & qui n'y remonte pas, est un amour étranger, un amour clandestin & furtif, un amour pris sur le fonds du maître, un amour qui détourne ailleurs la volonté, qui l'écarte de son véritable objet, qui la rend injuste, si c'est dans un point essentiel qu'il la pervertit; qui l'affoiblit au moins, & qui la met en danger, si c'est dans une matiere moins importante : *Minus te amat, qui tecum aliquid amat, quod non propter te amat.*

2. Un tel amour est un commencement d'infidelité, contraire à l'amour chaste que l'ame doit à Dieu comme à son époux. Il devient un amour adultere, quand il corrompt tout à-fait le cœur ; mais lors même qu'il n'est pas criminel, parce qu'il n'est pas dominant ; il vient d'une source impure; il vient de l'amour de nous-méme, & de

CHAP. VIII.

l'attachement à la créature ; il vient d'une secrette pente à chercher hors de Dieu notre repos & notre bonheur ; & il ne faudroit que laisser fortifier ce premier penchant, pour tomber dans un adultére spirituel, dont le seul nom est insuportable aux oreilles pures : *fornicatur anima, cum avertitur abs te, & quærit extra te ea, quæ pura & liquida non invenit, nisi cum redit ad te.* L'ame devient coupable d'adultere, ô mon Dieu, quand elle se détourne de vous, & qu'elle cherche hors de vous des biens, qu'elle ne sçauroit trouver ni véritables ni purs, que lorsqu'elle retourne à vous.

S. Aug. lib. 2. Conf. c. 6. n. 4.

§. 4. *Notre propre interêt nous porte à ne point partager notre amour entre Dieu & la créature, car en aimant celle-ci, nous ne pouvons qu'être malheureux.*

1. Ces dernieres paroles de S. Augustin nous découvrent une nouvelle raison pour ne point détourner à d'autres objets l'amour que nous devons à Dieu & à J. C. & cette raison prise de notre propre interêt, est peut-être plus proportionnée à notre foiblesse que la justice du précepte qui nous défend de partager notre amour entre Dieu & les autres biens. Car notre dessein n'est pas d'être tout à la fois injustes & misérables. Nous esperons quelque bonheur, en aimant quelque chose avec Dieu, que nous ne lui rapportons pas. L'atrait & l'amorce de je ne sçai quel plaisir nous font sortir du sentier étroit de la justice. Nous nous lassons de marcher, & nous désirons quelque repos. Il s'offre à nos yeux sur notre

chemin des endroits qui nous invitent & qui nous arrêtent. Nous avons la foiblesse de nous y asseoir, & d'y accorder quelque chose au sommeil. Mais à notre réveil, nous éprouvons qu'au lieu de rétablir nos forces, nous sommes devenus plus languissans & plus lâches; que notre ame est devenue en même tems plus inquiéte & plus dégoutée, qu'elle a perdu la paix, sans être aussi empressée qu'elle l'étoit auparavant pour chercher sa consolation & son repos; & qu'étant plus vuide, elle a moins de faim. Elle se reproche son sommeil. Elle se leve avec hésitation, & se remet en chemin, quoiqu'elle ne fasse d'abord que des pas chancelans. Mais enfin elle reprend courage, & elle est bientôt récompensée de sa fidelité par un sentiment intérieur, infiniment plus vif, plus pur, & plus intime que celui dont l'appas, ou plûtôt l'espérance l'avoit séduite.

2. Si au lieu d'un prompt réveil, l'on tâche de se fixer dans un lieu où l'on s'est assis, & qu'on oublie le chemin, & le terme où il devoit conduire, le châtiment devient plus grand & plus severe. Le lit de repos, où l'on ne voioit que du gazon & des fleurs, se convertit en un buisson hérissé d'épines, dont on est percé de toutes parts, & dont les pointes pénetrent d'autant plus avant, qu'on a eu l'imprudence de s'y appuier avec moins de précaution, & plus de pésanteur. *Quaqua versum se verterit anima hominis, ad dolores figitur alibi, præter quam in te ; tametsi figitur in pulcris extra te, & extra se.* De quelque côté que l'homme se tourne, Seigneur, s'il cherche hors de vous

L. 4. Conf. c. 10. n. 1.

la paix & le bonheur, il ne trouvera qu'affliction & misere. Plus il s'appuiera sur une autre main que la vôtre, plus le foible roseau qu'il choisira pour son appui lui percera la main par ses pointes aigues en se brisant. Plus il voudra se reposer en lui-même, plus il se deviendra insupportable. Plus il cherchera dans des biens étrangers celui qu'il n'a pas, plus il augmentera son indigence, en augmentant son agitation. Il n'y a par tout, hors de vous, Seigneur, qu'une vaine apparence de félicité, qui cache aux imprudens un vuide affreux, & une réelle misere. L'homme injuste fuit son bonheur, en vous fuiant. Il cesse de le chercher, en cessant de vous aimer. Il le cherche foiblement, en vous aimant foiblement.

3. Il ressemble à un malade qui cononissant peu sa maladie, en accuse sa situation. Il en change à tout moment. Il se fait transporter d'un lit à un autre, d'un apartement à un autre. Il prend toutes sortes de figures. Il se place dans tous les sens où il espere trouver quelque relâche. Il se tourmente & s'inquiéte, & fatigue ceux qui le servent, par des ordres contraires. Mais rien ne change son état. Toutes ses situations sont dures & pénibles : & soit qu'il se couche sur le côté, sur le dos, sur la poitrine, soit qu'il invente d'autres manieres de se mettre, tout le blesse & tout le repousse. Malheur à l'ame infidele & présomptueuse, ô mon Dieu, qui espere, en s'éloignant de vous, trouver quelque chose de plus consolant & de plus doux ? Qu'elle s'agite, qu'elle se tourne, qu'elle

varie ses objets & ses désirs, elle éprouvera que tout se convertit en affliction & en amertume pour elle, & que vous seul pouvez être son repos. *Væ animæ audaci, quæ speravit, si à te recessisset, se aliquid melius habituram. Versa & reversa in tergum, & in latera, & in ventrem, & dura sunt omnia, & tu solus requies.* Aug. l. 6 Conf. c. 16. n. 3.

4. C'est une justice que cela soit ainsi, & que le mauvais choix qu'on fait d'un autre objet, soit puni à l'instant par une amertume qui deviendroit un remede, si l'on sçavoit en profiter. Il est même de la bonté & de la misericorde de Dieu, de troubler le faux repos qu'on cherche hors de lui, dans les créatures qui n'ont que ce qu'il leur a donné, & qui sont incapables, quand elles seroient toutes réunies, de tenir lieu de lui, & de consoler le cœur de son absence.

5. Où courez-vous à travers des lieux escarpés : nous dit la Sagesse éternelle, par la bouche de saint Augustin ? Où courez-vous ? Ne voiez-vous pas que le bien que vous poursuivez n'a que ce que Dieu lui a donné ? qu'il n'est qu'une foible participation de sa bonté & de sa beauté, & qu'il en dépend totalement ? Les perfections qu'il en a reçues sont réelles, mais très-bornées; elles n'ont aucune proportion avec vos désirs qui sont infinis. Elles en ont encore moins avec le bien souverain que vous abandonnez. N'est-il pas juste, si vous perseverez dans une si injuste préférence, que la créature vange le créateur par la tristesse & par l'amertume, dont votre méprise sera suivie ? *Quo itis in aspera ? Quo itis ?* Aug. Conf. 4. c. 12. n. 1

CHAP. VIII. *Bonum quod amatis, ab illo est. Sed quantum est ad illum? Bonum est & suave: sed amarum erit justè, quia injustè amatur, deserto illo, quidquid ab illo est.*

§. 5. *Si un tel amour sans partage ne nous étoit pas commandé par la loi, nous devrions souhaiter qu'il nous fût permis, parceque lui seul peut nous rendre heureux.*

1. S'il étoit donc possible que le commandement indispensable d'aimer Dieu de tout notre cœur ne nous imposât pas cette heureuse nécessité, nous devrions pour notre propre interêt désirer qu'un tel amour nous fût permis. Car la vie de notre cœur étant l'amour, & notre cœur étant comme la vie de notre ame, nous serions toujours indigens & toujours malheureux, si nous étions contraints d'errer de biens particuliers en biens particuliers; sans pouvoir nous fixer dans aucun, parce qu'aucun n'a les mêmes caracteres que nos désirs, qui sont immenses & infinis, & que rien ne peut les satisfaire, s'il n'est le bien universel, le bien même dans sa source, le bien par essence & par état.

2. Quelque injustes & quelque aveugles que nous soions, notre injustice & notre erreur ne changent ni nous, ni les biens. Nous n'avons rien de moins, & les biens n'ont rien de plus. La disproportion entre eux & nous subsiste malgré nous. Nos pensées & nos passions peuvent nous tromper avant l'expérience & l'essai: mais l'experience & l'essai nous détrompent, sans que

nous puissions en empêcher l'effet.

3. Nous accusons alors notre méprise, ou l'objet; mais avec esperance de mieux reussir, en faisant un autre choix. Et ce nouveau choix, causé par la même illusion, est puni par le même repentir. Nous sommes ainsi toujours occupez de la recherche, & toujours trompez. Ne serions nous pas bien malheureux, si cette inquiétude & cette continuelle méprise étoient sans remede? Et n'est-ce pas pour nous une grace d'un prix infini, qu'il nous soit permis (car je mets à part le commandement) de fixer enfin notre cœur & ses desirs dans le seul bien capable de les remplir.

4. Où pouvons-nous en effet les fixer, que dans la vérité même, & dans celui de qui nous tenons tout ce que nous avons, & tout ce que nous sommes? Y a-t-il pour nous un asyle plus sûr? Pouvons-nous mettre en dépôt nos désirs & nos esperances dans des mains plus fidelles & plus puissantes? & après tant d'expériences, qui n'ont servi qu'à nous lasser & qu'à tromper notre avidité, ne devons-nous pas regarder comme un bonheur la liberté que Dieu nous accorde, de venir enfin nous reposer auprès de lui, & de le supplier de remplir un cœur dont le poids nous accable, & dont l'activité nous dévore? *Ibi fige mansionem tuam: ibi commenda quidquid inde habes, anima mea, saltem fatigata fallaciis. Veritati commenda, quidquid tibi est à veritate, & non perdes aliquid.*

Aug. l. 4 Conf. c. 11. n. 1

§. 6. *Ce seroit pour nous un grand malheur de laisser perdre par les différens écarts de l'amour notre bien le plus précieux, au lieu de le réunir en Dieu seul.*

1. Ces mots, *& non perdes aliquid*, renferment un grand sens, & sont une puissante exhortation pour réunir en Dieu & en J. C. son Fils tout notre amour. Car que deviendront tous les ruisseaux particuliers qui se détournent de cette source? Où se terminent-ils? Quelle en est la fin, & quel en est le fruit. Je suppose que ces écarts soient permis, au lieu qu'ils sont injustes. Je suppose qu'ils soient exempts de péché, au lieu qu'ils sont contre l'ordre & contre la loi naturelle. N'est ce pas pour nous un grand mal, qu'ils soient infructueux & stériles? Pourquoi laissons nous tomber dans un égout des eaux destinées à embellir & à arroser un jardin? *Aquam fluentem in cloacam converte in hortum*, nous dit saint Augustin; & n'a-t-il pas raison de nous le dire.

2. Que nous restera-t-il à la fin de la vie, de tout ce qui sera repandu en choses frivoles, en usages temporels, en désirs fugitifs & passagers? Pourquoi consentons-nous si facilement que notre amour se partage & s'épuise en mille objets que le tems nous enléve? Et pourquoi travaillons-nous nous-mêmes à nous appauvrir, en dissipant le plus précieux & le plus cher de nos biens, qui est l'amour? Le mensonge & la vanité nous enlevent par notre imprudence, ce que la

vérité nous eut conſervé. Ferons-nous toujours la même faute ? & ne comprendrons-nous point enfin que c'eſt nous ſeuls qui perdons, quand nous diminuons quelque choſe de l'amour que nous devons à Dieu ? *Veritati commenda, quidquid tibi eſt à veritate, & non perdes aliquid.*

§. 7. *Dieu en nous ordonnant de l'aimer, nous commande de chercher notre bonheur où il eſt, & nous défend d'être malheureux.*

SI un autre bien que Dieu pouvoit nous rendre heureux, Dieu qui eſt l'équité même, nous permettroit de l'aimer Le commandement qu'il nous fait de l'aimer ſeul, & de l'aimer ſouverainement, eſt uniquement pour nous : & ce commandement ſe reduit à celui de chercher notre bonheur où il eſt, & à la défenſe d'être miſerables. Cherchez, nous dit Dieu par ce grand précepte, ce que vous cherchez ; mais cherchez-le où il eſt. Vous déſirez d'être heureux : & puiſque c'eſt moi qui vous en inſpire le déſir, je n'ai garde d'y mettre obſtacle. Mais où voulez-vous être heureux? En quel tems, & comment ? Eſt-ce dans votre éxil, & dans le tems de votre pénitence, que vous devez l'être ? Et pouvez-vous le devenir par l'abus des créatures, dont l'uſage ſeul vous eſt permis, & qui ne ſont point votre fin ? Puis-je leur ceder mon rang & ma gloire ? Puis-je vous dégrader pour elles ? & effacer en vous mon image? Puis-je, parce que vous ne connoiſſez plus votre dignité, changer votre deſtina-

CHAP. VIII. tion, & consentir à votre avilissement ? Dois-je contribuer à vous tromper, ou consentir à votre séduction ? Mon commandement est pour vous rappeller à vous même & à vos interêts, en vous attachant à moi. Comprenez-le bien, & regardez-le comme une défense que je vous fais, de vous dégrader vous mêmes, & de vous rendre malheureux. *Quærite quod quæritis : sed ibi non est, ubi quæritis. Beatam vitam quæritis in regione mortis ; non est illic. Quomodo enim beata vita, ubi nec vita ?*

Aug. l. 4. Conf. c. 12. n. 2

§. 8. *L'amour de Dieu sans partage peut seul nous rendre heureux dans cette vie.*

1. Si quelque chose peut nous rendre heureux dans cette vie, quoique mêlée de mille afflictions, & destinée aux larmes & à la pénitence, c'est de nous livrer pleinement à l'amour que nous devons à Dieu, non-seulement parce qu'un tel amour est nécessairement accompagné d'une vive espérance, & qu'une espérance d'un bonheur éternel est une réelle félicité : mais parce que l'amour de Dieu, quand il remplit le cœur, le console, le fixe, le tient dans une profonde paix. Lorsque je vous serai parfaitement uni, disoit saint Augustin en parlant à Dieu, & que vous serez l'unique objet de mon esprit & de mon cœur, je serai délivré de tout ce qui peut troubler ma joie, & ma vie sera pleinement vie, parce que vous la remplirez pleinement. *Cum inhæsero tibi ex omni me, omnino nusquam erit dolor & labor, & viva erit vita mea, tota plena te.* Mais maintenant,

Lib. 10. Conf. cap. 28. n. 1.

parce que vous élevez & soulagez l'ame à proportion de ce que vous la remplissez, j'éprouve que je me suis à charge à moi-même, à cause que je ne suis pas plein de vous. *Nunc autem, quoniam quem tu imples, sublevas eum: quoniam tui plenus non sum, oneri mihi sum.* De fausses joies, qui méritent d'être pleurées, *lætitiæ flendæ*, s'opposent à une salutaire tristesse, qui doit être la matiere d'une solide joie, *contendunt cum lætandis mæroribus.* Et au contraire une mauvaise tristesse combat en moi une sainte joie, *contendunt mærores mei mali cum gaudiis bonis*; & souvent j'ignore de quel côté est la victoire: *& ex qua parte stet victoria, nescio.*

2. Cette humble sincérité de saint Augustin nous apprend que tout ce qui partage l'amour que nous devons à Dieu, ou qui diminue son regne, ou qui le met dans la necessité de combatre contre l'amour des autres biens, est un obstacle à notre consolation & à notre bonheur; que c'est en réunissant tous nos désirs & toutes nos esperances en Dieu seul, que nous pouvons être contens: que tout ce qui divise notre cœur, le déchire, le trouble, l'inquiéte, le sépare de lui même, lui ôte l'unité & la paix: que toutes les portions que chaque objet nous enleve, ne l'afoiblissent pas seulement, mais l'affligent & le tourmentent: qu'il a besoin pour son propre repos de rassembler tous ces demembremens particuliers, qui sont à son égard autant de plaies; & de rejoindre toutes ses volontez éparses & desunies, pour trouver dans Dieu & dans J. C. son Fils, par l'onction du saint Esprit,

une vie, une santé, une intégrité que la multitude & le partage lui ont fait perdre. Je ne trouve que vous, ô mon Dieu, qui étes ma force & mon asyle, où je puisse avec sureté & avec liberté recueillir tout ce que l'amour des créatures a dissipé, a prodigué, a enlevé à mon cœur & à moi-même. Il n'y a point de lieu sûr, ni d'autre centre où je puisse rassembler mes biens, & réparer mes pertes. Il n'y a point d'autre moien pour me retrouver moi-même, & pour empêcher que je ne m'écoule & que je ne m'appauvrisse en sortant hors de moi : *Neque invenio tutum locum animæ meæ, nisi in te, quo colligantur sparsa mea, nec à te quicquam recedat à me.*

Lib. 10. Conf. c. 40. n. 2.

3. O vous, qui êtes la force & la vie de mon ame ; entrez dans elle, & unissez-la parfaitement à vous. Vous en êtes l'unique maître : possedez la seule. Vous en êtes la justice : reglez-la seul, & rendez-la digne de vous. *Virtus animæ meæ, intra in eam, & coapta tibi, ut habeas & possideas sine macula & ruga.* Il n'y a pour moi que cela de nécessaire. Tout le reste m'est ou indifferent, ou inutile, ou dangereux, ou même nuisible. Les craintes, les espérances, les plaisirs, les afflictions dont le monde est si touché, sont indignes de partager mon cœur. Le monde ne connoît ni les véritables biens, ni les véritables maux. Il faut pleurer sur ses vaines joies, il faut être consolé de ses injustes déplaisirs. Je ne veux être séduit ni par ce qu'il aime, ni par ce qu'il espere ; & je comprens que je ne suis ni juste, ni heureux, qu'en vous aimant seul, ou qu'en désirant fortement & constamment de n'ai-

mer que vous : *Hæc est mea spes : & in ea spe gaudeo, quando sanè gaudeo. Cetera verò vitæ hujus tantò minus flenda, quantò magis fletur, & tantò magis flenda, quantò minus fletur in eis.* Lib. 10. Conf. c. 1.

§. 9. *Tous ces sentimens dont on vient de parler, conviennent encore plus particulierement aux personnes qui se sont consacrées à Dieu.*

1. Si ces sentimens, qui devroient convenir à tous ceux qui connoissent J. C. & qui par lui connoissent son Pere, peuvent devenir particuliers pour certaines personnes, & leur être plus propres qu'à d'autres, c'est sans doute pour ceux dont J. C. est le partage, & qui lui ont dit en se consacrant à son service, & à celui de son Eglise, qu'il étoit leur heritage, & qu'ils n'en prétendoient point d'autre : *Dominus pars hereditatis meæ, & calicis mei.* Ils ont renoncé pour lui à tous les soins & à toutes les esperances du siecle. Ils se sont affranchis du joug pesant qui accable les autres hommes, en se dévouant à la virginité & à la continence. Ils ont conservé pour J. C. toute leur liberté, & avec elle l'honneur & la gloire de n'aimer que lui. La dure nécessité que saint Paul excuse dans les personnes qui ont fait un autre choix, d'avoir le cœur & l'esprit partagez, ne les regarde point. Ils peuvent aimer de toute l'étendue de leur cœur celui qui les a appellez à cette glorieuse liberté. Comment renonceroient-ils à cette honorable distinction, en aimant peu, en aimant autre chose, en cherchant ailleurs leur consolation

CHAP. VIII.

S. Aug. lib. de sanct. Virginit. cap. 55.

& leur bonheur ? *Vobis liberum est cor*, leur dit saint Augustin, *vobis parum amare non licet. Totus vobis fixus sit in corde, qui pro vobis fixus est in cruce.* Auriez-vous renoncé à des objets permis, & à des soins légitimes, pour vous consacrer entierement à J. C. sans vous souvenir de cette auguste consécration ? Les plus legers écarts, pardonnables dans les autres, ne seroient-ils pas honteux pour vous ? & ne vous reprocheroient-ils pas, non seulement votre inconstance, mais votre peu de discernement, & un défaut de noblesse & de dignité qui ne convient point à votre état ?

2. JESUS CHRIST cloué pour nous à la croix, n'est il pas un assez grand objet pour nous occuper toute notre vie ? Notre amour égalera-t-il jamais le sien ? Nous donnerons-nous jamais à lui d'une maniere aussi pleine & aussi parfaite, que celle dont il s'est livré pour nous ? Est-il descendu de sa croix, pour mettre quelque intervalle dans ses souffrances & dans l'affaire de notre salut ? Nous a-t-il oubliez un moment depuis son incarnation jusqu'à sa mort ? Son image, qui nous le représente immobile sur le bois, perseverant dans la priere, plus cloué par son amour que par le fer qui l'y tient attaché, n'est-elle pas pour nous une pressante leçon, & le modele de notre union avec lui ?

3. Notre cœur n'est-il pas desormais son autel ? N'a-t-il pas succedé à la croix, pour devenir son temple & le lieu de son sacrifice ? N'est-ce pas dans ce sanctuaire secret qu'il veut le continuer ? Et y auroit-il rien de plus étrange que l'opposition qu'il y auroit entre J. C. immolé dans notre cœur à son Pere pour nous, & notre même cœur indifferent, ou

diſtrait, ou peu touché d'un tel ſacrifice? *Totus vobis fixus ſit in corde, qui pro vobis fixus eſt in cruce.*

4. C'étoit à des vierges que ſaint Auguſtin parloit ainſi. Mais ſes paroles conviennent encore mieux à des miniſtres de J. C. qui ont joint la pureté des vierges à l'auguſte fonction d'immoler l'agneau qui eſt l'époux des vierges, ou de contribuer ſelon leurs ordres & leur rang à ſon immolation. Ils ont, comme les vierges, le cœur libre de tout ſoin & de tout engagement. Ils ont, comme elles, le privilege d'être diſpenſez de tout ce qui tient les autres hommes courbez vers la terre. Ils peuvent & ils doivent, comme elles, reſerver pour J. C. ſeul ce qu'ils refuſent à des choſes qui pourroient dans un état moins parfait être regardées comme innocentes. Mais ils ont au-deſſus d'elles l'honneur d'être aſſociez d'une maniere particuliere au ſacerdoce de J. C. & par conſequent à ſon ſacrifice. Ils répandent tous les jours ſon ſang en myſtere. Ils en font tous les jours une nouvelle aſperſion ſur le peuple. Ils tiennent lieu par leur miniſtere de ceux qui l'ont attaché à la croix. Ils font par religion, ce que des hommes aveuglez par l'ignorance ou par l'envie ont fait avec fureur. Ce ſont eux qui par leurs paroles myſterieuſes, & par leurs prieres, renouvellent tout ce qui s'eſt paſſé ſur le Calvaire; & c'eſt plus à eux qu'à qui que ce ſoit qu'on doit dire: *Vobis liberum eſt cor, vobis parum amare non licet. Totus vobis fixus ſit in corde, qui pro vobis fixus eſt in cruce.*

II. CARACTERE

De notre amour pour JESUS-CHRIST.

Il doit être fécond en bonnes œuvres.

§. 1. *Un amour sans bornes, tel qu'on l'a expliqué ci-devant, a toutes les qualitez d'un amour parfait. Mais il s'agit de connoître à des marques certaines si notre amour est tel, & quel progrès nous y faisons.*

1. APRE'S avoir montré que l'amour que nous devons à Dieu & à J. C. doit être sans bornes, il ne seroit pas nécessaire de passer à ses autres caracteres : car ils sont tous renfermez dans le premier ; & un amour qui remplit, autant qu'il est possible, toute l'étendue du cœur, qui est le principe de toutes les pensées & de tous les desirs, qui tourne l'ame entiere & ses puissances vers son unique objet, a toutes les qualitez de la charité, en accomplit tous les devoirs, & rend sa presence & son activité sensibles par des témoignages qui ne peuvent être ni douteux, ni suspects. Un amour sincere est nécessairement agissant. *Da mihi vacantem amorem, & nihil operantem*, disoit saint Augustin : un amour sans effet & sans verité. Quand il est réel, il est à l'égard de l'ame un poids qui la pousse, & qui l'agite, & qui ne lui laisse

de

de repos, qu'en l'attachant à ſon objet, qu'en l'y fixant, & qu'en rendant ainſi ſa ſituation ferme & tranquille : ce que ſaint Auguſtin explique par l'exemple des corps qui ſont ſituez par leur poids, & qui ſont en mouvement, juſqu'à ce qu'ils ſoient arrivez au lieu où leur peſanteur les détermine. *Ponderibus ſuis aguntur, loca ſua petunt. Minùs ordinata, inquieta ſunt : ordinantur, & quieſcunt. Pondus meum, amor meus : eò feror, quocumque feror.* Si cela eſt vrai de tout amour dominant, combien l'eſt-il davantage d'un amour qui remplit tout le cœur, & qui en exclud tout autre amour ?

L. 13. Conf. c. 9. n. 1.

2. Mais il ne s'agit pas ici ſimplement de marquer les caracteres d'un tel amour, en ſuppoſant qu'il eſt auſſi plein & auſſi parfait qu'il doit l'être. Notre deſſein principal eſt d'étudier ces caracteres, pour diſcerner quel eſt l'amour qui nous domine, quel progrès nous faiſons dans celui que nous devons à Dieu & à J. C. ſon Fils ; quels témoignages nous pouvons nous rendre qu'il eſt en nous juſqu'à certain degré, & quels moyens nous devons employer pour le rendre plus pur, plus agiſſant, plus conforme à l'amour dont J. C. nous a aimez. Il eſt aiſé de penſer qu'on aime, & de le dire. Les penſées & les paroles coûtent peu. Elles peuvent ſouvent tromper ; & ce langage de l'eſprit & de la bouche n'eſt pas toujours accompagné de celui du cœur, qui le déſavoue quelquefois en ſecret & qui dans une occaſion déciſive le dément d'une maniere publique.

§. 2. Toute l'Ecriture prouve que notre amour doit être plein d'ardeur pour les bonnes œuvres. C'est deshonorer l'avenement de JESUS-CHRIST, *que de faire servir sa misericorde, ses mérites, l'efficace de ses sacremens, pour se dispenser de l'aimer, & de faire des fruits de pénitence, puisqu'il n'est venu que pour nous établir dans une justice constante, & pour détruire l'iniquité.*

1. LE premier caractere de l'amour que nous devons à J. C. après celui qui a été expliqué dans le chapitre précedent, est d'être fécond en bonnes œuvres. « La grace de Dieu » notre Sauveur a paru à tous les hommes, » dit saint Paul, & elle nous a appris que » renonçant à l'impieté & aux passions mon» daines, nous devons vivre dans le siecle » present avec temperance, avec justice & » avec pieté : *Sobriè, justè, & piè vivamus :* » étant toujours dans l'attente de la beatitu» de que nous esperons, & de l'avenement » du grand Dieu & notre Sauveur J. C. qui » s'est livré lui-même pour nous, afin de » nous racheter de toute iniquité, & de nous » purifier, pour se faire un peuple particu» lierement consacré à son service, & fer» vent dans les bonnes œuvres : » *Qui dedit semetipsum pro nobis, ut nos redimeret ab omni iniquitate, & mundaret sibi populum acceptabilem, sectatorem bonorum operum.*

Tit. 2. 11. 14.

2. Le dessein de J. C. en se livrant pour nous, a été de se former un peuple qui lui fût particulierement consacré, & qui fût plein de zele & d'ardeur pour les bonnes œu-

vres ; qui ne fît pas le bien par intervalle ; qui ne se bornât pas à certaines vertus ; qui ne regardât pas la pieté & les exercices de religion comme des devoirs passagers, limitez aux tems & aux lieux ; qui ne se crût pas libre après les avoir remplis selon son idée : mais qui se considerât toujours comme consacré à son liberateur, comme lui appartenant en propre, comme lui étant uniquement dévoué, comme lui tenant lieu de son sang & de sa vie, puisque c'étoit à ce prix qu'il en avoit été acheté.

3. Ce peuple, devenu sa conquête, le fruit de sa mort, & la gloire de son triomphe sur le peché & sur le démon, ne doit plus avoir de desirs semblables à ceux du siecle, ni souiller par le retour à l'iniquité l'innocence & la pureté qui lui ont été rendues. Il doit vivre dans la temperance, en usant avec moderation des biens presens. Il doit être juste dans ses paroles, dans ses desirs, dans ses actions, pour ne blesser aucun de ses freres, & pour les édifier tous. Il doit sanctifier par la pieté tout ce qu'il fait & tout ce qu'il souffre, & prendre dans sa foi & dans sa religion les motifs & les regles de sa conduite. Il doit n'avoir en vûe que l'avenement de J. C. qui est en même tems le grand Dieu qu'il doit craindre, & le Sauveur en qui il doit esperer. Et il doit se préparer à cet avenement par toutes les bonnes œuvres que l'état où la divine providence l'a placé lui rendra possibles. Voila ce que l'amour que J. C. lui a porté exige de lui : & ce seroit faussement qu'il se persuaderoit qu'il répond à cet amour par une charité sincere, s'il négligeoit ces devoirs.

CHAP. VIII. 4. Zacharie, pere de saint Jean Batiste; plein de l'esprit qui avoit éclairé les Prophetes, & devenu leur interprete, nous dit que le serment que Dieu avoit fait à Abraham, & qui est si celebre dans l'Ecriture, avoit pour objet un nouveau peuple, qui le serviroit dans la sainteté & dans la justice tous les

Luc. 1. 73. 75. jours de sa vie : *Jusjurandum quod juravit ad Abraham patrem nostrum, daturum se nobis, ut sine timore de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi in sanctitate & justitia coram ipso omnibus diebus nostris.* Ce nouveau peuple n'a plus d'ennemis qui lui soient redoutables, s'il met sa confiance en celui qui les a vaincus. Il est libre, & n'est plus captif sous sa cupidité, ni sous le démon, ni sous la malediction de la loi. Il est saint & juste. Il l'est également tous les jours de sa vie : & ce n'est pas à ses yeux, ni à ceux des hommes qu'il est saint, mais aux yeux de Dieu, qui sonde les reins & le cœur, & devant qui ce peuple nouveau se tient avec Abraham dans un saint respect mêlé de trem-

Gen. 17. 1. blement & d'amour : *Ambula coram me, & esto perfectus.* Ce peuple nouveau n'est autre que nous. Ses caracteres doivent être les nôtres. Nous devons être comme lui l'objet du serment solemnel fait à Abraham. C'est notre sainteté & notre justice qui ont été promises à ce Pere des fideles : mais une sainteté & une justice non interrompues ; une sainteté & une justice dignes des yeux de Dieu & de son approbation, & qui méritent d'être regardées comme l'accomplissement de la plus auguste des promesses, que Dieu a confirmées par le serment, & que J. C. est venu remplir par son incarnation, & par le sacrifice de sa vie.

5. » C'eſt par la grace que vous êtes ſau- » vez, dit ſaint Paul aux Epheſiens ; & cela » ne vient pas de vous. C'eſt un don de Dieu » ..... car nous ſommes ſon ouvrage, étant » créez en J. C. dans les bonnes œuvres que » Dieu a préparées, afin que nous y marchaſ- » ſions : *Ipſius enim ſumus factura, creati in Chriſto Jeſu in operibus bonis, quæ præparavit Deus, ut in illis ambulemus.* Tout eſt important dans ces divines paroles. Avant J. C. avant la foi que nous avons en lui, nos œuvres étoient mauvaiſes. Nous ſommes ſauvez par la grace : *Gratiâ eſtis ſalvati per fidem, & hoc non ex vobis : Dei enim donum eſt : non ex operibus, ut ne quis glorietur.* Mais cette grace qui nous ſauve, eſt la racine des bonnes œuvres, & elle en devient en nous le principe fécond. Ces bonnes œuvres ont été compriſes dans le decret de notre élection éternelle. Dieu nous les a préparées, en nous donnant à ſon Fils. Il nous a créez dans ces œuvres en nous rendant une nouvelle creature en J. C. Elles font partie du nouvel être que nous en avons reçû, & c'eſt par elles que nous ſommes ſon ouvrage, parce que c'eſt ſa grace & ſon operation qui les produiſent en nous.

Eph. 2. 8. & 10.

6. Qu'on examine ſa conduite par rapport à de ſi grandes veritez, & qu'on ſe demande à ſoi-même ſi l'on peut ſe regarder comme l'ouvrage de Dieu : *ipſius factura* ; en conſiderant de quelles occupations la vie que l'on mene eſt remplie. Car il ne s'agit pas de quelques actions détachées, mais du tout & du corps entier de la vie. C'eſt de nous, de notre état, de notre fonds, & non de quelques œuvres accordées à la pieté, qu'il eſt

CHAP. VIII.

dit que nous ſommes l'ouvrage de Dieu. Des actions paſſageres, interrompues, mêlées de beaucoup d'autres dont l'amour de nous-mêmes & de notre liberté eſt le principe, forment-elles ce corps de ſaintes actions qui nous a été préparé dans le decret de notre élection éternelle ? Sont-elles dignes de J. C. Sont-elles capables de nous mériter la vertu & la gloire d'être en lui une creature nouvelle, & d'être créez en lui pour les produire ?

7. L'Apôtre ſaint Jude diſoit de quelques perſonnes qui deshonoroient la religion chrétienne par leurs mauvaiſes mœurs, qu'ils faiſoient ſervir la grace de Dieu, c'eſt-à-dire, ſa miſericorde & ſa clémence, de prétexte à leurs déreglemens : *Dei noſtri gratiam transferentes in luxuriam* ; & qu'ils renonçoient ainſi J. C. quoiqu'ils paruſſent le connoître, puiſque c'étoit ſur ſes mérites qu'ils fondoient l'eſperance de leur impunité : *Et ſolum *dominatorem, & Dominum noſtrum Jeſum Chriſtum negantes.* On peut appliquer les mêmes reproches à pluſieurs chrétiens qui ne croient en J. C. que parce qu'ils eſperent qu'il diſſimulera leurs péchez, & qu'il les couvrira par ſes mérites, ſans qu'ils ſoient obligez de les expier par la pénitence ; qui n'attendent de lui que l'impunité ; qui n'aiment en lui qu'une fauſſe clémence, dont ils ſe ſont fait une vaine idée ; qui le regardent plutôt comme indulgent, que comme auteur de la véritable juſtice ; & qui mettent peu de difference entre lui & un homme foible, qui ſeroit toujours préparé à excuſer leurs pechez, ſans exiger ni reparation, ni vertu. Ils comptent que la ſeule accuſation ſuffit, ſans au-

Jud. 4.

* Le Grec ajoute *Deum* après *dominatorem.*

d'un digne fruit de pénitence. Ils se déchargent sur l'efficace du sacrement de tout ce qu'ils seroient obligez de faire ; ils le considerent comme un supplément à tout ce qui leur manque, & comme une dispense du grand commandement de l'amour. Ils substituent à cet amour une crainte d'une misere éternelle, qui est inséparable de la persuasion que cette misere est réelle, & qui peut être aussi naturelle que l'amour propre.

8. Ils se permettent pendant leur vie tout ce qui leur plaît, parce que le remede exterieur qui expie leurs plus grands excès est toujours préparé, & que les dispositions qu'il exige, selon eux, ne sont point au-dessus des pecheurs qui ne sont pas tombez dans l'incredulité. A la mort même ils se contentent d'un repentir, dont la convalescence découvriroit, comme elle le fait souvent, la fausseté ou la foiblesse ; & ils font l'injure à J. C. de lui attribuer l'établissement de cette indigne religion, qui laisse les hommes dans le crime & dans l'injustice, qui ne sert qu'à les pallier, qui les augmente même par la certitude de l'impunité, & qui leur permet d'esperer une justice éternelle & une charité parfaite dans le ciel, quoiqu'ils en aient été les ennemis jusqu'au dernier moment de leur vie.

9. Mais, si cela étoit, saint Paul, n'auroit-il pas raison de dire : *Numquid Christus peccati minister est ?* „ Est-ce donc que J. C. „ est devenu le ministre du peché ? „ Quoi ! nous avons esperé en croyant en lui, qu'il nous rendroit purs & saints, & qu'il nous inspireroit la haine du peché & un ardent

CHAP. VIII. amour pour la justice ; & nous sommes depuis sa venue assurez, que nous pouvons demeurer pecheurs, & même jusqu'à la mort, sans aimer la justice, & sans l'aimer lui-même. Il est donc devenu notre complice, & le ministre de nos iniquitez, plutôt que notre
Gal. 2. 17. Sauveur ? *Quod si quarentes justificari in Christo, inventi sumus & ipsi peccatores, numquid Christus peccati minister est ?* Mais à Dieu ne plaise que nous lui fassions cet outrage : *absit.* Ce n'est point ainsi, dit l'Apôtre aux Ephesiens, que vous avez été instruits : Ce n'est point sous ces idées que vous
Eph. 4. v. 20. avez connu J. C. *Vos autem non ita didicistis Christum.* Il ne ressemble point à cette vaine idole, indifferente pour le vice & pour la vertu, & plus favorable même au vice qu'il excuse toujours, qu'à la vertu dont il dispense pendant toute la vie. Vous avez été autrement enseignez & par lui même & par ses disciples. Sa verité n'a aucun rapport à de
v. 21. tels mensonges, ni à de telles fictions : *Si tamen illum audistis, & in ipso edocti estis, sicut est veritas in Jesu.* Il est venu vous dépouillier du vieil hommme, de ses desirs, de ses sentimens, de ses actions ; & vous revêtir de lui-même, de l'homme nouveau, qui porte l'image & le caractere de Dieu, & qui est créé par lui dans une justice & dans une
v. 22. sainteté véritable : *Deponere vos.... veterem hominem, qui corrumpitur secundùm desi-*
v. 24. *deria erroris..... Et induite novum hominem, qui secundùm Deum creatus est in justitia & sanctitate veritatis.*

10. Lorsque le saint Archange Gabriel vint de la part de Dieu reveler à Daniel le

tems précis de l'incarnation & de la mort de J. C. il lui dit que lorsque les soixante & dix semaines mysterieuses seroient accomplies, & après que le Saint des Saints auroit été oint & consacré, les prévarications cesseroient; que le peché prendroit fin; que les anciennes iniquitez seroient expiées; & qu'une justice éternelle leur succederoit: *Ut * consummetur prævaricatio, & finem accipiat peccatum, & deleatur iniquitas, & adducatur justitia sempiterna, & ungatur Sanctus Sanctorum.* Cette auguste prophetie, qui est nécessairement liée avec l'avenement & le sacrifice de J. C. seroit étrangement obscurcie, si le regne du peché subsistoit avec celui de J. C. si les prévarications continuoient également après qu'il les a expiées, & si la justice qu'il nous a méritée, n'étoit que pour des momens, au lieu d'être constante & perpetuelle.

* *Ut consumatur.* Dan. 9. 24.



III. CARACTERE

De notre amour pour Jesus-Christ.

Il doit être ferme & perséverant.

§. 1. *La justice peut se perdre par le crime ; mais quand elle est véritable, elle n'est point sujette à de promptes chûtes, & à de fréquentes vicissitudes.*

1. Cette justice peut être interrompue par le crime, & elle n'est pas un bien que nos infidelitez & nos ingratitudes ne puissent nous enlever. L'Ecriture, la foi de l'Eglise, & une triste experience ne nous permettent pas d'en douter. Mais quand cette justice est véritable, elle a des fondemens & des racines, & elle n'est pas exposée à ces promtes vicissitudes, ni à ces inégalitez, qui ne conviennent qu'à une fausse justice, qui n'est point établie sur l'amour de J. C. & de sa loi, & qui en est même secrettement ennemie. Quoique ce précieux trésor soit confié à des vaisseaux de terre, saint Jean ne laisse pas de dire, que quiconque est né de Dieu, ne commet point de peché : *Omnis*
1. Jean. 3. 9. *qui natus est ex Deo, peccatum non facit ;* parce que la semence divine, c'est-à-dire, le principe intime & secret de la vie nouvelle demeure en lui : *Quoniam semen ipsius in eo manet.* Il repete la même verité dans un au-

tre lieu, & il en rend la même raison : *Scimus quia omnis qui natus est ex Deo, non peccat, sed generatio Dei conservat eum.* Nous sçavons, dit-il, *scimus* : nous ne parlons pas avec doute, & nous ne fondons pas sur de simples conjectures une verité d'une si grande importance. Quand on est né de Dieu, on ne tombe pas dans ces sortes de pechez qui font perdre la vie qu'on a reçûe ; & le germe spirituel qui reside en nous, protege & conserve cette vie en nous portant à la priere, à la separation du monde, à la fuite des occasions, à l'humilité, à l'action de graces, à toutes les saintes actions capables de nourrir, & de faire croître l'être surnaturel & divin qui nous a été communiqué : *Generatio Dei conservat eum.* CHAP. VIII. *Ibid.* 5. 18.

2. Tout le monde sçait ce que dit J. C. dans l'Evangile, & la comparaison qu'il fait de la véritable justice fondée sur la pierre, & de la fausse ou de l'imparfaite qui n'est établie que sur le sable. Les tentations représentées par les vents impetueux & par les inondations, renversent l'une, mais n'ébranlent pas l'autre. L'une & l'autre sont éprouvées, & il est inévitable qu'elles le soient. Mais l'une resiste à l'épreuve, & l'autre y succombe : & ce qui fait que l'une demeure ferme, pendant que l'autre est vaincue, c'est que l'une a des fondemens solides; & que l'autre n'en a pas ; que l'une est établie sur le rocher, & l'autre sur la surface de la terre, ou sur le sable. *Matt.* 7. 24. 27.

3. On se hâte de bâtir. On éleve promtement un édifice. On l'embellit même, & l'on pense à lui attirer des admirateurs, pendant qu'il faudroit creuser long-tems, & tâcher

de parvenir à une roche immobile. On se connoît peu. On s'examine surperficiellement. On ne sonde ni sa corruption, ni sa foiblesse. On ne se persuade point d'une maniere intime & profonde du besoin continuel où l'on est d'une grace qui nous guérisse, nous délivre, & nous fortifie à chaque moment. On s'expose aux vents & à la pluie, avant que d'être à l'épreuve des tentations violentes, & l'on perd ainsi la justice, qui n'étoit encore qu'ébauchée, ou plutôt ce qu'on avoit préparé pour l'acquerir, & qu'on auroit dû employer avec plus de conduite & plus de sagesse.

Coloss. 2. 6. 7. 4. » Vivez en J. C. disoit saint Paul aux » Colossiens, étant attachez à lui comme à » votre racine, & édifiez sur lui comme sur » votre fondement, vous affermissant [en » lui] par la foi. *In ipso ambulate, radicati & superadificati in ipso, & confirmati fide.* Il se sert de deux comparaisons, dont l'une fortifie l'autre, & supplée ce qui paroissoit lui manquer. Il veut que les fideles entrent dans la structure du temple, dont J. C. est en même tems le fondement & la principale pierre de l'angle. Il veut qu'ils s'établissent sur cette pierre d'une maniere si étroite & si ferme, qu'ils ne fassent avec elle qu'un seul tout, qu'un seul édifice, qu'un seul corps; dont la liaison soit semblable à celle des bâtimens destinez à une éternelle durée. Il veut, comme saint Pierre le dit clairement, que les fideles ne soient pas seulement situez & placez comme les pierres le sont dans un édifice, mais qu'une charité vive & semblable à celle de J. C. les anime & les unisse à lui, pour ne composer avec lui qu'un seul tem-

ple, un seul sacerdoce, une seule victime. *Ad quem accedentes lapidem vivum, & ipsi* 1. *Pet.* 2. 4. 5.
tanquam lapides vivi superædificamini, domus spiritualis, sacerdotium sanctum, offerre spirituales hostias.

5. Cette comparaison, ainsi expliquée par les deux Apôtres, montre la fermeté & la solidité de la justice véritable, & de l'amour qui en est le principe. Mais, pour en rendre l'idée plus parfaite, saint Paul y ajoute la comparaison d'un arbre qui a jetté de profondes racines, qui se nourrit par elles du suc dont il a besoin, & qui par ce fondement immobile est en état de resister aux vents & aux tempêtes : *Radicati, & superædificati in ipso, & confirmati fide.* Ces deux idées d'un arbre enraciné, & d'une pierre intimement liée avec le fondement, s'expliquent & se fortifient mutuellement, & elles nous apprennent que nous sommes des arbres que Dieu cultive, & des temples dont il est l'architecte : *Dei agricultura estis ; Dei* 1. *Cor.* 3. 9.
ædificatio estis ; comme saint Paul le dit aux Corinthiens : que nous devons puiser dans J. C. notre justice & notre vie, par de profondes racines : que nous devons être appuiez sur lui comme sur le fondement immobile du temple dont nous faisons partie : & que rien n'est moins digne de lui que des arbres sans suc & sans racine que la moindre agitation renverse, & qu'un édifice toujours prêt à se separer du fondement sur lequel il n'est presque pas appuié, & auquel il ne tient point par de solides liaisons.

§. 2. On reconnoît la fausseté ou la foiblesse de cette justice, non seulement par les chûtes causées par le crime, mais par un certain état de langueur, qui fait qu'on a toujours besoin d'un secours & d'un appui exterieur:

1. Les chûtes & les ruines qui sont manifestes, & qui sont causées par le crime, sont une preuve ou que la justice étoit fausse, ou qu'elle étoit foible & imparfaite. Mais sans tomber dans ces sortes de pechez, qui tuent l'ame d'un seul coup, selon l'expression de saint Augustin, on peut reconnoître à plusieurs marques la foiblesse de l'amour qu'on a pour J. C. & pour ses saintes volontez. Indépendamment des grandes tentations & des occasions extraordinaires, la pieté de beaucoup de personnes qui font profession de vertu, est incertaine & chancelante. Elle est souvent arrêtée par les plus petits obstacles, rallentie par les moindres contre-tems, découragée par les plus legeres contradictions. Il faut à chaque pas lui tendre la main pour la soutenir. Dès qu'elle est sans guide exterieur & sans appui sensible, elle s'intimide ou se lasse. Elle oublie les veritez, dès qu'on cesse de l'en instruire & de les lui repeter. Elle demeure toujours dans une espece d'enfance, où elle n'est capable que de lait, & où une nourriture plus forte & plus solide l'accableroit au lieu de la fortifier. Et par cette foiblesse, qui devroit être encore plus honteuse dans la vie chrétienne que dans la vie naturelle, elle est toujours au-dessous des actions de force & de courage qui sont la preuve aussi

bien que la gloire d'une charité genereuse.

2. On voit plusieurs personnes de ce caractere foible, marcher pendant quelques jours avec une espece de ferveur & de zele, & puis, sans aucun nouveau sujet, tomber dans la langueur, & ramper avec peine dans le chemin même où elles couroient avec joie. Le tems seul suffit pour les lasser. Elles ressemblent à ces horloges, dont le mouvement n'a qu'une certaine mesure & une certaine durée, & qui s'arrêtent toujours, si l'on n'a soin de les remonter. Elles paroissent n'agir que par ressorts & par saillies, & n'avoir point en elles un principe durable de mouvement & de vie ; & l'on n'oseroit les abandonner à leur foi & à l'esprit de grace qui est en elles, sans craindre qu'elles ne laissassent éteindre le feu qu'on ne continueroit pas d'exciter & d'entretenir. Elles se préparent aux sacrements, à proportion de ce qu'elles y sont animées. Elles en ressentent l'effet, à proportion de ce qu'on cultive en elles les sentimens que la présence de J. C. y fait naître. Mais si ces soins deviennent moins assidus, ou si des ministres du Seigneur moins estimez ou moins touchans, succedent à d'autres qui étoient plus goutez, il semble qu'on ne soit plus soutenu ni par la grandeur de la religion, ni par la majesté des saints mysteres, ni par l'évidence des veritez les plus touchantes.

3. S'il arrive, comme il est difficile qu'il n'arrive pas, que ces personnes tombent dans quelques fautes qui ne soient pas de pure surprise, & qui soient reprochées plus vivement par la conscience, quoiqu'elles soient compatibles avec la justice, ce reproche salutaire de la conscience les jette aussi-tôt

CHAP. VIII. dans la consternation & le trouble, & ensuite dans une espece de découragement qui leur ôte le goût des exercices de pieté, & la confiance dans la priere, & qui seroit capable de les abbattre entierement, & d'ouvrir la porte aux plus dangereuses tentations, si l'on n'accouroit promtement pour rendre à l'ame la paix que son orgueil lui a fait perdre, & pour arrêter les progrès d'un découragement & d'une décadence dont les suites seroient funestes.

4. Si ces inégalitez étoient rares, & si l'on sçavoit en faire usage, en devenant plus humble, plus vigilant, plus appliqué à la priere, plus attentif à chercher dans elle & dans de saintes lectures le remede à de telles foiblesses, elles deviendroient des moyens pour s'avancer & pour s'affermir dans la charité. Mais ces inconstances & ces variations sont fréquentes; & ce qui est encore plus déplorable, elles sont sans remede de la part des personnes qui les éprouvent, parce qu'elles attendent toujours qu'une main étrangere les releve, & qu'elles demeureroient toujours par terre, si on ne les aidoit à sortir de leur abbattement, & à faire quelques nouveaux pas dans le chemin de la vertu, mais sans esperer qu'elles y marchent long-tems avec courage & avec perseverance.

Act. 8. 39. 5. Que deviendroient ces personnes, si elles étoient traitées comme cet Officier de la Reine d'Ethiopie, à qui saint Philippe, l'un des sept Diacres, ne donna qu'une seule instruction pour le préparer au batême, & qui perdit aussi-tôt de vûe & pour toujours le maître qui l'avoit instruit? Auroient-elles été remplies, comme cet Officier, d'une sain-

te joie, après que le ſaint Evangeliſte fut diſparu? Et auroient-elles pû ſe reſoudre, comme lui, à continuer un long voyage, ſans demander de nouveaux éclairciſſemens, de nouvelles leçons, & de nouveaux avis pour toute la ſuite de leur vie? *Ampliùs non vidit eum; ibat autem par viam ſuam gaudens.* Ces perſonnes auroient-elles été ſatisfaites de la conduite de ſaint Paul & de ſaint Barnabé, qui annoncerent l'Evangile dans pluſieurs villes de l'Aſie mineure ſans s'arrêter long-tems dans aucune, & qui ſe contenterent de recommander à Dieu, & de confier à ſa grace, ceux qu'ils avoient convertis: *Commendaverunt eos Domino, in quem crediderunt.* Combien auroient-elles eu de queſtions à faire à ces ſaints Apôtres, avant leur départ? Combien ſe ſeroient-elles affligées d'être ſi-tôt privées de leur préſence & de leurs conſeils? Combien auroient-elles été tentées de regarder leur ſalut comme dépendant d'une inſtruction plus longue, & d'un ſecours plus aſſidu.

6. Les Apôtres avant leur départ avoient ordonné des Evêques & des Prêtres, qui devoient continuer leurs ſoins, & conſoler les fideles de leur abſence. Mais ces Evêques & ces Prêtres auroient dû eux-mêmes être inconſolables d'avoir été ſi promptement ſeparez de leurs maîtres: & au lieu d'eſſuyer les larmes des fideles, ils auroient dû en répandre de continuelles, de ce qu'ils étoient chargez d'un redoutable miniſtere, dans le tems où ils n'étoient eux-mêmes que des néophytes. Mais le ſaint Eſprit conſoloit & les paſteurs & les fideles par une ſecrette joie, qui temperoit leur douleur; & la grandeur

CHAP. VIII. de leur foi leur faisoit trouver dans J. C. dans sa grace, dans la priere, & dans l'Ecriture, un courage & une force capables de soutenir, dans l'absence même des maîtres qu'ils venoient de perdre, les plus grandes tentations & le martyre.

7. C'est donc à la foiblesse de la foi & à l'imperfection de l'amour qu'il faut attribuer ces besoins continuels, ces craintes inquiétes, ces vicissitudes perpetuelles, qui sont si ordinaires parmi des personnes qui font profession de vertu. Si elles avoient crû en J. C. comme il faut, & si les veritez de l'Evangile avoient jetté dans leur cœur de profondes racines, leur conduite seroit plus ferme, plus égale, plus indépendante des appuis humains. Elles s'exhorteroient elles-mêmes par de serieuses reflexions, par de saints cantiques, par une infatigable perseverance dans la priere, Coloss. 3. 16. selon cette parole de l'Apôtre: *Docentes & commonentes vosmetipsos, psalmis, hymnis, & canticis spiritualibus.* Elles conserveroient dans leurs cœurs les sages avis qu'elles auroient reçûs. Elles les compareroient avec leurs besoins, avec leurs dangers, avec leurs devoirs, sans tomber dans la néceßité d'en demander toujours de nouveaux, & d'apprendre toujours les régles de la pieté, sans par- 1. Tim. 3. 7. venir à les observer: *Semper discentes, & nunquam ad scientiam veritatis pervenientes.*

8. Elles remedieroient promtement aux inégalitez passageres, dont la vie la plus pure & la plus fervente n'est pas exemte, en devenant plus ponctuelles & plus litterales dans tous les exercices de vertu. Elles expieroient leurs fautes par des actions contraires, sans attendre qu'elles leur fussent ordonnées. El-

les calmeroient le trouble que la conſcience exciteroit, en ne cherchant plus d'excuſe contre ſes reproches, en profitant de l'humiliation pour devenir humbles, en faiſant inſtance dans la priere jusqu'à ce que la paix leur fût rendue, non par l'oubli de leurs fautes, ni par indifference pour leurs ſuites, mais par la confiance en J. C. & par l'eſperance de lui être plus fideles par ſon ſecours.

9. Elles ſe prépareroient ainſi contre les tentations du dehors & du dedans, où les conſeils & les appuis humains ſont rares & difficiles ; où l'ame eſt obligée de vivre du pain qu'elle s'eſt préparé pour le tems de la famine ; & où le pain même, dont elle eſperoit ſe nourrir, paroît quelquefois avoir perdu ſa force, parce que le ſentiment & le goût des veritez conſolantes ne ſont plus auſſi vifs qu'ils l'avoient été. Quand on a toujours été nourri de lait, & qu'on a toujours été porté dans les bras d'une nourrice, on ne ſoutient pas de telles épreuves. Quand on n'eſt qu'une herbe tendre, élevée à l'ombre, & toujours couverte contre l'ardeur du ſoleil, on eſt bien-tôt ſeché par ſa chaleur. Quand on ne s'éleve point de terre, & qu'on rampe toujours, en s'appuyant plus ſur le bras de l'homme que ſur celui de Dieu, on ne peut porter les afflictions qui fortifient & qui nourriſſent la foi de ceux qui ſont ſemblables à des arbres dont les racines ſont humectées par les eaux vives d'un ruiſſeau, dont la feuille toujours verte conſerve une continuelle fraicheur, & dont le fruit abondant parvient juſqu'à la maturité. *Benedictus vir, qui confidit in Domino, & erit Dominus fiducia* *Jerem. 17. 7. 8.*

ejus. Et erit quasi lignum quod transplantatur super aquas, quod ad humorem mittit radices suas : & non timebit cùm venerit æstus : & erit folium ejus viride, & in tempore siccitatis non erit sollicitum, nec aliquando desinet facere fructum.

10. Quand on n'est point mis à l'épreuve, le sentiment present de la pieté & de l'amour cache le fonds du cœur. On croit qu'il est semblable à la surface qui le couvre ; & l'on ignore que le rocher dont la terre cultivée cache la dureté, est impenetrable aux foibles racines que la semence a jettées. Mais lorsqu'un soleil brûlant consume le peu de suc qui est dans cette terre peu profonde, *cùm venerit æstus* ; lorsque la fraîcheur de la nuit & la rosée du matin sont suivies d'une secheresse qui les fait évanouir, *in tempore siccitatis* ; l'herbe & sa fleur ne durent pas jusqu'au soir. Elles se flétrissent, & deviennent du foin ; & ce qui étoit caché dans le cœur, paroît alors avec évidence. Ces ames foibles accusent alors la chaleur du soleil, ou la divine providence qui les y expose, ou le défaut de ceux qui ne leur fournissent pas des rafraîchissemens contre l'ardeur qui les fait perir. Mais leurs plaintes sont convaincues d'injustice par l'exemple des personnes que la tentation affermit, qui fournissent à l'activité du soleil une seve & un suc qui monte des racines jusqu'à l'extremité des plus hautes branches, & qui font servir à la maturité des fruits dont elles sont chargées l'ardeur même qui rôtit & qui fait avorter les autres plantes.

11. Il n'est pas en notre pouvoir d'empêcher que nous ne soyons mis à l'épreuve : &

l'épreuve qui nous eſt préparée ne dépend point de notre choix. On ne ſçait ſi c'eſt une grande tempête, ou une inondation ſubite, qui doit fondre ſur notre maiſon. Celle qui eſt ſolidement bâtie, & celle qui ne l'eſt que ſur le ſable, attendent également ce qui eſt caché dans l'avenir. Il nous eſt commandé d'aller juſqu'au rocher, & juſqu'à un fondement immobile. Nous nous raſſurons mal-à-propos, ſi nous n'allons pas juſques-là. Nous nous repoſons avant le tems, ſi notre édifice n'a qu'un leger fondement. Nous nous trompons, ſi nous exceptons quelque tentation & quelque épreuve du nombre de celles qui doivent ſervir à nous examiner. Nous nous flatons, ſi nous croyons qu'il y ait des aſyles dont certaines tentations ne puiſſent approcher. Celle qui eſt la moins prévûe, eſt peut-être celle qui nous renverſera.

12. Saint Pierre ſe croyoit en ſûreté, lorſque Satan demandoit à Dieu la permiſſion de le cribler. Et Job étoit dans une profonde paix, lorſque cet eſprit d'envie & de malice calomnioit ſa vertu, & demandoit à Dieu la liberté de lui ôter ſes biens, & de le couvrir lui-même d'une plaie generale. Le moyen unique pour reſiſter à toutes les tentations, eſt de croître tous les jours dans l'amour de J. C. de s'y affermir, de s'y enraciner, & de demander par une priere continuelle, qu'il nous rende ſuperieurs à tout autre amour, à toute autre crainte, & à toute autre eſperance. Car nous ne ſommes foibles, ni intimidez, ni vaincus, que parce qu'un autre amour ſurmonte celui que nous devons à J.C. »C'eſt »ce qui me porte, diſoit ſaint Paul aux Ephe- »ſiens, à fléchir les genoux, devant le Pere *Epheſ.* 3. ℣. 14. 16. & 17.

» de notre Seigneur J. C. afin que selon les » richesses de sa gloire, il vous fortifie dans » l'homme interieur par son saint Esprit; qu'il » fasse que J. C. habite par la foi dans vos » cœurs, & que vous soyez enracinez & fon» dez dans la charité: *In caritate radicati & fundati.*

IV. CARACTERE

De notre amour pour JESUS-CHRIST.

Il doit nous inspirer le desir d'avoir part aux souffrances de JESUS-CHRIST.

§. 1. JESUS-CHRIST *n'a voulu entrer dans la gloire que par les souffrances : il est nécessaire que ses membres se conforment à leur chef, & prennent part à ses souffrances, pour participer aussi à sa gloire.*

1. OUTRE les caracteres de l'amour que nous devons à J. C. dont le premier est, qu'il soit sans reserve; le second, qu'il soit fécond en bonnes œuvres; le troisiéme, qu'il soit ferme & perseverant: il y en a un quatriéme très-essentiel, qui est qu'il desire d'avoir part aux souffrances de J. C. Sans ce desir tout amour doit être suspect, quelque grand qu'il paroisse, de quelque consolation & de quelque sensibilité qu'il soit accompagné, de quelque respect qu'il se couvre pour des souffrances qu'il n'imite pas.

2. » Dieu par sa bonté, dit saint Paul aux » Hébreux, a voulu que son Fils mourût » pour nous. Car il étoit bien raisonnable » que Dieu, pour lequel & par lequel sont » toutes choses, voulant conduire à la gloire » plusieurs enfans, consommât & perfection» nât par les souffrances celui qui devoit être » le chef & le prince de leur salut. » Ce grand Apôtre en nous apprenant que rien n'étoit plus digne de la bonté, de la sagesse, de la sainteté de Dieu, ni plus digne même de sa puissance, que de conduire au salut des élûs par les souffrances de son Fils; nous apprend aussi que toute autre voie pour le salut est fermée. En nous disant que c'est par les souffrances que le chef & le prince du salut a été consommé & perfectionné, il nous enseigne que c'est aussi par les souffrances que le mérite des saints devient plein & parfait. Et en nous montrant dans le chef même, & dans le prince de tous ceux qui sont sauvez, la nécessité de souffrir, il découvre la même nécessité pour tous ses disciples & pour tous ses membres. *Decebat eum propter quem omnia, & per quem omnia, qui multos filios in gloriam adduxerat, auctorem salutis eorum per passionem consummare.* CHAP. VIII. *Heb.* 29. 10.

3. » Il a fallu, dit J. C. lui-même, que » le CHRIST souffrît, & qu'il entrât ainsi » dans sa gloire. » Comment seroit-il possible que ceux qui s'en étoient rendus indignes, y entrassent sans souffrir? C'est sur la croix que nous avons été enfantez. C'est de la mort de J. C. que nous tirons notre naissance. C'est de l'ouverture de son côté & de son cœur que nous sommes sortis. Comment pourrions-nous oublier l'origine & le berceau de notre *Luc.* 24. 46.

CHAP. VIII. vie ? Comment renoncerions nous celui qui n'a refusé pour nous aucune douleur, ni aucune sorte d'ignominie ? Comment espererions-nous d'être reconnus du Pere, en refusant de porter l'image de son Fils ? Et avec quelle témerité oserions-nous paroître devant le Fils, en conservant un cœur ennemi de sa croix, ennemi de ses humiliations & de ses douleurs, ennemi de tous les moyens qu'il a choisis & employez pour notre salut, ennemi de sa charité & de sa misericorde, aussi-bien que de sa patience : *Inimici crucis Christi.* (*Philip.* 3. 18.)

4. Il nous disoit, dès le commencement de sa prédication, que » quiconque ne portoit » pas sa croix, & ne le suivoit pas, n'étoit » pas digne de lui, & qu'il ne pouvoit être » son disciple. » (*Matt.* 10. 38. *Luc.* 14. 27.) Il n'avoit pas neanmoins alors porté visiblement la sienne. Il n'y avoit pas encore été cloué. Il n'y avoit pas encore offert le sacrifice qui nous a reconciliez, & mis le sceau à la nouvelle alliance. Combien, depuis qu'il y a fini sa vie, & qu'il y a fait l'auguste fonction de Médiateur & de souverain Prêtre, en consentant à y être immolé, combien, depuis qu'il a ainsi ennobli la croix, regarderoit-il comme indigne de lui, celui qui ne l'accepteroit pas avec soumission, qui ne se tiendroit pas honoré d'y avoir part, qui refuseroit d'y être attaché & d'y mourir ?

5. » C'est une verité très-assurée, dit saint » Paul à Timothée : *fidelis sermo :* que si nous » mourons avec J. C. nous vivrons aussi avec » lui ; si nous souffrons avec lui, nous re- » gnerons aussi avec lui. » (2. *Tim.* 2. 11. & *suiv.*) *Si commortui sumus, & convivemus : si sustinebimus, & conregnabimus.* Ces deux états sont liez & inseparables.

inseparables. Nous ne pouvons vivre avec J. C. qu'en mourant avec lui. Nous ne pouvons partager sa gloire, qu'en partageant ses souffrances. Il a voulu que tout fût commun entre lui & nous. Il a été crucifié en notre nom, comme il est monté au ciel en notre nom. Il faut lui être uni à la croix, pour lui être uni dans son triomphe. Il n'est pas en notre pouvoir de changer le traité qu'il a fait avec nous. Si nous refusons la condition essentielle qu'il y a mise, elle demeure immuable, & devient notre condamnation. Notre infidelité & notre lâcheté ne peuvent ni l'affoiblir, ni nous en dispenser. J. C. demeure fidele, quoique nous cessions de l'être. Il nous renoncera, si nous rougissons de lui. Il ne peut être contraire à lui-même. Il ne peut ni retracter ses loix, ni desavouer son exemple, ni ouvrir une autre voie que celle qu'il a suivie : *Si negaverimus, & ille negabit nos. Si non credimus, ille fidelis permanet, negare seipsum non potest.* Cela est indubitable. C'est une verité très-certaine. Il ne faut point esperer que le tems & la coutume prescrivent contre elle. Il faut encore moins croire que J. C. puisse l'oublier ou l'abolir : *negare seipsum non potest.*

2. *Tim.* 2. 12. 13.

6. Ainsi, plus on a d'amour pour J. C. & qu'on est effrayé du malheur d'être séparé de lui, plus on craint d'en être méconnu comme étranger, ou renoncé comme son ennemi; & l'on tâche, à l'exemple de saint Paul, d'exprimer si vivement la ressemblance de sa mort & de ses souffrances, qu'on soit admis à porter aussi l'image & l'impression de sa résurrection & de sa vie immortelle. » Tout me » semble une perte, dit l'Apôtre, au prix

Philip. 3. 8. 10. 11.

„ de la haute connoissance de J. C. pour l'a-
„ mour duquel je me suis privé de toutes cho-
„ ses, & je les regarde comme des ordures,
„ afin que je gagne J. C..... & que je le con-
„ noisse, & la vertu de sa résurrection, & la
„ participation de ses souffrances, étant ren-
du conforme à sa mort: „ *Ad cognoscendum illum, & virtutem resurrectionis ejus, & societatem passionum illius: configuratus morti ejus.* C'est ignorer J. C. selon saint Paul, que de ne pas entrer dans l'intime société de ses souffrances. C'est mériter d'en être ignoré, que de ne pas exprimer par une réelle mortification la ressemblance de sa mort. C'est s'exclure de la vertu de sa résurrection, & renoncer à la bienheureuse immortalité qui en est l'effet, que de se priver de la vertu & de l'efficace de sa mort, dont la résurrection a été la récompense: *Ad cognoscendum illum, & virtutem resurrectionis ejus, & societatem passionum illius: configuratus morti ejus: si quo modo occurram ad resurrectionem quæ est ex mortuis;* „ afin que je parvienne en quelque
„ maniere que ce soit à la bienheureuse résur-
„ rection des morts. „

7. Ces dernieres paroles font sentir plus vivement qu'aucune autre l'indispensable nécessité de souffrir avec J. C. pour devenir heureux & immortel avec lui; le grand & l'essentiel interêt que nous avons à exprimer sa mort, pour entrer dans sa vie; & le puissant motif qui doit nous porter à acheter par des souffrances passageres le poids immense d'une gloire qui n'aura point de fin: *Si quo modo occurram ad resurrectionem quæ est ex mortuis.* Ce n'est pas la croix, précisément comme telle, qui est l'objet de saint

Paul : mais c'est la croix de J. C. qui a vaincu la mort en y expirant. Elle est le moyen, & non le terme. Elle est la matiere de la patience, & non l'objet de l'amour : ou si elle est l'objet de l'amour, c'est parce qu'on aime J. C. pour qui on la souffre. Car on n'aime pas ce qu'on souffre, dit saint Augustin, quoiqu'on aime à souffrir pour celui qu'on aime : *Nemo enim amat quod tolerat, sed tolerare amat.*

§. 2. Quatre differentes sortes de souffrances. Il faut faire un saint usage de toutes.

1. ENTRE les souffrances, il y en a de communes & de generales, attachées à la condition de cette vie, dont personne ne peut être absolument exemt. Car ce que dit le Sage, est sans exception ; & le joug que portent les hommes depuis leur naissance jusqu'à leur mort, est accablant pour tous : *Jugum grave super filios Adam ; à die exitûs de ventre matris eorum, usque in diem sepulturæ.* Il y a des souffrances particulieres & personnelles, qui se diversifient en une infinité de manieres. Il y a des souffrances d'état : il y en a de choix.

Eccli. 40. 1.

2. Il faut faire un saint usage de toutes, en commençant par celles que Dieu lui-même a imposées à l'homme, & qui font partie de la pénitence generale à laquelle il l'a condamné en le chassant du Paradis terrestre ; en se cachant à lui ; en l'obligeant à un continuel combat contre la concupiscence, dont les branches & les racines sont inépuisables ; en l'exerçant par les infirmitez du corps, qui s'augmentent avec l'âge ; en le tenant tou-

jours exposé au danger de la mort; en l'assujettissant à une suite d'évenemens dont il n'est pas le maître; en lui faisant un devoir du travail; en l'environnant de besoins, de servitudes, de nécessitez qui se succedent, & qui souvent concourent tout à la fois; en le soumettant à des maîtres qui ne dépendent pas de son choix; & en multipliant ses soins par rapport à ceux de qui il a reçû la vie, ou à qui il l'a donnée, ou avec qui il doit vivre. De telles souffrances sont le premier objet de la patience. Elles forment cette croix qui nous est imposée dès le berceau, & que nous aurions dû accepter en naissant, si elle nous avoit été connue. Et nous travaillerons avec peu de fruit & peu de mérite à nous soumettre aux autres, si nous ne sçavons pas profiter de celles qui nous sont communes avec tous les hommes exilez & pecheurs comme nous.

3. Les souffrances particulieres & personnelles sont, comme je l'ai dit, diversifiées à l'infini. Mais quand on les sépare de celles qui font partie de l'état auquel on est engagé, & de celles qui sont libres & volontaires, elles se réduisent presque toutes à celles qui sont communes à tous les hommes, dont j'ai marqué les principales sources; & elles ne paroissent particulieres, que par une application plus ou moins grande de quelques parties de la pénitence generale à certaines personnes plus pauvres, plus obligées au travail, plus dépendantes, plus infirmes, plus sujettes aux douleurs, plus exercées par un temperament rebelle, plus exposées à de certaines tentations, plus destituées de protection & de secours humains, plus assujetties

à une domination dure & injuste.

4. Ces personnes croient ordinairement que leur état est singulier, & plus malheureux que celui des autres. Mais dans le fond elles n'éprouvent qu'une partie de ce que l'homme pecheur doit souffrir ; que ce que d'autres plus humbles & plus innocentes souffrent comme elles ; que ce que la divine providence a jugé nécessaire pour leur salut, ou pour expier leurs pechez, ou pour les prévenir. Et quand elles deviennent plus éclairées, elles s'estiment heureuses, de ce que Dieu a fait choix pour elles d'une croix qu'elles n'auroient pas eu le courage d'embrasser ; & elles lui rendent graces de ce qu'il n'a consulté que sa bonté & sa sagesse, & non leur timidité & leur peu de foi, pour leur imposer un joug dont l'amour propre seul est importuné.

5. Les souffrances attachées à l'état, ne sont autres que les devoirs mêmes de cet état, que je suppose par consequent juste & legitime : tel que celui de maître & de serviteur, de pere & de fils, de magistrat, d'officier de guerre, d'ecclesiastique, de religieux. Mais comme le détail sur cette matiere seroit infini, je me réduis aux deux dernieres professions dont je viens de parler, & qui ont un rapport plus direct aux souffrances de J. C. Car dans l'état ecclesiastique & dans l'état religieux, on regarde comme un premier devoir de renoncer aux délices & au superflu ; de se séparer du siecle & de ses maximes ; de mener une vie serieuse, remplie de saints exercices, égale & uniforme, où tout soit digne d'une vocation qui s'éleve au dessus de la perfection commune des chrétiens par la pratique des conseils.

CHAP. VIII.

6. On ajoute à cela dans l'état écclesiastique l'étude, le travail du ministere, le service du prochain, toutes les bonnes œuvres que commande la charité, toute la patience dont la perseverance dans ces bonnes œuvres a besoin. Et dans l'état religieux, on ajoute à une vie pure & reglée des pratiques de pénitence plus ou moins severes selon les divers instituts, dont les plus rigoureux favorisent davantage l'amour qu'on a pour les souffrances de J. C. sans tomber neanmoins dans l'indiscretion, dont le zele de quelques particuliers seroit capable.

7. Ce sont ces pratiques de pénitence, reglées par des instituts approuvez par l'Eglise, que j'appelle des souffrances d'état, & qui seroient très-capables d'exprimer la ressemblance des souffrances de J. C. & de sa mort, selon la parole de saint Paul, *configuratus morti ejus*, si elles étoient humbles, perseverantes, accompagnées de la mortification interieure & spirituelle, soutenues par une sincere pieté, & animées d'un ardent amour, & d'une vive reconnoissance pour Jesus-Christ.

8. Mais toutes les personnes qui portent sa croix, ne se souviennent pas toutes également que c'est sa croix qu'elles portent; que tout le mérite de leurs souffrances vient de lui; qu'il n'y a que le sang de l'agneau qui puisse expier nos pechez; qu'on peut beaucoup souffrir, & n'en être pas moins insolvable; & qu'il y a dans toutes les nations des hommes accablez de miseres, & d'autres qui se rendent les martyrs de la superstition & de la vanité, sans que la patience forcée des uns, & le sacrifice volontaire des autres,

leur servent de rien pour l'autre vie.

9. Il n'arrive pas toujours que ceux qui portent la croix de J. C. consentent à y mourir. Quelques-uns se lassent de la porter : d'autres demandent d'en être détachez, après l'avoir acceptée. L'esprit est promt dans plusieurs, mais la chair est foible. On promet tout dans le commencement, mais le tems découvre que c'étoit avec plus de témerité que de courage. On tourne les yeux vers les dispenses. On examine ceux à qui elles sont accordées, avec plus d'attention que ceux qui s'en passent : & quelquefois le défaut de zele attire aussi le défaut de sincerité, pour couvrir un affoiblissement qu'il vaudroit mieux avouer.

10. Lors même qu'on paroît ne se point lasser des observances pénibles, & qu'on témoigne de l'ardeur & du zele pour conserver la lettre de la loi, on n'est pas toujours également attentif à la mortification interieure, qui en est l'ame & l'esprit. On exige du corps avec severité ce qu'il doit, mais on est indulgent pour l'ame, qui est cependant plus coupable. On se laisse la liberté de penser & de desirer ce qu'on veut, pendant qu'on se refuse des soulagemens exterieurs, qui pourroient quelquefois être permis, au lieu que les mouvemens secrets d'une cupidité inquiéte sont injustes, ou dangereux. On allie la curiosité, les murmures, les défiances, les jalousies, l'esprit de domination, le desir de l'approbation & des loüanges, avec une vie dure & austere, & l'on ne sent pas assez qu'on en perd le fruit, en travaillant sur le dehors, & en négligeant l'interieur, auquel tout le dehors doit se rapporter.

CHAP. VIII. 11. Il y a des personnes qui ont vieilli dans la pénitence, à qui les jeûnes, les veilles, la dureté du lit & de l'habit ne coutent rien, ou qui surmontent la foiblesse de leur chair par un grand courage, & en qui cependant on remarque peu de pieté, peu de connoissance de J. C. peu de lumiere pour l'intelligence de ses Mysteres & des divines Ecritures, peu de goût pour la verité, peu de sentiment & de recueillement dans la priere, peu de disposition à parler ou à entendre parler de choses édifiantes : & l'on croiroit que ces personnes n'ont jamais lû ce que dit saint Paul, » Que » les exercices corporels servent à peu de cho- » se, mais que la pieté est utile à tout ; parce » que c'est à elle que les biens de la vie pré- » sente, & ceux de la vie future ont été pro- » mis. » Ces personnes se sont contentées de la moindre part, & ont abandonné la principale, qui ne leur eût point été ôtée, puisque la pieté est éternelle. Elles se sont condamnées à la croix, & n'en reçoivent point l'onction. Elles en sentent le poids, & non la vertu. Elles y sont clouées par la nécessité, & non par l'amour. Elles offrent à Dieu une partie de la victime, & la moins précieuse ; & elles lui refusent celle qui est la plus essentielle, & qui fait seule le mérite de la premiere.

1. Tim. 4. 8.

12. Plusieurs de ceux qui sont témoins de cet indigne partage, insultent au malheur & à l'aveuglement de ceux qui ont séparé le bois sec de la croix, de la vie & de l'onction que J. C. y a attachées. Mais ce n'est pas ainsi que la charité & l'humilité en usent. Elles respectent la croix par-tout où elles la voient. Elles admirent la pénitence, dès qu'elles la

découvrent. Un habit & un exterieur qui l'annoncent, leur font plaisir. Elles supposent, jusqu'à ce qu'un véritable examen les ait détrompées, que l'interieur répond à ce qui paroît. Et quand elles sont convaincues qu'il en est different, elles s'affligent inconsolablement de ce que deux biens qui devroient être unis, sont separez. Elles prient, afin qu'ils soient réunis. Et lors même que le seul exterieur de la croix & de la pénitence subsiste, elles ont en véneration ce signe & ce symbole, tout destitué qu'il est de sa vertu; parce que c'est toujours un grand spectacle que les souffrances d'un chrétien, quoiqu'il n'en fasse pas un usage aussi chrétien qu'il le devroit.

13. Celles qui sont libres & volontaires, & qui ne dépendent que du choix, sont ordinairement une preuve de l'amour qu'on a pour la croix, puisqu'on l'embrasse & qu'on la cherche avant qu'elle soit imposée, & qu'on ne se contente pas de celles qui sont ou communes à tous les chrétiens, ou particulieres à l'état où l'on est engagé. Un tel amour, quand il est accompagné de prudence & de discernement, est d'un grand mérite; & il découvre combien le cœur est ennemi de la volupté, combien il sent le besoin de la mortification & de la pénitence, & combien il desire d'être uni à J. C. dans ses souffrances, dont il connoît l'efficace & la vertu, & dont la vive impression le soutient & le console.

14. Mais il faut ici craindre differens écueils, qu'on n'évite point par sa seule lumiere. Un zele indiscret peut épuiser les forces & la santé dont la pieté a besoin, & conduire au relâchement par un excès opposé. Il

eſt trop tard d'en être averti par l'experience: & c'eſt une ſage précaution que de ne rien faire ſans conſeil.

15. Une ſolide vertu craint la ſingularité: mais une vertu naiſſante la deſire, non par ce qu'elle a de vertueux, mais par le mélange d'un orgueil & d'un amour propre, dont elle ne connoît pas le poiſon. Un homme de bien, dont le zele eſt éclairé, penſe avant tout à remplir les devoirs de ſon état. Il rejette tout ce qui ſeroit un obſtacle aux obſervances communes. Il ſuppute ſes forces, & les compare avec la carriere qu'il doit fournir. Il veut marcher toujours d'un pas égal, & non courir par intervales, & ſe repoſer enſuite pour reprendre haleine. Il ſe défie de ſes volontez, & leur préfere toujours ce que la regle a décidé: & il connoît par une lumiere ſuperieure que rien n'eſt plus grand, ni plus oppoſé aux mouvemens inquiets de l'amour propre, & aux recherches de la vanité, qu'une vie ſimple en apparence, mais toujours égale, qui n'eſt jamais un ſpectacle, mais qui eſt toujours un exemple.

16. Au contraire, des hommes moins mortifiez que lui, paroiſſent avides de nouvelles mortifications. Ce qui ſe fait en commun ne leur ſuffit preſque jamais. Les veilles, les prieres, les abſtinences ont pour eux un attrait particulier, quand elles ne ſont pas commandées. Il faut qu'ils faſſent plus que les autres, pour le faire avec joie. Et par ce goût ſingulier & dépravé, ils perdent enfin celui des vrais devoirs & des obligations eſſentielles de leur état, qu'ils ne ſçauroient remplir, parce que des pratiques arbitraires ont épuiſé leur zele auſſi-bien que leurs forces.

17. Il arrive même quelquefois que ces hommes, si avides en apparence de la croix & des souffrances de J. C. refusent de le suivre dans des occasions décisives, où le devoir est clairement marqué, & où des personnes moins préparées par des exercices exterieurs de pénitence, n'hésitent pas à se déclarer pour lui. Cette differente conduite est une preuve que le cœur n'est pas toujours aussi mortifié que le corps; qu'il peut conserver de secrets attachemens avec un renoncement à tout qui paroissoit universel & sincere, parce qu'il étoit public; qu'il peut s'endurcir contre le froid, contre la faim, contre des besoins pressans, & demeurer très-sensible à la loüange ou à la censure, au commerce ou à l'absence des amis, à la liberté ou au danger de la perdre, au peu de bien qu'on s'est reservé, ou au sacrifice absolu qu'il en faudroit faire. Cette épreuve, à laquelle on succombe après s'être si ouvertement déclaré pour la croix de J. C. est un triste témoignage que nous l'embrassons rarement d'une maniere pleine & parfaite; qu'il y a dans notre cœur des exceptions & des reserves qui lui sont inconnus: & notre esprit fécond en excuses & en raisons, ne manque jamais de prétexte pour faire regarder comme excessif, tout ce qu'il a resolu de ne pas faire.



V. CARACTERE

De notre amour pour JESUS-CHRIST.

Cet amour doit aller jusqu'à donner notre vie pour JESUS-CHRIST, *& même pour nos freres.*

§. 1. *Tous les caracteres de l'amour dont il a été parlé jusqu'ici, prouvent cette verité.* JESUS-CHRIST *nous en a fait une obligation, en nous en donnant le modele. Les occasions de la mettre en pratique ne sont rares, que parce que l'amour propre & l'attachement aux biens présens nous aveuglent sur ce point. Le seul moyen de s'y bien préparer, est d'être sincerement disposé à donner sa vie pour* JESUS-CHRIST. *Le défaut de cette disposition a souvent causé la perte de la foi.*

1. TOUS les caracteres de l'amour que nous devons à Dieu qui nous a donné son Fils, & à J. C. qui s'est livré pour nous, dont nous avons déja parlé, ont dû nous faire comprendre que cet amour doit aller jusqu'à donner notre vie, & qu'il en exige le sacrifice, au moins dans la préparation du cœur, si la gloire d'une immolation réelle lui est refusée. Car un amour qui est sans bornes & sans reserve, ne souffre aucune exception: & comme il est plus puissant que la mort, au lieu d'être arrêté par elle, c'est d'elle-même

qu'il veut triompher. Un amour fécond en bonnes œuvres, ne connoît point d'action plus grande, ni plus digne de lui, que le martyre. Un amour ferme & perseverant, sçait que la couronne est attachée au dernier moment, & que c'est du terme que dépendent sa gloire & son mérite. Un amour plein de desir d'avoir part aux souffrances de J. C. ne peut être satisfait, qu'en expirant avec lui sur la croix, & en y demeurant aussi longtems que lui.

2. Ce n'est donc point un devoir qui lui soit inconnu, & qui le surprenne, que l'obligation où il est de donner sa vie pour J. C. La premiere lecture de l'Evangile l'en a persuadé : & il ne peut oublier que J. C. en a fait une loi, non seulement à ses Apôtres, mais à tous ses disciples, dont il a voulu que le renoncement & le sacrifice fussent universels, & comprissent celui de la vie. Après le celebre témoignage que saint Pierre lui rendit, en confessant qu'il étoit le CHRIST & le Fils de Dieu, il ajoute aussi-tôt qu'il falloit que le Fils de l'homme souffrît beaucoup, & qu'il fût mis à mort : *Oportet filium hominis multa pati, & occidi.* Et sur ce que saint Pierre ose lui dire que Dieu ne permettroit pas que rien de tel lui arrivât : *Absit à te Domine ; non erit tibi hoc :* non seulement il traita cet Apôtre de tentateur & de scandaleux, mais en confirmant ce qu'il avoit dit de ses souffrances & de sa mort, il se tourna du côté de ceux qui le suivoient, & leur adressant la parole, il leur dit à tous : *ad omnes* : « Si quelqu'un veut venir après moi, » qu'il se renonce soi-même, qu'il porte sa » croix tous les jours, & qu'il me suive. Car

Luc. 9. 22.
Matt. 16. 22.
Luc. 9. 23. & 24.

CHAP. VIII. » celui qui voudra sauver son ame, (c'est-à-» dire sa vie) la perdra; & celui qui la perdra » pour l'amour de moi, la sauvera. » Les termes ne peuvent être plus clairs. Il s'agit du sacrifice réel de la vie de J. C. *Oportet filium hominis occidi.* C'est un sacrifice semblable que J. C. exige, puisque c'est celui de l'ame ou de la vie; & c'est de tous ses disciples qu'il l'exige, puisque ce n'est qu'à cette condition qu'ils peuvent le suivre, & devenir ses disciples : *Dicebat autem ad omnes : si quis vult post me venire, abneget semetipsum..... qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet illam.* Il faut donc que du côté du cœur & de l'amour un tel sacrifice soit sérieux & réel, & que ce soit la divine providence, maitresse des évenemens & des occasions, qui en suspende l'accomplissement.

2. Tim. 2. 11. 3. « C'est une verité très-certaine, dit » saint Paul, que si nous mourons avec J. C. » nous vivrons aussi avec lui. Si nous souf-» frons avec lui, nous regnerons aussi avec » lui. Si nous le renonçons, il nous renon-» cera aussi. » On ne peut pas expliquer d'une maniere figurée ces paroles, » si nous » mourons avec J. C. nous vivrons aussi avec » lui, » en les entendant d'une mort interieure & spirituelle, qui soit une imitation secrette & morale de la mort de J. C. Cette explication peut convenir à ce que dit le même

Rom. 6. 8. Apôtre dans l'Epître aux Romains : » Si nous » sommes morts avec J. C. nous croyons que » nous vivrons aussi avec J. C. » Car il n'est question en cet endroit que de l'imitation de la mort de J. C. & de sa résurrection par le batême, comme tout ce qui précede & ce qui suit dans le discours de saint Paul, en est la preu-

ve. Mais il n'y a que l'interpretation simple & litterale qui convienne à ce qu'il dit à Timothée dans sa seconde Epître, où son dessein de l'exhorter au martyre est visible : *Fidelis sermo : si commortui sumus, & convivemus : si sustinebimus, & conregnabimus.* On ne peut détourner à un autre sens ces paroles : *Si sustinebimus.* On ne peut donc aussi détourner à un sens moral & figuré celles qui précedent : *Si commortui sumus.* Les souffrances sont réelles : la mort est donc réelle. La condition de souffrir pour J. C. & avec J. C. est indispensable : la condition de mourir avec lui & pour lui est indispensable. Pour regner avec lui, il faut souffrir : pour vivre avec lui, il faut mourir. La menace d'être renoncé par J. C. regarde également ceux qui refusent de mourir, & ceux qui refusent de souffrir : *Si negaverimus, & ille negabit nos.* Il faut donc convenir que le sacrifice de notre vie fait partie de notre vocation à l'Evangile, & qu'il n'y a rien de surprenant ni d'extraordinaire, quand il plaît à Dieu de nous mettre dans l'heureuse nécessité d'accomplir nos promesses, & d'accorder à notre amour pour lui la liberté d'aller aussi loin qu'il le desire. « Car » il ne nous a pas donné, dit saint Paul, un » esprit de timidité ; mais de courage & d'a- » mour : *Non enim dedit nobis Deus spiritum timoris, sed virtutis & dilectionis.* 2. *Tim.* 1. 7.

4. Après que J. C. s'est rendu obéissant pour nous jusqu'à la mort, & à la mort de la croix, il n'y a aucun genre de mort que nous ne devions accepter pour lui témoigner notre reconnoissance. Il a ôté à la croix tout ce qu'elle avoit de terrible & de honteux, avant qu'il y fut attaché. C'est sur

CHAP. VIII. lui plûtôt que sur elle que nous sommes clouez desormais : *Christo confixus sum cruci.* C'est lui qui nous reçoit dans son sein & entre ses bras, & non le bois dont il éprouve seul la dureté. Nous ne touchons à sa croix que par lui, & c'est sa charité qui nous soutient & qui nous porte, & non l'instrument de ses douleurs & de son supplice. Il a épuisé l'amertume du calice qu'il a bû jusqu'à la lie. Il ne nous le presente, qu'après l'avoir rempli du vin celeste qui a enyvré ses martyrs. Et il n'y a personne qui ne doive lui répondre, quand il lui demande s'il peut boire le même calice que lui, ce que lui répondirent deux Apôtres : *possumus.* Oui, Seigneur, je le puis, non par mes forces, mais par celles que j'attens de vous. Il y avoit de la présomption à le dire, avant que vous eussiez bu le premier le calice que vous m'offrez. Mais votre exemple, & plus encore la force & le courage dont votre exemple est la source, me rassurent contre ma crainte, & me délivrent de mon orgueil. Je puis consentir à être plongé avec vous dans les mêmes souffrances, & à descendre avec vous dans le tombeau. Votre batême suivi de votre résurrection ne m'étonne plus. J'y serai enseveli avec vous, sans craindre de noier dans les eaux, ni ma foi, ni mon espérance. Je n'y laisserai que le vieil Adam. Je n'y laisserai que ma mortalité : & vous m'en ferez sortir plein de vie & de gloire, plein de justice & de sainteté : *Calicem quem bibisti, bibemus, & baptismo quo baptizatus es, baptizabimur.*

Gal. 2. 19.

Matt. 20. 22.

Marc. 10. 39.

5. Les occasions où le sacrifice réel & ex-

térieur de la vie est éxigé, sont rares. Mais celles où il faut du courage pour être fidele à son devoir & à sa conscience, sont plus frequentes qu'on ne pense ; & l'on peut assurer, sans crainte d'être démenti par l'expérience, qu'il n'y a dans l'Eglise ni dans l'Etat aucune condition, ni peut être aucun particulier, à qui la fidélité à ses lumieres & à ses obligations ne coûtat quelque sacrifice, si l'on ne consultoit que son devoir, & si l'on n'opposoit à la simplicité de la foi & au jugement incorruptible de la conscience, le conseil & l'exemple des autres, l'amour du repos & de la liberté, son interêt propre & celui de sa famille, des vues au moins de prudence & de sagesse, à qui tout ce qui est singulier paroît excessif, & à qui les biens & les maux temporels paroissent plus importans que tous les autres.

6. Ce qui fait que ces occasions, où il en couteroit quelque sacrifice, sont peu remarquées, c'est que de loin l'on se precautionne contre elles, & que l'on réduit presque tous les devoirs ou à de simples maximes, dont l'application n'arrive jamais ; ou à des devoirs faciles, superficiels, compatibles avec tous les secrets attachemens du cœur ; ou à des actions de courage qui ne sont que des saillies d'un moment, qu'une probité passagere soutient, mais dont la racine est plûtôt l'orgueil que la vertu. Comme il y a de la honte à être foible & timide, on n'avoue pas aisément qu'un devoir, auquel on n'est pas préparé, mérite ce nom. On l'obscurcit : on le rend douteux : on le regarde même quelquefois com-

CHAP. VIII. me un excès condamnable, pour couvrir ses dispositions, ou pour les justifier. Et la multitude de ceux qui jugent ainsi, parce qu'ils ont le même interêt à porter le même jugement, acheve d'affermir & de consoler ceux qui avoient cherché une espece de protection contre la vérité qui les importunoit.

7. On seroit tout autrement ferme dans ces occasions, où l'on ne peut allier le devoir avec tous les interêts temporels, si l'on étoit préparé au sacrifice qui renferme tous les autres, & si l'on étoit dans la même disposition que saint Paul, de ne rien comparer avec le salut, & de ne pas faire plus d'état de sa vie, que de soi-même: Act. 20. 24. *Non facio animam meam pretiosiorem quam me.* C'est l'attachement à la vie qui est la racine de tous les autres. On ne tient aux autres biens que par rapport à elle. Et comme ce sont deux choses inséparables, de vouloir vivre, & de vouloir vivre heureux, dès qu'on est timide sur le premier point, on l'est nécessairement sur le second. Alors le repos, la liberté, les amis, les emplois deviennent des tentations pressantes. Alors une vie sans protection, sans établissement, sans biens, sans dignité, paroît affreuse. Alors on examine, on délibére, on hésite sur un devoir qui aura de si tristes suites: & presque toujours on réussit à l'obscurcir par la malheureuse facilité qu'a l'esprit à justifier nos attachemens, ou par les fausses lumieres de ceux que notre duplicité cherche à rendre nos complices, sous le prétexte de demander conseil.

8. Pour juger sainement de ces devoirs,

qui entraînent aveceux des disgraces ou des pertes, il faut être pleinement libre. Et pour conserver une liberté si entiere, il faut ne tenir à rien. & ne regarder pas comme une extremité qui soit hors d'apparence, le sacrifice même de la vie. Alors ni l'éxil, ni la prison n'étonnent plus. Alors on ne craint plus ni la solitude, ni la pauvreté, ni l'improbation, ni le mépris. Alors tout ce qui ne va pas jusqu'aux dernieres épreuves, paroît léger, & l'on accepte comme des dispenses & comme des graces tout ce qui n'est pas exigé, quoiqu'on s'y fût attendu. En ne mettant point de bornes à son sacrifice, on en remplit avec joie tantôt une partie, & tantôt une autre: & l'expérience fait voir que c'est de la pleine soumission à un événement qui est rare & extraordinaire, tel que le sacrifice de la vie, que dépend la soumission à tous les autres événemens, dont la vie des justes est quelquefois traversée.

9. » Ne craignez point ceux qui tuent le » corps, disoit le Fils de Dieu à ses disci» ples, & qui ne peuvent tuer l'ame: mais » craignez plûtôt celui qui peut perdre dans » l'enfer & le corps & l'ame. » En ôtant la crainte de la mort, il ôtoit la source de toutes les craintes humaines. Il alloit au principe de tous nos affoiblissemens, & il nous apprenoit que si nous refusions d'aller jusques là, nous conserverions dans notre cœur un principe de séduction & de crainte, qui se manifesteroit, lors même qu'il ne s'agiroit pas du martyre. Portez vos vues, nous disoit il dans la personne de ses disciples, au-dela de cette vie, & au-dela

Matt. 10.

CHAP. VIII. de la mort. Abandonnez aux hommes tout ce qui peut dépendre des hommes. Ne vous liez point à tout ce qu'ils peuvent vous ôter. Laissez les régner sur le tems & sur tout ce qui est temporel. Ne faites point dépendre d'eux ni votre amour ni votre espérance. Mettez en sureté votre foi, en leur livrant tous les autres biens. Dès que je n'excepte pas votre vie, je n'excepte rien. Souvenez-vous que vous êtes éternels, & que votre bonheur ou votre malheur le seront aussi. Dépouillez vous de tout ce qui peut servir à vous retenir, & à donner quelque avantage sur vous à vos ennemis. Ou leur pouvoir n'ira pas jusqu'à vous ôter la vie ; & dès lors vous n'aurez aucune peine à leur abandonner tout ce qui est extérieur, & qui tient lieu de vêtement, puisque vous portez votre ame dans vos mains, & que vous êtes préparez à me la remettre : ou je leur permettrai de tuer le corps, & vous n'aurez aucune peine à me l'offrir comme une hostie volontaire, puisque vous n'attendiez que le moment d'être immolez avec Isaac, & que vous ne mettiez comme lui aucune borne à votre obéissance : *Ne terreamini ab* Luc. 12. 4. *his qui occidunt corpus, & post hæc non habent ampliùs quid faciant.*

10. J'ai dit que les occasions où le sacrifice de la vie est nécessaire, sont rares. Mais il n'en faut pas conclure qu'elles n'arrivent presque jamais, ni que ce soit une précaution superflue dans un tems de tranquillité & de paix, de s'y préparer. Ces occasions sont souvent imprévues, & peuvent devenir générales, très-subitement. L'herésie des Arriens fit beaucoup de mar-

tyrs après le régne de l'Idolâtrie. Les Vandales qui passerent en Afrique exciterent une cruelle persécution contre les Catholiques, contre le peuple aussi-bien que contre les Evêques & le Clergé. Et comme cette Eglise étoit alors pleine de force & de courage, elle fut féconde en martyrs & en confesseurs. Mais lorsque les Mahometans s'en rendirent les maîtres, elle ne rendit presque aucun combat. La désertion & l'apostasie furent presque universelles. Et depuis plusieurs siécles la religion y a été totalement éteinte, plûtôt par l'amour des biens présens, que par la terreur des supplices. L'histoire * remarque que l'Egypte dominée par les mêmes infidéles fut presque toute pervertie par la mauvaise & frivole honte d'une distinction extérieure dans les habits, prescrite par les Caliphes. La foi a été enlevée avec la même facilité dans des provinces & dans des Roiaumes entiers par les hérésies du seiziéme siécle. Les Evêques, comme le peuple, ont été emportez comme une paille légere par le premier tourbillon, sans rendre aucun témoignage à l'ancienne doctrine, & sans s'exposer aux moindres persécutions, pour en conserver le dépôt à la posterité. L'amour de la vie, du repos, d'une fausse gloire avoit tout engourdi dans ces provinces & dans ces roiaumes, avant que la tentation en découvrît la foiblesse. La foi y étoit languissante & sans forces; les biens & les maux futurs faisoient peu d'impression sur les chefs & sur le simple peuple: & il étoit trop tard pour se préparer à une ferme résistance, lorsque l'occasion étoit venue, & qu'il falloit emploier

* *Annal. Eutych. Alexandrini.*

contre elle ce qu'on avoit acquis ou conservé, & non un souvenir inutile de ce qu'on avoit perdu.

11. Aucun des hommes ne sçauroit prévoir ce que Dieu cache dans les secrets de sa providence. Les grands évenemens ont tous été non seulement imprévûs, mais sans vrai-semblance avant qu'ils arrivassent. Toutes les grandes tentations ont été accompagnées de surprise. Il en est des provinces & des roiaumes comme des particuliers. La conduite de Dieu à leur égard ressemble à celle d'un larron, qui prend le tems de la nuit, & l'heure où le sommeil est plus général & plus profond. Quiconque ne veille pas est surpris, & quiconque regarde le danger comme très-éloigné, ou même comme chimérique, est dans une disposition encore plus mauvaise que le sommeil. Il n'est pas permis, dit saint Cyprien, de prévenir l'heure où la couronne du martyre est offerte: *nisi fuerit hora sumendi.* Mais aussi c'est un grand malheur de manquer le précieux moment où cette couronne est offerte: *cùm fuerit hora sumendi.* Il faut être à chaque instant en état d'aller au devant de l'Epoux. Il faut avoir la lampe à la main, être attentif au premier signal, n'avoir rien qui embarrasse & qui arrête: ce qui est signifié par ce langage figuré, d'avoir les reins ceints, pour relever les pans d'une robe traînante, & les retenir par la ceinture; en un mot, il faut être dans une disposition de détachement si libre & si prompte, que la tentation la plus subite & la plus imprévûe nous trouve préparez à y repondre. Une telle disposition est une suite de l'amour que

nous avons pour J. C. si elle n'est pas l'amour même : & c'est à la force ou à la foiblesse de cet amour, qu'il faut attribuer la veille ou le sommeil, la promptitude ou l'engourdissement, la fermeté ou la molesse, la perseverance ou la défection de ceux qui sont exposez à quelque épreuve.

§. 2. *Le devoir de donner sa vie pour ses freres ne regarde pas seulement les pasteurs, mais aussi les fidéles. Occasions où ce devoir devient nécessaire : des maladies contagieuses : des siéges & des batailles pour des gens de guerre. L'exemple de ces derniers doit nous couvrir de confusion.*

1. L'OBLIGATION d'aimer J. C. jusqu'à donner notre vie pour lui, ne paroît extraordinaire qu'à ceux qui ne sçavent pas que depuis que J. C. est mort pour nous, il nous a fait une loi de son exemple, en nous obligeant à nous aimer les uns les autres comme il nous a aimez, & à donner notre vie pour nos freres, comme il a donné la sienne pour notre salut. Car s'il est certain que nous devons à nos freres dans quelques occasions le sacrifice de notre vie, combien est-il plus évident que nous le devons à celui qui s'est immolé pour nous ? Et si la charité du prochain n'est parfaite, que lorsqu'elle surmonte l'amour de tous les biens temporels, dont la vie est le plus précieux : qui peut se flatter d'avoir pour J. C. une charité digne de lui, s'il refuse de mourir pour lui être fidéle, ou s'il réduit ce devoir à des tems & à des circonstances plus rares encore que celles qui regardent le prochain ?

CHAP. VIII.

Joan. 15. 12.

2. » Le commandement que je vous don-
» ne, dit J. C. à ses Apôtres, est de vous
» aimer les uns les autres, comme je vous
» ai aimez. Nul ne peut avoir un plus grand
» amour, que de donner sa vie pour ses
» amis. » A son exemple J. C. ajoute le commandement. Son amour pour nous est le modéle de celui que nous devons à nos freres: mais ce modéle n'est pas arbitraire. Il devient pour nous une loi, *hoc est præceptum meum:* & cette loi a la même étendue en un certain sens que la charité de J. C. qui a donné sa vie, & qui nous impose la nécessité de donner la nôtre. Il est vrai que cette necessité regarde principalement les Apôtres, & ceux qui ayant succedé à leur ministere, ont dû succeder aussi à leur charité. Mais on se tromperoit, si on limitoit aux seuls pasteurs & aux seuls chefs du troupeau une obligation commune à tous les fidéles, puisqu'elle s'étend à tous les disciples de J. C. » Je vous donne, dit-il,

Joan. 13. 34. 35.

» un commandement nouveau de vous aimer
» les uns les autres, afin que vous vous entr'ai-
» miez, comme je vous ai aimez. C'est en cela
» que tous connoîtront que vous êtes mes
» disciples, si vous avez de l'amour les uns
» pour les autres. » Ce commandement nouveau est général. Il est pour tous les disciples, & c'est à cette marque qu'ils seront reconnus pour tels. Et neanmoins ce commandement exige un amour semblable à celui que J. C. a eu pour nous: *sicut dilexi vos.* Il n'est donc pas douteux que dans de certaines occasions les simples fidéles de tout etat & de toute condition ne soient obligez à donner leur vie pour leurs freres,

à

à moins qu'ils ne consentent à n'être plus reconnus pour les disciples de J. C. *In hoc cognoscent omnes, quia discipuli mei estis.* CHAP. VIII.

3. Le disciple que JESUS aimoit, & qui a si souvent parlé de l'obligation de nous aimer les uns les autres, ne laisse sur ce point essentiel aucune difficulté. Car après avoir proposé le modéle de l'amour de J. C. il nous en fait à tous l'application, & il tire lui-même la conséquence que nous aurions dû en tirer. « Nous avons, dit- « il, reconnu l'amour de Dieu envers nous, « en ce qu'il a donné sa vie pour nous. « Et nous devons aussi donner notre vie « pour nos freres : » *& nos debemus pro fratribus animas ponere.* C'est dans une épitre adressée à tous les fidéles qu'il parle ainsi. C'est à tous ceux pour qui J. C. est mort, qu'il étend l'obligation d'imiter son exemple & sa charité. « Nous avons « reconnu, dit-il, l'amour de Dieu envers « nous, en ce qu'il a donné sa vie pour « nous ; & nous devons aussi donner notre « vie pour nos freres. » Ce seroit s'excepter de la rédemption de J. C. & s'exclure de sa charité & de sa mort, que de prétendre n'être pas compris dans cette loi : *Ille animam suam pro nobis posuit : & nos debemus pro fratribus animas ponere.* Ce seroit convertir en un simple conseil un précepte fondé sur le mystére de son propre salut, que de le regarder comme étranger à son état, comme particulier à des personnes destinées à une perfection plus sublime, comme n'étant un devoir, qu'autant qu'on voudroit bien s'y soumettre, au lieu que l'Apôtre dit nettement : *& nos debemus pro*

1. *Joan.* 3. 16.

CHAP. VIII. *fratribus animas ponere* : & qu'il met une liaison nécessaire entre l'amour qui a porté J. C. à donner sa vie pour notre salut, & l'obligation d'aimer nos freres jusqu'à donner notre vie pour eux.

1. Joan. 4. 8. 11. 4. » Celui qui n'aime point, dit le même Apôtre, ne connoît point Dieu : car » Dieu est amour. C'est en cela que Dieu » a fait paroître son amour envers nous, » en ce qu'il a envoié son Fils unique dans » le monde, afin que nous vivions par lui. » C'est en cela que consiste cet amour, que ce » n'est pas nous qui avions aimé Dieu, mais » que c'est lui qui nous a aimez le premier, & » qui a envoié son Fils pour être la victime de » propitiation pour nos péchez. Mes bien-» aimez, si Dieu nous a aimez de cette sor-» te, nous devons aussi nous aimer les uns » les autres. » Rien n'est plus touchant ni plus tendre que cette exhortation de l'Apôtre : mais en même tems rien n'est plus précis ni plus clair que l'obligation qu'il nous impose de régler notre amour pour nos freres sur l'amour que le Pere a eu pour nous en livrant son Fils à la mort pour nous donner la vie, & sur l'amour que le Fils nous a porté en se rendant la victime de propitiation pour nos péchez. Si Dieu nous a aimez de cette sorte : *si sic Deus dilexit nos* : c'est de la même maniere que nous devons aussi nous aimer les uns les autres : *& nos debemus alterutrum diligere.*

5. La difference entre la charité de J. C. & la nôtre sera toujours infinie, lors même que nous tâcherons de l'imiter en donnant notre vie pour nos freres. Car

nous ne deviendrons pas leur rédempteur, ni la victime de propitiation pour leurs péchez. Nous ne serons pas le Dieu qu'ils ont offensé, mais leurs freres, & pécheurs comme eux. Nous ne serons pas le principe de la charité que nous aurons pour eux: car la charité vient de Dieu, & il faut l'avoir reçue de lui, avant que de l'exercer envers nos freres. Ainsi nous ne pourrons jamais l'aimer les premiers, comme il nous a aimez le premier. Notre gloire consistera donc a imiter par sa grace ce qu'il a fait par miséricorde, & à l'imiter d'une maniere qui sera toujours infiniment éloignée de la perfection & de l'exemple qu'il nous a donné. Mais si cela est ainsi, de quelle honte seront couverts ceux qui doivent leur vie à la mort de J. C. qui sont rachetez de son sang, qui lui ont couté tant de souffrances & tant d'opprobres, & qui refusent à leur freres, à leurs pressans besoins, à leur salut, le sacrifice d'une vie nécessairement fort courte, & dont le terme ne sçauroit être éloigné que de quelques jours, dont le dernier ne dépend pas de leur liberté?

6. Mais à quoi, dira-t-on, se réduit l'obligation de donner notre vie pour nos freres? Dans quelles occasions devient elle un devoir précis & marqué? Qui peut établir sur cela des régles dont les esprits équitables soient obligez de convenir? Qui peut même s'imaginer qu'il y ait des circonstances où les simples fidéles doivent être préparez à donner leur vie les uns pour les autres; ou la donner même en effet? De quelle utilité peut être un tel sacrifice, qui ne chan-

CHAP. VIII. ge rien dans l'état de ceux qui survivent, & qui leur enleve des hommes d'un grand exemple, ou même d'une grande autorité & d'une grande ressource. Ne seroit-il pas mieux de montrer peu un devoir qui ne sçauroit être que très-rare, dont l'application est très-difficile, & dont l'omission n'est presque d'aucune consequence pour le bien public ?

7. Je n'entre point maintenant dans la discution de ces difficultez. Il me suffit que le devoir soit certain, & que l'Ecriture l'établisse clairement. C'est à nous à y être fidéles, au lieu de le combattre. C'est à nous pour le moins à nous persuader qu'il est réel, & qu'il y a des occasions où il devient nécessaire. Que ces occasions soient rares, qu'elles soient difficilement remarquées, qu'elles dépendent de plusieurs circonstances dont le concours n'est pas susceptible de régles ni de maximes précises, tout cela est indifférent au précepte, qui subsiste indépendamment de nos incertitudes & de nos doutes, & qui demande peut-être plus de lumiere & plus de pureté de cœur qu'une autre loi plus visible & plus populaire, mais dont on n'est pas dispensé par sa propre foiblesse, ni par ses tenebres. Peut-être qu'un devoir de ce genre seroit plus connu, si l'on y étoit mieux préparé ; & que c'est plûtôt par la disposition du cœur, que par sa propre obscurité, qu'il paroît douteux & incertain.

8. Il a pour objet principal la justice, la vérité, la religion, le salut de nos freres. Mais il n'exclud pas les besoins temporels, qui ont souvent des liaisons très-

étroites avec le salut & la piété. Je commence par ces besoins, & je place celui qui me demande en quel cas il doit exposer sa vie pour ses freres, au milieu d'une ville affligée d'une maladie contagieuse, qui enleve un grand nombre de personnes, & principalement celles qui sont sans secours. Je lui demande à mon tour, s'il est touché de ce spectacle; & s'il refuse d'assister ses freres, je suis en droit de lui dire que son devoir est clair, mais qu'il y manque. Je dis la même chose à un homme qui a dans sa famille une personne attaquée de ces sortes de maladies dont le venin se communique aisément, & qui ne peut recevoir de secours que de lui. S'il préfere sa vie à son devoir, ce n'est pas l'obscurité du devoir qui l'excuse. Et s'il y est fidele, il doit convenir que la vie est pleine d'occasions où il faut le remplir, & que c'est un grand avantage pour ceux qui ont de la foi, d'être bien instruits de ce devoir, qui les rend imitateurs de la charité de J. C. & qui leur donne droit d'unir le sacrifice qu'ils font de leur vie dans ces occasions, à celui qu'il a offert pour nous sur la croix.

9. Il en est ainsi de ceux qui portent les armes, dont le nombre est si grand qu'il comprend avec toute la noblesse de l'Etat une partie considérable de la nation. Car ils exposent tous leur vie pour le prince, pour la patrie, pour les loix, pour la religion, pour leurs freres incapables de se défendre, ou à qui l'usage des armes est interdit. Ils sont tous persuadez que c'est un devoir pour eux de mourir, plûtôt que d'abandonner ceux dont ils sont le bouclier &

l'épée. Ils regardent tous une telle mort comme glorieuse, & il condamnent tous la désertion & la fuite, non-seulement comme honteuses, mais comme criminelles. Combien ces sentimens si justes deviendroient-ils plus fermes, si la foi en étoit le principe, & si la charité en étoit l'ame & l'esprit ? Et combien est-il nécessaire que des hommes pleins de courage, qui ne se contentent pas d'exposer leur vie pour leurs freres, mais qui la donnent réellement pour eux, ne perdent pas le fruit d'un si grand sacrifice, en se bornant à une gloire humaine, mais qu'ils le rendent une hostie sainte & agréable, en l'unissant à celui de J. C. dont ils imitent de si près la charité, sans connoître assez leur gloire & leur bonheur ? Il faut en instruire ceux qui manquent de lumiere. Il faut en persuader de plus en plus ceux qui tâchent d'unir la religion au courage : & il faut se servir de leur exemple pour montrer à beaucoup de lâches & de timides dans toutes sortes d'états & de professions, combien il leur est honteux de préferer non-seulement la vie, mais des choses peu importantes, à des obligations très-réelles, pendant que la fleur de la noblesse consent si facilement à s'exposer, & à perdre la vie ou les membres, pour proteger les foibles, & quelquefois pour une simple conquête qu'il faudra restituer par un traité de paix.

10. Il ne faudroit que comparer une troupe de jeunes hommes, souvent d'une grande naissance, commandez pour une action de vigueur dans un siége, marchant avec fermeté vers le plus redoutable péril,

& voiant tomber à droit & à gauche des morts & des bleſſés ſans s'émouvoir : il ne faudroit, dis je, que comparer cette troupe avec des perſonnes d'une autre profeſſion, partagées entre un devoir propre à leur état, & la crainte de quelque diſgrace, pour ſentir combien le véritable courage eſt rare, quand on n'attache point de honte à la lâcheté, quand la foibleſſe eſt récompenſée, quand on a le loiſir de déliberer, quand on n'eſt pas entraîné par l'exemple, quand on n'eſt pas étourdi par le tumulte & le bruit. Car c'eſt preſque toujours parce que ces circonſtances n'accompagnent pas l'occaſion où l'on doit s'expoſer pour ſes freres, pour le bien public, pour la conſervation des loix, pour la juſtice & pour la vérité, qu'il eſt ſi rare qu'on faſſe alors ſon devoir.

11. Mais quoqu'il faille avouer que ces circonſtances contribuent beaucoup à ſoutenir ceux qui font profeſſion des armes, il eſt néanmoins glorieux pour eux d'en faire uſage pour s'affermir contre le péril : & il eſt honteux au contraire que des perſonnes plus inſtruites, plus préparées par leur état conſacré à la juſtice & à la vertu, plus obligées à répondre à leur vocation & à l'eſpérance des biens futurs, ſoient ſi peu remuées par des motifs qui ont tant de pouvoir ſur des gens de guerre, & qu'elles paroiſſent également inſenſibles à la gloire humaine qui accompagne le courage, & aux récompenſes éternelles que Dieu promet à ceux qui lui ſont fidéles juſqu'à la mort.

12. Saint Auguſtin a principalement en

vue ces personnes, à qui les armes sont interdites, & qui doivent donner leur vie pour leurs freres, sans résister à ceux qui la leur ôtent ; lorsqu'il explique les paroles de saint Jean, que nous avons déja citées: » Nous avons reconnu l'amour de Dieu en- » vers nous ; en ce qu'il a donné sa vie » pour nous, & nous devons aussi donner » notre vie pour nos freres. Remarquez, » dit ce saint Docteur, que l'Apôtre saint » Jean nous dit que c'est pour nous un de- » voir : *debemus*, *dixit* : & que c'est J. C. » même qui a le premier donné sa vie pour » nous, qui nous impose l'obligation de » donner aussi la notre pour nos freres : » *debitores nos fecit, qui primus exhibuit* : » c'est pour cela, continue-t-il, qu'il est » écrit dans les * proverbes : Si vous êtes » assis à la table d'un homme puissant, con- » siderez avec sagesse quelles sont les choses » qui vous sont servies, & en y portant » la main, soiez bien instruit qu'il faut » que vous en prépariez de semblables. Tous » les fidéles sçavent quelle est cette table » de l'homme véritablement puissant, & » que c'est celle où le corps & le sang de » J. C. sont présens : *Mensa potentis quæ* » *sit, nostis, ubi est corpus & sanguis Chris-* » *ti.* Quiconque s'approche de cette table, » doit préparer de son côté les mêmes choses » qui lui ont été servies : *Qui accedit ad* » *talem mensam, præparet talia* ? Mais en » quel sens & de quelle maniere pourra-t-il » préparer quelque chose de semblable ? *Et* » *quid est, præparet talia ?* Ce sera en don- » nant sa vie pour ses freres, dans les oc- » casions où il faudra les édifier, & sou-

S. Aug. Tractat. 46. in Joan.

* Saint Augustin suivoit la version ancienne des proverbes faite sur le grec.

» tenir la vérité, comme J. C. a donné sa
» vie pour notre salut : » *Quomodo ipse pro nobis animam suam posuit, sic & nos debemus ad ædificandam plebem, ad asserendam fidem, animas pro fratribus ponere.*

13. Il n'est pas nécessaire d'avertir que saint Augustin étend à tous les fidèles l'obligation d'imiter la charité de J. C. en imitant le sacrifice de sa vie, puisque ce saint Docteur fonde cette obligation sur l'exemple de J. C. également proposé à tous, & sur la participation de l'Eucharistie, qui est commune à tous les chrétiens : *Qui accedit ad talem mensam, præparet talia.* Tous sont dans la nécessité de préparer un sacrifice semblable à celui auquel ils ont participé : & tous ceux qui peuvent édifier leurs freres par leur exemple, tous ceux qui peuvent les instruire, tous ceux qui sont en état de rendre témoignage à la vérité, tous ceux qui s'interessent à la foi & à la religion, sont dans l'obligation de tout emploier, & même leur vie, pour en conserver le dépôt à leurs freres, pour affermir ceux qui sont foibles, pour consoler ceux qui sont forts, pour arrêter par leur humble fermeté le progrès de l'erreur & de l'injustice, pour empêcher que la défection ne paroisse excusable en devenant générale.

14. Il ne faut souvent qu'un seul homme, également humble & ferme, pour avertir les autres de leur devoir, & pour les y rendre attentifs. C'est presque toujours faute d'exemple, que personne ne se croit obligé à faire ce qu'aucun autre ne fait. On s'attend mutuellement, avant que de se déterminer ; & on se rassure mutuellement

quand aucun ne se déclare. Et un seul homme, qui avoit reçu de Dieu plus de lumiere, ou qui par sa place & par son crédit étoit plus obligé que les autres à ouvrir un salutaire avis, devient quelquefois coupable aux yeux de Dieu de la timidité & du silence de ses freres, dont les prévarications lui seront imputées. Ce malheur peut arriver non-seulement dans des occasions éclatantes & publiques, mais dans des societez particulieres, & même dans des familles, où la vertu est quelquefois combattue, & où il faut se résoudre à tout pour la protection de l'innocence & de la justice, ou pour s'opposer à un conseil pernicieux, mais autorisé.

15. Il est très-rare qu'une telle résistance soit suivie des dernieres extrêmitez. Mais comme on l'a déja observé, il n'est presque pas possible de résister constamment au mal, & de s'attacher immuablement à ce qui est salutaire à nos freres, sans être préparé à tout, & sans avoir compris dans son sacrifice tous les biens présens, & même la vie, parce que tout ce qu'on exceptera se convertira en tentation, & que c'en est une grande que d'être privé de beaucoup de choses qu'il est au pouvoir des hommes de nous ôter, & dont la privation rend la vie bien malheureuse pour quiconque ne veut pas mourir. C'est pour soi-même, & pour son propre salut, qu'on en doit faire le sacrifice, lors même qu'il s'agit de nos freres. Car toute obligation d'édifier & de donner l'exemple, est un devoir personnel, & ce n'est qu'en l'accomplissant qu'on édifie & qu'on devient un exemple. C'est ainsi que les martyrs le sont devenus. Ils ont souffert

pour eux-mêmes. Ils ont donné leur vie pour leur propre interêt : & leur patience est devenue ensuite un modéle & une exhortation pour leurs freres : *Martyr sibi patitur ad præmium, civibus ad exemplum.* C'est ainsi que nous avons appris d'eux comment il faut croire en J. C. quel mépris nous devons faire du mépris du monde, & avec quelle fermeté nous devons accepter la mort pour la justice & pour la charité : *Exemplo eorum didicimus Christo credere : didicimus contumeliis vitam æternam quærere : mortem didicimus non timere.*

S. Maxim. Turin. serm. de S S. oct. adv. & sol.

§. 3. *Pour connoître si notre amour pour Dieu est véritable, il faut examiner si nous aimons véritablement le prochain.*

1. Si le Sacrifice extérieur de ses biens & de sa vie étoit une preuve certaine de l'amour qu'on a pour J. C. & pour le prochain, on n'auroit rien à désirer au-dela : mais saint Paul nous apprend qu'on peut donner tout son bien aux pauvres, & livrer même son corps aux flâmes, & n'avoir pas la charité. Et si cela peut être vrai lorsque le sacrifice extérieur est réel, combien doit-on craindre lorsqu'il n'est pas réel, & qu'on se croit seulement préparé à tout sacrifier ; que cette disposition intérieure ne soit pas aussi sincere qu'on le pense, ou qu'elle soit encore trop foible pour soutenir une grande épreuve. Il est vrai que le préjugé doit être en faveur de celui qui donne ses biens & sa vie, quand d'autres circonstances, comme le schisme, l'héresie, la témerité ne la combattent pas. Et il est vrai aussi qu'on

doit penser que la préparation à tout abandonner & à tout sacrifier est sincere, quand toutes les actions de la vie répondent à une disposition si parfaite. Mais on peut se tromper dans le jugement qu'on en porte, si l'on se contente de son propre témoignage, au lieu qu'il est très-difficile de se tromper, si l'on compare son amour pour J. C. & pour ses freres, avec les caracteres que saint Paul attribuë à la charité.

2. Pour faire comme il faut cette comparaison & cette espece de parallele, il est nécessaire d'observer premierement que saint Paul dans le treiziéme Chapitre de la premiere Epître aux Corinthiens, parle de la charité proprement dite, c'est-à-dire de l'amour de Dieu, qui est le principe & le motif de toutes les bonnes actions, qui donne le prix & le mérite à toutes les vertus, & sans lequel la connoissance de tous les mysteres, le don de prophétie, la foi capable de transporter les montagnes, & le martyre même, ne le peuvent conduire au salut.

3. Il faut observer en second lieu, que quoiqu'il s'agisse de l'amour de Dieu, c'est-à-dire, de celui dont Dieu même est l'objet, & qui pour cette raison est le principe du mérite des bonnes œuvres, saint Paul néanmoins n'examine presque pas les rapports de cet amour vers Dieu, & qu'il est principalement attentif aux rapports que cet amour a vers le prochain. Cette observation qui est d'une grande importance, nous découvre le dessein qu'a l'Apôtre de nous donner une régle qui ne nous trompe point. Notre amour, quand nous ne le comparons qu'avec son objet immédiat, qui est Dieu.

même, ne nous paroît jamais suspect, parce que nous ne le comparons alors avec aucun devoir. Notre cœur, qui est fait pour Dieu, se repose dans le sentiment tranquille de son amour. Il s'y plaît; il s'y abandonne; il y trouve sa consolation & sa paix; il s'en occupe dans une douce contemplation sans se lasser; & il revient de cette espéce de sommeil, pleinement persuadé qu'aucun sacrifice ne lui coûteroit pour témoigner à Dieu sa fidélité.

4. Cette persuasion, comme je l'ai déja-dit, peut être vraie: mais elle peut aussi être fausse; & un sentiment qui paroît vif, quoiqu'il ne soit que superficiel, peut en cacher la fausseté. Il faut pour la découvrir, comparer l'amour qu'on a pour Dieu, non avec ses perfections, ni avec ses bienfaits, mais avec sa loi, & principalement avec cette partie de sa loi qui combat directement l'orgueil & l'amour propre; & qui en nous marquant des devoirs précis, nous donne un moien sûr pour discerner l'illusion & la vérité. Ces devoirs précis, dont l'observation n'est pas suspecte, regardent presque tous le prochain. Ils ne dépendent ni de nous, ni de notre choix. Ils ne sont reglez ni par nos inclinations, ni par nos dégouts; ils sont presque tous opposez à l'injustice & à la corruption de notre cœur. Ils contrarient presque en tout les cupiditez les plus secrettes, & les plus excusables selon nos préjugez, & ils ne leur laissent aucune retraite où elles puissent se réfugier, ni se dissimuler ce qu'elles sont.

5. L'Apôtre saint Jean nous a ouvert le même moien pour discerner si l'amour

CHAP. VIII. que nous croions avoir pour Dieu est sincere, ou s'il n'a qu'une surface trompeuse. » Si quelqu'un dit : J'aime Dieu (ce sont » les paroles de l'Apôtre) & qu'il haïsse son » frere, c'est un menteur. Car comment ce» lui qui n'aime pas son frere qu'il voit, » peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas » ? Je laisse pour un moment la réfléxion de saint Jean, qui a quelque obscurité, pour n'être attentif qu'à la preuve qu'il nous donne de la vérité ou de la fausseté de notre amour pour Dieu. Notre amour est faux, & nous sommes des menteurs, si nous n'aimons pas nos freres, & ceux mêmes pour qui nous serions portez à avoir de la haine. Et nous avons lieu d'esperer au contraire que nous aimons Dieu sincerement si notre amour pour le prochain surmonte tout ce qui seroit capable de le ralentir. » Car, » ajoute saint Jean, comment celui qui n'ai» me pas son frere qu'il voit, peut-il ai» mer Dieu qu'il ne voit pas » ? En quoi ce saint Apôtre nous instruit de deux choses très-importantes : l'une qu'il est très-aisé de se tromper, en se flattant d'aimer Dieu, quand on ne compare cet amour qu'avec une idée confuse & générale des perfections divines qui ne combat en rien l'amour propre, parce qu'il est très-facile alors de se représenter Dieu d'une maniere fausse & imparfaite, & très-éloignée de sa justice & de sa sainteté, qui condamnent séverement nos vices & nos passions, pendant que nous ne sommes rassurez que parce qu'il est invisible.

1. *Jean*. 4. 20.

La seconde chose dont l'Apôtre nous instruit, est que le prochain est comme une espece de milieu entre Dieu & nous, qui

soutient la charité, & qui lui sert de nourriture & d'appui par un objet sensible & par des liaisons naturelles. Car si cet objet, quoique sensible, ne nous touche point, & si ces liaisons quoique naturelles ne nous tirent point de notre indifference, c'est en vain que nous nous flattons d'être parvenus à une charité sublime, dont l'objet est invisible & infiniment éloigné des sens, & dont le principe n'a point de racine dans les sentimens naturels de tendresse, de compassion, de ressemblance, de conformité dans les besoins & dans les rapports.

6. La charité sincere vient de Dieu, & l'amour que nous avons pour le prochain en est la suite & l'effet. Mais l'amour du prochain est comme le berceau où l'amour de Dieu, encore foible, se repose. Il en est comme le lait qui le nourrit & le fortifie. Il lui offre d'innocens appuis, qui contribuent à l'élever jusqu'à un objet inaccessible à l'imagination & aux sens ; & en l'exerçant par des services réels, mais dont les yeux sont témoins, & dont la compassion naturelle est satisfaite & consolée, il le prépare à recevoir des aîles qui le fassent voler jusqu'à une beauté invisible, exemte de tous les besoins, & source de tous les biens. Quiconque n'aime pas son frere qu'il voit, n'aimera point jusque-là. Quiconque ne s'aime pas, dans son image, dans son égal, dans un autre soi-même, est un menteur, quand il assure qu'il aime Dieu. Quiconque n'a pas reçû un amour propre, juste & compatissant, est très-éloigné d'avoir reçû une charité pure & celeste, à laquelle l'amour propre, même juste & légitime, doit

CHAP. VIII. être soumis. Un amour qui n'est pas même foible, & qui n'a pas commencé, n'est point la charité. Un amour que les biens & les maux sensibles de son frere ne touchent pas, n'est qu'un amour imaginaire. » Car com» ment celui qui n'aime pas son frere qu'il » voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit » pas ?

Fin de la premiere Partie.

EXPLICATION

EXPLICATION
DU MYSTERE
DE LA PASSION
DE
NOTRE-SEIGNEUR
JESUS-CHRIST,
Suivant la Concorde.

SECONDE PARTIE.



A PARIS,
Chez JACQUES ESTIENNE, ruë saint Jacques, à la Vertu.
ET
FRANÇOIS BABUTY, ruë saint Jacques, à saint Chrysostome.

M. DCC. XXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CHAP. VIII.
être soumis. Un amour qui n'est pas même foible, & qui n'a pas commencé, n'est point la charité. Un amour que les biens & les maux sensibles de son frere ne touchent pas, n'est qu'un amour imaginaire. » Car comment celui qui n'aime pas son frere qu'il » voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit » pas ?

Fin de la premiere Partie.

EXPLICATION
DU MYSTERE
DE LA PASSION
DE
NOTRE-SEIGNEUR
JESUS-CHRIST,
Suivant la Concorde.

SECONDE PARTIE.



A PARIS,
Chez JACQUES ESTIENNE, ruë saint Jacques, à la Vertu.
ET
FRANÇOIS BABUTY, ruë saint Jacques, à saint Chrysostome.

M. DCC. XXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.



SUITE
DE L'EXPLICATION
DU MYSTERE
DE LA PASSION
DE
N. S. JESUS-CHRIST,
Suivant la Concorde.

✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠

SECONDE PARTIE.

Où l'on explique quelques endroits des passages de saint Paul, que l'on n'a pas assez approfondis dans les Chapitres précédens, & qui contribuent beaucoup à l'intelligence du grand Mystere de JESUS-CHRIST crucifié.

CHAPITRE I.

Où l'on explique ces paroles de Saint Paul aux Galates : JE SUIS CRU- *Gal. 2. 19.*

CHAP. I.

CIFIE' AVEC JESUS-CHRIST. * *Christo confixus sum cruci.*

*Χριστῷ συνεσταύρωμαι. *Una cum Christo crucifixus sum.*

§. I. *Ces paroles ne sont point propres à l'Apôtre seul ; elles conviennent à tous les vrais Disciples de* JESUS-CHRIST, *cette verité est essentiellement liée avec une autre, c'est que tous les Mysteres du Sauveur nous sont communs avec lui.*

1. N pourroit croire que ces paroles, *je suis crucifié avec* JESUS-CHRIST ne conviennent qu'à S. Paul, & qu'elles ne sont point dites pour nous, sur-tout si l'on considere celles qui suivent : *je vis, ou plûtôt ce n'est plus moi qui vis, mais c'est* J. C. *qui vit en moi.* Car une si haute vertu, & une vie digne d'être attribuée à J. C. même, plûtôt qu'à son Apôtre, sont bien au dessus de la justice, & de la sainteté des autres fidéles ; mais quoiqu'il soit évident que ces paroles, JE SUIS CRUCIFIE' AVEC JESUS-CHRIST, ont eu dans S. Paul un accomplissement plus parfait & plus sublime que dans le commun des autres Saints, il est néanmoins certain que cet Apôtre ne les a point regardées comme lui étant particulieres, & que son dessein a été de marquer par la disposition où il étoit, celle où devoient être tous les véritables disciples de J. C. car ce qui précede, & ce qui suit les paroles dont il s'agit marque des devoirs communs & généraux, dont aucun fidéle ne peut être excepté. „ Je suis mort à la Loi, „ dit cet Apôtre, par la Loi même, afin de „ ne vivre plus que pour Dieu. Je suis cru- „ cifié avec J. C. Voilà ce qui précede, „ &

» je vis, ou plûtôt ce n'est pas moi qui vis, » mais c'est J. C. qui vit en moi, & si je vis » maintenant dans ce corps mortel, j'y vis » en la foi de celui qui m'a aimé, & qui s'est » livré lui-même à la mort pour moi. Je ne » veux point rendre la grace de Dieu inutile; » car si la justice vient de la Loi, J. C. donc » sera mort en vain. Voilà ce qui suit : or il est évident que c'est au nom de tous ceux qui croient sincerement en J. C. que S. Paul dit, » qu'il est mort à la Loi, pour ne vivre que » pour Dieu. Il est encore évident que c'est en leur nom qu'il ajoûte, » qu'il ne veut pas » rendre inutile la grace de Dieu, qui peut seule donner la véritable justice, que la Loi ne sçauroit donner. Il est donc évident aussi que c'est en leur nom qu'il se glorifie d'être crucifié avec J. C. & d'être mort à la Loi en mourant avec lui.

2. Cette vérité que je regarde comme essentielle à la Religion Chrétienne, dépend d'une autre dont j'ai souvent parlé, & qu'il est maintenant nécessaire d'approfondir. Elle consiste à croire que tous les Mysteres de J. C. nous sont communs avec lui; que nous lui avons été unis dans tous selon son dessein; qu'il nous a representez dans tous, que c'est pour nous & en notre nom qu'il les a accomplis, qu'il nous en a communiqué le fruit & le mérite, & que par cette communication il nous a imposé l'obligation de les imiter, d'en porter l'impression & l'image, de les faire revivre dans nous, de les continuer, & de le representer ainsi lui-même par cette imitation de ses Mysteres, comme il nous a representez dans sa chair mortelle en les accomplissant.

§. 2. Notre foi seroit imparfaite, si elle se terminoit à JESUS-CHRIST *seul, attaché à la Croix, sans considérer que les fidéles y sont attachez avec lui.*

1. Il faut pour cela bien connoître la différence infinie qu'il y a entre la mort de J. C. & celle des Martyrs; entre les Mysteres de celui qui les a sauvez, & les tourmens qu'ils ont endurez pour lui demeurer fidéles. Les Martyrs ont reçû la couronne qu'ils ont méritée par leur foi & par leur patience; mais ils n'ont pû mériter pour les autres, ni le martyre, ni la récompense du martyre. Leur mort a servi d'exemple, mais elle n'a pu devenir pour les autres la source du courage, ni de la justice; leur mort a été la mort de simples particuliers, & elle n'a point été pour les autres hommes une mort qui leur fût commune, & qui décidât de leur état, en réunissant dans son effet leur vie & leur salut. *Acceperunt justi*, dit avec beaucoup de lumiere saint Leon, *non dederunt coronas, & de fidelium fortitudine exempla nata sunt patientia, non dona justitia. Singulares in singulis mortes sunt.*

S. Leo Serm. 12. de pass. p. 134.

2. Les Martyrs sont morts pour eux seuls, pour leur propre salut, pour leur interêt particulier: *singulares in singulis mortes fuerunt.* Mais J. C. est mort pour les autres & non pour lui même; il est mort en qualité de chef, & de Sauveur des hommes, & c'est pour cette raison que nous avons tous été crucifiés avec lui, que nous sommes morts avec lui, & que nous avons été ensevelis avec lui, parce que c'est pour nous & en notre nom qu'il a souf-

fert la croix & la mort, & qu'il a été mis dans le tombeau pour en ressusciter. *Inter filios hominum solus Dominus noster extitit, in quo omnes crucifixi, omnes mortui, omnes sepulti, omnes etiam sunt suscitati.*

Ibid.

3. Il faut donc regarder J. C. comme un homme universel dans un certain sens, c'est-à-dire, comme renfermant en soi-même tous ceux qui lui ont été unis par une foi vive avant sa venuë, & tous ceux qui croiront en lui sincerement jusqu'à la fin des siécles. Il les a tous offerts à son Pere, en s'offrant pour eux, il les a tous unis à son sacrifice, il n'en a fait avec lui qu'une seule Hostie: & il a voulu que tout ce qui se passoit dans sa personne leur fût commun, excepté le privilege incommunicable de son union personnelle avec le Verbe, & tout ce qui est une suite nécessaire de cette union. Si nous avons une foi ferme & sincere, dit le Pere que j'ai déja cité, & si notre cœur ne dément point ce que nos lévres confessent, nous sommes réellement crucifiez avec J. C. nous sommes morts, ensevelis, & ressuscitez avec lui. *Si incunctanter credimus corde quod ore profitemur, nos in Christo crucifixi, nos sumus mortui, nos sepulti, nos etiam in ipso die tertio suscitati.*

Serm. 1. de Resurrect. n. 3.

4. Ce ne seroit donc, selon saint Leon, qu'une foi imparfaite, & qui consisteroit plus dans les paroles que dans les sentimens, si elle se terminoit tellement à la Croix de J. C. qu'elle n'y considerât que lui, & qu'elle le regardât comme une victime séparée, dont chaque fidéle ne dût pas faire une partie; il faut à la vérité laisser à J. C. seul la gloire d'être l'Agneau de Dieu, c'est-à-dire, une victime digne de lui, & de sa sainteté. Mais

il n'auroit pas fléchi sa justice, s'il n'avoit pas obtenu que nous fussions associez à son sacrifice. Il seroit mort en simple particulier, & comme l'un des Martyrs, s'il étoit mort & ressuscité sans nous.

§. 3. *La nature humaine à laquelle le Verbe s'est uni, est une victime qui nous a tous representez.* JESUS-CHRIST, *nous a offerts avec lui, quand il s'est offert lui-même : il a été crucifié pour nous, & nous avons été crucifiez avec lui.*

1. POUR donner plus de jour à cette vérité, il faut nous souvenir que J. C. ne s'est fait homme que pour nous, & qu'en prenant une nature semblable à la nôtre, mais infiniment pure & exemte de l'ombre même du peché, il a voulu que sa victime qu'il choisissoit parmi nous nous representât, puisqu'elle étoit prise du milieu même du troupeau, dont nous faisons partie ; & qu'elle nous reconciliât avec son Pere, puisqu'elle étoit infiniment sainte. C'est donc nous qu'il a offerts, quand il s'est offert, ce sont nos premices qu'il a consacrez, c'est notre humanité qu'il a choisie, c'est un Agneau que nous lui avons fourni ; mais qu'il a sanctifié d'une maniere divine en se l'unissant. C'est à cet Agneau immolé en notre nom que nous sommes tous unis par un interêt particulier & personnel ; & chacun de nous doit le regarder comme sa caution, comme son gage, comme tenant sa place, non pour le dispenser de mourir & d'être immolé, mais pour obtenir qu'il le soit avec lui.

2. Tout est donc à nous dans le Sacrifice

de

de J. C. comme tout eſt à nous dans ſon incarnation & dans les myſteres de ſa vie. *Sicut noſtrum eſt quod cum unione deitatis peperit materna virginitas, ita noſtrum eſt quod Judaica crucifixit impietas. Noſtrum eſt quod exanime jacuit, & quod die tertia reſurrexit.* Ce ſont encore les termes de ſaint Leon, qui ne dit pas ſeulement que JESUS-CHRIST a été crucifié pour nous, mais que c'eſt nous mêmes qui l'avons été avec lui, & qui avons été mis avec lui dans le tombeau: *noſtrum eſt quod Judaica crucifixit impietas, noſtrum quod exanime jacuit:* parce que c'étoit en notre nom, pour notre cauſe, pour notre interêt perſonnel, que J. C. offroit à ſon Pere l'un d'entre nous, qui dans ſon unité renfermoit tous les autres. *Per eum agebatur omnium cauſa, in quo ſolo erat omnium natura ſine culpa.*

CHAP. I.

S. Leo Serm. 13. de paſſ. n. 4.

Id. Serm. 1. pag. 115.

§. 4. *Par le Batême, nous ſommes devenus les membres de* JESUS-CHRIST. *Comme nous avons tous été compris dans le premier Adam, nous le ſommes tous auſſi dans le ſecond, qui eſt* JESUS-CHRIST.

1. CETTE doctrine eſt celle même de ſaint Paul, qui nous apprend que par le Batême nous avons été revêtus de J. C. pour entrer dans la communion de ſa mort, & de ſa ſépulture, auſſi-bien que de ſa reſurrection: qu'il a aboli toutes les différences qui étoient entre nous, de Juif ou de Gentil, d'eſclave, ou de libre, d'homme ou de femme, & qu'il a voulu tout réduire à l'unité, en ſe mettant lui ſeul à la place de tout ce qui nous diſtinguoit. *Quicumque in Chriſto baptiſati eſtis, Chriſtum induiſtis, Non eſt Ju-*

Gal. 3. 27. Rom. 6. 3. Epheſ. 2. 5. 6.

CHAP. I. *daus, neque Græcus; non est servus neque liber : non est masculus neque femina. Omnes enim vos unum estis in Christo Jesu.* Nous avons laissé dans les eaux du Batême l'ancien Adam, l'ancien pécheur, l'ancienne origine que nous avions tirée de lui. Il y est demeuré submergé, & enseveli, & nous avons été revêtus, en sortant de ces eaux salutaires, du nouvel Adam, du nouvel homme, de J. C. principe de toute justice, & de toute sainteté. Nous l'avons reçû pour chef; & nous lui avons été incorporez par une nouvelle naissance comme ses membres, & comme faisant partie en un certain sens, du corps qui a été crucifié pour nous, & qui a été mis dans le tombeau, parce que ce corps étoit en même-tems l'origine & le modéle du Corps de l'Église, devenuë l'Épouse de J. C. & notre mere.

Gal. 3. 27. 28.

2. Comme nous avons tous été compris dans le premier Adam, nous le sommes tous aussi dans le second. Nous avons été dans le premier innocens, heureux, désobéïssans, ingrats, punis, chassez du Paradis terrestre, exilez, condamnez à la mort. Nous portons dans nous, avant que d'appartenir à J. C. le mélange de tous ces états, il nous est resté une idée confuse de notre premiere grandeur, quelques semences de vertus humaines, imparfaites, & défectueuses; quelques traits à demi effacez de l'image de Dieu dont nous avions été honorez; un souvenir confus d'un ancien bonheur, qui suffit pour nous dégoûter des faux biens que nous nous efforçons de lui substituer, mais qui ne suffit pas pour nous en ôter l'amour & le désir : & avec ces débris & ces ruines, qui marquent ce que nous

avions été, nous ſommes corrompus, injuſtes, pleins d'orgueil & d'amour propre ; & au milieu de nos miſeres, impénitens encore plus que malheureux.

3. C'eſt ainſi qu'Adam vit en nous juſqu'à J. C. c'eſt ainſi que tous ſes états ſont les nôtres. Il en eſt de même de nous par rapport à J. C. qui eſt le ſecond Adam, *noviſſimus Adam :* dont ſaint Paul dit que le premier étoit la figure : *qui eſt forma futuri.* Nous naiſſons de lui par le Batême, & nous ſommes dès-lors aſſociez à tous ſes myſtéres, & à tous ſes états. Nous ſommes attachez avec lui à la Croix, nous ſommes mis avec lui dans le tombeau, nous reſſuſcitons & nous montons au Ciel avec lui, enfin nous prenons place avec lui dans le Trône même où il s'eſt aſſis, ſelon cette auguſte expreſſion : *convivificavit nos* (Deus) *in Chriſto, & conreſuſcitavit, & conſedere fecit in cœleſtibus in Chriſto Jeſu.* Nous portons pendant cette vie un heureux mélange de tout ce qui eſt arrivé à notre chef. Nous ſommes immolez, nous ſouffrons, nous mourons, nous ſommes pleins d'eſpérance, nous nous regardons comme citoyens du Ciel, nous y habitons par nos déſirs ; notre vie eſt cachée avec J. C. dans le ſein de ſon Pere. C'eſt ſon eſprit qui nous anime ; c'eſt lui même qui vit en nous. *Vivo autem, jam non ego, vivit verò in me Chriſtus:*

1. Cor. 15. 45.
Rom. 5. 14.
Gal. 2. 20.

4. Comme il y avoit eu une telle union, & une telle conformité entre le premier Adam, & nous, que c'étoit lui plûtôt que nous qui continuoit en nous ſa vie, & ſes états : ainſi depuis notre ſeconde naiſſance, il doit y avoir entre le ſecond Adam & nous, une telle

CHAP. I. ressemblance, que tous ses traits nous soient communs, & que nous soions en tout son ex-
1. Cor. 15. 47. 48. 49. pression, & son image. » Le premier homme, » dit saint Paul, qui a été formé de la terre, » est terrestre, & le second qui est descendu » du Ciel, est celeste. Voilà deux chefs, & deux peres de deux familles; mais d'une origine bien différente. Tel qu'a été l'homme terrestre, tels ont été les (enfans) terrestres, (qui sont nez de lui) : & tel qu'a été l homme celeste, tels sont aussi les celestes (dont il est le pere.) Voilà deux peres, dont le double caractere fait celui de leurs familles. L'une est terrestre, parce que son pere l'est; & l'autre est celeste, parce que son pere vient du ciel. » Comme donc nous avons porté » l'image de l'homme terrestre, portons aussi » l'image de l'homme celeste. Voilà de part & d'autre une entiere conformité entre les peres & les enfans.

5. Mais à l'égard du premier Adam, la conformité est un malheur héréditaire par une naissance, où la liberté n'a point de part; & à l'égard du second, la conformité est une grace aussi-bien que la naissance. Elle dépend de la foi de ceux qui sont en état de croire & de choisir : & c'est pour cela qu'on les exhorte à porter l'image de l'homme celeste. Mais dès qu'ils s'engagent au Batême, ils s'engagent à imiter en toutes choses J. C. dont ils sont revêtus, & à ratifier par leur consentement l'immolation qu'il a faite d'eux à son Pere, en les unissant à son sacrifice, & en méritant pour eux par cette union toutes les graces depuis le commencement de la foi jusqu'au salut. *Christo confixus sum cruci.*

§. 5. *La Croix du Sauveur eſt appliquée à tous les Fidéles d'une maniere intime & perſonnelle, & comme* JESUS-CHRIST *a été crucifié en chacun d'eux, ils ne peuvent trouver hors de lui l'origine de la juſtice.*

I. CE que j'ai dit juſqu'ici contribue beaucoup à expliquer quelques paroles de ſaint Paul aux Galates, dont l'obſcurité a caché à des interprêtes d'ailleurs très-éclairez, une partie du ſens profond qu'elles renferment. *O inſenſati Galatæ*, leur dit ce grand Apôtre, * *quis vos faſcinavit non obedire veritati, ante quorum oculos Jeſus Chriſtus præſcriptus eſt in vobis crucifixus.* Ces paroles qui commencent le troiſiéme chapitre, ſuivent celles que nous avons expliquées: *Chriſto confixus ſum cruci*: & elles renferment le même ſens, mais avec plus d'étenduë. Car ce que ſaint Paul avoit paru ne dire que de ſoi-même, il le dit de tous les Galates, & de tous ceux qui avoient reçû comme eux le Batême, & le ſaint Eſprit. » Je ſuis crucifié avec J. C. » dit l'Apôtre: ce n'eſt plus moi qui vis, c'eſt » J. C. qui vit en moi. Je vis dans la foi du » Fils de Dieu qui m'a aimé, & qui s'eſt

Gal. 3. 1.*

Gal. 2. 19. 21.

(*a*) Les traducteurs de Mons: *après que je vous ai fait voir* JESUS-CHRIST, *ſi vivement dépeint devant vous, & comme crucifié à vos yeux. Quibus præ oculis Jeſus Chriſtus ante fuit depictus, inter vos crucifixus.* Eraſme. Οἷς κατ' ὀφθαλμοὺς Ἰησοῦς Χριστὸς προεγράφη, ἐν ὑμῖν ἐσταυρωμένος. *comme crucifié à vos yeux*, dit trop peu, & change le texte. *Inter vos*, n'eſt point, *in vobis*, & n'a aucun ſens raiſonnable.

expression, *il est impossible*, paroît trop forte à ceux qui n'en comprennent pas assez le sens, & ils croient qu'il faut l'adoucir, en réduisant à une grande difficulté ce que l'Apôtre appelle impossible. Mais le terme, tout rigoureux qu'il est, ne doit point être changé; & il ne contient qu'une doctrine non seulement très-exacte, mais qui appartient à la Foi Catholique, qui ne connoît qu'un Batême & qu'une regeneration spirituelle, & qui a toujours regardé comme un crime la réiteration du véritable Batême, donné & reçû dans l'Eglise, quoiqu'elle ait toujours exhorté à la pénitence ceux qui l'avoient souillé par leurs crimes, & qu'elle ait toujours été persuadée qu'elle avoit reçû de J. C. le pouvoir de les remettre. Il est donc impossible de revenir à l'innocence par un nouveau Batême. Et l'on répondroit, comme saint Paul, à ceux qui demanderoient de naître de nouveau, & d'être renouvellez par une pénitence semblable à celle qui prépare au Batême, on leur répondroit que ce qu'ils demandent est impossible; & personne ne pourroit accuser cette réponse, ni de dureté, ni d'exageration, sans tomber dans l'erreur, & sans avancer ce dogme nouveau, que la réiteration du Batême n'est pas impossible, mais seulement très-difficile.

2. C'est pour prouver qu'elle est réellement impossible, que saint Paul ajoute qu'il faudroit pour cela que J. C. fût crucifié de nouveau dans ceux qui recevroient un second Batême, parce qu'il a déja été crucifié dans eux, lorsqu'ils ont été batisez dans sa mort, & qu'ils ont reçû un Sacrement qui est en même-tems la représentation de sa mort sur la Croix, &

de sa sépulture, & l'application de ses Mysteres. Comme J. C. ne peut pas mourir une seconde fois, & qu'il est ressuscité pour ne plus mourir : *Christus resurgens ex mortuis, jam non moritur, mors illi ultra non dominabitur :* Rom. 6. 9. il est impossible de réiterer le Batême qui est le mystere de son unique mort, & de son unique résurrection. Car il faudroit pour renouveller les pecheurs par cette voie, que J. C. fût de nouveau crucifié dans eux, & que toutes les ignominies de sa Croix fussent renouvellées : *Impossibile est eos, qui semel sunt illuminati.... & prolapsi sunt, rursus renovari ad pœnitentiam, rursum crucifigentes sibimetipsis filium Dei, & ostentui habentes.*

3. Il est visible que saint Paul joint ces deux choses : *Rursum renovari*, & *rursum sibimetipsis crucifigentes Filium Dei :* qu'il nie que le renouvellement soit possible, parce qu'un second crucifiement du Fils de Dieu est impossible : & qu'il regarde comme une suite nécessaire d'une nouvelle naissance, ou d'un renouvellement semblable à celui du Batême, que J. C. soit de nouveau crucifié dans la personne renouvellée. On s'écarte donc manifestement de son sens, en rapportant au pecheur, & à son peché, ce qui est dit du Batême, par lequel il est impossible qu'il soit renouvellé.

4. Il peut être vrai dans une autre sens, que les pecheurs qui tombent dans le crime après le Batême, crucifient autant qu'il est en eux, une seconde fois J. C. & qu'ils l'exposent à l'ignominie. Mais l'Apôtre a ici une autre vûe bien plus simple, & bien plus exa-

CHAP. I.

ĉte ; & son expression, *rursum crucifigentes sibimetipsis Filium Dei*, à qui l'on fait violence, & que l'on affoiblit, en traduisant, *sibimetipsis*, AUTANT QU'IL EST EN EUX, signifie clairement qu'il faudroit, pour être renouvellé par un second Batême, que le pecheur plongé une seconde fois dans les eaux, renouvellât dans lui-même, & pour lui le crucifiement de J. C. & tous les opprobres qui en furent une circonstance nécessaire pour notre justification, & pour notre salut.

§. 7. *On ne peut recevoir la vie, ou la recouvrer après l'avoir perdue, que par la croix de* JESUS-CHRIST. *Ce que c'est qu'être attaché à la croix, ou par le Batême, ou par la Pénitence.*

1. IL est donc desormais indubitable que tous ceux qui ont reçû le Batême, ont été crucifiez avec J. C. que ceux qui en ont conservé l'innocence & la justice, doivent comprendre quelle est leur gloire d'être si étroitement unis à J. C. qu'il est crucifié dans eux, & qu'ils le sont dans lui ; & que ceux qui ont deshonoré par leurs crimes, la naissance nouvelle qu'ils avoient reçûe dans le Batême, ne pouvant en esperer une seconde, doivent tâcher de rentrer dans les privileges de la premiere ; en retraçant dans eux la croix de J. C. & en faisant revivre par la pénitence la conformité que le Batême avoit mise entr'eux & le second Adam, qui ne peut plus mourir, après être ressuscité, mais qui peut toujours ressusciter le fruit de sa mort dans les pecheurs pénitens, en les douant de nou-

veau à sa croix, dont ils s'étoient détachez. Ainsi quiconque est vivant, ou par le Batême, ou par la Pénitence, doit dire comme saint Paul, *Christo confixus sum cruci.* Il n'y a point d'autre lieu où l'on puisse recevoir la vie, ou la recouvrer, que la croix de J. C. il faut ou ne la pas quitter, ou y revenir. Il ne faut point esperer de crucifier de nouveau J. C. par un second Batême; mais il ne faut point esperer non plus qu'on puisse abolir l'engagement d'être crucifié avec J. C. contracté dans l'unique Batême de l'Eglise. Le sceau ineffaçable du Batême, rend cet engagement éternel; & quand on n'a pas eu le premier bonheur, qui est celui d'y être fidele, il faut tout employer pour avoir le second, en réparant son infidelité par la pénitence.

2. On suppose que tous ceux qui liront ces reflexions sont clouez à la croix de J. C. ou par le Batême, ou par la Pénitence; & quoiqu'on aimât mieux les écouter, que de leur parler, on ne peut s'empêcher de leur demander s'ils connoissent bien leur gloire, & s'ils sçavent de quel prix est l'honneur d'être crucifiez avec J. C. s'ils étudient ses dispositions, & s'ils tâchent d'y entrer? s'ils imitent son obéissance, sa patience, son silence, son sacrifice interieur & secret, sa charité, & son humilité? si c'est de lui & de sa croix qu'ils se glorifient, & non de leurs mérites? s'ils sont comme lui determinez à expirer sur sa croix, sans se laisser vaincre ni par la douleur, ni par l'ignominie, ni par les reproches d'impuissance & de foiblesse? s'ils comprennent que c'est de lui seul que

CHAP. I.

vient leur patience & leur force ; que c'est avec justice, & pour leurs pechez qu'ils souffrent, ce qu'il a souffert par amour ; & que c'est pour eux, & pour n'être pas éternellement malheureux, qu'ils sont associez aux souffrances du Fils de Dieu, & du Roi de gloire, à qui tout le bonheur étoit dû ? Il me semble qu'ils répondent tous que ce sont là leurs sentimens, & qu'ils sont tous persuadez des veritez dont je leur parle. Et je n'ajoute aussi, en les congratulant, que ce

Joan. 13. 17. seul mot de J. C. à ses Apôtres : *Si hæc scitis, beati eritis, si feceritis ea.* Vous serez heureux de mettre en pratique ce que vous sçavez déja.



CHAPITRE II.

Où l'on explique ces paroles de saint Paul : » Nous sçavons que notre » vieil homme a été crucifié avec » JESUS-CHRIST, afin que le » corps du peché soit détruit, & » que désormais nous ne soyons » plus asservis au peché. Car celui qui est mort, est justifié du » peché.

Hoc scientes quia vetus homo noster simul crucifixus est, ut destruatur corpus peccati, & ultra non serviamus peccato. Qui enim mortuus est, justificatus est à peccato. Rom. 6. v. 6. & 7.

§. 1. *Ce que c'est que le vieil homme : ce que c'est que le nouveau. On ne peut se revêtir de l'un, qu'en se dépoüillant de l'autre.*

1. POUR entrer dans l'intelligence de ces paroles qui renferment un grand nombre de veritez très importantes, il faut apprendre de saint Paul qu'il y a deux hommes, l'un ancien, & l'autre nouveau ; & qu'il y a une telle opposition entr'eux, que pour se revêtir de l'un, il faut se dépouiller de l'autre. » Ce n'est point pour vivre à la maniere des » Gentils, dit-il aux Ephesiens, que vous » avez appris J. C. si toutefois c'est de J. C. » que vous êtes les disciples, & si vous avez » appris de sa véritable doctrine à dépouiller » le vieil homme, selon lequel vous avez vé» cu dans votre premiere vie, qui se corrompt

Eph. 4. 20. & *suiv.*

» en suivant l'erreur de ses passions.... & à » vous revêtir de l'homme nouveau, qui est » créé selon Dieu dans une justice & une sain» teté véritable. » Ce vieil homme est l'homme terrestre, l'homme semblable au premier Adam, au premier prévaricateur, au deserteur de la justice; dont l'erreur & les passions sont la regle; qui ajoute aux anciennes tenebres de nouvelles tenebres; & qui acheve de se corrompre, en s'éloignant chaque jour de la justice, & de l'immortalité. Le nouvel homme au contraire est l'homme celeste, semblable au second Adam, à J. C. source de la justice & de la sainteté; qui est la parfaite image de son pere; qui rétablit dans l'homme l'image de Dieu, que son crime avoit défigurée; & qui ajoute aux premiers traits de cette image une nouvelle ressemblance & une nouvelle dignité, en élevant l'homme par l'union personnelle avec le Verbe, à n'être avec lui qu'un seul fils & à mériter les mêmes honneurs.

2. » Dépoüillez-vous, dit le même Apôtre » aux Colossiens, du vieil homme avec ses » œuvres; & revêtez-vous du nouveau, qui » par son (a) renouvellement parvient à être » reconnu conforme à l'image de celui qui » l'a créé: où il n'y a ni Gentil, ni Juif, » ni circoncis, ni incirconcis, ni barbare, » ni scythe, ni esclave, ni libre: mais où

* (a) C'est ainsi qu'on a cru devoir traduire: *qui renovatur in agnitionem, secundùm imaginem ejus qui creavit illum*: ce qui est très conforme au dessein de saint Paul, & au texte, soit grec, soit latin: au lieu que dans une celebre version on a traduit: *qui se renouvelle pour connoître Dieu selon l'image de celui qui l'a créé*: ou autrement, *par la connoissance de Dieu*.

» J. C. est tout en tous. » Le vieil homme est la dégradation & la corruption de l'homme innocent, tel qu'il étoit sorti des mains de Dieu. Il est tellement défiguré, qu'il est méconnoissable : & à peine en le regardant de fort près, observe-t-on dans lui quelques vestiges de l'auguste main qui l'a formé, & du divin modele dont il avoit reçû l'empreinte & l'image. Le nouvel homme au contraire est le rétablissement & le renouvellement de la premiere dignité de l'homme. Il retrace en lui l'image de Dieu qu'il avoit défigurée. Il ajoûte tous les jours quelque nouvelle ressemblance avec la nature & la sainteté de celui qui la créé, & cette ressemblance devient enfin si sensible, qu'au lieu de l'homme, on ne voit plus que J. C. qui est si fidellement imité, que l'homme disparoît, & avec lui toutes distinctions humaines : *Expoliantes vos veterem hominem cum actibus suis, & induentes novum, eum qui renovatur in agnitionem, secundum imaginem ejus qui creavit illum. Ubi non est Gentilis, & Judaus... sed omnia; & in omnibus Christus.* Coloss. 3. 9.

§. 2. *La grande opposition qui se trouve entre le vieil homme & l'homme nouveau, n'a pas empêché que l'un & l'autre n'ait été attaché avec* JESUS-CHRIST *à la même croix. Raisons pour lesquelles* JESUS-CHRIST *s'est revêtu de l'exterieur du pecheur.*

1. MAIS si cela est, dira-t-on, comme on n'en sçauroit douter, si le vieil homme est l'homme pecheur, l'homme dégradé, l'homme sensuel, comment a-t-il pû être at-

CHAP. II. taché avec J. C. à la croix ? Et si J. C. est l'homme nouveau, le Juste & le Saint par excellence, l'image de Dieu la plus parfaite, comment a-t-il été possible que le vieil lui fût tellement uni, qu'il fût attaché à une même croix avec lui ? Car c'est ce que paroissent signifier les paroles de l'Apôtre : » Nous sçavons que notre vieil homme a été crucifié » avec J. C. » Comment donc deux hommes si opposez ont-ils pû s'allier dans une même personne ? Et comment deux extrêmitez aussi éloignées que la justice & l'injustice ont-elles pû se mêler & se confondre dans J. C ?

2. Cor. 6. 14. 15. 2. » Il ne peut y avoir d'union, selon le » même Apôtre, entre la justice & l'iniqui» té : ni de commerce entre la lumiere & les » tenebres : ni d'accord entre J. C. & Belial. Mais il n'est pas impossible que la souveraine Justice se couvre de l'apparence exterieure du pecheur, qu'elle veut sauver. Elle ne peut être réellement injuste, ni établir un soupçon réel & bien fondé qu'elle le soit. Mais il n'est pas indigne d'elle qu'elle se soumette à une partie de la pénitence des injustes, pour mériter leur réconciliation & leur rétablissement dans la justice. Bien loin qu'une telle charité soit opposée à sa sainteté, elle en est au contraire la preuve la plus sensible ; & elle y ajouteroit un nouveau degré, s'il étoit possible qu'elle devînt plus parfaite ; car la justice & la charité sont inséparables. Et comme il ne peut y avoir une plus grande charité, que de sacrifier son bonheur, sa gloire & sa vie pour des injustes & des ingrats, afin qu'ils cessent de l'être ; il n'y a point aussi de justice plus pure, ni plus desinteressée, ni plus divine, que de consentir à partager avec les injustes

les châtimens & les opprobres qui leur sont dûs : & a être confondu avec eux, pendant quelque tems, par ceux qui ne penetrent pas ses desseins, ni la profonde sagesse qui cache son amour.

3. C'est en cela que consiste le mystere ineffable de l'Incarnation de J. C. car il ne s'est pas contenté de se faire homme pour nous, & de se revêtir de notre chair, » parce que » nous étions nous-mêmes composez de » chair & de sang : » Mais il s'est revêtu d'une chair semblable à celle des pecheurs, parce que nous le sommes. Il a voulu qu'elle fût dans l'exterieur, sans aucune distinction de la nôtre, quoiqu'elle fût dans le reste infiniment pure. Il a voulu ressembler à Adam chassé du Paradis terrestre, & exilé, & non à Adam innocent, heureux & immortel. Il a pris sur lui, excepté le peché, tout ce qui convenoit à des hommes justement condamnez ; & il a consenti que les hommes & les demons le crussent l'un d'entre nous, sans autres differences que celle d'une plus grande vertu, afin qu'il nous représentât tous dans sa chair. » Dieu, dit saint Paul, a envoyé » son propre Fils revêtu d'une chair sembla- » ble à celle du peché ; & par le (a) peché il a

Hebr. 2. 14.

Rom. 8. 3. & 4.

(a) C'est ainsi qu'il faut traduire : *Et de peccato damnavit peccatum in carne* περὶ ἁμαρτίας, ayant ici la même signification que, *per*, comme il y en a des exemples. La version de Mons paroît changer le sens du texte, en traduisant : *Et il a condamné le peché dans la chair de* JESUS-CHRIST *à cause du peché commis contre lui*, c'est-à dire, contre Dieu. Car l'Apôtre dit au contraire, que c'est par le peché, c'est-à dire, par la chair de JESUS-CHRIST, semblable à celle des pecheurs, que Dieu a condamné & abo-

„ condamné le peché dans la chair, afin que
„ la justice de la Loi fût accomplie en nous
„ qui ne marchons pas selon la chair, mais
„ selon l'esprit. „ J'expliquerai bien-tôt ce qu'il y a d'obscur dans ces profondes paroles : il me suffit maintenant d'employer ce qu'elles ont de clair, pour autoriser ce que je viens de dire de la chair de J. C. semblable à celle des pecheurs, qui devoit les représenter par cette ressemblance, & qui devoit les persuader qu'elle étoit offerte pour eux.

4. Car si elle avoit paru aussi pure & aussi innocente qu'elle l'étoit aux yeux de Dieu, elle auroit dû être impassible & immortelle : ou, si elle avoit été sacrifiée, elle n'auroit paru l'être que pour les justes. Elle auroit ôté la confiance aux pecheurs, dont elle auroit été absolument differente ; elle n'auroit point été choisie comme une victime, dans le troupeau qu'elle devoit sanctifier. Elle nous auroit été étrangere, incapable de représenter notre état, notre condamnation, notre misere, & elle eût été plus propre à nous faire sentir notre éloignement de Dieu, qu'à raprocher de nous notre Mediateur.

5. Il falloit que le véritable Jacob se couvrît de la ressemblance d'Esaü ; qu'il cachât ses mains pures sous des peaux étrangeres ; qu'il prît notre nom, en conservant sa voix ; qu'il fût beni de son pere en confessant qu'il étoit Esaü ; & qu'ainsi sa benediction, dont il n'avoit pas besoin pour lui-même, tombât

li le peché réel qui étoit dans la chair des pecheurs, c'est-à-dire, dans les hommes charnels. *De peccato*, doit s'entendre de JESUS-CHRIST, *damnavit peccatum in carne*, doit s'entendre des hommes.

directement sur celui qu'il représentoit. Voila ce qui nous rassure, & qui nous donne la confiance de nous unir à Jacob, puisqu'il ne rougit point de passer pour Esaü : Il n'a pû prendre de nous qu'une surface, qu'une peau, qu'une ressemblance exterieure, & étrangere par rapport au peché : mais il nous a réellement communiqué ses benedictions & son droit à l'heritage éternel ; & après avoir porté quelque tems une chair semblable à la nôtre, afin qu'il pût souffrir & mourir pour nous, il nous a laissé le mérite de ses souffrances & de sa mort, & il a comblé notre chair d'honneur & de gloire en la tirant du tombeau. CHAP. II.

6. Mais avant que le Pere déchirât le cilice dont il avoit revêtu son Fils, en lui donnant une chair glorieuse & immortelle, selon cette parole du Prophete : *Conscidisti saccum meum, & circumdedisti me lætitia* : il étoit nécessaire que ce cilice cachât l'Agneau de Dieu sous la ressemblance du bouc émissaire ; & qu'en portant toutes nos iniquitez & tous nos anathêmes, il parût lui-même en être digne, puisqu'il étoit revêtu d'une chair qui n'étoit devenue sujette à la mort, & aux miseres qui précedent la mort, qu'après la malédiction dont Dieu l'avoit frappé. Il étoit l'hostie destinée à effacer le peché : mais il falloit pour l'effacer & pour l'abolir, qu'il fût regardé par les hommes comme pecheur, & traité par son Pere même comme s'il l'eût été. C'est ainsi que Dieu *par le peché*, c'est-à-dire, par l'oblation de la chair de son Fils semblable à celle des pecheurs, *a condamné le peché* réel, qui avoit corrompu les hommes, & qui avoit rendu leur chair criminelle ; & qu'en le condamnant, il l'a aboli, afin Ps. 29. 11.

CHAP. II. que la justice de la loi fût accomplie en nous; c'est-à-dire, afin que le peché étant détruit; & la cupidité étant vaincue, nous observassions par un amour pur & sincere ce qui est commandé par la Loi ; » parce qu'après la » mort de J. C. nous ne marchons plus selon » la chair qui est ennemie de la loi, mais se» lon l'esprit qui en fait aimer tous les com» mandemens

7. Ces veritez sont enseignées en termes encore plus forts & plus énergiques dans la

2. Cor. 5. 10. 21. seconde Epître aux Corinthiens. » Nous vous » conjurons, leur dit l'Apôtre, au nom de » J. C. de vous reconcilier avec Dieu : puis» que pour l'amour de nous il a traité celui » qui ne connoissoit point le peché, comme » le peché même, afin qu'en lui nous devins» sions la justice de Dieu: *Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit : ut nos efficeremur justitia Dei in ipso.* Remarquez, s'il vous plaît, ces deux choses, qui paroissent infiniment opposées, & qui sont neanmoins réunies en J. C. *ne point connoître le peché*, c'est-à-dire, en être non seulement exemt, mais incapable, & être traité, non par les hommes, mais par son Pere comme *le peché même ;* c'est-à dire, comme réunissant en lui tous les pecheurs, & comme représentant dans sa chair tous les crimes commis depuis que dans Adam elle étoit devenue criminelle.

8. On pourroit donner un sens plus doux à ces paroles: *Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit :* en les interpretant ainsi : » Dieu a rendu victime pour le peché, » celui qui ne connoissoit point le peché : » & cette interpretation, qui certainement n'a

rien que de vrai, pourroit être fondée ſur le langage des Ecritures, qui donnent ſouvent le nom de *peché* aux victimes offertes pour le peché, & qui diſent des Prêtres en ce ſens, qu'ils mangent les pechez du peuple, parce qu'is ſe nourriſſent des hoſties que le peuple offre à Dieu pour l'expiation de ſes pechez. Mais il eſt viſible que cette interpretation ne remplit point le ſens de ſaint Paul, qui met un rapport néceſſaire entre le traitement fait à J. C. par ſon Pere, comme s'il avoit été le peché même ; & le traitement que nous recevons de ſon Pere, comme ſi nous étions devenus ſa juſtice à cauſe de ſon Fils, *eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit, ut nos efficeremur juſtitia Dei in ipſo.* Il eſt évident que J. C. ſelon l'Apôtre a pris notre place, non ſeulement comme une victime offerte par nous, ou pour nous : mais comme chargé de nos iniquitez : & qu'il nous a cedé la ſienne, comme ſi nous étions devenus juſtes comme lui, & qu'il fût devenu pecheur comme nous.

9. Rien n'eſt plus étonnant qu'une telle charité. Mais pour la couvrir, & pour rendre plus vrai-ſemblable un échange auſſi incompatible que celui de nos pechez, dont J. C. ſe charge, & de la juſtice divine que J. C. nous mérite, il prend tout l'appareil exterieur du peché, en naiſſant paſſible & mortel ; en y ajoûtant la pauvreté, & le travail ; & ce qui eſt bien plus étonnant, en y joignant la circonciſion ; le ſacrifice offert pour purifier ſa mere, l'argent preſcrit pour racheter ſa vie, comme s'il eût été lui-même du nombre de ceux qui devoient attendre un liberateur. Et enfin le Batême de ſaint Jean

 qui étoit un Batême de pénitence, & qui paroissoit convaincre de peché ceux qui le recevoient.

10. Mais tout ce dehors, si propre à cacher l'amour du Pere qui immoloit son Fils pour nous, comme s'il eût été le peché même, afin de nous épargner, comme si nous avions été le juste même & la justice de Dieu : tout ce dehors, dis je, n'étoit qu'un voile, qui n'empêchoit pas que J. C. ne fût la sainteté même, & qu'il ne fût aux yeux de son Pere l'auteur & le consommateur de la justice. Car la Circoncision & le Batême de saint Jean n'étant que des signes, & ne donnant pas la justice, ils pouvoient être communs aux justes & aux injustes. Ils signifioient seulement que quiconque les recevoit, s'engageoit à la pénitence, ou pour ses pechez, ou pour ceux des autres. Et ils pouvoient convenir à l'Agneau qui ôte les pechez du monde, sans qu'il fût pour cela moins pur & moins saint, quoiqu'il le parût même aux yeux des hommes. Il étoit le remede efficace contre le venin du serpent, quoiqu'il en eût la ressemblance & la figure. Il étoit la resurrection & la vie, quoiqu'il parût conforme au premier Adam, qui avoit tué sa posterité. Il étoit l'homme nouveau, quoiqu'il fût attaché à la croix, comme heritier de la condamnation du vieil homme.



§. 3. *Vive image de la mort du vieil homme élevé avec* JESUS-CHRIST, *& par* JESUS-CHRIST *à la croix. Verité & perfection du sacrifice de l'homme nouveau qui s'immole pour le vieil homme, à qui il est uni sur la croix.*

1. APRE'S l'établissement de toutes ces veritez, considerons desormais avec une nouvelle attention les paroles de S. Paul, qui sont la principale matiere de ce chapitre : „ Nous „ sçavons, dit ce grand Apôtre, que notre „ vieil homme a été crucifié avec J. C. afin „ que le corps du peché soit détruit, & que „ desormais nous ne soyons plus asservis au „ peché : car celui qui est mort, est justifié „ du peché. „ *Le vieil homme* & *le corps du peché* sont la même chose ; & l'un & l'autre sont la concupiscence qui a pris la place de la charité. Cette concupiscence dominoit dans tous les hommes avant J. C. c'est-à-dire, avant sa mort, ou esperée, ou réelle, & c'étoit principalement par les sens & par les passions, dont le corps est le ministre & l'organe, qu'elle exerçoit son empire. Ainsi la chair crucifiée est en un sens la même chose que la concupiscence crucifiée ; & la chair de J. C. semblable exterieurement à la nôtre, quoique très-sainte & très-pure, représentoit notre concupiscence & notre corps infecté par elle, & le crucifiement qu'il en a fait en notre nom.

2. Arrêtons donc nos yeux sur un mystere qui nous auroit toujours été caché, sans la revelation que le saint Esprit nous en a faite par les Apôtres : & considerons notre vieil

homme cloué avec J. C. & par J. C. à sa croix. Il y est immobile ; il y est lié ; il y est sans pouvoir & sans liberté. Tous les membres du corps sont refusez à la concupiscence. Rien n'obéit à la cupidité ; rien ne dépend de l'amour propre. Le corps entier du peché est immolé. Des douleurs extrêmes, une entiere nudité, des opprobres de toute espece, sacrifient les trois principales branches de la cupidité, la volupté, l'amour des biens presens, l'orgueil, & le desir de dominer. La chair violemment tendue, suspendue par ses playes, attachée à un bois, où elle ne trouve aucun repos, où tous les membres sont à la torture, expie tout ce qu'elle a fait pour obéir aux passions de l'ame. Non seulement elle ne leur prête plus son ministere ; mais elle est severement punie de l'usage qu'elle a fait des membres pour les satisfaire. Les épines lui percent la tête ; un fiel amer est le supplice de sa langue. Elle n'entend & elle ne voit rien qui n'ajoute à ses douleurs ; enfin elle expire sur le bois : & après même qu'elle est expirée, on s'assure de sa mort, en lui perçant le cœur d'une lance, & en faisant sortir de ce secret asyle des passions, jusqu'aux dernieres gouttes capables de les entretenir, ou de les faire revivre. O modele plein d'instructions ! ô image plus frapante que tous les discours ! ô mystere de la sagesse divine, qui a choisi la croix de J. C. pour nous instruire de tant de veritez qu'aucun autre genre de mort n'auroit pû nous rendre aussi sensibles ni aussi touchantes.

3. Mais cessons pour un moment de considerer notre vieil homme en J. C. & en allant au-delà du voile d'une chair semblable à la nôtre,

nôtre, qui nous cache l'homme nouveau, voyons par les yeux de la foi avec quelle verité, & quelle perfection il s'immole aux volontez de son Pere, au zele pour sa justice, à sa charité pour les pecheurs. Considerons dans le sacrifice exterieur de son corps, le sacrifice secret & spirituel de son ame; son obéissance sans bornes, sa patience sans aucun mêlange de consolations; son silence invincible aux reproches les plus offensans, & les plus injustes: sa perseverance dans les douleurs, malgré les blasphêmes qui l'attribuent à impuissance & à foiblesse: sa priere pour des ingrats, avides de son sang, ennemis du salut qu'il demande pour eux: ses larmes & ses supplications, jointes à une contrition de cœur aussi sincere que si nos pechez étoient les siens, quoiqu'il soit la source de la justice: son mépris des opprobres, des tourmens, de la mort la plus honteuse & la plus cruelle, pour être un Pontife fidele entre Dieu & nous: sa volonté pleine & entiere de s'offrir sans reserve, sans partage, sans hésitation, comme un holocauste parfait: sa victoire & son triomphe à l'égard de tout ce qui étoit capable de s'opposer à son obéissance & à son amour: sa conformité interieure & invisible avec l'hostie exterieure de sa chair, cloué, immobile, portant tout, souffrant tout, acceptant tout, baissant la tête pour accepter la mort, expirant dans l'obéissance. O victime vraiment parfaite, & seule digne de Dieu! ô sacrifice secret, & visible de l'esprit & de la chair, de l'homme nouveau & de celui qui représentoit notre vieil homme, qui mérite seul le nom d'holocauste! ô mystere, où le pecheur & le juste, où

CHAP. II. l'ancien Adam & son reparateur, où l'homme dégradé, chargé d'opprobres & condamné à la mort, & le Roi de gloire qui est la resurrection & la vie, se trouvent étroitement unis!

§. 4. *La chair de* JESUS-CHRIST *a été doublement crucifiée pour nous. La double union que nous avons avec la chair de* JESUS-CHRIST, *nous impose une double obligation de crucifier la nôtre.*

1. VOILA notre modele; car le même Apôtre qui nous a revelé ces mystéres, nous a dit en termes clairs, » que ceux qui sont
Gal. 5. 24. » à J. C. ont crucifié leur chair avec ses pas» sions, & ses désirs dereglez. » Il ne divise point les Chrétiens en diverses classes, & en divers ordres: il parle également à tous: il ne fait point un precepte aux uns, de ce qui ne seroit qu'un conseil pour les autres. *Qui Christi sunt:* cela est géneral & sans exception. Tous ceux qui sont à J. C. c'est à-dire, tous ceux qui sont véritablement ses Disciples, qui vivent de son esprit, qui ne se contentent pas de porter son nom sans lui obéir, *ont crucifié leur chair.* Il ne dit pas qu'ils refusent de consentir à ses désirs, & qu'ils ne suivent plus ses passions, ce qui suffiroit s'il étoit bien entendu: mais il dit qu'ils l'ont crucifiée avec ses passions & ses désirs, pour montrer la vive résistance qu'ils lui font: l'opposition qu'ils ont à ses passions & à ses vices, l'horreur qu'ils ont des pechez ausquels elle les sollicite, les précautions qu'ils prennent contre elle, afin qu'elle leur soit assujettie, & qu'elle soit hors d'état de

reprendre le commandement qu'ils lui ont ôté : le refus général & universel qu'ils lui font de toute liberté, de tout mouvement, de tout désir, dont la crainte & l'amour de Dieu ne sont pas le principe.

2. Il ne faut pas légerement passer ces paroles : » Ceux qui sont à J. C. *qui Christi* » *sunt*, ont crucifié leur chair avec ses passions » & ses desirs. » Car le sens que nous leur avons donné est fondé sur un autre qui lui sert de titre & de preuve, & que nous avons tâché d'établir dans le chapitre précedent, où nous avons expliqué ces paroles de l'Apôtre: *Christo confixus sum cruci* ? je suis attaché à la croix avec J. C. Notre vieil homme representé par la chair mortelle de J. C. a été crucifié avec elle, & cette même chair qui appartenoit à l'homme nouveau, nous representoit aussi comme renouvellez. Elle a été ainsi doublement crucifiée pour nous; premierement comme étant l'image de l'ancien Adam, & secondement comme étant la chair du nouveau, dont nous sommes les enfans. Nous avons, selon le premier rapport, été acceptez par J. C. & selon le second, nous l'avons reçu pour pere & pour chef. Il s'est revêtu de nous dans le premier, & il nous a revêtus de lui dans le second; & dans l'un & dans l'autre nous sommes devenus la chair de J. C. crucifié, comme saint Leon le dit admirablement dans ce peu de paroles : *susceptus à Christo, Christumque suscipiens, non idem est post lavacrum, qui ante baptismum fuit, sed corpus regenerati fit caro crucifixi.*

S. Leo Serm. 14. de pass. n. 6.

3. Nous avons donc une double obligation de crucifier notre chair, à cause de la

CHAP. II. double union que nous avons avec celle de J. C. qui a été crucifiée, pour ôter au vieil homme, au corps du péché, à la concupiscence, la liberté & la vie: & qui a encore été crucifiée pour servir d'holocauste à l'homme nouveau, à la justice, à la charité, qui ont converti le supplice dû au pécheur en un sacrifice volontaire, & dont nous avons appris à tout refuser au péché, & à tout sacrifier à l'amour de Dieu. Quand il seroit donc vrai que le vieil homme ne vivroit plus en nous, ce qui n'est pas possible en cette vie, l'homme nouveau dont nous serions revêtus, demanderoit l'immolation de notre chair, non comme criminelle; mais comme sainte, non comme la chair d'Adam, mais comme faisant partie de celle de J. C. *Corpus regenerati, fit caro crucifixi.*

§. 5. *Le vieil homme, quoique crucifié avec* JESUS-CHRIST, *n'expire qu'à notre mort. Ce qu'on doit entendre par les œuvres de la chair qu'il faut crucifier.*

1. MAIS il s'en faut bien que le vieil homme meure totalement avant nous. Il peut être crucifié, mais il n'expire qu'à notre mort. Il est toujours préparé à descendre de la croix: il le désire toujours: il travaille sans relâche à s'en faire détacher: & nous sommes souvent assez malheureux, ou pour lui rendre une partie de sa liberté, ou pour dissimuler les efforts qu'il fait pour se la procurer. Car notre chair vraiment criminelle ne ressemble pas à celle de J. C. qui n'avoit que l'extérieur du péché; en ce qu'elle étoit passible & mortelle, mais qui demeuroit clouée

à la croix, sans agitation & sans mouvement. La nôtre qui est la même chose que *le corps du péché*, ou la concupiscence, est toujours rebelle, toujours ennemie de la justice, toujours au désespoir de la servitude où l'on la reduit. Elle ne peut être clouée ni par le fer, ni par un autre moien, qui ne dépende pas de notre attention & de notre volonté. C'est par un continuel effort qu'on l'enchaine & qu'on la lie: & ses liens se relâchent aussi-tôt que nos efforts se ralentissent. Il est vrai que c'est la charité de J. C. qui fait notre force, & qu'elle a le pouvoir de réduire en captivité, & de soumettre tout ce qui s'éleve contre elle. Mais Dieu qui lui accorde le pouvoir de vaincre, & même de triompher, lui refuse en cette vie celui d'exterminer entierement ses ennemis. Nous vivons ainsi dans le combat, & par conséquent dans la tentation & dans le danger. A chaque instant l'ennemi vaincu peut nous vaincre, une négligence d'un moment peut nous être funeste, & les personnes les plus mortifiées sont obligées à une vigilance continuelle pour s'assurer leurs anciennes victoires, & pour en remporter de nouvelles.

2. Les Saints qui vivent avec piété, dit S. Leon, ne peuvent s'éloigner un moment de la croix de J. C. & ils sont continuellement appliquez à y cloüer les désirs de la chair par une exacte continence. *Pia vita sanctorum nunquam aliena est crucis Christi, dum continentia clavis desideria carnis configit.* Car il y a toujours dans eux quelque chose à crucifier, dit le même Pere. Tantôt c'est la colere qu'il faut réprimer, & dont

S. Leo Serm de Quadrag n. 4.

ou de la chair ; mais elle ne suffit pas pour empêcher ses mouvemens séditieux, ni pour la tenir dans le respect & dans le devoir. Elle ne suffit pas pour rendre tranquille le regne de la charité. Elle ne suffit pas pour mettre en sureté le précieux trésor que nous portons dans des vaisseaux d'argile. Nous soupirons & nous gémissons, au milieu des dangers qui nous environnent, au milieu des ennemis domestiques, très voisins de notre cœur, très capables de le séduire, & très étroitement liez avec des actions naturelles & légitimes, qui leur servent de prétexte & de voile. Nous soupirons de ce que *les premices de l'esprit* sont resserrez dans des bornes étroites ; de ce qu'elles ne peuvent s'assujettir l'homme tout entier, & de ce que tout ce qui dépend des sens & du corps paroît servir de retraite à la concupiscence. Nous ne nous consolons que par l'espérance qu'un jour tout ce qui est en nous obéira à l'esprit de J. C. que le corps lui-même deviendra spirituel, en ne recevant de mouvement & d'impréssion que de l'esprit d'adoption & de grace ; & que nous serons alors enfans de Dieu, sans partage & sans réserve, tous les vestiges de notre ancienne servitude sous la concupiscence étant abolis. *Nos ipsi primitias spiritus habentes, & ipsi intra nos gemimus, adoptionem filiorum Dei expectantes, redemptionem corporis nostri.*

2. En attendant cette pleine délivrance, nous devons supporter avec une patience humble, mélée de soumissions & de gémissemens, l'état où la justice divine temperée par sa misericorde nous a placez. Nous aurions dû, en conservant l'innocence, ne trouver que

de la facilité dans la vertu. C'est nous qui avons semé les épines que nous rencontrons dans le sentier de la justice. La concupiscence est notre ouvrage. Elle est née de notre premiere désobéïssance ; & elle est le fruit du desir que nous avons eu de ne dépendre que de nous. CHAP. II.

Il est juste que notre revolte contre Dieu soit punie par la sedition intestine que nous éprouvons au dedans de nous. Il est juste que le corps qui est notre esclave, nous fasse rougir, par l'empire qu'il affecte de prendre sur nous, de la folle présomption qui nous a portez à nous élever contre Dieu même. Supportons les soufflets humilians que notre esclave nous donne, en nous souvenant des outrages que nous avons faits à celui qui nous avoit donné l'être & la vie : & en nous appliquant avec un soin infatigable à reprimer la chair par l'esprit, confessons que nous avons mérité que la chair fasse, pendant le tems de notre pénitence & de notre exil, une continuelle guerre à l'esprit, non pour le vaincre, ni pour le lasser, ce qui seroit pour nous le dernier malheur, mais pour nous rendre humbles, & pour nous obliger à prier sans relâche.

3. » Conduisez-vous selon l'esprit, dit S. » Paul, & vous n'accomplirez point les dé- » sirs de la chair : car la chair a des désirs » contraires à ceux de l'esprit : & l'esprit » en a de contraires à ceux de la chair : & » ils sont opposez l'un à l'autre : de sorte » que vous ne faites pas les choses que vous voudriez. » L'opposition de l'esprit & de la chair ; & des desirs de l'un & de l'autre, est clairement marquée dans ces paroles : mais ce n'est pas ce que j'y considere maintenant, *Gal. 5. 16. & 17.*

CHAP. II. Je suis plus occupé d'une contradiction qui paroît y être, & qui mérite d'être éclaircie. Elle consiste en ce que l'Apôtre dit d'un côté: » qu'en se conduisant selon l'esprit, on n'accomplit point les désirs de la chair, » & qu'il paroît dire de l'autre, que l'esprit même ne fait pas tout ce qu'il désire, à cause de la resistance que lui fait la chair par ses désirs: *Hæc sibi invicem adversantur, ut non quæcumque vultis, illa faciatis.* Comment peut-il être vrai qu'on n'accomplisse jamais les désirs de la chair, quand on se conduit par l'esprit, si l'esprit lui-même est arrêté dans l'accomplissement de ses désirs par la contradiction de la chair? Et quel avantage saint Paul donne-t-il à l'esprit sur la chair, s'il accorde à l'un & à l'autre la liberté de désirer, & si c'est une suite de cette liberté, que les volontez inspirées par l'esprit soient quelquefois inefficaces: comme celles qui sont suggerées par la chair sont quelquefois sans effet?

4. Il n'y a point d'opposition entre ces deux veritez que nous enseigne saint Paul. Ceux qui vivent selon l'esprit, n'accomplissent point ce que désire la chair. Cela est sans exception. Mais comme l'esprit refuse toujours son consentement à ce que désire la chair: la chair de son côté refuse aussi toujours son consentement à ce que désire l'esprit; & cette inimitié déclarée fait que plusieurs désirs inspirez par l'esprit n'ont pas toujours leur effet, à cause de l'obstacle de la chair: comme il arrive quelquefois que les désirs de la chair ne sont pas consentis par la liberté, à cause de la resistance de l'esprit qui les rejette & qui les condamne. L'homme spi-

rituel veut prier, & il veut le faire sans distraction : mais la chair & les sens que la priere met à la gêne, s'efforcent de troubler & d'interrompre ce saint exercice, par mille soins & mille inquietudes que l'esprit desavoue, & dont il s'afflige : mais dont il ne peut tarir la source. L'homme spirituel veut vivre de la foi, & ne s'occuper que des biens invisibles : mais une infinité de pensées qui naissent du dereglement de l'imagination, & des objets de la cupidité, forment un nuage qui cache souvent à l'esprit l'unique objet qu'il désire. Il écarte autant qu'il lui est possible, ce nuage ; mais les vapeurs qui le forment, & la source d'où elles s'exhalent ne dépendent pas de sa liberté. Il en gémit, il demande d'en être délivré : mais sa délivrance est differée.

5. Sur quoi il faut observer avec soin deux choses très-importantes : la premiere, que là où l'esprit de J. C. est le maître, il l'est aussi de la liberté ; & que dès qu'il ne consent point aux desirs de l'homme charnel, dès qu'il les reprime, dès qu'il s'y oppose sincerement, ces désirs ne sont point imputez ; & que non seulement ils sont sans effet, mais qu'ils sont aussi sans aucune faute, parce qu'il ne peut y avoir de faute réelle, que par un consentement réel de la liberté. La seconde chose qu'il faut observer, est que tous les désirs dont l'esprit de J. C. est le principe, sont saints & méritoires, quand ils sont pleins & parfaits, quoiqu'ils trouvent dans leur execution des obstacles du côté de l'homme charnel qu'ils ne peuvent vaincre ; car ces désirs sont alors pleinement consentis par la liberté qui s'y livre, & qui en souhaite l'effet : &

CHAP. II. l'obstacle étranger qui en empêche, ou qui en limite l'execution, ne peut lui être imputé.

6. Par la lumiere que répandent ces deux veritez, on discerne clairement la difference essentielle qui est entre les désirs de la chair desavouez & combattus par l'esprit; & les désirs de l'esprit ausquels la chair en oppose de contraires. Car les désirs de l'esprit sont libres & consentis : au lieu que les desirs de la chair sont involontaires, & reprimez par la liberté. Ainsi quoique l'esprit & la chair aient des désirs opposez, il n'y a que ceux de l'esprit qui décident de l'état de l'homme, quand ils sont pleins & absolus : & il est toujours vrai que, lorsqu'on se conduit par l'esprit, on n'accomplit jamais les désirs de la chair. Ce qui est la doctrine de saint Paul, ou plutôt, de J. C. même.

§. 7. *L'esprit ne peut resister, comme il le doit, à la chair, qu'il n'observe avec attention tous les mouvemens de celle-ci. L'esprit qui pour l'accomplissement de ses désirs oblige le corps à lui prêter son ministère, lui rend communs le mérite & la récompense du bien qu'il fait.*

1. Il faut seulement prendre garde à ne pas confondre une resistance foible, molle, paresseuse, engourdie, aux désirs de l'homme charnel, avec une resistance pleine & entiere dont l'esprit de J. C. est le principe. Il faut éviter avec soin l'illusion de ceux qui mettent entre l'esprit & la chair un tel divorce, que l'esprit ne répond point de ce qui se passe dans la chair; & qu'il se contente ou de l'ignorer, ou de n'y prendre aucune part.

Cette erreur grossiere qui peut conduire aux plus criminelles souilleures, n'est autre chose qu'un plein affranchissement accordé à la cupidité, qui devient la maitresse, dès qu'elle est indépendante, & qui est indépendante dès que l'esprit l'abandonne à elle-même: au lieu de la clouer à la croix de J. C. de lui refuser tout ce qui n'est pas nécessaire à la vie & à la santé; & de lui interdire tous les mouvemens, dont la liberté reglée par l'esprit de J. C. doit demeurer la maitresse.

2. C'est ce que veut dire saint Paul, quand il termine ainsi le chapitre VII. de l'Epître aux Romains: » Je suis soumis à la loi de » Dieu selon l'esprit, & à la loi du peché » selon la chair. » L'esprit est le maître: c'est lui qui obéit à la loi de Dieu: c'est lui qui l'observe & qui l'aime. La chair n'a sous lui que des désirs impuissans. Elle est captive & sujette. Elle suit une loi contraire à celle de l'esprit: mais elle la suit seule: elle la suit sans execution: elle la suit sans communiquer sa dépravation à l'esprit, qui est inconsolable de la resistance qu'elle lui fait, & qui attend avec une sainte impatience qu'une pleine & entiere redemption l'affranchisse d'un corps de mort, où la concupiscence continue de vivre, malgré le soin qu'il prend de la crucifier, & de lui tout refuser: *Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus? gratia Dei per Jesum Christum Dominum nostrum. Igitur ego ipse mente servio legi Dei: carne autem legi peccati.*

Rom. 7. 25.

Rom. 7. 24. & 25.

3. Saint Paul explique dans le chapitre suivant comment le corps est mort, quoique l'esprit soit vivant; & pourquoi il l'appelle ici *un corps de mort*; » Ceux qui vivent se-

Rom. 8. 8. & suiv.

» lon la chair, dit-il, ne peuvent plaire
» à Dieu : mais pour vous, vous ne vivez
» pas selon la chair, mais selon l'esprit ; si
» toutefois l'esprit de Dieu habite en vous.
» Que si quelqu'un n'a point l'esprit de J. C.
» il n'est point à lui. Mais si J. C. est en vous,
» quoique le corps soit mort en vous à cause
» du peché, l'esprit est vivant à cause de la
» justice. » *Si autem Christus in vobis est, corpus quidem mortuum est propter peccatum, spiritus vero vivit propter justificationem.* Le corps dont parle l'Apôtre est le corps naturel, mais complice en beaucoup de choses de la cupidité, & favorable à ses désirs, par la nécessité d'user des choses corporelles & sensibles, dont la cupidité couvre ses injustes désirs, qui ont pour objet l'abus & l'excès. Il ne faut pas confondre ce corps naturel avec LE CORPS DU PECHE', *corpus peccati*, qui est la même chose que la concupiscence prise dans son tout : ou le vieil homme, ou l'homme charnel. Ce corps est l'ouvrage de Dieu, mais dereglé & infecté par la concupiscence, dont la regeneration & le Batême ne le délivrent point parfaitement. Ce corps doit un jour ressusciter ; mais en punition de ce qu'il favorise les pernicieuses inclinations de la concupiscence & du peché, il doit mourir, & être réduit en cendres. Ce corps qui n'obéit à l'esprit qu'avec une espece de contrainte, & qui suivroit avec joie les désirs de la concupiscence, s'il en avoit la liberté, est une espece d'esclave, qui ne joüira du privilege de l'adoption des enfans, qu'après avoir été livré à la corruption du tombeau, & après avoir expié par une honteuse dissolution de toutes ses parties la

retraite qu'il a donnée dans le fond de ses moëles à la cupidité. Ce corps qui refuse maintenant de s'associer à la vie de l'esprit, est condamné à perir, il est mort, il est un corps de mort: *Mortuum est propter peccatum, spiritus vero vivit propter justificationem.* CHAP. II.

4. Mais s'il est vrai que l'esprit de Dieu soit en nous, le corps de mort sera rappellé à la vie, à cause du mérite de l'ame qui est le temple du saint Esprit; & qui ne resiste pas seulement aux mauvais désirs de la concupiscence, dont le corps seroit le ministre, si l'ame ne le retenoit, mais qui oblige le corps même à prendre part à plusieurs actions de pénitence & de religion, dont le mérite lui devient commun, & dont la récompense lui seroit dès maintenant accordée par un entier renouvellement & par l'exemption de la mort, s'il ne conservoit pas quelque attrait pour le peché, & s'il ne retenoit pas dans ses entrailles un secret levain d'iniquité, & un poison lent qui le consume, & qui le conduit à la mort. » Si J. C. est en vous, dit » saint Paul, le corps à la verité est mort à » cause du peché, mais l'esprit est vivant à » cause de la justice. Si donc l'esprit de celui » qui a ressuscité JESUS d'entre les morts habite » en vous, celui qui a ressuscité J. C. d'entre » les morts donnera aussi la vie à vos corps » mortels, à cause de son esprit qui habite en » vous. *Quod si spiritus ejus qui suscitavit Jesum à mortuis, habitat in vobis, qui suscitavit Jesum Christum à mortuis vivificabit & mortalia corpora vestra, propter inhabitantem spiritum ejus in vobis.* Rom. 8. 10. 11.

CHAP. II.

§. 8. L'homme nouveau créé en nous par le Batême, n'a pas en cette vie toute sa perfection. Comment on discerne la tentation qui n'est pas peché, du consentement qui en est toujours un.

1. POUR achever d'éclaircir cette importante matiere, il faut expliquer la derniere partie du celebre passage de saint Paul, qui a servi de base à tout ce chapitre. » Nous sçavons, dit cet Apôtre, que notre vieil homme a été crucifié avec J. C. afin que le corps du peché soit détruit, & que desormais nous ne soïions plus asservis au peché. Car » celui qui est mort, est * justifié du peché. De qui S. Paul parle-t-il? de qui dit-il que celui qui est mort, est justifié du peché? Il parle tout à la fois du vieil homme, & de l'homme nouveau, parce que nous sommes nous-mêmes composez de l'un & de l'autre; & que nous conservons des restes du vieil homme, quoique nous ayons reçû les prémices du nouveau. Il dit de notre vieil homme qu'il est mort, puisqu'il est crucifié avec J. C. & il dit du nouveau, qu'il est justifié du peché, puisque les pechez du vieil homme sont morts avec lui, & que le nouveau n'en est plus responsable. Ces veritez seront examinées ailleurs avec plus d'étendue : mais je dois avertir qu'elles ont des bornes; & qu'on se tromperoit, si l'on regardoit le vieil homme comme entierement mort, parce qu'il est crucifié avec J. C. & le nouveau comme absolument separé de l'autre. Ils vivent encore ensemble, comme je l'ai dit tant de fois dans ce chapitre, en suivant exactement saint Paul. La

* Je préfere cette version à celle-ci: *Est délivré du peché*, qui est moins précise & moins conforme à la pensée de S. Paul.

mort seule les séparera, & cette mort ne préviendra point celle qui terminera notre vie.

2. Nous devenons à la vérité d'une maniere très-réelle une nouvelle créature en J. C. par le Batême, & par la puissance de sa grace, selon cette parole de saint Paul aux Galates. » En J. C. la circoncision ne sert de rien, ni » l'incirconcision, mais la nouvelle créature, *sed nova creatura*; c'est-à-dire, l'être nouveau, que Dieu a créé en nous par sa grace, & par une nouvelle naissance. Mais cette nouvelle créature n'a pas dans cette vie toute sa perfection : elle n'a que les prémices de son nouvel être, selon l'Apôtre saint Jacques, qui parle ainsi dans son épitre : » C'est » Dieu, dit-il, qui par le mouvement de sa » pure volonté nous a engendrez par la pa» role de la vérité, afin que nous fussions » une partie des prémices de ses nouvelles » créatures; » * *Ut simus initium aliquod creaturæ ejus.* Nous avançons par des progrès continuels jusqu'à l'âge parfait que nous devons avoir en J. C. mais ces progrès se font avec plus de lenteur que nous ne pensons. Ils laissent toujours dans nous une racine amere, & un principe de mort, qui subsistent jusqu'à une dissolution entiere du corps, qui ôte à la cupidité tout azile & toute retraite, & qui après avoir réduit en cendre la chair, réserve ses cendres mêmes au feu qui les doit purifier, & les préparer à la résurrection.

Gal. 6. 15.

Jac. 1. 18.

* ἀπαρχήν τινα τῶν αὐτοῦ κτισμάτων. *Ut essemus primitiæ quædam suarum creaturarum.*

Ephes. 4. 12. 13.

2. *Pet.* c. 3. v. 10. 12. & 13.

3. En attendant que le renouvellement soit parfait, nous combattons avec une persévérance infatigable contre les sollicitations importunes de la cupitidé, qui se retranche dans tout ce qui peut lui servir d'occasion & de voile, & qui approche d'elle par l'usage

CHAP. II. indispensable des choses d'où dépendent la vie & la santé du corps. Nous empêchons qu'elle ne regne dans le corps même, qui paroît son complice, & qui est comme d'intelligence avec elle. Nous empêchons qu'il ne lui obéisse, & qu'il ne lui prête son ministere. Nous lui refusons constamment & séverement tout ce qui est au pouvoir de la liberté. Mais nous ne sommes pas assez heureux pour exclure du corps un ennemi qui n'y doit pas regner, mais qui peut nous

Rom. 6. 12. inquietter jusqu'à sa mort. *Non regnet*, dit saint Paul, *peccatum in vestro mortali corpore, ut obediatis concupiscentiis ejus.* Ne souffrez point que le peché, c'est-à-dire; la concupiscence regne dans votre corps mortel. Il ne dit point, comme l'observe saint Augustin, ne souffrez pas que le peché, ou la concupiscence y domine. Le peché, c'est-à-dire, le desir du peché y vivra malgré vous. Il y demeurera malgré-vous: il vous y tiendra malgré vous dans une continuelle inquiétude. Mais il n'y regnera que par votre consentement; & ce consentement sera marqué, lorsque vous obéirez à ses injustes desirs. *Ut obediatis concupiscentiis ejus.*

4 Que si vous demandez à quoi vous pourrez discerner la tentation, qui n'est pas un peché, du consentement qui en est toujours un, l'Apôtre vous répondra que la tentation consiste dans tout ce qui est involontaire, & qui déplaît à la liberté, & que le consentement consiste à faire, ou à permettre ce que la liberté seule peut faire ou permettre, soit par des actions, soit par des négligences dont

Rom. 6. 12. & 13. elle est responsable. » Que le peché ne regne » point dans votre corps mortel, en lui obéis-

» ſant pour ſuivre les deſirs déreglez de votre
» chair, & n'abandonnez point au peché les
» membres de votre corps, pour lui ſervir
» d'armes d'iniquité : mais montrez-vous
» vivans à l'égard de Dieu, de morts que vous
» étiez auparavant : & conſacrez lui les mem-
» bres de votre corps, pour lui ſervir d'ar-
» mes de pieté & de juſtice, c'eſt-à-dire,
pour la pieté & pour la juſtice : *Neque exhibeatis membra veſtra arma iniquitatis peccato : ſed exhibete vos Deo, tanquam ex mortuis viventes : & membra veſtra arma juſtitiæ Deo.*



CHAPITRE III.

Coloss. 2. 13. 14. *Vos cum mortui essetis in delictis, & præputio carnis vestræ convivificavis cum illo, donans vobis omnia delicta: delens quod adversus nos erat chirographum decreti, quod erat contrarium nobis, & ipsum tulit de medio, affigens illud cruci.*

Où l'on explique ces paroles de saint Paul aux Colossiens : » Lorsque » vous étiez morts par vos pechez, » & par l'incirconcision de votre » chair, JESUS-CHRIST vous a » fait revivre avec lui, vous par» donnant tous vos pechez, ayant » effacé la cédule (*a*) écrite de vo» tre main, qui nous étoit contrai» re par ses (*b*) decrets, & l'ayant » entierement abolie, en l'atta» chant à sa croix. »

§. I. *La cédule dont parle ici saint Paul, est la loi de Moïse. Raisons pour lesquelles on doit croire que l'Apôtre dit de la croix, ce que quelques Traducteurs attribuent à la doctrine de* JESUS CHRIST.

IL est certain que c'est de la loi donnée par le ministere de Moïse qu'il faut entendre ce que dit saint Paul » de la cédule écrite de » notre main ; qui nous étoit contraire par » ses decrets, que J. C. a effacée & abolie, » en l'attachant à sa croix. » Mais tous les Interprétes ne conviennent pas du sens que j'ai donné à ces paroles : *Delens quod adversus nos erat chirographum decreti*, que les

(*a*) C'est ce que signifie *chirographum* dans le grec & dans le latin.

(*b*) Il y a dans le grec *decretis*, τοῖς δόγμασι.

auteurs d'une célebre version ont traduit ainsi : De Mons.
» Il a effacé par sa doctrine la cédule qui nous
» étoit contraire. Et comme il est d'une extrême conséquence de rendre certain le véritable sens de l'Apôtre, qui doit servir de fondement à ce qui sera dit dans la suite, je dois nécessairement entrer dans les preuves qui justifient celui que j'ai donné, & qui montrent que celui qu'on a suivi dans la version dont je viens de parler, ne peut convenir.

1°. On attribuë dans cette version à la *doctrine* de J. C. ce que saint Paul dit de sa *croix*.

2°. Ce ne peut être par la seule doctrine de J. C. qu'une cédule écrite de notre main, & où notre condamnation est souscrite par nous, soit effacée.

3°. On ne voit point comment cette cédule a été cloüée à la croix de J. C. & effacée par son sang, si c'est par sa doctrine qu'elle a été effacée.

4°. La doctrine de J. C. non-seulement n'est pas contraire à celle de la loi, mais elle y est entierement conforme. La loi commande d'aimer Dieu de tout le cœur, de toute la pensée, de toutes les forces, de toute l'ame : & elle défend tous les injustes desirs. L'Evangile tout parfait qu'il est, n'exige rien de plus.

5°. La doctrine de J. C. précisément comme doctrine, est la même chose que la loi, c'est l'abondance seule de la grace qui l'en distingue.

6°. Plus la doctrine de J. C. est sainte, plus elle nous est contraire, si elle nous laisse dans notre impuissance & dans notre corruption. Elle n'efface donc pas la cédule qui

CHAP. III. nous est contraire ; & elle n'est capable que d'y ajoûter de nouvelles condamnations contre nous.

7°. Le terme grec qui a été rendu dans le latin par *decreti*, ou plutôt par *decretis*, (l'omission d'une derniere lettre ayant été fort (a) aisée) ne signifie point *doctrine*, mais *decret*, *jugement*, *sentence*.

(a) Il a été facile à des copistes de regarder *decreti* comme le régime de *chirographum* & *decretis* comme une faute.

8°. Quand il seroit vrai qu'il auroit quelquefois dans le grec la même signification que celui de *doctrine*, on ne pourroit en faire l'application à celle de J. C. parce que dans le texte de saint Paul, rien ne lie à J. C. le terme de *decreti*, & que la version Françoise, en suppléant *sa doctrine*, a fait une addition réelle au lieu d'un supplément.

9°. Dans un passage parallele, & tout à fait semblable, qui est dans l'Epître aux Ephesiens chapitre 2. v. 15. le terme *decretis*, n'est point lié avec J. C. mais avec la loi ; & ce n'est que par une addition que le texte n'exige point, que la version Françoise le rapporte à J. C. » C'est lui, dit-elle, qui » par *sa doctrine* a aboli la loi chargée de » *tant de préceptes*, afin de former en soi-» même un seul homme nouveau des deux » peuples, en mettant la paix entre eux. Le texte déchargé de ces additions porte simplement : *legem mandatorum decretis evacuans*, & plus exactement encore dans le grec, *in decretis* : ce qu'Erasme traduit : *in decretis sitam* : mais qu'il auroit pu traduire aussi, *per decreta*, comme il a fait dans l'Epître aux Colossiens : *Deleto quod adversus nos erat chirographo, quod erat contrarium nobis per decreta*.

L'union des deux peuples, du Juif & du

entil, qui étoient séparez & ennemis, tant
e la loi subsistoit, a pu donner l'idée que
C. les avoit reconciliez en abolissant cette
ultitude d'observances & de préceptes, dont
Juifs étoient chargez, & en les réduisant
ec les Gentils à la simplicité de l'Evangile,
i est la doctrine de J. C. Mais ce n'est
int précisément par-là que J. C. a reconcilié
deux peuples, comme on pourra le mon-
er dans un autre lieu. Il falloit auparavant
er l'obstacle réel qui condamnoit le Gentil
mme profane, comme impur, comme sépa-
de l'alliance, & qui condamnoit aussi le
if comme prévaricateur, & comme sujet
anathême auquel il s'étoit soumis. Il fal-
t abolir les decrets prononcez par la loi
ntre les deux peuples : & il n'y avoit que
C. qui pût les abolir, en l'attachant elle-
me à sa croix. On doit donc traduire, ce
semble, en cette maniere, ce que dit
nt Paul aux Ephesiens : il a aboli la loi
i *ne faisoit que commander & que condam-*
r : ou plus simplement : *qui consistoit en*
ceptes & en decrets : ou enfin : *dont les*
lonnances s'exécutoient par ses decrets.
gem mandatorum in decretis evacuans.

Τὸν νόμον τῶν ἐντολῶν ἐν δόγμασι καταργήσας.

2. *Les Israelites dans le desert, deman-*
dent à recevoir les ordres de Dieu,
par le ministere de Moïse : ils pro-
mettent d'obéir, & ils ne demandent pas
la grace dont ils ont besoin pour exécuter
leur promesse : Dieu ne leur accorde que
ce qu'ils ont demandé : ils connoissent la
loi, & ils ne l'observent pas.

I. APRE'S ces éclaircissemens il faut

Chap. III. essaïer d'entrer dans l'intelligence des paroles qui sont la principale matiere de ce chapitre, & qui renferment deux parties. La premiere consiste en ce que saint Paul dit de la loi de Moïse, qu'elle étoit une cédule qui nous étoit contraire par ses decrets, & qu'elle étoit souscrite de notre main. La seconde partie consiste en ce qu'il dit que J. C. l'a effacée, & l'a abolie, en la cloüant à la croix. Je commence par la premiere : mais de peur de n'être pas entendu de ceux à qui certaines véritez ne sont pas assez connuës, quoique d'autres en soient fort instruits, je dois remonter jusqu'à l'origine de la loi, qui fut publiée sur la montagne de Sinaï ; & dont Moïse fut le médiateur & le ministre.

2. Le peuple d'Israël aïant été délivré de la dure captivité de l'Egypte par de grands prodiges, dont le passage à travers la mer rouge fut le plus éclatant, & commençant à former dans le désert où il étoit entré, un peuple séparé de tous les autres : Dieu après avoir appellé Moïse du haut de la montagne, lui ordonna de parler ainsi : » A la maison de » Jacob & aux enfans d'Israël : vous avez vû » tout ce que j'ai fait aux Egyptiens, & de » quelle maniere je vous ai porté sur les aîles » des aigles, pour vous attacher à moi : si » donc vous écoutez ma voix, & si vous » gardez mon alliance, vous serez pour moi » un peuple particulier, choisi entre tous les » autres : car toute la terre est à moi ; vous » serez pour moi des rois & des prêtres sur » lesquels je regnerai. Vous serez une na- » tion sainte, & séparée de toutes les autres. » Moïse pour obéir à Dieu, assembla les an- » ciens du peuple, & il leur déclara tout ce que » Dieu

Exod. 19. 4. 5.

Dieu lui avoit commandé de leur dire. Alors tout le peuple d'une commune voix répondit : nous ferons & nous observerons tout ce que le Seigneur a dit : *Respondit omnis populus simul : cuncta quæ locutus est Dominus, faciemus.* Moïse comme fidele interpréte, rapporta au Seigneur la réponse du peuple. Et Dieu après cette réponse, dit à Moïse que bien-tôt il déclareroit ses volontez, & que le peuple l'entendroit parler lui-même du milieu du nuage qui couvriroit la montagne. *Cumque retulisset Moyses verba populi ad Dominum, ait ei Dominus : jam nunc veniam ad te in caligine nubis, ut audiat me populus loquentem ad te.*

3. Voilà la premere origine de la loi donnée sur la montagne de Sinaï : surquoi il faut observer plusieurs choses : 1°. Que Dieu choisit le peuple d'Israël, pour faire alliance avec lui, & pour se l'attacher d'une maniere particuliere, parce qu'il est le maître de faire ce qu'il lui plaît, & que toute la terre est à lui : *mea est enim omnis terra.* 2°. Que Dieu se contente d'exiger du peuple d'Israël une condition générale, qu'il lui sera fidele en obéissant, & qu'il gardera son alliance : & qu'il n'est point question dans ce premier tems d'aucune observance légale, ni même d'aucun sacrifice. 3°. Que le peuple non seulement accepte la condition, mais qu'il l'accepte avec joie, sans délibérer, sans partage, sans y trouver aucune difficulté. *Respondit omnis populus simul* ; sans mettre aucune distinction entre les volontez de Dieu, ne croïant avoir besoin que de les connoître, & n'ayant pas la moindre défiance qu'il pourroit y en avoir quelques-unes qui seroient

CHAP. III. au dessus de ses forces : *cuncta quæ locutus est Dominus, faciemus* 4°. Que Moïse est simplement l'interpréte de Dieu, & du peuple : & que son ministere consiste uniquement à rapporter au peuple ce que Dieu exige, & à Dieu ce que le peuple promet : sans mêler ni prieres pour le peuple en parlant à Dieu, ni avis salutaires au peuple en lui parlant de la part de Dieu. 5°. Que dans une alliance où le médiateur ne change rien dans les desseins de Dieu, ni dans la présomption du peuple ; où Dieu se contente d'exiger l'obéissance sans la promettre ; & où le peuple se charge d'obéir, sans connoître sa foiblesse & son infidelité : que dans une telle alliance, il n'y a rien de certain que la prévarication du côté du peuple, & que le châtiment du côté de Dieu.

4. Après l'engagement solemnel du peuple qui promettoit d'obéir à toutes les volontez de Dieu, dès qu'elles lui seroient connuës, Dieu descendit sur la montagne de Sinaï : & il y prononça les dix célebres commandemens avec une voix si claire & si forte, que non-seulement tout le peuple l'entendit, mais qu'il en fut effraïé, & que dans sa terreur, il s'éloigna de la montagne en disant à Moïse de s'en approcher, pour écouter ce que Dieu commanderoit, & pour le lui rapporter : lui promettant de l'observer avec une entiere exactitude ; *Tu magis accede, & audi cuncta*
Deut. 5. 27. *quæ dixerit Dominus Deus noster tibi : loquerisque ad nos, & nos audientes faciemus ea.* Moïse continua ainsi à la priere du peuple, de lui servir d'interpréte & de médiateur auprès de Dieu, comme il avoit commencé ; & ce fut toujours par son canal & par son mi-

nistere, que Dieu fit connoître ses volontez aux enfans d'Israël, qui aimerent mieux écouter la voix d'un homme, que celle de Dieu, & qui n'hésitérent jamais à promettre d'obéir, quelques grands & difficiles que fussent les commandemens, & quelque séveres que fussent les défenses : *Ego sequester*, dit Moïse, *& medius fui inter Dominum & vos in die illo : timuistis enim ignem.* Ibid. v. 5.

5. Le peuple avoit raison de craindre de traiter immédiatement avec Dieu, d'être effraïé de sa majesté, & de sa sainteté & de desirer qu'un médiateur se mît entre Dieu & lui. Et Dieu lui-même approuva ces dispositions dans ce qu'elles avoient de juste & de légitime : » J'ai entendu, dit-il à Moyse, ce que » ce peuple vous a dit, & il a bien parlé : *bene omnia sunt locuti.* Mais la crainte du peuple n'étoit qu'une fraïeur passagere, incapable de le changer, & c'est pour cela que Dieu ajoute : » Qui leur donnera un tel cœur, » qu'ils me craignent en effet, & qu'ils gardent tous mes commandemens dans tous les » tems, afin qu'eux & leurs enfans soient » éternellement heureux ? *Quis det talem eos habere mentem.* (Il y a dans le texte original : *Quis det tale eos habere cor*) *ut timeant me, & custodiant universa mandata mea in omni tempore, ut bene sit eis, & filiis eorum in sempiternum.* Ce souhait de la part de Dieu même, étoit une preuve que le cœur du peuple étoit bien different de celui qu'il devoit avoir : & si la présomption ne l'avoit pas aveuglé, il auroit appris de ces paroles à demander ce qui lui manquoit. Mais il ne connoissoit ni son injustice, ni son cœur ; il ne vouloit de médiateur que

Chap. III.

Deut. 5. 18.

Ibid. 19.

CHAP. III. pour être instruit, & non pour être réconcilié. Le ministere d'un homme lui suffisoit. Il ne croïoit avoir besoin que d'une loi extérieure, & d'une voix qui se fît entendre à ses oreilles. Il fut traité comme il vouloit l'être. Dieu lui accorda les choses dont il se contentoit. Il n'eut pas ce que lui-même ne jugeoit pas nécessaire. Il croïoit tout avoir, excepté l'instruction : il fut instruit, & l'on ne changea rien, ni dans ses forces, ni dans sa santé, puisqu'il étoit persuadé qu'il n'y avoit rien à y changer.

6. L'évenement apprit avec quelle témerité le peuple s'étoit engagé à une condition, dont il devoit demander à Dieu l'accomplissement. Il devint idolâtre aux pieds même de la montagne de Sinaï, où la majesté de Dieu s'étoit rendue si sensible. Il viola le premier & le plus grand des commandemens qu'il avoit reçûs, en adorant un veau d'or, & en lui attribuant sa délivrance de l'Egypte. Il oublia Moyse, dans le tems qu'il s'acquittoit de la fonction de médiateur auprès de Dieu, dont il l'avoit chargé. Il ne sçavoit, disoit-il, ce qu'il étoit devenu, le regardant comme n'étant plus, & la loi dont il avoit été

Exod. 32. 1. le ministre, comme abolie : *Moysi enim huic viro ignoramus quid acciderit.* Il passa de l'idolâtrie aux licences dont elle est ordinairement la source ; il se prépara par une joie criminelle à des dereglemens encore plus criminels, & il viola ainsi la loi qui venoit de lui être donnée, dans les points les plus

Ibid. v. 6. essentiels : *Sedit populus manducare & bibere, & surrexerunt ludere.*

7. Dieu découvrit à Moyse l'inconstance & l'apostasie de son peuple, & il l'obligea

de deſcendre de la montagne, afin qu'il en fût le témoin ; & Moyſe à la vûe d'une révolte ſi prompte, & ſi generale, plein d'indignation & de colere, jetta contre terre les tables de pierre, où Dieu lui-même avoit gravé ſa loi, & les mit en pieces, aux pieds de la montagne : *Iratus valde projecit de manu tabulas, & confregit eas ad radicem montis.* Ainſi l'alliance dont les tables étoient le monument & la figure, fût rompue : mais ſeulement à l'égard des promeſſes, dont le peuple s'étoit rendu indigne, en manquant à ſa parole : & elle ſubſiſta dans ſa force à l'égard des châtimens qui avoient été clairement annoncez, par oppoſition aux promeſſes. Car c'étoit une ſuite neceſſaire que le peuple fût rejetté de Dieu, s'il manquoit à lui obéir, puiſqu'il étoit choiſi à cette condition indiſpenſable qu'il lui obéiroit. Auſſi dans le moment où ſa prévarication devint manifeſte, Dieu dit à Moyſe qui prioit pour ce peuple ingrat : Laiſſez-moi la liberté de » ſuivre le mouvement de ma colere contre » lui, & de l'exterminer : *Dimitte me, ut irafcatur furor meus contra eos, & deleam eos.* Et perſonne ne peut douter que Dieu ne fût le maître de l'exterminer en effet ; non ſeulement à cauſe qu'il étoit tombé dans l'idolâtrie, mais principalement à cauſe que par ſon idolâtrie, & par ſa déſobéiſſance il avoit rompu ſon alliance, & s'étoit ſoumis à tous les châtimens qu'une telle infraction méritoit.

CHAP III.

Exod. 31. 19.

Ibid. v. 10.

8. Cela paroît clairement par la maniere dont Dieu parle de cette premiere alliance, en ordonnant au Prophete Jeremie d'en promettre une autre bien differente : » Il vien- *Jerem. 31 v. 32*

CHAP. III.

» dra un tems, dit le Seigneur, auquel je » ferai une nouvelle alliance avec la maison » d'Israël & la maison de Juda : non selon » l'alliance que j'ai faite avec leurs peres au » jour que je les pris par la main, pour les » faire sortir de l'Egypte, parce qu'ils ne » sont point demeurez dans cette alliance » que j'avois faite avec eux ; & c'est pour- « quoi je les ai méprisez, dit le Seigneur. » Je cite les paroles de Jeremie, comme les rapporte saint Paul, *& ego neglexi eos*, qui signifient : je n'en ai tenu aucun compte, je les ai rejettez, je n'en ai pris aucun soin ; ce qui rend sans doute le sens de l'original : *Et ego dominatus sum eorum*, quoique d'une maniere moins précise. Car Dieu marque par cette expression importante, qu'il est devenu le maître de punir la désobéissance du peuple d'Israël, comme il lui plaira ; qu'il peut l'exterminer ou le réserver ; qu'en le réservant, il peut le traitter en esclave, en punition de sa révolte ; qu'il peut le retenir à son service, sans lui donner, ni l'adoption des enfans, ni l'heritage éternel ; qu'il peut lui confier ses Ecritures, sans lui en donner l'intelligence ; qu'il peut lui prescrire un culte extérieur, sans lui en communiquer l'ame & l'esprit ; qu'il peut le charger de beaucoup d'observances, qui ne seront que des figures des biens réservez à un autre peuple ; qu'il peut representer dans une alliance qui ne subsiste que par une tolerance purement gratuite, tous les mysteres qui s'accompliront dans une autre alliance plus digne de lui.

κἀγὼ ἠμέλησα αὐτῶν. Heb. 8. 9.

Anoki baal thi bam, Heb.

§. 3. Présomption étonnante des Israëlites qui connoissant par expérience leur extrême fragilité, se soumettent solemnellement à toute sorte de malédictions, s'ils n'obéissent pas à la loi de Dieu. C'est ainsi qu'ils souscrivent de leur propre main la cédule qui leur étoit contraire.

1. QUOIQUE le peuple d'Israël dût être instruit de sa fragilité, par la triste experience qu'il en avoit faite, il ne paroît pas qu'il en soit devenu moins présomptueux, ni moins prompt à promettre qu'il seroit fidele, ni moins hardi à se soumettre aux plus terribles malédictions, s'il venoit à manquer d'obéissance pour quelques points de la loi. Lorsque vous aurez passé le Jourdain, dit Moyse à tout le peuple, pour entrer dans la terre que Dieu vous donnera.... six tribus seront sur la montagne d'Hebal, & les six autres sur la montagne de Garisim. Les Levites au milieu de ces deux corps publieront à haute voix les benedictions & les malédictions, dont on se rendra digne, ou par l'obéissance à la loi, ou par la prévarication. Et tout le peuple les ratifiera, en répondant, Amen. *Pronunciabunt Levitæ, dicentque ad omnes viros Israël excelsa voce : maledictus homo, qui facit sculptile & conflatile, abominationem Domini : . . . & respondebit omnis populus, & dicet Amen. Maledictus qui non honorat patrem suum, & matrem ; & dicet omnis populus, Amen..... Maledictus qui non permanet in sermonibus legis hujus, nec eos opere perficit ; & dicet omnis populus, Amen.* Tout le chapitre suivant qui

Deut. 27. v. 14. v. 15. v. 16. v. 26.

CHAP. III. est le vingt-huitiéme du Deuteronome, est emploïé à marquer les benedictions & les malédictions en détail : & celles-ci qui commencent au seiziéme verset : *Maledictus eris in civitate, maledictus in agro*, continuent jusqu'au soixante-huitiéme : & elles comprennent un affreux assemblage de tous les maux temporels & spirituels, dont les uns sont la figure des autres, & dont chaque prévaricateur mérite d'être accablé. Car il faut bien remarquer que ces malédictions ne sont point distribuées à divers ordres de pecheurs, mais qu'elles sont toutes prononcées contre la tête de chaque coupable, qui s'est rendu digne de toutes, en violant la loi & sa promesse ; & qui doit se regarder comme épargné, quand il ne porte pas seul tout le poids des imprécations qu'il a faites contre soi-même.

2. Il est étonnant que tout le peuple ait entendu de la bouche de Moyse, qui lui parloit de la part de Dieu, un si grand nombre de malédictions, si capables d'intimider les plus fermes, sans en être émû. Il est encore plus étonnant qu'il se soit chargé de la commission de les prononcer contre lui-même, & de les ratifier par une acceptation solemnelle, quand il seroit entré dans la terre promise. Enfin il est non seulement étonnant, mais incompréhensible, qu'après quarante ans d'experience de sa revolte, de son indocilité, de ses murmures, il ait pû se résoudre à se diviser en deux corps, placez sur les monts d'Hebal & de Garisim, pour entendre les malédictions prononcées par Josué & par les Levites, contre les violateurs de la loi, & pour s'y soumettre avec toute sa posterité.

Cependant il le fit sans hésiter & sans trembler ; & quoique Josué ne supprimât aucune des malédictions écrites par Moyse dans le livre de la loi, il n'y eut dans toute cette multitude aucun homme qui en fût allarmé : *Legit omnia verba benedictionis & maledictionis, & cuncta quæ scripta erant in legis volumine. Nihil ex his quæ Moyses jusserat, reliquit intactum, sed omnia replicavit coram omni multitudine.*

CHAP. III.

Josué 8. 34-35.

3. L'appareil auguste qui accompagna cette terrible ceremonie, étoit néanmoins bien capable de rendre attentifs les hommes les moins serieux à un tel engagement, & aux funestes suites qu'il pouvoit avoir. Car l'arche du Seigneur étoit présente, portée sur les épaules des Prêtres ; elle étoit située vis-à-vis d'un autel sur les pierres duquel on avoit écrit en grands caracteres la loi de Dieu, c'est-à-dire, les dix commandemens. Les chefs du peuple & les Magistrats placez sur deux lignes avoient au milieu d'eux l'arche & l'autel ; & les douze tribus séparées en deux corps sur deux hauteurs, qui laissoient entre elles un vallon, découvroient tout sans peine, & entendoient tout. A qui cette pompe mêlée de religion & de majesté ne devoit-elle point imprimer une sainte fraïeur ? à qui tant d'anathêmes tant de fois acceptez ne devoient-ils pas paroître formidables ? à qui la présence du Seigneur, de son arche, de son autel, de sa loi, de ses ministres, ne devoit-elle pas faire craindre que des malédictions prononcées dans de telles circonstances, ne fussent irrévocables ? Mais personne ne parut croire qu'elles pouvoient le regarder. Chacun répondit de soi-même, & de son

Josué 8. 11. & Deut. 27. 3.

CHAP. III. cœur avec une entiere sécurité ; & excepté un petit nombre, humilié sous la main de Dieu, & instruit par lui de cette terrible ceremonie, tous les autres souscrivirent sans peine, & avec une pleine liberté, la cédule qui se tourna contre eux dans le moment même où ils la souscrivirent : ils furent tous frapez d'un anathême invisible, dont ils éprouverent l'effet sans le connoître. Ils ne sentirent pas qu'ils s'étoient liez, & ils continuerent à se croire libres. Ils s'imaginerent que la malédiction étoit aussi peu sérieuse de la part de Dieu, que l'acceptation qu'ils en avoient faite : & ils ne sçurent pas que la cédule souscrite de leur main, & si solemnellement ratifiée étoit entre les mains d'un Dieu éternel & immuable ; & qu'il n'y avoit que le sang de son Fils revêtu de notre chair, & cloué pour nous à la croix, qui pût l'effacer.

§. 4. *Les Juifs ont encouru par leur désobéissance à la loi du Décalogue seulement, les malédictions ausquelles ils s'étoient soumis. La loi du Décalogue est la loi naturelle : c'est pour cela que les Gentils aussi orgueilleux que les Juifs, ont encouru les mêmes malédictions.*

1. MAIS il se présente sur cela une grande difficulté, dont l'éclaircissement peut beaucoup contribuer à l'intelligence des Ecritures. Cette difficulté consiste en ce que saint Paul en écrivant aux Colossiens qui étoient du nombre des Gentils convertis à la foi, & qui n'avoient rien de commun avec les Juifs, à qui la loi avoit été donnée, paroît confondre les Gentils avec les Juifs, & les regar-

der comme également soumis aux malédictions & aux anathêmes que la loi prononçoit contre les prévaricateurs, quoique ces malédictions leur fussent inconnues, & qu'ils n'y eussent jamais consenti. Ils n'avoient point été appellez à l'assemblée, où elles furent lues par les Levites, & ratifiées par les douze tribus. Ils n'avoient point souscrit à la loi, ni à ses imprécations. Elle n'étoit point à leur égard une cédule souscrite de leur main, qui leur fût contraire & qui se tournât en témoignage contr'eux : & la maxime de saint Paul : » Que toutes les paro- Rom. 3. 19.
» les de la loi s'adressent à ceux qui sont
» sous la loi, limite aux seuls Juifs les malédictions que la loi prononce contr'eux. *Scimus*, dit cet Apôtre, *quoniam quæcumque lex loquitur, iis qui in lege sunt, loquitur.* A quoi il faut joindre une autre maxime du même Apôtre. » Que tous ceux qui ont peché sans Rom. 2. 12.
» avoir reçu la loi, périront aussi sans être
» jugez par la loi ; & que tous ceux qui
» ont peché, étant soumis à la loi, seront
» condamnez par la loi : *Quicumque sine lege peccaverunt, sine lege peribunt : & quicumque in lege peccaverunt, per legem judicabuntur.* Ce qui marque ce semble très-clairement, que les Gentils n'étoient point compris dans les anathêmes portez par la loi, puisque ce n'étoit pas sur la loi, ni par comparaison avec elle qu'ils devoient être jugez : ainsi l'on demande comment les Colossiens, & tous les Gentils avec eux, peuvent dire après saint Paul : » Que J. C. a effacé
» la cédule écrite de notre main, qui nous
» étoit contraire par ses decrets, & qu'il l'a

CHAP. III. „ entierement abolie, en l'attachant à sa „ croix.

2. L'éclaircissement de cette difficulté, qui certainement est très-sérieuse, dépend de quelques observations, dont la premiere est que Dieu n'exigea du peuple d'Israël, lorsqu'il voulut faire alliance avec lui, qu'une seule condition, qui étoit de lui obéir; & que sur la réponsé du peuple, qu'il lui obéiroit, Dieu se contenta du simple Décalogue, qui ne contient que la loi naturelle, dont il fut un renouvellement exterieur & public. Moyse en fait lui-même la remarque dans le Deuteronome, & ses paroles méritent une très-grande attention. *Hæc verba*, dit-il après avoir rapporté une seconde fois le Décalogue, *locutus est Dominus ad omnem multitudinem vestram in monte de medio ignis & nubis, voce magna, nihil addens amplius*. Ainsi dans cette alliance, où il ne s'agissoit que d'un devoir essentiel, qui est celui d'obéir à Dieu: & de la loi naturelle, qui est la loi commune & indispensable de tous les hommes, toutes les nations étoient dans un sens très-veritable comprises dans l'alliance que le peuple d'Israël contractoit avec Dieu.

Deut. 5. 22.

3. Seconde observation. Quoique Dieu pour punir la désobéissance de ce peuple, en le retenant néanmoins à son service, l'ait chargé de beaucoup d'observances arbitraires, & très-différentes de la loi naturelle, il affecta de ne faire tomber les malédictions que sur le violement de la loi naturelle, & il n'y comprit point d'autres loix. Il n'y mêla ni les sacrifices, ni les céremonies propres

Deut. 27. 15. 26.

aux Juifs, & il les borna au Décalogue qui avoit été (*a*) gravé sur les pierres d'un autel rustique & sans art, absolument different du Tabernacle. Ces malédictions n'étoient donc pas particulieres aux Juifs, & elles tomboient nécessairement sur tous ceux qui violoient la loi naturelle, selon cette parole importante de saint Paul, qui aura toujours son execution : *Tribulatio & angustia in omnem animam hominis operantis malum, Judai primum & Graci : gloria autem & honor, & pax omni operanti bonum, Judao primum & Graco.* Rom. 2. 9. 10. » L'affliction & le désespoir accableront tout homme qui fait le mal, le » Juif premierement, & puis le Gentil ; & » la gloire, l'honneur & la paix seront le partage de tout homme qui fait le bien, du » Juif premierement, & puis du Gentil. » Dans ce peu de paroles saint Paul comprend toutes les benedictions promises aux observateurs de la loi naturelle, qui est la seule qui soit commune aux Juifs & aux Gentils ; & toutes les malédictions prononcées contre ceux qui en sont les prévaricateurs. Et il est visible qu'il étend les malédictions à tous les

(*a*) Moïse semble dire que toute la loi fut écrite: *Scribes super lapides omnia verba legis hujus.* Deut. 7. 8. Et Josué, que ce fut le Deuteronome 8. 32. Mais c'est le Décalogue repeté : car il est visible que toute la loi, quand on la réduiroit au seul Deuteronome, ne pouvoit être écrite sur les pierres dont l'autel étoit composé : sur tout si l'on considere ce que dit Moïse, qu'elle devoit être écrite en caracteres capables d'être lûs de tout le monde. *Scribes super lapides omnia verba legis hujus plane & lucide*; ce qui rend nettement l'expression du texte original, *baer heteb, declarando bene.*

CHAP. III. Gentils, comme il les admet aux benedictions, s'ils sont obéissans & fideles.

4. Troisiéme observation. Le dessein de Dieu en promettant au peuple d'Israël de contracter alliance avec lui, à condition qu'il s'engageroit à obéir à ses volontez, étoit de l'engager véritablement à lui obéir, comme ils le devoient ; & n'y obéissant pas, de manifester la présomption secrette de ce peuple, qui sans avoir recours à Dieu, se croyoit capable de faire tout le bien dont Dieu lui donneroit la connoissance. Or il est évident que ce n'étoit pas le seul peuple d'Israël que Dieu avoit en vûe dans le dessein qu'il avoit de découvrir l'orgueil de l'homme, de le convaincre de sa corruption & de son impuissance par rapport à la justice ; & de lui apprendre qu'aucune alliance avec Dieu ne pouvoit se terminer autrement qu'à la malédiction, si l'homme promettoit l'obéissance comme dépendante de lui, & comme son propre bien, au lieu qu'elle devoit être une grace.

5. Tous les hommes étoient par rapport à ces véritez dans le même aveuglement que les Juifs. Ils étoient tous aussi présomptueux, ils se croioient tous capables de parvenir à la justice par leurs propres forces ; ils avoient tous la même idée de leur liberté. Il n'y avoit rien dont ils se crussent plus les maîtres, que de leur cœur & de leur volonté. Le consentement au bien, l'amour de la vertu, l'observance d'un devoir connu ne dépendoient que d'eux, selon leurs préjugez. On sçait avec quel orgueil les (*a*) Stoiciens qui

Seneque est plein de ces pensées impies.

(*a*) *Est aliquid quo sapiens antecedat Deum. Ille naturæ beneficio, non*

(*a*) Le sage a un avantage au-dessus de Dieu, & cet avantage consiste en

affectoient une vie plus pure que les autres,

suo sapiens est. . . . . Ecce res magna habere imbecillitatem hominis, securitatem Dei. Senec. epist. 53.

ce que Dieu doit sa sagesse à sa nature, & non à son choix, comme le sage.... Combien y a t'il de grandeur à être aussi tranquille que Dieu au milieu des foiblesses humaines.

Jupiter quo antecedit virum bonum? Diutius bonus est. Sapiens nihilo se minoris æstimat, quod virtutes ejus spatio breviore clauduntur. . . Deus non vincit sapientem felicitate, etiamsi vincit ætate. Ep. 73.

Quel avantage a Jupiter au-dessus de l'homme de bien? il n'en a point d'autre que d'être vertueux plus long-tems. Mais le sage ne s'estime pas moins que Jupiter, quoique sa vertu soit bornée par sa vie; & Dieu n'est point plus heureux que le sage, quoiqu'il vive plus long-tems que lui.

Sapiens tam æquo animo omnia apud alios videt, contemnitque quam Jupiter. Et hoc se magis suspicit, quod Jupiter uti illis non potest, sapiens non vult. Ibid.

Le sage voit avec la même indifference que Jupiter, & avec le même mépris les objets des passions des hommes; mais le sage sent bien qu'en cela il est superieur à Jupiter: car Jupiter méprise des biens dont il ne peut user, au lieu que le sage doit à son détachement volontaire le mépris qu'il en fait.

Sapiens, excepta mortalitate, similis Deo Ibid. lib. de constantia sapientis, c. 8.

Excepté que le sage est mortel, il est dans tout le reste égal à Dieu.

Jubeo te habere mentem bonam, hoc est propitios Deos omnes: quos habet placatos & faventes, quisquis sibi se propitiavit. Ep. 110.

Je vous donne pour tout conseil d'avoir un esprit sage & reglé: car c'est avoir tous les Dieux propices, que d'être satisfait de soi, & de croire qu'on a sujet de l'être.

CHAP. III.

se comparoient à Dieu, comme étant aussi justes que lui, ou se préferoient même à lui, en ce qu'ils étoient devenus justes par leur étude & par leur travail, au lieu que Dieu devoit sa justice à sa nature & à la nécessité. Personne, disoit (*b*) Ciceron, au nom de

Voyez les paroles de Ciceron, & les vers d'Horace dans la savante censure de Douai contre Lessius.

(*b*) *Virtutem nemo unquam acceptam Deo retulit; nimirum recte. Propter virtutem enim jure laudamur, & de virtute recte gloriamur: quod non contingeret, si id donum à Deo, non à nobis haberemus.* Cicero lib. de natura Deor. p. 253. edit. 1565. Lutetiæ.

(*b*) Aucun homme n'a jamais rapporté à Dieu sa vertu comme l'ayant reçûe de lui : & en cela tous les hommes ont eu raison : car c'est avec justice qu'on nous loue de notre vertu, & c'est aussi avec justice que nous nous glorifions d'être vertueux ; & ces deux choses nous seroient interdites, si notre vertu étoit un don de Dieu, & non l'effet de notre volonté.

Num quis, quod bonus vir esset, gratias Diis egit unquam? At quod dives, quod honoratus, quod incolumis: Jovemque optimum maximum ob eas res appellant, non quod nos justos, temperantes, sapientes efficiat sed quod salvos, incolumes, opulentos, copiosos. Ibid.

Y a-t-il eu quelqu'un dans aucun tems qui ait rendu graces aux Dieux de ce qu'il étoit homme de bien ? au lieu que c'est l'usage de les remercier des richesses, de l'honneur & de la santé. Car c'est pour ces sortes de biens qu'on donne à Jupiter les noms de très-bon & de très grand: c'est parce qu'il nous donne la vie, la santé, les richesses, l'abondance ; & non parce qu'il nous rend justes, temperans & sages.

Judicium hoc omnium mortalium est, fortunam à Deo petendam, à se ipso sumendam sapientiam. Ibid.

C'est le sentiment universel de tous les hommes qu'il faut demander à Dieu tout ce qui ne dépend pas de notre li-

tous les Sages du Paganisme, ne s'est avisé de demander aux Dieux la justice & la vertu. Et le blasphême que nous lisons dans (*c*) Horace étoit la pensée de tous les hommes; que les biens qui ne dépendent pas de notre liberté sont au pouvoir des Dieux; mais que l'homme n'avoit besoin que de soi-même

berté, & qu'on attribue à la fortune: mais que c'est de notre propre fond que la sagesse doit venir.

Quamvis menti delubra, & virtuti, & fidei consecremus tamen hæc in nobis ipsis sita videmus. Ibid.

Quoique nous consacrions des temples à l'intelligence, à la vertu, à la fidelité: nous sçavons néanmoins que ces biens sont à nous, & dans notre pouvoir.

(c) *Quid sentire putas, quid credis, amice, peccari:*
Sit mihi quod nunc est, etiam minus; ut mihi vivam
Quod superest ævi, si quid superesse volunt Di.
Sit bona librorum, & provisæ frugis in annum
Copia, ne fluitem dubiæ spe pendulus horæ.
Sed satis est orare Jovem, qui donat & aufert,
Det vitam, det opes: æquum mî animum ipse parabo.
Hor. l. 1. epistolarum, epist. 18. ad Lollium.

(*c*) Que croiez vous, cher ami, que je pense, & que je demande à Dieu? Je lui demande qu'il me conserve le bien que j'ai, en lui permettant même d'en diminuer: que je vive pour moi, dans ce qui me reste de vie: que j'aie des livres, & une provision qui suffise pour une année, afin que je ne sois pas exposé un seul moment à l'inquiétude. Mais en ce dernier article ma priere va trop loin; car c'est assez que je demande à Jupiter la vie & les richesses qu'il peut ôter ou donner: & à l'égard de la tranquillité d'esprit, je sçaurai bien me la donner à moi-même.

pour devenir sage & tranquille.

6. Il n'y a donc rien dans les malédictions prononcées & acceptées par le peuple d'Israël, qui ne convienne aux Gentils. Il s'agit de la loi naturelle, qui est commune à toutes les nations. Il s'agit du châtiment que méritent ceux qui la violent, & qui est inévitable pour le Gentil, aussi-bien que pour le Juif. Il s'agit d'une alliance où le Gentil seroit entré avec le même orgueil, la même confiance en ses forces, la même ignorance de sa corruption & de sa foiblesse, que le Juif. Il s'agit de malédictions que le Gentil auroit prononcées avec la même sécurité que le Juif, & qu'il a méritées par cette disposition, qui ajoutoit à ses crimes un orgueil qui le rendoit encore plus digne d'être séverement puni. Enfin il s'agit d'une loi pleine d'anathêmes contre ceux qui la violent, quoiqu'elle soit indispensable; & qui la violent, étant persuadez qu'ils trouvent en eux-mêmes tout ce qui est necessaire pour l'observer, sans avoir besoin du secours de Dieu, & sans avoir besoin de lui être reconciliez par un Médiateur qui lui soit égal. Tout cela est commun aux Gentils & aux Juifs : & par conséquent toutes les malédictions portées par cette loi leur sont communes. Ainsi la difficulté proposée n'a plus de lieu.

§. 5. *L'orgueil des Juifs & des Gentils consistoit en ce que les uns comme les autres avoient la présomption de croire que par leurs propres forces, sans la grace du Médiateur, ils pouvoient faire le bien.* JESUS-CHRIST *les a rachetez de cette malédiction, en se faisant lui-même malédiction.*

1. CES véritez qui sont déja claires deviendront encore plus évidentes, en entrant plus avant dans la doctrine de saint Paul, qui est également sublime & profonde. » Ceux, » dit ce grand Apôtre, qui s'appuient sur la » foi, c'est-à-dire, qui n'attendent leur ju- » stice que de Dieu, & qui ne l'esperent » qu'à cause de la foi qu'ils ont en J. C. » sont bénis avec le fidele Abraham; car tous » ceux qui s'appuïent sur les œuvres de la loi, » sont dans la malédiction, puisqu'il est écrit: » malédiction sur tous ceux qui n'observent » pas tout ce qui est prescrit dans le livre » de la loi. Et il est clair que nul n'est justi- » fié devant Dieu par la loi : puisque selon » l'Ecriture, le juste vivra par la foi : or la » loi * ne marque aucun rapport à la foi : » mais elle dit simplement : celui qui obser- » vera ces préceptes, y trouvera la vie. Mais » J. C. nous a rachetez de la malédiction de » la loi, s'étant rendu lui-même malédiction » pour nous, selon qu'il est écrit : maudit » est celui qui est pendu au bois ; afin que » la benediction donnée à Abraham fût com- » muniquée aux Gentils en J. C. & que nous » reçussions par la foi le Saint Esrit qui avoit » été promis. *Gal.* 3. 9. 14.

* C'est ainsi qu'il faut traduire ces paroles de saint Paul : *Lex autem non ex fide: sed qui fecerit ea, vivet in illis.* Gal. 3. 9. 12.

CHAP. III.

2. Il a fallu rapporter tout ce discours de saint Paul, sans l'interrompre, afin de faire mieux sentir la liaison & la dépendance de ses raisonnemens fondez sur les Ecritures & sur l'intelligence que le Saint Esprit lui en avoit donnée. Mais je ne m'attache maintenant qu'à deux points : le premier, que les Galates qui étoient du nombre des Gentils, & par consequent tous les autres, étoient sous la malédiction de la loi, avant qu'ils crussent en J. C. puisqu'il avoit fallu que J. C. les rachetât de cette malédiction, en se rendant lui même malédiction pour eux, afin qu'ils fussent bénis avec Abraham ; & qu'il est manifeste par consequent que les malédictions portées par la loi s'étendoient à tous les peuples, sans distinction de Juif & de Gentil : parce qu'autrement J. C. ne se seroit rendu malediction que pour en racheter les Juifs, & que les Gentils auroient pû être admis à la benediction d'Abraham, sans être déchargez par J. C. de la malédiction qui les accabloit.

3. Le second point que je considere dans les paroles de saint Paul, que j'ai rapportées, est que cet Apôtre regarde comme sujet à la malédiction portée par la loi, quiconque ose promettre de l'accomplir par ses propres forces, & sans invoquer par la foi en J. C. la grace & l'infusion du Saint Esprit dont il a besoin. La loi par elle-même n'avertit personne de ce besoin. Elle se contente de commander, & de dire que si l'on lui obéit, on vivra : & par consequent de menacer de mort, si l'on ne lui obéit pas. Elle ne rend pas l'homme présomptueux : mais elle ne l'avertit pas qu'il l'est. Elle le

laisse dans les dispositions où elle le trouve ; & en lui offrant la vie & la mort, elle l'exhorte à choisir la vie. » Je prens aujourd'hui » à témoin le ciel & la terre, disoit Moyse » au peuple d'Israël, que je vous ai laissé le » choix de la vie ou de la mort, de la bene-» diction ou de la malédiction. Choisissez » donc la vie. » C'est ainsi que la loi parle ; & il n'y a que l'orgueil qui soit trompé par ce langage. Mais la foi s'explique autrement. Elle cherche la vie hors de l'homme, & hors du commandement qu'on lui fait. Elle invoque le secours dont elle a besoin. Elle ne l'espere que de Dieu, & par les mérites du Médiateur qui nous a reconciliez à lui, & qui nous communique l'esprit de grace & de vie : *Justus ex fide vivit.*

CHAP. III.

Deut. 30. 19.

4. Il importe peu que la loi naturelle soit publiée de nouveau, & qu'on s'y soumette avec une présomption aussi marquée que celle du peuple Juif. Le point essentiel, est que cette loi soit commune à tous les hommes, & que presque tous aïent la présomption de croire qu'ils l'observeront par leurs propres forces. Cette disposition rend égaux tous ceux en qui elle se trouve, & les soumet tous à la malédiction qu'on ne peut éviter que par la grace, qui n'est accordée qu'à la foi en J. C. parce que sans elle on n'accomplit point la loi ; & qu'il est écrit que celui qui n'observe pas tout ce qui est prescrit dans la loi, est maudit. La grace à la verité ne faisoit pas le caractere propre de la loi, mais elle n'étoit point refusée à ceux qui vivoient sous la loi, dans l'esperance du Messie Liberateur.

5. Quelques personnes qui n'ont pas assez

CHAP. III. pénetré le fond de la doctrine de saint Paul, croïent que ces paroles : » Tous ceux qui » s'appuïent sur les œuvres de la loi, sont » dans la malédiction ; puisqu'il est écrit : » malédiction sur tous ceux qui n'observent » pas tout ce qui est écrit dans le livre de la » loi : ne doivent s'entendre que de l'accomplissement exact & universel de toute la loi, & non de plusieurs commandemens qui ne sont point au-dessus des forces naturelles. Et ces personnes se fondent sur ces termes rigoureux & précis : Qui n'observe pas tout ce qui est prescrit : *Maledictus omnis qui non permanserit* IN OMNIBUS *quæ scripta sunt in libro legis, ut faciat ea.* Mais en premier lieu ces deux mots, *in omnibus*, ne sont point dans l'original : ce que je n'observe pas pour affoiblir la version que saint Paul a suivie, mais pour montrer qu'elle a un autre sens que celui qu'on veut lui donner. Car Moïse, & saint Paul qui le cite, ne prétendent pas qu'on sera coupable & sujet à la malédiction, dans le seul cas où l'on n'auroit pas accompli toute la loi : mais qu'on le sera dès qu'on aura manqué à observer un seul de ses commandemens. Il n'y a aucun Legislateur qui n'exige que chaque point de la loi qu'il établit, soit exactement observé. Il regarde comme criminel, & comme sujet à la peine portée par la loi, quiconque manque à l'un de ses chefs : & quand il dit que quiconque n'observera pas tout ce qui est écrit dans la loi, sera puni, il est évident qu'il ne limite pas la punition au seul cas où elle ne seroit pas pleinement & parfaitement observée, mais qu'il l'étend à tous les violemens particuliers. Il en est de même de la malédiction qui est

Deut. 27. 26.

encourue, non seulement lorsque la loi n'est pas observée dans son tout, mais lorsqu'on prétend l'accomplir par ses seules forces, parce que dés lors on ne l'accomplit point du tout, n'y aïant que la grace qui donne le moïen de l'accomplir, soit en tout, soit en partie.

6. En second lieu, si l'on peut accomplir la loi dans plusieurs de ses points, sans avoir la grace & la foi au Médiateur; & si l'on n'est sujet à la malédiction, que parce qu'on n'observe pas la loi dans toute son étendue, il n'est pas possible de faire une regle generale qui soit commune à tous les Juifs & à tous les Gentils sans exception, & qui les soumette tous à une inévitable malédiction. Car d'où sçait-on qu'il n'y en a aucun parmi les Juifs, & dans toutes les autres nations, qui ait observé tous les points de la loi naturelle ? Si plusieurs ont eu assez de force pour en observer plusieurs, pourquoi n'en auroient-ils pas eu assez pour les observer tous ? Une vertu sert de degré pour une autre. Un vice véritablement guéri prépare à la guérison d'un autre. Une passion vaincue est une disposition pour en vaincre d'autres. Il est plus aisé de continuer à marcher, que de commencer à le faire. Il y a moins loin d'une bonne action à une bonne action, que du crime à la vertu. Si l'on a pû ce qui est plus difficile, pourquoi ne pourroit-on pas ce qui est plus aisé ? Il y aura donc, selon ces suppositions, des Juifs & des Gentils qui auront observé toute la loi, & qui auront évité la malédiction qui n'est attachée qu'à l'accomplissement imparfait de la loi. Il ne sera donc pas vrai que J. C. les ait rachetez

de la malédiction de la loi, ni qu'il se soit rendu lui-même malédiction pour eux. Il sera donc mort pour eux sans necessité : ou plûtôt ils n'auront point été lavez dans son sang, puisqu'ils n'en avoient pas besoin. Ils seront bénis sans lui. Ils le seront autrement qu'Abraham, dont ils n'auront pas la foi, & ils composeront un ordre à part entre les justes, dont les uns auront été délivrez de la malédiction par J. C. & les autres auront évité la malédiction, & n'auront pas eu besoin d'en être rachetez.

7. En troisiéme lieu, saint Paul oppose la loi à la foi, en ce que la loi n'avertit point l'homme de son impuissance pour l'accomplir; au lieu que la foi le porte à s'adresser à Dieu par J. C. pour obtenir le secours dont il a besoin : & c'est précisément dans cette difference, que l'Apôtre fait consister la malédiction inévitable, quand on n'écoute & qu'on ne voit que la loi : & la bénediction promise à Abraham, quand on a la même foi que ce pere des fideles : » Ceux qui s'apuïent sur la foi, dit saint Paul, sont » bénis avec le fidele Abraham : car tous ceux » qui s'appuïent sur les œuvres de la loi, » sont dans la malédiction. » Voila l'opposition clairement marquée. Ceux qui s'appuïent sur la foi sont bénis : ceux au contraire qui s'appuïent sur les œuvres de la loi, sont maudits. Mais qu'est-ce que s'appuïer sur la foi ? N'est-ce pas attendre le secours de Dieu & le demander ? Et qu'est-ce que s'appuïer sur les œuvres de la loi, sinon se contenter du commandement & du devoir prescrit par la loi, sans croire avoir besoin d'autre chose que de sa liberté pour l'accomplir ?

Galat. 3. 9.

plir ? Est-il là question du plus ou du moins, CHAP. III.
par rapport à l'accomplissement des œuvres de la loi ? Est-ce à un nombre plus petit ou plus grand des œuvres de la loi que S. Paul attache la malediction, ou la benediction ? Et n'est-il pas évident que l'Apôtre insiste uniquement sur la differente maniere dont agissent ceux qui s'appuient sur la foi, & ceux qui s'appuient sur les œuvres de la loi, pour prononcer que les uns sont benis, & les autres sujets à la malediction ?

8. Cette verité deviendra encore plus sensible par l'examen de ce que saint Paul ajoute dans la suite : „ Il est clair, dit il, que nul „ n'est justifié devant Dieu par la loi: puisque, „ selon l'Ecriture, le juste vivra par la foi : „ or la loi ne marque aucun rapport à la foi : „ mais elle dit simplement : Celui qui observera ces préceptes, y trouvera la vie : „ *Lex autem non est ex fide, sed qui fecerit ea, vivet in illis.* L'Apôtre pour prouver qu'on n'est point justifié devant Dieu par la loi, ne dit point, qu'on ne peut l'accomplir toute entiere par les forces naturelles, quoiqu'on puisse en accomplir une partie. Mais il se fonde premierement sur ce qu'il est écrit dans la prophetie d'Habacuc, que le juste vivra de *Habac.* 2. 4.
la foi : „ & en second lieu, sur ce qu'il est écrit dans le Levitique : „ Que celui qui *Levit.* 18. 5.
„ observera ces préceptes, y trouvera la vie. „ Quiconque donc n'écoutera que la loi, & ne verra rien au-delà ni du précepte, ni de sa liberté, ne vivra point de la foi : & quiconque ne vivra point de la foi, ne sera point justifié devant Dieu. Le caractere de la loi est de montrer le précepte ; & le caractere de la foi est de montrer le secours qui le rend

CHAP. III.

possible, & qui le fait observer. Dès qu'on ne considere que soi-même, & le précepte, on s'appuie sur les œuvres de la loi : dès qu'on se défie de soi-même, de son impuissance, de sa foiblesse, on s'appuie sur la foi. C'est à cela que la malediction ou la benediction sont attachées : c'est de ce point unique, mais essentiel & fondamental, que dépend la fausse ou la veritable justice.

9. Pour achever d'éclaircir cette importante matiere, je suis obligé d'entrer dans l'explication de ce que dit saint Paul dans le dixiéme chapitre aux Romains, où le concours de plusieurs veritez dites d'une maniere abregée, cause beaucoup d'obscurité : Moyse, dit, (ce sont les paroles de l'Apôtre) touchant la justice qui vient de la loi, que celui qui en observera les ordonnances, y trouvera la vie. Mais pour ce qui est de la justice qui vient de la foi, voici comme il en parle : Ne dites point en votre cœur : Qui pourra monter au ciel, sçavoir pour en faire descendre J. C. ou qui pourra descendre * au fond de la terre ; sçavoir pour rappeller J. C. d'entre les morts ? Mais que dit l'Ecriture ? La parole que je vous annonce est auprès de vous : elle est auprès de votre bouche & de votre cœur : & cette

Rom. 10. 5. 9.

* Il y a dans le latin & dans le grec. *Quis descendet in abyssum* ? & dans l'hebreu, *Quis ibit nobis trans*, ou *ultra mare* ? ou comme S. Jerôme traduit : *Quis ex nobis poterit transfretare mare*? ce qui doit s'entendre de la profondeur, & non de la surface de la mer, puisque S. Paul dit : *Quis descendet in abyssum* ? Et cet abyme doit s'entendre du fond de la terre, puisque S. Paul l'entend du tombeau ou des enfers, dont Jesus-Christ est ressuscité.

» parole est celle de la foi que nous vous prê-
» chons : parce que si vous confessez de bou-
» che le Seigneur Jésus, & si vous croiez
» de cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les
» morts, vous serez sauvez. Je ne considere
maintenant dans ce discours de l'Apôtre que
deux choses ; la premiere ; que saint Paul
voit la justice qui vient de la loi, dans ces
paroles du Levitique : *Celui qui observera ces ordonnances, y trouvera la vie* ; & qu'il décou-
vre la justice qui vient de la foi, dans ces
paroles du Deuteronome : *Ne dites point dans votre cœur : qui pourra monter au ciel, ou qui pourra descendre au fond de la terre ?* La se-
conde chose que je considere, est que saint
Paul ne peut appercevoir la justice de la loi
dans le premier passage, que parce qu'il n'y
est parlé que de la loi, & de la promesse d'y
trouver la vie, si elle est observée, sans
marquer en aucune maniere que l'observation
en soit difficile, ni qu'il faille pour l'observer
aucune autre chose que la liberté de l'homme ;
& que le même Apôtre ne peut découvrir la
justice qui vient de la foi, dans le second pas-
sage, que parce que celui à qui la loi est pro-
posée, demande un secours extraordinaire qui
lui vienne du ciel ou du fond de la terre, afin
qu'il puisse observer la loi. Ces deux observa-
tions qui sont simples & separées de tout ce
qu'il y a d'obscur dans le discours de Moyse,
& dans l'application que saint Paul en fait à
son sujet, sont décisives, pour montrer que
la justice de la loi consiste précisement à croire
qu'on peut l'accomplir par ses propres forces :
& que la justice qui vient de la foi consiste à
reconnoître la necessité d'un secours miracu-
leux & surnaturel, sans lequel la loi ne sera

Deut. 30. 13.

CHAP. III. point accomplie comme il faut, pour devenir juste aux yeux de Dieu.

10. Mais pourquoi donc Moyse & saint Paul après lui se servent-ils de cette expression : Ne dites point : Qui pourra monter au ciel ? ou, qui pourra descendre au fond de la terre ? Car il semble au contraire qu'ils devroient exhorter ceux à qui la loi de Dieu est proposée, à demander de tels miracles ; puisque sans ces miracles ils ne la sçauroient observer ? Je répons qu'on peut regarder ces miracles comme impossibles, & tomber ainsi dans le desespoir : qu'on peut aussi en reconnoissant qu'ils sont possibles, en nier la verité, & tomber dans l'incredulité ; & que c'est pour empêcher qu'on ne tombe dans l'un de ces deux crimes, que Moyse & saint Paul défendent de regarder ces miracles, ou comme impossibles, ou comme n'étant pas encore arrivez. Mais ils ne défendent ni l'un ni l'autre d'en être étonné, pourvû qu'on les croie. Et c'est pour cela qu'ils approuvent qu'on les demande avant le tems, & qu'on les espere, & qu'ils condamnent comme présomptueux ceux qui ne les croient pas nécessaires.

11. Mais, dira-t-on, comment saint Paul a-t-il découvert dans ces paroles de Moyse : *Qui pourra monter au ciel, ou qui pourra descendre au fond de la terre ?* les deux grands mysteres de l'incarnation & de la resurrection de J. C. dont Moyse ne dit rien du tout ? Cette question ne peut être proposée que par le Juif incrédule. Car tout fidele doit reconnoître dans saint Paul le même esprit qui a parlé par Moyse, & qui a clairement in-

terpreté par l'un ce qu'il lui avoit plu de cacher dans les paroles de l'autre. Ainsi quand l'interpretation de saint Paul paroîtroit à nos foibles lumieres peu naturelle, & peu fondée dans le texte de Moyse, elle n'en seroit ni moins certaine, ni moins divine que ce texte; & elle seroit seulement une preuve qu'il y a dans l'Ecriture beaucoup de choses qui nous sont inconnuës, & dont plusieurs nous l'auroient toujours été sans la revelation des Apôtres. Mais il n'est pas vrai que le texte de Moyse ne conduise pas naturellement à l'explication que saint Paul lui a donnée: car Moyse dans le chapitre 30. du Deuteronome, depuis le premier verset jusqu'au quinziéme, prédit en termes clairs la conversion sincere du peuple d'Israël, son retour à la foi, & la circoncision spirituelle de son cœur: *Circumcidet Dominus Deus tuus cor tuum, ut diligas Dominum Deum tuum, in toto corde tuo, & in tota anima tua.* Il assure qu'il obéïra à la voix de Dieu, & qu'il retournera à lui de tout son cœur: * *quia audies vocem Domini . . . & quia reverteris ad Dominum Deum tuum.* Et c'est après cela qu'il ajoute les paroles citées & interpretées par saint Paul, qui ont un rapport essentiel à la venuë de J. C. & à la foi que les Juifs fideles ont eu en lui, & à celle que les autres qui se convertiront dans leur tems, recevront de sa grace & de sa misericorde.

* Il y a *Si* dans le latin; mais dans l'hebreu il y a *quia*, ki, & le sens l'exige.

§. 6. *Raisons pour lesquelles tous les hommes n'auroient pas été délivrez de la malédiction, si* Jesus-Christ *ne s'étoit rendu malédiction pour eux.*

1. Entre les magnifiques promesses que Dieu fait aux Israelites dans le même chapitre, celle de les délivrer des malédictions portées par la loi est clairement marquée : *Omnes maledictiones has convertet (Dominus) super inimicos tuos* : Et c'est-là une nouvelle preuve que saint Paul est bien entré dans la pensée de Moyse, quand il a entendu de J. C. & de la foi qu'on doit avoir en lui, ce que Moyse en avoit dit d'une maniere plus obscure. Car il n'y a que J. C. qui nous ait *délivrez de la malédiction de la loi, en se rendant lui-même malédiction pour nous.* Mais pourquoi a-t-il fallu qu'il se soumît lui-même à nos malédictions pour les détourner de dessus notre tête ? comment celui en qui toutes les nations devoient être benies, a-t-il pu être maudit ? Qui nous benira, si ce n'est lui ? & comment nous benira-t-il, s'il souffre que nos malédictions retombent sur lui ? N'est-il pas en son pouvoir d'abolir notre anathême, sans y prendre part ? N'est-il pas le Dieu suprême comme son Pere ; puisqu'il lui est consubstantiel ? & qui pourroit nous reprocher nos crimes, & les malédictions qu'ils ont méritées, s'il lui plaisoit de les abolir par sa seule autorité ?

Gal. 3. 13.

2. C'est ainsi que nous eussions pensé, si la révelation n'avoit réformé nos pensées, & si les mysteres de J. C. n'avoient convaincu de folie notre prétenduë sagesse. Dieu n'est

pas tel que le pecheur se le figure. Ses decrets sont immuables Sa malediction une fois prononcée est sans retour. Sa colere est éternelle, à moins qu'elle ne soit fléchie par une sincere penitence. Mais une sincere penitence est son ouvrage. Sa grace seule peut changer le cœur. Il n'y a que son esprit qui puisse nous inspirer son amour; & sans amour, nous demeurons sous la malediction & dans la mort. D'esperer qu'il agira par sa toute-puissance, sans avoir égard à ses decrets, & sans se souvenir de sa justice qui les a prononcés, c'est esperer que Dieu ne sera plus ce qu'il est, & qu'il sacrifiera l'un de ses attributs à un autre. C'est faire injure à sa puissance même, en la separant de sa sainteté. C'est comparer son indignation à celle d'un homme inconstant qui change & qui varie; au lieu qu'elle est semblable à celle d'une loi qui condamne invariablement le crime, & qui ordonne qu'il soit puni.

3. Il faut donc necessairement que Dieu soit déja reconcilié avec les hommes, pour leur donner la grace de la penitence: & afin qu'il leur soit reconcilié, il faut que sa sainteté & sa justice soient satisfaites; ou plûtôt que tous ses attributs que le crime a osé attaquer, en lui desobéïssant, & en méprisant sa suprême majesté, aïent été vangez de l'outrage qu'ils en ont reçû. Il n'est pas question d'un outrage dont Dieu ait pu être réellement deshonoré. Un tel outrage est impossible. Mais plus il est impossible, plus le dessein en est criminel: car c'est l'impuissance même du coupable qui augmente son crime, par rapport à une majesté dont il dépend absolument, & à laquelle il ne sçau-

CHAP. III. roit nuire. Mais qui satisfera pleinement la justice divine, s'il n'est Dieu lui-même ? & comment en demeurant dans une parfaite égalité avec lui, sera-t-il en état de satisfaire sa justice ? Il faut qu'avec son égalité il s'unisse une nature étrangere, à qui les abaissemens & les humiliations où il doit se réduire, puissent convenir. Mais quelle sera cette nature étrangere ? sera-t-elle differente de celle des pecheurs ? Elle leur sera donc inutile, puisqu'elle ne pourra les representer ? Sera-t-elle semblable à celle des pecheurs, mais de telle sorte qu'elle n'en ait ni le crime, ni l'obligation de satisfaire pour eux ? Elle ne leur ressemblera donc qu'exterieurement ; & elle contribuera plûtôt à les condamner qu'à les reconcilier, puisqu'étant pure comme elle doit l'être, elle ne sera point chargée non plus de leurs iniquitez. Il faut pour les reconcilier, qu'elle se mette à leur place, qu'elle soit leur victime, qu'elle porte tout le poids de la justice divine, & qu'elle le porte en leur nom ; qu'elle surmonte par sa sainteté tous leurs crimes, qu'elle épuise leurs maledictions en s'y soumettant, & qu'après les avoir épuisées, elle fasse couler sur eux les benedictions dont elle est la source.

4. On voit maintenant pourquoi J. C. a été rassasié d'opprobres, plongé dans l'ignominie, chargé de maledictions, de blasphêmes, d'imprécations par toutes sortes de personnes. Il expioit ainsi les maledictions que la loi prononçoit contre nous. Il souffroit par misericorde pour nous ce que nous devions souffrir par justice. Les langues des hommes prononçoient contre lui les anathêmes que nous avions méritez ; & les pecheurs

executoient contre l'innocent & contre le juste par excellence ce qu'une loi sainte, mais inexorable, avoit ordonné contre eux & contre tous les hommes. Ce mystere secret & incomprehensible s'accomplissoit alors, sans que personne en fût averti, quoique tout le monde y concourût : & je ne sçai si même après que saint Paul nous l'a revelé, il y a beaucoup de personnes parmi nous qui comprennent la part qu'elles ont euë, par leur présomption & par leur confiance en leurs propres forces, aux maledictions dont J. C. a été chargé. Nous sçavons maintenant ce qui nous avoit attiré celles de la loi, & qu'elles avoient été la punition de notre temerité. Mais cette temerité n'est-elle pas un vice commun parmi nous ? ne présumons-nous jamais de nos forces ? notre foi en J. C. est-elle aussi pure & aussi sincere, qu'elle devroit l'être ? & n'éprouvons-nous pas trop souvent que notre liberté nous cache notre foiblesse, & que nous croïons plûtôt manquer de connoissance que de force ?

§. 7. *Malediction particuliere donnée dans l'Ecriture à ceux qui sont condamnez au supplice de la croix. Vûës de Dieu dans cette malediction, par rapport à* JESUS-CHRIST.

1. MAIS outre les maledictions visibles prononcées contre J. C par des hommes aveuglez par la fureur, saint Paul parle d'un autre genre de malediction, dont Dieu lui-même paroît l'auteur. „ J. C. dit l'Apôtre, „ nous a rachetez de la malediction de la „ loi, s'étant rendu lui-même malediction „ pour nous, selon qu'il est écrit : maudit est „ celui qui est pendu au bois.

CHAP. III.

Cette malediction est dans le Deuterono-
me, où Dieu parle ainsi : « Lorsqu'un hom-
» me aura commis un crime qui mérite la
» mort, & qu'après avoir été condamné à la
» mort, il sera pendu au bois, son cadavre
» ne demeurera point attaché au bois, mais
» il sera enterré le jour même : parce que
» celui qui est pendu au bois est maudit de
» Dieu, & que vous ne devez pas soüiller la
» terre que le Seigneur votre Dieu doit vous
Deut. 21. *v.* 22. & 23. » donner en heritage : *Non permanebit cadaver ejus in ligno, sed in eadem die sepelietur ; quia maledictus à Deo est* (Heb. *maledictio Dei est*) *qui pendet in ligno : & nequaquam contaminabis terram tuam, quam Dominus Deus tuus dederit tibi in possessionem.* C'est Dieu lui-même qui ajoute au supplice & à la honte de celui qui est pendu au bois une malediction particuliere, & dont les autres criminels qui sont condamnez à un autre genre de mort ne sont pas frappez. La vûë d'un homme crucifié lui paroît insupportable ; il la regarde comme une profanation publique de la terre promise à son peuple. Et il ordonne qu'on ôte avant la fin du jour un objet qui lui déplaît, & qu'on enterre le coupable aussitôt après son supplice.

2. On ne voit pas néanmoins que cette loi ait été observée, quoiqu'elle soit conçuë en termes très-précis & très-rigoureux, dans le crucifiement des enfans de Respha l'une des
2. Liv. des Rois ch. 21. femmes de (*a*) Saül, & de ceux que (*b*) Mi-

(*a*) Elle étoit concubine de Saül, c'est-à-dire l'une de ses femmes qui n'étoient pas dotées.

(*b*) Ou plûtôt Merob, selon ce qui est dit au 1. livre des Rois ch. 18. v. 19.

chol fille de ce prince avoit eus d'Hadriel. Car il est écrit qu'après que les Gabaonites à qui Dieu voulut qu'on les livrât, les eurent fait mourir en croix, ils y demeurerent depuis les premiers jours de la moisson, qui commençoit au plus-tard dans le mois de May, jusqu'aux pluïes de l'automne, pour faire germer la semence. Respha mere des deux fils qu'elle avoit eus de Saül, eut la constance de s'établir auprès d'eux pendant tout ce tems, pour les défendre des oiseaux de proie pendant le jour, & des bêtes carnacieres pendant la nuit. Et néanmoins ce triste spectacle étoit exposé aux yeux de Dieu même, dont le tabernacle étoit encore placé sur la montagne, où les Gabaonites crucifierent tous ceux qui restoient de la maison de Saül: *Crucifixerunt eos in monte coram Domino, in diebus messis primis, incipiente messione hordei .... donec stillavit aqua super eos de cœlo.* De telles circonstances rapportées avec tant de soin, sont une preuve que Dieu avoit un objet particulier, en prononçant une malediction generale contre ceux qui mouroient suspendus au bois; & que c'étoit moins les criminels condamnés à ce genre de supplice, que son propre Fils qu'il avoit en vûë, qui se soumettoit à la malediction que nous avions méritée, pour nous associer à ses benedictions.

3. Les hommes en effet pensoient peu à la malediction portée par la loi contre ceux qui étoient suspendus au bois, lorsqu'ils crucifierent J. C. au milieu de deux criminels. Aucun d'eux ne lui reprocha le genre de son supplice. Aucun n'en conclut qu'il étoit maudit de Dieu, puisqu'il mouroit suspendu au bois. Aucun n'allegua la nécessité d'ôter de devant

CHAP. III. les yeux de Dieu ce funeste objet, & d'empêcher que la terre n'en fût soüillée, pour obtenir de Pilate qu'on avançât sa mort par le brisement de ses os. Aucun ne s'opposa aux soins que Joseph & Nicodéme prirent de l'embaumer, comme si ces soins eussent retardé une sépulture qui ne pouvoit être trop prompte. La consideration du Sabat fut la seule qui fut emploïée, & ce fut encore plus sur la solemnité du Sabat qui concouroit avec la Pâque, ou pour le moins avec le jour des Azymes, que les Juifs insisterent, que sur le respect ordinaire dû au jour de repos. Le mystere connu de Dieu seul s'accomplissoit ainsi par les hommes, sans que les hommes y fissent aucune reflexion. Mais un mot caché dans le Deuteronome, dont saint Paul nous devoit donner l'intelligence, étoit destiné par le Saint Esprit à nous ouvrir les yeux, & à nous faire connoître les richesses de la sagesse de Dieu, & de sa misericorde, dans la maniere dont J. C. son Fils devoit nous mettre à sa place, après s'être mis à la nôtre, & nous bénir dans sa personne, après avoir été maudit dans celle du pecheur.

§. 8. *Pourquoi de tous les criminels condamnez à la mort, il n'y a de maudits que ceux qui sont attachez à la croix. Comment Adam a encouru la malediction de la loi. Le peché a commencé par le bois : la présomption d'Adam en ses propres forces, suite du peché : deux raisons qui ont engagé* JESUS-CHRIST *à se rendre malediction.*

1. NOUS commençons à découvrir deux veritez auparavant très-cachées. La pre-

miere, pourquoi Dieu a maudit quiconque seroit suspendu au bois, & non quiconque seroit condamné à un autre genre de mort. La seconde, pourquoi il a fallu que J. C se soumît à cette malediction, pour nous délivrer de celle de la loi. Je commence par la premiere, qui doit préparer à la seconde, & qui conserve encore quelque obscurité, après tout ce qui a été dit pour l'éclaircir. Pourquoi en effet un impie & un blasphemateur lapidé pour son crime, est-il moins sujet à la malediction, qu'un voleur suspendu au bois, ou qu'un homicide? Pourquoi un homme decapité est-il moins capable de soüiller la terre, s'il demeure sans sépulture, qu'un homme crucifié, qui est suspendu entre la terre & le ciel? Les Interpretes se tourmentent en vain pour trouver dans le supplice de ce dernier quelque chose qui offense plus la bonté de Dieu, ou sa sainteté, ou le respect dû à la terre qu'il a choisie pour y mettre son Temple. Il faut remonter plus haut, & jusqu'à l'origine du peché & de la mort qui en a été la peine, pour découvrir pourquoi celui qui meurt suspendu au bois est plûtôt maudit qu'aucun autre criminel puni d'une autre maniere.

2. Le peché & la mort ont commencé par le bois. C'est par le bois que satan a fait tomber l'homme dans la malediction. C'est au bois qu'il l'a attaché comme criminel, comme prevaricateur, comme reprouvé de Dieu, comme maudit. Il a cloué le premier homme & toute sa posterité à l'arbre de la science du bien & du mal, comme des esclaves vaincus, à son trophée: & comme il est dit de J. C. qu'il a dépoüillé toutes les puissances du sié-

CHAP. VII. cle & de l'enfer, & qu'il en a triomphé à sa croix : *Expolians principatus & potestates, traduxit confidenter, palam triumphans illos in semetipso* : de même l'ennemi & le seducteur de l'homme, après l'avoir dépoüillé de l'innocence & de l'immortalité, a hautement triomphé de lui, en le laissant avec ignominie suspendu au bois qui lui avoit causé la mort.

Coloss. 2. 15.

3. Un tel objet contraire aux desseins de bonté & de misericorde que Dieu avoit sur l'homme, est insupportable à ses yeux. Il faut le lui cacher, & ensevelir promptement le cadavre d'un homme si indignement traité. Il faut ôter à la terre le pernicieux exemple d'une desobéïssance si scandaleuse, & la honte du supplice de celui qui devoit la sanctifier & la bénir, par le saint usage des biens dont elle est chargée Toutes les maledictions qui suivront, ne seront que des funestes consequences de cette premiere : comme tous les crimes qui inonderont la terre, ne seront que des imitations & des dépendances de la premiere prévarication. Il suffit de prononcer malediction contre celui qui meurt suspendu au bois, pour y comprendre tous les pecheurs punis par les hommes, ou reservez à la justice divine. Il n'y a que ce premier malheur qui soit la source de tous les autres Il n'y a que cette sorte de supplice qui fasse clairement souvenir de celui qui a ôté la vie au premier Adam & à tous ses descendans Il n'est pas possible de souffrir plus d'un jour un spectacle qui renouvelle la joie de l'ange apostat, la confusion de la nature humaine devenuë son jouet & sa proie, & le funeste changement arrivé dans l'état de celui que Dieu avoit rendu le Seigneur & le maître de toutes les créa-

tures viſibles : *Non permanebit cadaver ejus in ligno, ſed in eadem die ſepelietur; quia maledictus à Deo eſt qui pendet in ligno; & nequam contaminabis terram tuam.* Deut. 21. 23.

4. Mais pourquoi a-t-il fallu que J. C. ſe ſoumît à la malediction prononcée contre celui qui eſt ſuſpendu au bois pour nous délivrer de la malediction de la loi ? Quelle liaiſon y a-t-il entre l'une & l'autre ? & pourquoi a-t-il été neceſſaire que J. C. acceptât la premiere, pour nous racheter de la ſeconde ? On conçoit bien que ſa charité l'aïant porté a être notre victime, & à ſe mettre à notre place, il a dû accepter notre malediction, pour nous communiquer ſes benedictions & ſes graces : mais on ne voit pas auſſi clairement le rapport qu'il y a entre la malediction de celui qui eſt ſuſpendu au bois, & la malediction portée par la loi contre ceux qui ne l'obſervent pas, & contre ceux qui croïent pouvoir l'obſerver par leurs propres forces ; car leur uns & les autres ſont maudits par elle.

5. C'eſt ici la ſeconde verité dont l'éclairciſſement a été promis ; & il ne faut qu'un peu d'attention pour voir qu'elle eſt une ſuite de la premiere. Car le peché du premier homme, puni d'une mort qui a enveloppé toute ſa race, a été une deſobéïſſance à une loi unique, ſimple, facile, clairement connuë dans un tems où l'homme avoit toutes ſes forces, où il ne pouvoit être tenté par la cupidité dont il étoit exemt, & où ſa faute ne pouvoit être excuſée par aucun pretexte. Cette loi ſi volontairement & ſi gratuitement violée, convertit en maledictions réelles les menaces qu'Adam avoit mépriſées. Elle lui ôta

CHAP. III. tout ; la vie presente & la vie future : la lumiere & la force : & elle ne lui laissa avec le crime & la mort, que la foiblesse & la présomption, dont il étoit devenu le principe par sa révolte. Par sa foiblesse il ne put observer la loi naturelle, dont il nétoit pas possible qu'il fût dispensé ; & par sa présomption il se crut capable de l'observer par sa seule liberté, & par les forces dont il pensoit encore être le maître. Comme prévaricateur il fut maudit par la loi, & comme présomptueux, il le fut une seconde fois. Ces anathêmes se renouvellerent à chaque prévarication, & à chaque effort temeraire ; & ils devinrent infinis : mais l'homme qui en étoit réellement accablé, les sentoit peu, & n'en gemissoit pas : ou, s'il lui échappoit quelques gemissemens, son orgueil plûtôt que son repentir en étoit la cause. Car avant la foi qui lui a découvert son liberateur, il pouvoit passer de la présomption au desespoir, & revenir du desespoir à la présomption, mais en demeurant toûjours dans le cercle de son orgueil & de son amour propre ; & par conséquent toûjours soumis aux maledictions de la loi.

6. C'est pour les abolir que J. C. s'étoit soumis à la malediction prononcée contre celui qui est suspendu au bois ; c'est-à-dire contre Adam, premierement prévaricateur, & ensuite impuissant & présomptueux ; & que par une obéissance sans bornes, il a expié notre desobéissance : comme il a expié notre foiblesse & notre temerité par une foiblesse apparente, qui étoit la puissance & la vertu de
1. Cor. 1. 25. Dieu même. Ainsi J. C. a appliqué aux maledictions de la loi le seul remede capable de les abolir. Il s'est mis à la place d'Adam cri-

cifié au bois qui lui avoit ôté sa dignité, son innocence, ses forces, & la vie. Il a consenti à l'anathême prononcé contre un prévaricateur, contre un présomptueux, contre un esclave incapable d'obéir comme il faut à la loi de son maître. Il a reçû sur sa divine tête toutes les maledictions d'une loi violée par un homme créé dans l'innocence, negligée par un homme foible, outragée par un homme plein d'orgueil & de faste; & il les a toutes abolies, en n'en exceptant aucune, & en consentant en particulier à celle qui étoit portée contre celui qui est suspendu au bois, & qui est la source de toutes les autres.

§. 9. JESUS-CHRIST *ne nous a pas seulement délivrez de la malediction, il l'a entierement effacée par l'effusion de son sang. Cette malediction n'est pas abolie pour ceux qui n'ont pas la foi au Réparateur.*

1. IL ne reste plus maintenant à expliquer dans les paroles de saint Paul aux Colossiens qui ont servi de fondement à tout ce qui a été dit dans ce chapitre, que celles-ci: » J. C. a » effacé la cedule qui nous étoit contraire par » ses decrets, en l'attachant à sa croix. Nous ne pouvons plus ignorer quelle est cette cedule, quels sont ces decrets, en quoi ils nous sont contraires, & comment cette cedule étoit souscrite de notre main. Nous sçavons aussi que J. C. l'a abolie, en se soumettant pour nous à toutes les maledictions portées contre nous par la loi. Mais il reste encore un point essentiel, dont il est nécessaire que nous soions instruits; & il consiste à sçavoir que J. C. ne nous a pas seulement délivrez

CHAP. III.

des anathêmes de la loi, mais qu'il les a tous effacez par son sang; qu'il a cloué lui-même à sa croix & sous ses pieds la cedule qui nous chargeoit de maledictions; & qu'il n'a consenti à mourir, qu'après avoir vû qu'il ne restoit aucune trace, ni de nos crimes, ni de notre condamnation, & qu'il n'étoit plus possible de faire revivre une sentence de mort, dont les caracteres ne paroissoient plus.

2. Cette connoissance est pour nous d'une consolation infinie; car un criminel est toujours tremblant, quand les accusations, les preuves, les dépositions des témoins, & l'arrêt qui les a suivies, subsistent dans le greffe & dans les monumens publics. Il craint toujours que quelque ennemi ne reveille contre lui une affaire assoupie. Il n'est pas même pleinement rassuré par des lettres de grace ou d'abolition, qui perpetuent la mémoire de son crime en le pardonnant. Sa sureté & sa joie ne sont parfaites, que lorsque toutes les informations & tous les vestiges de l'arrêt rendu contre lui, ne subsistent plus. Il est alors dans une profonde paix, peu differente à l'égard des hommes, de celle que donne l'innocence, parce qu'il sçait qu'on ne peut rien prouver contre lui, & qu'on ne sçauroit même l'accuser qu'en s'exposant à être condamné comme calomniateur.

3. C'est cette sureté & cette paix que J. C. nous a procurées, en effaçant tous les témoignages, toutes les preuves, toutes les condamnations qui étoient contre nous: en faisant couler son sang adorable sur tous les decrets qui nous étoient opposez: en ôtant à l'accusateur perpetuel des Saints, tous les moïens de prouver quelque chose contre

nous : & en le condamnant lui-même comme calomniateur, toutes les fois qu'il ose faire revivre une condamnation, dont les caracteres anciens sont pleinement effacez, & qui est convertie en acte solemnel d'adoption, qui nous rend enfans de Dieu & ses heritiers. Mais avant J. C. & avant l'exemple d'une telle charité, quel criminel auroit été ainsi justifié ? Quel Prince auroit effacé de son propre sang l'arrêt prononcé contre ses sujets rebelles ? Auroit-on pu trouver parmi les amis les plus desinteressez & les plus genereux, quelqu'un qui pût accepter la croix pour un ami digne d'y être attaché, & demander qu'on cloüât sous ses pieds l'arrêt qui condamnoit le coupable, afin qu'il l'effaçât par son sang ? Mais on suppose alors qu'un ami meurt pour un ami, & non par les mains de cet ami devenu perfide & cruel. On suppose qu'un homme meurt pour son frere & pour son égal, & non le vrai Dieu pour un pecheur mille fois frappé d'anathêmes, & actuellement impenitent & furieux : *Quis sapiens, & intelliget misericordias Domini?* Qui sondera cet abîme de misericorde ? & qui sera assez éclairé pour comprendre qu'il ne peut & qu'il ne doit pas le sonder, mais qu'il doit tâcher d'y répondre par une reconnoissance infinie. Ps. 106.

4 Mais arrêtons-nous ici un moment, pour considerer combien le mystere de la croix de J. C. est profond & caché, & combien il étoit inconnu aux hommes, lorsqu'il s'accomplissoit. Qui d'entr'eux voioit la loi avec ses anathêmes, cloüée sous les pieds de J. C. qui connoissoit l'usage & l'efficace des cloux qui perçoient ses pieds & ses mains ? Qui remarquoit les decrets & les condamnations que son

CHAP. XI. sang effaçoit ? Qui observoit les changemens d'une cedule pleine d'imprécations, & une alliance purement gratuite, où Dieu promet ce qu'il commande, & où lui-même écrit sa loi dans le cœur de l'homme ? Mais après l'accomplissement même de ce grand mystere, qui de nous y auroit vû ce que saint Paul nous a revelé, si ce grand Apôtre ne nous avoit fait part de ce que J. C. lui-même lui avoit appris ? Comment aurions-nous pû rassembler tant d'endroits de l'Ecriture, dont le sens nous étoit inconnu ? Comment en aurions-nous fait l'application à la loi, à ses maledictions, à la ratification que nous en avons faite, à l'entiere impuissance où nous étions d'en éviter le redoutable effet, à la maniere dont il a plû à Dieu de nous en délivrer, en effaçant par le sang de son Fils la cedule qui nous étoit contraire par ses decrets, & en la clouant immédiatement sous ses pieds, afin que son sang tombant sur elle en abolît jusqu'aux moindres vestiges ?

5. Depuis même que saint Paul a porté le flambeau dans les obscuritez de l'Ecriture, & qu'il en a été l'interprete, combien y a-t-il encore de fidéles, à qui les veritez qu'il nous a découvertes sont étrangeres, ou voilées ? Combien y en a-t-il qui ne connoissent point le caractere de la loi, ni les maledictions qu'elle prononce encore contre ceux qui croient pouvoir l'observer par leurs propres forces, & qui manquent de reconnoissance pour celui qui nous a délivrez de l'accablement dû à notre orgueil, aussi-bien qu'à notre desobéissance. Car les maledictions effacées par J. C. subsistent toutes contre ceux qui ne l'établissent pas pour l'unique fonde-

ment du salut, & qui esperent arriver à la veritable justice, sans croire en lui, ou sans regarder la foi au Médiateur comme nécessaire. Il n'y a que la foi en son sang, en sa croix, en sa mort, qui change en benedictions les imprécations que nous avons méritées, & que nous avons souscrites : & quiconque ne fléchit pas la tête aux pieds de la croix de J. C. pour recevoir les mêmes ruisseaux de sang, qui effacent ses dettes, & qui le lavent, demeure dans la mort & dans un éternel anathême.



CHAPITRE IV.

Dans lequel on explique ces paroles :
» * Ignorez-vous mes freres (car je
» parle à des Hommes instruits de
» la loi) que la loi ne domine sur
» l'homme, que pour autant de
» tems qu'il vit ? Ainsi une femme
» mariée est liée par la loi à son
» mari, tant qu'il est vivant : mais
» lorsqu'il est mort, elle est déga-
» gée de la loi qui la lioit à son
» mari. Si donc elle épouse un au-
» tre homme pendant la vie de son
» mari, elle sera tenuë pour adul-
» tere : mais si son mari vient à
» mourir, elle est affranchie de cet-
» te loi, & elle peut en épouser un
» autre, sans être adultere. Ainsi,

* *An ignoratis, fratres, (scientibus enim legem loquor quia lex in homine dominatur quanto tempore vivit. Nam quæ sub viro est mulier, vivente viro, alligata est legi. Si autem mortuus fuerit vir ejus, soluta est à lege viri. Igitur vivente viro, vocabitur adultera, si fuerit cum alio viro: si autem mortuus fuerit vir ejus, liberata est à lege viri: ut non sit adultera si fuerit cum alio viro. Itaque, fratres mei, vos mortificati estis legi per Corpus Christi: ut sitis alterius, qui ex mortuis resurrexit, ut fructificemus Deo.* Rom. c. 7. v. 1. 2. 3. & 4.

» mes freres, vous êtes vous-mê-
» mes morts à la loi par le Corps
» de JESUS-CHRIST, pour être
» à un autre qui est ressuscité d'en-
» tre les morts, afin que nous pro-
» duisions des fruits pour Dieu.

§. 1. JESUS-CHRIST, *par sa mort, nous délivre non-seulement de la malédiction de la loi, mais il nous délivre de la loi même. Obscurité des paroles de l'Apôtre : le sens de ces paroles est dévelopé dans les articles suivans.*

1. ON a vû dans le chapitre précédent que la loi prononçoit des malédictions contre les prévaricateurs, & contre les présomptueux ; que les malédictions tomboient sur tous les hommes, premierement sur le Juif, & ensuite sur le Gentil ; que tous s'y étoient soumis & que tous les avoient souscrites ; qu'elles étoient toutes irrévocables, & qu'elles auroient eu contre nous un effet éternel, si J. C n'avoit eu la charité de s'y soumettre pour nous, & de les abolir ; que J. C. les a abolies, en acceptant en particulier celle qui étoit portée par la loi, contre celui qui mouroit étant suspendu au bois ; & que J. C. en remontant jusqu'à la premiere origine de la malediction generale prononcée contre Adam & contre toute sa posterité, avoit cloué à sa croix cette premiere malédiction, & toutes celles qui en étoient la suite, qu'il les avoit effacées par son sang, & qu'il avoit ainsi pleinement aboli la cédule qui nous étoit contraire par ses decrets.

2. Il s'agit maintenant de quelque chose de plus : car saint Paul dans les paroles que j'en ai rapportées, ne considere pas les malédictions portées par la loi, mais la loi elle-même, dont il dit que J. C. nous a délivrez par sa mort : ce qui, comme on le voit, est très-different ; puisque c'est une grace bien plus signalée, d'être pleinement affranchi du joug de la loi, que d être simplement déchargé de ses anathêmes. Mais le fond de cette verité, est la maniere dont saint Paul l'enseigne & la prouve, renfermant de grandes obscuritez qu'il faut tâcher d'éclaircir. Avant que de le tenter, il est nécessaire de faire sentir ces obscuritez, afin que ceux qui les ont peu remarquées, cherchent dans saint Paul même la lumiere qui doit les dissiper ; car ce seroit les augmenter en y ajoutant de nouvelles ténebres, que de chercher hors de la sublime Theologie de saint Paul, une interprétation étrangere.

3. Premierement, on ne découvre point d'abord, pourquoi saint Paul écrivant aux Romains, dont l'Eglise étoit la Métropole de tous les Gentils, leur parle comme à des hommes instruits de la loi : *Scientibus enim legem loquor* : ce caractere paroissant propre aux Juifs, & leur étant particulier. 2o. On ne voit point une liaison nécessaire entre l'état d'une femme sujette à la loi qui la lie à son mari pendant qu'il est vivant : & l'état de l'homme sujet à la loi de Dieu, pendant que la loi est vivante. 3o. On comprend bien qu'un homme mortel peut mourir, & laisser sa veuve libre : mais on ne comprend pas aisément que la loi de Dieu, principalement si elle est la même que le Decalogue, comme

la

la doctrine de saint Paul paroit le supposer, puisse mourir, & laisser après sa mort une entiere liberté par rapport à elle. 4°. Dans la comparaison que fait saint Paul entre la loi qui lie la femme au mari, & la loi de Dieu qui tient l'homme dans la dépendance; c'est la loi de Dieu qui est comparée au mari, & c'est l'homme sujet à cette loi qui est comparé à la femme : il faudroit donc, pour rendre cette comparaison juste, que la loi de Dieu mourût, & que l'homme fût le survivant : & cependant saint Paul suppose que c'est l'homme qui meurt. 5°. Une femme pleine de vie peut épouser un second mari : mais si elle étoit morte elle-même, & que son mari fût le survivant, il est visible qu'elle seroit incapable d'en épouser un autre : & néanmoins c'est ce que saint Paul paroit dire : *Ita vos, mortificati estis legi, ut sitis alterius.* 6°. On n'entend pas assez, pourquoi il faut que J. C. meure, afin que l'homme meure à la loi : ni comment la mort corporelle de J. C. est la mort de tous les hommes par rapport à la loi. 7°. Enfin on ne comprend pas facilement comment l'homme a toujours été sterile sous la loi ou fécond seulement par l'adultere : au lieu qu'il devient fécond par une seconde alliance en toutes sortes de bonnes œuvres, dont Dieu est le principe & la fin: *Ut fructificemus Deo . . . ita ut serviamus in novitate spiritûs & non in vetustate litteræ.* Voilà les principales difficultez qu'il faut lever, ou plûtôt, comme je l'ai dit, les obscuritez qu'il faut éclaircir.

§. 2. Ceux des Gentils qui avoient connoissance des Ecritures, étoient mieux instruits de leur vrai sens, que ne l'étoient les Juifs. La servitude d'Eve sous Adam, figure de la servitude de l'homme sous la loi.

» 1. IGNOREZ-VOUS, mes freres, (car je » parle à des hommes instruits de la loi) que » la loi ne domine sur l'homme, que pour » autant de tems qu'il vit? » Le premier soin des Apôtres, en instruisant les Gentils, étoit de leur prouver la verité de l'Evangile par les Ecritures & les Prophetes de l'ancien Testament; de leur montrer J. C. & son Eglise dans les évenemens qui les avoient figurez; & de leur apprendre les mysteres qui étoient cachez sous des voiles qui n'en étoient que la surface. Ainsi quoique les Gentils fussent étrangers par rapport aux anciennes Ecritures dont les Juifs seuls avoient été les dépositaires, ils étoient pourtant fort instruits de leur veritable sens, & infiniment mieux que les Juifs qui étoient demeurez dans l'incredulité. On en peut juger par la maniere dont saint Paul parle aux Galates d'Agar & de Sara, l'une esclave, & l'autre épouse d'Abraham: » Vous qui voulez être sous la loi, » leur dit-il, * n'écoutez-vous pas ce que » dit la loi? Car il est écrit qu'Abraham eut » deux fils: l'un de l'esclave & l'autre de la » femme libre... Ce qui est une allégorie: » car ces deux femmes sont les deux allian» ces, dont la premiere qui a été établie sur » le mont de Sina, & qui n'engendre que » des esclaves, est figurée par Agar... » Cet Apôtre les suppose tellement instruits, qu'il se

* *Legem non legistis? Vulg.* τὸν νόμον οὐκ ἀκούετε. Gal. 4. 21.

contente de leur demander, s'ils n'écoutent pas ce qu'une simple histoire rapportée sans aucune reflexion dans la Genese, leur apprend sur les deux alliances, l'une figurée par Agar, & l'autre par Sara? Et le même Apôtre compte si fort sur ce qu'il leur a dit lui-même autrefois du sens mysterieux caché sous les apparences, qu'il ne se met point en peine de le prouver, mais seulement de les en faire souvenir.

2. Saint Paul en use de la même sorte en écrivant aux Ephesiens sur la sainteté du mariage, qu'il regarde comme le mystere & le symbole de l'alliance que J. C. a faite avec son Eglise: *Sacramentum hoc magnum est; ego autem dico in Christo & in Ecclesia.* Ephes. 5. 32. Les Ephesiens le sçavoient, & saint Paul se contente aussi de le leur marquer en un mot. Et quand le même Apôtre voit dans les paroles d'Adam à l'égard d'Eve sortie de son côté, la maniere dont nous sommes devenus un seul corps avec J. C. la chair de sa chair, & l'os de ses os; il suppose que les Ephesiens sont pleinement instruits de cette verité, & qu'ils n'ont besoin que d'y faire une nouvelle attention: *Membra sumus corporis ejus, de carne ejus, & de ossibus ejus.* Ibid. 30.

3. Il ne faut pas s'étonner après cela que les Chrétiens au tems de saint Paul, connussent le mystere caché sous ces paroles que Dieu dit à Eve après son peché: *Sub viri potestate eris, & ipse dominabitur tui:* & qu'ils vissent notre servitude sous la loi, dans la servitude d'Eve sous son mari: & l'autorité de la loi sur nous dans celle d'Adam sur sa femme. Ils sçavoient déja tant de choses sur le mystere de J. C. & de son

Genes. 3. 16. dans l'hebreu *Conversio tua, id est obsequium tuum.*

CHAP. IV. Eglise, figurez par Adam & par Eve, & ils étoient si accoutumez à chercher le nouvel Adam dans ce qui étoit dit de l'ancien, qu'il n'est pas surprenant qu'ils aïent connu, qu'une alliance entre Adam & Eve, qui ne devoit donner la naissance qu'à des pecheurs, étoit la figure de l'alliance de la loi & de l'homme, qui ne seroit féconde qu'en prévarications; que la servitude d'Eve sous Adam étoit l'image de la servitude de l'homme sous la loi; & que le lien qui tenoit la femme dans la dépendance pendant la vie de son mari, étoit le signe du lien qui retiendroit l'homme sous le joug de la loi, jusqu'à ce qu'il en fût délivré par sa mort, ou par celle de la loi, ou par l'une & l'autre. C'est en effet en marquant directement toutes ces connoissances que saint Paul écrit aux Romains : „ Ignorez-vous, mes freres, (car je parle à des „ hommes instruits de la loi) que la loi ne „ domine sur l'homme que pour autant de „ tems qu'il vit ? Ainsi une femme mariée est „ liée par la loi à son mari, tant qu'il est „ vivant: mais lorsqu'il est mort, elle est „ dégagée de la loi qui la lioit à son mari.

4. Il est visible que saint Paul établit comme un principe dont les fideles de Rome, & par conséquent tous les autres sont persuadez, que l'alliance de l'homme & de la femme, est le symbole & la figure de l'alliance ancienne de la loi & de l'homme. Il est encore visible que cet Apôtre remonte jusqu'à la premiere origine de l'alliance d'Adam & d'Eve. Enfin il est visible qu'il considere cette alliance, non telle qu'elle eût été dans l'état d'innocence, mais telle qu'elle étoit devenuë depuis le peché & la punition d'Eve,

que Dieu avoit condamnée à la ſervitude ſous l'empire d'Adam. *Sub viri popeſtate eris, & ipſe dominabitur tui :* Car c'eſt de la même expreſſion que ſaint Paul ſe ſert pour marquer l'empire de la loi, & la ſervitude de l'homme ; *Lex in homine dominatur, quanto tempore vivit.*

§. 3. Triſte ſituation de l'homme ſous la loi qui dominoit avec empire ſur lui, & qui ne pouvoit lui changer le cœur.

» 1. SI donc la femme épouſe un autre
» homme pendant la vie de ſon mari, elle
» ſera tenuë pour adultere : mais ſi ſon mari
» vient à mourir, elle eſt affranchie de cette
» loi, & elle peut en épouſer un autre ſans
» être adultere.

Par ces paroles ſi pleines de ſens, mais rarement approfondies, ſaint Paul nous apprend deux grandes veritez. La premiere, que la loi nous eût toujours dominé, quelqu'effort que nous euſſions fait pour nous ſouſtraire à ſon empire ; & qu'elle nous eût toujours condamné comme coupables d'adultere, ſi nous avions détourné d'elle notre cœur, & ſi nous avions cherché dans une alliance étrangere une fécondité qui eût été la preuve de notre crime. La ſeconde verité eſt qu'il n'y avoit que la mort qui pût nous laiſſer la liberté de choiſir un autre maître & un autre époux, en faiſant ceſſer notre premier engagement. Mais comment eſperer qu'une loi immortelle & divine pût mourir ? Et que ſervoit-il à l'homme de mourir temporellement, puiſque la loi qui lui ſurvivoit néceſſairement, le condamnoit également pendant

sa vie & après sa mort, & qu'elle étoit inéxorable sur le châtiment qu'il méritoit comme infidéle, & comme adultere? C'étoit donc pour lui un malheur sans ressource que de vivre sous une loi, qu'il n'aimoit pas, qui le condamnoit, & à laquelle il ne pouvoit se soustraire.

2. L'exemple d'une femme qui devient libre après la mort de son mari, ne pouvoit qu'augmenter notre desespoir : car notre état étoit sans issue. Nous ne pouvions ni le supporter ni en sortir ; il falloit obéïr, ou être puni : & l'un & l'autre nous étoit insupportable. Notre cœur plein d'un amour adultere regardoit la loi comme son ennemie, parce qu'elle l'étoit de ses injustes désirs : il s'efforçoit de se mettre en liberté, mais il ne faisoit par-là qu'augmenter sa servitude. Une loi severe & jalouse le suivoit par tout, condamnoit ses pensées les plus secrettes, ne laissoit aucun asyle où il pût vivre loin de ses yeux & de ses reproches. Elle ne pouvoit lui rien permettre d'injuste, ni rien dissimuler. Elle étoit toujours pleine de menaces, de défenses, de préceptes, dont l'unique effet étoit d'intimider & d'affliger. On souhaitoit en vain qu'une loi si pure & si sainte fût abolie. On murmuroit en vain contre la souveraine justice dont elle étoit comme le rayon & l'écoulement. On s'efforçoit en vain de la regarder dans des tems comme moins réelle, ou soi-même comme devant périr avec le corps : sa vive lumiere dissipoit aussi-tôt les tenebres formées par la concupiscence & par le désir de l'impunité ; & la conscience que le vice joint à l'erreur ne pouvoit corrompre, rendoit témoignage en tremblant, à la loi qui la

condamnoit. Que faire dans ces extremitez ? Où aller ? Où trouver du repos ? Comment éviter une loi toujours vivante & toujours inexorable ?

3. Je represente un tel état d'une maniere qui paroîtra vive à quelques-uns, quoiqu'elle n'ait aucun rapport à l'excès d'une telle misere : mais il nous importe si fort de connoître la servitude dont J. C. nous a délivrez par sa mort, & il y a si peu de personnes qui fassent de sérieuses reflexions sur l'état où nous serions demeurez, sans le moïen incompréhensible qu'il a choisi pour nous en tirer, qu'on ne peut trop insister sur les paroles de l'Apôtre qui nous découvrent la situation violente où nous étions, & la miséricorde inesperée qui nous en a délivrez. Nous aurions pû être traitez comme l'ont été les Juifs avant la venuë de J. C. & comme l'ont été tous les peuples avant la lumiere de l'Evangile. Nous étions aussi indignes qu'eux, d'être affranchis du joug d'une loi qui condamnoit nos vices sans les guérir, & qui nous prescrivoit nos devoirs, sans nous les faire aimer. Nous méritions par nos desobéïssances que son joug devînt tous les jours plus pesant, & que nous en fussions éternellement accablez. Notre affranchissement a couté à J. C. un prix infini. Nos liens n'ont été rompus que par sa mort. Il n'est devenu notre époux, qu'après avoir ôté à la loi l'empire qu'elle exerçoit sur nous, sans nous changer ; & il ne lui a ôté cet empire qu'en lui ôtant la vie par le sacrifice de la sienne. Une telle grace mérite bien qu'on la connoisse, & qu'on s'en souvienne : & il ne faut pas souffrir plus long-tems que notre ignorance serve à couvrir notre ingratitude.

§. 4. *Les Gentils asservis, comme les Juifs, sous le joug de la loi naturelle qu'ils ne pouvoient observer par leurs propres forces, ont été affranchis de ce joug par la mort de* JESUS-CHRIST, *qui leur a valu la grace d'accomplir avec fruit cette loi.*

I. » AINSI, mes freres, continue saint » Paul, vous êtes vous-mêmes morts à la loi » par le corps de J. C. pour être à un autre » qui est ressuscité d'entre les morts; afin que » nous produisions des fruits pour Dieu. » Avant que d'entrer dans ce que ces paroles ont de plus secret, je dois remarquer deux choses. La premiere, que les fidéles de Rome, & par une suite nécessaire les autres Gentils convertis à la foi, avoient vécu sous la domination de la loi, & qu'ils lui avoient été assujettis par une alliance qui ne pouvoit finir que par la mort de l'une des parties. Cela est évident, puisque l'Apôtre dit d'eux qu'ils ont été affranchis de la loi, par la mort de J. C. & qu'ils seroient encore dans la servitude s'ils n'étoient morts pour eux-mêmes avec J. C. *Itaque & vos mortificati estis legi per corpus Christi, ut sitis alterius.* Or il est manifeste que les fidéles de Rome & les autres Gentils n'avoient jamais été sujets à la loi particuliere aux Juifs, & qu'ils n'avoient jamais été compris dans une alliance dont la circoncision étoit l'entrée. Il est donc aussi manifeste que la loi dont parle l'Apôtre est la loi naturelle, commune à tous les hommes, sans distinction de Juif ni de Gentil. La seconde chose que j'observe, est que les fidéles affranchis de la loi par la mort de J. C. commencent, par

cette liberté, à l'avoir pour époux, & à devenir féconds en bonnes œuvres, dignes de plaire à Dieu, & d'en être recompensez. Or il est évident qu'on peut être affranchi des ceremonies judaïques, sans avoir J. C. pour époux, & sans devenir féconds en bonnes œuvres, précisement en vertu d'un tel affranchissement; comme au contraire on peut être uni à J. C. vivre de son esprit, & porter des fruits dignes de lui, en demeurant assujettis aux observances légales, comme Moyse, David, Isaïe & les autres saints Prophetes. Donc il n'est point question des observances légales, mais de la loi naturelle, qu'on ne peut observer que par la grace de J. C. qui est la racine féconde de toutes les bonnes œuvres, & de toutes les veritables vertus.

2. » Vous êtes vous-mêmes morts à la loi » par le corps de J. C. pour être à un autre » qui est ressuscité d'entre les morts. » Il semble que saint Paul abandonne ici la comparaison qu'il a faite de la *femme qui est liée par la loi à son mari, tant qu'il est vivant, mais qui devient libre à sa mort: avec la loi qui domine sur l'homme pour autant de tems qu'il vit.* Car afin que la comparaison fût juste, il faudroit que l'homme survécût à la loi pour passer à une autre alliance comme la femme, survit à son mari, pour en pouvoir épouser un autre après sa mort; au lieu que c'est l'homme qui meurt pendant que la loi subsiste, *mortificati estis legi:* c'étoit ce semble la loi qui devoit mourir & non pas l'homme.

3. On pourroit peut-être répondre que le terme dont se sert saint Paul, peut être entendu de la loi, aussi-bien que de l'homme, parce que *vivit* & le terme grec qui y répond, *Vivit, gr.* ζῇ

CHAP. IV.

font communs aux deux genres. νόμ☉ qui signifie *lex* est masculin.

peuvent convenir à la loi qui dans le texte original est du même genre que l'homme. Mais il me paroît certain que dans le raisonnement de saint Paul, c'est l'homme qui meurt, & non pas la loi; & que ce seroit lui faire violence que d'entendre de la loi ce qu'il dit de l'homme. Il est vrai que dans un autre sens la loi meurt aussi: & ce sens sera bien-tôt expliqué. Mais il ne faut pas maintenant le confondre avec celui que nous examinons. Il ne s'ensuit pas de-là, que le raisonnement de l'Apôtre ne soit très-juste: car son principal dessein est de montrer que l'alliance de la loi & de l'homme doit durer jusqu'à la mort de l'un des contractans: comme l'alliance de l'homme & de la femme qui est rompue par la mort. Et il importe peu que ce soit l'homme ou la loi qui meure, pourvû que la mort de l'un des deux soit réelle. Il est vrai que l'homme mort ne peut pas être representé par la femme qui survit à son mari, s'il est simplement mort & qu'il ne ressuscite pas. Mais l'homme mort avec J. C. ressuscite avec lui: & il survit ainsi à sa mort. Par sa mort il est affranchi de la loi: & par sa resurrection il appartient à un autre. Sa mort fait cesser sa premiere alliance, & par sa resurrection il en contracte une nouvelle.

§. 5. JESUS-CHRIST *a par sa mort, acquitté ce que nous devions à la loi. L'homme pecheur a été crucifié avec lui; l'homme innocent est ressuscité.*

1. MAIS comment l'homme est-il mort à la loi, par l'union qu'il a avec la mort de J. C. Comment la mort de J. C. devient-elle

celle de l'homme ? Et pourquoi a-t-il été nécessaire que J. C. mourût, afin que l'homme mourût à la loi ? Je commence par la seconde de ces questions, qui a déja reçû de grands éclaircissemens, pour passer ensuite aux deux autres. Nous avons vû dans le chapitre, où ces paroles de saint Paul : *J'ai été crucifié avec Jesus-Christ*, ont été expliquées, que tous les mysteres de J. C. nous sont communs avec lui, parce qu'il les a tous accomplis en notre nom, & dans une chair qui étant semblable à celle des pecheurs, excepté le peché, les representoit tous. Nous en avons rapporté des preuves convaincantes, tirées de saint Paul même : & ce que nous lisons ici en est une nouvelle : car il est évident que c'est sur cette verité capitale que saint Paul se fonde, pour assurer les fidéles, qu'ils sont morts avec J. C. & que sa chair n'étoit pas seulement une hostie offerte pour eux, mais leur sacrifice propre & personnel : ***Mortificati estis legi per corpus Christi.*** Vous étiez tous compris & renfermez en J. C. dit l'Apôtre aux Romains. Son corps immolé sur la croix tenoit votre place & vous representoit. Sa mort par conséquent étoit aussi la vôtre : & comme il mouroit pour vous affranchir de la loi, en faisant cesser son empire sur vous par la fin de votre vie, en mourant avec lui, vous êtes morts à la loi.

2. C'est par cette sublime doctrine que la premiere des trois questions que j'ai proposées, comment l'homme est mort à la loi, par l'union qu'il a avec la mort de J. C. est résolue. Car l'union entre J. C. & nous, a été si étroite, que non-seulement sa mort nous a été commune avec lui ; mais que son dessein,

en donnant sa vie pour nous, est devenu aussi le nôtre. Il a voulu rompre une alliance sterile pour le bien, mais qui devoit durer jusqu'à notre mort, & que notre mort même n'eût pas fait cesser, si elle n'eût été que notre mort particuliere, & le supplice d'un coupable. Il a voulu substituer sa mort à la nôtre, & arrêter ainsi dans sa personne l'empire de la loi, afin qu'elle n'eût plus d'autorité sur nous. Il l'a desarmée, en mourant en notre nom, & en lui ôtant le criminel qu'elle poursuivoit. Elle ne peut rien sur nous desormais, puisqu'elle ne peut rien sur lui, puisqu'il est mort & que son alliance finit à la mort.

3. Mais pourquoi a-t-il été nécessaire que J. C. mourût, afin que l'homme mourût à la loi? C'est la troisiéme question proposée, dont l'éclaircissement n'est plus si difficile après celui des deux premieres. L'homme en devenant prévaricateur n'avoit pû abolir la loi de Dieu: elle étoit toujours sa regle, quoiqu'il ne la suivît plus. Elle lui marquoit toujours les mêmes devoirs, quoiqu'il n'eût plus les mêmes forces. Il étoit changé, mais elle étoit incapable de changement. Elle continuoit de commander, quoiqu'elle ne fût plus obéie; & elle exigeoit toujours qu'une alliance immuable & necessaire fût religieusement observée, ou que l'homme rebelle lui fût immolé.

4. Depuis que le peuple d'Israël avoit eu la présomption de promettre à Dieu, qu'il obéiroit à toutes ses volontez, dès qu'elles lui seroient connues, sans compter sur un autre secours que celui de ses forces naturelles, & de sa liberté, la loi avoit acquis par cette

promesse un nouvel empire sur l'homme, CHAP. IV.
qui pensoit dans tous les lieux & dans tous les tems d'une maniere aussi orgueilleuse que le peuple d'Israël : elle en avoit encore acquis un nouveau, depuis que le Juif, au nom de toutes les nations aussi témeraires & aussi aveugles que lui, s'étoit soumis à tous les anathêmes, portez par la loi contre tous ceux qui la violeroient. Il n'étoit pas au pouvoir de l'homme, ni de révoquer sa promesse, ni de détourner de dessus sa tête les malédictions méritées, ni de faire cesser une loi sainte & immortelle, qui par la faute de l'homme, & en punition de sa revolte & de son orgueil, ne servoit plus qu'à le rendre inexcusable, & à le condamner. Il étoit contraint de demeurer sous le joug dont il étoit accablé. L'alliance contractée avec la loi se tournoit contre lui en accusation & en conviction d'adultere. Cette loi demandoit sa mort, & non-seulement celle qui terminoit sa vie, mais celle qui séroit éternelle, puisque la premiere n'étoit pas capable de l'anéantir, & qu'elle laissoit subsister son crime, & son impenitence. Cette double mort étoit inévitable : & elle l'eût toujours été, si J. C. ne s'étoit pas chargé de mourir pour l'homme, & d'acquitter pour lui ce qu'il devoit à la loi.

5. Mais J. C. consentant à mourir pour l'homme, a crucifié l'homme pecheur, & a ressuscité l'homme innocent. Il a anéanti le prévaricateur que la loi poursuivoit & le présomptueux qui avoit attiré sur lui de nouveaux anathêmes. Il a ôté à la loi son objet, en l'ensevelissant avec lui : & il a fait cesser son alliance avec l'homme en convertissant l'homme en une créature nouvelle, contre

CHAP. IV. qui la loi ne pouvoit former aucune accusation, & qui ne devoit rien à la loi ni comme prévaricateur, ni comme présomptueux, puisqu'il étoit également humble & obéïssant.

6. C'est dans ce sens que saint Paul dit d'une maniere admirable : qu'il est mort à la loi par la loi même, afin de ne vivre plus
Galat. 2. 19. que pour Dieu. *Ego per legem legi mortuus sum, ut Deo vivam.* La loi demandoit ma mort, elle m'y condamnoit ; & tant que j'aurois subsisté dans moi-même, elle n'auroit cessé de m'y condamner. Mais depuis que je suis mort en J. C. elle n'a plus de condamnation à faire contre moi. Je suis libre à son égard, dès que je ne suis plus. Elle ordonnoit que je mourusse, & que ma mort fût éternelle : cela est accompli, & desormais elle doit être satisfaite. Je suis un homme nouveau, & j'appartiens à un autre maître, dont l'alliance & la charité sont éternelles. Je suis à Dieu qui m'a donné la vie : & je suis affranchi de la loi qui m'a fait mourir à elle en me faisant mourir à moi. J'ai été crucifié avec J. C. ce n'est plus moi qui vis, c'est J. C. qui vit en
Galat. 2. 20. moi : * *Christo crucifixus sum cruci. Vivo autem jam non ego : vivit vero in me Christus.*

* On met dans une note d'une celebre version, que saint Paul dit qu'il est mort à la loi par la loi même, parce que la loi l'a mené à J. C. la loi ancienne annoçant la nouvelle : mais il est évident que saint Paul veut dire autre chose, comme ce qui précede & ce qui suit le démontre.



§. 6. *L'homme mort par* JESUS-CHRIST *à la loi, reçoit une nouvelle vie. Ce que c'est que la vieilleße de la lettre: ce que c'est que la nouveauté de l'esprit.*

1. CE que saint Paul vient de dire qu'il est mort à la loi par la loi même, afin de ne vivre plus que pour Dieu, sert à expliquer les dernieres paroles du celebre passage qui est la matiere de ce chapitre. „ Ainsi, mes freres, „ dit l'Apôtre aux Romains, vous êtes vous-„ mêmes morts à la loi par le corps de J. C. „ pour être à un autre qui est ressuscité d'en-„ tre les morts, afin que nous produisions des „ fruits pour Dieu : *Mortificati estis legi per corpus Christi, ut sitis alterius qui ex mortuis resurrexit, ut fructificemus Deo.* L'homme sous la loi est comparé à une femme qui a un mari : & quand il se détourne de la loi, qu'il ne l'aime pas, & qu'il lui préfere la cupidité, dont la loi est ennemie, il est comparé à une femme adultere, qui manque de fidelité à son époux, & qui au lieu de devenir feconde pour lui, ne l'est que pour l'étranger.

2. Cette disposition d'une épouse infidelle a été celle de l'homme soumis à la lettre de la loi, c'est-à-dire, à une loi qui n'avoit que des preceptes & des défenses ; & qui ne délivroit point l'homme des mauvais desirs, dont la concupiscence est une source intarissable. Cette loi lui commandoit ce qu'il n'aimoit pas, & elle étoit toujours appliquée à lui défendre ce qu'il aimoit. Plus elle étoit juste & sainte, plus elle lui étoit opposée : & la gêne où elle mettoit son cœur, sans le convertir & sans le changer, ne servoit qu'à rendre

CHAP. IV. ses mouvemens pour les objets de ses passions, plus continuels & plus vifs. Le peché en est devenu par-là plus imperieux & plus dominant. *Ut fiat supra modum peccans peccatum per mandatum.* La concupiscence irritée par les barrieres qu'on lui opposoit au dehors, s'est débordée pour les surmonter : *Peccatum per mandatum operatum est in me omnem concupiscentiam.* Et au lieu que la loi devoit servir de frein à l'homme contre ses mauvais penchans & contre ses vices, elle a paru au contraire leur donner une nouvelle activité par des défenses qui ont rappellé le souvenir de ce qui étoit défendu, & dont l'engourdissement du cœur & l'oubli auroient ce semble rendu le désir plus lent & plus foible : *Concupiscentiam nesciebam, nisi lex diceret : non concupisces... Cum venißet mandatum, peccatum revixit.*

Rom. 7. v. 13.

Ibid. v. 8.

Ibid. v. 7. & 9.

3. C'est ainsi que l'homme uni par son amour adultere à des objets défendus, & séparé par l'éloignement de son cœur d'une loi sainte & auguste, qui lui tenoit lieu d'époux & de maître, n'a produit que des fruits de mort, dignes d'une éternelle ignominie & d'un éternel châtiment. Mais depuis qu'il est mort par J. C. à une loi qui ne pouvoit lui donner la vie & qui, pour cette raison, devenoit à son égard une occasion continuelle de mort ; il appartient à J. C. qui l'a ressuscité, qui est en lui le principe d'une nouvelle vie ; qui a créé en lui un cœur nouveau ; qui lui a inspiré un amour celeste pour la loi, dont il admire l'éclat & la beauté ; & qui au lieu d'une lettre qui ne pouvoit que condamner les pecheurs, parce qu'elle ne pouvoit ni dissimuler ses crimes, ni lui inspirer la penitence, a

écrit dans son cœur une loi interieure, spirituelle, vivante, féconde en toutes sortes de bonnes œuvres, qui lui fait aimer tous ses devoirs & qui lui inspire la haine de tous les vices : » Lorsque nous étions assujettis à la » chair, dit l'Apôtre, les passions criminel- » les étant excitées par la loi, agissoient dans » les membres de notre corps, & leur fai- » soient produire des fruits pour la mort : » mais maintenant nous sommes affranchis » de la loi de mort dans laquelle nous étions » retenus : de sorte que nous servons Dieu » dans la nouveauté de l'esprit, & non dans » la vieillesse de la lettre : *Nunc autem soluti sumus à lege mortis, in qua detinebamur, ita ut serviamus in novitate spiritus, & non in vetustate litteræ.* Rom. 7. v. 5. 6.

4. Il faut bien peser ces mots importans : » La nouveauté de l'esprit & la vieillesse de » la lettre. Ce n'est pas la loi à proprement parler qui vieillit & qui fait place à une alliance nouvelle : mais c'est la lettre de la loi, separée de l'esprit de grace & d'amour, qui étant incapable de renouveller l'homme, & par consequent d'être le fondement d'une alliance éternelle, doit nécessairement vieillir, & par la vieillesse être conduit à la mort. De même la nouveauté de l'esprit n'est point l'établissement de nouveaux devoirs, ni d'une loi qui contienne d'autres preceptes, que ceux du Decalogue : mais cette nouveauté de l'esprit est l'infusion d'un nouvel amour, qui fait observer ce que la lettre de la loi commandoit sans succès ; & qui délivre l'homme de l'impuissance où le tenoient ses passions, à l'égard d'une loi, qui toute sainte qu'elle étoit, ne pouvoit sanctifier personne, parce

CHAP. IV.

qu'elle consistoit dans une lettre exterieure, destituée d'esprit & de vie : „ La loi de l'esprit „ de vie, dit saint Paul, qui est en J. C. m'a „ délivré de la loi du peché, & de la mort : „ car ce qui étoit impossible à la loi affoiblie „ par la chair, Dieu l'a fait, aiant envoié „ son propre Fils, revêtu d'une chair sembla- „ ble à celle du peché . . . afin que la justice „ de la loi fût accomplie en nous, qui ne „ marchons pas selon la chair, mais selon „ l'esprit. Ainsi, selon ce grand Apôtre, c'est la loi de l'esprit de vie, qui accomplit la justice de la loi. L'esprit de vie, & la justice de la loi, réellement accomplie, sont deux choses inséparables, bien loin d'être opposées ; & l'esprit de vie est tellement uni à la veritable justice commandée par la loi, qu'il est lui-même cette loi, non dans ce qu'elle a d'exterieur & de litteral, mais dans ce qu'elle a de grace & d'amour. Mais ni cet esprit de vie, ni cette justice de la loi, réellement observée, n'ont pû nous être méritez que par J. C. qui nous a délivrez de notre servitude sous la chair, en mourant dans la chair ; & qui nous a communiqué l'esprit de vie, en mourant pour nous dans une chair semblable à celle des pecheurs. *Lex spiritus vitæ in Christo Jesu, liberavit me à lege peccati & mortis. Nam quod impossibile erat legi, in quo infirmabatur per carnem, Deus Filium suum mittens in similitudinem carnis peccati, & de peccato damnavit peccatum in carne, ut justificatio legis impleretur in nobis.*

Rom. 8. v. 2. 4.



§. 7. *La nouvelle alliance ne vieillit point; elle est éternelle. Cet avantage est fondé sur la promesse de Dieu qui se charge de l'obéissance de l'homme. Dieu écrit la loi dans le cœur de l'homme, par l'efficace de l'Esprit Saint.*

1. C'EST par ce moien que la nouvelle alliance & la nouvelle loi dont J. C. est l'instituteur, sont une alliance éternelle, & une loi qui ne vieillira jamais. Car la loi dont il est l'auteur est une loi d'esprit & de vie qui porte avec elle son accomplissement & sa justice, parce qu'elle délivre l'homme de la servitude du peché & de ses passions, & qu'elle surmonte les obstacles, qu'une chair rebelle opposoit à la loi de l'esprit. De même la nouvelle alliance, dont J. C. est le Médiateur, est une alliance éternelle, parce que c'est J. C. lui-même qui se charge de la condition dont les hommes avoient eu la témerité de se charger dans la premiere alliance faite à Sinaï, qui pour cette raison ne pouvoit durer long-tems, ni même être sérieuse un moment, puisque l'homme qui est menteur s'en rendoit le garant, & qu'il s'établissoit sur sa promesse & sur sa parole.

2. Ces deux veritez, que la nouvelle alliance est éternelle & que la loi nouvelle ne vieillira jamais, parce que l'une est fondée sur des promesses gratuites, & que l'autre est une loi d'esprit & de vie, qui enferme l'obéissance de l'homme & l'infusion de l'amour qui est le principe de son obéissance: ces deux veritez, dis-je, sont clairement enseignées par saint Paul, qui les prouve par

CHAP. IV.

Heb. 8 7. 13. *avec Jerem. c.* 31. *v.* 31. 34.

les Prophetes. „ S'il n'y avoit eu rien de „ défectueux dans la premiere alliance, dit-„ il, on n'auroit pas pensé à lui en substi-„ tuer une seconde; mais Dieu blâmant ceux „ qui l'avoient contractée, leur parle ainsi: „ Il viendra un tems, dit le Seigneur, au-„ quel je ferai une nouvelle alliance avec „ la maison d'Israël & la maison de Juda: „ non selon l'alliance que j'ai faite avec leurs „ peres, au jour que je les pris par la main „ pour les faire sortir de l'Egypte, parce „ qu'ils ne sont point demeurez dans cette „ alliance que j'avois faite avec eux: & c'est „ pourquoi je les ai méprisez, dit le Seigneur. „ Mais voici l'alliance que je ferai avec la „ maison d'Israël, après que ce tems-là sera „ venu, dit le Seigneur: j'imprimerai mes „ loix dans leur esprit, & je les écrirai dans „ leur cœur, & je serai leur Dieu & ils se-„ ront mon peuple; & chacun d'eux n'aura „ plus besoin d'enseigner son prochain & „ son frere, en disant: Connoissez le Sei-„ gneur, parce que tous me connoîtront de-„ puis le plus petit jusqu'au plus grand. Car „ je leur pardonnerai leurs iniquitez, & je „ ne me souviendrai plus de leurs pechez. „ Or en appellant cette alliance une alliance nouvelle, il a montré que la premiere vieillissoit: or ce qui vieillit est proche de sa fin.

3. Ces paroles du prophete Jeremie, interpretées par saint Paul, demontrent clairement que l'alliance nouvelle est fondée sur des promesses gratuites de la part de Dieu, & par consequent éternelle: & que ses promesses consistent en ce qu'il se charge lui-même de l'obéissance de l'homme: „ Voici, „ dit-il, l'alliance que je ferai avec la mai-

„ son d'Israel. „ Il ne stipule point avec l'homme : il n'emploie point de médiateur, ni d'interprete entre lui & la maison d'Israël, comme dans la premiere alliance : il ne demande point que le peuple s'engage à lui obéir avant que de lui manifester ses volontez. Il ne fait dépendre l'alliance dont il a formé le dessein, d'aucune condition de la part des hommes ; & il est visible que c'est principalement en cela qu'il l'oppose à l'ancienne, où l'homme avoit promis d'être fidele : *Non secundum testamentum quod feci patribus eorum.* L'alliance est donc purement gratuite, absoluë, & par consequent éternelle. Mais peut-elle subsister, si l'homme n'est pas fidele ? Non sans doute : mais Dieu promet de le rendre fidele, d'imprimer ses loix dans son esprit, de les graver dans son cœur, de devenir veritablement son Dieu, en lui donnant son amour : *Dabo leges meas in mentem eorum, & in corde eorum superscribam eas ; & ero eis in Deum, & ipsi erunt mihi in populum.* C'est dans ces promesses que consiste essentiellement la loi nouvelle, qui par consequent ne sçauroit vieillir, puisque Dieu, & non l'homme, en est le garant : que sa grace & non les forces humaines, en est le fondement ; & que c'est la puissance de Dieu, qui ne peut souffrir aucune alteration, ni être vaincue par aucun obstacle, qui en promet la durée.

4 Sur quoi il faut observer deux choses. La premiere : que la loi que Dieu promet d'écrire & de graver dans le cœur de l'homme, est certainement la loi naturelle & indispensable, qui consiste principalement dans son cœur, & dans celui du prochain : & que par

CHAP. IV. consequent la loi ancienne consistoit dans les mêmes preceptes : puisque ce ne sont pas de nouvelles loix que Dieu veuille établir, mais qu'il veut seulement les enseigner & les écrire d'une maniere nouvelle. Elles avoient été publiées sur le mont de Sinaï par un son exterieur & plein d'effroi, & écrites ensuite sur la pierre. Mais dans la nouvelle alliance elles sont enseignées par une lumiere interieure, & écrites dans le cœur par l'efficace de l'Esprit Saint, & par l'infusion de la charité. La seconde chose qu'il faut observer, est qu'il est si essentiel au caractere de la nouvelle alliance, que Dieu imprime sa loi dans l'esprit, & qu'il l'écrive dans le cœur, qu'il ordonne à son Prophete de dire que lorsque le tems de cette alliance sera venu, il ne sera plus nécessaire que l'homme apprenne à l'homme à connoître le Seigneur : „ Parce que tous le „ connoîtront depuis le plus petit jusqu'au „ plus grand. „ Il ne veut pas, en parlant ainsi, s'engager à instruire les hommes immédiatement, & sans emploier la prédication de ses Ministres : mais il veut opposer l'instruction exterieure de l'ancienne alliance, à celle de la nouvelle : l'action de l'homme à celle de Dieu : le ministere sans promesses, & par consequent sterile de Moyse, & de ses successeurs, au ministere efficace & fecond des Prédicateurs de l'Evangile en vertu des promesses dont il sera accompagné. L'homme parloit seul dans l'ancienne alliance : Dieu agit seul dans la nouvelle : les Ministres de l'une parloient aux oreilles : ceux de l'autre parlent au cœur, par l'inspiration secrete de Dieu, qui se sert de leur voix pour cacher la sienne, & qui les emploie comme un

voile & comme un rideau qui couvre son operation, & qui empêche que le miracle de la persuasion & de la conversion des auditeurs ne soit trop manifeste.

5. Sans la promesse qui accompagne le ministere évangelique, il n'auroit ni efficace, ni vertu; il n'auroit que la lettre & il seroit destitué de l'esprit: & comme c'est l'esprit seul qui donne la vie, & que la lettre ne peut causer que la mort, il ne pourroit avoir d'autre effet que celui de la lettre. Saint Paul l'avoit bien compris, & il est étonnant qu'après qu'il l'a si clairement enseigné, il y ait encore quelqu'un qui n'en soit pas assez persuadé: » Nous ne sommes capables, disoit- 2. *Cor.* 3. 6.
» il aux Corinthiens, de former de nous-
» mêmes aucune bonne pensée, comme de
» nous-mêmes: mais c'est Dieu qui nous en
» rend capables. Et c'est lui aussi qui nous a
» rendu capables d'être les ministres de la
» nouvelle alliance, non pas de la lettre,
» mais de l'esprit: car la lettre tuë, & l'es-
» prit donne la vie: *Non littera, sed spiritu: littera enim occidit, spiritus autem vivificat.* Sans ce privilege qui consiste uniquement dans l'efficace de la promesse, le ministere le plus autorisé par la vocation & par les miracles, tel que celui de Moyse, n'est qu'un ministere de mort, *ministratio mortis*, un ministere de *Ibid.* 7. & 9. condamnation, *ministratio damnationis*, non par le défaut du ministre qui est très-fidele, mais par l'insuffisance du ministere, qui n'a pour instrument que la lettre incapable de changer les hommes, & capable seulement de les condamner.

6. Ce seroit renverser toute la doctrine de saint Paul, que de distinguer dans l'ancienne

CHAP. IV.

loi deux especes de ministeres, l'un tel que cet Apôtre l'a décrit, & l'autre tel que celui des Prédicateurs de l'Evangile : & de donner à ce dernier l'efficace & la fécondité que le premier n'avoit pas. L'Apôtre n'auroit pu sans injustice traiter le ministere de Moyse de ministere de condamnation & de mort, s'il avoit pu sous un autre rapport donner la justice & la vie ; & il n'auroit pas du réserver au ministere apostolique la gloire d'être un ministere de justice, *ministerium justitiæ*, un ministere de l'esprit, *ministratio spiritus*, si Moyse & les prophetes de l'ancienne alliance avoient pu communiquer la justice & l'esprit d'adoption à plusieurs, en leur parlant des mysteres de la nouvelle loi, qui ne leur étoient pas inconnus. On sait qu'ils avoient ordre de ne leur en parler qu'en énigmes & en termes figurez. Mais quand ils les auroient annoncez aussi clairement que nous les annonçons aujourd'hui aux Juifs, leurs auditeurs n'en auroient été ni plus dociles, ni meilleurs : car la lettre seule ne justifie personne ; & la promesse de l'esprit étoit réservée à l'Evangile. C'est la doctrine constante de l'Apôtre, qu'il n'est point permis d'alterer par une innovation inconnuë à toute l'antiquité, & dont les suites peuvent être très-dangereuses.



CHAPITRE. V.

CHAPITRE V.

Où l'on explique ces paroles de saint Paul aux Galates : « Pour moi, à » Dieu ne plaise que je me glorifie » en autre chose qu'en la croix » de JESUS-CHRIST, par qui le » monde est crucifié pour moi, & » par qui je suis crucifié pour le » monde.

Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi, per quem mihi mundus crucifixus est, & ego mundo. Galat. 6 v. 14.

§. 1. *Le mystere de la croix est par excellence la gloire de* JESUS-CHRIST.

1. TOus les mysteres de J. C. dit saint Cyrille de Jerusalem, sont la gloire de l'Eglise : mais le mystere de sa croix, est sa gloire par excellence, & c'est par lui qu'elle triomphe : * *Gloriatio Ecclesiæ Catholicæ est omnis Christi actio ; gloriatio verò gloriationum est crux.* C'est en effet à la croix de J. C. que nous devons tout ce que nous sommes, & tout ce que nous esperons. C'est d'elle que les sacremens tirent leur efficace & leur sainteté : c'est à elle que nous devons notre naissance spirituelle, & que nous devrons un jour notre resurrection & l'heritage éternel : c'est elle qui a effacé nos pechez : c'est elle qui nous justifie : c'est d'elle que nous tirons notre protection & notre force : c'est elle qui a triomphé de tous nos ennemis :

* καύχημα δὲ τῶν καυχημάτων ὁ σταυρὸς Cyril. Hierosf. catech. 13. p. 111.

CHAP. V. c'est à elle que les maledictions prononcées par la loi contre nous ont été clouées sous les pieds de J. C. afin qu'elles fussent effacées par son sang: c'est par elle que nous sommes morts à une loi, dont les défenses irritoient nos passions au lieu de les guérir : c'est à elle que les puissances de l'enfer dont nous eussions été la victime & la proie ont été attachées comme au trophée de J. C. c'est elle enfin d'où nous viennent toutes nos benedictions, & que nous ne devons jamais pour cette raison nous lasser de benir : *Crux tua*, dit saint Leon à J. C. *omnium fons benedictionum, omnium est causa gratiarum, per quam credentibus datur virtus de infirmitate, gloria de opprobrio, vita de morte.* Mais ces veritez ont été traitées ailleurs avec étendue, & elles pourront l'être encore dans la suite : & nous devons nous renfermer dans celles qui sont particulierement enseignées par saint Paul dans les paroles que j'ai citées.

S. Leo Serm. 8. de pass.

§. 2. JESUS CHRIST *a crucifié le monde : la victoire qu'il a remportée par la croix sur la concupiscence du monde, est entiere ; son triomphe est complet.*

1. ON y doit considerer trois choses. 1°. Comment J. C. a crucifié le monde ; 2°. comment il l'a crucifié par rapport à nous ; 3°. comment il nous l'a crucifiez par rapport au monde : car tout cela est renfermé dans ce peu de paroles, mais dont la profondeur étonne quand on veut la sonder ? » Pour moi à Dieu » ne plaise que je me glorifie en autre chose » qu'en la croix de J. C. par qui le monde » est crucifié pour moi, & par qui je suis cru» cifié pour le monde. » Je commence par

l'explication du premier de ces mysteres ; c'est à-dire, de la maniere dont J. C. a crucifié le monde ; & je passerai ensuite à l'explication des deux autres. CHAP. V.

2. L'Apôtre saint Jean dans sa premiere Epître, parle ainsi du monde à tous les Chrétiens : » N'aimez point le monde, leur dit-il, » ni ce qui est dans le monde. Si quelqu'un » aime le monde, l'amour du Pere n'est point » en lui. Car tout ce qui est dans le monde, » n'est que concupiscence de la chair, & concupiscence des yeux, & orgueil de la vie : ce » qui ne vient point du Pere, mais du monde. Or le monde passe & la concupiscence » du monde passe avec lui. Mais celui qui fait » la volonté de Dieu demeure éternellement. Je n'examine maintenant dans ces paroles admirables que la définition du monde par la concupiscence qui en est comme l'ame & l'esprit : & la division de la concupiscence en ses trois branches principales, dont l'amour qui regne dans le monde, est comme le tronc & la racine ; & je reserve à un autre lieu la consideration des veritez importantes que l'Apôtre nous enseigne dans celui-ci.

1. Joan. 2. 15. 17.

3. Par la concupiscence de la chair tous les interprétes conviennent qu'il faut entendre l'amour de tout ce qui flatte les sens, & de toutes les voluptez interdites, ou comme criminelles par elles-mêmes, ou comme superflues, ou comme désirées précisement pour le plaisir. Ils conviennent aussi que par l'orgueil de la vie il faut entendre l'amour d'une gloire humaine qui finit avec la vie ; & qui est injuste, ou parce qu'elle est vaine & frivole, & fondée sur des choses de néant ; ou parce qu'elle est impie, en usurpant la gloire qui

CHAP. V.

n'eſt due qu'à Dieu ; ou parce qu'elle eſt fondée ſur l'ingratitude, en retenant les dons de Dieu dans l'injuſtice. Mais à l'égard de la concupiſcence des yeux, les interpretes ſe diviſent, les uns l'entendant du déſir de voir & de connoître : & les autres du déſir d'avoir & d'acquerir. C'eſt-à-dire, que les uns donnent pour objet à la concupiſcence des yeux, tout ce qui peut être l'objet de la curioſité, & que les autres lui donnent pour objet tout ce qui peut l'être de l'avarice ou du déſir des richeſſes.

4. Le ſentiment de ces derniers me paroît plus équitable & mieux fondé. 1°. Parce qu'il faut interpreter la concupiſcence des yeux, comme on interprete la concupiſcence du cœur. Celle-ci ne conſiſte pas dans le déſir d'aimer, puiſqu'on le fait déja : mais dans le déſir d'avoir ce qu'on aime, & il en eſt ainſi de l'autre qui ne conſiſte pas dans le déſir de voir, mais dans le déſir d'avoir ce qu'on voit. 2°. Parce que c'eſt par les yeux que la concupiſcence des biens ſenſibles ſe manifeſte, & que l'avidité de l'ame eſt comme peinte dans celle des yeux. 3°. Parce que c'eſt l'uſage ordinaire de l'Ecriture d'exprimer l'amour & la paſſion pour tout ce que l'on poſſede, ou que l'on veut acquerir, par la concupiſcence ou le déſir des yeux : c'eſt ainſi que Dieu reproche au peuple Juif par Ezechiel ſa paſſion pour les dieux étrangers : *inſanivit ſuper eos concupiſcentia oculorum*. Il en avoit vû les repréſentations peintes ſur la muraille, & il vouloit en avoir les idoles. » J'ôterai, dit encore le Seigneur » par le même Prophete, la force à ce peu- » ple, ſa joie, ſa dignité, les objets du dé- » ſir de ſes yeux ſur leſquels il ſe repoſe, ſes

Ezech. 23. 16.

» fils & ses filles. » *Tollam ab eis fortitudinem eorum, & gaudium dignitatis, & desiderium oculorum eorum, super quæ requiescunt animæ eorum, filios & filias eorum.* Il est visible que cette expression : *desiderium oculorum*, est absolument le même que, *concupiscentia oculorum*, & qu'on ne peut leur donner un sens different, non plus qu'à celle-ci, *desiderabile oculorum*, qui est employée deux fois par le même Prophete ; ni à celle dont se sert l'Ecclesiastique : *insatiabilis oculus avidi.* 4°. Parce que saint Jean auroit omis dans la division de la concupiscence en ses trois especes, celle qui est la plus commune & la plus connue, qui est l'amour des richesses & des biens exterieurs, dont l'amour de la volupté, & l'orgueil de la vie dépendent presque nécessairement. 5°. Parce que l'objet de la curiosité, qui est la science, ou légitime, mais désirée avec excès, ou défendue, parce qu'elle s'efforce d'aller au-delà des bornes qui lui sont prescrites, n'est qu'une partie des richesses, ou des biens, que la concupiscence des yeux renferme dans son étendue.

CHAP. V.

Ezech. 24. 25.

Desiderabile oculorum tuorum. Id. 24. 16.

Desiderabile oculorum vestrorum. Id. 24. 21.

Eccli. 14. 9.

5. Après ces éclaircissemens tournons les yeux vers J. C. attaché à la croix, & considerons avec saint Paul comment il y crucifie le monde, & la concupiscence du monde avec ses trois funestes branches, qui avoient corrompu & infecté tous les hommes. Ne le regardons pas simplement comme un homme de douleurs, rassasié d'opprobres, & réduit à une honteuse nudité : comme souffrant interieurement & exterieurement tout ce qu'on peut souffrir : comme attaché à un bois maudit de Dieu & des hommes : comme privé de toute

consolation & de tous secours : comme un ver de terre, & l'opprobre des hommes : comme exclus de tout, & jugé indigne de tout. Un tel spectacle est grand : mais ce qu'il cache l'est encore davantage. Tirons le voile qui nous en dérobe la vûe ; & voyons combien la victoire que cet homme, si pauvre, si méprisé, si accablé de douleurs, remporte sur le monde & sur la concupiscence du monde, est pleine & parfaite.

6. En quoi desormais le monde peut-il se glorifier de retenir quelque chose de son vainqueur ? d'où n'est-il pas exclus ? où est, je ne dis pas sa volupté ou sa magnificence, mais son orgueil ? a-t-il vû jamais une patience si humble, si muette, si pleine de charité pour des ennemis qui lui insultoient, comme ne venant que d'impuissance & de foiblesse ? a-t-il jamais été le témoin d'un sacrifice si pur, si sincere, si religieux, si parfait ? a-t-il pû remarquer dans aucun de ceux qu'il a convertis en heros, une si profonde paix, au milieu des plus vives douleurs, une obéissance aux volontez de Dieu si pleine & si constante, une pieté si éminente & si conforme à l'holocauste exterieur dont elle est l'ame & l'esprit ? a-t-il jamais oui parler d'un détachement si general de tout, excepté de la vertu, d'une pauvreté où l'on fût si peu occupé de ce que l'on quittoit, d'un dépouillement accompagné de tant de modestie & de dignité ? Enfin où a-t-il vû dans une si profonde humiliation une humilité encore plus profonde, & un respect interieur pour Dieu, qui descendît encore plus bas que l'abîme que les hommes avoient préparé, en réunissant contre l'innocence la plus pure, toutes les especes d'igno-

minies ? La concupiſcence avec tous ſes objets peut-elle être plus univerſellement & plus parfaitement vaincue ? & le triomphe de la croix de J. C. ſur le monde peut il être plus éclatant, ni plus complet ?

7. Jesus-Christ avoit déja triomphé du monde & de ſa concupiſcence lorſque celui qui en eſt le prince, vint le tenter dans le déſert, en tâchant de lui perſuader d'abreger ſon jeûne de quelques momens par une impatience couverte d'un miracle ; en lui montrant tous les Roïaumes de la terre, avec leur gloire & leur magnificence, & en offrant à ſes yeux tous les objets capables d'en exciter le déſir, & enfin en eſſayant de le tenter de vanité & d'orgueil, en lui propoſant un miracle, qui n'étant pas néceſſaire, n'eût ſervi qu'à découvrir ſa préſomption & ſa témerité, s'il eût été capable de ces injuſtes ſentimens. Le démon vaincu par ſes réponſes tirées de l'Ecriture, ne put démêler, ſi la concupiſcence n'avoit pas en lui quelque ſecrette racine ; & en ſe retirant pour un tems ſelon ſaint Luc, *uſque ad tempus*, il eſpera *Luc.* 4. 13.
d'en trouver un autre où il le mettroit à une telle épreuve, qu'il pourroit ſonder le fond de ſon cœur, & diſcerner s'il étoit le Fils de Dieu, dont il devoit craindre la mort, comme funeſte à ſon empire ; ou s'il n'étoit qu'un homme plus vertueux & plus grand que les autres, dont la mort qui ne ſeroit pour lui d'aucune conſequence, le délivreroit d'un objet inſuportable à ſon envie.

8. Il fut trompé dans ſon eſperance : car J. C. livré à la puiſſance des tenebres, demeura toujours inconnu au demon, malgré ſon attention à le ſonder & à multiplier toutes

les épreuves capables de manifester son secret, & il ne fut instruit de la méprise où il étoit tombé en faisant mourir le liberateur des hommes, que lorsqu'il fut enchaîné par le vainqueur, & qu'il se vit enlever les captifs dont il avoit esperé d'être toujours le maître. Mais avant que de tomber dans une méprise dont il prévoyoit toutes les consequences, il suggera aux hommes, dont il gouvernoit les volontez, tout ce qui eût pû lui découvrir si la concupiscence, ou l'amour du monde n'avoit point infecté la chair de J. C. & si cette chair semblable dans tout le reste à celle des pecheurs, ne leur ressembloit pas aussi par quelque contagion de l'ancien levain.

9. Il arma contre lui le monde, pour le seduire par ses erreurs, pour l'affoiblir par ses amours, & pour l'accabler au moins par tout ce qu'il a de terrible. Car c'est à ces trois choses qu'on peut réduire, après saint Augustin, le regne du monde & son pouvoir : *errores, amores, terrores :* il espera peu des deux premiers moiens : mais il ne douta presque pas que le dernier ne lui réussît ; & ce fut pour cela qu'il rassembla contre J. C. tout ce que l'injustice, la cruauté, l'insulte, les outrages, les basphêmes, les plus insuportables indignitez, ont de plus pénetrant & de plus sensible. Mais en réunissant contre J. C. ce que le monde a de plus terrible, il ne fit que l'exposer à nos yeux comme le vainqueur des erreurs, des passions & de la violence d'un siecle corrompu, qui ne connoît point la verité, qui n'aime que l'injustice, & qui ne peut rien contre les saints après cette vie.

10. Tout ce qu'il y avoit de grand, de sage, de puissant dans le monde conspira con-

tre J. C. tout le condamna : tout le jugea : tout ſe flatta pendant quelques momens d'avoir réuſſi. Mais dans la verité ce fut le monde qui fut jugé & condamné par J. C. il ne put empêcher J. C. de reſſuſciter, ni d'entrer dans ſa gloire. Il ne put mettre obſtacle, ni à ſa puiſſance, ni au témoignage que le ſaint Eſprit rendit de lui par des miracles ſans nombre que firent ſes Apôtres. Il demeura honteux, humilié, & convaincu d'injuſtice & d'aveuglement. Et la faute énorme qu'il a commiſe en crucifiant celui qui étoit ſon Dieu & ſon juge, l'a couvert d'un opprobre éternel, que ſa pénitence n'effacera jamais, parce que le monde, tel qu'on le conſidere ici, ſera toujours incredule, endurci & impénitent. *Joan. 16. 8.*

11. Quelques heures avant que de ſe livrer à lui, & au demon qui en eſt le prince, J. C. avoit déja parlé à ſes Apôtres de ſa victoire ſur le monde, comme certaine & comme parfaite : » Vous aurez, leur diſoit-il, des » afflictions dans le monde : mais ayez con» fiance, j'ai vaincu le monde. » Il l'avoit déja frappé d'anathême, en ne le comprenant pas dans la priere qu'il faiſoit à ſon Pere pour tous ceux qu'il lui avoit donnez : » Je » ne prie point pour le monde, diſoit-il, » mais pour ceux que vous m'avez donnez, » parce qu'ils ſont à vous. » Il l'avoit ainſi excommunié, maudit, traité non ſeulement comme criminel, mais comme livré au ſupplice. Il l'avoit ſéparé de ſa famille & de ſon troupeau. Il l'avoit placé à ſa gauche, avec les reprouvez dont il eſt le honteux aſſemblage. Il l'avoit deſtiné au feu comme l'yvraie que l'ennemi avoit ſemé parmi le bon grain,

Joan. 16. 33.

Joan. 17. 9.

CHAP. V. quoique sa séparation visible fût differée jusqu'au tems de la moisson, c'est-à-dire, jusqu'à la fin du siecle; & en se laissant crucifier par lui, il le cloua lui-même à sa croix, l'exposa aux opprobres devant Dieu & devant ses anges, le chargea d'imprécations, le laissa pendu au bois comme maudit, l'ensevelit dans sa mort sans esperance de resurrection, & triompha de lui, de ses esperances & de ses craintes, de ses promesses & de ses menaces, de sa violence & de sa séduction, de son impieté & de sa fausse sagesse, en découvrant le faux & le foible de tout ce qu'il avoit emploïé contre lui, & de tout ce qu'il emploiroit dans la suite contre ses disciples.

§. 3. JESUS-CHRIST *a crucifié le monde par rapport à nous : la croix à laquelle il a été attaché, nous fait voir à découvert l'injustice du monde ; elle nous en inspire le mépris & la haine, elle nous donne le courage & la force de le vaincre.*

1. C'EST ainsi que J. C. en crucifiant le monde par la vertu toute puissante de sa croix, l'a crucifié aussi par rapport à nous, selon cette parole de l'Apôtre : *per quem mihi mundus crucifixus est* : qui renferme le second mystere que nous devons expliquer. J. C. nous a montré clairement la folie & l'aveuglement du monde, en nous découvrant combien il s'est trompé à son sujet. Il nous a appris quelles sont ses tenebres & quelle est son injustice, en exposant à nos yeux le jugement qu'il a porté contre la verité & la sagesse même, & le traitement qu'il a fait au Roi de gloire qui étoit venu dans son propre empire,

pour élever les hommes jusqu'à la dignité d'enfans de Dieu. Regardez-moi, nous dit J.C. du haut de sa croix, & jugez du monde par le jugement qu'il a porté de moi. Voyez si on peut le prendre pour guide, après un tel égarement, & si l'on peut le consulter sur le prix de la vertu, sur la veritable sagesse, sur les solides biens, après une preuve si publique de sa stupidité, de sa dépravation & de sa haine pour ce qu'il y a de plus grand & de plus divin.

2. Qui peut vouloir plaire à celui qui n'a eu pour moi que du mépris ? Qui peut faire cas de son estime & de son approbation ? Qui ne doit pas rougir, s'il en est approuvé ? Qui ne doit pas se regarder comme deshonoré, si cet insensé le juge digne de ses louanges ? Qui ne doit pas éviter d'être associé à un criminel d'état, convaincu de leze Majesté divine, relegué pour toujours dans des tenebres exterieures, digne châtiment des tenebres volontaires qu'il a préferées à la lumiere de l'Evangile? Qui desormais peut avoir assez peu de cœur, pour vouloir regner avec celui qui m'a mis en croix? Qui craindra un ennemi que j'ai vaincu, un séducteur que j'ai confondu, un impie que j'ai jugé ? Qui ne se hâtera pas de se séparer de lui, de peur d'avoir part à son supplice ? Qui ne jugera pas de sa perte prochaine par ma résurrection, qui met le sceau à sa condamnation, & qui atteste la fin funeste de son aveuglement, comme elle atteste la fin glorieuse de mes souffrances ? Qui ne regardera pas desormais le monde comme crucifié en particulier pour lui, en voiant que je l'ai crucifié pour moi ? Qui refusera de prendre part à ma victoire ? Qui ne regardera pas mon

triomphe comme étant le sien ? Qui ne me congratulera pas d'avoir rendu également méprisable & haïssable le plus dangereux & le plus puissant ennemi de la veritable vertu.

3. Le discours exterieur de J. C. qui n'est que l'expression de ce qu'il dit interieurement à ses veritables disciples, ne consiste pas dans les seules paroles, ni dans les seules pensées; mais il est accompagné d'une secrette vertu qui vient de sa croix, & qui donne à ceux qui ne se glorifient que dans elle un mépris pour le monde, une haine de ses maximes, un courage contre sa violence, qui les mettent en état de le fouler aux pieds, de le traiter comme un criminel attaché au gibet, de le considerer comme un scelerat expirant sur la croix même où il avoit attaché son Seigneur. L'esprit de J. C. qui anime ceux qui sont à lui, les éleve ainsi au-dessus du monde, les en rend les juges, & les porte même à devenir contre lui les executeurs de la divine justice, en l'immolant à leur foi, en se vangeant des maux qu'ils en ont reçûs par une severité sans misericorde, & en les clouant au bois avec une sainte indignation, & en prononçant contre lui un anathême éternel : *Mihi absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi, per quem mihi mundus crucifixus est.*

§. 4. JESUS-CHRIST *nous a crucifié par rapport au monde. La croix nous fait trouver nos délices & notre gloire à devenir l'objet de la haine & de l'horreur du monde, comme* JESUS CHRIST *l'a été.*

1. MAIS ce n'est pas assez que de crucifier le monde par rapport à lui : il faut en-

core consentir à être crucifié par rapport au monde, & ajouter avec l'Apôtre : *& ego mundo.* Ce qui est le troisiéme mystere que nous devons tâcher d'approfondir. Il est plus aisé en apparence de renoncer au monde, de le mépriser, de le regarder comme criminel, comme crucifié, comme frappé d'anathême, que de consentir à tomber dans son mépris, & à devenir à son égard un objet de haine & d'horreur. On veut le quitter, mais sans qu'il nous quitte. On veut le mépriser, mais sans attirer son mépris. On desire d'en être regretté, de lui arracher si l'on peut quelque soupir, de lui paroître estimable par les qualitez qu'il aime & qu'il considere, de mériter son attention & ses regards dans le tems même qu'on l'abandonne, & de le forcer à louer & admirer la generosité avec laquelle on sacrifie tout ce qu'il a, & tout ce qu'il promet. On souhaite de vivre encore dans le monde, après qu'on l'a crucifié. On craint son oubli comme une espece de mort à laquelle on ne s'est pas attendu. On embrasse avec une secrette joie les occasions de lui rappeller le souvenir de ce qu'on a été ; on est bien aise qu'il sache qu'on n'est pas sans crédit, sans faveur, sans autorité. On veut au moins qu'il apprenne que la solitude n'a fait aucun tort ni à l'esprit, ni à la politesse, ni peut-être à la figure, & qu'on a conservé beaucoup de choses que ceux mêmes qui font peu d'état de la vertu, ne peuvent s'empêcher d'estimer.

2. Mais quiconque conserve ces sentimens & ces desirs, n'a pas encore compris ce que c'est que de crucifier le monde ; il en a retenu ce qu'il avoit de plus dangereux & de plus injuste, en retenant l'orgueil & l'amour propre :

CHAP. V. il ne lui a pas ôté la vie, puisqu'il craint d'en être oublié, & qu'il veut encore vivre dans sa mémoire. Il n'est pas vrai qu'il le méprise sincerement, puisqu'il en craint le mépris : il n'a pas renoncé à sa concupiscence, puisqu'il en attend quelque chose, & qu'il ne peut en rien attendre sans le desirer : il fait encore dépendre sa paix & son bonheur de ce que le monde peut lui accorder ou lui refuser : il est encore uni à lui par ses desirs, & par conséquent par ses esperances & par ses craintes, & il conserve au monde une entrée dans son cœur, dont les suites peuvent être funestes dans une occasion importante.

3. Un homme qui sait estimer l'honneur que J. C. lui a fait en l'associant à sa cause, à sa verité, à sa justice, consent avec joie à être traité par le monde, comme J. C. l'a été ; il se prépare à la même condamnation, aux mêmes opprobres & à la même ignominie : il ne veut être ni plus épargné, ni plus consideré que son Maître. Comme il condamne avec lui le monde & ses pernicieuses maximes, il s'attend à être rejetté avec lui par le monde avec le même orgueil & le même mépris ; & il n'a garde de craindre ce mépris, puisque c'est de ce mépris même que J. C. a triomphé pour lui-même & pour ses disciples. C'est la fausse gloire du monde qu'il deteste ; ce sont les fausses louanges qu'il regarde comme pleines de séduction & de venin. C'est son approbation qu'il apprehende, aussi-bien que son souvenir, & il fait consister sa sureté non seulement à l'oublier, mais à en être pleinement oublié.

4. La victoire de J. C. sur le monde par rapport à nous, consiste principalement dans

la foi & dans le courage qu'il nous a mérité, pour nous élever au-dessus de l'approbation ou de la censure du monde ; pour nous rendre insensibles à ses promesses & à ses menaces ; pour nous ôter la crainte de ses mauvais traitemens ; pour nous faire consentir avec joie, ou pour le moins avec patience, qu'il nous rejette avec indignation & avec horreur, qu'il évite notre vûe, qu'il refuse de nous entendre, qu'il nous regarde comme dignes du supplice le plus honteux, & qu'il ajoute à la cruauté l'insulte & la moquerie : car c'est alors que nous sommes crucifiez avec J. C. par rapport au monde, & que nous sommes devenus avec lui l'anathême du monde, indignes de vivre & d'être soufferts sur la terre, mis en parallele avec les scelerats, & placez entre le ciel & la terre, comme ne pouvant être à leur égard qu'un objet d'aversion & d'horreur.

5. Il faut ajouter à cela que J. C. en nous crucifiant par rapport au monde, ne nous a pas seulement ôté le désir de lui plaire, & la crainte d'en être condamnez, mais qu'il nous a aussi ôté toute esperance de le rendre jamais favorable à la véritable vertu, toute envie de le ménager, tout dessein de le faire servir à quelque salutaire entreprise. De part & d'autre la haine est marquée ; le monde crucifie J. C. & ses serviteurs : & J. C. crucifie le monde pour lui même & pour ses serviteurs. Le monde ne connoît ni J. C. ni ses véritables disciples : il ne découvre rien dans eux qui puisse être l'objet de ses désirs : il n'y voit que ce qui l'offense & le scandalise : il est importuné de leur souvenir, & il voudroit pouvoir en abolir les exemples & les maximes.

V. C'est cette conduite qui sert de regle à ceux qui sont sincerement Chrétiens, par rapport au monde. Ils n'y voient rien que de méprisable. Ils n'en prétendent rien : ils ne sçauroient faire aucun usage de sa politique & de sa fausse sagesse. Il les trouve toujours opposez à la droite raison & à la pieté. Ils s'estiment heureux d'être délivrez de ses tenebres & de son aveuglement ; & ils regardent comme une protection de Dieu, très-particuliere sur eux, quand le monde les rejette comme inutiles, comme insensez, comme incapables de le servir, comme contraires à ses projets & à ses desseins.

§. 5. *Il n'est pas possible d'allier* JESUS-CHRIST *crucifié par le monde, avec le monde crucifié par* JESUS-CHRIST. *C'est être coupable d'une espece d'adultere, que de l'entreprendre ; c'est prétendre être plus fort que Dieu.*

I. On voit par-là combien le travail de ceux qui s'efforcent de concilier J. C. & le monde, est condamné par la croix même où le monde a attaché J. C. & où J. C. a attaché le monde. C'est ne connoître ni l'un ni l'autre, que d'esperer de réduire l'irréconciliable inimitié, qui est entr'eux, à une espece de tolerance & de temperament, où ils consentent mutuellement à se souffrir, ou même à s'entre-aider. La sagesse du monde qui est celle de la chair, est essentiellement ennemie de Dieu & de sa loi, & elle ne peut lui être assujettie : & s'il est ainsi de la sagesse du monde, c'est à dire, de ce qu'il y a de plus séduisant & de plus trompeur, que faut-il

penser de sa corruption, de sa malignité, & de ses crimes manifestes? *Sapientia carnis inimica est Deo*, dit le saint Esprit par la bouche de saint Paul, *legi enim Dei non est subjecta: nec enim potest*. Remarquons bien ces paroles, *nec enim potest*, & comprenons que la sagesse du monde tend à une fin si directement opposée à Dieu, & à sa loi, qu'elle ne peut par aucun effort, ni par aucun artifice être ramenée au sentier de la justice. La grace peut l'exclure ou la surmonter par une véritable sagesse. Mais elle ne peut changer son caractere, qui est essentiellement mauvais, parce qu'il est un amour injuste, prêt à sacrifier à ses interêts & la loi de Dieu, & Dieu même. Cette sagesse du monde peut imposer pendant quelque tems, parce qu'elle ne refuse ni les dehors de la pieté, ni les avantages qu'elle en peut tirer. Mais lorsqu'il sera question de ce qu'elle aime, & de ce qu'elle veut ou acquerir, ou conserver, elle n'hésitera point à lui sacrifier l'apparence de vertu dont elle se couvroit, & elle traitera de folie l'atachement à des devoirs qui ne conduisent qu'à l'affliction & à la misere pendant cette vie. Rom. 8. 7.

2. » Ames adulteres, dit saint Jacques à » tous ceux qui entreprennent d'allier J. C. » & le monde, ne sçavez-vous pas que l'a» mour de ce monde est une inimitié contre » Dieu? & par consequent quiconque voudra » être ami de ce monde, se rend ennemi de » Dieu. Pensez-vous que l'Ecriture dise en » vain: l'esprit qui habite en nous nous aime » d'un amour de jalousie? » On ne peut rien ajouter à la force de ces paroles, & il suffit aussi de les écouter avec docilité. On est cou- Jacob. 4. v. 4. 5.

CHAP. V.

pable d'adultere, en esperant d'unir l'amour du monde avec celui de J. C. c'est exciter contre soi la jalousie de l'esprit de Dieu, que de vouloir lui donner le monde pour rival; c'est se déclarer ennemi de Dieu, que de s'efforcer de le reconcilier avec le monde, dont il est essentiellement ennemi. Le milieu que la prudence humaine cherche entre Dieu & le monde, est impossible. C'est être criminel que de le chercher, parce que c'est le désir de demeurer uni au monde, qui porte à cette recherche. Il n'est point au pouvoir de l'homme de se partager entre deux maîtres si opposez, & qui veulent regner sur le cœur; il faut se fixer à un choix, & s'y fixer uniquement, & ne pas esperer qu'on trouvera un sage temperament qui raprochera des extremitez dont la distance est infinie.

1. *Cor.* 10. 22.

* *Æmulamur* a le même sens que *ad æmulationem provocamus*. Le grec l'explique ainsi, & le sens le demande.

3. Prétendons-nous, disoit saint Paul aux Corinthiens, piquer Dieu de jalousie? Et sommes-nous plus forts que lui? *An* æmulamur Dominum? numquid fortiores illo sumus?* Avons nous dessein d'éprouver jusqu'où Dieu sera patient, & jusqu'à quel point il supportera son rival? Avons nous oublié qu'il est un feu dévorant, & un Dieu jaloux; qu'il ne peut ceder sa gloire à un autre; qu'il n'y a rien avant lui, ni après lui; & qu'il est l'unique principe, & l'unique fin de toutes choses; & que c'est l'attaquer dans le point essentiel de sa Divinité, que de mettre avec lui sur un même autel, & dans un même cœur, l'arche de son alliance, & l'idole de Dagon? Par quelle folie, nous dit l'Apôtre, esperons nous être plus forts que Dieu, & de rendre possible une reconciliation qu'il juge lui-même impossible? Comment réussi-

rons-nous à rendre Dieu plus traitable & plus indulgent par rapport à l'injustice du monde ? Comment diminuerons-nous son zele pour la sainteté ? Comment l'accoutumerons nous à dissimuler ce qu'il déteste dans son ennemi, & à tolerer enfin pour nous ce qu'il a de contraire à sa sainte loi ? Ferons-nous par nos efforts, que la concupiscence qui est l'ame & la vie du monde, ne soit plus criminelle ? Rendrons-nous l'amour de la volupté, pour la volupté seule, innocent & légitime? Justifierons nous l'ambition comme ouvrant le chemin à la véritable gloire ? Excuserons-nous la passion pour les richesses, quoique l'Ecriture la traite d'idolâtrie ? Changerons-nous les vûes, les desseins & la sagesse du monde ? Les soumettrons-nous au joug de l'Evangile, & à la charité ? Ou laissant le monde tel qu'il est, obtiendrons-nous de J. C. qu'il imite notre condescendance, & qu'il fasse comme nous, un mêlange de la lumiere & des tenebres, & du culte impie de Belial, & du culte suprême qui n'est dû qu'à Dieu ? *An æmulamur Dominum ? numquid fortiores illo sumus ?*

§. 6. *Sources des temperamens que l'on prend pour concilier* JESUS-CHRIST *& le monde ; le commerce avec le siecle, le désir des choses du siecle, celui de vivre heureux & avec distinction, la crainte des mépris.*

1. DEUX choses contribuent principalement à faire chercher entre J. C. & le monde une espece de mitigation & de temperament, qui puisse calmer la conscience, sans

trop géner la cupidité. La premiere est le désir de concilier avec l'esperance du salut, des passions qu'on s'efforce de justifier, parce qu'on ne veut pas y renoncer. La deuxiéme, est la fausse idée qu'on s'est faite du monde, & la persuasion qu'on y a pleinement renoncé, parce qu'on en a quitté une partie, quoiqu'on en retienne une autre, qui n'est pas moins dangereuse, & qui peut rappeller tout le reste.

2. Lorsque l'Eglise naissante étoit séparée des nations infideles, elle étoit comme hors du monde, & la distance entr'elle & le monde étoit presque aussi sensible que celle qui étoit entre la foi & l'idolâtrie. Mais lorsque la croix de J. C. fut placée au milieu du diadême des Empereurs, & que le monde trouva ses avantages à paroître Chrétien, il ne fut plus si facile de le distinguer de la société des Saints, dont il imita l'exterieur, en participant aux mêmes Sacremens; & dont il remplit non seulement les assemblées, mais les emplois & le ministere, en s'ingerant dans le sacerdoce, & en faisant entrer jusques dans le sanctuaire le faste, l'ambition, l'amour des richesses, & de toutes les choses dont l'argent peut être le prix. La sainteté de l'Evangile fut alors un peu obscurcie par le grand nombre de ceux qui n'en suivoient pas les regles, & par les interpretations qu'ils donnoient à ses loix, qui les en auroient trop clairement condamnez, si elles avoient été entenduës d'une maniere aussi simple & aussi literale que par les premiers fideles. On s'accoutuma ainsi à voir dans l'Eglise beaucoup de personnes indifferentes, plus mitigées, plus mondaines, que n'avoient été les anciens.

On apprit à leur exemple à esperer le salut, quoiqu'on s'éloignât de la premiere severité; & l'on chercha des temperamens qui réduisissent l'Evangile & ses maximes à une espece de compatibilité avec les maximes & les usages du monde; la multitude qui paroissoit rendre ce temperament nécessaire, afin de ne pas exclure du salut une infinité de Chrétiens, servit ensuite à les autoriser, & excepté un petit nombre qui demeura fidele aux anciennes regles, & qui sera dans tous les siecles le sel & la lumiere de l'Eglise, presque tous les autres comprirent que le salut ne seroit pas possible si l'Evangile demeuroit rigoureusement inflexible; & que ce seroit par consequent un excès de ne pas l'amollir, & de ne le pas mettre plus à la portée des gens du monde, dont les engagemens, les coutumes, les bienseances ne pouvoient s'allier avec sa roideur & sa severité.

3. Voila l'une des sources de ces mitigations funestes, qui ont appris aux fideles à boiter, comme dit l'Ecriture *, entre J. C. & le monde, & à partager leur culte & leur attention entre l'unique Seigneur, & l'usurpateur de sa gloire. Mais entre ce premier principe d'illusion & d'erreur, il y en a un autre qui seroit capable de séduire ceux mémes qui se séparent du monde, & qui s'en déclarent les ennemis, s'ils n'étoient éclairez & soutenus par une lumiere & une grace très-particuliere, & le principe d'illusion consiste dans la fausse idée qu'on s'est faite du monde, & dans la persuasion qu'on y a pleinement renoncé, parce qu'on en a quitté une partie.

4. Le monde, chargé de tout ce qui peut le rendre manifeste, & accompagné de tous

* *Usquequo claudicatis in duas partes? Si Dominus est Deus, sequimini eum; si autem Baal, sequimini illum.* 3. Reg. 18, 21.

ses grands caracteres, ne trompe presque personne : on en a horreur quand il se déclare sans déguisement, ennemi de la probité, de la pudeur, de la justice; quand il méprise ouvertement la foi, l'Evangile & la pénitence; quand il justifie hautement ses passions, qu'il s'y livre sans mesure, & même sans remords, & qu'il ne modere les unes que pour satisfaire les autres. Mais ce monde infidele, endurci, impénitent, plongé dans sa corruption & dans la malignité, selon cette parole : *mundus totus in maligno positus est*; ce monde n'est pas celui qui est le plus à craindre, comme les poisons qui ne sont pas préparez, & qui ne sont pas mêlez avec des alimens innocens, ne sont pas les plus dangereux. L'esprit du monde plus secret & plus caché que son exterieur, est plus redoutable que cet exterieur qui lui sert de corps, parce qu'il est plus pénetrant, plus capable de s'insinuer, plus agissant, & plus efficace, à la maniere des essences & des eaux distillées, qui dans un petit volume renferment la vertu bonne ou mauvaise des matieres dont elles sont les extraits. Cet esprit du monde est comme une vapeur également subtile & pernicieuse qui entre par tout, & même dans les retraites qui paroissent les plus inaccessibles, qui suit les personnes qui fuient le monde, jusques dans les asyles où elles se cachent pour en éviter la vûe; qui s'enferme avec les solitaires mêmes qui se sont interdits tout commerce, & qui ne parlent plus; qui veille infatigablement autour de ceux qui paroissent avoir tout quitté, pour faire glisser dans leur cœur quelque secret désir qui en trouble la paix; & qui serve comme de levain pour l'enfler, pour l'aigrir,

pour en alterer toute la pureté.

5. Cet esprit du monde si promt & si dangereux dans ses effets, consiste essentiellement dans le désir des choses présentes, sans aucun rapport à Dieu, ni aux biens futurs : il n'importe que l'objet de ce désir soit légitime, pourvû que ce désir ne soit pas soumis à la volonté de Dieu, ni à sa loi. Il n'importe que cet objet soit unique, pourvû qu'il occupe le cœur, & qu'il en trouble la paix. Il n'importe que ce soit par l'injustice des hommes que cet objet soit refusé, ou soit enlevé, pourvû que l'ame en fasse dépendre sa consolation & son repos. Il n'importe que cet objet paroisse lié avec la pieté exterieure, & qu'il tienne lieu de certains moyens, & de certains secours qu'on ne refuse pas ordinairement à la vertu, pourvû que la douleur d'en être privé soit excessive, & qu'elle devienne une tentation contre quelque devoir indispensable. Il suffit à l'esprit du monde qu'on lui accorde la moindre entrée, pour devenir le maître de tout ; & l'on peut s'assurer que toutes les branches de la cupidité revivront, si la racine principale qui consiste dans le désir de ce que le monde peut ôter, ou donner, commence à germer dans le cœur, c'est-à-dire, à être consentie & approuvée, & à soumettre la liberté : car il ne faut pas confondre la tentation qui peut être longue & violente, sans être consentie, & qui peut causer quelque affoiblissement passager, sans devenir dominante, ou sans l'être que pour des momens.

6. L'esprit du monde se manifeste principalement par deux désirs, qui sont la source de beaucoup d'autres, qui se diversifient en une infinité de manieres, selon les états &

CHAP. V. les inclinations des personnes qui leur donnent entrée, & selon les occasions & les évenemens qui les exposent à la tentation. Le premier de ces désirs est celui d'être heureux en cette vie, mais heureux comme on peut l'être dans son état & dans sa profession : sur tout quand on a une sorte de sagesse, & de prudence, qui ne s'occupe point de vains projets ni de chimeres : & qu'on a d'ailleurs assez de crainte de Dieu, pour ne vouloir point être heureux par le crime. On borne ce désir à n'être point troublé dans l'état médiocre où l'on est né, ou qu'on a choisi. On veut y être en paix & en liberté. On veut y conserver ses connoissances, ses liaisons, ses emplois. On veut y finir tranquillement sa vie, & éviter avec soin tout ce qui seroit capable d'en troubler l'ordre & l'uniformité. Un tel désir paroît innocent, & il l'est en effet quand il est soumis à l'amour de Dieu, & de ses devoirs. Mais s'il devient absolu & indépendant, il peut conduire aux plus grands affoiblissemens, parce que le monde peut mettre à un prix excessif la paix & la tranquillité, qu'on désire ; qu'il est capable de faire acheter ce médiocre bonheur par des prévarications manifestes ; & qu'on est préparé à ces injustices dès qu'on ne peut conserver que par cette voie un bien dont on s'est rendu esclave, & qu'on ne peut se résoudre à sacrifier à son devoir. La distance entre la foiblesse de cette personne, & la corruption des gens du monde paroît grande à quiconque n'en examine pas la racine. Mais dans le fond c'est la même concupiscence qui est le principe de la foiblesse de l'un, & de la corruption des autres. C'est le désir d'être heureux ici, d'y être content, d'y trouver du

du repos, d'y vivre comme l'on veut, d'y être satisfait par l'accompliſſement de ſes volontez, qui agite les gens du monde, & qui affoiblit le particulier dont il s'agit. Et ce dernier eſt encore plus inexcuſable que les perſonnes du ſiecle, parce qu'il eſt plus éclairé, & qu'il ſacrifie ſon devoir & ſa conſcience à un interêt dont la plûpart des gens du monde ſeroient peu touchez.

7. Le ſecond déſir qui manifeſte l'eſprit du monde, & qui eſt une preuve qu'on n'en eſt pas encore délivré, eſt le déſir d'être quelque choſe, d'avoir quelque autorité ſur les autres, d'être en état d'obliger les uns par des bienfaits, & de ſe faire craindre par les autres, d'être connu, d'être diſtingué, de ſe tirer de l'obſcurité par quelque avantage fondé ſur le mérite ou ſur le pouvoir. Il eſt étonnant combien cette paſſion ſe contente de peu en apparence, & combien le regne qu'elle affecte eſt ſouvent petit, mé riſable, indigne de l'ambition de ceux qui ont quelque élevation & quelque mérite. Mais le ſouverain malheur pour l'eſprit du monde, eſt de n'être rien, d'être réduit à obéir, d'être condamné au ſilence, d'être confondu avec les autres, & de vivre & de mourir ſans avoir donné, pour ainſi dire, aucun ſigne de vie. Il faut pour ſortir de cette humiliation, dépendre de tous ceux qui peuvent nous y laiſſer. Il faut ménager l'un, flatter l'autre, déplacer un concurrent, s'acquerir un protecteur, avoir de longues vûes, préparer de loin les voies & les applanir; prendre garde ſur tout à ne s'attirer point de redoutables ennemis; à cacher des ſentimens qui pourroient un jour devenir un obſtacle; & à ne rien prendre à

cœur, excepté le seul dessein de parvenir. En faut-il davantage pour ôter à un homme que l'on croyoit vertueux, toute sa force & toute sa vertu ? N'agit-il pas en tout par l'esprit du monde ? Ne suit-il pas en tout la prudence de la chair qui est ennemie de Dieu, & qui ne peut lui être assujettie ? & quoiqu'il n'ait pas un objet qu'on puisse comparer à ceux qui rendent les gens du monde si passionnez, n'est-il pas évident qu'il s'y porte par le même principe, & avec la même ardeur ?

8. Ce désir d'être quelque chose, d'être connu, d'avoir quelque autorité, n'est pas si marqué dans plusieurs, en qui néanmoins l'esprit du monde n'est pas éteint. Ce désir se réduit alors à la seule crainte du mépris. On consent à être sans distinction & sans pouvoir ; mais on ne veut pas être exposé à la censure des personnes qui passent pour sages dans le siecle, ou dans l'Église. On craint tout ce qui peut rendre sa réputation douteuse, tout ce qui seroit pris pour singularité, tout ce qui engageroit dans des affaires difficiles & de longue suite, & l'on voit assez à quoi une telle timidité & de tels égards pourroient exposer une vertu si foible, si des tentations d'une certaine espece venoient l'attaquer.



§. 7. *La séparation totale du monde fut le caractere de* JESUS-CHRIST, *elle est celui de ses élus. L'approbation & l'estime du monde sont un fâcheux préjugé contre ceux à qui il donne l'un & l'autre. Le monde est infecté ; tout ce qui vient de lui corrompt.*

1. C'EST deshonorer la victoire de J. C. sur le monde, & renoncer à l'honneur qu'il nous a fait, en nous associant à sa victoire, que de conserver quelque liaison avec le monde, & quelques restes de son esprit. Nous ne devons jamais oublier que J. C. l'a crucifié comme son ennemi, & comme le nôtre ; & qu'il nous a crucifiez à son égard, afin que nous fussions les ennemis irréconciliables du monde ; que le divorce entre lui & nous fût éternel, & que nous ne fissions jamais aucun usage de lui, & qu'il n'en fît aucun de nous. *Mihi absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi, per quem mihi mundus crucifixus est & ego mundo.* Nous devons surtout nous bien souvenir que J. C. donne pour caractere propre & singulier à ses élus de n'être point du monde, & d'en être entierement séparez. » J'ai fait connoître votre nom, dit-il à son Pere, dans cette admirable priere qui précéda sa passion, aux hommes que vous » m'avez donnez, en les séparant du monde; » ils étoient à vous, & vous me les avez don- » nez..... le monde les a haïs, parce qu'ils » ne sont point du monde. Comme je ne suis » point moi-même du monde, je ne vous » prie pas de les ôter du monde, mais de les » garder du mal. Ils ne sont point du monde;

Joan. 17. ℣. 6. 14. 15. 16.

CHAP. V. » comme je ne suis point moi-même du » monde.

2. En comparant ce que J. C. dit en cet endroit de ceux que son Pere lui a donnez, en les séparant du monde, avec ce qu'il dit ailleurs des brebis que son Pere lui a données, & qui ne periront jamais, on voit clairement que c'est de ses élus qu'il veut parler. Ainsi quiconque espere être de ce nombre, doit se séparer entierement du monde, renoncer à son esprit & à ses maximes, mériter sa haine en le haïssant; & se regler tellement sur l'exemple de J. C. qu'on puisse dire de lui qu'il est aussi éloigné du monde que J. C. même. Cette comparaison fait trembler. Mais c'est Notre-Seigneur lui-même qui l'a faite & qui l'a repetée deux fois consecutives, pour nous y rendre attentifs, & pour nous empêcher de croire qu'il y eût de l'exageration: *De mundo non sunt, sicut & ego non sum de mundo.*

Joan. 10. *v.* 28. 29.

3. Qu'on examine après cela si c'est un heureux préjugé que de se conduire de telle sorte avec le monde, qu'on ne le trouve jamais contraire, qu'on en soit approuvé, qu'on passe à son égard pour sage & pour prudent, & qu'on mérite son estime pour avoir sçû éviter les excès où tombent ceux dont il condamne la conduite, & dont il se déclare ennemi. Ce n'est point ainsi que J. C. parle de ses élus: » Le monde, dit-il, les a haïs, » parce qu'ils ne sont point du monde. Si le » monde vous hait, dit-il à ses Apôtres, & » dans leurs personnes à tous les véritables » disciples, sçachez qu'il m'a haï avant vous. » Si vous étiez du monde, le monde aime» roit ce qui seroit à lui: mais parce que

Joan. 15. *v.* 18. 19.

» vous n'êtes point du monde, & que je vous » ai choisis en vous séparant du monde, » c'est pour cela que le monde vous hait. Combien après cela doit-on craindre l'approbation du monde ? & combien doit-on se défier de sa vertu, quand le monde en est content ? Un ennemi si déclaré de J. C. l'auteur & le consommateur de notre religion, peut-il se reconcilier avec ceux qui sont véritablement à lui ? & comme le dit J. C. peut-il approuver autre chose que ce qu'il aime ? » Le monde, disoit-il à ses freres *, qui n'avoient » pas encore cru en lui, ne peut pas vous » haïr ; mais pour moi, il me hait, parce » que je rends témoignage contre lui que ses » œuvres sont mauvaises. Les louanges du monde ne sont jamais gratuites ni désinteressées : il faut les avoir méritées par quelque complaisance injuste, il faut penser ou parler comme lui pour lui plaire ; & s'il est vrai qu'il nous trouve aimables & commodes, il faut nécessairement qu'il reconnoisse ses sentimens dans les nôtres, & que nous nous soyons approchez de lui en nous éloignant de J. C. & de la pureté de l'Evangile.

Joan. 7. *v.* 7.

* Cousins, alliez, parens, proches.

4. C'est pour nous délivrer de la corruption & de l'anathême du monde que J. C. a donné sa vie pour nous : *Dedit semetpisum pro peccatis nostris, ut eriperet nos de præsenti sæculo nequam.* Comment seroit-il possible qu'à la vûe de J. C. & de sa croix, nous retournassions sous la captivité honteuse, dont il nous a délivrez, que nous préferassions Babylone impure & impie à la céleste Jérusalem ; que nous aimassions mieux être consumez avec les villes criminelles par le feu qui leur est préparé, que d'en sortir avec Loth sous la con-

Gal. 1. 4.

CHAP. V.

duite de notre Liberateur ! » Nous sçavons, » dit l'Apôtre saint Jean, que nous sommes » de Dieu, c'est-à dire, que nous en sommes nez, que notre origine est divine, & » que nous devons retourner dans le sein de » Dieu ; » & nous sçavons aussi que tout le monde est plongé dans le mal, c'est à dire, que tout y est injuste & corrompu, & que nous ne pouvons y prendre aucune part, sans nous infecter & sans participer à ses crimes & à sa condamnation. On se trompe donc en pensant qu'on peut faire avec lui quelque espece d'alliance & de traité, au moins pour un tems, & l'on se trompe encore en s'imaginant être assez fort après une longue experience & une longue épreuve, pour être insensible à ces pernicieux attraits. L'exemple d'un * des disciples & des cooperateurs de saint Paul suffit seul pour nous ôter cette vaine confiance. Il est cité dans deux Epîtres de cet Apôtre, comme travaillant avec lui, & comme le faisant avec le même zele que saint Luc & saint Marc ; & nous lisons ensuite avec une tristesse mêlée d'étonnement & de crainte, que ce même disciple a quitté saint Paul & le ministere par l'attachement pour le monde : *Demas me reliquit diligens hoc sæculum.*

1. *Joan.* 5. 19.

* *Salutat vos Lucas medicus carissimus & Demas.* Col. 4. 14. *Salutat te Marcus, Demas & Lucas adjutores mei.* Ad Philem. 24.

2. *Tim.* 4. 9.

5. On peut se lasser en effet de combattre, & désirer quelque repos dans un âge avancé. On veut enfin se fixer & n'être pas toujours dans une situation incertaine & douteuse, comme saint Paul le dit de lui-même, & des autres Apôtres : *instabiles sumus.* On cherche la paix, mais non où elle peut être sûre & véritable ; on la cherche en composant avec son ennemi : on la cherche en rendant les armes ; & au lieu que J. C. a dit à ses Apôtres,

1. *Cor.* 4. *v.* 11.

Joan. 16. *v.* 33.

qu'ils trouveroient la paix en lui, quoiqu'ils eussent des afflictions dans le monde; on aime mieux ſe reconcilier avec le monde que J. C. a vaincu, que de mettre ſa confiance en celui qui l'a vaincu. Un tel aveuglement n'eſt pas tant l'effet de l'ignorance que de l'impatience avec laquelle on ſouhaite le repos. Les biens que promet le monde, & les maux dont il ménace ſont preſens; les biens au contraire & les maux que la revelation nous découvre ſont élognez, & ne peuvent avoir lieu qu'après cette vie. C'eſt une tentation trop forte pour Eſaü, & pour quiconque lui reſſemble; un objet preſent lui paroît plus réel qu'un droit d'aîneſſe qui ne remedie point à ſa faim, & qu'un heritage qui eſt differé. Mais Jacob & ceux dont il eſt la figure, ſacrifient avec joie une vile nourriture & un rafraîchiſſement paſſager, à une eſperance éternelle. Ils ſçavent que le monde & ſa convoitiſe paſſent : mais que celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement, & ils ne ſont pas aſſez imprudens pour s'attacher à une ombre, & à une figure qui ſe montre un inſtant & diſparoît le moment d'après; ils s'uniſſent au contraire par une vive foi & par un ardent amour à un bien éternel, qui rend éternels tous ceux qui l'eſperent & qui le déſirent : *Mundus tranſit & concupiſcentia ejus; qui autem facit voluntatem Dei, manet in æternum.* 1. Joan. 2. 17.

CHAP. V.

CHAPITRE VI.

Expolians principatus & potestates, traduxit confidenter, palam triumphans illos in semetipso. Colos. 2. 15.

Où l'on explique ces paroles de saint Paul : » JESUS-CHRIST ayant dé-» sarmé les Principautez & les Puis-» sances, il les a menées hautement » comme en triomphe, (*a*) après » les avoir vaincues par la croix.

§. 1. *Les Principautez & les Puissances dont parle ici l'Apôtre, sont celles de l'enfer.* JESUS-CHRIST *par la croix, nous a délivrez de l'esclavage où elles nous avoient réduits, en s'assujettissant le premier homme.*

1. AVANT que d'entrer dans l'explication des paroles de l'Apôtre, je dois

(*a*) On peut traduire dépouillé, ou ayant enlevé les dépouilles aux principautez. *Comme*, n'est pas nécessaire, & il affoiblit le sens: *In semetipso*, il y a dans le grec : ἐν αὐτῷ qui se rapporte à σταυρῷ du verset précedent. L'esprit rude n'y est point opposé, parce que ces distinctions établies par les grammairiens ne sont pas anciennes, & qu'elles sont quelquefois négligées. La version que j'ai suivie est celle de Mons. On y pourroit substituer celle-ci: JESUS-CHRIST aïant dépouillé les principautez & les puissances, il les a exposées en spectacle avec une pleine autorité, en aïant triomphé par sa croix. Ἀπεκδυσάμενος τὰς ἀρχὰς, καὶ τὰς ἐξουσίας, ἐδειγμάτισεν ἐν παῤῥησίᾳ, θριαμβεύ-

premierement justifier la version Françoise que j'en ai rapportée, & ensuite déterminer de quelles principautez & de quelles puissances il s'agit dans le passage de S. Paul. Il est lié immédiatement avec un autre qui a été expliqué dans un chapitre entier, & qu'il faut nécessairement rappeller. » Lorsque vous étiez » morts par vos pechez, dit le grand Apô- » tre, par l'incirconcision de votre chair, J. C. » vous a fait revivre avec lui, vous pardon- » nant tous vos pechez ; ayant effacé la cé- » dule écrite de notre main, qui nous étoit » contraire par ses decrets, & l'ayant entie- » rement abolie en l'attachant à sa croix. Et » ayant dépouillé les principautez, (c'est la » suite du passage) & les puissances, il les » a menées hautement en triomphe, après les » avoir vaincues par sa * croix. » Le terme de croix n'est pas repeté : mais le pronom en tient lieu ; & tout le monde sait qu'il est de même genre que le nom que les Grecs donnent à la croix.

* Erasme met à la marge comme une seconde version *in illa*, supple *cruce*. Tout le monde sçait que σαυρος est masculin.

2. Les principautez & les puissances sont certainement les démons, dont le diable ou le premier ange apostat est le chef. Saint Paul est lui-même son interprete dans l'Epitre aux Ephesiens, écrite de Rome la même année que celle aux Colossiens, d'où sont tirées les paroles que nous expliquons. » Nous » avons à combattre, dit-il aux Ephesiens, » non contre des hommes de chair & de sang, » mais contre les principautez, contre les » puissances, contre les princes du monde ;

σας αὐτὸς ἐν αὐτῷ. Cette seconde version rend, ce semble, plus fidelement l'original ; mais je conserve la premiere, avec le droit d'y suppléer par la seconde ; quand il sera nécessaire.

CHAP. VI.

„ c'est-à-dire, de ce siecle ténebreux, contre „ les esprits de malice répandus dans * l'air. Voilà les principautez & les puissances dont J. C. a triomphé par sa croix, qui étoient avant sa victoire les maîtres du monde plongé dans la corruption & dans les ténebres ; & qui avoient retenu dans une honteuse servitude les Ephesiens, avant qu'ils eussent reçu la lumiere de l'Evangile. „ C'est Dieu, „ leur dit saint Paul, qui par J. C. vous a „ rendu la vie lorsque vous étiez morts par vos „ dereglemens, & par vos pechez, dans lesquels vous avez vêcu selon l'esprit de ce „ monde, selon le Prince des puissances de „ l'air, de ces * esprits qui exercent maintenant leur pouvoir sur les incredules & les „ rebelles.

* *In cœlestibus.* Ephes. 6. 12.

* τῦ πνεύματος. Ephes. 2. 1.

3. Il y avoit parmi les anges dès le premier moment de leur création, un ordre admirable, dont nous sommes peu instruits, mais dont les noms de * Principautez, de Puissances, de Vertus, de Thrônes que l'Ecriture nous a conservez, sont un témoignage assez sensible. Ces noms & les distinctions qu'ils signifient ont subsisté parmi les anges rebelles, dont la * chute n'a pas entierement perverti & dégradé la nature ; & quoiqu'ils se soient privez eux-mêmes de leur premiere dignité, & qu'ils ne se servent que pour le mal de ce qui leur en reste, ils ne laissent pas dans leur misere même & dans leur dépravation de retenir une espece d'ombre de l'honneur & du pouvoir qu'ils avoient reçus : mais qui ne sert qu'à les convaincre de leur ingratitude, & à leur reprocher leur révolte.

* Voïez ces noms dans S. Paul *Ephes.* 1. 21. & *Coloss.* 1. 16. qui les donne aux anges qui sont dans le ciel.

* *Non servaverunt suum principatum.* Jud. 6.

4. Quoiqu'ils retiennent les noms de Prin-

cipautez, de Puissances, de Vertus, ils sont tous soumis à celui qui les a pervertis, & qui leur a inspiré son envie contre l'homme, & son murmure contre la conduite de Dieu. Il est leur chef & ils sont ses anges, comme il est dit dans l'Apocalypse : *draco pugnabat, & angeli ejus* ; & comme J. C. lui-même le dit, en parlant de la condamnation des réprouvez : *Discedite à me maledicti in ignem æternum, qui paratus est diabolo & angelis ejus.* C'est lui qui est appellé le Prince du monde dans l'Evangile, le Dieu du siecle par saint Paul ; le grand dragon, l ancien serpent, le diable & satan qui séduit tout le monde, dans l'Apocalypse ; & qui est le Prince des puissances répandues dans l'air & des esprits de malice, comme il est appellé dans l'Epitre aux Ephesiens ; c'est lui qui fit tomber le premier homme après avoir séduit Eve par ses vaines promesses ; c'est lui qui osa tenter J. C dans le désert ; & c'est lui qui emploïa toutes les puissances des ténebres, & toutes celles du siecle, tous ses artifices & toute sa fureur, pour pénetrer le secret qui lui étoit inconnu, en faisant attacher J. C. en croix. Mais ses efforts, & ses artifices joints à sa cruauté ne servirent qu'à le dépoüiller, qu'à le couvrir d'ignominie, qu'à l'exposer en spectacle à la vûë des anges & des hommes, & qu'à rendre plus éclatant & plus public le triomphe de J. C. qui le foula aux pieds, & qui lui brisa la tête par sa croix, comme il avoit été prédit dès le commencement du monde : mais ce grand mystere doit être consideré de plus près : car nous avons tous un extrême interêt de bien connoître l'affreuse misere dont nous avons

CHAP. VI.

Apoc. 12. 7.

Math. 25. 41.

Joan. 14. 30. & 16. v. 11.
2. *Cor.* 4. 4.
Apoc. 12. 9.

CHAP. VI. été délivrez ; le dragon dont nous étions la proïe, les prisons éternelles où il nous eût retenus, le formidable arrêt qui nous avoit livrez à un si terrible executeur de la divine justice, & la maniere dont J. C. nous a arrachez de ses mains, en emploïant pour moïens les obstacles mêmes, en se servant pour nous de nos plus implacables ennemis, & en choisissant, pour vaincre, le bois même qui nous avoit vaincus.

§. 2. *Comme le démon, sans user d'aucune violence n'avoit emploïé que l'artifice pour nous assujettir, il étoit de la sagesse de Dieu de ne pas nous enlever par un coup de sa toute-puissance, à l'esclavage de ce séducteur.*

1. QUOIQUE l'ange apostat fût très-criminel à l'égard de Dieu en brûlant d'envie contre l'homme, en emploïant contre lui le mensonge & la perfidie, & en le portant à la désobéissance & à la révolte, pour le rendre le complice de son apostasie, & le compagnon de sa misere ; néanmoins c'étoit avec justice qu'il étoit devenu le tyran de l'homme, puisqu'il l'avoit vaincu, & qu'il n'avoit emploïé pour le vaincre que la séduction & non la violence. Il étoit juste que le vaincu fût l'esclave & le captif de celui qui se l'étoit assujetti par la persuasion & en le rendant déserteur, plûtôt qu'en l'attaquant à force ouverte : & cette justice étoit fondée sur une loi dont les divines Ecritures attestent l'équité. » Quiconque est vaincu, dit S. Pierre, » est esclave de celui qui l'a vaincu : Ne » sçavez-vous pas, dit saint Paul, que de qui

2. Pet. 2. 19.
Rom. 6. 16.

» que ce soit que vous vous soïez rendus esclaves » pour lui obéir, vous demeurez esclaves de » celui à qui vous obéissez. » Et J. C. lui-même répondant aux Juifs qui osoient se glorifier de n'avoir jamais été esclaves, & qui rejettoient avec fierté la promesse qu'il leur faisoit de les rendre libres, leur prouve leur servitude par la même maxime. » En » vérité, en vérité je vous dis que quiconque » commet le peché, est esclave du peché. » Or l'esclave ne demeure pas toujours en » la maison, mais le fils y demeure toujours. » Si donc le fils vous met en liberté, vous » serez alors vraiment libres.

Joan. 8. 34.

2. Il eût donc été contre la justice d'employer contre le démon la violence qu'il n'avoit pas employée contre l'homme, & de lui ravir par la force celui dont il avoit triomphé par une autre voie. L'orgueil du démon eût été satisfait, & non humilié, en cédant à la toute-puissance de Dieu; il eût été flaté par cet effort, qui sans ménagement & sans aucun égard ni au droit, ni à la possession, lui eût enlevé une proie acquise par l'insinuation & par des voies où la sagesse & la prudence du serpent avoient paru sans la violence du lion. Il eût cru être foudroyé? mais non vaincu. Et il se seroit toujours regardé comme le vainqueur de l'homme, si l'homme n'avoit pas combattu, s'il avoit été mis en liberté par une puissance absolument étrangere, & si celui-là même qu'il s'étoit assujetti, n'avoit brisé les fers dont il le tenoit enchaîné. *Superbia hostis antiqui*, dit saint Leon, *non immerito sibi in omnes homines jus tyrannicum vindicabat; nec immerito dominatu premebat, quos à mandato Dei spontaneos in obse-*

S. Leo, serm. 21. de nat. n. 3.

quium suæ voluntatis illexerat. Non itaque juste amitteret originalem humani generis servitutem, nisi de eo quod subegerat, vinceretur.

3. A la justice de la loi qui soumet le vaincu au vainqueur, Dieu avoit joint un autre droit, en livrant l'homme au séducteur dont il avoit préferé les conseils à sa défense; en établissant le démon géolier du rebelle qu'il avoit détaché de son service, en le rendant à son égard l'executeur de ses vengeances, & en condamnant l'homme à une éternelle malédiction, dont l'effet redoutable seroit premierent l'impénitence, & ensuite un supplice qui n'auroit point de fin. En cela le diable étoit traité selon la grandeur de ses crimes: car parmi les injustes le premier rang est reglé par l'excès de l'injustice. Mais quoique la supériorité du démon sur l'homme criminel fût une preuve honteuse de l'énorme iniquité de cet esprit de malice, la condition de l'homme n'en étoit que plus affreuse, puisque le tyran qu'il avoit choisi pour maître, étoit en même-tems la plus impure & la plus cruelle de toutes les créatures, & que la seule consolation que cette bête sanguinaire pouvoit avoir dans son extrême misere, étoit de contribuer à celle de l'homme, & de se nourrir du spectacle de ses maux & de son desespoir.

4. Il ne convenoit pas à l'immutabilité des decrets de Dieu ni à l'immobilité des regles de sa justice, que satan établi le maître des prisons où l'homme & les anges rebelles devoient être enfermez, & choisi pour être le ministre des vengeances divines, fût dépoüillé de ces funestes droits, sans qu'il eût mérité de les perdre, & sans que l'homme eût acqui-

par un ſacrifice digne de fléchir la juſtice de Dieu, la révocation de l'anathême prononcé contre lui. Il falloit pour cela trouver un milieu qui unît tellement la miſericorde de Dieu avec ſa juſtice, qu'il fût juſte de faire miſericorde à l'homme, & juſte par conſéquent de le délivrer de la tyrannie de ſatan. Il falloit que l'homme devînt d'une ſi éminente ſainteté, qu'il ne dût rien au prince du monde, & que le prince du monde eût néanmoins la témérité de ſe vouloir aſſujettir celui qui ne lui devoit rien. Il falloit que le nouvel Adam, chef d'un peuple nouveau, fût traité par le diable comme l'ancien Adam chef d'une famille réprouvée, & que cette horrible injuſtice lui fît perdre ce que la déſobéiſſance du premier homme lui avoit acquis. Il falloit enfin que J. C. en s'uniſſant l'homme d'une maniere ſi intime & ſi parfaite, qu'il ne fût avec lui qu'une ſeule perſonne, ne combattît le fort armé que par une patience invincible, par une obéiſſance ſans bornes, par une vertu exempte de l'ombre même du peché ; qu'il ne lui oppsât que l'infirmité de ſa nature qu'il avoit vaincuë, en lui cachant ſa divinité qui ſe l'étoit unie : & qu'il s'appliquât à nous guérir, en ſouffrant pour nous, & en expiant nos pechez, & non à faire éclater une puiſſance qui nous eût plutôt arrachez au démon, que changez : *Sic medicina ægris, ſic reconciliatio reis, ſic redemptio eſt impenſa captivis, ut condemnationis juſta ſententia juſto liberatoris opere ſolveretur. Nam ſi pro peccatoribus ſola ſe opponeret deitas, non tam ratio diabolum vinceret quam poteſtas . . . ſi* (injurias) *aperta potentia & manifeſta virtute propelleret, divina tantum exerceret, non humana curaret.*

S. Leo, ſerm. 5. n. 1. & 3.

CHAP. VI.

§. 3. La fausse prudence du serpent trompée : le démon pris dans ses pieges. Il n'ignoroit pas absolument dans le temps de la prédication du Sauveur, que JESUS-CHRIST *étoit le Messie.*

1. IL a été nécessaire pour cela que la fausse sagesse du serpent fût trompée, & que malgré son attention & sa vigilance il fût pris lui-même dans ses propres piéges, en contribuant par ses artifices, & par sa malice à la délivrance de l'homme & à la victoire de son liberateur. Mais il faut bien se garder d'attribuer à la verité ni déguisement ni mensonge, ni aucune imitation de l'artifice & de la duplicité du serpent. JESUS-CHRIST ne l'a trompé qu'en ne lui découvrant pas tout ce qu'il étoit, quoiqu'il lui en découvrît assez non-seulement pour le rendre inexcusable, mais pour le convaincre de folie. Il ne l'a trompé que par une humilité & par une patience qui lui ont paru incompatibles avec la divinité. Il ne l'a trompé que par la distance infinie de ses dispositions & de celles de cet esprit de ténebres. Il ne l'a trompé que par une charité & par une sagesse où le démon n'a rien compris, & dont sa fureur contre l'homme & la confiance en sa pénétration lui ont caché le mystere.

2. Plusieurs d'entre les saints Peres ont cru que Dieu avoit caché au démon la maniere dont J. C. avoit été conçu & dont il étoit né, en choisissant pour sa mere une vierge, mais mariée, & en jettant ainsi un voile sur un miracle qui ne pouvoit être que le privilege du Messie, & qui en auroit découvert la nature & le mystere, s'il avoit été

connu du démon. Le grand ſaint Ignace a eû cette penſée. Saint Jerôme l'a approuvée en la rapportant ; & ſaint Leon l'a très-heureuſement exprimée par ces belles paroles : *Chriſtus naſci elegit ex virgine, ut natam humani generis ſalutem diabolus ignoraret, & ſpiritali latente conceptu, quem non alium videret quam alios, non aliter crederet natum eſſe quam cæteros.*

S. Hieron. lib. 1. Comment. in Mat. S. Leo, ſerm. 21. d. Nativit. Domini. n. 4.

3. Une telle penſée que de ſi grands hommes ont regardée comme certaine, ou pour le moins comme vraïe, mérite d'être reſpectée. Et en effet ſi Dieu a voulu cacher à ſatan le miracle de la conception & de la naiſſance de J. C. qui ſommes-nous pour dire qu'il ne l'a pas fait ? mais il faut avouer qu'il ne paroît pas de néceſſité à dire qu'il l'a voulu. Car il eſt difficile que le diable, ni aucun de ſes anges n'aient pas connu le vœu de la ſainte Vierge, la continence de ſaint Joſeph, l'annonciation de l'ange, les louanges données par Eliſabeth à la foi de Marie, les actions de graces de celle-ci, les merveilles publiées par les anges aux paſteurs, l'étoile miraculeuſe, l'avenement & l'adoration des mages : car tout cela prouvoit invinciblement que J. C. étoit le Meſſie promis, dont une vierge devoit être la mere, ſelon la prédiction d'Iſaïe : & quand même cette circonſtance particuliere auroit été inconnuë au démon, il lui ſuffiſoit d'être averti d'une maniere certaine que J. C. étoit le Meſſie, & qu'il étoit par conſequent le liberateur de l'homme, & le Roi de gloire, contre lequel il n'étoit pas permis de rien attenter.

4. Comment d'ailleurs pourroit-on ſuppoſer que le témoignage que le Pere rendit à ſon

CHAP. VI. Fils après son batême, & dans sa transfiguration, étoit absolument ignoré des démons : qu'aucun d'eux n'étoit attentif aux miracles sans nombre que J. C. faisoit pour prouver qu'il étoit envoyé de son Pere pour le salut des hommes ? Qu'aucun d'eux ne tiroit des consequences du pouvoir suprême qu'il exerçoit contre eux en les chassant avec empire des corps des possedez ? eux qui déclaroient qu'ils étoient instruits de ce qu'il étoit ; qui l'appelloient le (*a*) Saint de Dieu : le (*b*) Fils du très-haut, le (*c*) Fils de Dieu : qui lui (*d*) demandoient en tremblant qu'il ne les envoïât pas dans l'abyme : & à qui il étoit obligé de (*e*) fermer la bouche, parce qu'ils faisoient connoître au peuple qu'il étoit le Christ.

(a) *Scio quis sis, Sanctus Dei.* Marc. 1. 24.

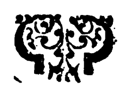
(b) *Jesu Fili Dei altissimi.* Luc. 8. 28.

(c) *Tu es Filius Dei* Luc. 4. 41.

(d) *Rogabant illum ne imperaret illis ut in abyssum irent.* Luc. 8. 31.

(e) *Non sinebat ea loqui, quia sciebant ipsum esse Christum.* Luc. 4. 41.

Sciebant a le sens actif de l'*hyphil* des Hebreux : car le silence commandé par JESUS-CHRIST n'est pas opposé à la connoissance interieure, mais à la manifestation exterieure, dont le tems n'étoit pas venu, & dont les démons n'étoient pas ministres.



§. 4. *Les circonstances humiliantes qui ont accompagné la naissance & la vie de* JESUS-CHRIST, *les douleurs & l'ignominie de sa passion, n'ont pas permis au démon de connoître certainement la divinité de* JESUS-CHRIST *avant sa mort.*

1. MAIS si cela est, comment est-il vrai que les princes du monde n'ont point connu J. C. & qu'il ne l'auroient jamais crucifié, s'ils l'avoient connu, comme saint Paul nous en assure? Car il est évident que cet Apôtre entend sous le nom des princes du monde les principautez, & les puissances dont il parle dans ses Epîtres aux Ephesiens & aux Colossiens; c'est à dire, le diable & ses anges, qui avoient un extrême interêt à ne pas contribuer au salut des hommes, en faisant mourir le Roi de gloire, qui devoit les délivrer par sa mort. On doit répondre à cette difficulté, qui est grande, que la connoissance que les démons ont euë de la mission & de la divinité de J. C. ne leur a paru certaine que dans des momens, où la preuve en étoit sensible, ou par quelque témoignage éclatant, ou par l'impression de son pouvoir; mais que dans d'autres elle a été fort obscurcie à leur égard par des témoignages contraires, ou d'imperfection apparente, ou de foiblesse: & que l'ignorance où ils ont été par rapport à la profonde sagesse de Dieu dans l'œconomie de notre salut, leur a caché le secret qui unissoit les contradictions apparentes qu'ils ne pouvoient allier, & qui rendoient incertaines toutes leurs conjectures. » Nous prê- 1. Cor. 2. v.
» chons, dit saint Paul, la sagesse de Dieu 7. & 8.

„ renfermée dans son mystere, cette sagesse „ cachée, qu'il avoit prédestinée avant tous les „ siecles pour notre gloire; que nul des princes „ de ce monde n'a connuë, puisque s'ils l'eussent connuë, ils n'eussent jamais crucifié le „ Seigneur & le Roi de gloire. L'évenement a dévoilé cette sagesse cachée & mysterieuse: mais ç a été trop tard pour les démons, qui n'y avoient rien compris, ou plutôt qui en avoient connu les differentes parties sans les pouvoir assortir: mais qui étoient doublement coupables pour avoir méconnu dans un tems celui qu'ils avoient confessé dans un autre; & pour avoir crucifié celui qu'ils avoient reconnu pour le Christ, & pour le Fils du Très-haut.

2. Plus ces princes du monde se croïoient sages & pénetrans, plus ils étoient aveuglez par les circonstances humiliantes qui les rassuroient contre les doutes que d'autres circonstances pleines de merveilles leur inspiroient. S'ils eurent connoissance de l'annonciation de l'ange & de la virginité féconde de Marie, ils ne sçurent que penser lorsqu'ils virent que cette personne si privilegiée & si comblée de benedictons obéissoit à l'Edit d'Auguste, ne trouvoit aucun lieu dans Bethléem, étoit réduite à une caverne abandonnée, & n'avoit qu'une crêche pour y mettre un Fils que l'on disoit être le Fils de Dieu. La * ressemblance de ce Fils à tous les autres enfans d'Adam, sa chair foible & passible, ses besoins, sa pauvreté, & ses larmes, ajouterent de nouveaux sujets à leur étonnement, qui devint encore plus grand quand ils virent qu'on ne dispensoit pas ce Fils de la circoncision, qui ne convenoit point à sa sainteté; qu'on offroit

* *Vidit diabolus vagientem atque lacrymantem, vidit pannis involutum, circumcisioni subditum, & legalis sacrificii oblatione perfunctum.* S. Leo, Serm. 21. de Nat. n. 4.

pour sa naissance le même sacrifice qui étoit établi pour purifier celle des pecheurs, & qu'on le rachetoit comme les autres premiers-nez, au lieu que c'étoit à lui à racheter tous les hommes, s'il étoit vrai qu'il fût leur liberateur. Les anges l'avoient annoncé aux pasteurs, en cette qualité : mais rien ne paroissoit y répondre, & ce témoignage passager étoit comme anéanti par tous les autres, qui subsistoient, & dont l'impression se faisoit sentir à tous les instans.

3. Lorsque les Mages vinrent adorer J. C. & que l'étoile qu'ils avoient vûë en Orient s'arrêta sur la grote de Bethléem, & disparut après qu'elle les y eut conduits, les craintes de l'ange apostat se renovellerent : mais la fuite de J. C. pendant la nuit & sa retraite en Egypte où il étoit inconnu, diminuérent ses allarmes ; & quand il vit qu'à son retour il alla se cacher dans une petite ville de Galilée, de peur du successeur d'Herode, il devint fier à proportion de ce que celui qu'on disoit être le Messie, paroissoit timide. L'obéissance de J. C. à Joseph & à Marie, son travail dans une condition obscure, son silence pendant trente ans, sa séparation du monde & sa pauvreté, ou achevérent de rassurer le démon, ou diminuérent extrêmement ses inquiétudes. Elles furent renouvellées par la prédication de saint Jean, qui annonçoit clairement le Messie, & qui lui préparoit les voïes par un batême de pénitence. Mais lorsqu'il vit J. C. lui même se soumettre à ce batême, & se confondre ainsi parmi les pecheurs, & qu'il le vit s'enfoncer dans le desert pour y faire pénitence, & pour y joindre la solitude & le silence à la séverité du jeûne, il ne sçut plus

comment accorder ces preuves qui égaloient J. C. aux autres hommes, avec le témoignage de ſaint Jean, ni même avec celui de Dieu qui le reconnoiſſoit pour ſon Fils. Il eſſaïa de ſortir de ſon doute en le tentant; mais il ne put rien conclure de précis de ſes réponſes, qui étoient dignes d'un homme de bien, mais qui, ſelon cet eſprit d'orgueil, ne marquoient pas d'une maniére aſſez haute, ni aſſez grande ſa divinité.

4. Ce fut autre choſe quand il le vit ſe former des diſciples, faire des miracles, commander à une légion de démons, avec empire, prouver par des prodiges que Dieu étoit ſon Pere, & qu'il l'avoit envoïé pour ſauver les hommes; qu'il étoit avant Abraham, qu'il étoit la réſurrection & la vie, & qu'il étoit une même choſe avec ſon Pere: des veritez atteſtées par des miracles ſans nombre, qu'il n'étoit pas poſſible d'obſcurcir, lui cauſerent d'extrêmes fraïeurs; mais comme il ne pouvoit s'empêcher de juger de ce que J. C. devoit faire s'il étoit Dieu, par ce qu'il auroit fait lui-même s'il l'avoit été, il ne pouvoit accorder tant de dignité, avec tant de ménagemens, tant de fuites, tant de contradictions de la part des hommes, & ſi peu d'uſage d'un pouvoir qui auroit dû les anéantir.

5. Il réſolut, pour ſe délivrer de la cruelle inquiétude où des choſes ſi oppoſées l'avoient jetté, de mettre J. C. à une telle épreuve, & pour ainſi dire, à une ſi dure queſtion, qu'il ne lui fût pas poſſible de cacher ce qu'il étoit, & de ne ſe pas diſtinguer par quelque caractere incommunicable à tout autre qu'au Fils de Dieu. Il ſe trompa, mais non pas en tout.

Car J. C. se cacha d'une maniere si profonde dans sa patience & dans son humilité, au lieu de manifester sa puissance, comme le démon l'espéroit, que jamais il ne fut plus méconnoissable à cet esprit d'orgueil: & d'un autre côté il étoit si visible qu'une telle patience & une telle humilité jointe à une si éminente vertu, & à un pouvoir tant de fois montré en faveur des hommes, ne pouvoit convenir qu'au Fils de Dieu, que c'étoit à cette distinction qu'il falloit le connoître.

6. Satan étoit trop plein de ses ténebres, & trop enflé d'orgueil pour être capable d'un tel discernement. Mais il ne laissoit pas d'espérer que si J. C. refusoit un miracle pour se délivrer, il laisseroit au moins échapper quelques mouvemens d'impatience, qui decouvriroient ce qu'il étoit. Ainsi, disoit-il, ou sa puissance le manifestera, ou sa foiblesse. Ou il vaincra ses ennemis, ou il leur succombera. Je ne risque que d'un côté, mais avec peu de péril, parce que s'il est Dieu, & qu'il se délivre, je ne change rien dans mon état. Et s'il se laisse vaincre ou par les hommes, ou par l'impatience, je ne dois le regarder dans le premier cas que comme un simple Martyr, & dans le second comme indigne même de la couronne du martyre. Il faut seulement rendre les douleurs si vives, les ignominies si publiques, & les blasphêmes si redoublez & si piquans, que le Fils de Dieu soit contraint d'éclater, ou que l'homme seul soit accablé de tristesse, & succombe à la nécessité de mourir, inévitable à quiconque n'est qu'un pur homme, & qui devient une preuve qu'il n'a pas été conçu sans peché.

7. Ce fut dans ce dessein que l'ange apo-

ſtat, ſecondé de tous ſes miniſtres, emploïa tout ce que ſes artifices, ſa malice & ſa cruauté lui purent ſuggerer, pour approfondir le ſecret de J. C. lorſqu'il l'eut fait attacher à la croix, en ſe ſervant des paſſions des hommes, dont il étoit alors le maître. Mais que pouvoit la puiſſance des ténebres & l'artifice du ſerpent contre la ſageſſe divine, & contre le deſſein qu'avoit J. C. de tourner contre les démons les piéges mêmes qu'ils lui tendoient? Le myſtere de ſa patience & de ſon humilité, qui étoit alors caché, & aux démons & aux hommes, avoit été annoncé par le Prophete, mais en des termes que l'évenement ſeul pouvoit expliquer, & qui retiennent même quelques reſtes de leur ancienne obſcurité, quand on ne tâche pas de les approfondir : mais qui répandent une grande lumiere ſur la matiere que nous traitons quand on en pénetre le ſens.

§. 5. *Expoſition du Pſeaume* 140. *On y montre que la patience plus qu'humaine de* Jesus-Christ *dans les douleurs de ſa paſſion, patience néanmoins qui paroiſſoit ne pas convenir à un Dieu inſulté, a mis le démon dans le doute ſur la divinité du Sauveur. Il l'a connuë auſſi-tôt après la mort de* Jesus-Christ, *& il a vû que ſes artifices avoient tourné contre lui-même.*

C'est du Pſeaume 140. dont je veux parler, & dont il eſt néceſſaire que je donne une explication ſuivie, pour en lier toutes les parties, & pour en rendre l'interprétation plus ſenſible & plus naturelle. C'eſt J. C. attaché

à

à la croix qui parle en son nom, & qui adresse ainsi sa priere à son Pere.

» ℣. 1. Seigneur je vous invoque, hâtez-» vous de me secourir : écoutez ma voix, lors-» que je crie vers vous.

Je suis sur l'autel où je dois achever mon sacrifice. L'ennemi des hommes m'y a fait attacher, mais plûtôt pour m'éprouver & pour me sonder, que pour m'ôter la vie. Ne souffrez pas que sa défiance interrompe ce que la malice a commencé : & cachez-lui jusqu'à la fin le mystere de votre miséricorde & de mon amour, en me donnant une patience & une humilité, où son orgueil ne comprenne rien.

» ℣. 2. Que ma priere qui est * le sacri-» fice du parfum, monte droit vers vous : » recevez l'élevation de mes mains, qui est » le sacrifice du soir.

* *Sicut*, n'est pas dans l'original, & il n'est pas nécessaire.

Tous les sacrifices, ô mon Pere, qui vous ont été offerts dès le commencement du monde, & tous ceux qui ont été prescrits dans la loi, ont promis & figuré le mien. L'agneau qui vous est immolé le matin & le soir de chaque jour sur l'autel des holocaustes, & le parfum que les Prêtres brûlent dans l'interieur du temple sur l'autel d'or, sont en particulier mes figures, l'un de ma priere secrette, & l'autre de mon immolation publique. J'accomplis maintenant ce que l'un & l'autre ont figuré. Je vous prie dans le tems même où le Prêtre qui est en exercice entre dans le temple pour y offrir le parfum. Je suis immolé à la même heure que l'agneau destiné pour le soir vous est offert en holocauste, & à l'heure même que l'Agneau pascal est égorgé par les Juifs, qui ne sçavent pas que j'en ai pris la

CHAP. VI.

place. Faites cesser les figures, ô mon Pere, en acceptant l'unique sacrifice qui soit digne de vous. Recevez ma priere au lieu de l'encens, & l'holocauste de ma vie au lieu de celui des agneaux. Effacez par mon sang les pechez que le sang des autres victimes ne peut effacer : & faites que les princes des ténebres ne découvrent l'efficace & la vertu de ma croix, que lorsque je les aurai vaincus en y expirant.

„ ℣. 3. Mettez, Seigneur, une garde à „ ma bouche, un (*a*) sceau sur la * porte „ de mes lévres.

* *Dal.* est le même que *Daleth.*

Il n'y a que vous, Seigneur, qui aïez pu former le dessein de sauver les hommes par une voie si incompréhensible ; & il n'y a que votre sagesse infinie qui ait pu allier tant de choses qui paroissoient contraires. Comme votre puissance seule est capable de rendre efficaces des moïens si foibles, j'invoque, ô mon Pere, cette sagesse même qui a tout concerté, & qui doit tout conduire à sa fin. Rendez-vous maître de mes paroles & de mon silence : ne laissez rien échapper, ni au courage, ni à l'infirmité, qui soit capable de troubler l'œconomie de votre ouvrage. Faites que je ne dise que ce qui est nécessaire selon vos desseins ; que je découvre & que je cache ce que je suis, autant que vous le voulez : & que je ne m'écarte point du sentier étroit que vous me marquez entre les foiblesses d'une chair mortelle, & la toute-puissance de la divinité dont elle est le voile.

„ ℣. 4. Ne permettez pas que mon cœur „ se porte à des discours injustes, pour *

* C'est le sens propre des termes hébreux en cet endroit, *ad illudendū illusionibus.*

(*a*) *Nitserah*, *custodia*, signifie en cet endroit, *sigillum*, qu'on mettoit autrefois sur ce que l'on vouloit fermer.

» chercher de vaines excuſes dans le peché,
» comme font les * hommes qui commettent
» l'iniquité.

Vous m'avez choiſi pour expier le peché du premier homme, & tous ceux qui en ont été la ſuite. J'obéis juſqu'à la mort de la croix, pour obtenir le pardon de celui qui a mieux aimé mourir, que de vous obéir : & je garde le ſilence pour expier les vaines excuſes d'Adam, qui rejetta ſon crime ſur la femme que vous lui aviez donnée, comme celle-ci accuſa le ſerpent, au lieu de s'accuſer elle-même. Ils ajouterent un ſecond crime au premier, en s'efforçant de le couvrir, & leur pernicieux exemple a été ſuivi de tous les pécheurs qui cherchent à ſe juſtifier par le menſonge, & dont l'orgueil eſt encore plus inexcuſable que les fautes qu'il veut excuſer. Ne permettez pas, ô mon Pere, que les opprobres dont on me charge, & que les calomnies dont on s'efforce de me noircir, arrachent de moi quelques paroles qui ne ſervent qu'à me juſtifier. Faites, qu'excepté votre gloire, je ſois inſenſible à la mienne ; que je ne diſe rien qui puiſſe trahir votre ſecret, ſous prétexte de repouſſer la calomnie, & que je conſente avec joie à paſſer pour criminel, pour obtenir la pénitence à des pécheurs qui ne ſçauroient avouer qu'ils le ſont.

» — Et que je ne goûte point à leur * nour-
» riture délicieuſe, ou à ce qui fait leurs
» délices.

J'ai encore plus de droit que les Prophetes, de reprocher à la Sinagogue, qu'elle eſt une vigne qui a dégeneré, & que ſes raiſins ne ſont pleins que d'un fiel très amer que le dragon lui a diſtillé. Mais en goûtant

* *Comme font les hommes* : il y a dans l'hébreu, *avec les hommes*, ce qui a le même ſens.

* Heb. *Et non veſcar ſuavibus eorum* ; ſupp. *cibis*.

CHAP. VI.

au fiel & au vinaigre qu'elle m'a offerts dans ma soif, non seulement j'ai gardé le silence par moderation & par vertu, mais mon dessein a été de remonter jusqu'à la premiere source de la prévarication, & d'expier par l'amertume les funestes délices du fruit qui fit perdre aux premiers hommes l'innocence & l'immortalité. Si j'avois dit un seul mot sur cela, le serpent qui les trompa auroit pû connoître que je viens réparer le mal qu'il a causé. Mais je réprime tout, & content de vous obéir, & d'opérer en secret le salut des hommes, je m'abstiens de tout ce qui seroit capable de découvrir que je l'opere.

» ℣. 5. Le juste misérieordieux me brisera & me châtiera : le parfum (*a*) empoisonné ne (*b*) rendra point ma tête efféminée.

Je suis le chef d'un nouveau peuple, comme Adam l'a été du peuple ancien. Mais la difference qui est entre nous est extrême. Adam au lieu d'être le conseil & la force d'Eve, se laissa amollir par elle, & il suivit en efféminé celle qu'il devoit reprendre & rappeller à son devoir d'une maniere ferme & sévere. Je tiens maintenant la place de l'un & de l'autre, pour les relever, & pour les établir dans une dignité encore plus grande que celle qu'ils ont perduë. Je consens, ô mon Pere, que toute votre justice s'appesantisse sur moi, pourvû qu'ils n'éprouvent que votre miséricorde. Punissez-moi pour eux & pour leur malheureuse posterité. C'est par mes plaies & par mes meurtrissures qu'ils doivent être guéris. C'est en me soumettant à tout ce que votre justice peut exiger, que je leur mériterai la reconciliation & la paix. Je porte sur ma tête une

(*a*) *Sebemen vosch*, peut signifier le parfum de la tête, ou le premier parfum, ou le parfum empoisonné.

(*b*) Heb. *noi frnget*, a la même signification que *emolliet*, *f actum reddet*.

couronne d'épines, qui perceront le dragon, & qui rendront la vie à ceux qu'il a tuez. J'abolirai par-là son empire, qui ne se maintient & ne se perpétuë que par l'amour des délices, par le luxe & par la molesse. Je rendrai mes élûs semblables à moi, en leur inspirant les mêmes sentimens pour la mortification & pour l'humilité ; & je les remplirai de haine pour la volupté, & pour tout ce qui n'est capable que d'amollir.

» — * Ainsi je continuerai de prier au milieu des maux qu'ils me font souffrir.

Non-seulement j'accepte avec soumission & avec patience tout ce que les hommes inspirez & dominez par les puissances des ténebres me font souffrir : mais j'ajoute à la patience une priere continuelle, dont la charité & l'humilité sont le principe. Je regarde votre volonté dans les maux que j'endure. J'ai pitié des hommes qui en sont les ministres, sans le sçavoir. J'oppose à la fureur des démons un cœur brisé & humilié, qui leur cache ma force & la liberté avec laquelle je souffre. Le genre de patience que je choisis convient plûtôt aux pécheurs humiliez sous votre main, qu'à ma sainteté. Je prie comme ils le devroient faire, & en priant pour eux, j'imite les sentimens où ils devroient être s'ils le faisoient pour eux-mêmes.

» ℣. 6. Leurs chefs se * brisent contre la pierre. Ils sont attentifs à mes paroles, mais elles sont pleines de douceur.

Les démons qui font tous leurs efforts pour aigrir les hommes contre moi, & qui leur inspirent mille blasphêmes pour éprouver jusqu'où j'y serai sensible, sont autour de moi pour m'examiner, & pour m'arracher, s'il est

* *Ki* ne sert quelquefois en hébreu que de liaison, quoiqu'il signifie ordinairement, *quia*.

* C'est le sens qui est marqué bien clairement par *bidefelà*, *per manus petræ*.

possible, quelque témoignage qui leur découvre ce que je suis. Mais plus ils tâchent de m'approfondir, plus ils sont arrêtez par une surface qu'ils ne peuvent pénetrer. Plus ils veulent entrer dans le secret de mon cœur, plus ils se heurtent contre une pierre qui les repousse. Ils se brisent contre elle, au lieu d'y faire quelque ouverture, qui les puisse conduire jusqu'au sanctuaire qui leur est inaccessible. Ils multiplient inutilement leurs artifices : ils redoublent inutilement leurs coups : ils arment inutilement de leurs traits perçans les langues des hommes. L'immobilité du rocher qu'ils assiegent & qu'ils attaquent, tourne contre eux tout ce qu'ils emploïent pour l'ébranler.

Ils sont attentifs à mes paroles pour examiner si elles sont menaçantes, si elles marquent une divinité outragée, si elles témoignent ce que je pense du crime commis contre le Messie attendu & promis par les Prophetes : ils y sont attentifs pour y découvrir au moins quelques plaintes, quelque impatience, quelque foiblesse qui leur donne droit de juger que je n'ai rien au-dessus de l'homme. Mais ils ne peuvent en rien conclure, ni pour ni contre mon état. Ils m'entendent prier pour ceux qui me crucifient. Ils voient avec quelle patience & avec quelle paix je vous suis soumis. Mon humilité & ma tranquillité les trompent. Je suis trop patient selon leurs idées pour être Dieu. Je suis trop doux pour être le Messie & le Roi de gloire. Je suis trop juste & trop saint pour n'être qu'un homme ordinaire. Mes paroles augmentent leur perplexité, au lieu de les en tirer. Mon silence les étonne ; & ce que je dis les jette dans un étonnement encore plus grand.

» ℣. 7 On me (*a*) traite comme la terre
» qu'on foüille & qu'on ouvre avec le fer :
» mes (*b*) os sont (*c*) disloquez par un vio-
» lent effort & je suis près du tombeau.

Depuis que je suis entre les mains des Juifs, & livré à la puissance des ténebres, on m'insulte, on m'outrage, on me frappe, sans que je me plaigne, ni que j'ouvre la bouche : les soufflets, les coups dans le visage, les crachats des bouches les plus impures n'ont pu me porter une seule fois à détourner mon visage. On a déchiré mon dos par une cruelle flagellation, qui a* ouvert des sillons sur ma chair, semblables à ceux que le fer creuse dans la terre. On a enfoncé dans mes pieds & dans mes mains des cloux avec une telle inhumanité, qu'on sembloit frapper sur le bois ou sur la pierre : & ma patience m'a fait paroître aussi peu sensible que la pierre ou le bois. Cette insensibilité apparente qui a été l'effet de mon obéissance & de mon amour pour vous, ô mon Pere, m'a rendu incompréhensible aux démons, aussi-bien qu'aux hommes. L'infirmité humaine ne va pas jusqu'à ce degré de patience : & une patience si excessive ne convient point à un Dieu. Le milieu entre ces extrémitez est un enigme : & ma mort prochaine rend cet énigme encore plus impénetrable, parce qu'elle prouve éga-

* *Supra dorsum meum araverunt aratores : prolongaverunt sulcum suum.* Ps. 128.

(*a*) Il y a dans le texte : *Sicut qui scindit & fodit in terra :* & il est visible qu'il faut suppléer quelque chose comme je l'ai fait dans la version.

(*b*) *Ossa dissipata, distracta :* ce qui suppose une tension violente.

(*c*) Il y a dans le texte : *Ossa nostra ;* mais il est évident qu'il faut lire, *mea*, & que le changement de l'*iod* en *vau* a été facile.

CHAP. VI. lement la foiblesse de ma chair, & l'éminence de ma vertu.

» — Mes os sont disloquez par un violent
» effort, & je suis près du tombeau.

Je ne dois pas mourir comme les autres victimes, dont les parties sont divisées pour être mises sur l'autel, & dont les os sont réellement séparez ou même brisez. Le temple de mon corps doit demeurer inviolable & conserver son unité; mais je veux éprouver pendant ma vie ce que la distraction & la dislocation des os a de plus sensible; & j'ai permis qu'on ajoutât au tourment de la croix celui d'une tension violente, qui fait que tout le monde peut compter mes os, & en discerner l'emboiture. Mes ennemis ont cru me forcer par-là à quelques reproches & à quelques plaintes: mais ils n'ont fait que contenter mon avidité pour souffrir. Et je suis bien-aise que mes os vous rendent une gloire particuliere, & que toutes les parties de mon corps qui leur sont attachées, vous païent le tribut de la patience qu'ils vous doivent.

Ps. 34.

» ℣. 8. Mais, Seigneur mon Dieu, mes
» yeux ne sont attentifs qu'à vous: c'est en
» vous que j'espere. Ne laissez pas mon *
» ame seule, & sans votre secours.

L'unique attention, ô mon Dieu, que j'ai à vous obéir, me met au-dessus de celle de tous mes ennemis. En suivant avec simplicité & droiture le sentier par lequel vous me conduisez, je déconcerte tous leurs desseins & toute leur fausse sagesse. Je ne m'occupe que de vous, & point d'eux; mes yeux sont attentifs sur vous seul, & je méprise tout ce que les esprits de ténebres & de malice font

* *Ne denudes animam meam*, Heb. c'est à dire, *ne nudam & solam dimittas.*

pour troubler la tranquillité & la sainteté de mon sacrifice. Ils s'agitent, & je suis en paix. Mais, ô mon Dieu, regardez-moi comme je vous regarde. Ne me laissez pas seul, puisque je me jette dans votre sein. N'abandonnez pas mon ame, puisque je la remets entre vos mains, & que je vous en confie le dépôt.

» ℣. 9. Préservez-moi du piege qu'ils m'ont » tendu, & des filets de ceux qui commettent « l'iniquité.

Continuez, Seigneur, de me conduire par votre sagesse, & de me faire éviter les pieges & les filets qui me sont tendus de toutes parts; & qui sont diversifiez en une infinité de manieres. L'artifice de ceux qui les ont préparez est égal à leur malice. Ils pensent ou à m'affoiblir, ou à me faire déclarer hautement leur vainqueur. S'ils peuvent discerner que ma croix est le trophée où vous avez dessein de les attacher comme captifs, ils mettront obstacle à mon triomphe, en faisant changer de dispositions aux Juifs, & en leur inspirant, ou de la compassion, ou de la crainte. Temperez l'éclat de ma patience, par l'apparence de la nécessité. Obscurcissez l'obéissance volontaire que je vous rends, par l'abandon exterieur où vous me laissez. Exaucez mes prieres & mes larmes, pour me ressusciter, & non pour me délivrer de la mort. Differez le témoignage que vous voulez me rendre, jusqu'à ce que mon sacrifice soit pleinement accompli, & qu'il ne soit plus au pouvoir de mes ennemis d'en empêcher l'effet. Et faites qu'en n'opposant que la vertu à leur iniquité, la verité à leur perfidie, & la simplicité à leurs artifices, je rende tous leurs pieges inutiles, & que je les tourne même contre eux.

» ℣. 10. Les méchans tomberont dans les » filets qu'ils * ont préparez : & moi je serai « un homme * unique & singulier jusqu'à » ce que je passe.

Par votre protection, Seigneur, & par votre sagesse infinie, je m'éleverai au-dessus de tous les pieges que les méchans m'ont tendus, & par un vol rapide j'irai me reposer dans votre sein, en laissant toutes les puissances des ténebres embarassées & captives dans les filets qu'elles avoient préparez contre moi. Ce ne sera qu'après ma mort qu'elles connoîtront leur méprise, leur ignorance & leur folie. Elles ne verront que dans ce moment que leur fausse sagesse est devenuë pour elles un filet, que leurs artifices n'ont réussi que contre elles & que plus elles se sont applaudies de leur prudence, plus elles se sont trompées. Jusqu'à ce que ma mort leur ouvre les yeux, je serai à leur égard un homme incompréhensible, d'une espece singuliere, dont les contrarietez apparentes seront inexplicables. Je les tiendrai jusques-là dans une inquiétude mortelle. Mais lorsqu'en rendant l'esprit j'aurai paru céder à leur violence, & que je les aurai mises en repos; en les persuadant que je n'étois qu'un homme, puisque j'étois mortel, & que j'étois même infecté de la corruption héréditaire des enfans d'Adam, puisque je n'étois pas exemt de la mort, qui en est la peine; alors le prince du monde & toutes les puissances des ténebres liguées avec lui tomberont dans un trouble effroïable, & leur honte d'avoir contribué si ardemment à leur propre défaite ajoutera à la douleur d'avoir été vaincus, un desespoir éternel. » Les méchans tomberont dans

* Il y a dans l'original : *qu'il a préparez* : ou à la lettre : *dans son filet*. Et cela peut marquer le chef des méchans, c'est-à-dire le diable.

* L'accent *athnac*, & le sens demandent qu'on ne joigne pas *ïahad*, avec ce qui précede. Il signifie la même chose que *ïahid*, *unicus*.

» les filets qu'ils ont préparez ; & moi je
» serai un homme unique & singulier jusqu'à
» ce que je passe.

CHAP. VI.

§. *Continuation de l'article précédent. Il étoit juste que le démon qui avoit entrepris de s'assujettir* JESUS-CHRIST *auteur de l'innocence & de la liberté, perdît le droit qu'il avoit sur les captifs que le péché avoit mis dans son esclavage.*

1. C'EST ainsi que le diable trompé par sa fausse sagesse, ou plûtôt par sa haine contre la vertu, & par son envie contre J. C. s'est précipité lui-même dans le gouffre d'où il ne sortira plus, & qu'en ne croiant persecuter qu'un homme mortel, il est tombé entre les mains de son juge & du Sauveur des hommes. *Malitia (diaboli) nocendi avida, dum irruit, ruit : dum capit, capta est : dum persequitur mortalem, incidit in Salvatorem.* La justice & la sainteté qu'il haissoit en J. C. n'étoit pas celle d'un homme justifié par une grace ordinaire, comme il le pensoit. C'étoit une justice de source, une justice féconde, qui devoit s'étendre sur tous les hommes, depuis Abel jusqu'au dernier des élus ; & en osant attaquer la sainteté dans le chef même des saints, il mérita de perdre le pouvoir qui lui avoit été donné sur tous les injustes. Il fut aveuglé par une nature semblable à celle des autres hommes. Il crut voir le premier Adam dans le second, parce qu'il y voioit la foiblesse & la mortalité de sa chair. Et quoiqu'il eût eu de grandes craintes que J. C. ne fût veritablement le Messie & le Fils de Dieu, il se rassura pleinement

S. Leo. serm. 9. de Pass. p. 151.

CHAP. VI. en voiant que ni lui, ni son Pere ne faisoient aucun miracle pour le délivrer, & qu'il étoit semblable en tout aux autres hommes, par ses souffrances & par sa mort. *Non vidit libertatem singularis innocentiæ, similitudinem persequendo naturæ. Non errabat in genere, sed fallebatur in crimine. Adam enim primus, & Adam secundus, unum erant carne, non opere.*

S. Leo. serm. 18. de Pass. 9.-3.

2. Les hommes étoient justement soumis à l'ange prévaricateur, qui les avoit séduits, & qui avoit mérité par la grandeur de ses crimes d'être le chef de tous les injustes, & de les retenir dans ses liens & dans ses prisons. Mais que lui devoit J. C. En quoi avoit-il reconnu qu'il étoit du nombre de ses captifs? Quelles traces avoit-il pû remarquer ou du peché ou de la concupiscence, dans son esprit & dans sa chair? Quels effets ou quels signes avoit-il pû observer du secret venin dont il a infecté la nature humaine, dans un corps aussi pur que celui de J. C. Comment donc osoit-il usurper sur lui un pouvoir qu'il n'avoit reçû que contre les heritiers du peché & de la concupiscence d'Adam? Et comment avoit-il la témerité d'étendre jusqu'à celui qui ne lui devoit rien, & qui n'avoit rien reçû de lui, une tyrannie dont il étoit contraint lui-même d'avouer qu'il étoit exemt? N'étoit il pas juste qu'il perdît son ancien droit sur les captifs naturels, pour avoir voulu mettre en servitude l'auteur même de l'innocence & de la liberté? Et n'y avoit-il pas plus d'équité à le dépouiller du pouvoir qu'il s'étoit acquis sur l'ancien Adam & sur sa posterité, qu'il n'y en avoit eu à les lui assujettir, depuis

qu'il avoit eu l'insolence de faire mourir le second Adam, & d'étouffer en lui, s'il l'avoit pû, sa semence & sa posterité. *Ibi exactor ausus est esse debiti, ubi nullum potuit vestigium invenire peccati. Omnium captivorum amisit servitutem, dum nihil sibi debentis persequitur libertatem.*

S. Leo. serm. de Pass. p. 132.

Id. serm. 11. de Pass.

3. Il n'a point fallu emploier la violence pour ôter au fort armé ce qu'il possedoit. C'est la justice seule qui l'en a dépouillé, & une justice même plus exacte que celle qui l'en avoit rendu le maître. Car il devoit sa tyrannie à sa séduction & à la condamnation de l'homme : au lieu que J. C. ne doit sa victoire qu'à son obéissance jusqu'à la mort, & à sa charité ; & que c'est par un crime inoui que l'usurpateur l'a fait mettre en croix, pour cela seul qu'il étoit d'une éminente vertu, & qu'il prouvoit par une vie où les moindres traces de la concupiscence n'avoient jamais parû, qu'il avoit été conçû sans cupidité. *Nihil ei extorquens violento dominatu, sed superans eum lege justitiæ, non solum quia sine crimine occisus est, sed etiam quia sine libidine natus.*

S. Aug. lib. 3. de lib. arbit.

§. 7. JESUS-CHRIST *du haut de la croix où il est mort, expose à tout l'univers la turpitude du démon, en le faisant connoître tel qu'il est. Tous les maux que satan a faits au Sauveur, retombent sur lui-même.*

1. LES paroles de saint Paul que j'ai entrepris d'expliquer, commençent desormais à devenir très-claires. JESUS-CHRIST, » dit ce grand Apôtre, aiant dépouillé les

CHAP. VI. les animaux, & le plus profond en malice, n'avoit rien compris dans cette celebre prophétie qui nous promettoit un Liberateur qui écraseroit la tête du serpent, pendant que le serpent ne penseroit qu'à lui écraser le talon. » Je mettrai, lui avoit dit le Seigneur, » une inimitié entre toi & la femme, entre » ta semence & la sienne; & celui qui naitra » d'elle t'écrasera la tête, & toi tu lui * écra» seras le talon. » Mais il étoit digne de la sagesse de Dieu que la finesse même & la malice du serpent le portassent à executer une prophétie dont le mystere lui étoit caché, & qu'en regardant la mort de J. C. comme son propre triomphe, il vint lui-même mettre sa tête sous le talon qui la devoit écraser. Car cette partie qui dans le corps humain est la plus basse & la plus voisine de la terre, marquoit dans J. C. son humanité foible & passible, voisine de la terre, & semblable à la chair des pecheurs. Le serpent trompé par cette ressemblance, & par la mortalité d'une chair sur laquelle il lui étoit permis d'exercer tout son pouvoir, ne pensa qu'à l'écraser, & crut avoir tout fait en l'écrasant.

Genes. 3. 15.

2. Mais il ne sçavoit pas que de toutes les parties de l'homme la plus redoutable à la tête du serpent est le talon, & que plus ce talon est voisin de la terre, plus le serpent en approche: plus il a la temerité de se mettre immédiatement entre ce talon & la terre, plus sa perte est assurée. Il crut avoir brisé ce talon, parce qu'il avoit causé la mort à une

* Le terme hebreu qui signifie *conteret caput*, est repeté pour signifier, *conteret calcaneum*, & il a le même sens, comme l'opposition même entre la terre & le talon le demande.

chair mortelle. Mais cette chair mortelle étoit unie à la résurrection & à la vie. Elle étoit l'hostie qui reconcilioit les hommes avec Dieu ; elle étoit le sacrifice d'expiation qui effaçoit leurs pechez par son sang ; elle étoit le prix de leur rançon & de leur liberté ; elle abolissoit l'ancien titre qui les avoit asservis au démon, & le honteux contrat par lequel il les avoit achetez, en les détachant par une indigne fourberie de leur veritable maître ; & elle les faisoit rentrer sous l'aimable & glorieux empire de celui qui étoit en même-tems leur créateur & leur liberateur : *Evacuatum est*, dit saint Leon, *generale illud venditionis nostra & lethale chirographum, & pactum captivitatis in jus transiit redemptoris.* Serm. 10. de Pass. p. 1535

§. 9. *Quoique le démon ait eu la tête écrasée par* JESUS-CHRIST *mort sur la croix, il vit toujours pour s'assujettir ceux qui n'ont pas de foi, ou qui n'ont qu'une foi sterile en la vertu de la croix. Pour se défendre contre cette ennemi, il faut se servir des mêmes armes avec lesquels* JESUS-CHRIST *l'a vaincu.*

1. MAIS prenons garde à ne nous pas laisser tromper nous-mêmes par l'artifice du serpent, qui nous laisse croire, autant que nous le voulons, que J. C. lui a écrasé la tête en mourant, pour nous endormir par une fausse sécurité, & pour nous ôter la pensée qu'il soit encore plein de vie, après qu'il a été foulé aux pieds par celui qui l'a vaincu. Car il n'en est pas de cet ancien serpent, comme de ceux qui ne sont que sa figure, qui n'ont plus

de vie quand on leur a écrasé la tête, & dont on peut s'approcher impunément, quand ils ont été réduits à cet état. Le dragon qui nous avoit dévorez, n'a perdu sa vie & sa force que par rapport à J. C. & à ceux qui lui sont unis. Il demeure le maître de tout ce qui est incredule & & impénitent. Il craint la croix de J. C. mais non ceux qui en sont les ennemis, ou qui n'en retiennent que le signe exterieur, pendant qu'ils renoncent en secret à son efficace & à sa vertu. Il a été vaincu par l'obéissance, par l'humilité, par la patience, & par la charité de J. C. mais il triomphe de tous ceux qui esperent le vaincre par d'autres armes. Il vit, en un mot, dans tous ceux qui conservent son esprit, & qui se reglent par ses maximes; & quoiqu'il soit chassé de l'empire de J. C. il demeure encore le tyran de ceux qui ne croient pas, ou qui n'ont qu'une foi sterile, ou qui retournent à lui comme des déserteurs & des transfuges.

2. Tout cela est une suite naturelle & necessaire de la victoire de J. C. car elle ne devroit pas lui être uniquement attribuée, si l'on pouvoit sans lui vaincre le démon, & si l'on pouvoit le surmonter sans emploier les mêmes armes que lui. Dès que nous lui sommes unis, toutes puissances des tenebres fuient devant nous, & nous cedent: mais dès que nous nous en séparons, & que nous sortons de cet asyle, elles nous environnent & nous assiegent. Et lors même que nous sommes attentifs à ne pas quitter le puissant protecteur qui nous couvre, nous ne pouvons pas éviter que nos ennemis ne lancent beaucoup de traits contre nous, dont il est dif-

ficile de n'être pas blessez sans une grande vigilance, & sans être revêtus des armes divines, dont saint Paul nous marque l'usage ou pour l'attaque, ou pour la défense.

3. » Fortifiez-vous, dit ce grand Apôtre, » dans le Seigneur, & en sa vertu toute puissante. Revêtez-vous de toutes les armes » de Dieu, pour pouvoir vous défendre des » embûches & des artifices du diable. Car » nous avons à combattre non contre des » hommes de chair & de sang; mais contre » les principautez, contre les puissances, contre les princes du monde, c'est-à-dire, de » ce siecle tenebreux, contre les esprits de » malice répandus dans l'air. C'est pourquoi » prenez toutes ces armes de Dieu, pour pouvoir résister au jour mauvais, (c'est-dire, » au jour de la tentation) & demeurer fermes, n'aiant rien omis pour vous bien défendre. Soiez donc fermes. Que la verité » soit la ceinture de vos reins : que la justice » soit votre cuirasse : que vos pieds aient une » chaussure spirituelle, pour être toujours » préparez à annoncer l'Evangile de paix. » Servez-vous sur tout du bouclier de la foi, » pour pouvoir éteindre tous les traits enflamez du malin esprit. Prenez encore le » casque, qui est l'esperance du salut, & l'épée spirituelle qui est la parole de Dieu : » invoquant Dieu en esprit & en tout tems, » par toutes sortes de supplications & de prieres, avec une vigilance & une perséverance » continuelle.

Ephes. 6. 10. 18.

4. Il n'y a pas un mot dans cette vive exhortation, qui ne soit d'une extrême importance, & qui ne mérite une attention particulier Mais je me contente, pour éviter la

CHAP. VI. longueur, d'y faire quelques reflexions generales. 1°. Saint Paul nous represente quels sont les ennemis que nous avons à combattre: leur profonde malice, leur nature spirituelle, qui nous les rend invisibles, leur conspiration contre nous, leur assiduité à nous attaquer sans intervalle & sans relâche, l'impuissance où nous sommes d'éviter leur présence, puisqu'ils sont autour de nous, & qu'ils rempiissent l'air, jusqu'à ce qu'ils soient précipitez dans l'abyme au dernier jour. 2°. Saint Paul nous ôte toute confiance, excepté en la vertu toute puissante de Dieu, c'est à-dire, en sa grace, & en la puissance de son secours: tout autre moien étant sans effet: toute autre confiance étant vaine & présomptueuse. 3°. Il nous arme depuis la tête jusqu'aux pieds, mais en n'emploiant que des armes divines, c'est-à dire que Dieu seul peut nous donner, & que lui seul peut rendre invincibles; & il ne se contente pas de nous couvrir de ces armes, il met encore l'épée à l'une de nos mains, pendant que l'autre oppose le bouclier aux traits enflammez. 4°. Enfin, il nous avertit d'être dans une vigilance continuelle, & d'ajouter à cette vigilance une priere vive, assidue, infatigable, qui dure autant que le combat & que le danger: *Per omnem orationem & obsecrationem orantes omni tempore in spiritu & in ipso vigilantes in omni instantia & obsecratione.*

5. En joignant toutes ces reflexions, il n'est pas possible de se dissimuler que la victoire que J. C. a remportée sur le diable & sur toutes les puissances des tenebres ne nous est communiquée qu'à proportion de la foi & de la confiance que nous avons en lui, &

que cette confiance est vaine, si nous emploions d'autres armes que celles dont il s'est servi lui-même, si nous esperons un autre secours que le sien, si nous cessons de l'invoquer avec instance, & si notre priere formée par le Saint-Esprit n'est accompagnée d'une vigilance continuelle, qui nous fasse éviter tout ce qui seroit pour nous une occasion de tentation, & qui pourroit donner quelque entrée au démon ou dans notre esprit, ou dans notre cœur, contre cette défense si précise de l'Apôtre : *Nolite locum dare diabolo :* Fermez-lui toute entrée, nous dit il, ne lui laissez aucun accès : ne négligez aucun passage, quoiqu'imperceptible & sans conséquence, selon vous : & craignez qu'une ouverture méprisée pour un moment, ne devienne une rupture & une bréche qu'il ne sera peut être plus en votre p uvoir de refermer. *Ephes. 4. 27.*

6. C'est ce que nous recommande l'Apôtre saint Pierre en des termes capables d'intimider les plus fermes : » Soiez sur vos * gardes, » dit-il, & veillez : car le diable votre enne- » mi tourne autour de vous comme un lion » rugissant, cherchant qui il pourra dévorer. » Résistez-lui donc en demeurant fermes dans » la foi. » Ce lion rugissant ne peut rien contre celui qui est ferme dans la foi, & qui sçait que J. C. l'a vaincu pour tous ceux qui n'esperent qu'en lui. Mais son dessein est d'affoiblir cette foi, de la rendre moins vive & moins présente, de lui opposer quelque chose qui la rende distraite, ou plus lente, *1. Pet. 5. 8.*

* C'est le sens du grec νήψατε, & du latin *Sobrii estote*, qui n'est pas tout à-fait le même que, Soyez sobres, en françois.

ou plus engourdie. Il tâche de troubler la priere, & de l'interrompre, de lasser la vigilance par ses attaques importunes & redoublées, de vaincre la résistance par des tentations qui ne laissent aucun repos : d'amollir le cœur par l'attrait de la volupté, de l'aigrir par le ressentiment, de l'enfler par l'orgueil, de l'agiter par des desirs inquiets & confus, de diminuer son amour pour la vertu, en diminuant sa consolation & son esperance. Il cherche avec une assiduité égale à sa fureur quelque accès & quelque entrée : il revient sans cesse sur ses pas : il examine cent fois le même endroit d'où il a été repoussé. Il tourne infatigablement autour de nous : & son dessein n'est pas seulement de nous blesser, mais de nous dévorer : *Circuit quærens quem devoret*. Car lors même qu'il flatte, & qu'il ne montre que des objets séduisans, sa pensée est de nous rendre aussi malheureux que lui ; & lorsqu'il cache sous de foibles apparences, sous des relâchemens peu importans, sous des fautes qu'il nous represente comme legeres, le funeste dessein qu'il a de nous engloutir, il ne pense qu'à l'executer, en emploiant la dissimulation même dont il se sert comme un moien qui lui a très-souvent réussi : car une tentation ouverte & bien declarée est à demi vaincue, parce qu'elle reveille la foi : mais une tentation plus obscure & moins effraiante, est quelquefois très-dangereuse, parce qu'elle avertit moins, & que la foi la néglige, quand elle n'est pas aussi vigilante qu'elle doit l'être.

§. 10. *L'erreur de ceux qui croient que la puissance de satan n'est pas redoutable, est injurieuse à* JESUS-CHRIST, *favorable au démon, pernicieuse à la foi, contraire à ce que* JESUS-CHRIST *& les Apôtres ont dit de cette puissance.*

1. CES veritez importantes, enseignées par les Apôtres, & souvent répetées dans les Ecritures, nous apprennent dans quelle erreur sont ceux qui regardent comme une foiblesse de craindre ou les artifices ou la fureur du démon; qui croient ou qu'il ne se mêle de rien, ou que son pouvoir est très-méprisable : qui doutent même qu'il ait été necessaire de le vaincre & de le lier : qui n'ont aucune idée de la tyrannie qu'il exerçoit sur tous les hommes, avant que J. C. nous en eût délivrez par sa mort : qui n'attribuent qu'à la seule ignorance des nations idolâtres les superstitions où elles étoient tombées, & où plusieurs sont encore retenues : qui ne donnent aucune part au prince du monde dans les actions criminelles des hommes mondains : qui croient tout au plus que le démon a quelquefois le pouvoir d'agiter exterieurement par des convulsions violentes ceux qu'on appelle possedez : & qui sont même plus portez à attribuer ces effets, quand ils sont averez & certains, à des maladies naturelles, qu'à l'operation d'un esprit invisible.

2. Ces erreurs, si elles étoient soutenues d'une maniere qui les convertît en dogmes, & si elles étoient poussées jusqu'aux dernieres conséquences, seroient peu differentes d'une infidelité manifeste. Mais en me con-

CHAP. VI. tentant de les regarder plûtôt comme des nuages, & des doutes qui obscurcissent la foi, que comme des heresies qui en attaquent le fondement, je ne laisse pas de les condamner comme très-injurieuses à J. C. & à la victoire qu'il a remportée sur le démon : comme directement opposées à la reconnoissance que nous devons à sa charité, & aux souffrances dont la délivrance de la tyrannie du démon a été le prix : comme favorables aux pernicieux desseins de cet ancien serpent, qui ne pense qu'à nous endormir par une fausse sécurité : comme capables de nous détacher de J. C. & d'anéantir la foi que nous avons en lui, en nous cachant notre foiblesse & la necessité de son secours pour vaincre un ennemi, dont lui seul a pû triompher : enfin comme contraires aux Ecritures & à la révelation la plus évidente.

3. Car je demande à ces personnes que l'ignorance du mystere de notre salut, & une fausse philosophie ont trompées, quelle idée elles ont de la précaution que saint Paul prend de nous armer de casque, de cuirasse, de bouclier, d'épée, contre des puissances spirituelles, dont leur orgueil fait si peu d'état ? Ces hommes vains croient-ils sérieusement ce qu'ils lisent ? Ce lion rugissant dont parle saint Pierre, leur paroît-il aussi redoutable qu'à ce grand Apôtre ? Que pensent-ils de ces expressions de saint Paul, que les démons gouvernent le monde plongé dans les tenebres :
Ephes. 6. 12. *Mundi rectores tenebrarum harum :* que le diable est le dieu du siecle, & que c'est lui
2. Cor. 4. 4. qui aveugle les infidéles : *Deus hujus sæculi excæcavit mentes infidelium :* que ceux qui ne sont pas délivrez par J. C. sont engagez dans

dans les pieges du démon, qui en dispose selon sa volonté, comme de ses captifs, dont il fait ce qu'il lui plaît : *à quo captivi tenentur ad ipsius voluntatem ?* Comment respectent-ils la parole de J. C. même, qui appelle satan le prince du monde, & qui s'attribuant à lui seul le privilege de n'avoir rien qui lui appartienne, & d'en être le vainqueur & le juge, nous apprend que tous les hommes sans exception lui étoient justement soumis : *Venit princeps mundi hujus, & in me non habet quidquam. Princeps mundi hujus jam judicatus est.* Sont-ils mieux informez que notre Libérateur du pouvoir que le diable exerçoit sur tous les hommes avant qu'il les en eût délivrez par sa mort ? Et oseroient-ils contredire l'auguste mission qu'il donne à saint Paul, après l'avoir terrassé, & converti, d'aller ouvrir les yeux aux Juifs & aux Gentils, afin qu'ils se convertissent des tenebres à la lumiere, & de la puissance de satan au Dieu veritable : *Aperire oculos eorum, ut convertantur à tenebris ad lucem, & de potestate satanæ ad Deum.*

2. Tim. 2. 26.
Joan. 14. 30.
Id. 16. 11.
Act. 26. 18.

4. Il n'y a rien qui soit plus selon l'inclination de satan, que d'être persuadé que son empire avant J. C. n'étoit qu'une vaine opinion : ou que depuis que J. C. l'a vaincu, il ne se mêle de rien. Il consent avec joie à être méprisé, pourvû qu'il regne ; & il ajoutera, s'il le faut, aux autres erreurs celle qui le faisoit passer pour n'être qu'un songe & qu'une fiction, pourvû qu'il demeure le maître de ceux qu'il a trompez. Il a voulu dans les tems qui ont précedé J. C. usurper la place du vrai Dieu, se faire adorer, & avoir des temples dans toute la terre. Maintenant

CHAP. VI. il espere aller au même but, en se cachant, & en continuant de regner par les passions des hommes, qui lui donnent entrée dans leur cœur, sans rien affecter au dehors qui puisse le découvrir. Toute erreur & tout mensonge lui sont utiles. Il a voulu paroître dans un tems maître de la nature. Il consentira dans un autre de passer pour n'avoir part à rien. Il ne peut plus se placer dans le ciel, c'est-à-dire, se faire adorer dans le soleil & dans les astres. J. C. l'en a * précipité, & fait disparoître comme un éclair. Mais il se console d'avoir perdu cet éclat, par l'esperance de regner d'une maniere plus secrette, en persuadant les hommes qu'il ne regne plus, & qu'il n'a même jamais regné.

5. Il est sur-tout au comble de sa joie, quand il a pû substituer à une foi humble en J. C. une vaine confiance en soi-même, fondée sur le mépris de tout ce qu'on dit de ses artifices & de sa violence, ou sur l'entiere indépendance d'une liberté que rien ne peut affoiblir, ou sur des forces toujours présentes & toujours capables de repousser les attaques de toutes sortes d'ennemis. Il voit alors avec une extrême complaisance l'illusion de ceux qui prétendent le vaincre en pensant comme lui, en l'admettant dans leur cœur, en recevant de lui le poison le plus présent & le plus efficace, qui est celui de l'orgueil. Il se rit de leur folie & il leur insulte en secret, comme si l'on pouvoit, dit-il en lui-même, me vaincre en devenant mon prisonnier, en acceptant mes liens, en recevant mon caractere sur le front. Ces hommes or-

* *Videbam satanam sicut fulgur de cœlo cadentem.* Luc. 10. 18.

gueilleux, dit-il encore, sçavent-ils bien que c'est par l'orgueil que je regne ? que je n'ai été vaincu que par l'humilité & la patience de J. C. que rien ne me l'a tant caché que l'extrême difference qu'il y avoit entre ses sentimens & les miens ? * Que j'ai été trompé aussi bien que les Juifs par son incomprehensible obéissance jusqu'à la mort, & par une humilité infiniment plus grande que ses humiliations : Que je n'ai perdu mes anciens droits que sur ceux qui ressemblent à celui qui m'a vaincu, & qui lui sont unis : Que je demeure le maître de tous ceux qui ne croient pas en lui : & que je le deviens d'une maniere encore plus réelle de tous ceux que l'ingratitude & l'orgueil rendent apostats, comme moi, & d'une maniere encore plus inexcusable, puisqu'ils renoncent à un Libérateur qui m'a été refusé.

* *Tota victoria Salvatoris, quæ & diabolum superavit & mundum, humilitate est concepta, humilitate est confecta.* S. Leo, serm. 7. in Epiph. *Hoc magnæ pietatis sacramentum, sicut judaïca impietas, ita diabolica superbia nesciebat.* Id. serm. 18. de Pass. n. 4.

§. II. *Le démon est uniquement occupé à nous nuire, & il a un fond inépuisable de malice pour le faire. On ne se le represente que sous une idée effraïante ; & il n'emploie communément contre nous, que ce qui flate l'esprit, le cœur & les sens.*

I. DEUX choses contribuent principalement à tenir les hommes du siecle dans une orgueilleuse sécurité par rapport au démon : l'une qu'ils ignorent ce que signifient ces pa-

CHAP. VI. rôles de saint Paul : *Spiritualia nequitiæ*, & celles de saint Jean dans l'Apocalypse, *altitudines satanæ*. L'autre, qu'ils se sont fait une fausse idée du prince du monde, auquel ils obéissent sans le sçavoir. Je vais expliquer ces deux sources d'erreurs, mais en me bornant à ce qui paroîtra necessaire.

Ephes. 6. 12. Apoc. 2. 24.

2. Le peché n'a point entierement dégradé la nature spirituelle de l'ange apostat, il a seulement tourné vers le mal les qualitez naturelles qu'il avoit reçues, telles que l'intelligence, la pénetration, l'activité, la connoissance des moiens & leur usage : & il a fait dégenerer en artifices, en tromperies, en illusions, pour nuire à l'homme, la lumiere & la sagesse naturelle dont il a perverti l'usage & la fin. Il est ainsi devenu un esprit de malice, propre à s'insinuer, à flatter, à profiter des moindres ouvertures, à discerner les penchans, à préparer des pieges secrets, dans les choses mêmes legitimes. Il est capable de couvrir des noirceurs & des desseins abominables, sous des apparences qui n'ont rien de suspect. Il est non seulement artificieux & dissimulé, mais profond & impenetrable à toute sagesse qui n'est qu'humaine. Il peut, quoiqu'il ne soit qu'un ange de tenebres, se transfigurer en ange de lumiere, selon saint Paul. Il peut donner le même caractere à des séducteurs, qui sont ses ministres ; & il peut tellement éblouir par eux & par lui-même, qu'on croit suivre la droite raison, & même une voie plus parfaite qu'à l'ordinaire, en s'abandonnant à sa conduite. Voila ce que signifie cette parole : *spiritualia nequitiæ* : des esprits uniquement occupez de desseins de nuire, & très-

2. Cor. 11. 14.

intelligens pour y réuſſir : & voila ce que ſignifie cette autre parole : *altitudines ſatanæ:* les profondeurs de ſatan, ſes myſteres d'iniquité, ſes ſecrets diaboliques, ſes enchantemens & ſes preſtiges, ſes abymes profonds qui cachent aux imprudens la fin tragique où il les veut mener. On peut les mépriſer, & les faire diſparoître avec la croix de J. C. & une ferme confiance en lui. Mais c'eſt une pure préſomption que de l'eſperer quand on eſt ſeul avec ſa ſeule fierté : ou quand on s'imagine que rien de cela n'eſt réel, parce qu'il ne tombe pas ſous les ſens : ce qui eſt preſque l'unique raiſon des mondains & des incrédules, mais qu'ils auroient honte d'avouer, tant elle eſt foible & digne de mépris.

3. La ſeconde choſe qui ſert à les tromper, & ceux même d'entr'eux qui ſont plus équitables, & moins éloignez de la verité, eſt la fauſſe idée qu'ils ſe ſont formée des démons, & de celui qui en eſt le chef. Cette fauſſe idée a deux objets, ou deux rapports. L'un regarde l'image affreuſe qu'ils ſe ſont figurée de ces natures ſpirituelles. Et l'autre, les operations violentes, funeſtes, tragiques, dont ces natures ſpirituelles leur paroiſſent ſeulement capables.

4. Ils ne ſçavent pas que les démons ne ſont horribles qu'aux yeux de la foi & de la charité, & qu'ils paroîtroient très-aimables au monde, dont ils ſont les princes, & dont ils ſont réellement adorez, s'il leur étoit permis de ſe rendre viſibles. Ils ignorent que c'eſt d'eux que viennent la fauſſe politeſſe, l'amuſement de la vanité, l'art de déguiſer & d'embellir le vice, l'amour de la magnificence, du luxe, du ſuperflu, du merveil-

CHAP. VI. leux ; la passion pour la gloire, de quelque espece qu'elle soit ; l'ardeur pour les spectacles, la soif des richesses ; l'artifice pour cacher ses interêts sous le voile d'une noble indifference ; le secret de s'assujettir les autres en paroissant les servir ; l'étude de tout ce qui peut rendre la vie douce & tranquille, en écartant le souvenir de la mort & de tout ce qui peut la suivre ; la recherche de tout ce qui est capable de rendre aimable le commerce du monde, de diversifier les plaisirs, de moderer les uns par les autres, de rendre insensible la durée du tems par le soin d'éviter l'ennui, les inquietudes & la douleur ; en un mot, que tout ce qui sert à attacher les hommes aux biens présens, à leur faire aimer leur exil, à donner à leurs passions du mouvement & de l'activité, est l'effet des conseils de ces esprits séducteurs, dont les gens du monde se font de hideux spectres, pendant qu'ils n'aiment qu'eux, & qu'ils ne se trouvent heureux qu'avec eux ; & dont ils s'imaginent que tous les conseils sont violens, & toutes les operations tragiques, pendant qu'ils se laissent amollir & enchanter par des conseils qui les flattent, & par des operations qui ne tendent qu'à les endormir.

5. La vraie idée des princes spirituels du monde, doit être prise du monde même, & de ceux qui ont assez d'esprit & assez de pouvoir pour réunir par leur discernement, par leurs richesses, & par leur autorité toutes les choses qui sont les objets de la concupiscence qui regne dans le monde. Plus on se livre à cette concupiscence, & plus on est en état de la satisfaire, plus on ressemble aux démons, & à celui qui en est le chef. Et comme un

homme qui a du goût, de l'esprit, de l'attention, des moiens pour ne rien laisser échapper de tout ce qui peut satisfaire sa concupiscence & celle des autres, est l'admiration des autres hommes, & leur paroît infiniment aimable : il en est ainsi du démon, qui dans la verité est plein d'attraits & de charmes pour les mondains, pendant qu'il leur laisse croire qu'il est un horrible monstre, dont ils seroient très-effraiez s'ils le voioient, & pour lequel ils s'imaginent qu'ils ne sont capables que de haine. C'est pour les détromper de cette erreur, que le Sage dit : » Que l'impie, (c'est ainsi que l'Ecriture appelle ordinairement les pecheurs) quand il parle » mal du diable, parle contre soi-même, & » qu'il maudit sa propre ame, quand il le » maudit : *Dum maledicit impius diabolum, maledicit ipse animam suam.* Car des deux côtez tout est égal. Ce sont les mêmes sentimens, les mêmes desirs, les mêmes passions. Le mondain est un monstre, si le démon l'est : le démon est aimable & plein d'agrément, si le mondain prétend l'être. Leur erreur est la même ; & cette conformité qui n'a aucun rapport à la figure exterieure, met entr'eux une parfaite ressemblance, pendant que l'homme séduit croit haïr son séducteur, parce qu'il le prend pour le masque affreux que son imagination s'en est formée.

CHAP. VI.

Eccli. 21. 30.

6. Il est vrai que la fureur du démon contre l'homme le porte quelquefois à lui inspirer des resolutions desesperées, après lui avoir conseillé les crimes les plus noirs, & qu'il découvre alors sa cruauté & sa rage par de funestes & de tragiques évenemens. Mais sa conduite ordinaire & celle qui lui réussit le mieux,

CHAP. VI. est de laisser les hommes en paix au milieu de leurs passions, & de les lier par leur propre volonté & par leurs desirs, de leur cacher leur captivité sous l'apparence d'une liberté à qui tout est permis, & de les mener par un doux sommeil jusqu'au terme de leur vie, en leur permettant certains écarts sans consequence vers la religion, qui ne les changent point, mais qui les rassurent.

7. Alors tout ce qu'il possede vit dans le calme & la paix, & il peut dire de cette partie du monde qui lui obéit, ce qu'il disoit du monde entier, en répondant à Dieu qui lui demandoit d'où il venoit : *Circuivi terram, & perambulavi eam.* J'ai fait le tour de la terre, & je l'ai toute parcourue, sans y trouver ni d'obstacle, ni de résistance. Je n'ai été arrêté nulle part : je n'ai été exclus d'aucun lieu. Ma visite n'a été qu'une course rapide, tout est tranquille à mon égard. Les hommes sont contens de m'avoir pour maître, & ils m'obéissent sans peine, parce que je les exhorte à obéir à tous leurs desirs.

Job. 1. 7. & 2. 2.

§. 12. *L'attrait de la grace qui est le fruit de la mort de* JESUS CHRIST *nous fait resister aux charmes du monde, dont le tentateur se sert pour nous asservir. La croix est la terreur des puissances infernales : mais il faut qu'elle soit gravée dans notre cœur.*

1. C'EST principalement de cet empire du démon fondé sur la séduction & sur l'attrait de la concupiscence, que J. C. nous a délivrez. » Car il est venu, dit l'Apôtre saint » Jean, pour détruire les œuvres du diable » ;

c'eſt à-dire, pour nous découvrir ſes artifices, pour nous garentir de ſes pieges, pour l'exclure de notre cœur, pour arracher de ſes mains notre liberté dont il s'étoit ſaiſi, pour nous affranchir du joug de la cupidité, qui l'avoit rendu notre tyran, & pour mettre à ſa place la charité, l'humilité, la chaſteté, l'amour de toutes les vertus dont cet eſprit de tenebres eſt l'irréconciliable ennemi. *In hoc apparuit Filius Dei, ut diſſolvat opera diaboli.* 1. Joan. 3. 8. Sans ce changement interieur que la grace ſeule de J. C. a pû faire, nous ſerions toujours demeurez dans la captivité du démon: car la victoire de J. C. ſur cet eſprit de malice, ne reſſemble point à celles qui ne ſont qu'exterieures; elle n'auroit pas désarmé le démon, ſi elle ne nous avoit pas convertis; & elle ne nous auroit pas convertis, ſi elle n'avoit pas changé notre amour.

2. Nous ſommes bien fondez à oppoſer le ſigne ſalutaire de la croix à celui qu'elle a vaincu. Mais ſi nous ne portons ce ſigne que ſur le front, le démon qui le reſpecte ſur ce lieu, n'en a pas moins d'entrée dans notre cœur. Il faut oppoſer ce bouclier à la tentation, pour l'oppoſer utilement au tentateur. Il faut mettre ce ſceau redoutable ſur le lieu où eſt le tréſor, & ne pas ſe contenter de le mettre ſur la ſurface. Il ne faut pas être ennemi de la croix, quand on veut ſincerement en être protegé. Il ne faut pas recourir à l'étendart de J. C. pendant qu'on en abandonne la milice, & qu'on eſt actuellement déſerteur de l'Evangile. C'eſt mépriſer ſoi-même la croix, que d'en rejetter la vertu; & c'eſt en rejetter la vertu, que de re-

CHAP. VI. fuser la penitence & la justice dont elle est la source.

3. Si nous étions convertis de telle sorte que nous fussions fixez dans le bien, & que notre justice & notre perseverance fussent inséparables, il nous suffiroit d'avoir vaincu une fois le démon par la victoire même de J. C. & nous pourrions demeurer tranquilles par l'assurance de n'avoir plus d'ennemis, ou de n'être plus dans l'obligation de les combattre. Mais nous portons, comme dit l'Ecriture, notre ame dans nos mains, c'est-à-dire, que notre vie est exposée à de continuels dangers. Ce qui nous reste de cupidité, quoique la charité soit dominante, entretient toujours malgré nous une secrette liaison avec l'esprit impur qui en est le pere, & sans une grande vigilance, ce reste de malignité & de poison est toujours préparé à se glisser dans le cœur, & à y introduire le serpent qui nous en a infectez. Il faut qu'à chaque tentation, ou plûtôt à chaque moment, puisqu'il n'y en a aucun qui en soit à couvert, J. C. écrase satan sous nos pieds, selon cette priere de saint Paul pour les Romains & pour tous les fidéles : *Deus pacis conterat satanam sub pedibus vestris velociter.* Il lui a écrasé la tête une fois en mourant pour nous. Mais il faut qu'il la lui écrase souvent sous nos pieds, pour nous communiquer le fruit de sa victoire. Nos pieds foibles & chancelans ne ressemblent pas à ceux de notre Libérateur ; ils n'ont par eux-même aucune vertu ; il faut que J. C. les applique & les affermisse. Il faut que ce soit lui qui s'en serve comme d'instrumens

Ps. 118. 109.

Rom. 16. 20.

pour briser la tête de satan. Et comme il a résolu d'opposer à ce cruel ennemi notre foiblesse, sans vouloir nous en délivrer parfaitement avant la mort, il nous laisse dans un continuel péril, & avec le besoin d'un continuel secours, afin de nous tenir dans l'humilité, & de confondre l'orgueil de satan, dont un homme foible, mortel, sujet à la cupidité, environné de tentations & de dangers, & tombant même dans des fautes legeres, triomphe pendant le cours de plusieurs années par une grace qui ne laisse pas d'être victorieuse au milieu de tant d'infirmitez.

4. Cet état incertain & douteux qui nous cache le terme de notre vie, en ne nous permettant que d'esperer la perseverance, sans nous donner sur ce point une entiere certitude, entretient dans notre ennemi une perseverance infatigable à nous attaquer. Car il sçait par une longue experience que les commencemens ne décident rien, & qu'il en est de la plûpart des justes, comme des arbres qui se couvrent de fleurs au printems, mais à qui mille accidens peuvent ôter tout le fruit. Il craint à la verité une grande foi & une grande humilité ; mais il a vû tant d'exemples qui le rassurent contre la durée de ces vertus, qu'il ne cesse de les attaquer, & qu'il est même plein d'esperance de les affoiblir. Il ressemble à ces ennemis publics à qui l'on donne le nom de pirates, qui ne cherchent & qui n'attaquent que les vaisseaux richement chargez. C'est le trésor d'autrui qui l'enflâme. C'est le desir de le ravir qui le rend plus ardent à le poursuivre. Il néglige une vertu commune, dont il croit qu'il se rendra le maître quand il voudra. Mais il regarde, se-

CHAP. VI. lon la pensée de S. Chrysostome, comme un défi la profession ouverte d'une vie plus parfaite & plus sublime. Et son envie contre l'homme le brûle & le dévore, quand il voit jusqu'où la grace de J. C. éleve celui qu'il avoit vaincu.

5. Ceux qui sont à lui par l infidelité, par l'heresie & le schisme, & par l'impenitence, ne le consolent point de la perte qu'il fait de ceux qui vivent dans l'innocence, ou qui se convertissent. Quand les élûs seroient réduits à un nombre encore plus petit, ou même quand il n'y auroit qu'un seul élû qui parvînt au salut, cet unique élû le mettroit au désespoir, & il seroit inconsolable de voir remplir par un autre la place dont il est déchû Il faudroit pour contenter sa haine & son envie contre l'homme, qu'aucun ne lui fût enlevé, qu'aucun ne fût ni moins injuste, ni moins malheureux que lui. Et c'est pour cela qu'il est aussi tourmenté par la pieté & par la vertu d'un seul particulier, que s'il s agissoit pour lui d'une perte generale, & qu'il travaille à le pervertir avec autant d'effort & d'assiduité, que si son bonheur dépendoit de la chute de ce seul juste. *Quia ab illis bonis dæmones exciderunt*, dit un grand Pape, *nostris justificationibus torquentur... Remedia nostra, plaga illorum sunt, quia curatione nostrorum vulnerum vulnerantur.*

S. Leo. serm. 1. de Quadrag. n. 4.

6. Les tentations en divers tems son differentes, mais le tentateur est le même. Il y en a de generales, il y en a de particulieres, & les unes & les autres peuvent être plus cachées, ou plus visibles, plus séduisantes ou plus capables d'intimider. Mais c'est toujours le même ennemi qui agit ou en serpent, ou en lion. C'est toujours la même haine qui le

fait agir ou avec artifice, ou avec fureur : *Non depoſuit odium, ſed vertit ingenium.* La paix même & la tranquillité où nous vivons a ſes dangers. *Habet pax noſtra pericula ſua.* Et nous ne devons point eſperer de veritable vertu ſans reſiſtance & ſans combat. *Nulla ſunt ſine tentationum experimentis opera virtutis, nulla ſine probationibus fides, nullum ſine hoſte certamen, nulla ſine congreſſione victoria. Vita hæc noſtrā in medio inſidiarum, in medio præliorum eſt.* Notre ſureté conſiſte uniquement à demeurer unis à J. C. à ne point nous éloigner de ſa croix, à combattre ſous ſa protection & ſous ſon étendart, à le prier avec inſtance de ſe ſervir de nous pour vaincre celui qui n'eſt notre ennemi, que parce qu'il eſt le ſien, & à tout eſperer de la puiſſance de la grace, & rien de notre foibleſſe.

CHAP. VI.

S. Leo. ſerm. 35. n. 4.

Id. ſerm. 137. n. 3.



CHAPITRE VII.

Où l'on explique ces paroles de saint Paul aux Ephesiens ; » Maintenant » (ô Gentils) vous êtes en Jesus-» Christ. Vous qui étiez autre-» fois éloignez de Dieu, vous êtes » devenus proche de lui par le sang » de Jesus-Christ ; car c'est lui » qui est notre paix : qui de deux » peuples n'en a fait qu'un ; qui a » rompu en sa chair la muraille de » separation, l'inimitié qui les di-» visoit ; & qui a aboli la loi dont » les Commandemens * consis-» toient en decrets (ou simples or-» donnances) afin de former en soi-» même un seul homme nouveau » de ces deux peuples, en mettant » la paix entr'eux ; & que les aiant » réunis en un seul corps, il les

(*) On peut voir ailleurs ce qui a été dit au sujet d'une version, où l'on traduit : *qui a aboli par sa doctrine la loi chargée de tant de préceptes*, & les preuves qui démontrent que cette version n'est pas conforme à la pensée de saint Paul : j'ai proposé au même lieu trois interprétations qui ont le même sens que celle que je suis maintenant ; mais cette derniere me paroît plus claire & plus simple.

» reconciliât avec Dieu par sa croix, » aiant détruit par (*a*) elle l'inimitié qui étoit entr'eux, ch. 2. v. 13. & 16.

Nunc in Christo Jesu vos qui aliquando eratis longè, facti estis propè in sanguine Christi. Ipse enim est pax nostra qui fecit utraque unum & medium parietem maceriæ solvens inimicitias in carne sua : legem mandatorum (b) *decretis evacuans, ut duos condat in semetipso in unum novum hominem faciens pacem, & reconciliet ambos in uno corpore Deo per crucem, interficiens inimicitias in semetipso* (c).

(*a*) *Par elle*, c'est-à-dire par sa croix, ἐν αὐτῷ qui se rapporte à σταυρός. Erasme *per eam* [*Crucem*] l'esprit doux doit être mis au lieu de l'âpre.

(*b*) Il y a dans le Grec : ἐν δόγμασι, *in decretis*, c'est-à-dire, *in decretis sitam*, comme traduit Erasme,

(*c*) *In ipso* selon le Grec : C'est-à-dire *in ipsa cruce*, le mot Grec qui signifie la Croix, étant masculin.

§. I. *Le mystere de la vocation des Gentils à l'Evangile, a toujours été dans le secret de Dieu, & inconnu aux Anges mêmes, jusqu'à son accomplissement. Les Prophetes ont prédit la vocation des Gentils à la foi : cependant saint Paul*

CHAP. VII. *dit, que ce mystere n'a été revelé qu'aux Apôtres. Difficulté à éclaircir.*

1. AVANT que d'entrer dans l'explication des mysteres qui sont renfermez dans les paroles de saint Paul, il est necessaire d'y préparer par l'éclaircissement d'une grande difficulté que cet Apôtre fait naître en parlant de la vocation des Gentils à l'Evangile ; comme d'un mystere inconnu aux siecles precedens, & qui ne venoit que d'être revelé aux Apôtres par une lumiere particuliere du Saint Esprit, quoiqu'il paroisse évident que tous les anciens Prophetes ont annoncé trés-clairement la conversion des Gentils aprés la venue du Messie ; & qu'ils lui aient donné pour caractere particulier, d'être la lumiere des nations, aussi-bien que celle des Juifs.

2. » C'est pour vous autres Gentils que » je suis prisonnier * de J. C. dit saint Paul » aux Ephesiens, car vous avez sans doute » appris de quelle maniere Dieu m'a donné » la grace de l'apostolat pour l'exercer envers vous : m'aiant découvert par révelation » le secret & le mystere, dont je viens de

* Ephes. 3. 16. ajoutez ce que dit S. Paul dans l'Epître aux Coloss. ch. : . *vos cum essetis aliquando alienati, & inimici sensu in operibus malis : Nunc autem reconciliavit in corpore carnis ejus per mortem, exhibere vos sanctos. . . . Si tamen permanetis immobiles in spe Evangelii . . Cujus factus sum ego Paulus minister . . . . Secundum dispensationem Dei quæ data est mihi in vos ut impleam verbum Dei: Mysterium quod absconditum fuit à sæculis & generationibus, nunc autem manifestum est sanctis ejus quibus voluit Deus notas facere divitias gloriæ sacramenti hujus in Gentibus, quod est Christus, in vobis spes gloriæ.* v. 21. 27.

» vous écrire en peu de paroles ; & vous
» pourrez connoître par la lecture que vous
» en ferez, quelle eſt l'intelligence que j'ai
» du myſtere de J. C. qui n'a point été dé-
» couvert aux enfans des hommes dans les
» autres tems, comme il eſt révelé maintenant
» par le Saint Eſprit à ſes ſaints Apôtres &
» aux Prophetes : qui eſt, que les Gentils
» ſont appellez au même heritage que les
» Juifs, qu'ils ſont les membres d'un même
» corps, & qu'ils participent à la même
» promeſſe en J. C. par l'Evangile. » Ce grand Apôtre dit clairement que la vocation des Gentils à la grace de l'Evangile, eſt un myſtere & un ſecret, *Sacramentum* ; que ce myſtere a été caché aux hommes dans tous les ſiecles qui ont précedé : *aliis generationibus non eſt agnitum filiis hominum* : que la manifeſtation qui en a été faite aux Apôtres eſt nouvelle, & qu'elle eſt l'effet d'une revelation particuliere du Saint Eſprit : *Sicut nunc revelatum eſt ſanctis Apoſtolis & populis in ſpiritu* ; que lui-même a eu beſoin d'une lumiere ſpeciale, & en quelque ſorte perſonnelle, pour entrer dans les profondeurs de ce myſtere auſſi avant qu'il convenoit à l'Apôtre des Gentils : *Secundum revelationem notum mihi factum eſt ſacramentum*, & que c'eſt enſuite de cette pleine révelation, qu'il a compris & qu'il a été mis en état de faire comprendre aux autres le grand myſtere de J. C. qui conſiſte en ce que les Gentils ſont appellez au même heritage que les Juifs, ſont les membres d'un même corps, & participent aux mêmes promeſſes : *Secundum revelationem notum mihi factum eſt ſacramentum, prout poteſtis legentes intelligere prudentiam meam in myſteriis Chriſti.*

CHAP. VII.

3. Ces expressions quoique très-fortes le sont moins que celles qui suivent dans le même chapitre : » J'ai donc reçû, continue le » même Apôtre, moi qui suis le plus petit » d'entre tous les Saints, cette grace d'an» noncer aux Gentils les richesses incompre» hensibles de J. C. & d'éclairer tous les hom» mes en leur découvrant combien est admira» ble l'œconomie du mystere caché avant tous » les siecles en Dieu, qui a créé toutes cho» ses : afin que les principautez & les puis» sances, qui sont dans les cieux, connussent » par l'Eglise la sagesse de Dieu si merveil» leuse dans les ordres differens de sa con» duite, selon le dessein éternel qu'il a ac» compli par J. C. notre Seigneur. » Ce n'est plus un simple mystere caché seulement aux enfans des hommes, *filiis hominum*, que la vocation des Gentils à la grace de l'Evangile, c'est un secret caché en Dieu jusqu'à l'évenement, un secret qu'il s'est reservé, un secret dont il est demeuré seul dépositaire : *dispensatio sacramenti absconditi à sæculis in Deo, qui omnia creavit.* Non seulement les anciens Prophetes ne l'ont pas connu, mais les Anges mêmes & ceux d'entr'eux qui ont le rang de puissances & de principautez, l'ont ignoré jusqu'à ce que l'accomplissement des desseins de Dieu qui leur avoient été cachez, leur ait fait connoître les merveilles de sa sagesse. *Ut innotescat principatibus & potestatibus in cælestibus per Ecclesiam multiformis sapientia Dei.* L'Eglise chrétienne a plûtôt connu ce mystere que le ciel. C'est des Apôtres, & de leur succès, que les Anges l'ont appris. C'est la succession des decrets de Dieu, c'est le développement de ses desseins,

Ephes. 3. 8. 11.

c'eſt l'étonnante varieté des effets d'une ſageſſe toujours ſimple, & toujours égale, mais dont la fécondité eſt incomprehenſible, qui ont inſtruit les Anges les plus éclairez de l'admirable œconomie du ſalut des Gentils : *Ut innoteſcat principatibus & poteſtatibus in cæleſtibus per Eccleſiam multiformis ſapientia Dei.*

4. Cette penſée de ſaint Paul, qui doit nous paroître ſurprenante eſt liée avec une autre, qu'il n'a montrée que par un ſeul mot, mais ſur laquelle il a ſans doute voulu que nous fiſſions une attention particuliere : » L'œconomie, dit-il, du ſalut des Gentils, » étoit un myſtere caché avant tous les ſiecles » en Dieu, qui a créé toutes choſes ; afin » que les puiſſances qui ſont dans les cieux » connuſſent par l'Egliſe la ſageſſe de Dieu ; » ſi merveilleux dans les ordres differens de » ſa conduite. » C'eſt à peu près comme ſi l'Apôtre diſoit que Dieu ſe ſoit conduit à l'égard des Anges dans la manifeſtation de ſes deſſeins ſur le ſalut des hommes, & en particulier ſur le ſalut des Gentils, comme il s'étoit conduit à leur égard dans la création de l'univers. Il commença par les tirer du néant, pour les rendre ſpectateurs de ſa puiſſance & de ſa ſageſſe dans la production des autres créatures. Ses deſſeins avant l'execution leur étoient inconnus, & les premiers effets ne leur découvroient point ceux qui les devoient ſuivre. Mais à meſure que chaque choſe étoit tirée du néant, qu'elle étoit placée dans ſon ordre, & qu'elle recevoit ſa forme & ſa beauté, les Anges pleins d'admiration pour des choſes dont ils n'avoient point eu l'idée, ne pouvoient ſe laſſer de louer l'inépuiſable

fécondité de Dieu, & les trésors cachez & infinis de sa puissance & de sa sagesse. Il en a été de même pour le grand mystere de J. C. & pour la formation du monde nouveau dont Dieu est le Créateur par son Fils. Chaque évenement a rendu les Anges attentifs, mais sans qu'ils connussent celui qui devoit suivre. La vocation des Gentils accompagnée de toutes ses circonstances, a été pour eux un mystere, qui n'a été bien dévoilé que par son accomplissement; il y a eu même dans ce mystere quelque chose qui a été plûtôt révelé aux saints Apôtres, qu'à eux; & c'est de l'Eglise chrétienne que le ciel a appris par quels moiens & pour quels motifs une merveille si surprenante a eu son effet : *Dispensatio sacramenti absconditi à sæculis in Deo, qui omnia creavit, ut innotescat principatibus per Ecclesiam multiformis sapientia Dei.*

5. Mais plus ces expressions de saint Paul sont grandes & sublimes, plus elles augmentent la difficulté dont nous avons parlé : car tous les Prophetes de l'ancien Testament ont prédit la vocation des Gentils : ils l'ont demandée avec instance : ils en ont rendu graces comme d'une misericorde certaine ; ils ont connu que pendant que la maison de Jacob seroit incredule, les nations s'empresseroient pour entrer dans l'Eglise; ils paroissoient n'avoir ignoré aucune des circonstances d'un mystere, que l'Apôtre nous represente comme si secret & si caché que les Anges mêmes ne l'ont pû apprendre que par l'évenement. Il seroit facile de rapporter ici les textes des Prophetes qui sont en grand nombre, & très-précis : mais ce travail dans une chose connue, est inutile; & saint Paul lui-même nous en

dispense, puisqu'il cite très-souvent les Prophetes sur la vocation des Gentils, & qu'il va même plus loin qu'eux, en nous découvrant qu'elle étoit comprise dans celle d'Abraham, qui fut déclaré le pere de tous les fidéles, dans le tems qu' il étoit encore incirconcis : *Ut sit pater omnium credentium per præputium* ; qui est le pere de plusieurs nations aussi bien que des Juifs : *Ut fieret pater multarum gentium.* Et qui est l'heritier non du pays borné, tel que la terre promise, mais du monde entier, & pour tous les siecles: *Ut heres esset mundi.* » Est-ce, dit le même » Apôtre, que Dieu n'est le Dieu que des » Juifs, & qu'il ne l'est pas aussi des Gentils? *An Judæorum Deus tantum, nonne & Gentium? immo & Gentium.* » Car il n'y a qu'un » seul Dieu qui justifie par la foi les circoncis, & qui par la même foi justifie les incir» concis ; par où il semble dire, qu'en ne consultant que l'idée de Dieu, & la droite raison, on peut en conclure que les Gentils sont aussi voisins de la vraie Religion & de la vraie justice que les Juifs, puisqu'ils ont le même Dieu & qu'ils peuvent recevoir la même foi qui justifie les uns & les autres.

Rom. 4. 11.

Ibid. 18.

Ibid. 13.

Rom. 3. 29. 30.

6. Mais outre les reflexions particulieres à saint Paul, il insiste en plusieurs lieux sur les anciennes propheties, dont il rapporte celles qui ne sçauroient être détournées dans un autre sens: » Il sortira, dit-il, en citant Isaïe, » de la tige de Jessé, (c'est-à-dire de la mai» son de David,) un rejetton qui s'élevera » pour commander aux nations & les nations » espereront en lui. Je vous ai établi, dit le » Seigneur au Messie dans le même Prophete, » pour être la lumiere des Gentils, afin que » vous soiez leur salut jusqu'aux extremitez

Rom. 15. 12.

S. Paul dans les actes 13. 47.

CHAP. VII. „ de la terre. „ Et pour montrer avec quelle facilité la grace rendroit les Gentils dociles à l'Evangile, le même Prophete cité par le même Apôtre, fait ainsi parler J. C. avant son Rom. 10. 20. incarnation. „ J'ai été trouvé par ceux qui ne „ me cherchoient pas, & je me suis fait voir „ à ceux qui ne demandoient point à me con„ noître. „ Il n'y a donc rien de plus clair que les anciennes propheties, sur la vocation des Gentils, & rien n'étoit plus présent à l'esprit de saint Paul, que les propheties ; & par consequent il paroît très difficile d'allier une telle clarté, dont le grand Apôtre étoit si frappé, avec ce profond secret caché en Dieu, & inconnu aux Anges mêmes, dont il releve le mystere & la profondeur d'une maniere si magnifique dans son Epître aux Ephesiens.

§. 2. *Divers moiens proposez pour concilier le secret & la manifestation de la vocation des Gentils, par rapport aux Prophetes qui l'ont prédite. Ces moiens ne paroissent pas suffisans.*

1. ON peut tenter divers moiens pour concilier la manifestation de la vocation des Gentils, faite aux anciens Prophetes, avec le secret qui leur étoit inconnu. On peut penser, par exemple, que le fond du mystere leur avoit été révelé, mais sans qu'ils en connussent les principales circonstances. Peut-être croioient-ils que les Gentils s'uniroient aux Juifs, en se soumettant à la même loi, & qu'ils composeroient avec eux un seul peuple, en acceptant la circoncision, & en suivant les mêmes usages. Peut-être mettoient-ils une

trop grande difference entre les privileges des Juifs, à qui les promesses avoient été faites, & les nations à qui Dieu n'avoit point envoié ses Prophetes, & qui étoient étrangers à l'égard de l'alliance & des promesses. Peut-être qu'ils regardoient la conversion des Gentils, comme lente & difficile, ou comme moins pleine & moins parfaite que celle de leur nation instruite depuis long tems, dépositaire des Ecritures, & préparée à la venue du Messie par une longue attente. Peut-être qu'ils se figuroient que l'ancien peuple seroit toujours fort nombreux, & qu'il composeroit toujours une partie si considerable de l'Eglise chrétienne, qu'on ne pourroit les confondre avec les Gentils. Peut-être qu'ils étoient persuadez que le sacerdoce & le ministere de la parole seroient toujours confiez aux Juifs, & qu'ils conserveroient dans tous les siecles la gloire qu'ils auroient eu dans le commencement, d'être la lumiere des Gentils, & de les avoir engendrez en J. C. par la prédication & par le batême. Peut-être enfin que Dieu leur avoit caché, qu'après un tems assez court, l'Eglise chrétienne ne subsisteroit que dans les nations; que presque tous les Juifs en deviendroient ennemis, & que ce ne seroit que quelques particuliers, & la plupart même très-suspects & justement soupçonnez de déguisement & de fraude, qui demanderoient à y entrer.

2. Mais ces conjectures, ou separées ou réunies, ne levent point la difficulté: car en premier lieu les Prophetes étoient trop éclairez, pour penser que la loi de Moyse dût être éternelle, & que les Gentils ne pussent devenir le peuple de Dieu qu'en s'y soumettant; puis-

CHAP VII. qu'ils avoient prédit eux-mêmes en termes clairs que l'ancienne alliance seroit abolie, pour faire place à une nouvelle, & qu'ils avoient toujours parlé des sacrifices qui étoient inséparablement liez avec le sacerdoce d'Aaron, & avec la loi, comme incapables de justifier les pecheurs. En second lieu, ils avoient connu très-distinctement l'incredulité de la maison entiere d'Israël, divisée en deux parties, l'une de la Tribu de Juda, & l'autre des dix Tribus, pour qui le Messie seroit une pierre de scandale, *in lapidem offensionis, & in petram scandali duabus domibus Israël.* (Isaie 8. 14.) Ils avoient clairement prédit qu'il n'y auroit qu'un petit reste, sauvé par grace, qui fût délivré de l'incredulité generale; (Isaie 1. 9.) & que sans ce précieux reste qui serviroit à éclairer les Gentils, toute la nation seroit devenue semblable aux villes criminelles, que le feu du ciel consuma; & ils avoient marqué qu'après ces premiers restes, (Isaie 6. 10. 11.) tout le corps de la nation seroit frappé de sterilité & d'aveuglement. Ainsi tous les préjugez qu'on leur attribue à l'avantage des Juifs, sont contraires à leur lumiere, & ils ne peuvent servir à expliquer la difficulté proposée. En troisiéme lieu, les Prophetes ont non seulement connu la facilité & la promptitude de la conversion des Gentils, & l'incroïable fécondité de leur Eglise naissante; mais ils ont eux-mêmes été remplis d'admiration & de reconnoissance pour un prodige qui marquoit si clairement la puissance de la grace de J. C. Les enfans, dit Isaie à l'Eglise chrétienne, (Isaie 49. 20. 21. 22.) sous le nom de Sion, qui naîtront de vous dans le tems de votre sterilité, se plaindront à vous de ce que votre enceinte sera trop étroite,

étroite, & ils vous demanderont un lieu plus étendu où ils puiſſent habiter : & vous-même vous direz dans votre cœur, qui eſt donc celui qui m'a rendue la mere de tant d'enfans, moi qui étois ſterile, & qui eſt-ce qui les a nourris ? ou étoient-ils donc pendant que je paroiſſois ſeule & abandonnée ! [Mais] voici ce que dit le Seigneur, J'étendrai ma main vers les Gentils, & je leverai à leurs yeux mon étendart, & ils vous apporteront vos fils dans leurs bras, & vos filles ſur leurs épaules. Ainſi cette derniere reflexion ôte toute eſperance de pouvoir réſoudre par les conjectures qui ont été propoſées la difficulté dont il s'agit, & qui conſiſte à concilier la manifeſtation de la vocation des Gentils faite aux anciens Prophetes, avec le ſecret qui leur étoit inconnu ſelon ſaint Paul.

§. 3. *On concilie le ſecret de la vocation des Gentils, avec la manifeſtation qui en a été faite aux Prophetes : cette conciliation eſt fondée ſur les paroles de l'Apôtre.*

1. POUR allier ces deux choſes, la manifeſtation & le ſecret, ce qui avoit été revelé aux Prophetes, & ce qui leur étoit caché par rapport à la vocation des Gentils ; il ne faut point chercher la lumiere hors de ſaint Paul, ni conſulter un autre endroit que celui de l'Epître aux Epheſiens, où il explique lui-même, quoiqu'en termes très courts, en quoi conſiſte le myſtere dont les anciens Prophetes n'avoient pas eu la revelation. Cet endroit eſt celui que j'ai propoſé au commencement de ce chapitre, & que je ne puis évi-

ter de repeter ici, puisque c'est le lieu de l'expliquer.

Maintenant [ô Gentils] vous êtes en J. C. vous, qui êtiez autrefois éloignez de Dieu, vous êtes devenus proches de lui par le sang de J. C. car c'est lui qui est votre paix ; qui des deux peuples n'en a fait qu'un ; qui a rompu en sa chair la muraille de séparation; l'inimitié qui les divisoit ; & qui a aboli la loi dont les commandemens consistoient en decrets (ou simples ordonnances) afin de former en soi-même un seul homme nouveau de ces deux peuples, en mettant la paix entr'eux, & que les aiant réunis en un seul corps, il les reconciliât avec Dieu par la croix, aiant détruit par elle l'inimitié qui étoit entr'eux.

2. Dans ce peu de paroles saint Paul nous enseigne quatre choses très importantes. La premiere, qu'il y avoit une inimitié entre le Juif & le Gentil, & que tant que cette inimitié auroit subsisté, le Gentil étoit exclu des promesses & regardé comme étranger. La seconde, que la loi par ses ordonnances mettoit un nouvel obstacle à la vocation des Gentils, & qu'il falloit que cette loi fût abolie avant qu'ils fussent admis à l'esperance du salut. La troisiéme, que la chair de J. C. metroit elle-même un obstacle invincible à leur reconciliation avec Dieu avant qu'elle fût sacrifiée sur la croix & séparée de son ame par une violence qui tînt lieu de destruction & de déchirement. La quatriéme, que ce n'étoit qu'après que la chair de J. C. qui étoit la muraille de séparation, auroit été immolée sur la croix, que le nouvel homme pouvoit être formé, & qu'il n'y avoit que le nouvel homme qui pût faire casser l'inimitié

& l'opposition entre le Juif & le Gentil, parce que le nouvel homme n'étoit autre que J. C. ressuscité, qui est toutes choses en tous, & qui a réduit à son unité toutes les distinctions précedentes.

3. C'est visiblement par rapport à cette doctrine si sublime, mais abregée, que saint Paul dit dans le chapitre suivant, » que Dieu » lui a découvert par révelation, le secret & » le mystere dont je viens, dit-il aux Ephe- » siens, de vous écrire en peu de paroles, » & vous pourrez connoître par la lecture » que vous en ferez, quelle est l'intelligence » que j'ai du mystere de J. C. qui n'a point » été découvert aux enfans des hommes dans » les autres tems, comme il est revelé main- » tenant par le Saint Esprit, à ses saints Apô- » tres, & aux Prophetes : qui est que les » Gentils sont appellez au même heritage » que les Juifs.

L'Apôtre avoit découvert son secret aux Ephesiens, & il esperoit qu'ils connoîtroient par-là quelle étoit son intelligence dans le mystere de J. C. Or il n'y a que les paroles que j'ai rapportées, & qui sont la matiere dont je dois traiter dans ce chapitre, où l'on puisse trouver la manifestation du secret revelé à saint Paul. Il est donc évident que la manifestation de ce secret y est contenuë, & & que nous l'y aurions toujours vûe, si nous avions eu autant de lumiere & d'intelligence que les Ephesiens pour connoître la profonde sagesse de saint Paul dans le mystere de J. C.

§. 4. *L'execution des promesses que Dieu avoit faites à Abraham & à sa posterité seule; le choix qu'il avoit fait de cette posterité préferablement à tous les autres peuples, pour lui rendre le culte qui lui est dû, mettoient entre le Juif & le Gentil une espece d'opposition fondée sur les decrets libres de Dieu.*

1. MAIS il est pardonnable à des hommes plus éloignez de la source, & moins spirituels que les Ephesiens, de ne pas voir tout d'un coup ce que l'Apôtre a renfermé dans des paroles vives & serrées, où les veritez paroissent confonduës parce qu'elles sont fort unies, & où elles sont obscurcies à notre égard par un abregé trop court pour notre lenteur. Il faut les distinguer pour remedier au danger de les confondre, & les traiter avec un peu d'étendue pour éviter l'obscurité. Je commence par la premiere des quatre choses proposées qui est l'inimitié entre le Juif & le Gentil.

2. Si cette inimitié n'avoit eu de fondement que dans l'injuste haine des Juifs contre les Gentils & dans une jalousie criminelle, qui auroit porté les uns à envier aux autres la connoissance du salut, une telle inimitié bien loin d'être un obstacle à l'égard des nations, n'auroit servi qu'à éloigner le Juif, & à rapprocher le Gentil. Mais il s'agit d'une inimitié indépendante des passions des hommes, & fondée sur les decrets libres de Dieu, qui mettoient une espece d'opposition entre le peuple Juif & les autres peuples, & qui en appellant le premier excluoient tous les autres.

3. Il faut pour le bien entendre, remonter jusqu'à la vocation d'Abraham ; non jusqu'à la premiere, où Dieu se contenta de lui commander de sortir de son pays, sans lui marquer le lieu qu'il lui destinoit, & où Abraham lui obéit, sans sçavoir précisément où il devoit aller : *Nesciens quo iret :* mais à *Heb. 11. 8.*
la seconde vocation où Dieu lui marque d'une maniere distincte, que c'étoit dans la terre de Chanaan qu'il avoit dessein de l'établir. *Genes. 12. 5.*
Quand il y fut arrivé, Dieu lui dit qu'il la donneroit à sa posterité : *Semini tuo dabo terram hanc :* *Genes. 12. 7.* Dans une autre apparition Dieu ajouta qu'il la lui donneroit à lui même, aussi-bien qu'à sa posterité, & que ce seroit pour toujours : *Terram quam conspicis tibi dabo & semini tuo usque in sempiternum :* *Genes. 13. 15.*
& il lui commanda d'en prendre possession en la parcourant dans sa longueur & dans sa largeur. *Surge & perambula terram in longitudine & in latitudine sua : quia tibi daturus sum eam.* *Genes. 13. 17.* Enfin dans une autre apparition, il lui marqua distinctement les bornes du pays qu'il lui destinoit pour heritage ; & ces bornes sont d'un côté le fleuve qui separe la Palestine de l'Egypte, & de l'autre l'Euphrate : *à fluvio Ægypti usque ad fluvium magnum Euphratem.* *Genes. 13. 18.*

4. Il ne s'agit pas ici du sens figuré & spirituel qu'on doit donner à la terre promise à Abraham, & qui devoit être son heritage & celui de sa veritable posterité. Ce sens qui a été expliqué par saint Paul dans l'Epître aux Hebreux, ne peut avoir de *Heb. 11. 9. & 10.*
lieu qu'en supposant la venue de J. C. & l'établissement de la nouvelle alliance fondée sur la promesse des biens futurs & de l'heritage

CHAP. VII. éternel : & ce n'est pas ce que nous devons considerer, quand nous ne regardons que la lettre. Or, selon la lettre, l'heritage d'Abraham n'est que pour sa famille : il est réduit à un pays dont la longueur & la largeur sont prescrites, & dont les bornes sont connues : & il est évident dès lors que tous les étrangers en sont exclus, & qu'il ne seroit pas possible d'y admettre les autres nations quand on le voudroit.

5. Mais outre ces caracteres de n'être promis qu'à une famille, & d'avoir des bornes fort étroites, il en a un autre bien singulier, & il consiste en ce que l'heritage promis à la famille d'Abraham, est actuellement possedé par les nations, & qu'il faut que les nations en soient chassées, afin que la famille d'Abraham puisse y entrer. Ce n'est point une résolution subite qui fait ce déplacement ; le dessein en est pris de très loin: Abraham est appellé long-tems avant l'execution qui est differée de plusieurs siecles, parce que les pechez des Chananéens n'étoient pas à leur comble : *Necdum enim completa sunt iniquitates Amorrhaeorum usque ad praesens tempus.* Ainsi la vocation du Juif étoit l'exclusion du Gentil ; l'un ne pouvoit être l'heritier que l'autre ne fût desherité. Les interêts ne pouvoient être plus differens ni plus opposez ; & l'inimitié par consequent ne pouvoit être plus déclarée.

Post quadringentos & triginta annos. *Gal.* 3. 17. *Genes.* 15. 16.

6. Outre qu'elle étoit ouverte & déclarée, elle étoit encore irréconciliable. Abraham avoit exigé qu'Eliezer s'obligeât à lui par serment, qu'il iroit dans sa famille chercher une épouse à son fils Isaac, & qu'il ne consentiroit point qu'il en prît une parmi les Cha-

Genes 24. 3.

nanéens. Isaac recommanda la même chose à Jacob : *Noli accipere conjugem de genere Chanaan.* Esaü avoit causé une extrême douleur à son pere & à sa mere en s'alliant avec les nations étrangeres : *Tædet me vitæ meæ*, disoit Rebecca, *propter filias Heth : Si acceperit Jacob uxorem de stirpe hujus terræ, nolo vivere.* Il est donc clair que ni Abraham, ni Isaac, ni Jacob, qui étoient les heritiers de la promesse, ne vouloient y admettre aucun étranger, & qu'ils ne vouloient en particulier aucune alliance avec les peuples du pays qui leur étoit promis, & qu'ils les excluoient par conséquent de leur societé & de l'esperance même d'y être jamais reçûs, la mort leur étant plus supportable qu'une alliance qui auroit fait entrer dans leur famille des ennemis qui devoient être exterminez pour leur faire place.

CHAP. VII.

Genes. 28. 1.

Genes. 27. 46.

7. Cela paroît encore plus évident par l'inexorable severité dont Dieu voulut que les Israëlites usassent contre les peuples dont il leur abandonnoit le pays. Vous les exterminerez, leur dit-il, jusqu'à en éteindre la race. *Percuties eos usque ad internecionem.* Vous ne ferez aucun traité ni aucune alliance avec eux, & vous ne vous laisserez toucher à leur égard d'aucun sentiment de compassion & de pitié : *Non inibis cum eis fœdus, nec misereberis eorum.* Vous ne contracterez aucun mariage avec eux, ou en recevant leurs filles, ou en leur donnant les vôtres : *Non sociabis cum eis conjugia, filiam tuam non dabis filio ejus, nec filiam illius accipies filio tuo.* Vous ne souffrirez point en un mot qu'ils habitent avec vous, ni qu'ils possedent quoique ce soit dans votre pays : *Non habi-*

Deut. 7. 23.

Exod. 23. 33.

CHAP. VII. *teut in terra tua.* Car vous êtes un peuple à part, & separé de tous les autres. Vous êtes un peuple saint, & tous les autres sont profanes. Vous êtes le peuple que Dieu a choisi & vous ne devez pas vous mêler avec ceux qu'il a rejettez : *Quia populus sanctus es Domino Deo tuo, te elegit Dominus Deus tuus, ut sis ei populus peculiaris de cunctis populis qui sunt super terram.*

Deut. 7. 6.

8. C'est particulierement ce privilege, d'être le peuple de Dieu, le peuple choisi, le peuple destiné à le servir, qui le rendoit le capital ennemi de tous les autres. Car il eût perdu ce privilege, si les autres eussent eu la même gloire que lui. Il ne leur eût pas été préferé, s'ils fussent devenus ses égaux; il n'eût pas été le seul dépositaire du culte de Dieu, de sa revelation & de ses promesses, s'ils avoient été admis au même culte, à la même revelation, & aux mêmes promesses que lui. C'étoit exciter sa jalousie dans le point le plus sensible, que d'oser esperer le même bonheur. Il étoit ennemi par religion de tous les Gentils, non parce qu'ils étoient idolatres, mais parce qu'il craignoit qu'ils ne fussent ses rivaux & ses concurrens; & comme c'étoit Dieu-même qui l'avoit choisi pour son peuple particulier; comme son préciput, comme son heritage, il falloit pour admettre les Gentils à la même esperance & à la même religion que les Juifs, éteindre l'inimitié & la jalousie de ces derniers, en supprimant leur privilege : ce qui ne paroissoit ni juste ni possible, qu'en établissant un nouvel ordre dans les decrets de Dieu, & en abolissant une distinction dont il étoit lui-même l'auteur.

9. Tant que duroit cette distinction, & tant qu'on lisoit dans l'Ecriture ces paroles si honorables pour le peuple Juif : *Populus sanctus es Domino Deo tuo ; & te elegit, ut sis ei in populum peculiarem de cunctis gentibus quæ sunt super terram*, aucune nation ne pouvoit prétendre à la même gloire : car elle consistoit dans la préference à toutes les nations, & dans un choix gratuit, par rapport à la religion dont Dieu ne devoit compte à personne, dont aucun peuple ne pouvoit se plaindre, & qui auroit pû durer toujours, si J. C. n'avoit fait cesser la distinction du Juif d'avec les autres peuples, sans dégrader le Juif ; s'il n'avoit éteint son inimitié & sa jalousie en supprimant son ancien privilege, pour lui en donner un nouveau beaucoup plus grand ; & s'il n'avoit aboli par sa mort l'ancienne loi, qui étoit un nouvel obstacle à la foi des Gentils, en bornant la religion dans l'étroite enceinte de la maison de Jacob.

Deuter. 14. 2. & 26. 18. & 19. & Exod. 19. 5.

§. 5. *La circoncision & les autres ordonnances de la loi, mettoient entre les Juifs & les Gentils, une distinction qui est un autre sujet de division entr'eux. Il falloit pour la certitude de la promesse du Messie qui devoit naître du peuple Juif, que ce peuple fût separé des nations.*

1. L'UNE des principales ordonnances de cette loi étoit la circoncision, dont l'origine étoit à la verité plus ancienne, mais dont elle rendoit l'observation indispensable par un nouveau precepte. Or, il est visible, par l'institution même de la circoncision

 qu'elle étoit établie pour distinguer * la famille d'Abraham, & sa posterité de tous les autres peuples, dont aucun alors n'étoit circoncis. Elle étoit donc une séparation entre le Juif & le Gentil, elle excluoit comme impur & comme soüillé quiconque ne l'avoit pas reçûe. Elle inspiroit au Juif un éloignement & une espece d'horreur de tous ceux qui étoient incirconcis. Et elle rendoit par consequent irréconciliable l'opposition du Juif à tous les autres peuples, puisqu'il étoit impossible que les Gentils acceptassent tous une loi qui leur étoit inconnue, & qu'il étoit même contre l'esprit de cette loi, qu'elle fût observée par les étrangers, puisqu'elle étoit principalement établie pour en séparer la posterité d'Abraham.

2. Rien n'étoit plus recommandé dans la loi que la distinction des animaux purs & impurs, non seulement par rapport aux sacrifices dont les impurs étoient exclus, mais par rapport au simple usage & à la nourriture. Le détail où entre Moïse par l'ordre de Dieu sur cette matiere, est une preuve de l'exactitude, & de la severité de la loi; & la raison qu'il rend de cette exactitude, a un rapport immédiat à la religion : en sorte que le Juif devient impur & souillé, s'il touche seulement ce que la loi déclare impur : *Nolite contaminare animas vestras, nec tangatis quidquam eorum, ne immundi sitis.* Or on ne peut douter que la distinction entre les animaux purs & impurs, ne fût un signe de la distinction que Dieu mettoit entre les Juifs & les Gentils;

Levit. 11. & Deut. 14.

Levit. 11. 43.

* *Hoc est pactum meum quod observatur inter me & vos, & semen tuum post te circumcidetur, &c.* Genes. 17. 10.

& que la défenſe d'uſer des animaux impurs, ne marquât la ſéparation & l'horreur même qui devoient ſubſiſter entre le peuple Juif & les autres peuples, juſqu'à ce que la diſtinction entre les animaux fût abolie: ce qui ne pouvoit être que par l'abolition même de la loi qui l'établiſſoit. CHAP. VII.

3. La manifeſtation de la verité cachée ſous ces figures, a été faite à ſaint Pierre d'une maniere ſi claire, à l'occaſion de Cornei le le Centenier, qu'il n'eſt pas poſſible de l'obſcurcir. Toutes les eſpeces des animaux furent préſentées à cet Apôtre dans une viſion prophetique, avec ordre de les tuer pour s'en nourrir. Trois fois l'Apôtre s'en excuſa, ſur la défenſe de la loi, qu'il avoit toujours exactement obſervée: & trois fois il lui fut répondu qu'il ne devoit plus appeller impur ce que Dieu avoit purifié. Les envoiez de Corneille arriverent dans le même tems, & le ſaint Eſprit ordonna à ſaint Pierre de les ſuivre ſans héſiter. L'on ſçait qu'avant que cet Apôtre eût fini l'inſtruction qui devoit préparer Corneille & ſa famille au Batême, le ſaint Eſprit les batiſa dans le feu, & les rendit Prophetes avant qu'ils fuſſent devenus Chrétiens ſelon les regles ordinaires. Et l'on ſçait auſſi comment le même Apôtre, juſtifia par ſes miracles, ſa conduite, contre le ſcandale qu'en avoient pris ceux qui ne connoiſſoient que la défenſe de s'unir aux Gentils; & qui ne ſçavoient pas que la diſtinction entre les animaux purs & impurs étoit levée. *Act. c. 10. 11.*

4. Il n'étoit pas poſſible aux hommes d'abolir cette diſtinction, comme il n'étoit pas dans leur pouvoir d'abolir la loi qui l'avoit établie; pendant que l'une & l'autre ſub-

 sistoient toutes les nations étoient impures ; & toute societé leur étoit interdite avec le peuple Juif, qui se seroit souillé lui-même, au lieu de les purifier, s'il s'étoit mêlé avec elles avant le tems ; & qui auroit perdu le privilege d'être un peuple saint & consacré à Dieu d'une maniere particuliere, s'il avoit voulu s'unir avec ceux que Dieu regardoit encore comme impurs & comme profanes, & dont les animaux impurs marquoient leur séparation & l'interdit par rapport à la religion: car il est très-remarquable que c'est après le dénombrement exact de ces animaux, & après la défense réiterée d'en user, & même de les toucher, que Dieu ajoute ces paroles : *Ego enim sum Dominus Deus vester : sancti estote quia ego sanctus sum. Ne polluatis animas vestras in omni reptili quod movetur super terram. Ego enim sum Dominus, qui eduxi vos de terrâ Ægyti, ut essem vobis in Deum. Sancti eritis, quia ego sanctus sum.* Quel rapport auroient ces magnifiques paroles avec la défense d'user de quelques animaux, dont Dieu étoit le Créateur, & qui n'avoient réellement rien d'impur, si ces animaux n'étoient pas la figure des nations, dont le peuple Juif étoit séparé depuis la sortie de l'Egypte pour être desormais le peuple de Dieu, seul dépositaire de ses loix & de son culte ? Mais plus la verité cachée sous cette figure, est manifestée par l'Evangile, plus il est certain que la loi étoit un obstacle à la vocation des Gentils ; & que J. C. seul étoit capable de lever cet obstacle, en abrogeant la loi ancienne, & lui substituant la nouvelle.

5. Tout le monde sçait que la loi ancienne étoit bornée à un seul tabernacle, à un seul

autel, à un seul lieu ; & que cet unique lieu, devenu le culte de la religion, étoit fixé dans Jerusalem. Le ministere des Prêtres & des Levites, les sacrifices, les fêtes, le culte solemnel & public, tout ce que la loi avoit de plus saint étoient dépendans de ces étroites limites. Cela pouvoit convenir à une famille telle que celle de Jacob, & il étoit même difficile que cette famille devenant très-nombreuse, pût se representer trois fois l'année dans les trois fêtes principales devant le tabernacle, comme la loi l'ordonnoit. Comment donc les nations de toute la terre auroient-elles pû s'incorporer avec un peuple déja trop nombreux pour être fidelle à ses propres loix ? N'est-il pas visible qu'une loi si dépendante d'un lieu, si limitée dans son culte, si particuliere à une famille, si opposée par sa propre institution à l'étendue d'un culte general & universel, n'étoit que pour un seul peuple, & que tous les autres en étoient exclus ? Mais qui avoit droit d'étendre ce que Dieu luimême avoit borné ? Qui pouvoit multiplier contre sa défense, les temples & les autels ? Qui avoit l'autorité d'établir un sacerdoce nouveau, qui ne fût pas limité comme celui d'Aaron, à des regles incompatibles avec la religion des peuples si éloignez de Jerusalem & de la Judée même, qu'ils ignoroient si elles avoient jamais été ? Qui avoit la liberté d'abattre & de renverser une muraille, qui n'enfermoit qu'un seul peuple, & qui empêchoit tous les autres de s'approcher du Dieu vivant & veritable ? Et qui avoit l'autorité nécessaire pour leur dire avant J. C : ce ne sera desormais ni a Jerusalem ; ni sur la montagne respectée par les Samaritains, que

Exod. 34. 23. *Deut.* 16. 16.

Joan. 4. 21.

vous adorerez le Pere, & le tems est venu que son culte ne sera plus fixé à aucun lieu particulier.

6. Il falloit que le peuple Juif fût distingué de tous les autres pour conserver la tradition de la promesse & de l'espérance du Messie, pour rendre témoignage à cette attente, pour faire que sa venue fût certaine, pour lui préparer des disciples; & tout cela étoit contraire à la vocation des Gentils, qui en se mêlant avec les Juifs, auroient rempli leur pays d'étrangers, confondu le partage des Tribus, rendu les genealogies incertaines, troublé l'ordre & l'œconomie d'une loi qui tenoit lieu de précepteur aux Juifs, jusqu'au tems où la foi & la veritable justice devoient être révelées; qu'il enfermoit dans une enceinte étroite, pour le réunir & le rendre visible à toutes les autres nations, & qui le retenoit comme en tutelle pendant son enfance jusqu'au temps où Dieu avoit résolu de le tirer de servitude, & de le mettre en possession de l'héritage qu'il lui destinoit: *Sub lege custodiebamur conclusi, in eam fidem quæ revelanda erat: lex pædagogus noster fuit in Christo. Quanto tempore hæres parvulus est, nihil differt à servo, sed sub tutoribus, & actoribus est, usque ad præfinitum tempus à patre. Ita & nos cum essemus parvuli, sub elementis mundi eramus servientes.*

Gal. 3. 23.

Gal. 4. 1.

7. Le dessein de Dieu, si clairement marqué par saint Paul, ne permettoit pas aux Gentils de se mêler avec un peuple, qui devoit être unique & solitaire, jusqu'au tems de la révocation generale. La loi chargée d'observances, de préceptes, de ceremonies, étoit comme la gardienne de ce peuple, &

lui donnoit un caractere singulier qui le rendoit reconnoissable entre tous les autres, & l'empêchoit de se confondre avec eux. Il falloit que cette distinction durât aussi longtems que le délai des promesses ; il falloit par consequent que la foi fût en vigueur jusqu'à l'établissement de la nouvelle alliance ; & par une conséquence necessaire il falloit que les nations demeurassent séparées d'Israël, jusqu'à ce que la loi, chargée de préceptes & d'ordonnances, fût abolie par J. C. *Legem mandatorum [in] decretis [sitam] evacuans, ut duos condat in semetipso in unum novum hominem faciens pacem.* Mais que n'en devoit-il pas couter à J. C. pour abolir une loi, qui consistoit à commander, & à punir ; & qui en excluant tous les autres peuples, ne rendoit ni libre ni heritier celui à qui elle servoit de tuteur & de précepteur, quoiqu'elle le conduisît à J. C. qui pouvoit seul le mettre en liberté & en possession de l'heritage attendu.

§. 6. *La chair de* JESUS-CHRIST *étoit un mur de séparation entre les deux peuples : elle portoit tous les caracteres qui divisoient le Juif du Gentil. Il falloit que la mort détruisît cette chair.*

1. MAIS ce qui est étonnant, J. C. lui-même retardoit la veritable liberté, en faisant durer l'ancienne loi, & lui conservant son empire sur le Juif, & son opposition au Gentil, pendant sa vie mortelle. Sa chair toute pure, & toute divine qu'elle étoit, entretenoit la division entre les deux peuples. Elle étoit cette muraille de séparation qu'il

falloit détruire pour les reconcilier ; & jusqu'à sa mort, qui l'a comme déchirée, en la séparant de son ame par la violence des tourmens, elle a été un obstacle à la vocation des Gentils ; en autorisant l'inimitié qui les divisoit. C'est saint Paul qui le dit en termes précis. Car selon lui, J. C. est notre paix, parce qu'il a rompu en sa chair la muraille de séparation, l'inimitié qui divisoit les deux peuples. *Medium parietem maceriæ solvens inimicitias in carne sua.* Il faut donc que la chair de J. C. fût elle-même le mur, qui tenoit les deux peuples séparez, puisque ce mur ne pouvoit être détruit que par la mort de sa chair : & qu'elle devoit subsister jusqu'à ce qu'elle expirât sur la croix, & qu'elle fut mise dans le tombeau.

2. En effet la chair de J. C. pendant sa vie mortelle portoit tous les caracteres qui divisoient le Juif du Gentil, & qui entretenoient l'inimitié entre les deux peuples. Elle étoit née d'une Vierge, qui étoit de la race d'Abraham, & de la maison de David. Elle étoit marquée du sceau de la circoncision, qui étoit principalement établie pour discerner le Juif de toutes les autres nations. Elle avoit été présentée au temple selon la loi des premiers nez, rachetée du même prix que la loi prescrivoit pour tous les autres Juifs, & sanctifiée exterieurement par le sacrifice qui étoit commandé par la loi. J. C. pendant sa vie mortelle se soumettoit à la lettre la plus rigoureuse de la loi. *Factus ex muliere, factus sub lege.* Il s'abstenoit de tous les animaux impurs, & il en autorisoit la signification par cette abstinence. Il reconnoissoit le temple, comme l'unique

Gal. 4. 4.

que Dieu approuvât ſur la terre. Il aſſiſtoit aux fêtes ſolemnelles, & aux ſacrifices publics ; & il réduiſoit ainſi le culte que Dieu autoriſoit, à celui qui dépendoit du ſacerdoce d'Aaron, du miniſtere des Levites & du temple de Jeruſalem : ce qui étoit directement oppoſé à la vocation generale de tous les peuples de la terre, & à l'établiſſement d'une alliance qui ne fût fixée ni dans un ſeul lieu, ni dans le ſacerdoce d'une ſeule famille.

3. Auſſi J. C. avant ſon miniſtere public n'eut aucun commerce avec les Gentils, quoiqu'ils fuſſent très voiſins de la Galilée, où il a paſſé preſque toute ſa vie ; & depuis même qu'il commença à exercer le miniſtere de Sauveur & de Liberateur, il s'abſtint de prêcher hors de la Judée, & en envoiant les Apôtres deux à deux pour lui préparer les voies, il leur défendit expreſſément d'annoncer l'Evangile ni dans les pays des Gentils, ni dans les villes des Samaritains. On ſçait avec quelle ſeverité il parla d'abord à la Chananée, en lui diſant nettement qu'il n'étoit envoié qu'aux ſeules brebis d'Iſraël ; en la comparant aux chiens, & en lui préférant les Juifs comme les enfans de la maiſon, à qui le pain appartenoit. Il n'eut qu'une converſation avec la Samaritaine ; & il n'accorda que deux jours aux Samaritains, quoiqu'ils paruſſent plus dociles que les Juifs ; & que pluſieurs d'entr'eux cruſſent en lui.

4. On ne comprend point les raiſons de cette conduite, tant qu'on ne connoît pas qu'elle étoit fondée ſur les principes eſſentiels de la loi de Moyſe, & que la chair de J. C. conſervoit à cette loi toute ſa ſeverité & toute ſa rigueur contre toutes les nations de

CHAP. VII. la terre. Elle étoit à l'égard des Gentils ce qu'elle étoit à l'égard du sanctuaire. Elle servoit de mur contre les uns, & de voile à l'égard de l'autre ; & comme saint Paul nous apprend que le voile qui fermoit l'entrée du sanctuaire veritable, ne pouvoit être ôté, avant que J. C. fût immolé sur la croix, parce que c'étoit sa chair qui étoit ce voile, *per velamen, id est, carnem suam :* ce grand Apôtre nous apprend aussi que le mur de séparation qui divisoit le Juif & le Gentil, ne pouvoit être détruit, avant que J. C. expirât sur la croix, parce que c'étoit sa chair qui étoit ce mur de séparation. *Medium parietem maceriæ solvens inimicitias in carne sua.*

Heb. 10. 20.

§. 7. *Idée fausse & commune qu'on se forme de la vocation des Gentils. Il a fallu que* JESUS-CHRIST *par sa mort, abolit la loi, pour ne faire qu'un seul corps des deux peuples, & en former un homme nouveau par sa resurrection. Les nations, comme les Israëlites, ont été l'objet immédiat de la charité de* JESUS-CHRIST.

1. J'AY, comme je l'espere, éclairci les trois premieres veritez renfermées dans les paroles de saint Paul : l'inimitié du Juif contre le Gentil, fondée dans l'état & dans le caractere du Juif, l'opposition de la loi à la vocation des Gentils, & l'obstacle qu'y mettoit la chair de J. C. avant qu'elle fût sacrifiée sur la croix. Il ne reste plus à expliquer que la quatriéme verité que l'Apôtre exprime en ces termes. » J. C. a aboli la loi, afin » de former en soi-même un seul homme » nouveau de deux peuples, en mettant la

» paix entr'eux ; & que les aiant réunis en » un seul corps, il les reconciliât avec Dieu » par sa croix, aiant détruit par elle l'inimi- » tié qui étoit entr'eux.

2. On a ordinairement une fausse idée de la vocation des Gentils à l'Evangile ; & l'erreur où l'on est sur ce point important, est une suite des faux préjugez qu'on a reçûs sans examen. Comme on a vû que la foi a d'abord été prêchée aux Juifs, & que c'est à leur refus en quelque sorte qu'elle a été annoncée aux Gentils, on regarde la vocation de ces derniers comme une espece de substitution & de supplément, qui devenoit une suite naturelle de l'incrédulité des Juifs dont il falloit remplir la place, qui seroit entierement demeurée vacante ; comme celle des conviez dont il est parlé dans une parabole de l'Evangile, seroit demeurée vuide, si des étrangers ne l'avoient remplie.

3. Par une consequence presque nécessaire, on suppose dans les Gentils une préparation & une disposition à la foi, qui n'étant pas du premier dessein, ne paroît point être l'effet d'une grace d'élection & de préference, quoiqu'on avoue qu'elle a été méritée par les souffrances & la mort de J. C

4. On regarde l'inimitié des Juifs opposez à la vocation des autres peuples, ou comme injuste, ou comme fondée sur une loi qu'il étoit aisé d'abolir, puisqu'elle n'avoit pas été établie pour toujours, qu'elle n'avoit que des ombres & des figures & qu'elle ne conduisoit à rien de parfait

5. Enfin on s'imagine que lorsque la reconciliation s'est faite entre les Juifs & les Gentils, chacun des deux peuples est demeuré

CHAP. VII. distingué, quoiqu'il n'ait plus été ennemi ; que chacun a conservé son caractere & son état, & qu'il n'a fallu qu'abattre la muraille de séparation pour les unir, parce qu'il n'y avoit entr'eux qu'un empêchement étranger, & que de part & d'autre ils pouvoient vivre en paix en demeurant ce qu'ils étoient.

6. Mais saint Paul renverse tous ces préjugez, en nous apprenant qu'il a fallu que J. C. s'offrant à la croix également pour le Juif & pour le Gentil, fît cesser dans sa chair crucifiée & mourante l'inimitié qui les divisoit ; que des deux peuples qu'il faisoit mourir en mourant pour eux, il en formât un nouveau par sa resurrection, & que cet homme nouveau fût lui-même celui qui devoit à l'avenir être toutes choses en tous. Ce grand Apôtre nous enseigne que sans cela les deux peuples n'auroient jamais été reconciliez ni avec Dieu, ni avec eux-mêmes, parce qu'ils auroient toujours conservé leurs differences, leurs prétentions, leurs privileges, leurs interêts séparez, au lieu que toute distinction disparoît en J. C. Et le même Apôtre nous découvre que c'est dans le premier dessein de J. C. dans la formation de l'homme nouveau, dans la naissance de la nouvelle création que la vocation des Gentils est comprise.

7. Ainsi, nous autres Gentils, nous avons été comme les Juifs, l'objet immédiat de la charité de J. C. de sa croix & de sa mort. C'est à lui seul que nous devons notre docilité, & notre obéissance ; car il n'y auroit en nous qu'incrédulité & qu'aveuglement, s'il ne nous avoit pas mérité la foi comme il l'avoit méritée pour ses Apôtres. Nous avons

été appellez par une grace purement libre & gratuite, & non par une espece de nécessité de remplir des places qui pourroient demeurer vacantes, sans que nous eussions aucun droit de les occuper L'inimité du Juif pouvoit toujours durer : la loi pouvoit toujours nous être opposée. La chair de J. C. pouvoit toujours conserver à la loi sa rigueur & sa séverité contre nous, sans que nous pussions nous en plaindre, & sans même que nous en eussions la pensée. C'est par pure misericorde qu'il l'a abolie. C'est par une charité incomprehensible qu'il a voulu que sa chair fût déchirée par les tourmens, & qu'elle y expirât, pour lever l'obstacle qui nous tenoit éloignez de Dieu & de son culte. C'est par un prodige de sa grace & de sa puissance qu'il nous a rendus en lui un homme nouveau, plein de son esprit & de son amour, ennemi de la jalousie, zelé pour la paix, dont les interêts sont ceux de l'Eglise, & dont la gloire est celle de Dieu.

§. 8. JESUS-CHRIST *par sa mort a fait cesser toutes les differences qui distinguoient les deux peuples ; & il a changé ces deux peuples en une nouvelle créature.*

1. VOILA l'éclaircissement, autant que je suis capable d'y atteindre, du secret & du mystere de la vocation des Gentils, dont saint Paul qui étoit leur Apôtre, avoit eu la revelation, & dont il disoit aux Ephe-
» siens, qu'il n'avoit point été découvert aux *Ephes. 3. 5.*
» enfans des hommes dans les autres tems, *& 5.*
» comme il étoit alors revelé aux saints
» Apôtres & aux Prophetes.

CHAP. VII.

2. Cet éclaircissement nous facilite l'intelligence d'une maxime de saint Paul, qui paroît très-obscure, & qui serviroit de voile à l'erreur, si elle n'étoit réduite à son veritable sens. C'est dans la deuxiéme Epître aux Corinthiens qu'il l'établit en ces termes. » J. C. dit-il, est mort pour nous, afin » que ceux qui vivent ne vivent plus pour » eux-mêmes, mais pour celui qui est mort » & qui est ressuscité pour eux C'est pour» quoi nous ne connoissons plus desormais » personne selon la chair; & si nous avons » connu J C. selon la chair, maintenant » nous ne le connoissons plus de cette sorte. *Itaque nos ex hoc neminem novimus secundum carnem. Et si cognovimus secundum carnem Christum, sed nunc jam non novimus* Si donc, continue l'Apôtre, quelqu'un est à J. C. il est une nouvelle créature, ce qui étoit vieux est passé, & tout est devenu nouveau : *Vetera transierunt : ecce facta sunt omnia nova.*

2. Cor. 5. 15. 17.

3. Saint Paul est infiniment éloigné de regarder les mysteres que J. C. a accomplis dans sa chair, comme passez, comme abolis, & comme n'aiant plus d'effet. Et rien aussi n'est plus opposé à sa pensée que de nier ou la verité de sa chair après sa resurrection, ou la nécessité de la croix. C'est au contraire sur la verité de sa chair réellement crucifiée, & réellement ressuscitée, qu'il établit l'obligation où nous sommes de vivre pour lui, puisqu'il est mort pour nous. Mais il veut seulement nous apprendre que J C. en mourant pour tous & au nom de tous, a fait cesser toutes les differences qui les distinguoient, ou qui les rendoient ennemis; qu'il se les est tous incorporez, pour

CHAP. VII.

les changer en une nouvelle créature; qu'il a lui-même aboli dans sa chair tout ce qui pouvoit être un obstacle à cette parfaite unité, & que ce seroit desormais une faute de chercher en J. C. des vestiges de l'ancienne loi, & des caracteres particuliers au Juif, puisque son dessein en mourant, a été d'effacer toutes les traces de l'ancienne division, & de réduire tous les hommes à l'homme nouveau, qui ne connoît ni la difference du sexe, ni celle de l'âge, ni celle de la condition, ni celle de l'origine : *Non est Judæus neque Græcus : non est servus neque liber : non est masculus neque femina : omnes enim vos unum estis in Christo Jesu.* Gal. 3. 28.

4. C'est ainsi que J. C. a aboli tout ce qui étoit ancien, & qu'il a tout renouvelle. Mais il a fallu pour cela que sa chair cessât de vivre & qu'elle fût crucifiée par le Juif & par le Gentil, pour éteindre dans elle leur inimitié, & la loi qui servoit à l'entretenir; & qu'elle fût séparée de son ame avec violence, pour empêcher que les deux peuples ne fussent éternellement separez, & que la loi n'écartât l'un, & ne fut un joug accablant pour l'autre. *Ut reconciliet ambos in uno corpore Deo per crucem, interficiens inimicitias per * eam.*

* On a déja observé que selon le texte original on peut traduire ainsi. La vulgate porte *in semetipso.*



§ 9. *La prédication de Jonas à Ninive, figure de celle des Apôtres dans tout l'univers. Grande difference entre l'état où étoient les Gentils avant la mort du Messie, & celui où cette mort les a mis.*

1. AVANT cette reconciliation qui a coûté la vie au Médiateur qui l'a procurée, il n'y avoit pour les Gentils, ni envoié, ni Prophete, ni promesse, lorsque Jonas reçut ordre d'aller prêcher la penitence à Ninive. Au lieu d'obéir à Dieu, il prit la fuite; & ce ne fut qu'après le mystere de sa mort & de sa resurrection, qui étoit le signe & la prédiction de la mort réelle de J. C & de sa resurrection, qu'il executa l'ordre qu'il avoit reçû, & que Ninive, auparavant idolâtre & plongée dans tous les crimes qui sont la suite de l'idolâtrie, fit penitence à la prédication d'un Prophete inconnu, & dont elle n'avoit pû être le témoin de la mort, ni de la resurrection.

2 L'état de Ninive avant que Jonas eût consenti à mourir pour appaiser la tempête, & pour sauver des étrangers: & avant que le monstre qui l'avoit englouti, l'eût revomi après trois jours & trois nuits sur le rivage, étoit notre état, & celui de tous les peuples, séparez du peuple Juif. Nous étions livrez à nos passions & à nos tenebres: adorant au dehors le démon dans de vaines idoles, & l'adorant encore plus réellement au-dedans de nous par la dépravation de notre cœur, dont nous avions converti toutes les passions en divinitez: ignorans les vrais biens & les vrais maux: ne connoissant ni notre fin ni

ni les moiens d'y arriver : ne craignant & n'esperant rien de ce qu'il falloit craindre & esperer : dominez par les sens, ou trompez par une fausse philosophie : méprisant la justice ou n'en connoissant pas la source : captifs sous le peché & aimant cette honteuse servitude : condamnez à un malheur éternel, & marchant les yeux bandez & avec une stupide tranquillité jusqu'au lieu de notre supplice : destinez à une double mort, & travaillant à nous en rendre dignes de plus en plus par l'abus de la vie, & de toutes les créatures par l'impenitence.

3. Saint Paul a compris tout ce qu'il y avoit de funeste & d'horrible dans cet état, & il y a même ajouté quelque chose de plus frappant & de plus terrible, en nous parlant ainsi dans l'Epître aux Ephesiens : „ Souvenez-vous, dit-il, qu'étant Gentils par „ votre origine . . . vous étiez sans Christ & „ sans Messie ; que vous étiez entierement „ séparez du peuple d'Israël ; que vous „ étiez étrangers à l'égard des alliances divi„ nes ; que vous n'aviez point l'esperance des „ biens promis ; & que vous étiez sans Dieu „ en ce monde. Quel malheur est comparable à celui d'être sans Dieu & sans J. C. Qui peut sonder l'abyme d'une si profonde misére ? Qu'est-on, quand on a perdu Dieu, & qu'on n'a point de Sauveur ? Qu'est ce que d'être sans alliance, sans promesse, sans esperance ? Quel anathême que celui qui sépare pour toujours de Dieu, de son alliance, & de son peuple ? Combien est-il juste que ceux qui ont été dans ce funeste état, & qui ont pu y être laissez, ne perdent pas le souvenir d'une si horrible misére, dont

Ephes. 2. 11. & 12.

CHAP. VII. ils n'ont été delivrez que par une misericorde purement gratuite ? Seroit-il même nécessaire qu'on leur fît un précepte d'un tel souvenir, s'ils étoient vivement touchez de leur ancien malheur, & de la grace inesperée qui les en a tirez ? Ne devroient-ils pas comprendre par l'abandon de tant de nations, qui a précedé leur délivrance, qu'ils auroient pu être traitez de la même sorte ? Celles mêmes qui sont laissées dans leurs tenebres n'avertissent-elles pas assez qu'on n'en a été distingué que par misericorde ? Et la perte de tant de peuples sacrifiez à nos yeux, pour nous rendre humbles & reconnoissans, n'ajoute-t-elle pas à notre ingratitude l'obligation de répondre, au tribunal de Dieu, du sang de tant de victimes ?

4. Mais on se rassure en pensant qu'on a toujours été ce qu'on est devenu, & qu'on a toujours été seul maître & seul héritier des biens dont on est en possession depuis plusieurs siecles. Le Juif desherité est plûtôt l'objet de notre haine, que de notre compassion. Les nations encore idolâtres, ou trompées par de faux Prophetes, nous paroissent d'une autre espece que nous. Leur aveuglement nous fait rarement souvenir de celui où ont été nos peres. Leur abandon ne nous fait pas conclure que celui de nos ancêtres auroit pu durer jusqu'à nous. Quelques-uns même travaillent à obscurcir la misericorde qui nous a été faite, en rapprochant de Dieu les nations, contre la parole de saint Paul, & en les sauvant, ou pour le moins, en les mettant en état de se sauver, sans alliance & sans J. C. Nous devenons chaque jour ingrats non-seulement par la corrup-

tion de notre cœur, mais par une espece d'étude & de methode, qui substituë à la doctrine de saint Paul, qui est celle de J. C. même, de nouveaux plans, & de nouvelles maximes ; & pour vouloir attribuer à Dieu une misericorde qu'il n'a pas, nous lui ôtons tout à la fois sa véritable misericorde & sa véritable justice.

5. Ceux qui sont veritablement reconnoissans voient leur premier état comme s'ils ne venoient que d'en être delivrez, & pleins d'un sentiment d'admiration & de joie que rien ne peut interrompre, ils le comparent avec la misericorde signalée qu'ils ont reçûë, & dont S. Paul leur a découvert le prix & la source dans ces divines paroles. » Maintenant vous êtes en J. C. vous qui étiez » autrefois éloignez de Dieu, vous êtes devenus proches de lui par le sang de J. C. » car c'est lui qui est votre paix, qui des » deux peuples n'en a fait qu'un ; qui a rompu en sa chair la muraille de séparation, » l'inimitié qui les divisoit. . . . C'est par lui » que nous avons accès les uns & les autres » vers le Pere dans un même esprit. Vous n'êtes plus, continue l'Apôtre, des étrangers » hors de leur païs & de leur maison : mais » vous êtes citoïens * de la même cité que » les saints, & domestiques de la même maison de Dieu, étant édifiez sur le fondement des Apôtres & des Prophetes, dont » J. C. lui-même est la principale pierre de » l'angle, sur lequel tout l'édifice étant posé » s'éleve & s'accroît selon ses proportions » pour être un saint temple consacré au » Seigneur.

Ephes. 2. v. 13. 14. 18. 19. 20. 21.

* *Concives* : συμπολῖται.

6. Quelle difference en effet peut être plus

CHAP. VII. grande que celle que J. C. a mise par sa croix, & par le sang qu'il y a repandu entre notre premiere réprobation & l'élection gratuite qu'il a faite de nous. D'aveugles & d'insensez que nous étions, nous sommes entrez dans la lumiere admirable du Roïaume de Dieu & de J. C. son Fils unique. Nous sommes devenus les disciples des Prophetes & des Apôtres. Les écritures de l'un & de l'autre Testament nous ont été confiées; & les promesses dont elles sont remplies, mais dont nous n'avions point oüi parler, sont devenuës le fondement de notre esperance. Tout ce que Dieu a fait dès le commencement du monde pour se manifester aux hommes, & pour établir la verité de son culte, mais qui nous étoit inconnu, nous devient aussi propre, que si nous en avions été l'unique objet. Les figures de l'ancienne alliance que les Juifs nous ont conservées sans les entendre, nous découvrent les richesses dont la nouvelle alliance nous a mis en possession. Au lieu que nous étions sans Dieu & sans Christ, nous sommes les domestiques de Dieu comme les anges & comme les autres citoïens du Ciel, & nous avons l'honneur de former avec tous les saints un temple digne de sa gloire, dont J. C. son Fils est en même-tems la pierre angulaire, & l'architecte, le fondement & la base, & le Pontife qui le consacre & le dédie.

7. Quel étonnement seroit le nôtre, si nous étions aussi humbles & aussi reconnoissans que nous devrions l'être, de nous voir associez, je ne dis pas à Abraham & aux autres heritiers de la promesse, je ne dis pas aux justes qui depuis le commencement du

monde ont esperé le Liberateur qui ne nous avoit point été annoncé, mais à J. C. même qui nous communique tous ses biens, sans mettre de difference entre nous & ses anciens serviteurs; qui veut que nous soions ses heritiers avec le même avantage & le même privilege que les Apôtres mêmes & les Prophetes, qui sont l'élite d'entre les Juifs; qui nous fait entrer avec eux dans l'unité d'un même corps, dont nous sommes également les membres: *coheredes, & concorporales & compartic pes promissionis*; & qui ne nous égale pas seulement aux Juifs, mais qui semble même nous préferer à eux, en nous mettant à la place de plusieurs qui n'ont pas crû; & en nous entant sur l'olivier franc au lieu de plusieurs branches naturelles qui ont été rompuës à cause de leur incrédulité, mais dont le malheur nous a été salutaire. Ephes. 3. 6.

8. Cette derniere circonstance met le comble à ma surprise & à mon étonnement. Quoi! les branches naturelles sont rompuës afin que je sois enté à leur place: *fracti sunt rami ut ego inserar.* Quelle bonté de Dieu pour un étranger, pour un ennemi, pour un impie qui adoroit tout, excepté le vrai Dieu! par quelle grace ai-je été transporté contre ma nature sur une tige qui m'étoit inconnuë? par quel prodige l'olivier franc a-t-il changé mes mauvaises qualitez & mon mauvais suc, au lieu que dans l'ordre naturel une gref sauvage pervertit la seve & la fécondité du tronc sur lequel elle est entée? par quel miracle une pierre, telle que j'étois, est-elle devenuë un enfant d'Abraham? Comment me trouvai-je assis avec lui, & avec Isaac & Jacob, dans le Roïaume de Rom. 11. 19.

foi & le discernement qui a été mis entr'eux & les Juifs, dont l'exemple ne les frappe plus & dont l'abandon si visible & si marqué n'est plus une leçon à leur égard.

3. Il étoit bien naturel néanmoins de trembler en voiant avec quelle severité les enfans du Roïaume & les heritiers étoient traitez. Car la même main, qui nous ouvroit la porte, la leur fermoit. C'étoit toujours à la place d'une branche coupée que nous étions entez. La justice de Dieu devançoit toujours sa miséricorde à notre égard. Il punissoit à nos yeux ses anciens serviteurs, en nous appellant à son service. Il desheritoit sa famille, en lui substituant des étrangers, & le premier soin de ces étrangers devoit être sans doute de s'informer par quel malheur, ou par quelle faute, une famille si long-tems protegée étoit tombée dans une disgrace qui a de si affreuses suites, & en qui la durée de tant de siecles n'a causé aucun changement.

Origene Hom. 4. sur Jeremie de l'édition de M. Huet.

4. Il y avoit long-tems que cette famille n'adoroit plus les idoles. Elle étoit pleinement corrigée de son ancien penchant d'élever sur les montagnes & sur les collines d'autres autels que celui qui devoit être unique dans le temple de Jerusalem. Elle attendoit avec impatience le Messie. Elle étoit même persuadée que les tems que les Prophetes avoient marquez pour sa venuë, étoient près d'arriver. Il est vrai qu'elle s'est trompée en le rejettant. Mais elle ne l'a rejetté, que parce que la véritable fin de sa venuë & de son ministere lui étoit cachée, que parce qu'elle ignoroit l'origine de la véritable justice, & qu'au lieu de l'attendre uniquement du Messie & de sa grace, elle pensoit que la loi, & ses

forces naturelles lui suffisoient pour l'acquerir. CHAP. VII.

5. C'est à ce point unique, mais essentiel, que saint Paul a attaché l'incredulité des Juifs & la réprobation qui l'a suivie. „ Je leur „ rends, dit-il, ce témoignage qu'ils ont du „ zele pour Dieu : mais leur zele n'est point „ éclairé, ni selon la science. Parce que ne „ connoissant point la justice qui vient de „ Dieu, & s'efforçant d'établir leur propre „ justice, ils ne se sont point soumis à Dieu, „ pour recevoir de lui la justice : *ignorantes* „ *enim justitiam Dei, & suam quærentes statuere, justitiæ Dei non sunt subjecti.* S'ils avoient connu ce point important, ils auroient été éclairez sur tout le reste, ils n'auroient pas attribué à la loi, ni au sacerdoce lévitique, ni aux sacrifices une vertu qu'ils n'avoient pas. Ils auroient encore moins pensé qu'il fût en leur pouvoir de se rendre justes par leurs efforts naturels, & bien loin de se scandaliser de ce que J. C. ne venoit pas favoriser leurs passions en satisfaisant leur avarice, leur ambition, leur haine contre les nations, en les comblant de richesses, & en les rendant les maîtres du monde, ils n'auroient attendu de lui que les biens spirituels dont la grace & la justice sont les plus grands. *Rom. 10. v. 2. & 3.*

6. Mais plus les Juifs avoient d'ardeur pour établir leur propre justice, plus ils s'éloignoient de la véritable & de J. C. qui en est la source. Un petit nombre d'entr'eux choisi par grace, y est parvenu. Mais tout le reste de la nation a été aveuglé : *Quid ergo*, dit le grand Apôtre ? Quel est donc le prodige qui est arrivé ? Comment s'est-il pu

CHAP. VII. faire qu'Israël courant après la justice, & la cherchant avec empressement, ne l'ait pas trouvée? Qui a mis de la difference entre le corps de la nation, & le petit nombre de ceux qui ont été plus heureux? C'est le choix gratuit de la part de Dieu, qui a fait ce discernement. On peut & l'on doit aller jusques-là : mais il n'est pas possible d'aller plus loin. *Quid ergo? quod quærebat Israël hoc non est consecutus : electio autem consecuta est; cæteri vero excæcati sunt.* (Rom. 11. 7.)

7. Ce mystere a été rendu encore plus sensible par rapport aux Gentils, dont aucun ne cherchoit la justice, & qui n'avoient aucune connoissance ni de celle qui vient de la loi, ni de celle qui vient de Dieu. La veritable s'est offerte à eux gratuitement, & sans qu'ils la cherchassent. La foi en J. C. leur a été donnée, sans qu'ils y fussent preparez. Ils ont été justifiez par cette foi, pendant qu'Israël l'esperoit être par ses œuvres commandées par la loi; & ils ont été placez par misericorde sur la pierre angulaire & fondamentale, pendant que les Juifs se sont brisez contr'elle. A quoi se termineront donc toutes nos reflexions, & tous nos discours sur ce grand évenement, dit saint Paul? *Quid ergo dicemus?* Sinon que les » Gentils qui ne cherchoient pas la justice, » ont embrassé la justice, & la justice qui » vient de la foi : & que les Israëlites au » contraire qui recherchoient la loi de la » justice, ne sont point parvenus à la loi de » la justice. Et pourquoi? Parce qu'ils ne » l'ont point recherchée par la foi, mais » comme s'ils y eussent pu parvenir par les » œuvres de la loi. Car ils se sont heurtez.

Rom. 9. 30. 31.

Le grec porte *Legis*.

contre la pierre d'achoppement ; c'eſt-à-dire, contre J. C. dont ils n'ont connu ni l'eſprit, ni la grace, ni la néceſſité de lui être unis.

8. Remarquons bien ces premieres paroles de l'Apôtre, *quid ergo dicemus ?* Que pouvons-nous dire, pour expliquer l'élection gratuite des Gentils & la réprobation de la plûpart des Juifs, ſinon que Dieu a voulu manifeſter que la juſtice étoit un don de ſa pure bonté, puiſque les Gentils l'ont reçuë, quoiqu'ils ne penſaſſent point à la chercher, & que les Juifs en ont été privez, parce qu'ils la cherchoient dans les œuvres de la loi ? *Quid ergo dicemus ? Quod gentes, quæ non ſectabantur juſtitiam, apprehenderunt juſtitiam Iſraël verò ſectando legem juſtitiæ, in legem juſtitiæ non pervenit.* Remarquons auſſi ces dernieres paroles : *Quare ? quia non ex fide, ſed quaſi ex operibus ; offenderunt enim in lapidem offenſionis.* Et comprenons que l'interêt des Gentils conſiſte eſſentiellement à éviter l'erreur où les Juifs ont été par rapport à la juſtice : car s'il eſt vrai que ceux-ci en aïent été privez, comme dit ſaint Paul, parce qu'ils ne l'eſperoient pas uniquement de la foi en J. C. mais qu'ils l'attendoient de la loi, des œuvres qu'elle commandoit, & de leur liberté, ſans connoître ni l'impuiſſance de la loi ni la foibleſſe de leur liberté ; à proportion de ce que les Gentils imiteront l'aveuglement des Juifs ſur ces points eſſentiels, à proportion auſſi ils s'éloigneront de la juſtice. Ils ne peuvent y perſeverer qu'en ſe ſouvenant qu'elle leur a été accordée par une grace ſi libre & ſi gratuite, qu'elle a prévenu tous leurs deſirs, &

même toutes leurs connoissances, & qu'elle est venuë au-devant d'eux sans qu'ils la cherchassent, & sans qu'ils sçussent même qu'il la falloit chercher. *Gentes quæ non sectabantur justitiam, apprehenderunt justitiam, justitiam autem quæ ex fide est.* S'ils viennent un jour à oublier cette verité & la maniere dont ils ont été appellez à la justice par la grace; s'ils cherchent une autre source que cette grace : s'ils contestent à cette grace les deux qualitez qui les ont sauvez, sa liberté, & sa toute-puissance : s'ils excitent sa jalousie en lui donnant pour rival le libre arbitre qu'elle a delivré & qu'elle a guéri : s'ils veulent même que ce soit de lui qu'elle tire son pouvoir, & qu'elle n'ait d'effet qu'autant qu'il lui plaît de lui en accorder : ils retourneront insensiblement vers les tenebres d'où elle les a tirez, & en se rapprochant des Juifs dont ils imiteront l'orgueil, ils les inviteront à rentrer dans une place qu'ils leur abandonne comme vacante.

§. II. *La miséricorde de Dieu pour les Gentils doit les faire entrer dans les sentimens de l'humilité la plus profonde; & le retour futur des Juifs doit nous faire craindre que ce ne soit notre présomption qui donne lieu à ce retour, comme leur orgueil a donné lieu à notre vocation. Parallele que fait saint Paul de l'état des Juifs & de celui des Gentils.*

1. C'EST pour prévenir un si grand malheur & pour empécher que les Gentils n'oublient un jour leur origine, & la maniere dont la grace les a substituez aux Juifs,

que saint Paul leur parle ainsi dans l'Epître aux Romains. „ Je ne veux pas, leur dit-il, „ vous laisser ignorer un secret, & un mys- „ tere, afin que vous ne vous éleviez (*a*) „ point dans vous-mêmes, qui est qu'une „ partie des Juifs est tombée dans l'aveugle- „ ment, jusqu'à ce que la plénitude (*b*) des „ nations entrât dans l'Eglise; & qu'ainsi „ tout Israël sera sauvé, selon qu'il est „ écrit: il sortira de Sion un liberateur qui „ bannira l'impieté de Jacob. Mais pour faire usage de ces paroles, il en faut pénetrer le sens, & pour le pénetrer il faut y être aidé par quelques reflexions.

2. La premiere, est que le secret & le mystere dont parle saint Paul, a trois qualitez. La premiere, d'être caché, puisqu'il est un mystere qui ne peut être connu que par la révelation, & que sans cette révelation, la sagesse humaine, ni même l'intelligence des autres parties de l'Ecriture n'en donneroient pas la connoissance. La seconde, que ce mystere est d'une grande consequence pour les Gentils, & qu'il leur importe beaucoup d'en être bien instruits & de ne le jamais oublier. La troisiéme, que ce mystere, ou ce secret, est dans le dessein de Dieu un moïen pour empêcher que les Gentils ne s'élevent dans eux-mêmes, qu'ils ne deviennent ingrats après être devenus présomptueux, & qu'ils ne perdent par leur ingratitude les biens qu'ils ont reçûs par une pure misericorde: *nolo vos ignorare mysterium hoc, ut non sitis vobismetipsis sapientes.*

3 La seconde reflexion, est que la manifestation de ce secret n'auroit rien qui dût tenir les Gentils dans l'humilité, si elle leur

CHAP. VII.

(*a*) Version de Mons: *afin que vous ne soiez point sages à vos propres yeux:* mais le grec φρόνιμοι, signifie *elati animo*, comme Erasme a traduit.

(*b*) Mons: *afin que la multitude:* mais le grec porte ἄχρις οὗ τὸ πλήρωμα.

„ entez sur leur tige, puisque Dieu est tout-„ puissant pour les y enter encore. Il prédit nettement que la chose arrivera ainsi: & qu'il en sera de même pour le rétablissement du Juif que pour l'établissement du Gentil. Une partie d'Israël, dit l'Apôtre, est tombée dans l'aveuglement pour donner lieu à la vocation des Gentils; mais lorsque leur nombre, & leur tems seront accomplis, ils feront place à Israël, qui reviendra tout entier, & non-seulement selon quelques restes, comme au commencement de l'Evangile. L'exécution est formée sur le même plan que la possibilité. Si le Gentil est incrédule, le Juif est rappellé: comme le Gentil n'a été appellé, que parce que le Juif étoit aveugle & infidele. Ces deux choses se rapportent: le passé est le modele de l'avenir. La vocation des nations jointe à l'incrédulité des Juifs, excepté un petit reste d'entr'eux, étoit un mystere terrible pour ces derniers. La vocation des Juifs, jointe à l'incrédulité & à l'ingratitude de la plûpart des nations, est un mystere terrible pour celles-ci qui seront plus inexcusables que les Juifs, parce que le mystere caché aux Juifs leur a été manifestement revelé.

6. Il n'est pas nécessaire d'avertir que ces paroles: „ Et qu'ainsi tout Israël sera sauvé, „ ne peuvent s'entendre que de la posterité charnelle d'Abraham, & non de l'Israël spirituel, qui est également composé de Juifs & de Gentils, parce qu'il comprend tous les élus. Il n'y a rien de mysterieux, ni de secret dans une verité aussi connuë que le salut de tous les élus. Il n'y a rien en cela, qui soit capable d'humilier les Gentils, & de

les tenir dans la crainte ; & il n'y a d'ailleurs aucune opposition entre les deux parties dont parle saint Paul, si l'aveuglement & le salut ne regarde pas le même peuple Juif, consideré dans le même sens. Il faut donc entendre, *tout Israël*, comme on a entendu une partie d'Israël, & regarder le retour de toute la nation, comme aussi certain, que l'aveuglement d'une partie de cette nation est certain.

7. Mais dans le tems même que saint Paul révele ce mystere aux Gentils, & qu'il voit la necessité de le leur réveler, afin qu'ils évitent l'orgueil, & qu'ils se tiennent dans une humble crainte ; il a de la peine à le leur découvrir sans quelque temperament & sans quelque nuage. Il commence pour les ménager, par leur representer comme possible le changement de leur état & de celui des Juifs. Il passe ensuite jusqu'à leur declarer que ce changement sera réel, qu'il est prédit, & qu'il entre dans l'ordre des decrets de Dieu, qui appelle successivement l'un des peuples à la place de l'autre. Enfin il prend la résolution de dire clairement que comme l'incrédulité des Juifs a été l'occasion de la misericorde que les Gentils ont reçûë, aussi l'incredulité des Gentils sera l'occasion de la misericorde que les Juifs recevront : mais quand il vient à cette seconde partie du parallele, il la laisse imparfaite par une espece d'attendrissement qui lui ôte la parole, & qui ne lui permet pas d'achever ce qu'il a commencé : *Rom.* 11. 30, 31.
» Comme donc autrefois, dit-il aux Gen-
» tils, vous ne croïiez point en Dieu, & que
» vous avez ensuite obtenu misericorde à cau-
» se de l'incrédulité des Juifs ; ainsi les Juifs

AP. VII.

» sont maintenant tomb
» afin que vous reçu
» qu'à leur (a) tour ils
Il étoit naturel d'ajoute
tombez dans l'incrédulit
sens le demandoient. 1
mieux le laisser entendre
veut que sa proposition
te & comme suspendu
teur attentif à ajouter
Nous verrons bien-tôt
passagere, qui n'est l'ef
sion & de la charité de
ment dissipée par la suit
faire avant tout de bie
rens membres dont le p
Paul est composé.

8. Il commence par
ont été pendant plusieu
oppose la lumiere dont
étiez, leur dit saint Pa
& sans aucun raport à
dant que Dieu étoit con
Jacob & qu'il s'étoit a

(a) La Version de Mons traduit : *Ainsi les Juifs sont maintenant tombez dans l'incredulité, afin que la misericorde que Dieu vous a faite leur serve à obtenir de Dieu misericorde.* Mais il est visible qu'elle ne répond ni au dessein de saint Paul, ni au parallele qu'il a établi entre les Juifs & les Gentils ; & les deux autres versions

(
1
s
v
y
s
li
r
d
ij
q
si
li

raël comme un peuple qui lui étoit particulier. Maintenant vous avez été appellez à la lumiere, & les tenebres se sont repanduës sur une partie d'Israël. Voilà le premier membre du parallele. Le second consiste dans la comparaison de la foi que les Gentils ont eu en J. C. & de l'incredulité de la plûpart des Juifs par rapport à lui. C'est leur incredulité, dit saint Paul aux Gentils, qui a donné occasion à votre vocation à la foi. S'ils avoient tous été fideles, vous n'eussiez pas été appellez pour leur succeder : *isti non crediderunt in vestram misericordiam.* C'est pour donner lieu à votre misericorde qu'ils ne l'ont point reçuë, vous ne pouviez remplir qu'une place vacante, ils vous l'ont cedée, & la grace vous y a mis en attendant leur retour. Le troisiéme membre du parallele est entre l'incredulité des Gentils & la foi future des Juifs ; ils n'ont pas cru afin que vous crussiez : vous cesserez de croire, afin qu'ils commencent à le faire, *ut & ipsi misericordiam consequantur.*

9. Cela paroît évident par les paroles de saint Paul, qui suivent immédiatement celles que je viens de rapporter. » Car Dieu, dit » l'Apôtre, * a renfermé tous les hommes » dans l'incredulité, afin de faire misericor- » de à tous. Il ne parleroit point d'une maniere si precise & si forte, si l'incredulité des Gentils ne devoit pas donner lieu au retour des Juifs à la foi, comme l'incredulité des Juifs avoit donné lieu à la vocation des Gentils à l'Evangile. Il n'établiroit pas comme une maxime generale que Dieu a renfermé tous les hommes dans l'incredulité pour faire misericorde à tous, si cette maxime ne de-

* Il y a dans le latin, *conclusit Deus omnia.* Mais le grec met, *τοὺς πάντας*, *omnes.*

CHAP. VII. voit pas avoir lieu à l'égard des Gentils, comme elle l'avoit eu à l'égard des Juifs. Il ne se serviroit pas de cette maxime pour expliquer la maniere dont les Gentils ont succedé aux Juifs, & celle dont les Juifs succederont aux Gentils, si les Gentils étoient exceptez de cette maxime. Enfin il ne leur apporteroit point, ou comme une preuve, ou comme une consequence de la conduite de Dieu dans la dispensation de ses misericordes, & en particulier du rappel des Juifs à la foi après la vocation des Gentils, si le rappel des uns n'étoit pas fondé sur l'incredulité des autres.

» 10. Car Dieu a renfermé tous les hom-
» mes dans l'incredulité, pour faire miseri-
» corde à tous. Il importe beaucoup d'approfondir ces paroles sur lesquelles on passe trop legerement. Le dessein de Dieu, dit saint Paul, en appellant successivement à la foi le Juif & le Gentil, est de fermer la bouche à tous les peuples, & d'obliger le monde entier à s'abattre devant lui, & à confesser l'équité de ses jugemens & la liberté de sa grace. *Ut omne os obstruatur, & subditus fiat omnis mundus Deo.* Il enferme tous les hommes dans l'enceinte étroite de leurs iniquitez, *conclusit*; pour leur ôter tout pretexte, toute excuse, toute apparence de mérite, toute occasion de se preferer les uns aux autres. Celui qui est rejetté pour son incredulité ne peut se plaindre que de son ingratitude, & non de la justice qui le dégrade : & celui qui lui succede, & qui étoit dans l'incredulité avant que la grace l'eût éclairé, ne peut, ni se preferer à celui auquel il succede, puisqu'il étoit lui-même incredule, ni attribuer

Rom. 3. 19.

l vocation à autre chose qu'à une pure misericorde; ni l'un, ni l'autre ne peuvent sortir des bornes qui les enferment & qui les empêchent de s'écarter. L'un & l'autre sont forcez à reconnoître qu'ils n'ont mérité que d'être exclus, ou de n'être point admis: & que la grace qui les a appellez à ces biens, dont ils étoient indignes, & dont ils étoient même ennemis, a été purement gratuite. Les barrieres que Dieu oppose à leur orgueil sont insurmontables, ils auront beau s'épuiser en raisonnemens, en reflexions, en conjectures, ils seront toujours contraints de revenir à l'humble aveu, qu'ils sont coupables, que Dieu est juste, & que c'est sa seule misericorde qui met du discernement entre les hommes, soit qu'on les considere selon leur nation, soit qu'on les prenne separément, & que la comparaison soit de particulier à particulier. CHAP. VII.

« 11. O profondeur des tresors de la sa-
» gesse & de la science de Dieu! que ses ju-
» gemens sont impénetrables & ses voies in-
» comprehensibles! C'est la conclusion naturelle de la sublime doctrine qui a été revelée à saint Paul, & dont lui-même le premier admire la profondeur. Mais s'il l'admire, & s'il en est étonné, qui de nous oseroit sonder une profondeur dont il est effraïé, & dont il a une sainte horreur? S'il avoue qu'à son égard les jugemens de Dieu sont impénetrables, & ses voïes incomprehensibles, quelle seroit notre témerité, si nous entreprenions de les penetrer & de les comprendre? Et de quelles tenebres notre orgueil ne mériteroit-il pas d'être puni, s'il vouloit entrer dans le secret de Dieu malgré

CHAP. VII. lui, & se rendre juge de ses jugemens ?

12. Mais prenons garde que la profondeur qui cause un si grand étonnement à saint Paul, „ est la profondeur des tresors & des „ richesses de la sagesse & de la science de „ Dieu, qui éclatent autant que sa justice & sa misericorde dans la maniere dont les Juifs, & les Gentils sont successivement appellez à la foi. Personne ne peut rendre raison de ce que les nations ont été si long-tems abandonnées, pendant que Dieu se manifestoit à un seul peuple, & qu'il paroissoit n'être attentif qu'à lui seul. Personne ne peut expliquer pourquoi ce peuple à qui toutes les écritures & toutes les promesses étoient confiées, & qui ne subsistoit que pour conserver l'esperance du Messie, a été frappé d'aveuglement par rapport à lui, excepté un très-petit nombre qu'il a reçû. Personne ne peut comprendre, pourquoi les Gentils à qui les écritures qui promettoient le Messie, étoient inconnuës, & qui n'avoient pu entendre J. C. ni voir ses miracles, ont crû en lui avec tant de facilité, pendant que les Juifs instruits de sa doctrine & témoins de ses miracles, devenoient tous les jours plus incredules. Personne ne peut découvrir pourquoi les Gentils si pleins de zele pour la foi, & si touchez du malheur des Juifs, viendront à se dégoûter de leurs propres biens, & comment les Juifs qui ajoutent chaque jour de nouvelles tenebres à leurs anciens préjugez, & dont l'obstination volontaire forme un plus grand obstacle à la foi, que leur aveuglement, viendront se prosterner devant J. C. Mais comme autrefois, tout étoit preparé par une sagesse infinie qui presidoit à

tous les évenemens, & qui avoit mis entre eux un ordre & une liaison admirable : il en est ainsi par rapport à ce qui reste à exécuter : une providence inaccessible à la raison humaine, conduit & dispose tout selon ses decrets. Chaque jour avance son ouvrage, chaque évenement devient l'occasion & la raison d'un autre. Tout se lie, & se tient depuis le premier anneau jusqu'au dernier. Et ce sera un jour un spectacle digne de l'admiration des saints, que l'ouvrage entier de leur consommation, où les tresors de la sagesse & de la science de Dieu seront prodiguez, mais avec ordre & avec économie, & où l'unité de son principal dessein réunira ses jugemens & ses voïes, que le secret ne cachera plus, mais que la lumiere même rendra inaccessible.

§. 12. *L'Eglise Chrétienne composée des Gentils, ne sera pas répudiée comme la Synagogue. C'est elle qui instruira les Juifs, & qui les recevra dans son sein. Le tems de leur retour n'est pas connu : on peut croire qu'il n'est pas éloigné.*

1. MAIS est-il donc vrai que les Gentils se dégoûteront de leurs propres biens ; qu'ils cederont lâchement leur place aux Juifs, dont ils ont maintenant un si grand mépris ; qu'ils imiteront leur incredulité, & par consequent leur aveuglement ; & que l'Eglise Chrétienne, qui n'est composée que de Gentils, tombera dans le même malheur que la Sinagogue, sera repudiée comme elle, & sera frappée comme elle d'une entiere sterilité ? Je repons que ce dernier malheur ne

CHAP. VII. lui arrivera pas, & que les promesses, qui lui sont faites, mettent une difference essentielle entr'elle & la Sinagogue, qui n'avoit que des promesses temporelles, & dont la répudiation & la sterilité avoient été prédites par les Prophetes, comme la juste punition de son incredulité & de son aveuglement par rapport au Messie, qui n'est autre que J. C. C'est à l'Eglise Chrétienne que les Juifs s'uniront quand ils deviendront fideles. C'est d'elle qu'ils recevront l'instruction & la lumiere. C'est d'elle qu'ils acheteront, mais gratuitement comme les enfans de Jacob, le bled reservé dans les greniers de Joseph. C'est dans son sein qu'ils chercheront J. C. & qu'ils le trouveront, car la maison de Jacob quittera la terre de Chanaan, pour venir en Egypte, où le veritable Joseph, qu'elle a cedé aux étrangers, & qu'elle croit mort, est le maître. Ce ne seront pas les Egyptiens qui abandonneront leur païs, mais ce sera Israël qui abandonnera le sien. Joseph ne sortira p s du lieu où il regne, & où il est respecté comme le sauveur de la nation, pour aller trouver ses freres selon la chair; mais il leur ordonnera de venir s'établir où il est, avec promesse de les y nourrir & de les y proteger. Ce sera dans l'Egypte qu'il se manifestera à son ancienne famille, ce sera dans l'Egypte qu'il en sera adoré: & bien loin de quitter les Egyptiens pour s'unir à elle, ce sera lui au contraire qui sera l'union & le centre des deux peuples, & qui les fera vivre en paix sous sa conduite.

Genes. 45. 18. 19. 20.

2. Il est vrai que plusieurs branches entées par grace sur l'olivier franc seront rompuës. L'Ecriture le dit trop clairement pour

en

en douter : & l'évenement n'a que trop verifié ce que l'Ecriture avoit prédit, pour pouvoir regarder sa prédiction comme obscure. L'Affrique entiere enlevée à l'Eglise ; le schisme des Gre s suivi des Patriarches qui sont de leur communion, l'heresie des autres Patriarches, la désolation causée par le Mahometisme dans les tristes restes du Christianisme ; les ravages des dernieres heresies qui ont enlevé tous les Royaumes du Nord & des Provinces entieres dans l'Allemagne, les Païs-bas & les Suisses, sans parler d'une ancienne plaie encore mal fermée dans le cœur de la France : tous ces maux, semblables à une horrible tempête mêlée de grêle & de foudre, ont abbatu une infinité de branches, & ôté à l'olivier qui subsiste encore après ses pertes, une grande partie de sa beauté & de sa dignité, & si quelque chose doit nous étonner, c'est que la divine misericorde n'ait pas encore rétabli Israel sur tant de places vacantes.

3. Mais les tems marquez d'une maniere generale par le Prophete Osée, pour le rappel des Juifs, dont Dieu s'est reservé le secret, ont plus d'étendue que nous n'aurions pensé, & sans une revelation divine aucun de nous ne peut supputer les jours dont le Prophete a parlé quand il a dit : » Que les enfans d'Israel seroient plusieurs jours sans » Roi, sans Prince, sans sacrifice sans autel, & qu'après ils reviendroient & chercheroient le Seigneur leur Dieu, & David » leur Roi, & qu'ils seroient pleins d'une » crainte religieuse pour lui & pour les biens » dont il est le dispensateur. » Ce que nous sçavons, & que nos malheurs ne nous permettent pas d'ignorer, est que non seulement *Osée 3. 4. 5.*

la charité se refroidit tous les jours, mais que la foi devient rare, qu'on en connoît peu le prix, qu'on lui substitue des raisonnemens humains, des conjectures hardies, des systêmes inconnus à nos peres; qu'on affoiblit en plusieurs manieres la reconnoissance que nous devons à J. C. que plusieurs regardent sa grace comme une dette, que d'autres se persuadent qu'elle n'est point nécessaire pour corriger le cœur de l'homme; puisqu'il est capable sans elle d'aimer la vertu & de la pratiquer: mais que son usage est seulement d'annoblir ses actions & de les rendre dignes d'une récompense surnaturelle, au lieu d'une félicité inferieure, mais éternelle quelles mériteroient. Que le peché originel est moins une corruption de la nature, selon quelques-uns, qu'une simple privation de biens étrangers, dont elle peut se passer; que le bienfait de la rédemption est par consequent une grace dont la nécessité n'est pas absolue, & qu'il y a même tant de danger à recevoir ce bienfait sans y répondre par une justice & une reconnoissance perseverante, que c'est une espece de bonheur que de n'arriver point au Batême, & de n'avoir pas l'obligation d'en conserver l'innocence, puisqu'on en a une autre d'une moindre dignité, mais plus certaine. Chaque jour enfante de nouvelles erreurs, qui tendent à nous séparer de J. C. à ôter à sa grace, sa liberté & son empire, à établir une justice de philosophe ou de Juif. Et ces déclins, qui deviennent fort rapides, parce qu'ils trouvent peu d'obstacles, & qu'on est attentif à toute autre chose qu'au remede dont de tels maux auroient besoin, font craindre que notre tems ne soit proche, &

nous font esperer que celui des Juifs n'est pas éloigné.

§. 13. *Détail des avantages que l'Eglise doit attendre du retour des Juifs. Ce detail est fondé sur les paroles de saint Paul, & sur le sentiment de quelques anciens Docteurs de l'Eglise.*

1. JE parle du retour des Juifs à la foi comme d'un bonheur que nous devons esperer, & en cela je ne fais que suivre saint Paul qui est également attentif à empêcher que les Gentils ne s'élevent, de peur que les Juifs ne prennent leur place : & à consoler l'Eglise chrétienne composée de Gentils, par l'esperance qu'il lui donne, que ses pertes seront reparées par la conversion des Juifs, & par les services qu'elle en recevra. » Les Juifs, » dit ce grand Apôtre, sont ils tombez de » telle sorte que leur chute soit sans ressour- » ce ? A Dieu ne plaise : mais leur chute est » devenue une occasion de salut aux Gentils, » afin que l'exemple des Gentils leur donnât » de l'émulation pour les suivre. Que si leur » chute a été la richesse du monde, & si étant » réduits à un petit nombre, ils ont été la » richesse des Gentils, combien plus leur plé- » nitude (c'est à dire, le retour de la nation » entiere) les enrichira-t-elle encore davan- » tage ? *Quod si delictum illorum divitiæ sunt mundi, & diminutio eorum divitiæ gentium : quanto magis plenitudo eorum ?*

2. En effet nous n'avons qu'à nous souvenir de l'état où étoient toutes les nations, lorsque Dieu se réserva dans Israel un petit nombre de fideles, pendant que tout le reste

CHAP. VII. se déclaroit ennemi de l'Evangile ? Qui de nous auroit pensé qu'une troupe si foible eût pû se maintenir, contre la conspiration generale de la nation, & resister également à la séduction & à la violence ? Qui auroit pû croire que douze Apôtres auroient osé partager entr'eux l'univers, & travailler chacun séparément à le soumettre à J. C. Qui se seroit imaginé que d'un grain si méprisable en apparence & si petit, il en viendroit un arbre, dont l'ombre couvriroit toute la terre ? & que l'efficace d'un levain si peu proportionné avec la masse entiere de l'univers, en feroit lever toute la pâte, & lui communiqueroit sa force & sa vertu ? Qui n'auroit pas desesperé d'Israel, en le voyant réduit à un si petit nombre ? & qui se seroit figuré que d'une mere, si peu féconde par rapport à la posterité naturelle, qui devoit naître d'elle, il naîtroit une multitude si incroïable de fideles parmi les nations, où cette mere n'étoit pas connue ? Mais par une merveille inesperée, cette mere si peu heureuse dans sa propre famille, a enfanté à J. C. tous les peuples ; & dans le tems qu'elle étoit dans l'humiliation & dans la douleur à cause de l'incredulité de presque tous les Juifs, elle a soumis à la foi de l'Evangile ce monde entier par les foibles restes que la grace lui a reservez.

S. Matth. ch. 13. v. 31. 33.

3. Que sera-ce donc lorsque toute la multitude des Juifs entrera dans l'Eglise, & qu'après un si long aveuglement, les écailles leur tombant des yeux comme à saint Paul, & J.C. arrachant le voile qui le leur cache depuis si long-tems, ils seront pleins de zele & d'amour pour lui, & qu'ils bruleront du désir de réparer la sterilité de tant de siecles par

une abondante moisson ? Qui pourroit exprimer leur indignation contre leurs anciennes tenebres, leur sainte émulation pour les Gentils, seuls possesseurs depuis tant d'années d'un heritage qui auroit dû leur être commun avec eux ; leur impatience pour aller annoncer aux nations infideles le Liberateur qu'ils ont connu si tard ; leur courage pour s'exposer à des périls qui ont intimidé depuis long-tems les ministres de l'Eglise : leur préparation au martyre, dont la grace est devenue si rare : leur charité pour réunir à l'Eglise catholique tant de communions separées de son unité par le schisme, ou par l'herefie : leur zele pour la pureté de la morale & pour la sainteté de l'Evangile, dont les relâchemens convertis en dogmes par plusieurs, ont obscurci l'éclat : leur aversion du faste, leur mépris pour les richesses, leurs dispositions apostoliques pour remplir dignement les fonctions de Pasteurs : leur dessein en un mot, & leur conspiration pour faire refleurir l'Eglise, & pour la rendre semblable à ce qu'elle étoit dans les premiers tems, où les fideles n'étoient qu'un cœur & qu'une ame, où la charité rendoit tout commun, où l'humilité étoit comme inséparable de l'autorité ? *Si delictum illorum divitiæ sunt mundi, & diminutio eorum divitiæ gentium : quanto magis plenitudo eorum ?*

4. Peut-être qu'on trouvera de l'exageration dans ce que je viens de dire, & qu'on doutera que les esperances que je fonde sur le retour des Juifs soient bien établies. Mais ce sont les paroles mêmes de saint Paul, c'est-à-dire, du saint Esprit, qui sont le fondement de nos esperances. Car il faut au moins

que la multitude des Juifs qui se convertiront à J. C. soit d'une aussi grande utilité à l'Eglise, que le petit nombre de ceux qui l'ont fondée : & cela seul, que ne comprend-t-il point ? Mais saint Paul ne se contente pas de cette égalité. Il veut, & il espere quelque chose de plus : & ce qu'il veut de plus, doit être proportionné à la plénitude, comparée avec la diminution & le petit nombre, *quanto magis plenitudo eorum ?* Si le petit nombre a enrichi le monde: s'il a été la richesse des Gentils, combien plus le plein & l'entier retour de la nation comblera-t-il de nouvelles richesses, & les Gentils & le monde ? C'est l'Apôtre qui parle ainsi : ce sont ses reflexions qu'on a suivies : c'est sur sa prophetie & sur ses esperances que les nôtres sont fondées, & il n'est pas possible de les diviser.

5. Deux choses très-opposées ont également contribué à diminuer l'impression que les paroles de saint Paul devoient faire sur tous les esprits. La premiere a été le préjugé des anciens trop favorable pour l'Eglise chrétienne composée de Gentils : & la deuxiéme a été le préjugé presque general peu favorable aux Juifs, fondé, ou sur l'ignorance qui cachoit les maux de l'Eglise, ou sur le desespoir d'y apporter du remede. Selon le premier préjugé, l'Eglise devoit toujours conserver la même étendue & le même éclat : & l'on n'avoit garde de penser que les Juifs dûssent lui rendre ce qu'elle ne devoit jamais perdre ; & selon le deuxiéme préjugé, les Juifs ne devoient être d'aucune ressource pour l'Eglise, dont les maux étoient peu connus par les uns, & que les autres regardoient comme incurables, & comme ne peuvant finir que par la fin du

monde. C'est pour cela que la plûpart des anciens Peres ont remis à la fin des siecles la conversion des Juifs, & que la plûpart des interprétes l'ont differée jusques-là : & que les uns & les autres n'ont vû dans cette conversion que l'interêt particulier du peuple Juif, & non celui de l'Eglise universelle, & de tous les peuples qui doivent entrer dans son sein par le ministere des Juifs.

6. Si l'on avoit dit à saint Augustin que l'Eglise feroit toutes les pertes dont nous avons fait l'abregé dans l'article 12. nombres 2. & 3. il n'auroit pû les croire, & il les eût peut-être regardées comme contraires aux promesses faites à l'Eglise. Plus il l'aimoit, & plus il étoit certain qu'elle ne pouvoit périr, moins il étoit préparé à craindre pour elle un état semblable à celui où elle a été réduite par le schisme de quatre Patriarchats, par l'extinction du Christianisme en Affrique, par l'oppression de ses malheureux restes sous les Mahometans dans toute l'Asie & dans une partie de l'Europe, par le démembrement de tant de Royaumes & de Provinces, que les dernieres heresies lui ont arrachez dans l'Europe même, & par l'inondation de tant de relâchemens qui ont pris la place des regles, & à qui l'on s'efforce d'en donner l'autorité. Ce grand homme étoit donc bien éloigné de se figurer des maux qu'il n'auroit pas cru, quand on les lui auroit prédits, à moins que la prédiction ne lui eût été confirmée par des signes indubitables. Et par consequent il ne pouvoit avoir aucune idée distincte sur l'usage auquel la divine Providence destinoit les Juifs, après qu'ils se seroient convertis. Et ce que nous disons de saint Augustin, il faut

le dire de beaucoup d'autres Peres qui avoient le même amour pour l'Eglise, & à qui l'obscurité de l'avenir cachoit les maux qui lui devoient arriver.

7. A mesure qu'ils sont arrivez, on s'y est accoutumé, & après les premiers momens de surprise & d'affliction, on s'est soumis à des maux qu'on ne pouvoit empêcher. Ceux qui sont nez après ces malheurs, ou n'y ont point pensé, ou les ont regardez comme étrangers à l'Eglise. On s'est ainsi préparé à de nouvelles pertes, par la vûe des premieres, & l'on a traité les unes & les autres, ou comme peu importantes, ou comme ne pouvant être réparées par aucun moyen qu'on pût raisonnablement esperer. Les uns ont tout justifié, & même les abus : les autres ont bien jugé des maux, mais ils n'y ont vû que des remedes particuliers, passagers, insuffisans & incapables de rétablir l'Eglise dans sa premiere splendeur ; & le retour des Juifs à l'Evangile ne leur a jamais donné ni l'esperance, ni même l'idée d'un rétablissement si parfait & si general.

8. Il étoit néanmoins bien naturel de le découvrir dans les paroles déja citées de saint Paul : si la chute des Juifs a été la richesse du monde, & si étant réduits à un petit nombre ils ont été la richesse des Gentils, combien plus leur plénitude les enrichira-t-elle encore davantage ? Car il est évident que selon l'Apôtre, la conversion des Juifs n'est pas pour eux seuls : que l'Eglise des Gentils y est interessée pour elle même, & que le monde entier en doit recevoir un avantage encore plus grand que celui qu'il a reçû de la prédication des Apôtres, & des premiers Disciples de

J. C. Si l'état florissant de l'Eglise répandoit quelque obscurité sur une si grande promesse, ses pertes & ses malheurs devoient la dissiper, sur tout après qu'on avoit vû que ses pertes ne se réparoient point, & que ses maux ne faisoient qu'augmenter. Et il est très-étonnant que l'attention de tous ceux qui aimoient l'Eglise, & qui souhaitoient son renouvellement, ne se soit pas portée à une prédiction si consolante qui le promettoit si clairement.

CHAP. VII.

9. Mais la surprise est encore plus grande, quand on lit dans saint Paul ces paroles encore plus claires & plus fortes que celles qui les précedent : Car dit l'Apôtre, en conti-
» nuant son raisonnement, si la réprobation
» des Juifs est devenue la reconciliation du
» monde, que sera leur rappel & leur retour,
» sinon la vie après la mort, (ou) la resur-
» rection des morts? *Si enim * amissio eorum reconciliatio est mundi: quæ assumptio nisi vita ex mortuis?* Et comment n'a-t-on pas vû la grandeur des maux dans la grandeur du remede? Ou comment a-t-on pû séparer de la conversion des Juifs une chose si étroitement liée avec elle, & si dépendante de leur retour? Si dans le tems qu'ils étoient rejettez, & qu'excepté un petit nombre, la nation entiere étoit reprouvée, ce petit nombre a été le ministre de la réconciliation du monde, de quelle benediction ne sera point suivi leur retour, & quelle vie ne communiqueront-ils pas à l'Eglise, dont on a détaché tant de membres, & dont les maux sont si pressans, qu'elle paroît morte à ceux qui ne sçavent pas que l'esprit de J. C. ne l'abandonnera point, & qui lui attribuent la foiblesse & la paralisie de ses

Rom. 11. 15.
* ἀποβολὴ *rejectio, reprobatio.*

membres, pendant qu'elle a encore le cœur excellent.

10. Quand les Juifs auront contribué à lui réunir toutes les communions qui s'en sont séparées, qu'ils lui auront assujetti les infideles, qui tiennent dans la servitude & l'oppression son heritage, qu'ils auront fait briller la lumiere de l'Evangile aux yeux des nations idolâtres, & qu'ils auront préparé pour l'Eglise un peuple entier de ministres desinteressez & dévouez à toutes les volontez de J.C. alors elle paroîtra sortir du tombeau; sa jeunesse sera renouvellée comme celle de l'aigle, & une misericorde surabondante changera sa vieillesse en une nouvelle vie, & en une nouvelle fécondité; car c'est d'elle & non des Juifs, qu'il faut entendre la resurrection des morts, dont leur rappel sera la cause. La comparaison que fait saint Paul, ne permet pas d'en douter: » Si leur reprobation, dit-il, » est devenue la réconciliation du monde, que » sera leur rappel, sinon la resurrection des » morts »? Il compare le bien qu'ils ont fait au monde, c'est-à-dire, aux Gentils, en les réconciliant avec Dieu, lorsque leur propre nation étoit presque entierement reprouvée, avec le bien qu'ils feront au monde, & à l'Eglise des Gentils, lorsqu'ils seront tous rappellez. Et il dit que le service qu'ils rendront alors à l'Eglise sera semblable au miracle qui resusciteroit un mort. C'est ainsi que le même Apôtre avoit dit peu auparavant. » Si leur » chute a été la richesse du monde, & si étant » réduits à un petit nombre, ils ont été la » richesse des Gentils, combien plus le re- » tour de la nation entiere les enrichira-t elle » encore davantage? » C'est ici la même

comparaison : & ce seroit ôter au raisonnement de saint Paul sa justesse & sa force, que d'entendre de la conversion des Juifs, ce qu'il dit de la resurrection des morts. Car cette resurrection est l'effet de leur conversion, & elle regarde le monde, que leur rappel ressuscitera, & non les Juifs qui lui procureront une nouvelle vie.

11. Quoique la plûpart des anciens n'ayent pû se former une juste idée de cette resurrection & de ce renouvellement, dont la conversion des Juifs seroit la cause, il y en a eu cependant dont les vûes ont été très perçantes, & qui n'ont pas douté que saint Paul n'eût prédit les grandes pertes que l'Eglise feroit dans la suite des siecles, & la maniere miraculeuse dont le retour des Juifs les repareroit. Tertullien est un de ceux qui a parlé le plus clairement d'un avenir que tant d'autres n'ont pas connu, quoiqu'il l'ait fait en termes très-courts. C'est un sujet, dit-il, de consolation & de joie pour les Chrétiens, & non d'affliction ni de douleur, de savoir que les Juifs seront rappellez à la foi : car toute notre esperance est unie à celle qui reste encore à Israel : *Christianum de restitutione Judæi gaudere, & non dolere conveniet. Si quidem tota spes nostra cum reliqua Israelis expectatione conjuncta est.* Quand il auroit vû tous nos maux, anciens & présens, il n'auroit pû rien dire de mieux : car il est exactement vrai que l'esperance de l'Eglise est étroitement & inséparablement unie à l'attente où nous sommes du retour des Juifs ; & que ce sont les promesses qui leur sont faites, qui nous affermissent dans la confiance que nous avons en celles qui sont faites à l'Eglise.

Tertull. lib. de pudicitia, pag. 714. edit. Rigalt.

CHAP. VII.

Origen. hom. 5. sur Jeremie, édit. de M. Huet.

S. Chrysost. hom. 19. sur l'Epître aux Rom.

12. Origene & saint Chrysostome, ont entrevu quelque chose d'approchant. Mais saint Gregoire le grand s'est expliqué nettement sur deux points essentiels : dont le premier est, que l'Eglise tombera dans une espece de vieillesse qui l'empêchera d'être aussi féconde que dans les premiers tems. Et le second, que cette même Eglise affoiblie par l'âge & par une espece de sterilité, sera renouvellée par le retour des Juifs, & qu'elle aura pour lors autant de force & de fécondité que dans les tems de sa jeunesse. *Cum in diebus illis*, dit ce Pere, *Ecclesia quasi quodam senio debilitata per prædicationem filios parere non valet, reminiscitur fœcunditatis antiquæ dicens : sicut fui in diebus adolescentiæ meæ, quamvis post eosdem dies quibus deprimitur, jam tamen, circa ipsum finem temporum, grandi prædicationis virtute roboretur.* La longue & serieuse méditation du livre de Job avoit fort instruit ce Pere d'un mystere, moins approfondi par quelques autres. Il avoit vû dans les pertes de Job & dans sa pauvreté, les pertes futures de l'Eglise & l'indigence où elle tomberoit quoiqu'elle conservât comme lui une patience, une foi & une esperance, que rien ne séroit capable d'ébranler. Et il avoit vû aussi dans le retablissement de Job, dans la reconciliation de ses parens & de ses amis avec lui, dans sa nouvelle famille, & dans la restitution au double de ses troupeaux, le rétablissement de l'Eglise dans le dernier âge, la réunion des Juifs avec elle, & par eux celle des autres peuples, sa nouvelle famille, & l'augmentation au double de tous les biens, que divers accidens lui avoient enlevez : *Sancta Ecclesia..... dupli-*

Lib. 19. Moral. in Job.

Lib. 35. Moral. in Job.

cia in fine recipit, quia in ea ex utraque natione, fidelium numerus multiplicior excrescit..... duplices boves, atque asinos recipit, quia prædicatores sancti, qui pressi formidine in ejus dudum tentatione tacuerunt.... tanto jam nunc robustius in confessione veritatis voces suas exerunt, quanto debilius ante timuerunt.

§. 14. *Le mur de séparation ayant été détruit par la mort de* JESUS-CHRIST, *les prémices des Juifs & des Gentils se sont unies dans la foi. Les Juifs ont relevé ce mur de division:* JESUS-CHRIST *le renversera une seconde fois.*

1. C'EST ainsi que s'accomplira parfaitement le mystere que nous avons entrepris d'expliquer dans ce chapitre, & que J. C. réunira pleinement & pour toujours les deux peuples, en abolissant l'inimitié qui les divisoit & qui subsiste en partie par l'aveuglement du Juif & par le mépris qu'en fait le Gentil. Les prémices d'Israel & celles des nations se sont unies très-étroitement dans la naissance de l'Eglise: mais à mesure que les nations sont devenues fideles, la foi est devenue plus rare dans Israel, & elle s'y est enfin tout-à-fait éteinte; & à l'exemple du figuier qui étoit sa figure, il a été seiché jusques dans ses racines: car quelques particuliers échappez au naufrage commun, ne sont qu'une foible exception, quand même leur conversion seroit aussi sincere dans tous, qu'elle est suspecte dans plusieurs.

2. Dès ce tems, où la foi d'Israel a commencé à être rare (& ce tems étoit déja celui

de saint Paul) l'inimitié entre les deux peuples a commencé à reparoître : & ce grand Apôtre, qui nous apprend que » J. C. les » avoit reconciliez avec Dieu par sa croix, » ayant détruit par elle l'inimitié qui étoit » entr'eux, » n'en enseigne pas moins que par rapport à l'Evangile les Juifs sont encore
Rom. 11. 28. ennemis, & de Dieu & des Gentils ; *secundum Evangelium inimici.* Une telle inimitié s'est toujours accrûe, & elle paroîtroit irréconciliable si nous ne sçavions qu'elle ne s'étend point jusqu'aux élus de cette nation qui sont très chers à Dieu & à l'Eglise des Gentils à cause de leurs Peres : *secundum electionem autem carissimi propter patres.* L'intervale entre les prémices d'Israel & ces élus qui sont compris dans la promesse faite à Abraham est un intervale de division & de haine. Il faut que la reconciliation obtenue par J. C. fasse cesser cet intervale. Il faut que sa grace détruise de nouveau la muraille de séparation qu'il avoit rompue en sa chair, & que le Juif s'est efforcé de relever. Il faut qu'en qualité de pierre angulaire, il unisse une deuxiéme fois les deux murailles opposées, dont l'une s'est manifestement écartée de l'angle, sans qu'il soit au pouvoir d'aucun architecte de l'y réunir. Jusques là l'ouvrage est imparfait, & l'édifice ne peut s'élever à la hauteur du premier dessein, ni devenir un temple, qui ait toutes ses proportions, & qui soit en état d'être dedié par une derniere consécration.

3. Il faut que tous les freres de J. C. selon
Job. 42. 9. la chair, dont ceux de Job ont été doublement la figure lorsqu'ils l'ont calomnié, & lorsqu'ils l'ont choisi pour médiateur auprès de Dieu,

se réunissent dans sa maison, qu'ils s'asseient à sa table, & qu'ils ne composent qu'un seul peuple avec ceux qui sont arrivez avant eux, & qui les ont prévenus dans le Royaume de Dieu; *venerunt ad eum omnes fratres sui, & universæ sorores suæ, & cuncti qui noverant eum prius, & comederunt cum eo panem in domo ejus.* Ibid. 11. Cette pleine & entiere réunion des deux peuples non seulement dans une même maison, mais à une même table, plus éloignée peut-être & plus voisine aussi que nous ne le pensons, fait la plus douce consolation de l'Eglise; & ceux qui l'aiment véritablement s'occupent par avance à l'exemple de saint Gregoire, de ce grand & admirable spectacle, & ils préviennent comme lui par l'activité de leur foi, ce qui est reservé pour un autre tems que le leur. S. Greg. l. 35. Mor. in Job. C'est avec un sin-
» gulier plaisir, dit ce grand Pape, que j'ou-
» vre les yeux de la foi pour considerer dès
» maintenant ce dernier festin que fera l'E-
» glise, lorsqu'elle recevra dans son sein le
» peuple d'Israël; ce sera le grand Elie qui
» viendra pour inviter les Juifs à ce festin;
» & alors les parens & les amis viendront
» trouver avec des présens celui qu'ils regar-
» doient avec mépris, lorsqu'ils le voyoient
» dans l'affliction: *Aperire libet oculos fidei, & illud extremum sanctæ Ecclesiæ de susceptione Israelitici populi convivium contemplari. Ad quod nimirum convivium magnus ille veniens Elias, convivantium invitator adhibetur; & tunc propinqui, tunc noti ad eum cum muneribus veniunt quem in flagello paulò ante positum contempserunt.*

4. C'est ainsi que le peuple Juif se trouvera

CHAP. VII. en même tems le premier & le dernier. Le premier, puisque c'est à lui que l'Eglise doit sa naissance; & le dernier, puisque ce sera à lui qu'elle devra sa consommation. Les premiers qui ont été reservez dans Israel, ont porté la lumiere aux nations : & ceux que la grace s'est reservez dans les derniers tems, acheveront de les convertir. Ils ont eu les premiers la grace du martyre, & ils l'auront aussi les derniers. Ils ont connu dans la naissance de l'Eglise, l'inutilité de la loi & de tous les efforts humains pour acquerir la véritable justice : ils auront la même connoissance à la fin des tems, & ils n'auront garde d'attribuer leur changement, & celui des nations qu'ils convertiront, à une autre cause que celle d'une grace toute puissante, puisque leur aveuglement invincible jusques là & celui des nations aussi invincibles que le leur, auront prouvé pendant tant de siecles, que la grace seule de J. C. en étoit le remede.

5. On verra pour lors combien il est vrai que la sagesse de Dieu préside également au commencement & à la fin de ses ouvrages: avec quelle efficace elle fait réussir tout ce qu'elle a résolu : & avec quelle miséricorde & quelle bonté elle se soumet les volontez des hommes quelques rebelles qu'elles soient, en leur découvrant ce qui leur étoit inconnu, & en changeant leur injuste haine en un amour également pur & genereux : *Sapientiam non vincit malitia, attingit ergo à fine usque ad finem fortiter, & disponit omnia suaviter.* On verra combien il est vrai, que tout le plan des desseins de Dieu lui a été présent avant tous les siecles. *Notum à saeculo est Domino opus*

Sap. 7. 30. & 8. 1.

Act. 15. 18.

ſuum. Et l'on verra avec admiration & avec action de graces que ſes dons ſont ſans repentir ; que ſes promeſſes ſont immuables, & que l'infidelité des hommes, ſoit Juifs, ſoit Gentils, n'aura ſervi qu'à rendre plus évidente la verité de ſa parole : *Eſt Deus verax : omnis autem homo mendax, ſicut ſcriptum eſt. Ut juſtificeris in ſermonibus tuis, & vincas cum judicaris.* Rom. 3. 4.



CHAPITRE VIII.

Où l'on explique ces paroles de saint Paul aux Corinthiens : » L'amour » de JESUS-CHRIST nous presse, » considerant que si un seul est mort » pour tous, donc tous sont morts ; » & que JESUS-CHRIST est mort » pour tous, afin que ceux qui vi- » vent ne vivent plus pour eux- » mêmes, mais pour celui qui est » mort & qui est resuscité pour eux.

(a) συνέχει, *constringit*. (b) κρίναντας ὅτι, *judicantes hoc.*

Charitas Christi urget (a) nos, æstimantes (b) hoc, quoniam si unus pro omnibus mortuus est, ergo omnes mortui sunt : & pro omnibus mortuus est Christus, ut & qui vivunt, jam non sibi vivant, sed ei, qui pro ipsis mortuus est & resurrexit. 2. Epist. aux Corinth. chap. 5. v. 14. 15.

§. I. *Ces paroles de l'Apôtre sont comme l'abregé & la fin de tout ce qu'il a dit sur le mystere de* JESUS-CHRIST *crucifié. Il ne parle point ici de la mort causée par le peché : il parle de la mort au peché : il dit*

que nous devons ne plus vivre que pour JESUS-CHRIST, *qui est mort pour nous.* CHAP. VIII.

1. MON dessein est de terminer par l'explication de ces paroles de saint Paul, tout ce qu'il nous a appris de grand, de profond & de sublime, du mystere de J. C. crucifié, non seulement parce que je ne vois rien dans la doctrine de cet Apôtre qui ne puisse être éclairci par les lumieres qu'il nous a communiquées jusques ici, mais aussi parce que les veritez qu'il nous enseigne dans les paroles que je viens de citer, sont le terme & le fruit de toutes les autres; & qu'elles sont en même tems l'abregé & la fin de toutes les richesses que ce grand Apôtre nous a découvertes dans les souffrances & dans la mort du Fils de Dieu.

2. *L'amour de Jesus-Christ nous presse.*

Avant que d'aller plus avant, il est utile d'observer en premier lieu, que c'est comme incidemment, & par occasion que saint Paul établit le grand principe que nous devons bien-tôt approfondir. Il avoit été contraint de parler avantageusement de son ministere, de ses travaux & de ses souffrances, pour empêcher que les Corinthiens ne se laissassent séduire par de faux Apôtres, qui tâchoient d'obscurcir la gloire de saint Paul, & de les détacher de l'Evangile, aussi bien que de sa personne. Cette nécessité, contraire en apparence à l'humilité, pouvoit être censurée, quoiqu'injustement: & l'humilité de saint Paul qui avoit ce semble donné lieu aux manieres avantageuses que les faux Docteurs prenoient à son égard, pouvoit aussi être blâmée, quoiqu'avec la même injustice. Saint

Paul pour justifier l'une & l'autre, en découvre les motifs aux Corinthiens, & il les assure que c'est pour la gloire de Dieu & non pour la sienne qu'il est sorti des bornes ordinaires de la moderation & de l'humilité. Comme c'est pour leur exemple & pour leur édification, & non par timidité & par foiblesse, qu'il est demeuré dans une retenue & une simplicité dont de vains prédicateurs ont abusé. *Sive enim*, leur dit-il, *mente excedimus, Deo: sive sobrii sumus, vobis*. Après quoi il ajoute aussi-tôt : » Car l'amour de Dieu nous presse, » considerant que si un seul est mort pour tous, » donc tous sont morts, afin que ceux qui vi- » vent ne vivent plus pour eux mêmes, mais » pour celui qui est mort pour eux : » remontant ainsi non seulement jusqu'à la pureté de ses intentions, mais jusqu'au principe qui a dû les lui inspirer : & faisant entendre aux Corinthiens qu'il ne doit plus être question des motifs humains, quand on a bien compris qu'on est mort avec J. C. & qu'on n'est vivant que pour lui ; & que c'est uniquement par rapport à sa gloire & à l'interêt de l'Eglise qu'on doit faire paroître selon les occasions & les besoins, ou de la dignité ou de l'humilité.

3. Il faut observer en second lieu, que lorsque saint Paul conclut de ce que J. C. *est mort pour tous*, *que tous* par une suite nécessaire, *sont morts* aussi, il ne parle point de la mort causée par le peché d'Adam, comme s'il vouloit dire que puisque J. C. est mort pour tous les hommes, il en faut conclure qu'aucun homme n'est exemt ni du peché d'Adam, ni de la mort qui en est la peine. Cette verité est certaine, & le fondement même de la religion ;

mais le deſſein de l'Apôtre n'étoit pas de l'établir dans les paroles dont il s'agit, & ſon raiſonnement a un autre objet, puiſqu'il conclut de ce *que tous ſont morts, que* tous vivent pour J. C. qui eſt mort pour eux : car il eſt évident que ce n'eſt point à cauſe que tous les hommes ſont morts avec Adam, qu'ils ſont vivans pour J. C. Saint Paul parle donc non de la mort cauſée par le peché, mais de la mort au peché, ſoit qu'il ſoit hereditaire, comme celui d'Adam, ſoit qu'il ſoit perſonnel : & alors la conſequence eſt naturelle, que ceux qui ſont morts au peché, ſont vivans pour J. C.

4. Il faut obſerver en troiſiéme lieu, que lorſque ſaint Paul dit, que puiſqu'un ſeul eſt mort pour tous, donc tous ſont morts, il ne prétend pas dire ce qui eſt effectivement, mais ce qui doit être. Il conclut du principe au devoir : mais non du devoir à l'execution & à l'accompliſſement. Il montre à quoi la mort de J. C. nous engage, & non la fidelité de tous ceux qui ſans douter de la verité de ſa mort, n'en comprennent pas les ſuites, ni l'obligation indiſpenſable qu'elle leur impoſe, ou qui les comprennent par l'eſprit, ſans y répondre par leur vertu.

§. 2. *Notre mort au peché doit être auſſi réelle que l'a été celle que* JESUS-CHRIST *a ſoufferte. Nous ſommes morts avec lui ſur la croix ; nous n'avons plus d'autre vie, que la ſienne. Nous ne devons pas plus prendre de part aux maximes du monde, que ſi nous n'étions plus au monde.*

1. » L'AMOUR de J. C. nous preſſe, con-

» siderant que si un seul est mort pour tous, » donc tous sont morts. » Nous avons dit souvent que tous les mysteres de J. C. nous étoient communs avec lui, parce qu'il les avoit tous accomplis pour nous, en notre nom, & comme nous représentant tous dans sa personne; & nous avons établi cette importante verité sur des passages clairs & indubitables de l'Ecriture. Mais quand on s'appliqueroit à les obscurcir, comment pouroit-on répandre quelques tenebres sur celui que nous expliquons? L'Apôtre a-t-il pû marquer d'une maniere plus claire & plus forte que c'est en notre nom & comme nous représentant que J. C. est mort, qu'en disant: *que si un seul est mort pour tous, donc tous sont morts?* Une telle consequence ne prouve-t-elle pas invinciblement le principe dont elle est tirée? Et une consequence qui est regardée par saint Paul, comme la base & le fondement de toute la pieté chrétienne, peut-elle être regardée comme arbitraire, ou comme incertaine? Commençons donc par la répeter comme une verité capitale. Etablissons la comme la base d'une solide pieté; & considerons avec une nouvelle attention la liaison étroite & indispensable qu'il y a entre la mort de J. C. & la nôtre.

2. Il faut que la nôtre soit aussi réelle que celle de J. C. quoiqu'elle soit d'un autre genre: car il faut que la mort que J. C. a voulu causer en nous, en expirant pour nous sur la croix, ait son effet & qu'elle réponde à son dessein: autrement sa mort n'auroit aucune suite: elle seroit purement personnelle: & elle ne produiroit pas en nous une mort qui fût l'imitation de la sienne. Ce seroit donc une

illuſion & une erreur, que d'allégoriſer telle- CHAP. VIII.
ment notre mort, qu'elle ne fût qu'une ſimple idée, & qu'elle ne conſiſtât que dans des penſées abſtraites, ſans avoir rien d'effectif ni de réel qu'on pût raiſonnablement comparer avec la mort de J. C. ſur la croix.

3. Il doit être vrai de nous à proportion comme de ſaint Paul, que c'eſt par la loi que nous ſommes morts à la loi; qu'elle a demandé notre mort, & que nous l'avons réellement ſoufferte en J. C. que nous avons été attachez à ſa croix avec lui; que nous n'avons plus d'autre vie que la ſienne; & que ce n'eſt plus nous qui vivons, mais que c'eſt lui-même qui vit en nous: *Ego per legem, legi* Gal. 2. 19. 20.
mortuus ſum, ut Deo vivam. Chriſto confixus ſum cruci. Vivo autem, jam non ego, vivit vero in me Chriſtus. C'eſt à tous les fideles que ſaint Paul parle quand il écrit en ces termes aux Coloſſiens: »Vous êtes morts, Coloſ. 3. 3.
» & votre vie eſt cachée en Dieu avec J. C. & » lorſque J. C. qui eſt votre vie viendra à pa- » roître vous paroîtrez auſſi avec lui dans ſa gloire. Nous n'examinons pas maintenant en quoi conſiſte cette mort, qui ne peut être bien connue, que par la vie qui doit y répondre. Il nous ſuffit de ſçavoir que cette mort eſt très-ſérieuſe; qu'elle eſt une expreſſion de celle de J. C. & qu'elle fait pour nous, à l'égard du monde, dont elle nous ſépare, & à qui elle nous rend en quelque ſorte inviſibles, ce que la mort naturelle a fait en J. C. par rapport au commerce viſible qu'il avoit avec les hommes, dont elle l'a ſéparé pour le cacher dans le ſein de ſon Pere.

4. » Si vous êtes morts avec J. C. aux éle- » mens de ce monde, dit encore ſaint Paul

CHAP. VIII. » aux Colossiens, comment vous y assujettis-» sez-vous, comme si vous étiez encore vi-» vans dans le monde ? » Il entend par les élemens de ce monde les observances de la loi de Moyse, qui ont été les premieres instructions données aux hommes, lorsqu'ils étoient encore enfans & soumis à la loi, comme à leur precepteur : mais au lieu de les appeller les élemens de la loi, il les appelle les élemens du monde, pour avoir droit de dire aux Colossiens, que n'étant plus de ce monde & y étant morts, il est étonnant qu'ils consentent à s'assujettir à des établissemens & à des usages qui ne les regardent plus : *Si mortui estis cum Christo ab elementis hujus mundi : quid adhuc tanquam viventes in mundo * decernitis ?* On ne peut trop appuïer sur cette expression, » comme si vous étiez enco-» re vivans dans le monde ; » elle ne suppose pas seulement que les véritables chrétiens y soient morts, mais que leur mort à son égard soit si certaine & si indispensable qu'on ait droit d'en conclure qu'ils ne prennent plus de part, non seulement à ses loix & à ses maximes, mais aux observances mêmes de la loi de Moyse, dont l'institution étoit divine ; mais dont l'usage ne les regarde plus, puisqu'ils sont morts avec J. C. & qu'ils n'ont de vie que pour lui & par rapport à lui.

Colos. 2. 20.

* δογματίζεσθε *decretis tenemini.* Eras.

§. 3. *Nous vivions à nous-mêmes & pour l'amour de nous ſeuls; il faut que l'amour de Dieu ſoit en nous le principe d'une nouvelle vie. Comme nous ſommes rachetez par le prix infini du ſang de* JESUS-CHRIST, *nous ne ſommes plus à nous: il n'eſt aucun âge, aucune condition, aucun inſtant, où il ſoit permis de n'être pas tout à* JESUS-CHRIST.

1. » L'AMOUR de J. C. nous preſſe, con-
» ſiderant que ſi un ſeul eſt mort pour tous,
» donc tous ſont morts; & que J. C. eſt mort
» pour tous, afin que ceux qui vivent ne vi-
» vent plus pour eux-mêmes, mais pour ce-
» lui qui eſt mort & qui eſt reſſuſcité pour
» eux. » On n'eſt mort avec J. C. qu'à condition de vivre pour lui. La mort n'eſt véritable qu'autant que la vie qui lui ſuccede eſt véritable. Ni la mort, ni la vie, ne peuvent être mêlées & comme réduites à un milieu qui ſoit compoſé de l'une & de l'autre. Il faut être mort avant que de reſſuſciter: & il faut ſortir du tombeau, s'il eſt vrai qu'on ſoit reſſuſcité. Mais à quoi faut-il mourir? A ce qui faiſoit auparavant notre vie. C'étoit pour nous que nous vivions, avant que nous mouruſſions en J. C. C'étoit l'amour de nous-mêmes qui étoit le principe de notre vie, de nos mouvemens, de nos déſirs, de nos craintes, de notre joie, de notre douleur. Nous étions devenus le principal motif, le centre & la fin de toutes nos actions & de tous nos deſſeins. C'étoit en nous que nous cherchions le bonheur, & c'étoit pour nous que nous le cherchions. C'eſt à cet amour injuſte & à la

vie dont il étoit le principe, que nous devons mourir, & que nous sommes morts en effet, si nous sommes morts avec J. C. & à la place de cet amour qui a dû expirer avec J. C. sur la croix, nous avons reçû l'amour de Dieu, qui est devenu en nous le principe d'une nouvelle vie, dont tous les mouvemens, tous les desirs & toutes les actions se terminent à Dieu & à J. C. son Fils, qui est mort & ressuscité pour nous. C'est cet amour de Dieu, qui nous presse, comme le dit saint Paul, qui nous exhorte, qui nous pousse, qui nous impose une double nécessité de vivre pour J. C. qui nous rend vifs & agissans pour lui, qui nous rend toujours presente la charité qu'il a eu pour nous, & qui nous porte à lui consacrer notre vie, comme il a bien voulu nous consacrer la sienne. *Charitas Christi urget nos, æstimantes hoc, quoniam si unus pro omnibus mortuus est, ergo omnes mortui sunt, ut qui vivunt, jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est, & resurrexit.*

2. Rien ne seroit plus juste que cette sainte émulation qui nous porteroit à donner vie pour vie, & à consacrer à J.C. celle qu'il nous a meritée, en se livrant pour nous à la mort, mais ce n'est point une simple reconnoissance qui nous y oblige. Ce n'est pas même un simple devoir d'imiter un si grand modele, & de tâcher de répondre par notre amour à une charité si incompréhensible, & dont nous étions si indignes. C'est le fond même de notre être & de notre état, qui nous impose la nécessité de vivre uniquement pour J. C. & de n'aimer que lui. Et ce fond dont je parle, n'est point le titre de notre création,

quoqu'il suffise seul pour nous imposer cette necessité. C'est un droit & un titre nouveau que J. C. a acquis sur nous en nous achetant, & en voulant bien nous acheter au prix de son sang. C'est pour cela qu'il est mort, afin que notre premiere vie fût abolie, & que la nouvelle créature, qui seroit le fruit de sa mort & de sa resurrection, fût uniquement à lui, & ne pût avoir d'autre objet, d'autre fin, ni d'autre mérite : „ Ne sçavez-vous pas, „ disoit saint Paul aux Corinthiens, que vo„ tre corps est le temple du Saint Esprit qui „ réside en vous, & qui vous a été donné de „ Dieu : & que vous n'êtes point à vous„ mêmes ? Car vous avez été achetez un grand „ prix : *Non estis vestri, empti enim estis* „ *pretio magno.* Glorifiez donc & portez Dieu „ dans votre corps & dans votre esprit, * „ puisque l'un & l'autre sont à Dieu.

1. *Cor.* 6. 19. & 20.

* Le grec ajoute, *& in spiritu vestro, quæ sunt Dei.*

3. Que peuvent ajouter nos reflexions à ces paroles, *vous n'êtes point à vous?* & à celles qui suivent : *car vous êtes achetez d'un grand prix?* Que ne signifient point ces mots importans : Vous n'êtes point à vous ? Quelles bornes pouvons-nous y donner ? Quelle exception avons-nous droit d'y mettre ? Si nous-mêmes ne sommes pas à nous, que pouvons-nous nous reserver ? Comment espererions-nous de cacher à celui qui nous a rachetez, & qui connoît toute l'étendue de ses droits, les infidelitez que nous commettrions dans son service ? Comment sur tout lui déroberions-nous notre cœur, dont il est plus jaloux, & qu'il a voulu principalement acheter ? Par quel artifice prétendrions-nous sauver notre liberté pour laquelle il a sacrifié la sienne, & qu'il a eu dessein de s'assujettir

CHAP. VIII. pour se soumettre par elle tout le reste ? Mais quand nous pourrions y réussir, de quelle confusion ne nous couvriroit pas le prix immense dont nous avons été achetez ? Peut-il y avoir quelque proportion entre un prix infini, & notre bassesse ? Y aura t-il jamais quelque égalité entre ce que nous avons couté & ce que nous sommes ; entre J. C. & nous : entre sa vie & la nôtre : entre ce qu'il a donné pour nous & ce que nous lui rendons ? Comment donc oserions-nous reprendre quelque chose de ce qu'il a si cherement acheté, comme si le prix dont il l'a païé étoit au-dessous de nous ? Et comment soutiendrions-nous un jour le parallele qui sera fait entre le sang de J. C. & notre fidelité, si au lieu de prévenir une telle comparaison par un zele plein de fraieur & de tremblement, nous affections de décharger le côté de la balance où nos actions & notre reconnoissance seront pésées.

1. Pet. 1. 14. 15. 18. 19. 4. » Ne devenez pas semblables, nous dit » le premier des Apôtres, à ce que vous étiez » autrefois, lorsque dans votre ignorance » vous vous abandonniez à vos passions ; mais » soiez saints en toute la conduite de votre » vie, comme celui qui vous a appellez est » saint... Sçachant que ce n'a pas été par des » choses corruptibles comme de l'or, ou de » l'argent, que vous avez été rachetez de la » vanité paternelle & hereditaire de votre premiere vie, mais par le précieux sang de » J. C. comme de l'agneau sans tache & sans » défaut, qui avoit été prédestiné avant la » création du monde, mais qui a été manifesté dans les derniers tems pour l'amour de » vous. » La conformité entre saint Pierre & saint Paul ne peut être plus grande. L'un &

l'autre nous enſeignent que nous ne ſommes plus à nous ; que J. C. nous a achetez du prix de ſon ſang ; que toute notre conduite, & non ſeulement une partie de notre vie, doit être ſainte : *in omni converſatione ſanctis ſitis* ; que notre ſainteté doit être l'imitation & l'effet de celle de Dieu même : *ſecundum eum, qui vocavit vos, ſanctum* : que nous ſommes à l'agneau qui a verſé ſon ſang pour nous délivrer de l'épée de l'exterminateur, & qui eſt devenu notre Pere en devenant notre Prêtre, & notre victime : *non corruptibilibus auro vel argento redempti, ſed pretioſo ſanguine quaſi agni immaculati Chriſti* ; & que nous avons une obligation plus étroite de vivre pour lui, que tous ceux qui ont précedé l'accompliſſement de ſes myſteres, parce que c'étoit à nous que le tems en étoit reſervé, & que la bonté de Dieu nous avoit en cela diſtinguez de tous les autres : *Præcogniti quidem ante mundi conſtitutionem, manifeſtati autem noviſſimis temporibus propter vos.*

CHAP. VIII.

5. C'eſt ſur ces veritez eſſentielles à la religion que la pieté doit être fondée. On entreprendroit inutilement de les ébranler ; ni le tems ni la coutume ne preſcriront jamais contr'elles. Elles ſont de la premiere & de l'ancienne tradition apoſtolique. Il y faudroit neceſſairement revenir, ſi l'on avoit le malheur de s'en écarter ; & il ne ſera jamais au pouvoir ni des anges ni des hommes de rien changer dans les divines paroles de ſaint Paul : » nul de nous ne vit pour ſoi-même, & nul » de nous ne meurt pour ſoi-même : *Nemo* » *noſtrum ſibi vivit, & nemo ſibi moritur.* » Car ſoit que nous vivions, c'eſt pour le

Rom. 14. 7. 8. 9.

» Seigneur que nous vivons : & soit que » nous mourions, c'est pour le Seigneur que » nous mourons. Soit donc que nous vivions, » ou que nous mourions, nous sommes tou- » jours au Seigneur : *Sive ergo vivimus, sive » morimur, Domini sumus.* Car c'est pour cela » même que J. C. est mort, & qu'il est ressus- » cité, afin d'acquerir une domination souve- » raine sur les morts & sur les vivans : *In hoc enim Christus mortuus est, & resurrexit, ut & mortuorum & vivorum dominetur.*

6. Observez, s'il vous plaît, combien ces paroles sont generales : » Nul de nous ne vit » & ne meurt pour soi même ; & combien elles excluent toute distinction. On se tromperoit donc & dans un point ou l'erreur seroit capitale, si l'on exceptoit de cette maxime les personnes engagées dans le mariage & dans des emplois seculiers ; si l'on la réduisoit aux Ecclesiastiques, aux Religieux, aux Vierges qui se sont consacrées au Seigneur ; si on la limitoit à certaines conditions, à certains âges, à des tems privilegiez & particuliers. Il faudroit pour autoriser ces distinctions, commencer par exclure de la mort & de la rédemption de J. C. tous ceux qui se croiroient exemts de la regle generale. Car c'est » sur la mort & sur la resurrection de » J. C. que saint Paul l'établit : *In hoc enim*, dit-il, *Christus mortuus est & resurrexit.* C'est pour cela même qu'il est mort & ressuscité, pour s'acquerir une domination souveraine sur les morts, & sur les vivans : *Ut & mortuorum & viventium dominetur.*

7. Observez aussi que saint Paul n'excepte aucun instant de notre vie, & que depuis le

premier, jusqu'au dernier qui se termine à la mort, tout est au Seigneur. Nul ne vit & nul ne meurt pour soi. Il n'y a aucun intervalle qui soit excepté. Nous sommes achetez en naissant, nous le sommes en mourant. Il n'y a aucun moment où nous puissions dire que nous sommes à nous. Il n'y en a aucun que J. C. ne se soit acquis. Dans tous, notre gloire consiste à dire avec verité: *Domini sumus.*

8. Observez enfin quelle consolation saint Paul prépare aux mourans, en les assurant que c'est pour le Seigneur qu'ils meurent. *Domino morimur.* Qu'ils sont à lui d'une maniere particuliere dans cet état qui paroît si humiliant, & qui sans J. C. ne seroit pour nous qu'un honteux supplice, & le commencement d'un autre qui seroit éternel: *Sive morimur, Domini sumus*; que leur mort est plus à lui qu'à eux; que c'est en son nom qu'ils meurent; que c'est sa mort qu'ils imitent, qu'ils representent, qu'ils continuent; & que c'est principalement à ce dernier sacrifice qu'il attache & qu'il unit le mérite du sien: *Sive morimur Domino morimur: sive morimur, Domini sumus.*



§. 4. Rien de ce que nous avons n'est à nous ; nous sommes donc obligez d'en faire usage pour la gloire de Dieu à qui tout appartient. Cette obligation s'étend aux actions les plus indifferentes & les plus naturelles : il n'en est aucune qui ne doive être rapportée à Dieu au nom de JESUS-CHRIST *qui nous a rachetez.*

1. C'EST une suite naturelle des grandes veritez, qui viennent d'être établies : que nous sommes morts, puisqu'un seul est mort pour tous : que nous ne sommes point à nous, puisque nous avons été achetez d'un grand prix : & qu'aucun de nous ne vit & ne meurt pour soi-même, mais pour J. C. qui est mort & ressuscité, pour acquerir un droit nouveau sur notre vie & sur notre mort : c'est, dis-je, une suite naturelle de ces importantes veritez, que toutes nos actions sont à J. C. même celles qui paroissent ou legeres ou indifferentes. Saint Paul qui nous a instruits de ces veritez, en a tiré lui-même cette consequence, & il nous a appris à en faire l'application à toutes les choses qui dépendent ou de l'esprit ou du corps, ou de l'un & de l'autre : » Vous n'êtes point à vous-mêmes, » dit-il, car vous êtes achetez d'un grand » prix. » Voila le principe ; & voici la consequence : » Glorifiez donc & portez Dieu » dans votre corps, & dans votre esprit, » puisque l'un & l'autre sont à Dieu. » N'usez de vous que comme d'un bien qui est à Dieu, & dont il ne vous accorde l'usage que pour sa gloire. Que votre corps soit son autel & son temple. Que votre esprit en soit le

Prêtre, & en même tems la victime. Que tout soit en vous consacré à son culte. Que tout lui soit dédié. Et qu'il soit visible que comme l'Arche d'alliance, vous êtes son thrôme & sa gloire; qu'il repose sur votre esprit comme sur les Cherubins qui couvroient l'Arche, & que votre corps lui sert de marche-pied, comme il est dit que l'Arche lui en servoit dans le sanctuaire. *Glorificate & portate Deum in corpore vestro & in spiritu vestro quæ sunt Dei.*

2. Mais peut-être trouvera-t-on ces expressions trop generales, & même trop augustes, pour les abaisser jusqu'à des actions indifferentes ou purement naturelles. Il n'y en a point qui méritent mieux ce nom que l'action de boire & de manger: & néanmoins c'est par rapport à cette action que saint Paul établit cette grande maxime: que nul de nous ne vit ou ne meurt pour soi-même. Il s'agissoit de terminer une question qui divisoit les fidéles, dont les uns s'abstenoient de quelques viandes, & les autres usoient de toutes indifferemment. Saint Paul ne condamne ni les uns ni les autres, pourvû que l'abstinence & l'usage des uns & des autres se terminent à l'action de graces & à la gloire de Dieu: » Celui qui mange de tout, dit l'Apôtre, le » fait pour plaire au Seigneur, & il en rend » graces à Dieu: & celui qui ne mange pas » de tout, le fait aussi pour plaire au Sei- » gneur, & il rend aussi graces à Dieu. » Voila, dit-il, l'essentiel: l'un mange pour le Seigneur, *Domino manducat:* & l'autre qui ne mange pas, s'abstient pour le Seigneur, *Domino non manducat.* C'est de cette vûe que dépend la bonté ou de l'usage, ou de

Rom. 14. 6.

l'abstinence. Avec une telle fin deux actions qui paroissent opposées, ont la même rectitude & le même mérite. Mais sans cette fin l'une & l'autre sont défectueuses, & sont dignes de censure, parce qu'aucun de nous ne vit & ne meurt pour soi, & que nous sommes au Seigneur pendant la vie & jusqu'à la mort.

3. Qui auroit crû que saint Paul auroit pris une si legere occasion pour établir une verité d'une si grande consequence? Et qu'à propos de manger, ou de ne pas manger, il se soit élevé jusqu'à ce sublime principe, que nous ne vivons, & que nous ne mourons point pour nous mêmes, mais pour celui qui est mort & ressuscité pour acquerir un empire souverain sur les morts & sur les vivans? Mais d'un côté nulle occasion n'est legere, selon l'Apôtre, puisque tout doit être saint dans un chrétien, & que par consequent tout y est important. Et d'un autre côté ce n'est point une occasion particuliere qui détermine saint Paul à établir la maxime generale, que nous ne sommes point à nous, & que ce n'est point pour nous que nous devons vivre & mourir: mais c'est l'évidence & la certitude de cette grande maxime, qui sert de regle à saint Paul & à nous pour décider de la bonté de nos actions, & de celles même qui sont naturelles & indifferentes.

4. On dira peut être que la question qui divisoit les fidéles par rapport à l'abstinence, ou à l'usage de certaines viandes, avoit une liaison necessaire avec la religion, puisque ceux qui suivoient des pratiques differentes, avoient également le dessein de l'observer d'une maniere plus pure; & qu'ainsi la regle établie par saint Paul ne convient point aux

actions naturelles, où la religion n'a point de part. Mais une telle réponse n'a rien de solide, & elle est directement contraire à la pensée de l'Apôtre, qui veut que toutes les actions de notre vie soient acquises à J. C. puisque notre vie elle-même n'est point à nous, & que nous sommes achetez par le prix de son sang. C'est pour cela qu'il écrit aux Corinthiens en termes generaux : » Soit » que vous mangiez, soit que vous buviez, » & quelque chose que vous fassiez, faites » tout pour le gloire de Dieu. ». Il termine toutes les questions, & il prévient tous les doutes en ajoutant, *quelque chose que vous fassiez*. Il ne laisse aucun lieu à aucune espece de distinction. Ce qui est naturel, indifferent, leger, est consacré par l'Apôtre à la religion & à la pieté. Tout doit être fait pour Dieu, & dans le dessein de lui plaire. Tout est à lui, comme nous sommes nous-mêmes à lui. Les fruits & le champ lui appartiennent, & toutes nos actions libres, doivent lui être rapportées par le même principe, & en vertu de la même obligation qui nous ont dû convaincre que nous ne sommes plus à nous.

5. S'il étoit possible, après une décision si generale & en même-tems si précise, qu'il y eût encore quelque incertitude dans l'étendue de ce devoir, elle devoit être pleinement dissipée par ces paroles de saint Paul aux Colossiens, qui certainement sont dites à tous les fidéles : » Quoique vous fassiez, leur dit- » il, ou en parlant ou en agissant, faites tout » au nom du Seigneur J. C. rendant graces » par lui à Dieu le Pere. » Il n'est plus necessaire d'observer que tout est compris en ces mots : *quoique vous fassiez* : & que nous *Colos. 3. 17.*

seulement nos actions, mais nos paroles doivent être rapportées à Dieu, selon l'Apôtre. Cela est désormais évident. Mais comme on pourroit demander comment nos actions & nos paroles doivent être rapportées à Dieu, comment elles doivent lui plaire, saint Paul nous apprend que nous devons parler & agir au nom de J. C. c'est-à-dire, le faire par sa grace, par une foi sincere en lui, par le mouvement de son Esprit, par une sainte & étroite union avec lui : car nous sommes devenus avec J. C. par le mérite de sa mort, un holocauste, dont nous ne pouvons rien retenir, ni rien détourner. C'est un honneur qu'il nous a fait en nous associant à son sacrifice, mais un honneur auquel nous ne pouvons renoncer sans nous dégrader, & sans lui refuser le droit qu'il s'est acquis sur tout ce que nous sommes.

6. Ce seroit ébranler le fondement de notre salut, que de convertir en simple conseil un devoir fondé sur la verité de la mort & de la resurrection de J. C. Ce seroit rendre purement arbitraire notre liaison avec le prix dont il nous a achetez. Ce seroit faire dépendre de nous & de notre liberté le souverain empire qu'il s'est acquis sur notre vie & sur notre mort, en se livrant pour nos pechez & en ressuscitant pour notre justice. Ce seroit enfin convertir en simple conseil l'amour & la reconnoissance que nous devons à J. C. par un titre qui ajoute à la loi naturelle, qui nous oblige à rapporter à Dieu toutes nos actions, une loi nouvelle plus divine encore & plus indispensable s'il est possible, que la premiere, qui est néanmoins le titre essentiel & primitif de notre être.

7. Si nous voulons conserver la qualité de disciples des Apôtres, nous devons dire avec saint Paul : „ L'amour de J. C. nous presse : „ considerant que si un seul est mort pour „ tous, donc tous sont morts : *Charitas Christi urget nos : æstimantes hoc, quoniam si unus pro omnibus mortuus est, ergo omnes mortui sunt.* 2. Cor. 5. 14. Nous devons appuier sur ces paroles si profondes : *æstimantes hoc*, tâcher de les sonder, & de comprendre, s'il est possible, combien il est vrai que la mort de J. C. pour nous tous, nous a tous fait mourir à nous mêmes, à nos inclinations, à notre liberté, à nos interêts. Nous devons ensuite passer à celles-ci : *Pro omnibus mortuus est Christus, ut & qui vivunt, jam non sibi vivant : sed ei, qui pro ipsis mortuus est, & resurrexit* : & nous demander à nous-mêmes avec une espece d'indignation & de colere, si ce n'est là qu'un conseil que nous puissions omettre sans consequence ? Si c'est pour nous une œuvre de surérogation que de ne vivre plus pour nous-mêmes ? S'il nous est permis de nous préferer au prix dont J. C. nous a achetez ? Si notre liberté & notre indépendance sont encore à nous ? Si l'empire que J. C. a voulu acquerir sur nous, & sur tout ce que nous sommes, n'est réel & légitime qu'autant qu'il nous plaît. S'il est à notre choix après que J. C. n'a vécu & n'est mort que pour nous, de lui faire telle part de nos actions & de nos sentimens que nous le voudrons ? Quelle distance entre ces indignes pensées & l'esprit apostolique ! Et combien faut-il avoir dégeneré de cet esprit pour regarder comme une chose purement arbitraire, ce que les Apôtres regardoient comme

CHAP. VIII. une indispensable necessité? *Charitas Christi urget nos : æstimantes hoc, quoniam si unus pro omnibus mortuus est, ergo omnes mortui sunt, ut qui vivunt jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est & resurrexit.*

§. 5. *Qui n'est pas animé de l'esprit de* JESUS-CHRIST *n'est pas à* JESUS-CHRIST, *& n'est point participant des effets de la mort & de la resurrection du Sauveur. Ce que c'est qu'être animé de l'esprit de* JESUS-CHRIST. *A quelles marques on connoît, autant qu'il est possible, qu'on est animé de cet esprit.*

1. COMME les veritez sont liées entre elles, les devoirs sont liez aussi. Nous sommes morts à nous mêmes pour vivre à J. C. Nous vivons pour lui, en n'agissant que pour lui, & par une suite necessaire, nous renonçons à notre esprit, pour être conduits par le sien : car il n'y a que l'esprit de J. C. qui soit le principe de la loi nouvelle, qui lui est entierement consacré, où tout est à lui & où tout est digne de lui. » Si quelqu'un, » dit saint Paul, n'a point l'esprit de J. C. » il n'est point à lui, il lui est étranger, il n'est point du nombre de ceux qui peuvent dire avec verité : » Soit que nous vivions & » soit que nous mourions, nous sommes au » Seigneur. » Il ne vit point pour lui, puisqu'il ne vit pas de lui : il n'a point encore participé à l'effet de la mort de J. C. ou il y a renoncé. Il est encore à soi-même, à ses passions, à ses injustes desirs. Il ne porte point de fruits : il est sterile : & s'il est fécond, ce n'est que pour le mal : *Si quis spi-*
Rom. 8. 9.

ritum Chriſti non habet, hic non eſt ejus. CHAP. VIII.

2. Mais y a-t-il beaucoup de perſonnes, qui ſoient animées de l'eſprit de J. C. & qui ſçachent même ce que c'eſt que d'en être animé ; qui aient aſſez étudié J. C. dans ſa doctrine, dans ſes myſteres, dans ſa conduite, dans ce qu'il lui a plû de nous reveler de lui-même, ou immédiatement, ou par ſes Apôtres, pour diſcerner ce qui eſt conforme à ſon eſprit : pour juger de toutes choſes, comme il en juge : pour n'approuver que ce qu'il approuve : pour n'aimer que ce qu'il aime : pour ſe conduire dans toutes les occaſions, comme agiſſant en ſon nom, comme tenant ſa place ; comme ne faiſant que ſuivre ſes ſentimens, & comme donnant à ſa vie une nouvelle étendue par la nôtre ? Tout cela eſt néanmoins compris dans ce que l'Apôtre appelle l'eſprit de J. C. Car avoir ſon eſprit, c'eſt penſer comme lui : c'eſt vouloir ce qu'il veut : c'eſt ſe plaire dans les mêmes choſes : c'eſt agir par les mêmes vûes & par les mêmes motifs : c'eſt obéir comme il a obéi : c'eſt ſouffrir comme il a ſouffert : c'eſt dépendre en tout de ſa direction, de ſon influence, de ſon inſpiration ſecrette, de la vie interieure qu'il communique à ceux qui ſont veritablement enfans de Dieu.

3. Ceux qui le ſont, dit ſaint Paul, ſont pouſſez & conduits par l'eſprit de Dieu, qui eſt le même que celui de J. C. *quicumque ſpiritu Dei aguntur, ii ſunt filii Dei.* Rom. 8. 14. Ce divin eſprit qui eſt comme leur ame, les applique à tout le bien qu'ils doivent faire. Il ne ſe contente pas de leur en donner la connoiſſance par ſa lumiere, mais il le leur fait accomplir par l'amour qu'il leur inſpire. Il fait

CHAP. VIII. lui-même dans eux ce qu'il approuve & ce qu'il leur commande, selon cette autre parole de saint Paul aux Hebreux : *aptet vos in omni bono, ut faciatis ejus voluntatem, faciens in vobis quod placeat coram se.* Et en les poussant à toutes les saintes actions, qui sont pour eux des devoirs, il les rend dignes de l'auguste qualité d'enfans de Dieu, ne permettant pas que leurs tenebres & leur foiblesse naturelle les fassent sortir du sentier de la justice, où il leur tient lieu de guide & de protecteur. *Quicumque spiritu Dei aguntur, ii sunt filii Dei.*

Hebr. 13. 21.

4. L'esprit de Dieu est le même que celui de J. C. comme je l'ai déja observé, & comme il est aisé de le prouver par l'Ecriture : & l'esprit de J. C. n'est point different de J. C. même. C'est pour cela que l'Apôtre parle ainsi aux Corinthiens : » Examinez-vous vous-» mêmes pour reconnoître si vous êtes dans la » foi. Eprouvez-vous vous-mêmes : ne con-» noissez-vous pas, en vous connoissant vous-» mêmes, que J. C est en vous ? Si ce n'est » peut-être que vous eussiez perdu votre prix » & votre valeur. » C'est avoir J. C. dans le cœur que d'avoir son esprit. Mais à quelles marques peut-on connoître que J. C. est dans le cœur ? C'est en examinant si l'on agit par la foi, si c'est par sa lumiere qu'on se conduit, si c'est elle qui est le principe de tout ce qu'on fait : *vos ipsos tentate, si estis in fide.* C'est en sondant son propre cœur, en tâchant d'en penetrer le fond, d'en discerner les motifs, de distinguer ce qui l'afflige, ou le console ; en examinant ce qui domine en lui, ce qui y persevere, ce qui en fixe l'inconstance & l'inquiétude : *ipsi vos*

2. Cor. 13. 5.

probate. C'est en comparant ce qu'on pense, ce qu'on desire, ce qu'on évite, ce qu'on cherche, avec les idées qu'on a de la sainteté de J. C. & avec ce qui nous en est revelé dans l'Evangile : *an non cognoscitis vos metipsos, quia Jesus Christus in vobis est ?* Ces marques ne vous rassurent pas pleinement : car le fond du cœur demeure toujours inconnu : & Dieu seul en est le juge. Mais quand elles sont réunies, & qu'elles concourent toutes à rendre un témoignage favorable à notre foi, à la droiture de notre cœur, à la présence de J. C. à la conformité que nous avons avec lui ; elles calment nos inquietudes, & sans bannir tout-à-fait nos doutes & nos craintes, elles nous font gouter une paix qui en surmonte le sentiment. Mais quand ces preuves nous manquent, & que nous en avons de contraires, nous avons un juste sujet de craindre que nous n'aions perdu notre prix & notre valeur : *nisi forte reprobi estis.* C'est-à-dire, que l'esprit de J. C. ne nous anime plus ; que J. C. lui-même ne soit plus en nous : & qu'au lieu de vivre de lui, & pour lui, nous n'aions ressuscité l'amour propre, & l'orgueil qu'il avoit fait mourir en mourant pour nous sur la croix.

§. 6. Quand saint Paul a dit qu'il a été crucifié avec JESUS CHRIST, *& que c'est* JESUS-CHRIST *qui vit en lui, il a parlé en notre nom. Vivre pour* JESUS-CHRIST *c'est la définition de la vie chrétienne. Comment l'Apôtre accomplissoit en sa chair ce qui restoit à souffrir à* JESUS-CHRIST. *Comment les vrais chrétiens peuvent à proportion faire ce que faisoit saint Paul.*

1. AVANT que toutes les veritez qui ont été expliquées dans leur ordre naturel, fussent éclaircies & que leur étroite union eût été démontrée, nous n'aurions pû croire que saint Paul parloit en notre nom, lorsqu'il
Gal. 2. 20. disoit aux Galates : » J'ai été crucifié avec » J. C. & quoique je vive, ce n'est plus moi » qui vis, mais c'est J. C. qui vit en moi ; » & si je vis maintenant dans ce corps mortel, » j'y vis en la foi du Fils de Dieu qui m'a » aimé, & qui s'est livré lui-même à la mort » pour moi. » Mais il est évident desormais que ces paroles nous regardent tous, quoiqu'elles aient eu leur accomplissement dans saint Paul d'une maniere plus parfaite que dans les autres fideles. Car nous avons tous été crucifiez avec J. C. nous sommes tous le prix de son sang : nous sommes tous dans l'obligation de vivre pour lui : nous devons tous être animez de son esprit : c'est lui-même qui doit vivre en nous ; & tout l'espace de notre vie mortelle doit être moins l'expression, que la continuation de sa vie.

2. Il n'y a aucun de nous qui ne doive dire : l'amour de J. C. me presse : car si un seul est mort pour tous, donc tous sont morts. Il

n'y a par conſequent aucun de nous qui ne doive ajouter : ſi donc vous me voiez vivant, ce n'eſt plus moi qui vis, *vivo ego, jam non ego.* J'ai laiſſé le vieil homme à la croix de J.C. je ne ſuis plus ce que j'étois: je ne ſuis plus ni moi ni à moi : c'eſt J. C. qui m'a rendu une créature nouvelle : c'eſt dans ſa reſurrection que j'ai trouvé la vie : c'eſt de lui que je tiens celle que j'ai : *vivit vero in me Chriſtus.* Selon l'exterieur, j'agis, ce ſemble, comme les autres hommes. Je travaille, je parle : j'écris : toutes mes actions & tous mes deſſeins paroiſſent ne dépendre que de moi & de ma liberté, mais le principe ſecret de tous mes mouvemens, eſt la foi en J. C. Je ſuis à ſon égard dans une continuelle dépendance : je le conſulte ſur tout. Je l'ai toujours préſent à mon eſprit comme mon modéle & ma regle : je reçois à chaque inſtant ſon inſpiration & ſa vie : *quod autem nunc vivo in carne, in fide vivo filii Dei.* Et je m'oublirois mille fois plûtôt, que d'oublier qu'il m'a aimé juſqu'à ſe livrer pour moi, non ſeulement à la mort, mais à celle que j'avois méritée, c'eſt-à dire, à une mort également honteuſe & cruelle : *dilexit me, & tradidit ſemetipſum pro me.*

3. » J'ai une ferme eſperance, diſoit le » même Apôtre, aux Philippiens, que J. C. » ſera encore maintenant, comme toujours, » glorifié dans mon corps, ſoit par ma vie, » ſoit par ma mort. Car J. C. eſt ma vie, & » la mort m'eſt un gain. » Pluſieurs entendent ces dernieres paroles : J. C eſt ma vie : & la mort m'eſt un gain : comme aiant un même ſens, & ſe rapportant à un même objet, qui eſt le deſir d'être uni à J. C. & par

Philip. 1. 20. 21.

CHAP. VIII.

consequent d'être délivré des liens du corps qui sont un obstacle à cette union. Mais cette interprétation, quoiqu'elle renferme une verité certaine, ne paroît conforme ni au texte, ni au dessein de saint Paul. Cet Apôtre qui étoit alors prisonnier, & qui étoit exposé à un danger continuel de perdre sa vie par sa fermeté, & par l'indiscretion de ceux qui par un esprit de pique & de jalousie, annonçoient l'Evangile d'une maniere propre à redoubler l'attention des persécuteurs contre lui : cet Apôtre, dis-je, se trouvant entre la vie & la mort, & ne sçachant pas précisement à quoi se termineroit sa captivité, dit, qu'au milieu de ce doute, il y a une chose dont il est pleinement certain par la confiance qu'il a en J. C. & que cette chose dont il se tient assuré, est que J. C. sera glorifié, soit par sa vie, soit par sa mort : parce que s'il vit, il ne vivra que pour J. C. & que s'il meurt la mort sera un gain pour lui. *In omni fiducia, sicut semper, & nunc magnificabitur Christus in corpore meo, sive per vitam, sive per mortem ; mihi enim vivere Christus est, & mori lucrum.* Où il est visible que saint Paul oppose ces deux choses, de vivre pour J. C. ou de mourir pour ses propres interêts, bien loin de les regarder comme liées, & comme dépendantes l'une de l'autre. Et cela paroît encore plus évident par la suite : car l'Apôtre ajoute aussi tôt : » Que si je demeure plus » long-tems dans ce corps mortel, je tirerai » du fruit de mon travail : ainsi je ne sçai » que choisir. Je me trouve pressé des deux » côtez : car d'une part je desire d'être déli- » vré des liens du corps, & d'être avec J.C. » ce qui est sans comparaison le meilleur pour

Philip. 1. 15. 17.

„ moi : voila l'explication de ces morts : *& mori lucrum.* Et de l'autre il est plus utile pour votre bien que je demeure encore en cette vie, (pour y continuer l'ouvrage de J. C.) Voila l'explication de ces paroles : *mihi vivere Christus est.* CHAP. VIII.

4. Comme ces paroles sont d'un grand prix, à cause du sens profond qu'elles renferment, il a été necessaire d'écarter le sens étranger qui l'obscurcissoit : mais maintenant qu'il n'est plus douteux, considerons avec une attention pleine de religion & de foi, cette courte définition de la vie chrétienne : *mihi vivere Christus est.* „ Si je vis c'est pour J. C. que je vis. Je ne vis que pour lui plaire & pour lui obéir. Je ne vis que pour continuer son ouvrage. Je ne vis que pour faire durer sa vie, pour donner de l'étendue à ses soins, à sa charité, à ses souffrances pour son Eglise, pour accomplir ce qu'il n'a pas dû faire par lui-même, & ce qu'il a voulu que ses disciples, selon leur ministere, leurs talens, leur vocation, ajoutassent à ses prédications, à ses travaux, à ses ignominies, à ses contradictions, à ses épreuves, pour l'établissement de son regne. „ C'est ce que saint Paul dit lui même en termes formels : . Je me réjouis, dit-il aux Colossiens, des maux que je souffre pour vous, & j'accomplis dans ma chair ce qui reste à souffrir à J. C. en souffrant moi-même pour son corps qui est l'Eglise. *Colos. I. 4.*

5. L'Apôtre étoit infiniment éloigné de penser qu'il manquât quelque chose aux souffrances personnelles de J. C. à l'integrité & à la perfection de son sacrifice, à l'entiere

& surabondante reconciliation qu'il nous avoit meritée en mourant pour nous sur la croix. Il étoit par conséquent infiniment éloigné de croire qu'il pût ajouter quelque chose à ses souffrances qui en augmentât le mérite. Il sçavoit qu'il n'étoit qu'un ministre exterieur, semblable à celui qui plante & qui arrose ; & qu'il n'étoit capable d'aucun succès que par la grace de J. C. Mais il regardoit son ministere comme un supplément à celui dont J. C. n'avoit pas dû se charger : & il considéroit les travaux dont son ministere étoit accompagné, comme faisant partie de ceux de J. C. parce que c'étoit J. C. qui en étoit le motif, le principe, la fin ; & parce que lui-même vivant en son Apôtre, achevoit par lui ce qu'il avoit commencé pendant qu'il étoit sur la terre.

6. Il en est ainsi à proportion de tous les chrétiens qui sont dignes de ce nom. Lorsqu'ils souffrent, ils accomplissent ce qui manque aux souffrances de J. C. Lorsqu'ils travaillent, ils continuent & ils perfectionnent ses travaux. Lorsqu'ils parlent, qu'ils enseignent, qu'ils rendent à leurs freres quelques services, ils achevent comme membres de J. C. ce qu'il avoit commencé comme leur chef ; ou plûtôt lui-même comme chef, accomplit dans eux ce qui manque à la perfection du corps, qui s'accroît tous les jours par l'influence de la
Colos. 2. 19. tête. C'est dans ce sens que saint Pierre ne craint point de tomber dans l'exageration, en adressant à tous les fidéles ces admirables paroles : » Si quelqu'un parle, dit-il, que ce » soit comme Dieu parlant par sa bouche. » Si quelqu'un est dans quelque ministere, » qu'il y serve, comme n'agissant que par la

» vertu que Dieu donne, afin qu'en tout ce » que vous faites Dieu ſoit glorifié par J. C.» Quelle expreſſion ! Si quelqu'un parle que ce ſoit comme Dieu parlant par ſa bouche : *ſi quis loquitur quaſi ſermones Dei* : mais expreſſion très-exacte & qui réunit en peu de mots tout ce que nous avons appris de ſaint Paul. Toutes nos actions ſont à Dieu, puiſque tout ce que nous ſommes eſt à lui. Mais nos actions ne ſont point veritablement à Dieu, ſi ce n'eſt pas lui qui les fait en nous, & ſi ſon eſprit n'en eſt pas le principe : & alors c'eſt Dieu même qui agit en nous par J. C. C'eſt lui qui parle, quand nous le faiſons ; c'eſt lui qui eſt utile à nos freres quand nous les ſervons : c'eſt lui qui nous communique tout ce que nous avons, qui nous en donne l'uſage, qui le benit par le ſuccès, qui s'en reſerve la gloire, & qui nous conſerve le fruit de tout ce que nous faiſons, en nous rendant humbles & reconnoiſſans : *ut in omnibus honorificetur Deus per Jeſum Chriſtum cui eſt gloria & imperium in ſæcula ſæculorum. Amen.* 1. Pet. 4. 11.

§. 7. *Se conduire d'une maniere digne de Dieu, c'eſt l'obligation de tous les chrétiens: connoître la volonté de Dieu, tâcher de lui plaire en toutes choſes, faire honneur par ſes actions à la doctrine de* JESUS-CHRIST, *c'eſt ſe conduire d'une maniere digne de Dieu.*

1. ON comprend deſormains ce que ſignifient diverſes exhortations de ſaint Paul, où il ne ſe contente pas de nous porter au bien, & de nous inſpirer du zele pour la vertu,

mais où il veut que le bien que nous faisons soit digne de Dieu : » Vous sçavez, dit-il » aux Thessaloniciens, que je me suis conduit » envers chacun de vous comme un pere en- » vers ses enfans : vous exhortant, vous con- » solant, & vous conjurant de vous conduire » d'une maniere digne de Dieu, qui vous a » appellez à son roiaume & à sa gloire. » Tout est renfermé dans ces deux mots, *dignè Deo*. Mais prenons garde qu'il ne s'agit pas d'une action particuliere, plus sainte & plus divine que les autres, mais de toute la conduite, & de toute la vie : *ut ambularetis dignè Deo*. Observons aussi que c'est à tous les fidéles ; & non aux seuls Evêques & aux seuls Prêtres que l'Apôtre propose une telle perfection ; & qu'il faut bien qu'il y ait pour tous une obligation d'y tendre, quoique tous n'y arrivent pas également, puisque saint Paul emploie les exhortations les plus vives & les plus tendres, & les conjurations les plus pressantes pour y porter tout le monde : *deprecantes vos & consolantes testificati sumus ut ambularetis dignè Deo*.

1. Thess. 2. 11. 12.

2. Une telle perfection, bien loin de n'être qu'une idée plus éclatante que solide, est une suite naturelle de ce que nous ne sommes pas à nous, mais à J. C. qui vit en nous, qui nous anime par son esprit, & qui fait en nous par sa grace tout le bien que nous faisons, agissant au lieu de nous, sans rendre inutile notre liberté, mais en nous faisant agir d'une maniere digne de lui, & en devenant la lumiere, le guide, & le liberateur de notre liberté. » Nous ne cessons » point, dit saint Paul aux Colossiens, de » prier pour vous, & de demander à Dieu qu'il

Colos. 1. 9. & 10.

» qu'il vous remplisse de la connoissance de sa » volonté, en vous donnant toute la sagesse » & toute l'intelligence spirituelle, afin que » vous vous conduisiez d'une maniere digne » de Dieu, tâchant de lui plaire en toutes » choses. » Sur quoi l'on doit remarquer, comme on l'a déja fait, que saint Paul parle à tous les fidéles sans distinction; & que c'est de toute leur conduite, & non de quelques actions particulieres qu'il exige qu'elle soit digne de Dieu : mais outre ces observations generales, nous en devons faire deux autres très-importantes. La premiere, que pour se conduire d'une maniere digne de Dieu, il faut être bien instruit de sa volonté, & avoir reçû de lui toute la sagesse & toute l'intelligence spirituelle qui est necessaire pour nous manifester ses volontez & ses desseins : parce qu'autrement nous ne connoissons point la perfection qu'il exige de nous, ou pour les devoirs, ou pour la maniere de les remplir : *Orantes & postulantes ut impleamini cognitione voluntatis, in omni sapientia & intellectu spiritali, ut ambuletis dignè Deo.* La seconde observation, est que pour se conduire d'une maniere digne de Dieu, il faut tâcher de lui plaire en toutes choses, *per omnia placentes* : ce qui ne renferme pas seulement tous les tems, tous les lieux, & tous les exercices : mais qui ajoute à la pieté & à la vertu un desir secret & sincere d'arriver jusqu'au degré que Dieu approuve, & jusqu'à l'accomplissement parfait de sa volonté, comme l'Apôtre l'explique aussi-tôt. » Tâchant de lui plaire » en toutes choses, portant des fruits de tou- » tes sortes de bonnes œuvres, croissant en » la connoissance de Dieu, étant fortifiez en

CHAP. VIII. „ tout par la puissance de sa gloire, aïant en „ toute srencontres une patience & une dou„ ceur perseverante, accompagnée de joie: ren„ dant graces à Dieu le Pere, qui en nous „ éclairant de sa lumiere, nous a rendu di„ gnes d'avoir part au sort & à l'heritage des „ Saints. „ Ce seroit affoiblir ces divines paroles, que de les vouloir expliquer. Je supplie seulement ceux qui sont assez heureux pour en vouloir pénetrer le sens, d'être attentifs à ces expressions pleines de force & qui exigent tout: *Per omnia placentes: In omni opere bono fructificantes: in omni virtute confortati: in omni patientia & longanimitate.*

Colos. 10. 11. 12.

3. C'est en ce sens que ce grand Apôtre vouloit qu'on se conduisît d'une maniere digne de l'Evangile: *Dignè*, disoit-il aux Philippiens, *Evangelio Christi conversamini.* Car J. C. & sa doctrine ont une liaison necessaire: & l'on ne peut vivre d'une maniere digne de J. C. qu'en vivant d'une maniere aussi pure & aussi sainte que celle qu'il nous ordonne par l'Evangile; autrement l'Evangile paroît une loi excessive, ou arbitraire, ou de simple spéculation, puisqu'il y a tant de difference entre la sainteté de ses regles, & la vertu de ceux à qui elles sont prescrites. Il faut pour conserver à l'Evangile sa dignité, ne pas le dégrader par nos foiblesses. Il faut même pour conserver à J. C. la gloire qui lui est dûe, en qualité de Legislateur, montrer par nos actions combien sa loi est pleine de sagesse & d'équité: combien elle est conforme à nos devoirs, à nos besoins, à nos veritables interêts: combien par sa grace elle est aimable & facile: combien elle est propre à relever l'homme de sa bassesse, à le guérir de ses ma-

Ibid. 27.

ladies, à le conduire par une sublime vertu à la perfection à laquelle il est appellé. C'est ainsi que saint Paul vouloit que tous les chrétiens, & en particulier les serviteurs & les esclaves, dont la condition paroît si humiliante, fissent honneur à l'Evangile & à la doctrine de J. C par les vertus de leur état : *Ut doctrinam Salvatoris nostri Dei ornent in omnibus* : c'est-à-dire, qu'ils fissent respecter par leur conduite une doctrine qui les avoit rendu si fideles, si obéissans, si modestes, si patiens, si spirituels, si superieurs à leur condition, & à la premiere éducation qu'ils avoient reçûe. Tit. 2. 10.

§. 8. *Dans la condition la plus basse, avec les talens les plus bornez, on peut se conduire d'une maniere digne de Dieu. La perfection est de tous les états : il y a des dispositions interieures, nécessaires pour y atteindre ; il faut les demander avec humilité, & les attendre avec patience.*

1. Ce que nous venons d'entendre par rapport aux serviteurs, qui dans le tems de saint Paul, étoient presque tous esclaves, nous apprend que la perfection la plus éminente ne consiste pas à faire de grandes actions, qui soient telles selon l'opinion des hommes, mais à les faire d'une maniere qui soit digne de J. C. Il ne faut pour cela ni changer d'état & de condition, ni desirer de grands talens, ni sortir de l'obscurité où Dieu nous a fait naître. L'Evangile ne déplace personne : il conserve l'ordre, au lieu de le troubler ; & il ne fait qu'ajouter à ce qui a été reglé par la providence, la grace d'en faire

CHAP. VIII. un saint usage. » Que chacun, dit saint Paul, » demeure dans l'état où il étoit quand Dieu

1. *Cor.* 7. 20. » l'a appellé. C'est, dit-il encore, ce que » j'ordonne dans toutes les Eglises comme une

Ibid. v. 17. 20. 24. » regle constante & generale. » Et cette regle lui paroît si essentielle, qu'il la repete jusqu'à trois fois dans un même chapitre. Il la porte même si loin, qu'il conseille à un esclave de preferer la servitude à la liberté, si la foi en J. C. l'a trouvé esclave, parce qu'il est alors l'affranchi de J. C. & qu'il n'est esclave que pour le dehors. » Si vous ayez été » appellé à la foi étant esclave, ne vous en » mettez point en peine, (ce sont les termes » de l'Apôtre :) mais quand même vous pour» riez devenir libre, * regardez cette condi» tion d'esclave comme vous étant plus utile. » Car celui qui étant esclave est appellé au » service du Seigneur, devient affranchi du » Seigneur : comme celui qui est appellé étant » libre, devient l'esclave de J. C. » On sçait néanmoins combien la condition des esclaves étoit dure, principalement sous des maîtres infidéles : à quels dangers elle étoit exposée dans des maisons pleines d'idoles, soüillées par des sacrifices impies, & remplies de choses indécentes & scandaleuses : & combien par conséquent on devoit regarder comme précieux tout moien legitime de se mettre en liberté.

* C'est, je crois, le veritable sens de ces paroles : *Sed etsi potes fieri liber, magis utere :* comme S. Chrysostome l'a crû, & comme la suite du raisonnement le démontre. Il est vrai que S. Paul dit dans le v. 23. *Nolite fieri servi hominum.* Mais il n'est pas contraire à lui-même : & il condamne seulement les engagemens arbitraires, & non celui de la naissance ou de la nécessité.

Mais saint Paul en jugeoit autrement, & il croioit que si tous ces obstacles n'avoient pas empêché un esclave de devenir sincerement chrétien, ils n'empêcheroient pas non plus qu'il ne perseverât jusqu'à une haute perfection : au lieu que l'amour de la liberté lui étoit suspect, & qu'il craignoit qu'en sortant de l'humiliation, on ne s'éloignât de l'humilité.

2. Le caractere de la pieté chrétienne, qui est la seule veritable, est de ne dépendre d'aucune condition, de n'être attaché à aucun emploi, de n'être lié à aucune profession exterieure, quelque éminente qu'elle puisse être. Il y en a qui exigent plus de sainteté & de perfection, que les autres : mais il n'y en a aucune qui donne droit à cette perfection, ni qui puisse la communiquer par elle même : & au contraire il n'y en a aucune quelque basse & méprisable qu'elle paroisse, qui ne soit capable de la plus sublime vertu. Il y a bien loin de l'Episcopat à la condition d'un artisan, d'un homme sans lettres, d'un serviteur réduit au plus bas ministere : mais cette distance n'est qu'exterieure. La pieté peut raprocher ces états si éloignez. Elle peut être égale dans l'Evêque & le serviteur. Elle peut être plus pure & plus parfaite dans celui ci que dans l'autre. Les rangs en cette vie ne sont souvent que provisionnels. La charité est de tous les ordres. La bonne conscience ne dépend que de la grace de J. C. & cette grace est souverainement libre.

3. Quoique ces veritez soient très connues, & qu'elles soient évidentes par elles-mêmes, nous ne laissons pas de les obscurcir par des préjugez dont la source n'est pas assez approfon-

die. Comme nous sommes pleins de besoins, nous n'estimons les services qu'on nous rend, qu'à proportion du fruit que nous en tirons. Les uns, selon cette regle, nous paroissent legers, & les autres importans. Il y en a qui nous interessent vivement, & d'autres qui nous sont presque indifferens : & comme les personnes foibles, sans crédit & sans bien, ne sçauroient nous en rendre que de très-communs, nous nous accoutumons à les regarder, comme étant à peu près à l'égard de Dieu, ce qu'elles sont par rapport à nous. Nous jugeons de leur mérite réel par leurs talens, & de leur vertu par leur état. Nous oublions que Dieu n'a aucun besoin ; que nous lui sommes tous inutiles : que nos services à son égard sont des devoirs dont nous recevons tout le fruit : que nous ne pouvons lui rien offrir que nous n'aions reçû de sa bonté : que c'est sa grace qui met le prix à toutes nos actions ; que la seule difference qui soit entre elles, vient de l'influence plus ou moins grande de son amour : que cet amour peut être très-grand & très-parfait dans un homme privé de tout les organes des sens, & n'aiant de libre que l'esprit & le cœur : & que cet amour consiste principalement dans la soumission à la volonté de Dieu, qui est la regle de notre justice, & qu'il la fait consister, non dans la grandeur de ce qu'il nous commande, mais dans la perfection de notre obéissance ; car il faut bien se souvenir que c'est sa volonté qui fait tout le prix & tout le mérite de tout ce qu'il nous ordonne : & que par rapport à lui rien n'est grand, s'il ne le commande pas, & rien n'est petit s'il le commande.

4. Il ne faut donc pas que des personnes éclairées cherchent la perfection par des voies détournées, en s'efforçant d'atteindre à ce qui n'est pas de leur état : puisque cette perfection peut & doit se trouver dans les occupations les plus simples, & en apparence les plus obscures de leur condition & de leur emploi. Et il faut encore moins que ces personnes se mettent à la torture & à la géne, pour appeller à vive force les dispositions interieures qui doivent accompagner leurs actions, & pour les faire entrer par une espece d'effort dans leur esprit & dans leur cœur. Elles doivent invoquer l'esprit de Dieu, & se souvenir que c'est par cet esprit qu'elles sont unies à J. C. qu'elles agissent en son nom, & qu'elles en continuent les actions & la vie. Mais elles ne doivent pas oublier, que l'esprit de grace & de liberté souffle où il veut, sans qu'on puisse, lors même qu'on entend sa voix, découvrir ni d'où il vient, ni où il va : qu'il est le maître de ses dons ; que l'effort & la contention, qui prétendent suppléer à ce qu'il ne fait pas, ou le forcer à prévenir les momens qu'il s'est réservez, ne sont propres qu'à retarder sa venuë ; & qu'il n'y a qu'une fidelité exterieure à ses devoirs, jointe à une humble patience au dedans, qui soit capable de la hâter. Il ne faut pas séparer ces deux choses. C'est tenter Dieu, que d'omettre des devoirs certains, sous pretexte d'attendre l'inspiration secrette pour s'en bien acquitter : & c'est tomber dans une observance Judaïque de la lettre, que de se contenter du simple devoir exterieur, sans y joindre le gémissement & la priere qui sont l'invitation de l'esprit.

Joan. 3. 8.

§. 9. Parce que nous ſommes à Dieu, c'eſt ſa volonté qui met le prix à nos actions. Les plus grandes choſes ne ſont d'aucun mérite, quand elles ne ſont pas dans l'ordre de ſa providence.

1. CE que nous venons de dire, que c'eſt la volonté de Dieu qui met le prix à tout ce que nous faiſons, & qu'il n'y a rien de grand, ni de petit, que par rapport à elle, eſt une ſuite néceſſaire de cette grande verité que nous examinons depuis long-tems : *Non eſtis veſtri* : vous n'êtes point à vous : car il eſt évident que puiſque nous ſommes à Dieu par J. C, c'eſt à lui à regler tout ce que nous faiſons : à diſpoſer de notre tems, de nos talens, de notre liberté : à nous preſcrire l'uſage que nous devons faire de tout ce qui eſt à lui : & que c'eſt une folle témerité que de prétendre faire quelque choſe de mieux & de plus important pour ſon ſervice, en omettant ce qu'il commande, pour lui offrir ce qu'il ne commande pas, mais qui nous paroît plus parfait & plus digne de lui.

2. Mais ſi les grandes choſes, & celles qui paroiſſent les plus ſérieuſes & les plus importantes, ſont rejettées de Dieu lorſqu'elles ne ſont pas dans ſon ordre, que faut-il penſer de tant d'occupations frivoles, de tant de vains amuſemens, de tant de ſtériles adreſſes, de tant de moyens de perdre le tems en paroiſſant l'employer, dont pluſieurs perſonnes, non-ſeulement du ſiecle, mais du nombre même de celles qui ſont conſacrées au Seigneur, font ſi peu de ſcrupule ? Quel moyen d'excuſer ce qui ne ſert qu'à la vanité,

qu'au luxe, qu'à une vaine parure? Qu'elle dignité peut-on trouver dans des talens inutiles, dans des perfections dont le néant est l'objet, & que le monde même, tout corrompu qu'il est, regarde avec mépris? Qui peut justifier une vie où regne l'inconstance & le caprice; où l'inclination & le dégoût sont les motifs ordinaires de ce qu'on fait, & de ce qu'on ne fait pas; où l'on ne consulte que soi-même & sa liberté, pour choisir ce qu'on veut, ou pour l'abandonner? Quel mérite peut-il y avoir dans des lectures dont la curiosité est le motif: dans des études dont l'orgueil est le principe, dans des travaux dont on s'établit la fin, sans penser même qu'il soit nécessaire d'aller plus loin.

3. Combien réformeroit-on d'abus; combien décideroit-on de doutes en matiere de morale, si l'on consultoit comme il faut cette regle: Vous n'êtes point à vous? Combien les hommes de tout état & de toute condition auroient-ils honte d'une vie, je ne dis pas criminelle, ni même oisive, mais chargée d'occupations & de devoirs, s'il la bornoient à eux mêmes, à leur famille, au bien public purement temporel, sans se souvenir qu'ils ont été achetez d'un grand prix, & que ce prix inestimable est le sang de J. C? Quelle confusion en effet n'est-ce point pour nous de devoir tout à J. C, & de lui tout refuser; de nous séparer presque en tout de la religion & de la foi; de rougir presque d'être chrétien; de n'en faire les actions que dans le temple & dans certains jours; de croire avoir tout fait, quand nous agissons par des vûës sages & raisonnables, sans y ajouter aucun motif superieur; & de nous conduire avec

CHAP. VIII. autant d'indépendance à l'égard de J. C, que s'il étoit pour nous un Dieu étranger, ou que nous fussions à son égard un peuple inconnu.

§. 10. *On doit rapporter ses actions à Dieu. La charité porte continuellement à lui avec plaisir & sans contrainte : on ne peut lui plaire par le seul usage de la raison, sans aucun rapport à la foi. Injustice de ceux qui sur ce sujet, aiment mieux être philosophes que chrétiens.*

1. MAIS, dira-t-on, c'est une étrange gêne que celle d'avoir toujours l'esprit tendu, & d'être obligé de regarder toujours au-dessus de soi, pour ajouter à une action, qui est juste par elle même, un certain degré de mérite qu'on fait dépendre de la foi ? N'est-ce pas assez qu'on évite ce qui est criminel ? Faut-il toujours agir par un motif superieur à sa raison ? Est-il même possible de consulter toujours séverement la raison dans un si grand nombre d'actions indifferentes, abandonnées à notre liberté ? La vie ne deviendroit-elle pas insupportable, si l'on ne se réservoit des temps pour respirer, sans avoir d'autre vûe en cela que de revenir à soi-même, & que de se délasser en oubliant tout ce qui nous tireroit de ce doux repos ? N'exagere-t-on point, en voulant que Dieu soit la fin de tout, qu'il soit non-seulement le témoin, mais le Juge sévere de tout, & que les plus petits détails l'occupent autant que les actions les plus importantes ? Enfin, est-ce une perfection dont la foiblesse humaine soit capable ; que d'agir toujours par des vûes si

sublimes, & même si divines, qu'on puisse dire avec verité qu'on agit au nom de J. C. & d'une maniere digne de Dieu.

2. Avant que de répondre à ces questions multipliées à dessein, & capables, étant même prises séparément, de faire impression sur l'esprit de plusieurs, je demande qu'on écoute l'Apologiste du Paganisme dans le sçavant Dialogue de Minutius Felix, & qu'on examine avec lui l'une des principales difficultez qui l'empéchoient de se faire chrétien. » * Ceux qui le sont, disoit-il, prétendent » que leur Dieu, qu'ils ne sçauroient néanmoins ni montrer, ni voir, est attentif à » examiner les mœurs, les actions & les paroles de tous, & leurs pensées même les » plus secrettes. Ils se le figurent ainsi, comme » allant par-tout, comme voulant être présent à tout : comme importun, inquiet, » curieux jusqu'à l'excès ; n'acceptant aucune » action dont il ne veüille être le témoin ; » prétendant que l'entrée de tous les lieux » lui soit ouverte, & y pénetrant quand il » le veut ; & ils ne considerent pas que ce » détail ne peut convenir à un Dieu occupé » du gouvernement de l'univers, & distrait » à l'égard des particuliers par le soin géné» ral, ou distrait à l'égard du soin général

* *Deum illum suum, quem nec ostendere possunt (Christiani) nec videre, in omnium mores, actus omnium, verba denique & occultas cogitationes diligenter inquirere : discurrentem scilicet, atque ubique præsentem ; molestum illum volunt, inquietum, impudenter etiam curiosum : si quidem astat factis omnibus, locis omnibus interest : cum nec singulis inservire possit per universa distractus : nec universis sufficere, in singulis occupatus.* Minut. Fœl. pag. 413. tom. 3. Bibl. PP. edit. Parif.

» par l'attention aux particuliers. » En mettant à part ce qui étoit un effet des ténebres du paganisme, où l'on avoit de si basses idées de la divinité; ne reconnoît-on pas dans le discours de cet infidele les principales difficultez qui viennent de m'être objectées ? Et si ceux qui me les ont faites, avoient eu à défendre la religion chrétienne, n'auroient-ils pas dû répondre qu'elles étoient sans fondement; que le Dieu adoré par les Chrétiens étoit très éloigné de l'attention & de l'exactitude qu'on lui attribuoit, & qu'il y avoit beaucoup de choses dans la vie des hommes, ausquelles il ne prenoit aucun interêt, & où il ne trouvoit pas mauvais qu'il fût oublié ?

3. Mais ce n'est pas ainsi que répond l'Apologiste de la Religion chrétienne : * » Le Dieu, dit-il, que nous adorons est » par-tout, & non seulement il est près de » nous, mais il est même au dedans de nous. » Les ténebres lui sont connues comme la » lumiere. Il est présent à nos pensées les » plus secrettes, qu'on peut regarder comme » un autre espece de ténebres. Non seulement » nous vivons en sa présence, mais c'est avec » lui-même, pour ainsi dire, que nous vi- » vons ..... L'univers entier est son temple; » & ce n'est pas seulement sous ses yeux, mais » dans son sein même que nous vivons. » *Non tantum sub illo agimus, sed cum illo, ut ita dixerim, vivimus .... Deo una do-*

* *Ubique non tantum nobis proximus (Deus) sed infusus est..... tenebris interest, interest cogitationibus nostris, quasi alteris tenebris. Non tantum sub illo agimus, sed cum illo, ut ita dixerim, vivimus ... Deo una domus est mundus hic totus. Non solum in oculis ejus, sed & in sinu vivimus.* Minut. Fel. pag. 419.

mus est mundus hic totus. Non solum in oculis ejus, sed & in sinu vivimus. Ainsi l'Apologiste de la religion chrétienne ratifie ce qu'on lui avoit objecté. Il y ajoute même en disant que Dieu est dans nous, que nous vivons avec lui, que nous vivons dans son sein, & que ce qu'il y a de plus secret dans nos pensées lui est parfaitement connu. Il met sa gloire & le bonheur des Chrétiens dans ce que l'infidelité regardoit comme une servitude & une gêne ; & en cela il ne parle pas en son nom, mais au nom de tous les Chrétiens, dont il défend la religion ; & il est humiliant pour ceux qui pensent autrement de n'avoir pour eux que l'Apologiste du paganisme.

4. Ce qui les trompe, est de considerer comme une gêne ce qui est une suite naturelle de la charité. Ce seroit lui faire violence que de lui interdire le souvenir de ce qu'elle aime, ou que de ne le lui permettre que pour des tems & des momens reglez. L'amour est la vie du cœur, & l'on ne peut pas commander au cœur de ne vivre que par intervalles. C'est le mouvement qui le console, & il ne craint que le repos. Il n'a pas besoin qu'on l'avertisse d'aimer, ni qu'on emploie l'artifice ou la méthode pour le porter à penser à son objet ; mais c'est de lui au contraire que viennent les pensées qui occupent l'esprit : C'est lui qui en est la source, & c'est lui qui tourne toute l'attention de l'ame vers l'unique chose qu'il desire comme son bien & son bonheur. Il est vrai que lorsque la charité n'est pas dans le cœur, ou qu'elle y est très-foible & très-combattue, l'amour injuste qui domine alors, regarde comme une servitude &

comme un pénible devoir de penser à ce qu'il n'aime pas, & à ce qui condamne tout ce qu'il aime. Mais un chrétien en cet état ne l'est que par la foi, ou par un commencement d'amour trop foible pour le changer; & il n'est pas étonnant qu'il soit contraint & gêné par ce qui console les autres.

5. Quand l'amour de Dieu aura prévalu dans son cœur: non seulement il pensera souvent à lui & avec joie, mais il desirera avec ardeur que toutes ses pensées lui soient connues, que tous ses gémissemens attirent son attention, que toutes ses actions se fassent en sa présence. Il se regarderoit comme très-malheureux, si Dieu étoit distrait par rapport à ses prieres & à ses desirs, ou s'il y étoit indifferent, ou s'il vouloit même le dispenser de la douce consolation de soupirer devant lui. Il croiroit perdre le fruit de tout ce qui lui seroit inconnu, & il le perdroit en effet; & son interêt le plus pressant, est que le fond de son cœur, & tous les mouvemens qui l'agitent soient vûs, approuvez & recompensez, par celui qui peut seul le rendre juste & heureux.

6. On ne sçait donc ce qu'on dit, quand on exagere comme une servitude insupportable l'obligation de rapporter à Dieu tout ce qu'on fait. Non seulement rien n'est plus doux à la charité que cette obligation, mais rien ne lui seroit plus dur, que de faire autrement. Que lui offriroit-on en effet, pour la dédommager d'une si sensible perte? Que mettroit-elle à la place de Dieu? Qui la consoleroit ou de l'avoir oublié, ou d'en être oubliée? Quel seroit le terme, & quelle pourroit être la récompense de toutes les actions

dont il ne feroit pas la fin, qui périroient en chemin, qui se perdroient dans un égout, qui ne remonteroient pas jusqu'à celui qui en est le principe ? Est-ce respirer que de cesser de vivre ? peut-on appeller rafraichissement, repos, liberté, ce qui nous détache de Dieu, & nous replonge dans nous-mêmes ? Est-ce dans nous que réside le bien ? est-ce dans nous que nous devons l'attendre ? Qui a jamais crû desalterer sa soif en s'eloignant d'une source d'eau vive ? Par quel prodige croiroit-on devenir plus libre & plus heureux en se refusant par intervalles à celui qui est la liberté & la felicité même, & qui nous rend indépendans de tout le reste, quand il lui plaît de nous attacher à lui seul ?

7. Je comprens sans peine qu'on peut s'affliger de ce qu'on aime peu, & de ce que la foiblesse de la charité rend les devoirs du christianisme moins faciles & moins consolans. Mais alors ce n'est que de sa propre injustice que l'on se plaint. On voudroit que sa charité fût plus dominante & plus vive, bien loin de penser à l'affoiblir. On desireroit que tout ce qu'elle ordonne fût executé aussi fidellement & aussi parfaitement qu'elle l'ordonne, bien loin de s'en trouver trop chargé, ou d'en murmurer. Et c'est en effet tout ce que nous demandons à Dieu dans nos prieres, qui ont toutes pour objet l'infusion & l'accroissement de la charité, & sa victoire sur la cupidité. C'est celle-ci qui ne peut souffrir le joug de son ennemi. C'est elle qui murmure contre la justice chrétienne, à laquelle elle ne peut être volontairement assujettie ; & c'est d'elle qu'on a fait l'apologie dans les objections ausquelles je répons.

8. Ne suffit-il pas, dit-on, d'agir par raison, sans être obligé de remonter toujours à un motif qui lui soit superieur, & dont la foi soit le principe? Mais je répons que si cela suffit quelquefois, on doit nécessairement conclure qu'il peut suffire toujours. Car Dieu est le même dans tous les tems. Son droit sur nous & sur nos actions est invariablement le même. S'il ne demande de nous en beaucoup d'occasions que d'agir raisonnablement & sans rapport à la foi, la foi n'est que de bienséance, & non de nécessité, puisqu'on peut sans elle plaire à Dieu, & qu'on peut même lui plaire sans penser à lui, pourvû que ce qu'on fait ne soit pas criminel. On repliqueroit en vain que la religion a des devoirs & des exercices qui lui sont propres, & dont on ne peut s'acquitter dignement que par la foi. Car on ne prouve point par-là que la religion & les exercices qui ont avec elle une étroite liaison, soient indispensablement nécessaires, puisque l'on peut plaire à Dieu par le simple usage de la raison, sans aucun rapport à la foi, qui est la baze de la religion revelée.

9. Mais entend-on bien ce qu'on dit quand on assure qu'il suffit d'agir par raison en beaucoup de rencontres, sans être obligé de rapporter à Dieu ce qu'on fait? Y a-il un devoir plus conforme à la raison, que celui de rapporter à Dieu comme à la derniere fin, toutes les choses dont il est le principe? Qu'avons-nous que nous n'aïons reçû de lui, & dont nous ne lui devions des actions de graces? L'ignorance d'une telle verité seroit-elle excusable? Et si l'on en est persuadé, l'ingratitude qui retient une telle verité dans

l'injuſtice, n'eſt elle pas criminelle? La raiſon, quand elle n'auroit que les lumieres naturelles, permet-elle à l'homme de s'attribuer le bien qu'il fait: d'oublier celui qui le lui fait connoître & qui le lui fait aimer: de s'arrêter dans lui-même, ou dans aucune créature dont il n'a que l'uſage? Et ſi la raiſon eſt aidée de la revelation, & éclairée par une lumiere ſurnaturelle, combien reproche-t-elle à ceux qui oublient Dieu, non par ſimple fragilité, mais par principe, leur irreligion & leur folie?

10. On demande s'il eſt poſſible à la foibleſſe humaine d'agir toujours par des vûes ſi ſublimes, & même ſi divines, qu'on puiſſe dire avec verité qu'on agit d'une maniere digne de Dieu? mais cette queſtion regarde plutôt ſaint Paul que ſes Diſciples: car ils ne font que répeter ce qu'il a dit plus d'une fois, que nous étions obligez de vivre d'une maniere digne de Dieu & de l'Evangile de J. C. C'eſt donc à l'Apôtre à répondre; & il le fait, en n'attribuant pas à la foibleſſe humaine une ſi haute perfection, mais à l'Eſprit de Dieu qui nous applique & qui nous *Rom.* 8. 14.
pouſſe vers le bien: à l'eſprit de grace & d'adoption qui habite dans les enfans de Dieu: *Gal.* 4. 6.
à l'eſprit de J. C, qui prie en nous par des gémiſſemens ineffables, qui aide notre foibleſſe, & qui nous rend capables d'agir d'une maniere digne de lui. Ce n'eſt pas que nous *Rom.* 8. 2. 6.
ſoïons entierement dépoüillez de notre infirmité pendant cette vie: car le même Apôtre *Gal.* 5. 17.
enſeigne que la chair a des deſirs contraires » à ceux de l'eſprit, comme l'eſprit en a de » contraires à ceux de la chair: que ces deux » principes ſont oppoſez l'un à l'autre, & que

CHAP. VIII. » l'opposition qui est entr'eux est cause que » nous ne faisons pas tout ce que nous vou» drions. » Mais ceux en qui l'esprit de J. C. est le maître, s'affligent de ce combat : ils soupirent en attendant une pleine victoire & une pleine liberté ; & ils travaillent tous les jours à étendre & à affermir le regne de l'esprit, en enlevant à la concupiscence tout ce qu'ils peuvent lui ôter : au-lieu que ceux en qui la concupiscence domine, nourrissent & entretiennent leurs foiblesses, craignent que l'esprit de Dieu ne s'assujettisse tous leurs desirs, & composent avec lui pour se menager quelques réserves où leur amour pour une fausse liberté puisse respirer pour des momens, selon l'expression de ceux dont nous rapportons les difficultez.

11. Si Dieu n'étoit pas la clemence même, il condanneroit séverement une telle duplicité : mais s'il la condannoit ainsi dans tous les hommes, il y en auroit peu qui arrivassent à une veritable justice. Car les commencemens sont presque toujours mêlez du desir de la santé, & de la crainte de guérir trop tôt. Le cœur flotte long-tems entre la vertu, qui lui est nouvelle, & le vice qui lui est comme naturel ; & la patience de Dieu souffre dans plusieurs ces hésitations, qui font injure à sa bonté, quoiqu'il les punisse dans quelques-uns d'une maniere terrible, pour intimider ceux qui déliberent trop long-tems, & qui ne connoissent pas le prix de la grace qui les invite. Mais il importe beaucoup d'observer que lors même que les pénitens sont partagez par des volontez contraires, & qu'ils craignent de passer sans intervalle du crime à la vertu, ils sont très-éloi-

gnez de vouloir justifier leur lenteur à se convertir, & plus éloignez encore de prétendre qu'ils se convertiront en n'accordant à Dieu qu'une partie. Ils accusent leur pesanteur. Ils déplorent leur foiblesse & ils ne se consolent que par l'espérance d'être un jour pleinement soumis à l'Evangile. Ainsi, leurs dispositions, toutes imparfaites qu'elles sont alors, ont plus de droiture & de sincerité, que celles de plusieurs faux justes, qui limitent les devoirs de la pieté, qui la regardent comme gênante & comme importune; qui étudient des plans & des systêmes, pour lui soustraire sans peché la plus grande partie de la vie; qui aiment mieux être philosophes que chrétiens; qui préferent même en bien des choses l'inattention & l'oubli d'un homme qui suit mollement ses pensées, quand elles ne sont pas clairement injustes, à la pieuse vigilance d'un homme fidele; & qui paroissent ignorer absolument que nous ne sommes point à nous, mais à J. C. qui nous a acquis par son sang, & qui est mort & ressuscité pour avoir un droit nouveau & privilegié, s'il est permis de parler ainsi, sur notre vie & sur notre mort.

§. II. JESUS-CHRIST *depuis le moment de sa naissance jusqu'à celui de sa mort, n'a eu dans toutes ses actions & ses souffrances, que notre salut pour objet : nous ne devons pas le perdre de vûë dans toutes les nôtres.*

I. MAIS pour confondre ces hommes réellement ennemis de la pieté chrétienne, quoiqu'ils en conservent les apparences; & pour animer ceux qui sont foibles, sans être indociles, je n'ai besoin que de faire souve- 2. *Tim.* 3. 5.

CHAP. VIII. nir les uns & les autres que J. C. depuis le premier moment de son incarnation jusqu'à celui où il est sorti du tombeau, nous a toûjours eu en vûe, qu'il n'a rien fait que pour nous, & qu'il n'a pas été un seul moment distrait par rapport à notre salut. Car il faut au moins qu'il y ait de notre part quelque proportion entre notre reconnoissance & son amour, & quelque espece d'égalité entre ce qu'il a fait pour nous, & ce que nous devons faire pour lui. Or, quelle proportion & quelle égalité pouvons-nous mettre entre son amour & le nôtre; entre son attention & la nôtre, si nous ne lui offrons qu'une partie, lorsqu'il donne tout, & si nous exceptons beaucoup de choses, quoiqu'il n'ait rien excepté? Quelle vie seroit digne de la sienne, quand elle seroit très-longue & très-sainte? Que peuvent tous les anges & tous les hommes ensemble, quand on les compare à J. C? Quelle reconnoissance peut égaler le prix d'un moment de ses travaux & de ses souffrances, quand elle seroit éternelle? Quel sacrifice peut être mis en parallele avec le sien? Quel holocauste sera jamais aussi plein & aussi parfait que celui qu'il a offert pour nous sur la croix? Quelle comparaison peut-on faire entre le Fils unique de Dieu, & les pécheurs qu'il a trouvez aveugles & impénitens, & qu'il a reconciliez par son sang? Convient-il à ces pécheurs de disputer avec leur Liberateur sur ce qu'ils doivent à sa charité? croient-ils avoir été achetez à trop bas prix? Prétendent-ils se faire justice en reprenant des droits dont ils ne se croient pas assez justement dépoüillez? Se repentent-ils d'avoir été rachetez, & d'avoir changé de maître? Préferent-ils le regne de

la cupidité, qui est celui de Satan, au regne de la charité, qui est celui de J. C? Il faut bien que ces pensées ténebreuses & inspirées par le serpent aïent trouvé quelque ouverture dans leur cœur ou dans leur esprit, puisqu'elles les ont affoiblis, & qu'elles leur font regarder comme un joug accablant l'obligation de ne vivre que pour J. C. & comme une dure nécessité de mourir à tout le reste.

2. Mais pour déraciner ces pensées, & pour établir au contraire le solide fondement de notre pieté & de notre reconnoissance envers J. C. apprenons de lui pourquoi il s'est fait homme, & comment il a vécu depuis son incarnation jusqu'à sa mort. » Je suis » descendu du ciel, dit-il, non pour faire » ma volonté, mais pour faire la volonté de » celui qui m'a envoyé. Or la volonté de » mon Pere qui m'a envoyé est que je ne perde » aucun de ceux qu'il m'a donnez: mais que » je les ressuscite tous au dernier jour. » Dans ce peu de paroles, mais qui renferment tout, JESUS-CHRIST dit clairement qu'il ne s'est incarné que pour obéir & pour faire la volonté de son Pere & que cette volonté de son Pere a pour objet notre salut; ainsi, c'est pour obéir qu'il s'est fait homme, & c'est pour nous, qu'il a toujours obéi. Rien n'est plus précis. L'obéissance de J. C. a été continuelle: elle a commencé à son incarnation, & n'a fini qu'à sa mort: & c'est toujours nous qui avons été l'objet de cette obéissance.

Jean. 6. 38. 39.

» 3. Le Fils de Dieu, dit saint Paul, en » entrant dans le monde, dit à son Pere (ce » que le Prophete avoit prévû long tems » avant son incarnation qu'il lui diroit:), » Vous n'avez point voulu d'hostie ni d'obla» tion: mais vous m'avez formé un corps.

Heb. 10. 5. 6. 7. 10.

» Vous n'avez point agréé les holocaustes
» pour le peché Alors j'ai dit, me voici :
» je viens, selon qu'il est écrit de moi dès
» le commencement de l'écriture (autrement
» à la tête du livre,) pour faire ô mon Dieu,
» votre volonté. Après quoi l'Apôtre ajoute
» aussi-tôt : « Et c'est cette volonté de Dieu
» qui nous a sanctifiez par l'oblation du corps
» de J. C. qui a été faite une fois. » C'est
encore la même chose que ce que J. C. lui-même nous avoit appris. Il est venu pour tenir la place des sacrifices & des holocaustes, qui ne pouvoient effacer nos pechez, ni nous reconcilier avec son Pere. Il est venu pour s'offrir lui-même comme une hostie vivante, sainte, agréable à Dieu, telle qu'elle avoit été prédite dès le commencement de la Genese.
3. 15. Il est venu pour obéir dès le premier moment de sa vie jusqu'au dernier, & pour accomplir la volonté de son Pere. Mais quelle est cette volonté ? c'est celle, dit l'Apôtre, qui nous a sanctifiez. Ainsi, toute l'obéissance de J. C. se rapporte à notre sanctification & à notre salut : & comme elle a commencé dès qu'il est entré dans le monde, pour ne se terminer que par le sacrifice de sa vie sur la croix : c'est pour nous que J. C. a toujours obéi, comme c'est pour nous qu'il s'est incarné & qu'il est mort : qui sont les deux termes de son obéissance.

4. Ce que lui-même & son Apôtre nous en ont dit, suffiroit pour nous en convaincre : mais il y a diverses preuves dans l'Evangile qui nous font connoître que toute la vie de J. C. n'a été qu'une obéissance continuelle : & comme nous sommes desormais bien instruits que c'étoit pour notre salut qu'il obéissoit, nous ne pouvons douter,

s'il a toujours obéi, que nous n'ayons toujours été dans un veritable sens le motif & le terme de son obéissance & de sa vie. Lorsque sa sainte Mere lui représenta dans le festin des nôces de Cana, que le vin manquoit aux conviez, il lui répondit que son heure n'étoit pas encore venue; c'est-à-dire, comme l'évenement l'expliqua, qu'il manquoit encore quelques momens à l'heure précise, où, selon la volonté de son Pere, il devoit faire son premier miracle: *Nondum venit hora mea.* Joan. 2. 4. 5. Sa sainte Mere comprit parfaitement le sens de ces paroles, qui n'étoient qu'un délai, & non un refus; & se tenant sûre du miracle, lorsque le tems en seroit arrivé; elle dit aux serviteurs d'obéir sans repliquer à tout ce qu'il leur commanderoit, quelque extraordinaires que leur parussent les ordres qu'il leur donneroit: *Quodcumque dixerit vobis, facite.*

5. Lorsque les parens de JESUS-CHRIST, que l'Evangile appelle ses freres, l'exhortoient par des motifs humains à aller à Jerusalem vers la fête des Tabernacles, afin, disoient-ils, qu'il s'y fît connoître par ses miracles, il leur répondit en ces termes: » Mon tems n'est pas encore venu: mais Joan. 7. 6. 8. » pour vous votre tems est toujours prêt... 10. » allez à cette fête, pour moi je n'irai point, » parce que mon tems n'est pas encore accom» pli. » Il manquoit encore quelques jours ou quelques heures au tems marqué par son Pere, qu'il ne vouloit pas prévenir. Au moment précis il partit pour Jerusalem, & pour la fête, comme saint Jean le rapporte: *tunc & ipse ascendit ad diem festum*; & il nous apprit par cette exacte & litterale

CHAP. VIII. obéissance combien tout le détail de sa vie étoit reglé par la volonté de son Pere ; combien les moindres circonstances des tems & des lieux lui étoient prescrites & lui étoient précieuses : & combien il étoit attentif à expier par une telle obéissance les fautes sans nombre que notre indépendance & l'amour de notre liberté nous font commettre. *Tempus meum nondum advenit : tempus autem vestrum semper est paratum.*

6. C'est ainsi que JESUS-CHRIST accomplissoit l'œuvre dont son Pere l'avoit chargé, selon cette grande parole qu'il dit
Joan. 17. 4. vers la fin de sa vie : *Opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam.* C'est ainsi qu'il faisoit toujours ce qui étoit agréable à son Pere :
Ib. 8. 29. *quæ placita sunt ei facio semper.* C'est ainsi qu'il ne faisoit rien que son Pere ne lui montrât qu'il le devoit faire : *à me ipso*
Id. 8. 28. *facio nihil, sed sicut docuit me Pater, hæc loquor.* C'est ainsi qu'en expiant la désobéissance d'Adam & la nôtre, il nous méritoit la grace de mourir à nos passions, & à nos injustes volontez, & la gloire de vivre desormais pour lui, par reconnoissance, par justice, par droit de conquête, par le titre d'une création & d'une naissance nouvelle, selon ces paroles essentielles qui ont été la matiere de ce chapitre, & qui sont à notre égard le
2. Cor. 5. 14. 15. contrat de notre alliance avec J. C. » L'amour de J. C. nous presse, considerant » que si un seul est mort pour tous, donc » tous sont morts : & que J. C. est mort » pour tous, afin que ceux qui vivent, ne » vivent plus pour eux-mêmes, mais pour » celui qui est mort & qui est ressuscité pour eux.

FIN.

TABLE



TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans la seconde Partie.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

Fin de la Table.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, Roi de France & de Navarre : A nos amez & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé JACQUES ESTIENNE Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un Manuscrit qui a pour titre, *Explication du Mystere de la Passion de Notre-Seigneur Jesus-Christ*, qu'il souhaiteroit faire imprimer, & donner au Public, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce nécessaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en beau papier, & en beaux caracteres, suivant la feuille imprimée & attachée pour modéle sous le contrescel des presentes. A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Exposant; Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes, de faire imprimer ledit Livre ci-dessus spécifié en un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caracteres conformes à ladite feuille imprimée, & attachée pour modéle sous notredit contrescel, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la datte desdites Presentes : Faisons défenses

à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi à tous Libraires Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Livre en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, & que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. & qu'avant que de l'exposer en vente, le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur CHAUVELIN, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & feal Chevalier Garde des

Sceaux de France le Sieur CHAUVELIN, le tout à peine de nullité des Presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clâmeur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le vingtsixiéme jour du mois de Décembre, l'an de grace mil sept cens vingt-sept, & de notre Regne le treiziéme. Par le Roi en son Conseil,

NOBLET.

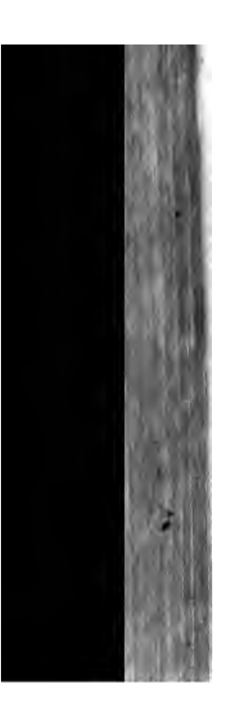
Registré sur le Registre VII. de la Chambre Royale des Imprimeurs & Libraires de Paris. No. 37. fol. 35. conformément aux anciens Reglemens, confirmez par celui du 28. Fevrier 1723. A Paris le 30. Décembre mil sept cens vingt-sept.

BRUNET, *Syndic.*

CATALOGUE
DES LIVRES

Nouvellement imprimez, qui se vendent chez BABUTY, *Libraire, ruë saint Jacques, à Saint Chrysostome.*

LETTRES sur divers sujets de Morale & de Pieté, par M. DUGUET, 3. vol *in* 12.
Les mêmes en grand pap. 3. vol. 12.
Chaque volume se vend séparément.
Les mêmes, en 3. vol. 18. 1727.
Les tomes 2. & 3. se vendent ensemble.
Dissertation sur la coûtume de l'Eglise, de supléer les Exorcismes après le Batême, lorsque la nécessité a obligé de les omettre : contre ceux qui prétendent que l'Eglise fait injure au Saint-Esprit, en ordonnant à ses Ministres d'empêcher les Exorcismes sur des personnes qui sont devenuës son Temple par le Batême, *par le même.* 12. 1727.
Traité historique & dogmatique de l'Eucharistie, où l'on prouve par l'Ecriture sainte, & par la tradition, que le Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, est le même qui est dans le Ciel, & que sa Chair qu'il nous donne, est la même qu'il a prise dans le sein de la Vierge, & qui a été crucifiée pour nous ; contre les nouveautez qu'on introduit, *par le même.* 12. 1727.
Réfutation d'un Ecrit qui tâchoit de justifier l'Usure, *par le même*, 12. 1727.
Explication du Mystere de la Passion de Nôtre Seigneur Jesus-Christ suivant la Concorde, *par le même*, 2. vol. 12. 1728.
La même en un volume, petit caractere, 12. 1728.
Elevations de cœur, & Prieres à Notre Seigneur Jesus Christ, sur les mysteres de sa Passion, &c. propres pour chaque jour de la semaine, 18. 1727.
Maximes & avis propres pour conduire un pécheur à une véritable conversion, nouvelle édition, augmentée, 18. 1727.



Les trois traitez ci-dessi
ractere, 1727.

Manuel de pieté, cont
Prieres pour la recep
tence & d'Euchariftie
des principaux devoir
velle édition, augmen
Le même 12. 1727.

Inftructions & Prieres p
feffion & la Communic
Chrift, préfent au fain
adorations qui lui font
ftructives pour faire e
dans les familles chré

Explication courte & in
minicale & de la Salu
nant une Paraphrafe
que demande; avec des
tives, pour demander à
Efprit; les Vertus que
du faint Efprit, &c. 1

Le véritable moyen de fa
contenant des Inftructi
propres pour s'élever à
pour lui confacrer les a
& pour fe conduire d'u
yeux, dans les diftreus é
ver, 12. *fous preffe*.

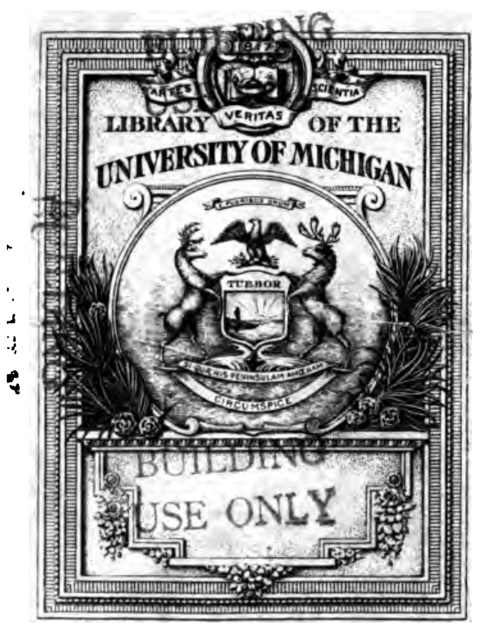
La Voye abregée pour aller à
de l'Eminentiffime Cardi

Les Sermons du P. Terraff

BUILDING
USE ONLY




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06294 9022


BUILDING
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE
BUILDING
USE ONLY





